1

ANNALES PARLEMENTAIRES

DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1929-1930

SENAT

SÉANCES DU 12 NOVEMBRE 1929 AU 5 NOVEMBRE 1930.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Note : La table contient l'indication des « Pièces imprimées par ordre de la Chambre » ou « Documents parlementaires ».

ABRÉVIATIONS : *Doc.* (Documents parlementaires). *Ann.* (Annales parlementaires).

A

S. A. R. Monseigneur le duc de Brabant.

Ann. — Budgets du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour 1930. Discussion générale de ces trois budgets. Discours : Développe quelques réflexions se rapportant à l'extension qu'il est question de donner à l'école de médecine tropicale belge et parle des mesures prises en sa faveur dans le budget des recettes et des dépenses extraordinaires; fait remarquer que, s'il se permet de solliciter l'attention du Sénat sur ce point spécial, c'est qu'il lui semble présenter une importance considérable pour l'avenir de l'œuvre civilisatrice belge en Afrique, p. 767, 768.

Abandon de famille. — V. Droit pénal.

Accidents. — V. Catastrophes et accidents.

Accidents du travail. — V. Industrie commerce et travail.

Accidents du travail aux gens de mer. — V. Marine.

Accises. — Voyez : 1° Finances, *a*) Douanes et accises; *b*) Accises sur les sucres. — 2° Affaires étrangères, Industrie, commerce et travail : Alcool.

Accords de La Haye. — V. Affaires étrangères.

Action économique concertée. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

Aerbydt, sénateur suppléant de Roulers-Thielt.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10.

Aéronautique.

RECRUTEMENT DES OFFICIERS. — V. Armée : Officiers.

Affaires étrangères.

ACCORDS DE LA HAYE.

Projet de loi portant approbation des accords signés à La Haye, le 20 janvier 1930, ainsi que de certains accords connexes.

Doc. — Exposé des motifs, n° 75. — Projet de loi. Annexe I au n° 75. — Liste et texte des différents accords : 2e annexe au n° 75.

Rapport fait par M. Segers, n° 88.

Affaires étrangères : ACCORDS DE LA HAYE (*suite*).

Ann. — Dé[illegible] du projet de loi par M. Hymans, m. a. ét., p. 352 (12 [illegible]rier 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

Dépôt du rapport par M. Segers, p. 420 (25 février 1930). — M. Segers rappelle que l'urgence avait été demandée pour ce projet, mais que, par suite des événements politiques en France, cette urgence n'existe plus; propose donc de porter le projet à l'ordre du jour jusqu'au moment où le bureau jugera opportun de lui donner un tour de faveur, p. 420. — Adhésion du Sénat.

Discussion générale.

Discours de M. le baron de Dorlodot, qui estime remplir un devoir, bien que ne possédant pas les qualités oratoires pour traiter un sujet aussi important, en développant les motifs pour lesquels il estime que les accords en discussion n'offrent pas, malgré leur habile structure, des garanties solides d'exécution et privent prématurément le pays de gages assurant sa sécurité; déclare que ces objections n'émanent pas d'un nationalisme exagéré, qu'il ne préconise pas une politique d'hostilité vis-à-vis de l'Allemagne, mais désire, se rappelant combien la Belgique a souffert, lui assurer des garanties formelles précises et indiscutables contre les horreurs de la guerre, p. 710 à 715. — Interruptions de MM. Volckaert, Moyersoen, Clesse, de Brouckere, François, Hymans, m. a. ét., Jaspar, p. m., Dierckx p. 711 à 715. — Discours de M. Segers qui, avant la réponse du gouvernement, tient à répondre au discours du baron de Dorlodot, qu'il considère comme un discours unilatéral et en partie d'un pessimisme excessif; répète en terminant qu'il estime que l'on doit veiller à la sécurité du pays et améliorer la défense de la frontière de l'Est, mais que, sous ces réserves essentielles, on doit, à son avis, s'associer résolument à une politique qui améliore l'atmosphère de paix de l'Europe; félicite M. Hymans, m. a. ét., de la part personnelle qu'il a prise, depuis dix ans, aux travaux de la Société des nations, p. 715 à 719. — Interruptions de MM. Hymans, m. a. ét., Jaspar, p. m., Van Dieren, Volckaert, p. 716, 717. — Discours de M. de Brouckere, qui développe les motifs pour lesquels c'est avec joie et avec enthousiasme que, par son vote approbatif, il se joindra à tous ceux qui veulent préparer, par les accords en discussion, un meilleur avenir, p. 719 à 721. — Interruptions de MM. Van Dieren, Digneffe, François, p. 719 à 721. — Discours de M. Van Overbergh, qui commence par faire remarquer que, depuis le traité de Versailles, le projet en discussion est le plus important, relativement à la politique extérieure, qui ait été soumis au Sénat et développe les motifs pour lesquels il émettra un vote de résignation, sous l'empire de deux sentiments : l'aversion profonde pour la guerre et la reconnaissance pour les plénipotentiaires qui, depuis dix ans, se sont voués à la tâche ingrate de défendre les intérêts de la Belgique dans les conférences internationales, p. 721, 722. — Interruption de M. François, p. 722. — Discours de M. Hymans, m. a. ét., qui, bien qu'étant persuadé que les convictions

Affaires étrangères : ACCORDS DE LA HAYE (*suite*).

sont faites, répond brièvement aux discours qui ont été présentés, déclare que l'adhésion aux accords n'a pas été donné dans un geste d'enthousiasme, mais avec réflexion, étant un acte politique qu'il estime être sage et prévoyant, p. 722 à 724. — Interruptions de MM. Jaspar, p. m., François, le baron de Dorlodot, Van Overbergh, le baron Descamps, p. 723, 724. — Discours de M. Jaspar, p. m., qui déclare que le ministre des affaires étrangères et le rapporteur ont exposé avec précision les bases esentielles des accords de La Haye, mais qu'il tient pourtant à synthétiser en quelques mots ce que représentent ces accords, tant au point de vue européen qu'au point de vue belge, p. 724 à 727. — Interruptions de MM. le baron de Dorlodot, Segers, François, Van Overbergh, Van Dieren, Van Fleteren, Hans, le baron Descamps, p. 724 à 727. — M. le baron de Dorlodot, par un bref mot de réponse, répond à M. Hymans, m. a. ét., afin d'affirmer que, travaillant sa documentation lui-même, ce n'est pas dans le journal officiel français qu'il a puisé ses informations et déclare qu'il y a dans les accords certaines choses qu'il approuve pleinement, notamment la suppression des séquestres des biens des particuliers, p. 727. — Interruptions de M. Hymans, m. a. ét., p. 727. — Discours de M. le baron Descamps, qui, en sa qualité de rapporteur du projet de loi ratifiant les accords de Locarno, fait des réserves expresses quant à l'interprétation donnée par le baron de Dorlodot à l'un des articles de ces accords, p. 727.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 727, 728.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 110 voix contre une (le baron de Dorlodot), et une abstention, p. 741 (8 avril 1930). — S'est abstenu : M. Van Dieren, p. 741. —

Le projet est transmis à la Chambre des représentants, p. 741.

CHINE.

Rétrocession de la concession belge de Tien-Tsin. — Projet de loi approuvant l'accord conclu à Tientsin, le 31 août 1929, entre la Belgique et la Chine pour la rétrocession de la concession belge de Tien-Tsin et l'arrangement intervenu, le 1er février 1930, entre le gouvernement belge et la Société immobilière de Tien-Tsin.

V. les nos 169 et 248 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. le baron Descamps, n° 199.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 12 juin 1930, p. 1111. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères, p. 1111.

M. Hymans, m. a. ét., fait remarquer l'urgence du projet, estime qu'il ne donnera pas lieu à discussion et demande que M. le baron Descamps, rapp., soit autorisé à donner immédiatement lecture de son rapport, p. 1274. — Observations de MM. Volckaert (qui demande que du moins le vote du projet soit remis à une séance ultérieure afin que les sénateurs flamands puissent prendre connaissance de la traduction du rapport); Hymans, m. a. ét. (qui n'insiste pas sur l'urgence), Dufrane, Vinck (qui propose la remise du vote au mardi), Leyniers (qui propose que lecture soit donnée des textes français et flamand du rapport), p. 1274. — La proposition de M. Leyniers est unanimement admise; M. le baron Descamps donne lecture du texte français du rapport; M. Lebon donne lecture du texte flamand du rapport, p. 1274.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1274.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 83 membres présents, p. 1275 (2 juillet 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC.

Traités avec les Etats-Unis. — Projet de loi approuvant le traité de conciliation et le traité darbitrage signés à Washington le 20 mars 1929 entre la Belgique et les Etats-Unis d'Amérique.

V. le n° 183 (session 1928-1929) du Sénat.

Doc. — Rapport fait par M. le baron Descamps, n° 63.

Ann. — Rapporteur : M. le baron Descamps.

Discussion générale. Est entendu : M. le baron Descamps, rapp., qui attire l'attention du Sénat sur la constitution d'une commission permanente destinée à régler tous les différends internationaux entre la Belgique et les Etats-Unis, p. 433.

L'article unique est adopté sans observations, p. 433.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 122 membres présents, p. 438 (26 février 1930). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Convention avec la Grèce. — Projet de loi approuvant la convention de conciliation, d'arbitrage et de règlement judiciaire, conclue le 25 juin 1929 entre la Belgique et la Grèce.

V. les nos 75 et 271 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. le baron Descamps, n° 187.

Affaires étrangères : DROIT INTERNATIONAL PUBLIC. *Convention avec la Grèce (suite)*

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 12 juin 1930. Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères, p. 1111.

Rapporteur : M. le baron Descamps.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1275.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 83 membres présents, p. 1275 (2 juillet 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Convention avec la Perse. — V. la sous-rubrique : Perse.

Convention avec la Tchécoslovaquie. — Projet de loi approuvant la convention de conciliation, d'arbitrage et de règlement judiciaire conclue le 23 avril 1928 entre la Belgique et la République tchécoslovaque.

V. les nos 76 et 272 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. le baron Descamps, n° 188.

Ann. — Tranmis par la Chambre des représentants le 12 juin 1930, p. 1111. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale, p. 1111.

Rapporteur : M. le baron Descamps.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1275.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 83 membres présents, p. 1275 (2 juillet 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale..

Convention avec la Yougoslavie. — Projet de loi approuvant la convention de conciliation, de règlement judiciaire et d'arbitrage, signée à Belgrade, le 25 mars 1930, entre la Belgique et le royaume de Yougoslavie.

V. les nos 267 et 283 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. le baron Descamps, n° 189.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 12 juin 1930, p. 1111. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères, p. 1111.

Rapporteur : M. le baron Descamps.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1275.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 83 membres présents, p. 1275 (2 juillet 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Accord avec les Etats-Unis. — V. plus haut la sous-rubrique : Droit international.

Remboursement d'emprunt. — Projet de loi autorisant le remboursement du solde de l'emprunt émis aux Etats-Unis en 1920. — V. Finances : Emprunts.

FINANCES.

Accords de La Haye. — V. plus haut cette rubrique spéciale.

Droits d'accise sur les alcools. — Projet de loi approuvant la convention conclue entre la Belgique et le Grand-duché de Luxembourg et établissant entre les deux pays une communauté de recettes en ce qui concerne les droits d'accises sur les alcools. — V. plus loin la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail : Alcool.

Impôts : Revenus des entreprises de navigation maritime. — Projet de loi approuvant les conventions bilatérales conclues à Bruxelles : a) le 29 octobre 1925 avec la Norvège; b) le 21 décembre 1925 avec le Danemark et l'Islande; c) le 19 février 1929 avec la Finlande; d) le 2 mai 1929 avec l'Equateur; e) le 31 mai 1929 avec la Suède; f) le 7 octobre 1929 avec la France, en vue d'éviter la double imposition des revenus des entreprises de navigation maritime.

V. les nos 74 et 110 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Lafontaine, n° 192.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 12 juin 1930, p. 1111. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères, p. 1111.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1275.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 83 membres présents, p. 1275 (2 juillet 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Remboursement du solde de l'emprunt émis aux Etats-Unis. — V. Finances : Emprunts.

Affaires étrangères (*suite*)

FRANCE.

Décès de M. G. Clemenceau.

Ann. — M. le président annonce au Sénat le décès de M. Georges Clemenceau et prononce l'éloge funèbre du défunt; déclare que le Sénat tout entier s'associe au deuil qui vient de frapper la France, p. 28.

Inondations dans le Midi de la France.

Ann. — M. le président fait part au Sénat des inondations désastreuses qui viennent de se produire dans le Midi de la France, exprime les condoléances de l'assemblée aux victimes de cette catastrophe et donne lecture au Sénat du télégramme de sympathie qu'il a adressé au président du conseil des ministres de la République française, p. 746. — Le Sénat tout entier s'associe aux paroles de M. le président.

M. le président donne lecture au Sénat du télégramme de remerciements qu'il a reçu de M. P. Doumer, président du Sénat français, p. 530.

GRÈCE (CONVENTION AVEC LA). — V. plus haut la sous-rubrique : Droit international.

GUERRE.

Matériel de guerre : Contrôle. Projet de loi approuvant la convention sur le contrôle du commerce international des armes et munitions et des matériels de guerre signée à Genève, le 17 juin 1925.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 12 juin 1930, p. 1111. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères, p. 1111.

INDUSTRIE, COMMERCE ET TRAVAIL.

Action économique concertée. — Projet de loi approuvant la convention commerciale signée à Genève, le 24 mars 1930, par la conférence préliminaire en vue d'une action économique concertée.

V. les nos 239 et 304 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Segers, n° 217. — Questions posées par les commissions réunies et réponses du gouvernement. Annexe au n° 217.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1284 (8 juillet 1930). — Le projet est renvoyé aux commissions réunies des finances et des affaires étrangères.

M. Segers donne lecture de son rapport, p. 1417.

Discussion générale : Discours de MM. Mullie (qui commence par exprimer son regret en ce qui concerne les conditions dans lesquelles le Sénat examine cet important projet; déclare qu'il aurait voulu faire longuement des observations à ce sujet; se borne, vu la nécessité d'abréger les discours, à motiver son abstention), Hymans, m. a. ét. (qui se contente de faire remarquer que la convention en discussion se borne à imposer à la Belgique l'obligation pendant un très court délai, c'est-à-dire jusqu'au 1er avril 1931, de ne pas dénoncer les traités commerciaux qu'elle a conclus), Segers (qui présente brièvement, au nom du Sénat, à M. Hymans, m. a. ét., les félicitations de cette assemblée pour l'initiative qu'il a prise à Genève de proposer la trêve douanière), Jabon (qui motive brièvement son vote affirmatif tout en exprimant à son tour ses félicitations à M. Hymans, m. a. ét.), p. 1417, 1418. — Interruption de M. Mullie, p. 1418.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1418.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre une (M. Van Dieren) et 10 abstentions, p. 1420 (10 juillet 1930). — Se sont abstenus : MM. Mullie, Verheyden, le vicomte Vilain XIIII, Waucquez, Cuelenaere, le baron de Steenhault de Waerbeeck, le baron d'Huart, le baron du Four, Leyniers et Limage, p. 1420. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Alcool. Convention avec le Luxembourg. — Projet de loi approuvant la convention conclue à Bruxelles, le 18 mai 1929, entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg et établissant entre les deux pays une communauté de recettes en ce qui concerne les droits d'accises sur les alcools. — V. les nos 284 et 359 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, n° 219.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1284 (8 juillet 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

Dépôt du rapport par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, p. 1325 (9 juillet 1930).. — M. le baron de Kerchove d'Exaerde donne lecture de son rapport, p. 1417.

Affaires étrangères : INDUSTRIE, COMMERCE ET TRAVAIL. *Alcool. Convention avec le Luxembourg* (*suite*)

L'article unique est adopté sans observations, p. 1417.

M. Van Overbergh motive son vote négatif, estimant que les charges résultant du projet seront trop lourdes pour la Belgique, p. 1417.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 104 voix contre 2 (MM. Van Dieren et Van Overbergh), p. 1420 (10 juillet 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Chômage. — Projet de loi portant approbation du projet de convention concernant le chômage adopté à Washington par la conférence internationale du travail au cours de sa première session (29 octobre-29 novembre 1919). — V. les nos 273 et 355 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Joachim, n° 220.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1284 (8 juillet 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

M. Joachim donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet de loi, p. 1417 (10 juillet 1930).

L'article unique est adopté sans observations, p. 1417.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 105 voix contre une (M. Van Dieren), p. 1420 (10 juillet 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Traité de commerce avec la Suisse. — Projet de loi portant approbation du traité de commerce conclu le 26 août 1929 entre la Suisse et l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

Doc. — Exposé des motifs, n° 20. — Projet de loi : annexe au n° 20.

Rapport fait par M. de Brouckere, n° 102.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Hymans, m. a. ét., p. 35 (10 décembre 1929). — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 530.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 106 voix et 4 abstentions, p. 533 (18 mars 1930). — Se sont abstenus : MM. Van Dieren, Van Mierlo, Gravez et Lindekens, p. 533. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Statistiques économiques. — Projet de loi approuvant la convention internationale concernant les statistiques économiques signée à Genève, le 14 décembre 1928.

Doc. — Exposé des motifs, n° 77. — Texte de la convention et statistiques diverses, n° 77. — Projet de loi : Annexe au n° 77.

Rapport fait par M. Lafontaine, n° 185.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Hymans, m. a. ét., p. 352 (12 février 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères, p. 352.

Discussion générale.

Discours de MM. Henricot (qui attire l'attention du Sénat sur certains points inquiétants en ce qui concerne cette convention, notamment en ce qui concerne le recensement de la production industrielle; estime que la ratification de la Belgique doit être subordonnée à celles de l'Allemagne, de la France, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et même du Japon, et dépose un amendement à cet effet), le baron Houtart, m. f. (qui, considérant que les observations de M. Henricot sont impressionnantes, demande que l'examen du projet soit remis à un moment où le ministre des affaires étrangères pourra être présent), p. 1153, 1154. — Interruptions de MM. François et Hicguet, p. 1153, 1154. — Le Sénat décide unanimement de remettre l'examen du projet jusqu'au moment où M. Hymans, m. a. ét. sera présent, p. 1154. — Reprise de la discussion : Discours de MM. Hymans, m. a. ét. (qui répond notamment aux critiques formulées par M. Henricot et termine en estimant qu'il croit pouvoir engager le Sénat à approuver la convention), Simonis (qui, malgré le discours qui vient d'être prononcé par le ministre, estime qu'il vaudrait mieux ajourner le vote du projet pour pouvoir consulter les organisations compétentes), Lafontaine, rapp. (qui estime que les explications données par le ministre sont de nature à donner au Sénat la garantie que le gouvernement et le service de statistique ne poseront aucun acte de nature à porter préjudice à l'industrie belge et termine en faisant remarquer que, ainsi que M. Hymans, m. a. ét., l'a signalé, il lui sera toujours loisible de ne ratifier la convention que lorsque les grands pays l'auront ratifiée), Henricot (qui développe les motifs pour lesquels il estime raisonnable que l'on prenne l'avis de la grande industrie nationale avant de voter le projet; insiste en conséquence pour que le vote du projet soit ajourné, puis déclare, en présence des explications du ministre, pouvoir retirer son

Affaires étrangères : INDUSTRIE, COMMERCE ET TRAVAIL. *Statistiques économiques* (*suite*)

amendement), p. 1187 à 1190. — Interruptions de MM. Henricot, François, Hubert, Lafontaine, Baeck, Hymans, m. a. ét., de Brouckere, p. 1188 à 1190. — Discours de M. Hymans, m. a. ét. (qui déclare que, par déférence pour le parlement, il propose de donner satisfaction à la demande d'ajournement formulée par M. Henricot), p. 1190. — Interruption de M. Volckaert, p. 1190. — MM. de Brouckere, Digneffe, François, Volckaert, font des observations au sujet de la proposition d'ajournement et de son acceptation par le gouvernement, p. 1190, 1191. — Le Sénat n'étant pas unanime à admettre la proposition d'ajournement, M. le président la met aux voix par assis et levé, et la proposition d'ajournement est adoptée, p. 1191.

ISLANDE.

Ann. — M. le président donne lecture au Sénat du télégramme de félicitations qu'il adresse, au nom de l'assemblée, à l'Althing d'Islande, à l'occasion de la célébration du millénaire du parlement islandais, p. 1062. — Approbation du Sénat.

LUXEMBOURG (ACCORDS AVEC LE LUXEMBOURG EN CE QUI CONCERNE LES ALCOOLS. — V. plus haut : Industrie, commerce et travail : Alcool.

MARINE.

Navigation maritime : Entreprises de navigation maritime. — V. plus haut la sous-rubrique : Finances : Impôts.

NAVIGATION.

Convention de commerce et de navigation avec la Perse. — V. plus loin : Perse.

PERSE.

Projet de loi approuvant la convention d'établissement conclue entre la Belgique et la Perse, le 9 mai 1929.

Doc. — Exposé des motifs, n° 79. — Texte de la convention, n° 79. — Projet de loi : Annexe au n° 79.
Rapport fait par M. le baron Descamps, n° 106.

Projet de loi approuvant la convention de commerce et de navigation conclue à Téhéran, le 9 mai 1929, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Perse.

Doc. — Exposé des motifs, n° 80. — Texte de la convention, n° 80. — Projet de loi : Annexe au n° 80.
Rapport fait par M. le baron Descamps, n° 106.

Projet de loi approuvant le traité d'amitié conclu à Téhéran, le 23 mai 1929, entre la Belgique et la Perse.

Doc. — Exposé des motifs, n° 78. — Texte du traité, n° 78. — Projet de loi : Annexe au n° 78.
Rapport fait par M. le baron Descamps, n° 106.

Ann. — Dépôt des projets de loi par M. Hymans, m. a. ét., p. 352 (12 février 1930). — Les projets sont renvoyés à la commission des affaires étrangères.

M. le baron Descamps, rapp., propose d'aborder l'examen de ces projets, et cette proposition est admise, p. 530.

Pas de discussion générale.

L'article unique du projet de loi approuvant le traité d'amitié avec la Perse est adopté sans observations, p. 530.

L'article unique du projet de loi approuvant la convention de commerce et de navigation est adopté sans observations, p. 530.

L'article unique du projet de loi approuvant la convention d'établissement est adopté sans observations, p. 530.

Il est procédé à un vote unique sur l'ensemble de ces projets.

L'ensemble des trois projets de loi est adopté par 106 voix et 4 abstentions, p. 533 (18 mars 1930). — Se sont abstenus : MM. Van Dieren, Van Mierlo, Gravez et Lindekens, p. 533. — Les projets sont transmis à la Chambre des représentants.

SOCIÉTÉ DES NATIONS.

Rapport sur les travaux de la dixième session ordinaire de l'assemblée de la Société des nations.

Ann. — Transmis par M. le ministre des affaires étrangères, p. 23.

SUISSE. — V. plus haut la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail : Traité de commerce avec la Suisse.

TCHÉCOSLOVAQUIE (CONVENTION AVEC LA). — V. plus haut la sous-rubrique : Droit international.

UNION POSTALE UNIVERSELLE. — V. Postes.

Affaires étrangères (*suite*)

URUGUAY.

Télégramme de félicitations reçu à l'occasion du centenaire de l'indépendance. — V. Centenaire de l'indépendance belge.

YOUGOSLAVIE (CONVENTION AVEC LA). — V. plus haut : Droit international.

Agriculture.

AVOINES (DROITS D'ENTRÉE SUR LES). — V. Finances : Douanes.

BOIS ET FORÊTS : PROTECTION. — V. Eaux et forêts.

COURS PROFESSIONNELS : FRÉQUENTATION OBLIGATOIRE. — V. Enseignement technique.

ŒUFS (IMPORTATION, EXPORTATION ET TRANSIT). — V. Industrie, commerce et travail : Denrées alimentaires : Œufs.

PRIMES A L'EXPORTATION ACCORDÉE PAR DES PAYS VOISINS. — V. Interpellations au nom de MM. Mullie et Limage.

Alcools (communauté de recettes en ce qui concerne les droits d'accise). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Alcool.

Allinckx, sénateur suppléant de Courtrai et d'Ypres.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10.

Allocations familiales.

GÉNÉRALISATION.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales.
V. les n°s 21, 180, 295, 326, 342, 353 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 207.
Rapport fait par M. Rutten, n° 212.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1284. — Le projet est renvoyé à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant les vacances d'été, M. le président fait diverses observations au sujet du moment où ce projet pourra être discuté, p. 1275, 1276 et 1279. — MM. Volckaert et Moyersoen font des observations à ce sujet, p. 1275, 1276. — Le R. P. Rutten déclare qu'il déposera le rapport dès le lendemain de l'examen en commission, p. 1279. — M. le comte de Broqueville, m. d. n., insiste pour que ce projet soit examiné avant les vacances. M. Jauniaux fait des observations au sujet de la présence des membres à la commission. M. le président déclare qu'il s'entendra avec la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour que celle-ci soit convoquée pour le vendredi suivant, p. 1280.

Discussion générale.

Discours de MM. Vancoillie (qui, tout en rendant hommage au ministre et en exprimant sa satisfaction de voir voter un projet en faveur des familles nombreuses, déclare ne pouvoir laisser passer cette discussion sans se faire l'écho des plaintes et protestations de toute la classe moyenne au sujet de l'insuffisance du projet et présente des amendements en sa faveur), Nolf (qui défend à son tour les intérêts des classes moyennes et demande que le ministre fasse une déclaration promettant de faire quelque chose pour cette classe), le r. p. Rutten, rapp. (qui estime que les amendements présentés par M. Vancoillie et par M. Henricot bouleversent la base même du projet en discussion et constituent plutôt un contre-projet; développe les motifs pour lesquels il prie le Sénat de rejeter ces amendements), Simonis (qui résume brièvement les critiques qu'il fait à certains points du projet, tout en applaudissant à la généralisation des allocations familiales et motive l'amendment qu'il a présenté à l'article 53), Henricot (qui déclare à cette occasion être tout à fait d'accord sur les deux projets relatifs aux pensions qui viennent d'être votés par la Chambre, mais formule certaines critiques au sujet du projet en discussion, estime que l'on aurait dû s'entendre avec les industriels qui ont créé les allocations et, estimant que les nouveaux sacrifices que l'on impose aux industriels au moment où s'annonce une crise grave pèseront lourdement sur eux, demande que le projet soit ajourné afin de procéder à un examen approfondi de la question avant de légiférer), p. 1285 à 1290. — Interruptions de MM. Henricot, Moyersoen, Beauduin, Heyman, m. i. t. p. s., Nolf, Simonis, Croquet, Lafontaine, Volckaert, Ronvaux, Hubert, Van Overbergh, Van Fleteren, Ryckmans, Van Belle, Van Dieren, le baron Casier, p. 1286 à 1290.

Allocations familiales. GÉNÉRALISATION (*suite*)

Motion d'ordre de M. Digneffe qui, estimant que le projet n'a pas été assez étudié, propose d'en ajourner la discussion au mois de septembre, p. 1291, 1292. M. Heyman, m. i. t. p. s., prie le Sénat de ne pas se prononcer sur la question d'ajournement avant d'avoir entendu la réplique qu'il compte faire aux discours qui ont été prononcés, p. 1292. — Interruptions de MM. Volckaert, Baeck, Van Belle, Van Overbergh, p. 1291, 1292.

Reprise de la discussion générale : Discours de MM. Beauduin (qui développe les motifs pour lesquels il prie le Sénat de ne pas refuser son adhésion au projet), Heyman, m. i. t. p. s. (qui réfute les objections qui ont été faites et termine en priant le Sénat de voter la loi en discussion), p. 1292 à 1297. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Digneffe, Mousty, Dierckx, Volckaert, Croquet, le r. p. Rutten, Henricot, Van Dieren, François, le baron Van Zuylen, Van Fleteren, Clesse, Moyersoen, le baron Casier, Simonis, Baeck, Mousty, Jauniaux, Coole, Ronvaux, p. 1292 à 1296.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. Digneffe fait remarquer que la proposition d'ajournement qu'il a introduite n'a pas pour but d'empêcher le vote de la loi, mais d'en empêcher l'examen dans les conditions dans lesquelles elle a été entamée et demande que le Sénat se prononce sur sa proposition d'ajournement, p. 1297, 1298. — M. Heyman, m. i. t. p. s., demande que l'on procède immédiatement au vote sur la proposition de M. Digneffe, p. 297, 1298. — Observations de M. Van Overbergh, p. 1297, 1298. — La proposition d'ajournement n'est pas adoptée, p. 1298.

Reprise de la discussion générale : Discours de MM. Mullie (qui fait remarquer que tout en étant partisan de la généralisation des allocations familiales, il ne peut donner son adhésion au projet, celui étant néfaste au point de vue des agriculteurs), le r. p. Rutten, rapp. (qui estime qu'il ne faut examiner dans le projet en discussion qu'une réforme sur le principe de laquelle tous les partis sont d'accord), Moyersoen (qui fait remarquer que ce que lui et ses amis désirent, c'est que la famille vraiment nombreuse puisse recevoir un grand soutien et développe les motifs pour lesquels il estime que le projet en discussion gaspille l'argent prélevé sur l'industrie, cet argent étant réparti sur un trop grand nombre de bénéficiaires), Heyman, m. i. t. p. s. (qui répond aux observations présentées), Jauniaux (qui déclare que le parti socialiste votera le projet, mais s'associe aux protestations qui ont été formulées au sujet du moment où ces projets arrivent à être soumis aux délibérations du Sénat ainsi qu'au sujet de leur dépôt à la Chambre des représentants), Volckaert (qui développe les motifs pour lesquels le groupe socialiste émettra avec joie un vote affirmatif), Croquet (qui développe les motifs pour lesquels, tout en étant partisan des allocations familiales, il ne peut approuver le projet), Henricot (qui fait une rectification au discours qu'il a prononcé précédemment, mais déclare que, en son nom personnel, il trouve le projet qu'il a étudié dangereux dans certaines de ses dispositions), p. 1303 à 1312. — Interruptions de MM. Volckaert, Heyman, m. i. t. p. s., Croquet, Beauduin, Vancoillie, Mullie, Jabon, Henricot, Ronvaux, Jauniaux, Baeck, Van Overbergh, Dierckx, Heyman, m. i. t. p. s., Lafontaine, Rutten, rapp., Mousty, Moyersoen, p. 1303 à 1312. — M. le président déclare close la discussion générale, p. 1312. — Il est fait diverses observations, au sujet du moment où l'on procédera à la discussion des articles, par MM. Volckaert, le président, Ryckmans, le R. P. Rutten, Vancoillie, Lafontaine, Hicguet, Croquet, Beauduin, p. 1312.

Discussion des articles.

CHAPITRE Ier. — Dispositions générales.

Art. 1er et 2. Adoptés sans observations, p. 1321, 1322.

Art. 3. M. le président rappelle le texte d'amendements de M. Henricot, p. 1322. — M. Henricot défend ses amendements et M. Heyman, m. i. t. p. s., déclare à regret devoir s'opposer à ces amendements, p. 1322. — Les amendements de M. Henricot sont rejetés et l'article 3 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 1322.

Art. 4. M. Vancoillie pose une question au sujet des employés communaux et M. Heyman, m. i. t. p. s., répond à cette question, p. 1322, 1323. — L'article 4 est adopté, p. 1323.

Art. 5. M. le président donne lecture d'un amendement présenté par M. Waucquez, p. 1323. — M. Waucquez défend son amendement, le r. p. Rutten, rapp., le combat, cet amendement tendant à bouleverser complètement le système prévu par la loi, p. 1323, 1324. — L'amendement de M. Waucquez est rejeté et l'article 5 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 1324.

CHAPITRE II. — Des caisses de compensation agréées, des caisses spéciales et de la caisse auxiliaire.

Art. 6 et 7. Adoptés sans observations, p. 1324.

Art. 8. M. Heyman, m. i. t. p. s., répond à l'occasion de cet article à certaines objections formulées par M. Croquet au cours de la discussion générale en ce qui concerne le rôle des caisses de compensation, p. 1324, 1325. — Observations de MM. Croquet, Henricot, Beauduin, Mousty, Vancoillie, p. 1324, 1325. — L'article 8 est adopté, p. 1325.

Articles 9 à 17. Adoptés sans observations, p. 1325 à 1327.

CHAPITRE III. — Des allocations.

Art. 18. M. le président donne lecture d'amendements présentés : 1° par M. Henricot; 2° par M. Jauniaux, p. 1327. — Discours de M. Henricot (qui, après avoir fait diverses observations, déclare que, en présence du rejet par le Sénat de tous les amendements présentés, il retire l'amendement qu'il avait proposé à cet article, p. 1328. — Discussion au sujet de l'extension des allocations : MM. Heyman, m. i. t. p. s., le R. P. Rutten, rapp., Vancoillie, Volckaert, Moyersoen, Van Overbergh, Jauniaux, Baeck, 1328 à 1330. — L'amendement de M. Jauniaux est retiré et l'article 18 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 1330.

Art. 19. Adopté sans observations, p. 1330.

Art. 20. M. le président rappelle le texte d'un amendement présenté par M. Damas, p. 1330. — M. Heyman, m. i. t. p. s., prie M. Damas de retirer son amendement et M. Damas déclare le retirer, p. 1330. — M. De Bruyn demande que l'on revise dans un but d'extension les arrêtés ministériels relatifs à l'octroi d'allocations familiales aux agents des services publics, p. 1330. — Observations de M. Heyman, m. i. t. p. s., p. 1330. — L'article 20 est adopté, p. 1330.

Art. 21. Adopté sans observations, p. 1330.

Art. 22. M. Beauduin pose une question au sujet des jeunes gens appelés à faire leur service militaire et M. Heyman, m. i. t. p. s., répond à cette question, p. 1330, 1331. — L'article 22 est adopté, p. 1330.

Art. 23 et 24. Adoptés sans observations, p. 1330.

Art. 25. M. Vancoillie et M. Henricot posent des questions au sujet de l'interprétation et M. Heyman, m. i. t. p. s., répond à ces questions, p. 1331. — L'article 25 est adopté, p. 1331.

Art. 26 à 35. Adoptés sans observations, p. 1331 à 1333.

Art. 36. M. le président donne lecture d'un amendement présenté par MM. Vancoillie et Moyersoen, p. 1333. — M. Moyersoen défend son amendement, M. Heyman, m. i. t. p. s., répond au discours de M. Moyersoen, p. 1333. — Interruptions de MM. Volckaert et Van Overbergh, p. 1333. — M. Moyersoen déclare maintenir son amendement, p. 1333. — L'amendement de MM. Moyersoen et Vancoillie est rejeté et l'article 36 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 1333.

Art. 37 à 42. Adoptés sans observations, p. 1333, 1334.

CHAPITRE IV. — Des cotisations patronales, du fonds de prévision et de la caisse nationale de compensation pour allocations familiales.

Art. 43. M. Henricot déclare ne pas maintenir un amendement qu'il avait présenté et l'article est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 1335.

Art. 44 à 47. Adoptés sans observations, p. 1335.

Art. 48. M. Rutten, rapp., fait remarquer, certains industriels ayant été effrayés d'un amendement qui avait été présenté à la Chambre, que l'amendement en question a été retiré en seconde lecture à la Chambre, qu'il ne figure donc pas dans le texte du projet, p. 1335. — L'article 48 est adopté, p. 1335.

Art. 49. M. le président donne lecture d'un amendement présenté par M. Vancoillie, p. 1335, 1336. — M. Vancoillie maintient son amendement. M. Jabon demande que la loi soit étendue aux agriculteurs, p. 1336. — L'amendement de M. Vancoillie est rejeté et l'article 49 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 1336.

Art. 50. M. le président donne lecture d'un amendement de M. Waucquez, tendant à ajouter un 6e alinéa à cet article, p. 1336. — M. Waucquez déclare retirer son amendement par suite du rejet de l'amendement qu'il avait présenté à l'article 5, mais profite de l'occasion pour prier le ministre de maintenir le concours de l'initiative privée au développement des institutions sociales, p. 1336, 1337. — Observations du r. p. Rutten, rapp., p. 1336. — L'article 50 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 1337.

Art. 51 et 52. Adoptés sans observations, p. 1337.

Art. 53. M. le président donne lecture d'un texte proposé par amendement par M. Simonis, en remplacement de cet article, p. 1337. — M. Simonis déclare maintenir son amendement, tout en ne se faisant aucune illusion sur son sort, p. 1337. — Discours de MM. Henricot (qui termine ses observations en ce qui concerne l'amendement de M. Simonis, en demandant au ministre s'il ne serait pas possible de modifier ultérieurement l'article 53, de manière à limiter les charges des caisses de compensation envers la caisse nationale), Heyman, m. i. t. p. s. (qui s'étonne de n'avoir pas été remercié par M. Simonis, tout le monde reconnaissant que le gouvernement a fait l'impossible pour donner satisfaction en ce qui concerne la région de Verviers), p. 1337, 1338. — M. Henricot prie le ministre de répondre à la question qu'il lui a posée et M. Heyman, m. i. t. p. s., déclare qu'il examinera les suggestions de M. Henricot, celui-ci étant admirablement au courant

Allocations familiales. GÉNÉRALISATION (*suite*)

et ces observations ayant en conséquence un fondement, p. 1338. — L'amendement de M. Simonis est rejeté et l'article 53 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 1338.

CHAPITRE V. — De la majoration des offres émanant de soumissionnaires étrangers.

Art. 54 à 56. Adoptés sans observations, p. 1338.

CHAPITRE VI. — Dispositions relatives au contrôle et dispositions pénales.

Art. 57. M. Vancoillie fait des observations au sujet du contrôle et M. Heyman, m. i. t. p. s., déclare que les points visés par M. Vancoillie concernent des mesures d'exécution, et déclare qu'il tiendra compte de ses observations, p. 1338. — L'article 57 est adopté, p. 1338.
Art. 58 à 71. Adoptés sans observations, p. 1338 à 1340.

CHAPITRE VII. — Dispositions diverses.

Art. 72 à 78. Adoptés sans observations, p. 1340, 1341. — Le r. p. Rutten, rapp., avant qu'il ne soit procédé au vote sur le projet, répond à certaines observations faites par M. Digneffe au sujet de la manière dont le Sénat a été appelé à délibérer sur une loi aussi importante, déclare que, si M. Digneffe veut déposer une proposition quelconque disposant que, dorénavant, le Sénat n'acceptera plus de discuter un projet de loi lorsque, la Chambre étant séparée, son droit d'amendement devient illusoire, il admettra cette suggestion mais qu'il estime qu'il eût été inopportun de le faire au moment où une loi que l'opinion publique réclamait depuis longtemps allait être votée et termine en conviant le Sénat à voter la loi à l'unanimité, p. 1341. — Discours de M. Digneffe en réponse à celui du R. P. Rutten, p. 1341. — Discours de M. Heyman, m. i. t. p. s. (qui tient à répéter qu'il était jour et nuit à la disposition du Sénat pour discuter aussi longtemps que l'assemblée eût pu le désirer la loi sur les allocations familiales et termine son discours en déclarant que, n'eût-il, dans sa vie ministérielle, fait autre chose qu'obtenir le vote de cette loi, il estimerait avoir bien servi son pays), p. 1341. — Interruptions de M. Baeck et observations de M. Volckaert au sujet de l'attitude de M. Digneffe, p. 1341. — L'ensemble du projet de loi est adopté par 104 voix contre 2 et 9 abstentions, p. 1398 (10 juillet 1930). — Se sont abstenus : MM. Mullie, Ohn, Simonis, Asou, Dierckx, Digneffe, Dochen, Jansen (G.) et Leurquin, p. 1398. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Allocations de vieillesse. — V. Assurances sociales : Pensions de vieillesse.

Amérique (Traité d'arbitrage avec l'). — V. Affaires étrangères : Droit international public.

Amnistie. — V. Interpellations au nom de M. Van Dieren.

Ancion (baron), sénateur suppléant de Liége.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3.

Andry, sénateur suppléant de Mons et de Soignies.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

Annexion de territoires. — V. Communes.

Anormaux et délinquants d'habitude. — V. Droit pénal.

Anvers. — V. Communes : Annexion de territoire.

Appareils récepteurs de T. S. F. — V. Radiophonie : Redevance sur les postes récepteurs.

Apprentissage. — V. Industrie, commerce et travail.

Arbitrage (Traités d'). — V. Affaires étrangères : Droit international public.

Armée.

AÉRONAUTIQUE : RECRUTEMENT DES OFFICIERS. — V. plus loin : Officiers et pensions militaires.

ARMES ET MUNITIONS. — V. Industrie, commerce et travail.

CHEVRONS DE FRONT. — V. Guerre.

Armée (*suite*)

COMBATTANTS : SITUATION.

Ann. — Motion d'ordre de M. Demets, qui estime le moment opportun pour que le gouvernement prenne des mesures en vue d'améliorer la situation des invalides, anciens combattants et de leurs ayants droit, p. 185. — Observations de MM. Van Dieren et Volckaert, p. 185.

V. aussi : 1° Pensions : Pensions de la guerre; 2° Guerre : Combattants, invalides, etc. : Mesures en leur faveur.

CONTINGENT.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1930.

V. les nos 27 et 40 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, n° 32.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 18 décembre 1928, p. 83. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.
Rapporteur : M. le vicomte du Bus de Warnaffe.
Discussion générale. Est entendu M. Calonne, qui motive le vote négatif de son groupe, p. 129, 130. — Observations de M. le comte de Broqueville, m. d. n., p. 130.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 130.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 67 voix contre 47 et 1 abstention, p. 154 (24 décembre 1929). — S'est abstenu : M. Lindekens, p. 154. — Le projet est soumis à la sanction royale.

GARNISONS.

Tableau indiquant : 1° la répartition, par district de gendarmerie, des miliciens de la classe de 1929 *entre tous les corps et services; 2° la division du territoire en six groupements de recrutement, conformément aux dispositions de l'article* 6 *de la loi de milice; 3° par district de gendarmerie, le nombre de miliciens désignés pour l'armée d'occupation, les troupes de division d'infanterie et de corps d'armée et les troupes d'armée, les garnisons situées au chef-lieu, à moins ou à plus de* 50 *kilomètres de leur résidence.*

Ann. — Transmis par M. le ministre de la défense nationale, p. 23.

INVALIDES. — V. 1° Pensions : Pensions de la guerre; 2° Guerre : Combattants, invalides, etc. : Mesures en leur faveur.

MILICE.

Sursis : base d'évaluation du degré d'aisance. — Projet de loi prescrivant de se référer à l'exercice fiscal 1929 *pour l'application aux miliciens de la levée de* 1931 *des articles* 10, 11 *et* 12 *de la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service.*

V. les nos 276 et 344 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. A. Huysmans, n° 213.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1284 (8 juillet 1930). — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur.
Dépôt du rapport par M. A. Huysmans, p. 1288 (8 juillet 1930). — M. A. Huysmans demande que ce projet soit porté à l'ordre du jour du lendemain et cette demande est admise, p. 1288.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1365.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 116 voix et 1 abstention, p. 1399 (10 juillet 1930). — S'est abstenu : M. De Bruyn, p. 1399. — Le projet est soumis à la sanction royale.

OFFICIERS.

Position et avancement : mesure spéciale pour le commandant militaire du Palais de la nation. — Projet de loi modifiant la loi du 15 *septembre* 1924 *sur la position et l'avancement des officiers.*

V. les nos 208 et 232 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 176. Rapport fait par M. Pierlot, n° 179.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 12 juin 1930, p. 1111. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale, p. 1111.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1152.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 95 membres présents, p. 1159 (24 juin 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Position et avancement des officiers. — Proposition de loi modifiant la loi du 15 *septembre* 1924 *sur la position et l'avancement des officiers* (due à l'initiative de M. Calonne).

Ann. — M. le président annonce que M. Calonne retire cette proposition de loi, qu'il avait déposée le 17 décembre 1925, p. 30. — La proposition de loi disparaît de l'ordre du jour,

Armée (*suite*)

OFFICIERS ET PENSIONS MILITAIRES.

Projet de loi concernant le recrutement des officiers du corps de l'aéronautique et apportant des modifications à la loi du 15 septembre 1924, sur la position et l'avancement des officiers, ainsi qu'aux lois coordonnées sur les pensions militaires.

Doc. — Exposé des motifs, n° 73. — Projet de loi. Annexe au n° 73. Rapport fait par M. Pierlot, n° 139. — Amendements proposés par la commission, n° 139.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. le comte de Broqueville, m. d. n., p. 301 (6 février 1930). — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Dépôt du rapport par M. Pierlot, p. 1016 (30 avril 1930).

Discussion générale.

Discours de MM. le comte de Broqueville, m. d. n. (qui fait remarquer que l'objet et le mécanisme du projet ont été longuement exposés dans le rapport de M. Pierlot, puis cite deux passages de ce rapport afin de bien préciser la portée et l'interprétation du projet en discussion, déclare se rallier aux amendements de la commission, mais propose une modification de texte au 3e amendement et combat les amendements de M. Demets), Calonne (qui commence par remercier le ministre d'avoir réservé au Sénat la priorité pour l'examen de ce projet, demande si le ministre accepterait de disjoindre une partie du projet et de se borner à examiner la question du recrutement des officiers de l'aéronautique, puis développe les motifs pour lesquels il combat l'ensemble du projet, estimant que celui-ci porte atteinte à la situation des sous-officiers), p. 1067 à 1070. — M. le comte de Broqueville, m. d. n., déclare qu'il n'accepte pas la disjonction, estimant que la seconde partie du projet est aussi nécessaire que la première, p. 1068. — Interruption de M. Volckaert, p. 1070. — Discours de MM. le comte de Broqueville, m. d. n. (qui répond à M. Calonne et justifie à nouveau le projet), Calonne (qui fait diverses observations en réponse au comte de Broqueville, m. d. n.), Pierlot, rapp. (qui se rallie, au nom de la commission, aux sous-amendements présentés par le ministre, puis réfute les observations de M. Calonne, dont il déclare ne pas comprendre les inquiétudes, et estime qu'il n'y a aucun motif pour prononcer la disjonction), Demets (qui déclare retirer le second amendement qu'il a présenté, mais maintenir le premier, qu'il défend à cette occasion), Volckaert (qui fait diverses observations, puis déclare que l'on a mêlé au projet des questions de recrutement sur lesquels certains de ses collègues et lui ne sont pas d'accord, ce qui entraîne leur abstention au projet en discussion), le comte de Broqueville, m. d. n. (qui répond sommairement aux observations de MM. Demets et Volckaert), p. 1070 à 1073).

Discussion des articles.

Art. 1er. M. le président donne lecture des litt. *A*, *B* et *C* et ces littéras sont successivement adoptés, p. 1073. — Litt. *D*. M. le président donne lecture du texte du projet, d'un amendement proposé par la commission et d'un sous-amendement présenté par M. Demets, p. 1073, 1074. — M. Demets déclare retirer ce sous-amendement, p. 1074. — M. Calonne critique à nouveau le projet et M. le comte de Broqueville, m. d. n., déclare qu'il n'y a pas de favoritisme, p. 1074. — Le litt. *D* est adopté tel qu'il est amendé par la commission, p. 1074. — Le litt. *C* est également adopté, p. 1074. — L'ensemble de l'article 1er est adopté, p. 1074.

Art. 2. Litt. *A*. M. le président en donne lecture et ce littéra est adopté, p. 1074. — Litt. *B*. M. le président donne lecture de cette disposition et rappelle que la commission propose la suppression du dernier alinéa, p. 1074. — M. le comte de Broqueville, m. d. n., déclare se rallier à cette suppression, et le litt. *B*, ainsi amendé, est adopté, p. 1074. — Litt *C*. M. le président donne lecture du texte du projet, d'un amendement proposé par la commission, d'un amendement proposé par le gouvernement et d'un amendement proposé par M. Demets, p. 1074, 1075. — M. Demets déclare qu'il retirerait volontiers son amendement si le ministre lui promettait d'examiner les cas d'injustice. M. le comte de Broqueville, m. d. n., déclare qu'il déférera au désir de M. Demets dans la mesure du possible, et déclare encore que, en ce qui concerne l'amendement du gouvernement, il s'est mis d'accord avec la commission, p. 1075. — M. Demets déclare retirer son amendement et le litt. *C* est adopté tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 1075. — Litt. *D*. M. le président donne lecture du texte du projet, rappelle un amendement de la commission, puis donne lecture d'un nouveau texte proposé par le gouvernement, p. 1075. — La commission, se ralliant au nouveau texte proposé par le gouvernement, ce texte est mis aux voix et est adopté, p. 1075. — Le litt. *E* est adopté, p. 1075.

Art. 3. Adopté sans observations, p. 1075.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 1075.

Armée : OFFICIERS ET PENSIONS MILITAIRES. *Recrutement des officiers du corps de l'aéronautique, etc.* (*suite*)

L'ensemble du projet de loi est adopté par 73 voix contre 26 et 10 abstentions, p. 1081 (11 juin 1930). — Se sont abstenus : MM. Lafontaine, Spillemaeckers, Van Dieren, Van Fleteren, Vermeylen, Vinck, Volckaert, Barnich, Damas et François, p. 1082. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

PENSIONS MILITAIRES. — V. Pensions.

RENTE DE SERVICE. — V. Guerre : Combattants, invalides, etc. : Mesures en leur faveur.

Armes et munitions (Fabrication et commerce des). — V. Industrie, commerce et travail.

Art de guérir.

ORDRE DES MÉDECINS.

Projet de loi portant création de l'ordre des médecins.

Doc. — Exposé des motifs, n° 182. — Projet de loi, n° 182.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Baels, m. i. h. et m. a., p. 1136 (18 juin 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des sciences et des arts, p. 1136. — M. Baels, m. i. h. et m. a., fait remarquer que ce projet remanie celui portant institution de chambres des professions médicales, qui figure à l'ordre du jour, et demande que cette discussion soit momentanément ajournée. Assentiment du Sénat, p. 1116.

POUVOIRS DISCIPLINAIRES : CRÉATION.

Projet de loi portant institution de chambres des professions médicales.

V. le n° 156 (session 1928-1929) du Sénat.
Rapport fait par M. le baron Delvaux de Fenffe, n° 65.
Amendements présentés par le gouvernement, n° 183.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron Delvaux de Fenffe, p. 226 (28 janvier 1930).
A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour à la fin de la séance du 27 février, M. Volckaert s'informe de ce qui a été décidé pour ce projet de loi, p. 472. — M. Baels, m. i. h. et m. a., déclare que le gouvernement, désirant apporter des modifications substantielles au projet et des observations ayant été présentées par une délégation de la Fédération des médecins, il a demandé au bureau de ne pas inscrire ce projet à l'ordre du jour de la semaine suivante, mais déclare que le projet n'est nullement retiré, p. 473.

V. plus haut : Ordre des médecins.

Artisien, sénateur suppléant de Tournai-Ath.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

Arts, sénateur suppléant d'Anvers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4.

Asou, sénateur provincial du Hainaut.

Doc. — Proposition de loi modifiant l'article 21 de la loi sur la détention préventive (cosign.). Annexe au n° 72.
Proposition de loi complétant la loi du 14 janvier 1928 sur l'abandon de famille (cosign.), n° 135.

Ann. — Rapport sur élection, p. 6. — Prête serment, p. 6.
Projet de loi relatif aux baux à loyer. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 152. — Texte amendé par la Chambre. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 182.
Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Discours : Traite à nouveau la question des droits de la ville de Tournai en ce qui concerne le maintien abusif de deux tableaux de Rubens et de Jordaens au Musée royal de Bruxelles; attire l'attention sur la surcharge des programmes de l'enseignement moyen, et termine en faisant remarquer le fléchissement de la connaissance de la langue française dans la partie wallonne du pays, p. 370, 371. — Observations, p. 399. — Discours : Répond au discours du ministre en ce qui concerne les tableaux de Rubens et de Jordaens dont on demande le retour à la ville de Tournai, p. 408, 409. — Discussion des articles. Art. 101. Demande la remise du vote au mercredi suivant, p. 415. — Demande l'appel nominal sur son amendement, p. 434.
Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Discours : Motive son vote négatif, p. 634, 635.
Catastrophe minière d'Elouges : S'associe, au nom du groupe libéral, aux sentiments de sympathie et de condoléances qui viennent d'être exprimées par le président et par le gouvernement, p. 738.

Asou (*suite*)

Budget de la justice pour 1930. Discussion générale. Discours : Défend les intérêts des greffiers et demande si les juges de paix ne pourraient pas être avisés du décès des aliénés colloqués, afin de pouvoir apposer d'office les scellés au domicile de ceux-ci, p. 977.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 2 : art. 1762*ter*, § 3. Discussion au sujet de l'interprétation. Discours, p. 1042.

Projet de loi modifiant certaines dispositions des lois d'organisation judiciaire. Discussion générale. Discours : Appuie la proposition de M. Legrand tendant à la nomination éventuelle de vice-présidents aux places existant au 20 juillet 1926, p. 1094.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1398.

Assurances sociales.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — V. Industrie, commerce et travail.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — V. la rubrique spéciale.

EMPLOYÉS.

Vieillesse et décès prématuré. — Projet de loi rendant applicables jusqu'au 31 décembre 1930 les dispositions des §§ 2, 3, 4 et 5 de l'article 57 de la loi du 10 mars 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés.

V. les nos 20 et 37 (session 1929-1930) Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Henricot, n° 35.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 18 décembre 1929, p. 83. — Le projet est renvoyé à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale.

Dépôt du rapport par M. Henricot, p. 86 (19 décembre 1929).

Discussion générale. Est entendu M. Henricot, rapp., p. 133.

L'article unique est adopté sans observations, p. 133.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 100 membres présents, p. 154 (24 décembre 1929). — Le projet est soumis à la sanction royale.

MALADIE ET INVALIDITÉ PRÉMATURÉE.

Proposition de loi relative à l'assurance en vue de la maladie et de l'invalidité prématurée (due à l'initiative de M. Jauniaux et signée par MM. Jauniaux, Baeck, Solau, Van Belle, Dewaele et Mme Spaak).

Doc. — Développements, n° 11. — Proposition de loi : annexe au n° 11.

Ann. — Dépôt, par M. Jauniaux, de cette proposition de loi, p. 24 (20 novembre 1929).

La proposition de loi appuyée par quatre membres est prise en considération et renvoyée à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, p. 35.

OUVRIERS MINEURS.

Régime de retraite. — Projet de loi concernant le régime de retraite des ouvriers mineurs.

V. les nos 237, 313, 338, 344, 353 et 361 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 208. — Tableau I : Majorations de rente de vieillesse à charge de l'Etat. Tableau II : Majoration de rente de veuve à charge de l'Etat, n° 208.

Rapport fait par M. Van Belle, n° 221.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1284 (8 juillet 1930). — Le projet est renvoyé à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale.

Dépôt du rapport par M. Van Belle, p. 1318 (9 juillet 1930). — M. Van Belle demande que cet objet soit porté à l'ordre du jour du lendemain, après les allocations familiales, et cette demande est admise, p. 1348. — M. Volckaert, en remplacement de M. Van Belle, rapp., empêché d'arriver en temps utile, donne lecture, en français, du rapport, p. 1343. — M. Coole donne lecture du texte flamand, p. 1343.

Le Sénat décide de procéder immédiatement à la discussion générale, p. 1343.

Discussion générale.

Discours de MM. Damas (qui développe devant le Sénat la déception causée aux ouvriers mineurs par le projet soumis aux délibérations du Sénat, et termine en priant le ministre et l'assemblée de faire droit à leurs justes revendications), M. Heyman, m. i. t. p. s. (qui répond au discours de M. Damas et exprime notamment son regret que l'on ne sache jamais reconnaître qu'une loi donne satisfaction), p. 1343 à 1346. — Interruptions de MM. Volckaert, Damas, Quinchon, Coole.

Assurances sociales : OUVRIERS MINEURS. *Régime de retraite* (*suite*)

p. 1345, 1346. — M. Damas fait encore diverses observations en réponse au discours de M. Heyman, m. i. t. p. s., p. 1346, 1347. — Interruption de M. Heyman, m. i. t. p. s., p. 1346, 1347. — Discours de M. Van Belle, qui estime que bien que certains ne soient pas encore satisfaits, la loi comporte cependant des avantages nombreux, p. 1347. — Interruptions de MM. Damas et Heyman, m. i. t. p. s., p. 1347.

Discussion des articles.

TITRE Ier

CHAPITRE Ier. — *Dispositions générales* et CHAPITRE II. — *Des versements.*

Art. 1er. M. Lallemand demande si les ouvriers travaillant dans les carrières souterraines de marbre sont assimilés aux autres ouvriers de carière, p. 1347. — M. Heyman, m. i. t. p. s., déclare qu'il en est, en général ainsi, mais que, un arrêté royal l'autorisant à préciser, il prend bonne note de l'observation de M. Lalemand, p. 1347. — L'article 1er est adopté, p. 1347.

Art. 2 à 8. Adoptés sans observations, p. 1347, 1348.

TITRE II.

CHAPITRE III. — *Des majorations de rente, suppléments de pension et allocations au profit des ouvriers mineurs vieux et des invalides.*

Art. 34. M. Damas demande une explication au sujet de l'application en ce qui concerne les anciens ouvriers mineurs devenus fonctionnaires de syndicats, p. 1355. — M. Heyman, m. i. t. p. s., répond à cette question et déclare qu'il faut au moins trente ans de travail dans la mine, p. 1355. — Observations de M. Quinchon, p. 1355. — L'art. 34 est adopté, p. 1355.

Les autres articles du projet sont adoptés sans observations, p. 1348 à 1364.

Motion d'ordre de M. Danhier, qui fait une rectification à un compte rendu de presse, compte rendu qui a été cité par M. Heyman, m. i. t. p. s., au cours de la discussion du projet relatif à la pension des mineurs (le compte rendu annonçait que M. Danhier avait déclaré au cours d'un meeting, à Jemappes, que le gouvernement ne voulait rien faire pour les ouvriers mineurs), p. 1391. — M. Heyman, m. i. t. p. s., remercie M. Danhier de la rectification qu'il vient de faire et déclare que M. Delattre a fait la même rectification, p. 1391.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 105 voix contre une (M. Van Dieren), p. 1420 (10 juillet 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PENSIONS DE VIEILLESSE.

Allocation complémentaire. — Projet de loi ayant pour objet l'octroi pour 1929 d'une allocation complémentaire aux vieillards bénéficiaires de la pension de vieillesse, de la majoration de rente de vieillesse et de l'allocation gratuite de vieillesse.

V. les nos 94 et 112 (session 1929-1930) Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 105. Rapport fait par M. Broeckx, n° 118.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 13 mars 1930, p. 529. — Le projet est renvoyé à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale.

Dépôt du rapport par M. Broeckx, p. 685 (2 avril 1930). — M. Broeckx demande que ce projet urgent soit porté à l'ordre du jour; M. Heyman, m. i. t. p. s., appuie cette demande; M. Moyersoen propose de joindre la discussion de ce projet à celle du budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale et M. Heyman, m. i. t. p. s., marque son accord sur cette demande, qui est admise, p. 685.

V. donc pour la discussion générale de ce projet de loi la rubrique : Finances : Budgets : Budgets de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociales.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 799, 800.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 120 membres présents, p. 875 (15 avril 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Refonte générale de la législation. — Projet de loi portant revision de la loi du 10 décembre 1924, modifiée par celle du 27 juillet 1927, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré.

V. les nos 23, 215, 265, 287, 299, 325 et 357 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 209. Tableau des majorations de rentes de vieillesse, n° 209.

Rapport fait par M. Broekx, n° 227.

Assurances sociales : PENSIONS DE VIEILLESSE. *Refonte générale de la législation (suite)*

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1284 (8 juillet 1930). — Le projet est renvoyé à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale.

M. Broekx donne, en français et en flamand, lecture du rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 1401.

Discussion générale.

Discours de MM. Henricot (qui déclare que lui et ses amis du groupe libéral voteront avec joie le projet en discussion qui réalise parfaitement le programme qu'ils ont toujours défendu, puis signale quelques améliorations dont il estime que le projet est susceptible et qu'il n'aurait pas manqué de proposer au Sénat si le projet n'avait pas été discuté en fin de session), Mme Spaak (qui, ne voulant pas retarder l'application de lois contenant des dispositions très favorables à la classe ouvrière, saisit cette occasion pour déclarer qu'elle n'a pas voulu, au moment du projet sur les allocations familiales, demander certains avantages en faveur des femmes, qu'elle renonce également à le faire pour le projet en discussion, mais prie le ministre d'envisager la question d'augmenter la pension de survie), MM. Jauniaux (qui, tout en déclarant que la loi satisfait son groupe à d'importants points de vue, regrette certaines injustices commises à l'égard des salariés et affirme que ces injustices ne pourront pas être de longue durée), Ronvaux (qui renonce en fin de session à défendre les intérêts des travailleurs du verre dont il comptait plaider la cause et annonce qu'il reprendra cette question lors de la discussion du budget de l'industrie et du travail pour 1931), p. 1401, 1402. — Interruption de M. Heyman, m. i. t. p s., p. 1402. — M. Heyman, m. i. t. p. s., répond aux observations présentées, p. 1402, 1403. — Interruption de M. Jauniaux, p. 1403.

Discussion des articles.

Art. 2. M. De Bruyn suggère, à l'occasion de cet article, une modification qu'il voudrait que le gouvernement apporte au statut régissant la pension des agents de l'Etat et, par voie de conséquence, la pension de tous les agents des services publics, p. 1404. — Réponse de M. Heyman, m. i. t. p. s., p. 1404. — L'article 2 est adopté, p. 1404.

Les autres articles du projet sont adoptés sans observations, p. 1403 à 1416.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 105 voix contre une (M. Van Dieren), p. 1420 (10 juillet 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

SOCIÉTÉS MUTUALISTES.

Ann. — M. le président annonce que M. Delannoy, membre de la commission permanente des sociétés mutualistes, n'étant plus sénateur, il y a lieu de pourvoir à son remplacement et propose que la procédure indiquée par M. Volckaert et consistant à charger le bureau d'examiner cette question, soit suivie jour cette nomination, p. 24. — Adhésion du Sénat. Il est procédé au scrutin et M. Henricot est proclamé membre de la commission des sociétés mutuellistes pour achever le mandat de M. Delannoy, p. 60.

Audenarde. — V. Communes : Annexion de territoires.

Augmentation des pensions. — V. Pensions.

Autobus (Transport par). — V. Interpellations au nom de M. Gravez.

Avancement des officiers. — V. Armée : Officiers.

Avoines (Droits d'entrée sur les). — V. Finances : Douanes.

Avoués (Avocats-avoués). — Voyez : Organisation judiciaire : Plaidoirie.

B

Baar (Armand), sénateur suppléant de Liége.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3.

Baeck, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Proposition de loi relative à l'assurance en vue de la maladie et de l'invalidité prématurée (cosign). Annexe au n° 11.

Baeck (*suite*)

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 7.
Fixation de l'ordre du jour : demande que l'on ne vote pas avant trois heures pendant la séance du lendemain 11 décembre, p. 42.
Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 81.
Projet de loi relatif aux baux à loyers. Discussion des articles. Art. 1er. Discussion. Observations, p. 112.
Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 161, 163, 164, 174, 175.
Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Observations à l'occasion du discours prononcé par M. Jabon en motivant son vote affirmatif sur le projet, p. 913.
Budget des affaires étrangères pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 923.
Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion générale. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Digneffe, qui propose le renvoi immédiat à la commission, p. 1014.
Projets fiscaux. Discussion générale. Observations, p. 1179.
Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 5. Amendement de la commission rétablissant la taxe dans les hôtels et restaurants. Observations, p. 1263.
Projet de loi approuvant la convention internationale concernant les statistiques économiques. Discussion générale. Observations, p. 1189.
Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Observations à l'occasion d'une proposition d'ajournement introduite par M. Digneffe, p. 1291. — Discussion générale. Observations, p. 1296, 1307, 1308, 1312. — Discussion des articles. Art. 18. Observations au sujet de l'extension des allocations, p. 1329. — Fait encore des observations au moment du vote, p. 1341.

Baels, ministre de l'intérieur et de l'hygiène et ministre de l'agriculture, dont la démission, offerte le 25 novembre 1929, n'est pas acceptée.

Ann. — Projet de loi prorogeant les lois antérieures qui autorisent le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. Dépose ce projet de loi, en fait remarquer l'extrême urgence et demande qu'il soit voté sans retard, p. 37. — Par motion d'ordre, prie le Sénat d'accorder un tour de faveur à ce projet de loi, p. 83. — M. Volckaert demandant que le projet définitif réglementant cette matière soit examiné sans retard, déclare que le projet en question est rapporté et qu'il est lui-même à la disposition du Sénat, p. 83.
Projet de loi subordonnant l'importation, le transit et l'exportation des œufs à un marquage. — Dépose ce projet de loi, p. 54. — M. le président proposant d'entamer la discussion de ce projet à la fin de la séance du 25 février, fait des observations à ce sujet, n'étant pas d'accord avec la commission et ne pouvant être présent, étant attendu à la Chambre des représentants, p. 430. — Discussion générale. Observations, p. 430, 431. — Fait diverses observations au sujet de la proposition du président tendant à prendre le texte de la commission comme base de la discussion, mais finit par être d'accord avec le président, p. 440. — Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Développe les motifs pour lesquels il prie le Sénat de voter le projet tel qu'il a été présenté par le gouvernement, p. 440 à 443. — Art. 2. Déclare se rallier au texte de la commission, p. 443. — Art. 3. Indique les motifs pour lesquels il estime que cet article est inutile, p. 443. — Rappelle que le gouvernement tient beaucoup au texte qu'il avait proposé, mais se rallie à la proposition de M. Mullie, rapp., tendant au renvoi à la commission, p. 443, 444.
Projet de loi relatif à la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Annonce que le statut définitif de la fiscalité provinciale et communale sera déposé dans quelques jours, p. 129.
Projet de loi tendant à mettre à la disposition du gouvernement plusieurs crédits pour secourir les victimes des inondations provoquées par des ruptures de digues en novembre 1928. — Dépose ce projet de loi, p. 177. — Discussion générale. Observations, p. 426 à 428. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 428, 429. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 430.
Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 241 à 243, 248 à 251, 265 à 274, 285, 286. — Discours : Déclare avoir un exposé assez long à faire, lequel se décompose en deux parties : une partie générale, et la réponse aux questions spéciales, qui ont été posées; annonce qu'il réservera la question générale pour le lendemain et répond aux discours qui ont été prononcés, p. 281 à 284. — Observations, p. 285, 286. — Discours : fait l'exposé général de la situation agricole et indique les grandes lignes de l'action du département de l'agriculture en matière de politique agricole, p. 288 à 295. — Observations, p. 296 à 300, 303, 304 à 307. — Discussion des articles. Art. 2. M. Lœurquin ayant

Baels (*suite*)

rappelé qu'il aurait voulu déposer des amendements tendant à l'augmentation des traitements des agronomes de l'Etat et de certains fonctionnaires du département de l'agriculture, et ayant demandé, ces amendements n'étant pas recevables, s'il entre dans les intentions du ministre de suivre ces suggestions, déclare qu'il ne peut répondre dans un sens favorable à M. Leurquin, la question des barèmes des traitements ne pouvant être discutée à l'occasion d'un budget déterminé, p. 309. — Fait encore des observations à ce sujet, p. 309. — Art. 18. Déclare accepter un amendement de la commission, p. 311. — Art. 32. Déclare accepter un amendement de la commission, p. 312. — Art. 51. Déclare accepter un amendement de MM. Limage, rapp., et consorts, p. 313. — Art. 52. Déclare se rallier à un amendement de la commission, p. 314. Art. 74. Déclare se rallier à l'amendement de la commission, p. 315. — M. le président ayant rappelé que le gouvernement propose la suppression du chapitre VII comprenant les articles 80 à 85, déclare que ces articles sont relatifs aux services qui ont été rattachés au département des travaux publics et qu'ils seront donc transférés au budget de ce département, p. 316. — Art. 90. Répond à ce moment au discours de M. Van Coillie relatif aux classes moyennes, mais déclare qu'il y répondra plus longuement au cours de l'examen de son budget à la Chambre, p. 317. — Art. 98. Justifie un amendement présenté par le gouvernement, p. 317. — Texte amendé par la Chambre des représentants : Discussion générale. Discours. Se conformant au désir de la commission, limite ses observations à quelques explications relatives à l'utilisation des crédits nouveaux, qui ont été sollicités, p. 968, 969. — Observations, p. 969, 970.

Interpellation de M. Olin sur les conditions dans lesquelles s'est faite la nomination du bourgmestre de Hauzet. Discours : Répond à l'interpellation, p. 245, 246. — Observations, p. 246.

Interpellation de MM. Toch et De Bruyn au sujet de la non-approbation, par arrêté royal du 3 janvier 1930, d'une décision du conseil provincial de la Flandre orientale relative à l'augmentation des traitements du personnel de l'administration provinciale. Discours : Répond à l'interpellation, p. 422.

Interpellation de MM. Mullie et Limage sur la nécessité de défendre d'urgence l'agriculture menacée par l'allocation de primes à l'exportation accordées par des pays voisins. Observations, p. 464, 465, 467. — Discours : Répond à l'interpellation, p. 468, 469. — Observations, p. 469, 470. — Répond aux observations faites par M. Mullie, p. 472.

Projet de loi portant institution de chambres des professions médicales. M. Volckaert s'étant informé, à l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, de ce qui avait été décidé pour ce projet de loi, déclare que le gouvernement, désirant apporter des modifications substantielles au projet, et des observations ayant été présentées par une délégation de la Fédération des médecins, il a demandé au bureau de ne pas inscrire ce projet à l'ordre du jour de la semaine suivante, mais déclare que le projet n'est nullement retiré, p. 473.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Discussion au sujet de la demande d'urgence. Fait remarquer que la question a été mûrement étudiée au sein d'une commission spéciale et déclare qu'il ne verrait pas d'inconvénient à remettre s'il n'y avait pas le danger de la spéculation, p. 853. — Fait encore des observations, p. 854. — Discussion générale. Observations, p. 876, 879. — Discours : Rappelle que le projet en discussion n'est même pas d'initiative gouvernementale mais dû à l'initiative parlementaire et a pour auteur M. le comte P. de Liedekerke, puis développe les motifs pour lesquels il supplie le Sénat de voter le projet, p. 881, 882.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 858.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 955, 956. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 959, 960. — Observations, p. 961. — Répond par quelques mots aux observations de M. Demets concernant les crèches de nuit; déclare que le moment est inopportun pour parler du problème abordé par M. Vinck, mais le félicite de la lutte qu'il a menée contre les taudis, p. 962.

Projet de loi dispensant les administrations communales de reviser les listes électorales en 1930. Discussion générale. Discours : Après avoir déclaré que le projet transmis par la Chambre offre de grands avantages d'économie, mais aussi de sérieux inconvénients, déclare que ses services, consultés, estiment que l'on ferait œuvre sage en adoptant les amendements de la commission du Sénat, et termine en déclarant que le gouvernement maintient intégralement son attitude de neutralité, p. 1055.

Propositions de loi présentées par M. Gravez : 1° établissant l'égalité de traitement entre toutes les victimes de la guerre; 2° concernant les pensions d'invalidité en faveur des anciens combattants et des réquisitionnés; 3° au sujet de la rente de service des anciens combattants. Déclare que, le gouvernement examinant à ce moment, dans leur ensemble, les différents problèmes concernant les combattants, les invalides et, en général, les victimes de la guerre, il prie le Sénat de bien vouloir surseoir à l'examen de ces propositions de loi, p. 1093. — En réponse à M. le président, déclare qu'un projet d'ensemble sur ces matières pourra être déposé prochainement, p. 1093.

Projet de loi portant création de l'Ordre des médecins. Dépose ce projet de loi et fait remarquer qu'il remanie celui portant institution des chambres des professions médicales qui figure à l'ordre du jour de la séance; demande, en conséquence, que l'examen de ce dernier projet soit momentanément ajourné, p. 1136.

Baert (Achille), sénateur suppléant de Roulers-Thielt.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10.

Bail. — Voyez : Droit civil.

Banning (Pension à Mlle Banning). — Voyez : Pensions.

Barnich, sénateur provincial d'Anvers.

Doc. — Proposition de loi organique de l'enseignement technique ayant pour objet : 1° l'organisation et la réglementation de l'enseignement technique existant; 2° la fréquentation obligatoire de cours de perfectionnement technique, théoriques et pratiques, pour tous les jeunes gens et jeunes filles âgés de quatorze ans au moins et occupés dans l'industrie et le commerce; 3° la fréquentation obligatoire des cours de perfectionnement professionnel pour jeunes gens occupés dans l'agriculture; 4° la formation ménagère obligatoire pour toutes jeunes filles de plus de quatorze ans. Développements, n° 115. — Proposition de loi. Annexe au n° 115.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5. — Prête serment, p. 5. Proposition de loi organique sur l'enseignement technique ayant pour objet : 1° l'organisation et la réglementation de l'enseignement technique existant; 2° la fréquentation obligatoire de cours de perfectionnement technique, théoriques et pratiques pour tous les jeunes gens et jeunes filles âgés de 14 ans et occupés dans l'industrie et le commerce; 3° la fréquentation obligatoire de cours de perfectionnement professionnel pour jeunes gens occupés dans l'agriculture; 4° la formation ménagère obligatoire pour toutes les jeunes filles de plus de 14 ans. Dépose cette proposition de loi, p. 633.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 2 : art. 1762*ter*, § 3. Observations, p. 1043.

Projet de loi relatif aux officiers de l'aéronautique et modifiant les lois sur les pensions militaires. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1082.

Barreau.

AVOCATS-AVOUÉS. — Voyez : Organisation judiciaire : Plaidoirie.

Baux à loyer. — V. Droit civil.

Beauduin, sénateur coopté.

Doc. — Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour 1930. Rapport, n° 122.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15, 17. — Prête serment, p. 17.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 288, 290, 295, 296. — Discours : Insiste sur la nécessité de l'électrification des campagnes ainsi que du drainage du Hagenland; estime qu'il y a plutôt un malaise qu'une crise, puis étudie les causes de ce malaise et les moyens d'y porter remède; termine en insistant pour que l'on entre résolument dans la voie qu'il indique, p. 298 à 300. — Observations, p. 303 à 305.

Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour 1930. Dépose le rapport sur ce budget et demande que la discussion soit jointe à celle du budget des travaux publics, p. 721. — Discussion générale de ces deux budgets. Discours : Commence par se féliciter de la situation obtenue par le transfert à l'ordinaire des crédits destinés à l'amélioration des routes et à l'équipement militaire; signale la surprise de la commission lorsqu'elle a constaté que certains crédits votés l'année précédente ont été dépassés dans des proportions considérables, sans l'assentiment de la législature; signale ensuite certains desiderata de la commission au sujet de la manière dont les crédits sont dénommés, puis parle de certains travaux, notamment au canal Liége-Anvers, p. 841 à 843. — Observations, p. 845, 846, 866, 868.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Fait des observations au sujet d'une proposition de M. Vinck tendant à tenir une séance supplémentaire pour permettre au ministre de répondre aux observations présentées; propose d'épuiser la liste des orateurs et d'entendre le ministre le mardi, à

Beauduin (*suite*)

2 heures, p. 568. — Reprise de la discussion générale. Discours : Recommande au ministre, en ce qui concerne leur pension, les ouvriers accidentés avant la guerre, puis défend les intérêts de l'agriculture, en ce qui concerne la question des tarifs, tant sur les chemins de fer que sur les vicinaux, p. 568, 569.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. Discussion des articles. Art. 97. Observations, p. 795.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Discussion générale. Observations au sujet de la demande d'urgence, p. 854. — Observations, p. 876, 879.

Projets fiscaux. Discussion générale. Discours : Attire l'attention sur la taxation, par le fisc, du profit réalisé par un inventeur à l'occasion de la cession, de la vente ou de l'apport à une société, de son invention, puis appuie les observations présentées par M. Jabon au sujet de la façon de percevoir l'impôt foncier, p. 1200.

Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 8*bis* proposé par M. Jabon. S'abstient au vote sur cet amendement, p. 1256. — Art. 31. Observations, p. 1237.

Projet de loi relatif aux allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1287, 1290. — Discours : Développe les motifs pour lesquels il prie le Sénat de ne pas refuser son adhésion au projet, p. 1292. — Observations, p. 1303 à 1307, 1309, 1312. — Fait des observations au sujet de la fixation de la discussion des articles. p. 1312. — Discussion des articles. Art. 8. Observations, p. 1324. — Art. 22. Pose une question au sujet des jeunes gens appelés à faire leur service militaire, p. 1330.

Projet de loi portant réduction temporaire du droit d'accise sur les sucres. Discussion générale. Répond aux observations de M. Ronvaux, qui demande que les cultivateurs de betteraves bénéficient tous de la loi qui va être votée, p. 1392.

Beckers, sénateur provincial du Limbourg.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8. — Prête serment, p. 8.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Discours : Envisage la crise agricole à un autre point de vue que les orateurs qui l'ont précédé; estime notamment que pour la combattre il faut encourager la culture intensive; déclare que les nouveaux projets financiers ont été une désillusion pour l'agriculture; souhaite qu'ils soient revisés, que la taxe de transmission soit la même pour l'agriculture que pour l'industrie; estime que l'on doit lutter également contre les maladies des plantes et des animaux; déclare que le crédit pour la lutte contre la tuberculose est tout à fait insuffisante et traite en terminant certains intérêts agricoles d'ordre local, se rapportant notamment au creusement du canal Liége-Anvers, p. 273, 274.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Observations, p. 664.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Dicours : Rappelle les observations qu'il a faites lors de la discussion du budget de l'agriculture en ce qui concerne les pertes subies par les agriculteurs de la région où se construit le nouveau canal; parle ensuite notamment de l'établissement de ponts sur les canaux du Limbourg, ainsi que de la réfection des digues de la Meuse dans cette province, p. 901, 902. — Observations, p. 905.

Beosier, sénateur provincial du Brabant.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 7.

Bergeret, sénateur suppléant de Mons et de Soignies.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 476.

Berryer (vicomte), sénateur de Liége.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3. — Prête serment, p. 4.

Election des sénateurs provinciaux de la Flandre occidentale. Discussion au sujet du cas de M. Lammertyn. Observations, p. 13.

Projet de loi concernant la protection des monuments et des sites. Discussion des articles. Art. 1er. Observations au sujet du texte du projet et d'un amendement de la commission, p. 56.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Prie M. Van Dieren de s'exprimer en français afin d'être compris de tous, p. 77. — Observations, p. 93.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 161.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion générale. Observations, p. 1017.

Projets fiscaux : Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 17. Observations. Pose une question en ce qui concerne l'impôt sur les coupons, p. 1216.

Boël (baron), sénateur de Mons et Soignies.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5. — Prête serment, p. 6.

Bois et forêts. — V. Eaux et forêts.

Bolle, sénateur suppléant de Charleroi et de Thuin.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 476.

Boone, sénateur suppléant de Roulers-Thielt.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10.

Bossuyt, sénateur de Courtrai et Ypres.

Doc. — Projet de loi prorogeant et modifiant certaines dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer. Amendements à l'article 1er et à l'article 2, n° 28.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10. — Prête serment, p. 10.

Motion d'ordre de M. Martens, qui demande qu'un compartiment soit réservé dans les trains amenant à Bruxelles les députés et sénateurs de province, afin qu'il ne soient pas injuriés par les voyageurs ne trouvant pas place dans ces trains. Déclare se joindre à la motion de M. Martens et affirme avoir été témoin d'incidents de nature à porter atteinte au prestige des membres du parlement, p. 69.

Projet de loi relatif aux baux à loyers. Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Défend ses amendements qu'il estime être de nature à éviter les difficultés, p. 114.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Fait remarquer que la loi linguistique n'est pas observée au département des chemins de fer ou bien est interprétée erronément, notamment en ce qui concerne les prescriptions aux chefs-gardes; parle ensuite de la situation de la ville de Courtrai en ce qui concerne les passages à niveau, p. 536, 537.

Budget des finances et budget de la dette publique pour 1930. Discussion générale. Discours : Se plaint de la mauvaise organisation des bureaux dépendant de l'administration des finances, à Courtrai, p. 595.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire à accorder aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. Observations, p. 684.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 913.

Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Discussion générale. Discours : Fait remarquer l'urgence de la loi en faisant valoir le grand nombre de victimes d'acidents du travail et termine en parlant de la question du carnet de salaires, obligation à laquelle certains employeurs ne se sont pas encore conformés, p. 1080, 1081.

Interpellations réunies de MM. Coole et Dewaele, Lammertyn et Mullie au sujet des sinistres survens dans la Flandre occidentale par suite de l'orage exceptionnel du 1er juillet 1930. Discours, p. 1375.

Bourgmestres (Nominations de). — V. Interpellations au nom de M. Ohn.

Breckpot, sénateur suppléant d'Audenarde et d'Alost.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

Broeckaert, sénateur suppléant de Termonde et de Saint-Nicolas.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

Broekx, sénateur coopté.

Doc. — Projet de loi ayant pour objet l'octroi, pour 1929, d'une allocation complémentaire aux vieillards bénéficiaires de la pension de vieillesse, de la majoration de rente de vieillesse et de l'allocation gratuite de vieillesse. Rapport, n° 118.

Projet de loi portant revision de la législation sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Rapport, n° 151.

Projet de loi portant revision de la loi du 10 décembre 1924, modifiée par celle du 27 juillet 1927, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Rapport, n° 227.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15, 17. — Prête serment, p. 17.

Projets de loi relatifs à la radio-diffusion. S'abstient au vote sur l'ensemble de ces projets, p. 534.

Proposition de loi relative à l'expropriation par zones. S'abstient au vote sur l'ensemble de cette proposition de loi, p. 534.

Broeckx (*suite*)

Projet de loi ayant pour objet l'octroi pour 1929 d'une allocation complémentaire aux vieillards bénéficiaires de la pension de vieillesse, de la majoration de rente de vieillesse et de l'allocation gratuite de vieillesse. Dépose le rapport sur ce projet de loi et demande qu'il soit porté à l'ordre du jour, p. 685.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. Discussion générale. Discours. S'associe à la demande formulée dans le rapport et tendant à ce que l'on établisse une statistique distincte pour les accidents du travail dans les mines; traite ensuite la question de l'immigration des étrangers, déclare que ses amis et lui soutiendront le ministre en ce qui concerne les lois sociales et termine en parlant de la question des contrats conclus par les associations professionnelles, p. 729, 730. — Observations, p. 777.

Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1035.

Projet de loi modifiant certaines dispositions des lois d'organisation judiciaire. Discussion des articles. Art. 1er. Remercie le ministre qui dépose un amendement augmentant le personnel du tribunal de 1re instance de Hasselt, p. 1096.

Projet de loi portant revision des lois d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Donne, en français et en flamand, lecture du rapport qui conclut à l'adoption du projet de loi, p. 1401.

Bruneel, sénateur de Courtrai et d'Ypres.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10. — Prête serment, p. 10.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Attire l'attention sur l'utilité qu'il y aurait à faciliter les transport au point de vue agricole, parle des transports par autobus, estime que ces transports pourraient avoir des conséquences alarmantes pour le pays et la population au point de vue agricole, ces transport facilitant l'exode des ouvriers vers les régions industrielles au delà de la frontière, p. 546, 547. — Observations, p. 573.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Signale l'état dans lequel se trouve le réseau routier du sud-ouest de la Flandre, proteste notamment contre l'insuffisance de la surveillance, signale un service nouveau qui existe en Angleterre, les « practical engineers »; demande que l'administration des ponts et chaussées tienne compte davantage de la nature du sol, que les déchets soient enlevés en temps utile et les matériaux employés avant leur détérioration, p. 840, 841.

Interpellation de M. Gravez relative aux services d'autobus et aux difficultés créées aux exploitants par la Société nationale des chemins de fer vicinaux. Discours, p. 1147.

Budgets. — Voyez : 1° Finances; 2° Congo : Finances.

C

Cahiers des charges des concessions de chemins de fer. — V. Chemins de fer.

Caisse des dépôts et consignations. — V. Finances.

Caliens, sénateur suppléant de Roulers-Thielt.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10.

Calonne, sénateur de Tournai-Ath.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5. — Prête serment, p. 6.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discours : Défend les intérêts du personnel des communes, souhaitant que la sollicitude du gouvernement s'étende à ce personnel, p. 74.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1930. Discussion générale. Discours : Motive le vote négatif de son groupe, p. 129 130.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Discours : Estime que les remèdes qui ont été préconisés par les orateurs qui l'ont précédé ne sont que des palliatifs, ces remèdes restant dans le cadre étroit de l'organisation agraire en vigueur, puis traite la question du bail à ferme, qui devra être revisée, et celle de la limitation du taux des fermages, qui figure au programme des revendications socialistes, p. 301.

Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 319. — Discours : Limite ses observations à l'examen sommaire de la crise dans le cadre des sous-officiers et des remèdes qu'il considère comme efficaces pour la conjurer, p. 332.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 695.

Calonne (*suite*)

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 843.

Projet de loi dispensant les administrations communales de procéder à la revision des listes électorales en 1930. Discussion générale. Observations, p. 1054.

Projet de loi relatif aux officiers de l'aéronautique et modifiant les lois sur les pensions militaires. Discussion générale. Discours : Commence par remercier le ministre d'avoir réservé au Sénat la priorité pour l'examen de ce projet, puis demande si le ministre accepterait de disjoindre une partie du projet et de se borner à examiner la question du recrutement des officiers de l'aéronautique, développe ensuite les motifs pour lesquels il combat l'ensemble du projet, estimant que celui-ci porte atteinte à la situation des sous-officiers, p. 1068 à 1070. — Fait diverses observations en réponse au discours du ministre, p. 1071, 1072. — Discussion des articles. Art. 1er, Litt. *D*. Critique à nouveau le projet, p. 1074.

Projet de loi modifiant diverses lois relatives aux traitements du personnel des communes. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant les vacances d'été, insiste pour que ce projet soit voté avant que le Sénat ne se sépare, ayant entendu que la commission proposait l'ajournement au mois de novembre, p. 1297. — M. Ligy indiquant les motifs pour lesquels la commission estime qu'il serait sage de remettre ce projet jusqu'après la rentrée, répond à M. Ligy et insiste à nouveau sur l'urgence du projet, p. 1298.

Candidature en sciences préparatoire à la médecine vétérinaire. — V. Enseignement : Enseignement vétérinaire.

Carnoy, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Projet de loi modifiant les articles 5, 10 et 12 de la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Rapport, n° 59.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Rapport, n° 61.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Rapport, n° 109.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 7.

Budget des dotations pour 1930. Texte amendé par la Chambre des représentants. Discussion des articles. Art. 2. Fait remarquer qu'il s'est abstenu au vote sur l'amendement de MM. Eylenbosch et consorts et que le bureau n'a pas noté son abstention, p. 183. — Motive son vote, p. 184.

Projet de loi modifiant les articles 5, 10 et 12 de la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 211.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 372. — Discours : Ne traite plus les questions qu'il a traitées dans son rapport, répond aux observations présentées, notamment à celles de M. Huisman Van den Nest; se joint à M. Vermeylen pour obtenir une augmentation de subsides pour les théâtres et répond aux observations de M. Léon Matagne concernant la rétribution des professeurs; termine en parlant de l'académie flamande, p. 385 à 387. — Discussion des articles. Art. 104. Appuie l'amendement présenté par M. Henricot, p. 435.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Observation, p. 574.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Dépose le rapport sur ce projet de loi, demande qu'il soit examiné sans retard et indique les motifs de sa demande, p. 545. — Discussion générale. Observations, p. 615. — Discours : Répond à deux observations de M. de Brouckere : 1° en ce qu'il aurait parlé de l'existence de deux races en Belgique; 2° en ce qui concerne le maintien d'une université allemande en Tchécoslovaquie, p. 615. — Discours : Commence par déclarer que, bien que ce fût difficile, il a tâché de rajeunir la question dans son rapport, puis s'attache à calmer les scrupules qui se sont manifestés et à démontrer que le projet en discussion n'est pas une œuvre de destruction, p. 659 à 661. — Observations, p. 663.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. Discussion générale. Discours : En sa qualité d'ancien ministre, préconise certaines réformes en ce qui concerne le monde des fonctionnaires; parle ensuite des questions d'hygiène, de la lutte contre la tuberculose, des œuvres de l'enfance et enfin de la création d'une académie flamande, p. 957-958. — Observations, p. 960.

Projets fiscaux. — Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 30. Ensemble des amendements de MM. François et consorts. S'abstient au vote sur ces amendements, p. 1258.

Cartuyvels, sénateur de Hasselt et Tongres-Maeseyck.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8. — Prête serment, p. 8.

Casier (baron), sénateur de Gand-Eecloo.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 8.
Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Observations, p. 611. — Discours : Motive, en son nom et au nom de M. Libbrecht, absent, leurs motifs d'abstention; estime notamment que le projet en discussion est contraire aux vœux et aux intérêts de l'importante minorité de culture linguistique française, en Flandre, p. 666. — Discussion des articles. Art. 2. S'abstient au vote sur l'amendement de MM. Digneffe et consorts, p. 693. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 695.
Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer qu'il s'était fait inscrire pour entretenir le Sénat de l'importance considérable prise par le port de Gand, mais que le rapport de M. Segers, dans le budget des affaires étrangères, le dispense de donner à son discours les développements qu'il comptait lui donner; se borne donc à insister sur l'importance que présente la question des accès au port de Gand, p. 847, 848.
Projet de loi relatif aux allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1290, 1295.

Casseur, sénateur suppléant de Malines et de Turnhout.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4.

Casterman, sénateur provincial du Hainaut.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 6.
Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'octroi de l'allocation complémentaire aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur certains aspects que revêt le problème de l'inspection du travail et rappelle les propositions de loi présentées par M. Van Roosbroeck, p. 695, 696.
Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Discussion générale. Observations, p. 1078, 1080.

Catastrophes et accidents.

CATASTROPHE DE CHEMIN DE FER DE NAMUR.

Ann. — Avant de lire au Sénat les déclarations du gouvernement, M. Hymans, m. a. ét., se fait l'interprète du gouvernement et du Sénat en exprimant leur profonde émotion au sujet de ce terrible accident, en saluant les victimes et en envoyant des condoléances aux familles éprouvées, p. 30.

CATASTROPHE MINIÈRE DE MARCINELLE.

Ann. — M. le président rappelle au Sénat la terrible catastrophe qui vient de se produire aux charbonnages de Marcinelle et adresse, au nom de l'assemblée, ses condoléances émues aux victimes et à leurs familles. M. Jaspar, p. m., s'associe, au nom du gouvernement, aux paroles prononcées par le président et annonce que S. A. R. le duc de Brabant, ainsi que M. Heyman, m. i. t. p. s., se sont rendus sur les lieux de la catastrophe et que des mesures ont été arrêtées pour venir en aide aux familles des victimes, p. 476. — M. Damas remercie, au nom des mineurs, MM. le président et Jaspar, p. m., des sentiments qu'ils ont exprimés et forme le vœu que les mesures nécessaires soient prises pour venir en aide aux familles des victimes et éviter le retour de pareilles catastrophes, p. 476.

CATASTROPHE MINIÈRE D'ÉLOUGES.

Ann. — M. le président fait part au Sénat de la terrible catastrophe qui vient de se produire aux charbonnages d'Elouges et adresse, au nom de l'assemblée, ses condoléances émues aux familles des victimes, p. 737. — Discours de MM. Heyman, m. i. t. p. s. (qui s'associe, au nom du gouvernement, aux paroles prononcées par le président et déclare qu'un secours a déjà été voté en vue de venir en aide aux victimes, puis remercie S. M. le Roi, qui s'est rendue immédiatement sur les lieux de la catastrophe), Danhier, le comte de la Barre d'Erquelinnes et Asou (qui s'associent, au nom de leurs groupes respectifs, aux témoignages de condoléances et de sympathie qui viennent d'être exprimés), p. 737, 738.

INONDATIONS DANS LE MIDI DE LA FRANCE. — V. Affaires étrangères : France.

OURAGAN EN FLANDRE. — V. Interpellations : 1° aux noms de MM. Coole et De Waele; 2° au nom de M. Lammertyn; 3° au nom de M. Mullie.

Catteau, sénateur suppléant de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

Centenaire de l'indépendance belge.

FÉLICITATIONS DE L'URUGUAY.

Ann. — M. le président donne lecture au Sénat du télégramme de congratulations que lui a adressé le Sénat de l'Uruguay à l'occasion du premier centenaire de l'indépendance belge, et annonce qu'il se fera l'interprète de l'assemblée pour adresser à la nation uruguayenne les remerciements du Sénat, p. 1021. — Adhésion du Sénat.

FÊTE PATRIOTIQUE DU 21 JUILLET.

Ann. — M. le président communique au Sénat la lettre d'invitation adressée à l'assemblée par M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène pour la fête patriotique qui aura lieu le 21 juillet au parc du Cinquantenaire, p. 1167.

Chambres législatives-Sénat.

AJOURNEMENT DU SÉNAT.

Ann. — Au moment où le Sénat va se séparer pour les vacances d'été, M. le président Magnette exprime ses remerciements personnels et ceux du bureau pour la façon dont la session qui s'achève s'est poursuivie, fait remarquer le travail considérable accompli par le Sénat et le grand nombre de séances que l'assemblée a tenues, constate avec joie que le président n'a jamais eu besoin, au cours de cette session, d'avoir recours aux moyens à sa disposition pour maintenir le calme et l'ordre. Le président termine son discours en adressant des remerciements au personnel du Sénat et en rendant hommage à son zèle et à son endurance, p. 1421. — M. Segers exprime, au nom du Sénat, ses remerciements au président pour la dignité et l'autorité avec laquelle il n'a cessé de présider les travaux de la haute assemblée et M. Van Fleteren déclare qu'il avait demandé la parole pour exprimer les mêmes remerciements au président, p. 1421.

BUREAU DÉFINITIF.

Election du président.

Ann. — M. Moyersoen propose de réélire M. Magnette par acclamations; M. Van Fleteren estime qu'il eût été plus solennel de rendre hommage à M. Magnette en procédant à un vote; M. Lekeu estime que les acclamations sont encore plus éloquentes et M. Magnette est proclamé président du Sénat, p. 17.
A la proposition de M. Moyersoen, M. Lafontaine est réélu, par acclamations, premier vice-président du Sénat, p. 18.
M. le baron Descamps est réélu, par acclamations, deuxième vice-président du Sénat, p. 18.
A la proposition de M. Segers, M. Ryckmans est proclamé, par acclamations, troisième vice-président du Sénat, p. 18.

Secrétaires du Sénat.

Ann. — M. Hicguet annonce que le groupe libéral propose la candidature de M. Huisman Van den Nest en remplacement de M. Delannoy, qui ne fait plus partie de l'assemblée; M. Segers propose la candidature de M. Lebon en remplacement de M. Ryckmans, qui vient d'être appelé à la vice-présidence, p. 18. — M. Moyersoen propose de nommer, par acclamations, les secrétaires du Sénat et cette proposition est admise, p. 18. — MM. Du Bost, Van Roosbroeck, Ligy, Van Belle, Huisman Van den Nest et Lebon sont élus, par acclamations, secrétaires du Sénat, p. 18.

COMMANDANT MILITAIRE DU PALAIS DE LA NATION : MESURE SPÉCIALE EN SA FAVEUR. — V. Armée : Officiers : Position et avancement des officiers : Mesure spéciale.

COMMISSIONS PERMANENTES.

Liste des commissions permanentes.

Doc. — N° 4.

Ann. — Il est fait diverses observations, au sujet du moment où les commissions permanentes se réuniront au début de la session, commissions permanentes se réuniront au début de la session par MM. le président Magnette, le comte de Brouchoven de Bergeyck, Volckaert, Segers et le baron Descamps, p. 25.

Composition et réunions.

Ann. — M. le président fait remarquer que, par suite de la nouvelle répartition des ministères, dont le nombre a été porté à douze, il y a lieu d'apporter une légère modification à la composition des commissions permanentes et indique ces modifications, au sujet desquelles les groupes sont d'accord, p. 24.
Composition des commissions permanentes, p. 25, 26, 42.

Commission des sciences et des arts.

Ann. — M. Digneffe remplace M. Vauthier qui se retire, p. 1077.

Chambres législatives-Sénat : COMMISSIONS PERMANENTES (*suite*)

Commission du travail parlementaire.

Ann. — Observations et propositions de M. le président au sujet de la composition de cette commission, p. 24. — Les propositions de M. le président sont admises, p. 24.

Commission de vérification des pouvoirs.

Ann. — Composition de cette commission, p. 2.
M. Leyniers cède son siège à M. Ligy, p. 27.

DÉBATS PARLEMENTAIRES.

Ann. — Motion d'ordre de M. Vinck, qui fait remarquer combien il est difficile d'entendre les membres qui siègent aux travées du fond et demande que les orateurs fassent usage de la tribune, p. 567.

DÉCÈS.

Annonce du décès de MM. le baron Ruzette, Genard et Lion, sénateurs, ainsi que de MM. Demeyer, Wautelet et Rosier, sénateurs suppléants, p. 1.
Hommage à la mémoire de MM. les sénateurs Féron, le baron Ruzette, ancien ministre, Genard et Lion. Discours de MM. le président Magnette, Jaspar, p. m., Segers, Lekeu, Hicguet et Van Dieren, p. 19 à 21.
Notification du décès de M. Léon Delacroix, ancien premier ministre, ministre d'Etat, p. 22.
Notification du décès de MM. Rosier, Wautelet et G. Vercruysse, anciens sénateurs, p. 22.
Notification du décès de M. Van den Bussche, ancien sénateur, p. 196.
Notification de M. Pastur, ancien sénateur de l'arrondissement de Nivelles, p. 325.
Notification du décès de MM. Delannoy et De Visch, anciens sénateurs, p. 476.

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Ann. — M. le président annonce que la nomination du bureau définitif et la validation des pouvoirs des sénateurs cooptés auront lieu au cours de la séance du lendemain 20 novembre, p. 15.
Premières séances après la constitution du Sénat : M. le président indique les budgets dont le Sénat est saisi, rappelle que le budget des voies et moyens, qui doit être transmis par la Chambre, doit être voté avant la fin de l'année, insiste pour que les commissions activent l'examen des budgets, rappelle ensuite les projets qui sont en état d'être portés à l'ordre du jour, p. 24. — M. Hicguet fait diverses observations au sujet des trois projets concernant la radio-diffusion; MM. Lippens, m. t., et M. Segers font également des observations au sujet de ces trois projets; M. Volckaert prie le président d'intervenir afin que les projets dits de cadenas soient présentés en temps utile, et traite notamment la question du jury, il fait également diverses observations au sujet de la réunion des commissions permanentes, p. 24, 25. — V. éventuellement ces différents objets.
Au cours de la séance du mercredi 11 décembre, M. le président propose d'écourter la séance et d'interrompre la discussion du projet sur la conservation des monuments et des sites, afin de permettre à la commission de la justice de se réunir d'urgence pour examiner le projet de loi sur les baux à loyer, p. 50. — Il surgit une discussion au sujet de cette proposition, p. 50, 51. — V. la rubrique Droit civil : Baux à loyer.
A l'occasion de la fixation du projet de loi sur les baux à loyer, M. le baron de Mévius fait remarquer que l'assemblée n'a pas encore pu prendre connaissance du rapport de M. Pussemier, à la Chambre, non plus que de la discussion du budget des voies et moyens, à la Chambre. Estime donc qu'il sera impossible de discuter le budget des voies et moyens le mardi suivant; M. Segers appuie la proposition faite par le bureau quant à la fixation de la discussion du budget des voies et moyens; M. Van Fleteren proteste contre la réunion tardive du Sénat et la hâte avec laquelle il faudra examiner les projets qui doivent être votés avant le 1er janvier, p. 61. — M. le président déclare que le bureau et la commission du travail parlementaire étudieront la situation et agiront en conséquence, p. 61.
Au cours de la séance du jeudi 19 décembre M. le président fait diverses observations et propositions quant à la suite de la discussion de la déclaration ministérielle, de la discussion du projet de loi relatif aux baux à loyer et du budget des voies et moyens. Sont entendus : MM. Van Fleteren, Segers, Lafontaine et Hicguet, p. 89. — Les propositions de M. le président sont admises. V. éventuellement ces différents projets.
M. le président propose de consacrer la fin de la séance du mardi 24 décembre au vote de quelques projets dont les articles ont été adoptés dans la matinée et propose ensuite de renvoyer la fin de la discussion du budget des voies et moyens à une séance que le Sénat tiendrait le vendredi 27 décembre; il est fait diverses observations à ce sujet ainsi que sur le point de savoir si le Sénat ne devra pas éventuellement siéger le lundi 30 décembre, par MM. Volckaert, le président Magnette, Lafontaine, Moyersoen, Hicguet, p. 153. — A la suite de ces observations, le Sénat décide de se réunir le vendredi suivant pour la suite de l'examen du budget des voies et moyens, p. 153.

Chambres législatives-Sénat : FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR (*suite*)

A la proposition de M. le président, le Sénat décide d'inscrire à l'ordre du jour de la rentrée de janvier la suite de la discussion du projet sur la conservation des monuments et des sites, p. 185. — M. le président déclare que le bureau fera le nécessaire pour que les commissions aient fourni du travail au Sénat pour la rentrée et M. Van Belle demande que les commissions siègent dès le 7 janvier et rappelle certains projets importants et urgents dont il serait désirable de voir promptement déposer les rapports, p. 185. — M. le président déclare que la commission du travail parlementaire s'est déjà occupée des questions signalées par M. Van Belle, p. 185.
A la fin de la séance du mercredi 15 janvier, M. le président indique plusieurs objets qui pourraient être discutés mais qui, pour diverses raisons, doivent être remis à une date ultérieure et propose au Sénat de s'ajourner jusqu'à convocation ultérieure, p. 222. — Observation de M. Van Dieren, p. 222. — La proposition de M. le président est admise.
A la fin de la séance du jeudi 20 février, M. le vice-président Ryckmans propose au Sénat d'inscrire à l'ordre du jour du mardi suivant une interpellation de MM. Toch et Debruyn au sujet d'une question d'augmentation des traitements du personnel de l'administration provinciale de la Flandre orientale, indique les autres objets qui viendront ensuite à l'ordre du jour et propose de laisser à l'ordre du jour pour mémoire une interpellation annoncée par MM. Mullie et Limage, p. 417. — Les propositions de M. le président sont admises.
A la fin de la séance du 27 février, M. le vice-président baron Descamps se fait l'interprète de l'assemblée en exprimant son regret que les objets portés à l'ordre du jour de la séance qui s'achève n'aient pu être mis en discussion à cause de l'absence de M. Vauthier, m. s. a., retenu à la Chambre par le projet sur l'université de Gand, exprime également son regret que, en l'année jubilaire, où le désir unanime du parlement est d'avoir une session aussi courte que possible, l'ordre du jour ne puisse être alimenté de façon à éviter les interruptions de séances, p. 472. — M. Volckaert s'informe du sort du projet de loi relatif aux chambres professionnelles médicales; M. Baels, m. i. h. et m. a., déclare que le gouvernement voudrait modifier ce projet, p. 472, 473. — M. Volckaert fait diverses observations afin de demander qu'une entente plus étroite s'établisse entre le gouvernement et le bureau du Sénat en vue d'une organisation régulière des travaux du Sénat et M. le vice-président baron Descamps déclare que l'attention du gouvernement ne manquera pas de se porter sur les observations de M. Volckaert, p. 473. — M. le président déclare que, en tout état de cause, le Sénat ne pourra pas siéger la semaine suivante et l'assemblée décide de laisser au bureau le soin de la convoquer lorsque l'ordre du jour comportera plusieurs objets en état d'être discutés, p. 473.
Au cours de la séance du mardi 11 mars M. le président indique au Sénat les propositions de la commission du travail parlementaire en vue de l'organisation des travaux incombant au Sénat avant les vacances de Pâques : séances supplémentaires ou prolongation éventuelle de séances, budgets à examiner, etc. M. le président demande, au nom de la commission du travail parlementaire et du bureau, que les différents groupes s'entendent notamment pour la discussion des budgets, afin de désigner leurs porte-parole, p. 488. — M. Hubert donne quelques indications au sujet du travail de la commission qui examine le budget de l'industrie et du travail, p. 488.
A la fin de la séance du jeudi 3 avril, M. le président Magnette propose au Sénat de siéger la semaine suivante les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, le matin et l'après-midi, l'ordre du jour étant encore très chargé, p. 728. — M. Simonis appuie la proposition de M. le président qui est admise, p. 728.
Motion d'ordre de M. le baron d'Huart qui, estimant que beaucoup de sénateurs désirent être fixés sur l'organisation des travaux du Sénat pour la semaine en cours et la semaine suivante, estime qu'on leur rendrait service en réglant la question au plus tôt, p. 1172. — M. le président estime qu'il faudrait que le Sénat siège le lendemain jeudi et le surlendemain vendredi matin et après-midi; M. de Brouckere, tout en déclarant qu'il est tout prêt à s'associer à l'effort nécessaire pour que l'assemblée puisse rapidement terminer ses travaux, maintient qu'il serait malaisé de tenir à l'improviste une séance le lendemain, puis propose de décider que le Sénat siégera matin et après-midi à partir du vendredi jusqu'à épuisement de l'ordre du jour, p. 1172. — Cette proposition est admise, p. 1172.
M. le président fait une communication au sujet des objets à discuter pendant les dernières séances avant les vacances d'été; il est fait diverses observations au sujet des heures

Chambres législatives-Sénat : FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR (*suite*)

de séance du Sénat, des séances éventuelles du matin et du point de savoir si l'on procédera à des votes n'importe à quel moment, par MM. de Brouckere, Moyersoen, Arm. Huysmans, le président Magnette, le baron de Dorlodot et François, p. 1225. — Le Sénat décide notamment de prolonger éventuellement la séance du mardi après, afin de terminer l'examen et le vote des projets fiscaux et décide également que l'on pourra voter n'importe à quel moment, p. 1224.

Ordre du jour des dernières séances de la session : M. le président fait des observations et propositions à ce sujet, notamment en ce qui concerne la proposition relative à des modifications à apporter au règlement du Sénat, p. 1275, 1276. — M. Moyersoen fait des observations au sujet de l'examen du projet relatif aux allocations familiales, p. 1276. — MM. Volckaert, Clesse, Dufrane, Van Fleteren et Mousty font diverses observations, notamment en ce qui concerne les propositions de modification au règlement du Sénat, les projets relatifs aux assurances sociales, etc., p. 1275, 1276. — Reprise de la discussion sur l'ordre du jour : M. de Brouckere insiste pour que le projet relatif aux assurances sociales soit examiné avant que le Sénat ne se sépare, le R. P. Rutten s'engage à déposer son rapport sur ce projet dès le lendemain des délibérations de la commission; M. Jauniaux fait des observations au sujet de la présence des membres à la réunion de la commission; M. de Broqueville, m. d. n., insiste également sur l'urgence; M. Van Dieren renouvelle sa demande d'urgence (qui vient d'être rejetée par le Sénat pour une interpellation qu'il a annoncée au début de la séance); MM. Hymans, m. a. ét., le comte de Broqueville, m. d. n., et de Brouckere font diverses observations au sujet de la demande de M. Van Dieren, p. 1279 à 1281. — Observations de MM. Moyersoen, François et De Clercq, p. 1279 à 1281. — Le Sénat décide d'attendre la fin de la discussion des projets urgents inscrits à l'ordre du jour en ce qui concerne l'interpellation de M. Van Dieren, p. 1281. — Pendant cette discussion, M. Hymans, m. a. ét., demande que l'assemblée discute le mercredi suivant le projet approuvant l'accord commercial conclu à Genève, et M. le président déclare qu'il faudra qu'il n'y ait pas d'opposition à l'examen de ce projet sur simple audition du rapport pour que la demande de M. Hymans, m. a. ét., puisse être admise, p. 1280.

Nouvelle discussion, le 8 juillet, au sujet des projets que le Sénat examinera encore, ainsi que des interpellations qui seront examinées avant que le Sénat ne se sépare pour les vacances d'été; M. Janson, m. j., demande si l'on abordera la suite du projet relatif à la propriété commerciale; il est fait des observations à ce sujet et l'ajournement est voté; M. Calonne insiste sur l'urgence du projet relatif à la péréquation du personnel communal; il est fait des observations à ce sujet; le Sénat ajourne toute décision, le rapport n'étant pas déposé; M. Volckaert insiste au nom de M. Vinck pour que celui-ci puisse développer une interpellation qu'il a annoncée; le Sénat rejette la proposition d'ajournement de la discussion du projet sur les allocations familiales, p. 1297, 1298. — V. éventuellement ces différents objets.

FLAMAND : DISTRIBUTION DES DOCUMENTS. — V. **Flamand** : Motion d'ordre de M. Van Dieren relative au retard dans la distribution des documents flamands.

INCIDENTS.

Ann. — Déclaration du gouvernement : Un bref incident se produit entre M. Van Dieren et le vicomte Berryer, ce dernier ayant prié M. Van Dieren de s'exprimer en français afin d'être compris de tous, p. 77. — Observations de MM. Vancoillie, Van Overbergh, le président Magnette, p. 77.

LISTES.

Liste alphabétique des membres du Sénat.

Doc. — N° 1.

Liste des membres du Sénat et de leurs suppléants.

Doc. — N° 2.

OPTION.

Ann. — M. le président annonce que M. Rouvaux, élu sénateur de l'arrondissement de Namur-Philippeville, renonce à ce mandat et opte pour le siège de sénateur qui lui a été conféré par le conseil provincial de Namur, p. 1.

PRÉSENCE DES SÉNATEURS.

Ann. — M. le président donne lecture au Sénat d'une lettre qui lui a été adressée par M. Lekeu et dans laquelle celui-ci exprime le regret de ne pouvoir, pour motifs de santé, assister régulièrement aux réunions de l'assemblée, p. 1.

Chambres législatives-Sénat (*suite*)

PROJETS ET PROPOSITIONS DE LOI.

Tableau des projets et propositions de loi dont le Sénat est saisi.

Doc. — I. Projets dont les rapports sont faits, n° 3. — II. Projets et propositions en commission, n° 3.

QUESTEURS.

Ann. — MM. le baron de Becker-Remy, Vinck, le baron d'Huart, Volckaert et Hicguet sont élus, par acclamations, questeurs du Sénat, p. 18.

QUESTIONS DES SÉNATEURS.

Ann. — Motion d'ordre de M. Van Belle au sujet du retard apporté par le gouvernement dans la réponse à donner aux questions posées par les sénateurs. M. Van Belle rappelle l'article 32 du règlement relatif aux questions et demande qu'il soit respecté, p. 306. — M. le président déclare que le bureau transmettra l'observation de M. Van Belle au ministre intéressé par sa motion, p. 306.

RÈGLEMENT.

Art. 32 relatif aux questions posées aux ministres. — V. Motions d'ordre au nom de M. Van Belle.

Art. 59 : Modification. — Proposition de modification à l'article 59 du règlement (due à l'initiative de M. Van Dieren).

Doc. — Développements et proposition, n° 87.
Rapport fait par M. Volckaert, n° 191. — Rapport fait par M. Declercq sur diverses propositions de modification au règlement du Sénat, n° 191. — Annexe : Articles du règlement du Sénat actuellement en vigueur, n° 191.

Ann. — M. le président donne lecture de cette proposition de modification, p. 418. — La proposition est renvoyée à la commission de revision du règlement.
Composition de la commission de revision du règlement, p. 476.

Distribution des documents. — V. Flamand : Motion d'ordre de M. Van Dieren.

Procédure d'urgence.

Ann. — A l'occasion du dépôt du rapport sur le projet de loi relatif aux droits d'entrée sur les avoines, M. Mullie, rapp., demandant l'urgence pour ce projet, un incident est soulevé par M. Van Fleteren, qui demande que l'on procède réglementairement afin de donner le temps de prendre connaissance du rapport et de se documenter sur la question, p. 853. — Diverses observations sont faites au sujet de la demande d'urgence et M. le président donne lecture des articles 59 et 46 du règlement relatifs à cette question, p. 853 à 855.

SÉNATEURS SUPPLÉANTS.

Vérification complémentaire sur leur éligibilité. — Voyez : Lois électorales.

VACANCES DU SÉNAT.

Vacances du nouvel an.

Ann. — A la proposition de M. le président, le Sénat décide à la fin de la séance du 30 décembre de s'ajourner au mardi 14 janvier, p. 185.

Vacances de Pâques.

Ann. — A la proposition de M. le président, le Sénat décide de terminer le budget des affaires étrangères pendant la séance en cours (16 avril), puis de s'ajourner au 29 du même mois, siégeant alors dès le matin afin de terminer le budget encore en souffrance, p. 914.

V. aussi plus haut : Ajournement du Sénat.

Chambres des professions médicales. — V. Art de guérir.

Chapelier, sénateur suppléant de Verviers.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 476.

Chaudron, sénateur suppléant de Charleroi et de Thuin.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

Chemins de fer.

CATASTROPHE DE NAMUR. — V. Catastrophes et accidents.

Chemins de fer (*suite*)

CONCESSIONS.

Dérogations aux clauses des cahiers des charges. — Projet de loi prorogeant, pour un délai de douze mois, la loi du 24 mai 1882, qui permet au gouvernement d'accorder des dérogations aux clauses des cahiers des charges des concessions de chemins de fer.

V. les nos 263 et 339 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Hicguet, n° 218.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1284 (8 juillet 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des transports.

Dépôt du rapport par M. Hicguet, p. 1325 (9 juillet 1930).

M. Hicguet donne lecture de son rapport, p. 1365.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1365.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 116 voix et une abstention, p. 1399 (10 juillet 1930). — S'est abstenu : M. De Bruyn, p. 1399. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Rachat de la concession Gand-Terneuzen. — Projet de loi autorisant la Société nationale des chemins de fer belges à se substituer à l'Etat pour l'exécution de la convention du rachat du chemin de fer de Gand à la frontière des Pays-Bas dans la direction de Terneuzen.

V. les nos 292 et 351 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Segers, n° 226.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1284 (8 juillet 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des transports.

M. Segers donne lecture du rapport qui conclut à l'adoption du projet, p. 1365.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1365.

Au moment où il va être procédé au vote sur ce projet, M. De Bruyn motive son vote, p. 1398, 1399. — M. Lippens, m. t., demande la parole, p. 1399. — M. le président déclare qu'il consent à accorder la parole au ministre, mais que, à l'avenir, le bureau ne permettra plus aux membres de motiver leur vote dans des conditions telles qu'elles entraînent une réponse, p. 1399. — Observation de M. Dufrane, p. 1399. — M. Lippens, m. t., déclare que, en effet, la section centrale de la Chambre avait émis certains vœux et qu'il a été tenu compte de ces vœux, puis déclare que, ainsi que M. le président vient de le faire remarquer, comme il n'est pas possible de rouvrir la discussion générale, il répondra à M. De Bruyn en dehors de l'enceinte du parlement, p. 1399. — M. De Bruyn demande à prendre encore la parole et M. le président le lui refuse, p. 1399.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 116 voix et une abstention, p. 1399 (10 juillet 1930). — S'est abstenu : M. De Bruyn, p. 1399. — Le projet est soumis à la sanction royale.

INSUFFISANCE DE LA COMPOSITION DE CERTAINS TRAINS.

Ann. — Motion d'ordre de M. Martens, G., qui insiste pour que des mesures soient prises afin que les trains, le mercredi notamment, comportent le nombre de wagons nécessaire au transport des voyageurs et demande qu'un compartiment soit réservé aux membes du parlement, notamment dans le train-bloc n° 211, quittant Roulers à 7 h. 7, p. 69.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER.

Bilan. — Bilan et compte des profits et pertes de la Société nationale des chemins de fer belges au 31 décembre 1929.

Ann. — Transmis par M. le ministre des transports, p. 1093.

Relevé de travaux.

Ann. — Relevé des travaux de premier établissement exécutés par la Société nationale des chemins de fer belges depuis le 1er septembre 1926 des travaux en cours d'exécution et des travaux à entamer en 1929. — Bilan et compte des profits et pertes de la Société nationale au 31 décembre 1928.

Ann. — Transmis par M. le ministre des transports, p. 23.

Chemins de fer vicinaux.

ATTITUDE A L'ÉGARD D'EXPLOITANTS DE LIGNES D'AUTOBUS — V. Interpellations au nom de M. Gravez.

Chemins de fer du Congo. — V. Congo.

Chine. — V. Affaires étrangères.

Chômage (Convention internationale concernant le). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Chômage.

Chômeurs de l'industrie diamantaire. — V. Interpellations au nom de M. Van Berckelaer.

Clajot, sénateur suppléant de Namur et de Dinant-Philippeville.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9.

Clemenceau (Annonce de son décès). — V. Affaires étrangères : France.

Clergé catholique (Traitements du). — V. Traitements : Péréquation.

Clesse, sénateur d'Arlon-Marche-Bastogne et Neufchâteau-Virton.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8. — Prête serment, p. 15.

Projet de loi concernant la protection des monuments et des sites. Discussion des articles. Art. 6 et 7. Observations, p. 62.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 246, 248, 250, 270. — Discours : Estime que les discours qui ont été prononcés n'arrivent qu'à berner les cultivateurs en leur voilant les causes réelles dont souffre l'agriculture et développe son opinion, p. 270, 271. — Observations, p. 283, 291 à 295, 303, 307, 308.

Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 331, 334, 349.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Observations, p. 632, 633.

Projet de loi approuvant les accords conclus à La Haye. Discussion générale. Observations, p. 712.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Signale ce qui s'est produit au sujet de l'adjudication des travaux routiers dans le Luxembourg; termine en priant le ministre d'examiner attentivement la répartition des subsides qu'il accorde aux communes en ce qui concerne les grandes routes de l'Etat ou le réseau vicinal, p. 859.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Discussion générale. Observations, p. 877. — Discours : Commence par déclarer que, s'il était certain que le projet en discussion aura pour résultat de favoriser l'agriculture, il le voterait sans hésitation, mais estime que tel n'est pas le cas et développe les motifs pour lesquels l'augmentation du droit d'entrée sur les avoines n'est pas de nature à empêcher le dumping; termine en déclarant que, pour aider l'agriculture, il faut tenir compte des suggestions faites au parlement par les mandataires socialistes, p. 877. — Observations, p. 879, 880, 882.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 954, 955.

Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Discussion générale. Observations, p. 1079, 1080.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session : Fait diverses observations, notamment en ce qui concerne les propositions de modification au règlement du Sénat et les projets relatifs aux assurances sociales, p. 1275.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Observations, 1294, 1295.

Code civil. — V. Droit civil.

Code pénal. — V. Droit pénal.

Coenen, sénateur suppléant de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Colis postaux. — V. Postes : Union postale universelle.

Colonie. — V. Congo.

Combattants. — V. 1° Armée; 2° Pensions : Combattants et requisitionnés invalides; 3° Guerre.

Combattants (Discussion des projets en leur faveur : Remise). — V. Interpellations au nom de M. Gravez.

Comité de gestion de l'Institut national belge de radio-diffusion. — V. Radiophonie.

Commandant militaire du Palais de la Nation. — Voyez : Armée : Officiers : Position et avancement : Mesure spéciale pour le commandant militaire du Palais de la Nation.

Commerce. — V. Industrie, commerce et travail.

Commissaires de police (Traitements des). — V. Communes : Personnel : Traitements.

Commissions permanentes. — V. Chambres législatives : Sénat.

Communes.

ANNEXION DE TERRITOIRES.

Anvers et Hoboken. — Projet de loi tendant à annexer à la ville d'Anvers des parcelles du territoire de Hoboken. — V. les nos 126 et 190 (sess. 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, n° 195.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 26 juin 1930, p. 1206. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène.
Dépôt du rapport par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, p. 1252 (1er juillet 1930).
Discussion générale : Est entendu M. le baron de Kerchove d'Exaerde, qui rectifie une erreur d'impression qui s'est glissée dans son rapport, p. 1277.
Les articles sont adoptés sans observations, p. 1277.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 83 membres présents, p. 1279 (2 juillet 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Audenarde et Volkegem. — Projet de loi tendant à annexer à la ville d'Audenarde une partie du territoire de Volkegem.
V. les nos 127 et 196 (sess. 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, n° 195.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 27 juin 1930, p. 1206. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène.
Dépôt du rapport par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, p. 1252 (1er juillet 1930).
L'article unique est adopté sans observations, p. 1278.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 83 membres présents, p. 1278 (2 juillet 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Spa et Theux. — Projet de loi tendant à annexer à la commune de Spa une parcelle du territoire de Theux.
V. les nos 125 et 197 (sess. 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, n° 195.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 26 juin 1930, p. 1206. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène.
Dépôt du rapport par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, p. 1252 (1er juillet 1930).
Les articles sont adoptés sans observations, p. 1277.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 83 membres présents, p. 1279 (2 juillet 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Verviers et Hodimont. — Projet de loi tendant à annexer la commune de Hodimont à la ville de Verviers.
V. les nos 124 et 198 (sess. 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, n° 195.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 27 juin 1930, p. 1206. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène.
Dépôt du rapport par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, p. 1252 (1er juillet 1930).
Discussion générale : Sont entendus : MM. Simonis (qui motive son abstention et demande des précisions quant à l'interprétation des dispositions relatives aux traitements de certains agents communaux de Hodimont), de Kerchove d'Exaerde, rapp. (qui répond à M. Simonis), Hymans, m. a. ét. (qui, au nom de M. Baels, m. i. h. et m. a., fait une déclaration relative au statut des fonctionnaires communaux, en ce qui concerne l'interprétation de la loi), p. 1276, 1277.
Les articles sont adoptés sans observations, p. 1277.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix et une abstention, p. 1278 (2 juillet 1930). — S'est abstenu : M. Simonis, p. 1279. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Communes (*suite*)

BOURGMESTRES. — *V.* Interpellations au nom de M. Ohn.

ECHANGE DE TERRITOIRE.

Hal et Lembecq. — Projet de loi portant échange de parcelles de territoire entre les communes de Hal et de Lembecq.
V. les nos 128 et 195 (sess. 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, n° 195.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 26 juin 1930, p. 1206. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène.
Dépôt du rapport par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, p. 1252 (1er juillet 1930).
L'article unique est adopté sans observations, p. 1278.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 83 membres présents, p. 1278 (2 juillet 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Lede et Hofstade. — Projet de loi portant échange de parcelles de territoire entre les communes de Lede et de Hofstade.
V. les nos 129 et 212 (sess. 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, n° 195.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 26 juin 1930, p. 1206. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène.
Dépôt du rapport par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, p. 1252 (1er juillet 1930).
L'article unique est adopté sans observations, p. 1278.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 83 membres présents, p. 1278 (2 juillet 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

ELECTRICITÉ (TARIFS DE PÉAGE). — V. Interpellations au nom de M. Vinck.

FISCALITÉ COMMUNALE. — V. Finances : Fiscalité provinciale et communale.

FONDS DES COMMUNES.

Rapport relatif à la répartition définitive du Fonds des communes pour l'année 1929.

Ann. — Dépôt de ce rapport par M. le ministre des finances, en exécution de l'article 7 de la loi du 19 juillet 1922 instituant le fonds des communes, p. 1244 (1er juillet 1930).

LIMITES SÉPARATIVES.

Jette et Koekelberg. — Projet de loi modifiant les limites séparatives de Jette et de Koekelberg.
V. les nos 130 et 314 (sess. 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, n° 195.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 26 juin 1930, p. 1206. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène.
Dépôt du rapport par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, p. 1252 (1er juillet 1930).
L'article unique est adopté sans observations, p. 1278.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 83 membres présents, p. 1278 (2 juillet 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Knocke et Heyst. — Projet de loi portant modification des limites séparatives de Knocke et Heyst.
V. les nos 288 et 350 (sess. 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, n° 216.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1284 (8 juillet 1930). — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène.
Dépôt du rapport par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, p. 1291 (8 juillet 1930).
L'article unique est adopté sans observations, p. 1365.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 116 voix et une abstention, p. 1399 (10 juillet 1930). — S'est abstenu : M. De Bruyn, p. 1399. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Communes : LIMITES SÉPARATIVES (*suite*)

Schaerbeek et Woluwe-Saint-Lambert. — Projet de loi modifiant les limites séparatives de Schaerbeek et de Woluwe-Saint-Lambert.

V. les nos 131 et 188 (sess. 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, n° 195.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 27 juin 1930, p. 1206. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène.

Dépôt du rapport par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, p. 1252 (1er juillet 1930).

L'article unique est adopté sans observations, p. 1278.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 83 membres présents, p. 1278 (2 juillet 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

LISTES ÉLECTORALES. REVISION : DISPENSE. — Voyez : Lois électorales.

PERSONNEL.

Traitements. — Projet de loi modifiant notamment les lois des 17 août 1920, 18 octobre 1921, 30 janvier 1924, 18 décembre 1924 et 21 décembre 1927 relatives aux traitements des secrétaires communaux, des commissaires de police et de leurs adjoints, des gardes champêtres et généralement de tous les préposés des communes et des administrations subordonnées.

V. les nos 189 et 340 (sess. 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 201.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 8 juillet 1930, p. 1284. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant les vacances d'été, M. Calonne insiste pour que ce projet soit voté avant que le Sénat ne se sépare, ayant entendu que la commission proposait l'ajournement au mois de novembre, p. 1297. — M. le président fait diverses observations à ce sujet, p. 1297. — M. Ligy, membre de la commission chargée de l'examen de ce projet, indique les motifs pour lesquels la commission estime qu'il serait sage de remettre ce projet jusqu'après la rentrée, p. 1297. — M. Calonne répond à M. Ligy et insiste, à nouveau, sur l'urgence du projet, p. 1298. — Observations de MM. Ligy et De Bruyn, p. 1298. — M. le président déclare que le rapport n'étant pas déposé, le Sénat ne peut que prendre acte des observations qui viennent d'être faites, p. 1298.

Motion d'ordre de M. Dufrane, qui annonce que lui et ses amis s'inclinent devant les difficultés que rencontre la commission pour délibérer utilement sur ce projet, mais prie le Sénat de décider qu'il figurera en tête de l'ordre du jour de la rentrée, p. 1313. — Observations de MM. Jaspar, p. m., et le vice-président Lafontaine, p. 1313. — La proposition de M. Dufrane est unanimement admise, p. 1313.

REVISION DES LISTES ÉLECTORALES : DISPENSE. — Voyez : Lois électorales : Listes électorales.

Comptabilité de l'Etat (Modifications aux lois régissant la). — V. Finances : Cour des comptes et comptabilité de l'Etat.

Concession belge à Tientsin. — V. Affaires étrangères : Chine.

Concessions de chemins de fer. — V. Chemins de fer.

Conciliation (Traités de). — V. Affaires étrangères : Droit international public.

Congo.

CHEMINS DE FER.

Garantie du gouvernement. — Projet de loi accordant la garantie de la colonie à des capitaux de la Société des chemins de fer vicinaux du Congo et de la Société des chemins de fer du Kivu.

Doc. — Exposé des motifs, n° 171. — Projet de loi, n° 171.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Jaspar, p. m., m. c., p. 1068 (10 juin 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies, p. 1068.

Congo (*suite*)

CONSEIL COLONIAL.

Ann. — Communication de M. le président au sujet de l'expiration du mandat de M. De Lannoy comme membre du conseil colonial, p. 30. — Le scrutin pour l'élection du candidat est fixé au mardi suivant, p. 30.

M. le président annonce que deux candidatures sont parvenues au bureau : celle de M. De Lannoy, conseiller sortant, et celle de M. A. Wauters, p. 352.

M. De Lannoy est réélu membre du conseil colonial, p. 352.

DÉCRETS.

Projets de décrets déposés sur le bureau pendant trente jours de session, conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi du 18 octobre 1908 sur le gouvernement du Congo belge.

Projet de décret approuvant une convention conclue le 5 mars 1929 entre le Comité spécial du Katanga et MM. Gottschalk et Vander Kerken (cession de 20,000 hectares de terres destinées à l'élevage).

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 23.

Projets de décret :

1° Approuvant une convention conclue, le 1er mai 1929, entre la colonie du Congo belge et la Société anonyme des Huileries du Congo belge;

2° Approuvant la cession, en pleine propriété, par convention du 22 août 1928, à la Compagnie du Kasaï, d'un terrain domanial d'une superficie de 212 hectares 50 ares 90 centiares, sis à Katobwa (district du Kasaï);

3° Approuvant une convention conclue, le 12 avril 1929, entre le Comité spécial du Katanga et la Compagnie d'élevage et d'alimentation du Katanga;

4° Approuvant deux conventions conclues, d'une part, entre le Comité spécial du Katanga et la société congolaise « Saçomintra », le 9 avril 1929, d'autre part, entre la colonie du Congo belge et la société précitée, le 11 mai 1929.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 23.

Projets de décret :

1° Approuvant la convention conclue, le 10 juin 1929, entre la colonie et la Société des chemins de fer vicinaux du Congo;

2° Approuvant une convention conclue, le 6 juillet 1929, entre la colonie du Congo belge et l' « American Congo Cy », ayant pour objet de permettre l'aménagement d'un bloc de terres de 5,026 hectares, situé à Kimpoko, en vue d'utilisation industrielle.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 27.

Projet de décret approuvant la concession, par convention du 30 octobre 1928, aux Pères de la Compagnie de Jésus desservant la mission du Kwango, du droit de faire pâturer leur bétail sur dix milles hectares de terres, le long de la rive gauche du Kasaï.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 30.

Projets de décret ayant pour objet d'autoriser le gouvernement à proroger de deux ans les droits de recherches minières concédés au Congo belge et au Ruanda-Urundi.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 177.

Projet de décret approuvant la convention conclue le 1er mars 1930 entre la colonie et le Comité national du Kivu pour la création de la Société des chemins de fer au Kivu.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 505.

Projets de décret approuvant :

1° Une convention conclue, le 6 décembre 1929, entre le Comité spécial du Katanga et la Compagnie pastorale du Lomami, comportant la concession de 300,000 hectares de terre au Katanga;

2° Une ordonnance-loi prise par le gouverneur du Katanga pour suspendre le droit de rechercher les mines dans le domaine du Comité spécial du Katanga;

3° Divers permis spéciaux de recherches minières délivrés par le représentant du Comité spécial du Katanga;

4° Le renouvellement d'un certain nombre de permis spéciaux de recherches minières par le représentant du Comité spécial du Katanga;

5° L'octroi de permis spéciaux de recherches minières par la Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux Grands-Lacs africains;

6° L'octroi d'une concession minière à la Société commerciale d'Outremer.

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 530.

Congo : DÉCRETS (*suite*)

Projet de décret portant modification des limites du domaine géré par le Comité national du Kivu.

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 729.

Projet de décret approuvant la cession gratuite, par la convention du 8 novembre 1929, aux Pères de la Compagnie de Jésus desservant la mission du Kwango, d'un terrain d'une superficie de 6 hectares 30 ares, situé dans la circonscription urbaine de Bandundu.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 968.

Projet de décret ayant pour objet la cession gratuite, aux Pères de la Compagnie de Jésus desservant la mission du Kwango, d'un terrain rural d'une superficie de 500 hectares, situé à Djuma, dans le district du Kwango.

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 1021.

Projet de décret ayant pour but de préciser les obligations d'ordre médical prévues dans certains contrats comportant des concessions de terres et conclus par la colonie à partir du 1er janvier 1926.

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 1244.

FINANCES.

Budgets

Budget ordinaire pour 1930. — Projet de loi contenant le budget des recettes et des dépenses ordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1930.

Doc. — Exposé des motifs relatif au budget du Congo belge, n° 31. — Exposé des motifs relatif au budget du Ruanda-Urundi, n° 31. — Décrets relatifs à divers droits, n° 31. — Note préliminaire, n° 31. — Projet de loi, n° 31. — Tableau I : Budget des voies et moyens du Congo belge pour 1930, n° 31. — Tableau II : Budget des dépenses ordinaires du Congo belge pour 1930, n° 31. — Tableau III : Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour 1930, n° 31. — Tableau IV : Budget des voies et moyens du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour 1930, n° 31. — Tableau V : Budget des dépenses ordinaires du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour 1930, n° 31. — Tableau VI : Budget des recettes et des dépenses pour ordre du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour 1930, n° 31. — Tableau récapitulatif, n° 31. — Développements des divers tableaux, n° 31.
Rapport fait par M. Leyniers, n° 104. — Questions posées par la commission et réponses du gouvernement, n° 104.
Amendements présentés par le gouvernement, n° 124.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Tschoffen, m. c., p. 72 (18 décembre 1929). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies, p. 72.
Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 510 (13 mars 1930).
V. plus loin la discussion des projets réunis.

Budget extraordinaire pour 1930. — Projet de loi contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi

Doc. — Exposé des motifs du budget du Congo belge, n° 85. — Exposé des motifs du budget extraordinaire du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi, n° 85. — Projet de loi, n° 85. — Tableaux, n° 85. — Développements des tableaux et budget annexe du district urbain de Léopoldville, n° 85. — Annexes : I. Portefeuille de la colonie au 31 décembre 1929; II. Dette publique de la colonie au 31 décembre 1929; III. Portefeuille du Ruanda-Urundi au 31 décembre 1929, n° 85.
Rapport fait par M. Leyniers, n° 113. — Questions posées par la commission et réponses du gouvernement, n° 113.
Amendements présentés par le gouvernement, n° 125.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Jaspar, p. m., p. 394 (19 février 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.
Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 587 (25 mars 1930). — V. plus loin la discussion des projets réunis.

Budget métropolitain. — Budget du ministère des colonies pour l'exercice 1930. (Dépenses métropolitaines.)

Doc. — Projet de loi, n° 5. — XI. Tableaux. Développements et notes justificatives, n° 5-XI.
Amendements proposés par le gouvernement, n° 21. — 2e série, n° 99. — 3e série, n° 116.
Rapport fait par M. Leyniers, n° 103.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 510 (13 mars 1930).
V. plus loin la discussion des projets réunis.

Congo : FINANCES (*suite*)

Projets de loi : 1° contenant le budget des recettes et des dépenses ordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour 1930; 2° contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour 1930; 3° contenant le budget du ministère des colonies pour 1930. (Dépenses métropolitaines.)

Discussion générale de ces trois budgets.

Ann. — Discours de M. Dochen, qui critique la politique économique et agricole du Kivu, rappelle que, bien que le Sénat ait cette fois la priorité pour l'examen des budgets des colonies, la question du Kivu a déjà été examinée à la Chambre à l'occasion d'une interpellation de MM. Mathieu et Soudan, sur cette question; déclare que MM. Mathieu et Soudan n'ont pas eu le désir d'ennuyer le ministre, mais de faire connaître certains faits afin d'y intéresser les Chambres et le pays; que c'est dans ce même désir qu'il revient sur les faits exposés à la Chambre en les commentant, p. 765 à 767. — Discours de S. A. R. le duc de Brabant, qui développe quelques réflexions se rapportant à l'extension qu'il est question de donner à l'école de médecine tropicale belge et parle des mesures prises en sa faveur dans le budget des recettes et des dépenses extraordinaires. Monseigneur le duc de Brabant fait remarquer que, s'il se permet de solliciter l'attention du Sénat sur ce point spécial, c'est qu'il lui semble présenter une importance considérable pour l'avenir de l'œuvre civilisatrice belge en Afrique, p. 767, 768. — Discours de M. Van Dieren qui annonce qu'il va exposer au Sénat une question, à son avis de la plus haute importance, c'est-à-dire celle de l'emploi des langues au Congo belge; annonce que lui et ses amis vont déposer un amendement demandant un crédit pour étudier l'organisation du règlement linguistique au Congo; termine, en souhaitant que le gouvernement et le Sénat admettent l'amendement afin que l'année 1930 ne se termine pas sans que justice soit rendue aux Flamands, au Congo comme en Belgique, p. 768, 769. — Discours de M. Jaspar, p. m., m. c., qui rappelle avoir déjà exposé à la Chambre les vues du ministre des colonies sur les différents problèmes qui s'imposent à son attention et ne veut pas, en conséquence, imposer une seconde fois un long discours; se borne donc à répondre aux diverses observations présentées et à parler : *a*) de la situation commerciale et économique de la colonie; *b*) de la politique indigène et médicale; *c*) du problème scientifique dont Monseigneur le duc de Brabant vient de parler avec une si grande conviction, p. 769 à 773. — Interruptions de MM. Dochen, Van Dieren, p. 769 à 772.

Discussion des articles du budget du ministère des colonies pour 1930. (Dépenses métropolitaines.)

Les articles 10 à 11 sont adoptés sans observations, p. 773.
Article 11*bis* proposé par amendement par M. Van Dieren. M. le président fait remarquer que l'amendement de M. Van Dieren ne peut être examiné immédiatement, la traduction n'étant pas encore parvenue au bureau et exprime le regret que l'on présente ainsi au dernier moment des amendements dont l'examen peut arrêter la discussion d'un budget, p. 773. — M. le président donne lecture de l'amendement de M. Van Dieren, p. 774. — M. Van Dieren demande l'appel nominal sur son amendement; cette demande n'est pas régulièrement appuyée et l'amendement de M. Van Dieren est rejeté par assis et levé, p. 774.
Articles 12 à 19. Successivement adoptés, avec les amendements du gouvernement, p. 773. — V. l'annexe A à la séance du 10 avril, p. 803 à 806.
Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 774.
L'article unique contenant le projet de loi est adopté, p. 775.

Discussion des articles du projet de loi contenant le budget ordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour 1930.

Les articles du budget sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 773. — V. l'annexe B à la séance du 10 avril, p. 806 à 830.
Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, avec un amendement du gouvernement à l'article 13 (Disposition complémentaire), p. 773, 774.

Discussion des articles du budget extraordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour 1930.

Les articles du budget sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 775. — V. l'annexe C à la séance du 10 avril, p. 830 à 833.
Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 775.

Congo : FINANCES. *Discussion des articles du budget extraordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour* 1930 *(suite)*

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 775, 776.

L'ensemble des trois budgets est adopté par 57 voix contre 35 et une abstention, p. 776 (9 avril 1930). — S'est abstenu : M. Van Dieren, p. 776. — Les projets sont transmis à la Chambre des représentants.

Crédits supplémentaires et transfert. — Projet de loi autorisant des régularisations, allouant des crédits supplémentaires aux budgets ordinaires et extraordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1929, et approuvant une ordonnance du gouverneur général réalisant un transfert de crédit au budget extraordinaire du Congo belge pour l'exercice 1929.

Doc. — Exposé des motifs, n° 129. — Projet de loi, n° 129. — Tableaux de répartition des crédits, n° 129. — Note à l'appui des propositions de régularisations et de crédits supplémentaires, n° 129. — Ordonnance du 13 novembre 1929, n° 87/Fin, autorisant le virement d'un crédit au budget extraordinaire de 1929, n° 129.

Amendements présentés par le gouvernement, n° 157.

Rapport fait par M. le comte de Kerchove de Denterghem, n° 158.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Jaspar, p. m., m. c., p. 773 (9 avril 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Pas de discussion générale.

Les articles du tableau sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 1099. — V. l'annexe à la séance du mardi 17 juin, p. 1123 à 1133.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 1100, 1101.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 60 voix contre 37, p. 1102 (12 juin 1930). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Crédits supplémentaires pour 1928. — Projet de loi allouant des crédits supplémentaires aux budgets ordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1928.

V. les n°s 229 (session 1928-1929), 11, 168 et 259 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet de loi transmis par la Chambre des représentants, n° 205. — Tableau de répartition des crédits, n° 205. Rapport fait par M. Dierckx, n° 222.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1284 (8 juillet 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

M. Dierckx, rapp., donne lecture de son rapport, p. 1419. — M. Van Dieren demande la lecture de la traduction flamande du rapport, p. 1419.

Pas de discussion générale.

Les articles des tableaux sont adoptés sans observations, p. 1419. — Voyez l'annexe à la fin de la séance de l'après-midi du 10 juillet 1930, p. 1492 à 1501.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 1419.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 60 voix contre 42 et une abstention, p. 1419 (10 juillet 1930). — S'est abstenu : M. Van Dieren, p. 1420. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Conseil colonial. — V. Congo.

Conseil des mines. — V. Traitement : Péréquation.

Conseillers à la Cour de cassation. — V. Organisation judiciaire : Cour de cassation.

Contingent. — V. Armée.

Coole (Joseph), sénateur de Courtrai-Ypres.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10. — Prête serment, p. 10.

Interpellation de M. Van Berckelaer au sujet des mesures à prendre en vue de venir en aide aux chômeurs de l'industrie diamantaire. Observations, p. 226, 228, 232, 235. — Discours : Traite notamment trois points : 1° l'autonomie du Fonds de crise; 2° la non-culpabilité du ministre; 3° le cas de l'U. D. A. qui était déjà soumis au ministre avant que l'on ne prît une décision au sujet du Fonds de crise, p. 278, 279. — Observations, p. 280.

Coole (Joseph) *(suite)*

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale Discours : Attire l'attention du ministre sur la situation déplorable de l'école moyenne de l'Etat à Courtrai, p. 379-390.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale, p. 537. — Discours : Appuie les observations faites par M. Bossuyt en ce qui concerne la gare de Courtrai, p. 539, 540.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 681. — Discours : Traite notamment la question de l'inspection du travail et déclare que, maintenant que l'on a obtenu une université flamande, les Flamands demandent en Flandre une inspection du travail flamande, p. 682 à 685. — Observations, p. 783, 785.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1296.

Projet de loi relatif au régime de retraite des ouvriers mineurs. Donne lecture de la traduction flamande du rapport, p. 1343. — Discussion générale. Observations, p. 1345, 1346.

Interpelle, avec M. Dewaele, le gouvernement sur l'octroi de secours aux nombreuses victimes du terrible orage qui a ravagé les environs de Thielt, le mardi 1er juillet, et dont la presse prétend que, de mémoire d'homme, une pareille calamité n'a pas frappé la région. Développe son interpellation, p. 1373, 1374.

Cools (Alfred), sénateur provincial d'Anvers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4, 5. — Prête serment, p. 5.

Cools (Georges), sénateur suppléant de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Cornet d'Elzius de Peissant (comte), sénateur suppléant de Tongres-Maeseyck.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8.

Cour.

MARIAGE DE LA PRINCESSE MARIE-JOSÉ.

Ann. — M. le président annonce au Sénat les fiançailles de S. A. R. la Princesse Marie-José avec S. A. R. le Prince Umbert d'Italie, et déclare qu'il a adressé, au nom de l'Assemblée, ses respectueuses félicitations à la Famille royale et exprimé sa vive satisfaction de ce que S. A. R. le Prince Umbert ait échappé à l'odieux attentat dirigé contre lui, p. 22.

M. le président Magnette donne lecture au Sénat du télégramme de félicitations qu'il a adressé, au nom de l'Assemblée, à LL. AA. RR. le Prince et la Princesse de Piémont à l'occasion de Leur mariage, ainsi que du télégramme de remerciements qu'il a reçu de L. L. A. A. R. R., p. 195, 196.

Cour de cassation. — V. Organisation judiciaire.

Cour d'appel de Liége. — V. Organisation judiciaire. — Loi de cadenas : Dérogation.

Cour des Comptes.

Loi organique : Modifications. — V. Finances : cour des Comptes et comptabilité de l'Etat.

Traitement des membres de la Cour des Comptes. — V. Traitements : Péréquation.

Cours de perfectionnement technique, théoriques et pratiques. — V. Enseignement : Enseignement technique.

Cours ménagers pour jeunes filles. — V. Enseignement : Enseignement technique.

Crédits provisoires. — V. Finances.

Création de places dans l'ordre judiciaire. — V. Organisation judiciaire.

Crédits supplémentaires. — V. 1° Congo : Finances : Budgets; 2° Finances : Budgets.

Crokaert, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Projet de loi portant modification de la législation sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Rapport, n° 33.

Crokaert (*suite*)

Proposition de loi modifiant l'article 21 de la loi sur la détention préventive. — Developpements, n° 72. — Proposition de loi : Annexe au n° 72.

Proposition de loi complétant la loi du 14 janvier 1928 sur l'abandon de famille (cosign.), n° 135.

Projet de loi relatif aux listes de jurés pour 1931. — Rapport, n° 153.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 7.

Projet de loi portant modification de la législation sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. — Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 86.

Projet de loi réformant le jury. Discussion générale. Discours : Estime que tout le monde est d'accord pour approuver la proposition de la commission de la justice tendant à disjoindre du projet les dispositions récemment introduites par le gouvernement, notamment celles relatives aux grandes assises ainsi que celle instituant le juge unique à la Cour d'assises, puis développe les motifs pour lesquels il désirerait voir le projet renvoyé encore une fois à la commission et annonce un amendement, p. 199 à 201. — Observations, p. 201. — Art. 8. Propose une modification de forme à l'amendement de MM. Mullie et Beauduin, p. 205. — Fait encore des observations, p. 205. — Art. 10. Discours : Développe l'amendement qu'il a présenté et estime que, seule, la commission pourra faire la toilette des amendements avant le second vote, p. 217. — Art. 25. Attire l'attention du ministre sur une modification qui devrait être apportée au 3e alinéa de l'article 358 du Code d'instruction criminelle dans le cas où la proposition de suppression faite par le gouvernement serait adoptée, p. 221.

Proposition de loi modifiant l'article 21 de la loi sur la détention préventive. — Dépose cette proposition de loi, p. 301.

Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 324, 333. — Discours : Traite la question de l'école militaire, où il voudrait voir établir des cours de philosophie et de sociologie; traite ensuite la question des fortifications, celle des effectifs, parle enfin du musée de l'armée et termine en parlant des pensions et des locaux où siègent les juridictions chargées de statuer sur les demandes de pension, p. 326 à 328.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Discours : Motive brièvement son vote approbatif et termine en souhaitant que la nouvelle université de Gand, née sous le signe de la passion, mais aussi dans un esprit d'abnégation et de concorde, puisse arriver à n'être qu'une œuvre d'épanouissement et de rajeunissement national, p. 665, 666.

Budget de la justice pour 1930. Discussion générale. Discours : Parle de l'harmonisation des lois sociales, question qui semble se rattacher plutôt au département de l'industrie et du travail, mais qui trouve cependant sa place dans le budget de la justice; parle ensuite de la compétence des tribunaux et demande s'il ne serait pas possible de rattacher les prud'hommes à la justice générale, l'intérêt d'une bonne justice étant de supprimer les juridictions spéciales; demande en terminant que l'on nomme quelques bons expéditionnaires dans les juridictions civiles et dans les tribunaux de commerce, afin que l'on puisse mener les procédures avec plus de rapidité, p. 971 à 973.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 2 : art 1762*ter*, § 3. Discours : Propose un texte dont il donne lecture et qu'il motive, p. 1044. — Observations au sujet de son amendement, p. 1045.

Projet de loi relatif à la liste des jurés pour 1931. Dépose le rapport sur ce projet de loi, demande l'urgence et, l'urgence étant admise, donne lecture de son rapport, p. 1049.

Croquet, sénateur de Charleroi et Thuin.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5. — Prête serment, p. 6.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 695.

Projets fiscaux. Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 24. Attire l'attention sur une anomalie existant dans la loi en discussion, celle-ci établissant un régime différent entre les sociétés par actions et les autres sociétés commerciales ou civiles ayant la personnalité juridique; propose un amendement à l'effet de combler la défectuosité qu'il vient d'indiquer, p. 1224, 1225. — En présence de la déclaration du ministre, retire son amendement, p. 1225.

Projet de loi relatif aux allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1289, 1292, 1295, 1296, 1303 à 1305, 1312. — Discours : Développe les motifs pour lesquels, tout en étant partisan des allocations familiales, il ne peut approuver le projet, p. 1311. — Observations au sujet de la fixation de la discussion des articles, p. 1312. — Discussion des articles. Art. 8. Observations au sujet du rôle des caisses de compensation, p. 1324, 1325.

Cuelenaere, sénateur de Gand-Eecloo.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 8.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande la réduction des tarifs de chemin de fer, afin de diminuer les effets de la crise du lin, puis demande l'aménagement de la gare de Maldeghem, p. 563.

Budget des finances et budget de la dette publique pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande une réglementation plus facile du trafic par les bureaux de douane de la frontière néerlandaise, traite ensuite une question qui concerne plutôt le cadastre, p. 621, 622.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Tout en félicitant le ministre pour les travaux qui ont été exécutés, fait quelques observations d'ordre local, en faveur de son arrondissement, notamment en ce qui concerne la commune de Maldeghem, celle de Balgerhoeke et le canal de Schipdonck, p. 893.

Projet de loi approuvant la convention commerciale en vue d'une action économique concertée. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1420.

Culte.

TRAITEMENTS DU CLERGÉ CATHOLIQUE. — V. Traitements : Péréquation.

D

Damas, sénateur de Liége.

Doc. — Projet de loi prorogeant et modifiant certaines dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer. Amendements à l'article 4, n° 28.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3. — Prête serment, p. 4.

Projet de loi relatif aux baux à loyer. Discussion générale. Discours : Défend l'amendement qu'il a présenté à l'article 4 en faveur des vieillards, des ouvriers mineurs soumis aux lois de 1924 et exprime le vœu que cet amendement soit admis, p. 111. — Art. 4. Demande l'appel nominal sur l'amendement qu'il a présenté, p. 151.

Catastrophe minière de Marcinelle : Remercie, au nom des ouvriers mineurs, MM. le président et Jaspar, p. m., des paroles de condoléances et de sympathie qu'ils viennent de prononcer et demande que des mesures soient prises en vue de venir en aide aux familles des victimes et de prévenir le retour de pareilles catastrophes, p. 476.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire à accorder aux bénéficiaires de la pension de vieillesse. Discussion générale. Discours : Revient sur la question des dégâts causés par les émanations délétères des fours des usines Valentin Coq, à Hollogne-aux-Pierres; parle ensuite de la question des habitations à bon marché, de la lenteur mise à la liquidation des primes et termine en demandant des mesures pour prévenir les catastrophes dues aux coups de grisou dans les mines, p. 688 à 690. — Discussion des articles du budget. Art. 38*bis* qu'il propose. Défend son amendement qui tend à accorder une allocation supplémentaire aux ouvriers mineurs, p. 792, 793. — Fait encore des observations, p. 793, 794. — Fait encore diverses observations pour défendre son amendement et demande qu'il soit soumis à l'appel nominal, p. 793, 794.

Projet de loi relatif aux officiers de l'aéronautique et modifiant les lois sur les pensions militaires. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1082.

Projets fiscaux. Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 5. Amendement de la commission rétablissant la taxe dans les hôtels et restaurants. Observations, p. 1261.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion des articles. Art. 20. A la suite des observations de M. Heyman, m. i. t. p. s., déclare retirer un amendement qu'il avait présenté, p. 1330.

Projet de loi relatif au régime de retraite des ouvriers mineurs. Discussion générale. Discours : Développe devant le Sénat la déception causée aux ouvriers mineurs par le projet soumis à ses délibérations, et termine en priant le ministre et l'assemblée de faire droit à leurs justes revendications, p. 1343 à 1345. — Observations, p. 1345. — Fait encore diverses observations en réponse au discours de M. Heyman, m. i. t. p. s., p. 1346, 1347. — Observations, p. 1347. — Discussion des articles. Art. 34. Demande une explication au sujet de l'application, en ce qui concerne les anciens ouvriers mineurs devenus fonctionnaires de syndicats, p. 1355.

Danhier, sénateur provincial du Hainaut.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 6.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion

Danhier (*suite*)

générale. Discours : Défend l'amendement qu'il a présenté, avec certains de ses amis et ayant pour but d'augmenter le taux de la pension des vieux mineurs, p. 702, 703.

Catastrophe minière d'Elouges : S'associe, au nom du groupe socialiste, aux paroles de condoléance qui viennent d'être prononcées par le président et réclame des mesures pour assurer une situation meilleure aux vieux mineurs, p. 737, 738.

Projet de loi relatif au régime de retraite des ouvriers mineurs. Par motion d'ordre, fait une rectification à un compte rendu de presse, cité par M. Heyman, m. i. t. p. s., au cours de la discussion de ce projet (le compte rendu annonçait que M. Danhier avait déclaré, au cours d'un meeting à Jemappes, que le gouvernement ne voulait rien faire pour les ouvriers mineurs), p. 1391.

Dardenne, sénateur suppléant de Namur et de Dinant-Philippeville.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9.

Davignon (vicomte), sénateur suppléant de Verviers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3.

de Becker Remy (baron), sénateur provincial du Brabant, questeur du Sénat.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 7. Elu, par acclamations, questeur du Sénat, p. 18.

De Brabandere, sénateur suppléant de Courtrai et d'Ypres.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 476.

de Broqueville (comte), sénateur coopté, ministre de la défense nationale, dont la démission, donnée le 25 novembre 1929, n'est pas acceptée.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15, 17. — Prête serment, p. 17.

Projet de loi concernant la protection des monuments et des sites. Discussion des articles. Art. 6 et 7. Observations, p. 65.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar, p. m. Discussion. Discours : Réfute le discours de M. Lafontaine, lequel vient de dire que le gouvernement en fonctions constituait en quelque sorte un habit d'Arlequin; fait remarquer que le gouvernement s'est trouvé unanimement d'accord pour signer le projet d'ordre linguistique et ajoute, en son nom personnel, que si en temps de paix le parti socialiste voulait se montrer aussi clairvoyant et aussi patriote qu'il l'a été pendant la guerre, la question linguistique serait aisément résolue à la satisfaction de tous les bons Belges; termine en faisant notamment appel à l'homme éminent qu'est M. Vandervelde, p. 95.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 130.

Interpellation de M. Van Berckelaer relative au chômage dans l'industrie diamantaire. Observations, p. 280.

Projet de loi abrogeant la loi du 17 juin 1923 concernant le recrutement des officiers du corps de l'aéronautique et apportant des modifications à la loi du 15 septembre 1924 sur la position et l'avancement des officiers, ainsi qu'aux lois coordonnées sur les pensions militaires. — Dépose ce projet de loi, p. 301. — Discussion générale : Discours : Fait remarquer que l'objet et le mécanisme du projet ont été longuement exposés dans le rapport de M. Pierlot, puis cite deux passages de ce rapport afin de bien préciser la portée et l'interprétation du projet en discussion, se rallie aux amendements de la commission, propose un sous-amendement et combat les amendements de M. Demets, p. 1067, 1068. — M. Calonne ayant demandé si le ministre accepterait de disjoindre une partie du projet, déclare qu'il n'accepte pas la disjonction, estimant que la seconde partie du projet est aussi nécessaire que la première, p. 1068. — Discours : Répond au discours de M. Calonne et justifie à nouveau le projet, p. 1070, 1071. — Répond sommairement aux observations de MM. Demets et Volckaert, p. 1072, 1073. — Discussion des articles. Art. 1er, litt. *D*. : à la suite d'observations de M. Calonne, déclare qu'il n'y a pas de favoritisme, p. 1074. — Art. 2, litt. *B*. Déclare se rallier à la suppression du dernier alinéa, qui est proposée par la commission, p. 1074. — Litt. *C*. M. Demets ayant déclaré qu'il retirait volontiers son amendement si le ministre lui promettait d'examiner les cas d'injustice, déclare qu'il déférera au désir de M. Demets dans la mesure du possible; déclare encore que, en ce qui concerne l'amendement du gouvernement, il s'est mis d'accord avec la commission, p. 1075.

Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 319, 320, 322 à 324, 326 à 328, 330 à 333. — Discours : Répond aux observations présentées; donne notamment connaissance au Sénat d'un tableau qui indique les dépenses qui ont passé du budget extraordinaire au budget ordinaire et démontre que l'accroissement des dépenses n'a pas été énorme, p. 335 à 345. — Reprend et termine son discours, p. 347 à 351. — Répond aux dernières observations présentées, p. 353, 354. — Discussion des articles. Art. 10. Indique les motifs pour lesquels le gouvernement ne peut accepter l'amendement de M. Volckaert tendant à augmenter la solde des soldats, p. 354, 355.

Projet de loi relatifs à la radio-diffusion. Discussion des articles du projet de loi relatif à la fondation de l'institut national belge de la radio-diffusion. Art. 1er. Discussion de l'amendement présenté par M. Van Dieren. Observations, p. 513.

Projet de loi dispensant les administrations communales de reviser les listes électorales en 1930. Discussion des articles. Art. 1er proposé par la commission. S'abstient au vote sur cet article, p. 1056.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Insiste pour que ce projet soit examiné avant les vacances, p. 1280.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session : Insiste sur l'urgence du projet relatif aux assurances sociales, p. 1280. — Fait des observations au sujet de la demande d'urgence introduite par M. Van Dieren pour l'interpellation qu'il présente, p. 1280.

Interpellation de M. Gravez au sujet de l'ajournement des projets en faveur des victimes de la guerre. Observations, p. 1321.

Projet de loi portant augmentation de certaines pensions et allocations prévues aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Discussion générale. Observations, p. 1394, 1396.

de Broqueville (comte) (*suite*)

de Brouchoven de Bergeyck (comte), sénateur de Termonde et Saint-Nicolas.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 8.

Commissions permanentes : Observations au sujet de leur réunion, p. 25.

Projet de loi relatif aux baux à loyers. — Discussion générale. Discours : Motive son vote négatif sur l'ensemble du projet en discussion, p. 106.

Budget des dotations pour 1930, texte amendé par la Chambre des représentants. Discussion des articles. Art. 2. S'abstient au vote sur un amendement de MM. Eylenbosch et consorts, p. 183.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 293.

Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 334, 335.

Projet de loi ouvrant un nouveau crédit pour secourir les victimes des inondations de novembre 1928. Discussion générale. Discours : Pose certaines questions au gouvernement en ce qui concerne le crédit demandé par le projet en discussion, ainsi que sur le point de savoir si d'autres crédits ne devront pas être encore demandés pour les travaux en cours d'exécution, p. 426, 427. — Observations, p. 427, 428. — Renouvelle ses observations en ce qui concerne les crédits, p. 429.

Projet de loi subordonnant le transit, l'importation et l'exportation des œufs à un marquage. Discussion générale. Observations, p. 431.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Traite la question des réductions de tarif consenties aux familles nombreuses et celle des dix millions alloués pour indemnisation à la Société nationale; traite ensuite la question de l'aéronautique, puis parle du passage d'eau de Sainte-Anne, p. 537, 538. — Observations, p. 546.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Discours : Développe brièvement les motifs pour lesquels il se rallie au projet, p. 634.

de Brouckere, sénateur coopté.

Doc. — Projet de loi approuvant le traité de commerce conclu à Berne, le 26 août 1929, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Suisse. — Rapport, n° 102.

Proposition de loi organique de l'enseignement technique ayant pour objet : 1° l'organisation et la réglementation de l'enseignement technique existant; 2° la fréquentation obligatoire de cours de perfectionnement technique, théoriques et pratiques, pour tous les jeunes gens et jeunes filles âgés de quatorze ans au moins et occupé dans l'industrie et le commerce; 3° la fréquentation obligatoire de cours de perfectionnement professionnel pour jeunes gens occupés dans l'agriculture; 4° la formation ménagère obligatoire pour toutes jeunes filles de plus de 14 ans (cosign.). Annexe au n° 115.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15, 17. — Prête serment, p. 17.

Projet de loi relatif à la conservation des monuments et des sites. Discussion générale. Observations, p. 47, 52, 53. — Discussion des articles. Art. 6 et 7. Observations, p. 65. — Discours : Défend l'amendement de M. Vinck et prie le Sénat de le voter, p. 67.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 160.

de Brouckere (*suite*)

Projet de loi réformant le jury. Discussion des articles. Art. 7. Développe les motifs pour lesquels il aurait grand'peine à se rallier au texte que vient de présenter M. Van Overbergh au sujet de l'admission des femmes au jury, se ralliant plutôt aux observations qui viennent d'être faites par M. Lafontaine, p. 204. — Observations, p. 204. — Appuie les propositions de M. Van Fleteren, tendant à ce que l'article soit réservé, p. 205. — Reprise de la discussion de l'article 7. Observations, p. 214, 215. — Observations au sujet des textes en présence, p. 215. — Fait remarquer que le projet du gouvernement comme celui de la commission, admettant que les femmes pourront faire partie du jury, il y a lieu de voter sur l'amendement leur permettant de se faire récuser, p. 216, 217. — Art. 10. Déclare que son groupe estime qu'il faut rechercher des capacitaires appartenant à toutes les classes de la société et indique certains moyens pour résoudre cette question, p. 218.

Interpellation de M. Van Berckelaer relative au chômage dans l'industrie diamantaire. Fait remarquer, à l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, que cette question qui paraissait au début n'offrir qu'un intérêt local, limité à l'industrie diamantaire, a acquis, à la suite des déclarations du ministre, une importance extrême, p. 237. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 237, 238.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 250, 270.

Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 337.

Projets de loi relatifs à la radio-diffusion. Discussion générale. Fait remarquer la gravité de la situation que pourrait amener la question des parasites, p. 512. — Discussion des articles du projet de loi relatif à la fondation de l'institut national belge de radio-diffusion. Art. 1er. Discussion de l'amendement présenté par M. Van Dieren, p. 513. — Art. 3. Demande s'il ne serait pas bon que les concessionnaires fussent soumis aux mêmes conditions que l'Institut national en ce qui concerne la publicité, p. 514. — Fait encore des observations à ce sujet, p. 514. — Art. 11. Discours : Fait certaines réserves sur le fonctionnement des sociétés avec les ressources de l'Etat, ce qui rendrait éventuellement illusoire le contrôle du parlement, p. 516. — Observations, p. 516.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 552.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Discours : Expose, en son nom personnel, ses motifs d'abstention, estime que la suppression de l'université française de Gand va à l'encontre de la réconciliation et que le projet n'amène pas une détente, p. 612 à 615. — Observations, p. 615, 620, 636, 637, 640. — Fait des observations tant au sujet des méthodes de travail du Sénat qu'au sujet de la suite de la discussion, p. 664. — Discussion des articles. Art. 2. S'abstient au vote sur l'amendement de MM. Digneffe et consorts, p. 693. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 695.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 680, 681. — Reprise de la discussion générale du budget et discussion générale du projet de loi relatif à l'allocation complémentaire à accorder aux bénéficiaires de la pension de vieillesse. Observations, p. 698, 699. — Discussion des articles du budget. Observations au sujet des motifs d'abstention invoqués par M. Rutten sur l'amendement article 37*bis* présenté par M. Damas, p. 795. — Art. 111. Observations, p. 798, 799.

Projet de loi approuvant les accords conclus à La Haye. Discussion générale. Observations, p. 712, 714, 715. — Discours : Développe les motifs pour lesquels c'est avec joie et avec enthousiasme que, par son vote approbatif, il se joindra à tous ceux qui veulent préparer par les accords en discussion un meilleur avenir, p. 719 à 721.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. M. Mullie demandant l'urgence pour ce du projet, fait quelques objections, notamment au sujet du fond du projet, puis déclare être d'accord avec le président qui projet, fait quelques objections, notamment au sujet du fond propose de remettre au lendemain la décision sur la question d'urgence, p. 800, 801. — Combat une nouvelle demande d'urgence introduite par M. Mullie, p. 853 à 855. — Observations, p. 854. — Suggère de joindre la discussion de ce projet à celle du budget des affaires étrangères, ces deux objets étant connexes, p. 855. — Discussion générale. Discours : Commence par remercier la majorité du Sénat de lui avoir donné, ainsi qu'à ses amis, le temps de la réflexion et remercie le ministre de leur avoir remis le rapport de la commission spéciale; estime que le renom de la Belgique est engagé dans le projet en discussion, puis développe les motifs pour lesquels il combat le protectionnisme dans un petit pays comme la Belgique; demande que l'on entame des négociations avec les pays dont on a à se plaindre et que l'on ne compromette pas la situation conquise à Genève par la Belgique, p. 872, 873. — Observations, p. 880 à 882.

de Brouckere (*suite*)

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 844, 845, 866, 867, 892, 904, 905.

Budget des affaires étrangères pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 907. — Discours : Traite brièvement la question du problème hollando-belge, puis répond au discours de r. p. Rutten en ce qui concerne la Russie, estime notamment que, si l'on persiste à refuser de renouer des relations avec la Russie, c'est parce que la situation existante permet de continuer des relations interlopes qui font gagner beaucoup d'argent; traite ensuite le problème des passeports, puis fait remarquer que l'une des principales activités que la Belgique doit prévoir en matière de politique étrangère sera de conclure, peut-être d'après des méthodes tout à fait nouvelles, des traités de commerce; termine en parlant du problème de la paix et du désarmement, p. 908 à 911. — Observations sur le point de savoir si la discussion sera continuée et si les votes seront remis, p. 918.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 951, 955.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion générale. Observations, p. 1013.

Projets fiscaux. Discussion générale. Obervations, p. 1155 à 1157, 1164, 1165, 1173. — Discours : Commence par élever des doutes sur le point de savoir si le système suivi par le parlement pour l'examen de ces projets a été bon; estime que les formules admises au dernier moment, dans un but de conciliation, amènent de nombreuses erreurs; parle ensuite de la question des dégrèvements, critique les projets, estime que, pour qu'un système d'impôts puisse servir de base à la vie fiscale d'un pays, il doit être simple et souple, qu'il doit répondre dans toute la mesure du possible à un idéal de justice et commente notamment les observations de MM. Moyersoen et Pussemier, p. 1181 à 1187. — Observations, p. 1191, 1193, 1194, 1198 à 1202. — Discours : S'excuse de prendre à nouveau la parole, mais se voit obligé de répondre, quelques-uns des chiffres qu'il avait cités ayant été contestés, p. 1202, 1203. — Observations, p. 1204, 1205.

Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Observations au sujet de la procédure à suivre pour les votes, p. 1209. — Art. 17. Fait des observations au sujet de la question posée par M. Mousty concernant la différence entre les caisses d'épargne privées et la Caisse d'épargne de l'Etat, p. 1215. — M. le vicomte Berryer posant une question au sujet de l'impôt sur les coupons, prononce un discours à cette occasion et traite également la question de l'impôt sur les dépôts aux caisses d'épargne, question qui a été soulevée par M. Mullie, p. 1216, 1217. — Fait encore des observations, p. 1216. — Art. 19. Discussion sur l'amendement de MM. François et consorts au sujet du minimum exonéré. Discours, p. 1220 à 1224. — Observations, p. 1222 à 1224. — Art. 26. Discours : Rectifie des erreurs relatives au calcul de la taxe professionnelle, p. 1227 à 1229. — Art. 29. Amendement de M. François. Discussion. Discours, p. 1231 à 1233. — Art. 30. Discussion sur l'ensemble des amendements de MM. François et consorts. Discours, p. 1234. — Art. 31 Discours : Critique l'impôt indiciaire, p. 1236. — Observations, p. 1236, 1237. — Déclare que les explications de M. Moyersoen lui ont donné pleine satisfaction et fait encore diverses observations, p. 1237.

Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 5. Amendement de la commission rétablissant la taxe dans les hôtels et restaurants. Observations, p. 1261, 1262.

Fixation de l'ordre du jour : M. le président estimant qu'il y a lieu de siéger le lendemain jeudi et le surlendemain vendredi matin et après-midi, tout en déclarant qu'il est prêt à s'associer à l'effort nécessaire pour que l'assemblée puisse rapidement terminer ses travaux, estime qu'il serait malaisé de tenir à l'improviste une séance le lendemain matin, puis propose de décider que le Sénat siégera matin et après-midi à partir du vendredi jusqu'à épuisement de l'ordre du jour, p. 1172.

Projet de loi approuvant la convention internationale concernant les statistiques économiques. Discussion générale. Observations, p. 1190. — Fait des observations au sujet de la proposition d'ajournement et de son acceptation par le gouvernement, p. 1190, 1191.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant les vacances d'été : Observations au sujet des heures de séances du Sénat, des séances éventuelles du matin et du point de savoir si l'on procédera à des votes n'importe à quel moment, p. 1225.

Interpellation de MM. Coole et De Waele au sujet de l'ouragan qui a ravagé la région de Thielt. Observations au sujet de l'urgence, p. 1274.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session : Insiste pour que le projet relatif aux assurances sociales soit examiné avant que le Sénat ne se sépare, p. 1279. — Fait des observations au sujet de l'urgence demandée par M. Van Dieren pour l'interpellation qu'il annonce, p. 1281.

De Bruyn, sénateur coopté.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15, 17. — Prête serment, p. 17.

Projet de loi augmentant de 10 p. c. les pensions de retraite à charge du Trésor public et les pensions à charge des caisses de prévoyance. Discussion générale. Discours : Parle notamment, à cette occasion, de la nécessité de se préoccuper de la situation malheureuse du petit personnel de l'Etat, p. 131, 132.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Discours : S'associe aux observations présentées par M. De Nauw en ce qui concerne l'industrie allumettière, puis défend les intérêts du personnel de l'Etat, p. 172.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Discours : Commence par demander que l'on vienne en aide aux cultivateurs en remboursant partiellement ou totalement les impôts fonciers pour l'année précédente; défend ensuite la culture du tabac et traite la question de la pollution des eaux de la Dendre; termine en protestant parce que la péréquation n'a pas encore été payée aux ouvriers du Jardin botanique, p. 295, 296. — Observations, p. 298.

Interpelle, avec M. Toch, le ministre de l'intérieur et de l'hygiène au sujet de la non-approbation, par arrêté royal du 3 janvier 1930, de la décision du conseil provincial de la Flandre orientale, en date du 6 décembre 1929, par laquelle il était accordé au personnel de l'administration provinciale une augmentation de traitement de 25 p. c. au lieu de l'augmentation de 10 p. c. accordée en vertu d'une décision du conseil provincial en date du 2 août 1929. Développe son interpellation, p. 421, 422.

Projet de loi ouvrant un nouveau crédit pour secourir les victimes des inondations de novembre 1928. Discussion générale. Discours : Se fait notamment l'interprète des réclamations au sujet de la lenteur des travaux et l'insuffisance des indemnités, puis demande si la répartition des secours est contrôlée, p. 427, 428.

Projets de loi relatifs à la radio-diffusion. Discussion générale. Discours : Motive brièvement les amendements qu'il a présentés : 1° à l'article 4, § 3, portant une dispense pour les invalides de guerre; 2° relatif à la taxe sur les postes à galène, p. 503.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer qu'il aurait voulu présenter quelques observations au sujet du budget des postes et télégraphes, mais que, ce budget ayant été voté, il se réserve de présenter ses observations lors d'un prochain débat relatif à ce département; parle ensuite du budget de la marine, de la gestion des chemins de fer, du personnel, des pensionnés, des veuves et orphelins, ainsi que des congés des ouvriers, p. 541 à 543.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Observations, p. 664. — Discours : Commence par estimer que la lutte pour la flamandisation est une lutte sociale et ne peut être séparée de la lutte de la classe ouvrière pour son émancipation; que Gand a toujours été la forteresse du transquillonisme; déclare ensuite notamment que les Flamands ont senti ce que c'est qu'être opprimés et ne veulent pas faire aux autres ce qu'on leur a fait; assure que la flamandisation n'aura pas comme conséquence de faire disparaître le français en Flandre et termine en conjurant ses amis politiques de voter le projet, p. 667, 668.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'octroi de l'allocation complémentaire aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur différentes questions concernant les pensions de vieillesse, puis parle de la retenue de la taxe professionnelle par les patrons et des primes pour habitations à bon marché, p. 690.

Projet de loi créant la régie des télégraphes et des téléphones. Discussion générale. Discours : Déclare que le nouveau projet présenté par M. Lippens, m. t., donne, dans ses grandes lignes, satisfaction à son groupe, sans toutefois réaliser la régie conforme à leur conception, mais déclare qu'il ne fera que des observations de détail qu'il formulera au cours de la discussion des articles, p. 1136. — Discussion des articles. Art. 6. Pose une question au ministre au sujet de la manière dont sera calculée la part de la dette belge investie dans les télégraphes et téléphones et à qui ira le bénéfice, p. 1137. — Art. 9. Pose une question relative à la désignation des conseillers, p. 1137, 1138. — Art. 19. Défend son amendement, qui a pour but de rendre l'adjudication obligatoire pour les marchés dépassant un million, p. 1140. — Déclare, en présence des explications du ministre, retirer son amendement, p. 1140. — Art. 21. Défend ses amendements, p. 1141. — Déclare, sous le bénéfice de la déclaration faite par le ministre, renoncer à son second amendement, p. 1141. — Art. 22. Motive la disposition additionnelle qu'il propose, p. 1141. — En présence des déclarations du ministre, retire son amendement, p. 1141.

Projet de loi modifiant l'article 9 de la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques en vue d'instituer une candidature en sciences préparatoire à la médecine vétérinaire.

De Bruyn (*suite*).

L'urgence étant déclarée, et M. le comte de la Barre d'Erquelinnes ayant donné lecture de son rapport, fait remarquer que, certains sénateurs ne connaissant pas le français, n'auront pu comprendre la lecture du rapport faite en français, p. 1146.

Projet de loi portant de 10 à 16 p. c. la subvention établie par l'article 1er de la loi du 31 décembre 1929 en faveur des titulaires de pensions à charge du trésor public et des caisses de prévoyance. Demande que le rapporteur donne immédiatement lecture de son rapport et que l'on passe à la discussion du projet, p. 1152. — Discussion générale. Discours : Demande pourquoi le gouvernement ne dépose pas un projet définitif en ce qui concerne les pensions des agents de l'Etat et parle de l'organisation générale des pensions, p. 1152. — Observation, p. 1152. — Discussion de l'article unique. Discours. Motive et défend son amendement, p. 1152. — Fait encore diverses observations, p. 1152.

Projets fiscaux : Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 19. Discussion au sujet de l'amendement qu'il présente avec MM. François et consorts, relativement au minimum exonéré. Discours : Défend son amendement, p. 1219, 1220. — Art. 30. Discussion sur l'ensemble des amendements de MM. François et consorts. Observations, p. 1235.

Projet concernant les douanes et accises. Discussion des articles. Art. 5. Discours : Défend l'industrie allumettière et demande la suppression du droit d'accise, p. 1251. — Observations, p. 1252.

Projet concernant les douanes et accises. Discussion des articles. Art. 5. Observations, p. 1223.

Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 23*bis*, qu'il propose, tendant à supprimer le timbre de dimension sur les permis de pêche. Défend son amendement, p. 1269.

Interpellation de M. Gravez au sujet de l'ajournement des projets en faveur des victimes de la guerre. Observations, p. 1321.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion des articles. Art. 20. Demande que, dans un but d'extension, on revise les arrêtés ministériels relatifs à l'octroi d'allocations familiales aux agents des services publics, p. 1330.

Projet de loi autorisant la Société nationale des chemins de fer belges à se substituer à l'Etat pour l'exécution de la convention du rachat de la concession du chemin de fer de Gand à la frontière des Pays-Bas dans la direction de Terneuzen. Au moment où il va être procédé au vote sur ce projet, motive son vote, p. 1398, 1399. — Demande à prendre la parole, p. 1399. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1399.

Projet de loi portant réduction temporaire du droit d'accise sur les sucres. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1399.

Projet de loi relatif à la rétribution des membres de la Cour des comptes. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1399.

Projet de loi portant modification des limites séparatives de Knocke et Heyst. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1399.

Projet de loi prescrivant de se référer à l'exercice fiscal 1929 pour l'application aux miliciens de la levée de 1931, des articles 10, 11 et 12 de la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1399.

Projet de loi prorogeant, pour un délai d'un an, la loi qui permet au gouvernement d'accorder des dérogations aux clauses des cahiers des charges des concessions de chemins de fer. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1399.

Projet de loi portant revision des lois d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Discussion des articles. Art. 2. Suggère, à l'occasion de cet article, une modification qu'il voudrait que le gouvernement apportât au statut régissant la pension des agents de l'Etat et, par voie de conséquence, la pension de tous les agents des services publics, p. 1404.

Décès de membres du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat.

Décès prématuré. — V. Assurances sociales : *a*) Vieillesse et décès prématuré; *b*) Employés;

De Ceuninck, sénateur suppléant de Furnes-Dixmude-Ostende.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10.

De Clercq (Joseph), sénateur d'Audenarde et Alost.

Doc. — Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour 1930. Rapport, n° 56.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour 1930. Rapport, n° 57.

Projet de loi modifiant certaines dispositions des lois d'organisation judiciaire. Rapport, n° 166.

De Clercq (Joseph) (*suite*)

Projet de loi relatif à la rétribution des membres de l'ordre judiciaire, du conseil des mines, des députations permanentes des conseils provinciaux, du clergé catholique et du corps enseignant des écoles primaires et gardiennes ainsi que du personnel de l'enseignement supérieur. Rapport, n° 167.
Règlement du Sénat : Propositions de modification. Rapport, n° 191.
Projet de loi relatif à la prorogation des mandats des magistrats consulaires. Rapport, n° 202.
Demandes de naturalisation. Rapport, n° 204.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 8.
Election des sénateurs provinciaux de la Flandre occidentale. Discussion au sujet du cas de M. Lammertyn. Observations, p. 11, 12.
Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 80, 81.
Projet de loi relatif aux baux à loyers. Discussion générale. Observations, p. 102. — Discussion des articles. Art. 1er. Discussion. Observations, p. 114, 115. — Art. 2, § 2. Défend l'amendement de la commission, p. 118. — Fait encore diverses observations, p. 118. — Art. 4. Observations, p. 121. — Art. 5*bis* et 5*ter*. Observations, p. 124. — Demande à ce moment que, pendant les années 1930 et 1931, l'on donne l'autorisation de l'homologation de n'importe quel bail, p. 124.
Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 162, 173, 175.
Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour 1930. Dépose le rapport sur ce budget, p. 201.
Projet de loi réformant le jury. Discussion générale. Observations, p. 202. — Discussion des articles. Art. 25. Observations, p. 220.
Budget des non-valeurs et des remboursements pour 1930. Dépose le rapport sur ce budget, p. 201. — Discussion générale. Discours : Réfute le discours de M. A. Huysmans, estimant qu'il a perdu de vue, en ce qui concerne ces communes, plusieurs points, notamment en ce qui concerne le produit des impôts cédulaires, p. 240, 241.
Distribution des documents : Observations au sujet d'une motion d'ordre de M. Van Dieren, qui proteste contre le retard apporté à la distribution des documents flamands du Sénat, p. 236.
Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 293, 308, 309. — Discussion des articles. Art. 2. Observations au sujet d'un amendement que M. Leurquin aurait voulu présenter, relativement à l'augmentation de certains traitements : Demande s'il entrera désormais dans les intentions du Sénat de discuter des amendements non déposés, p. 309.
Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, 323, 335, 350.
Projet de loi ouvrant un nouveau crédit pour secourir les victimes des inondations de novembre 1928. Discussion générale. Observations, p. 427.
Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion des articles. Art. 104. Observations, p. 435. — Art. 125. Observations, p. 436, 437.
Interpellation de MM. Mullie et Limage sur la nécessité de protéger l'agriculture menacée par le système de primes à l'exportation instauré par des pays voisins. Observations, p. 472.
Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Observations, p. 490.
Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 568, 574, 577.
Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Observations, p. 619, 620, 633. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 669.
Budget des finances et budget de la dette publique pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 630.
Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. Observations, p. 787.
Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Prie le ministre de faire mieux respecter les dispositions de la loi concernant le trafic; parle ensuite du manque d'appareils de signalisation le long des voies de chemins de fer vicinaux, ainsi que de l'exécution défectueuse de certains travaux, p. 896, 897.
Budget des affaires étrangères pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 922, 923.
Budget de la justice pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 978. — Fait des observations au sujet de l'amnistie totale demandée par M. Van Dieren, p. 979.
Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion générale. Observations, p. 1011 à 1014, 1017, 1019. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 1024. — Art. 2 : art. 1762*ter*. Observations, p. 1030 à 1033. — Observations au sujet de la cession de l'intégralité du droit au bail, p. 1033. —

De Clercq (Joseph) (*suite*)

Observations relatives à la définition du mot « commerce » en ce qui concerne les dispositions en discussion, p. 1033. — Observations, p. 1037. — § 3. Discussion au sujet de l'interprétation. Observations, p. 1038, 1039. — Observations relatives au texte de la commission, p. 1043. — Art. 1762*quater*. Observations, p. 1060.
Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Discussion générale. Observations, p. 1080, 1084, 1085.
Projet de loi modifiant certaines dispositions des lois d'organisation judiciaire. Discussion des articles. Art. 4. Signale des mots qu'il estime devoir disparaître, p. 1097.
Projet de loi relatif aux baux à long terme. Discussion générale. Observations, p. 1104 à 1106.
Interpellation de M. Gravez au sujet des difficultés créées par la Société nationale des chemins de fer vicinaux aux exploitants de lignes d'autobus. Observations, p. 1148. — Discours, p. 1149, 1150. — Observations, p. 1150.
Discussion au sujet du retrait de l'ordre du jour de trois propositions de loi de M. Gravez concernant les victimes de la guerre. Observations, p. 1150.
Projets fiscaux. Discussion générale. Observations, p. 1194.
Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 2*bis* nouveau proposé par M. Vinck. Observations, p. 1208. — Fait des observations au sujet de la procédure proposée, pour les votes, par le président, p. 1208. — Art. 8*bis*. Observations, p. 1210. — Art. 19 : Amendement de MM. François et consorts, relatif au minimum exonéré. Observations, p. 1223.
Projet concernant les douanes et accises. Discussion des articles. Art. 5. Observation, p. 1251. — Discours : Demande que l'on vote le texte du gouvernement, et motive son opinion, p. 1252. — Observations, p. 1252.
Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session. Observations, p. 1281.
Interpellation de M. Gravez au sujet de l'ajournement des projets en faveur des victimes de la guerre. Observations, p. 1319 à 1321.
Projet de loi portant augmentation de certaines pensions et allocations prévues aux titres II et III des lois coordonées sur les pensions militaires. Discussion générale. Observations, p. 1394.

De Clerck (Henri), sénateur suppléant de Bruges.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10.

De Clercq (Jean), sénateur suppléant d'Anvers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4.

de Coninck de Merckem (baron), sénateur suppléant de Furnes-Dixmude-Ostende.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10.

Décrets. — V. Congo.

de Dorlodot (baron), sénateur de Charleroi et Thuin.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5. — Prête serment, p. 6.
Projet de loi concernant la protection des monuments et des sites. Discussion des articles. Art. 1er. Observations au sujet du texte du projet et d'un amendement de la commission, p. 57. — Art. 6. et 7. Discours : Développe les motifs pour lesquels il critique le délai de deux ans inscrit dans l'article 7 et pour lesquels il estime que le propriétaire doit être autorisé à intenter une action sans fixation de délai, p. 72, 73.
Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Discours : Déclare qu'il votera l'ordre du jour de confiance, en ce qui concerne la politique intérieure, mais fait des réserves en ce qui concerne la politique extérieure, afin de protester contre l'abandon de la dernière garantie qui protégeait la Belgique contre une nouvelle agression allemande, p. 95.
Projet de loi relatif aux baux à loyer. Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Pose une question au sujet de l'interprétation du terme « motif grave », p. 115. — Art. 5, 5*bis* et 5*ter*. Amendements de M. A. Huysmans. Observations, p. 127.
Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 144, 146, 147. — Discours : Déclare n'avoir pas eu l'intention de prendre la parole dans cette discussion, mais tient à défendre le baron de Mévius, rapp., contre les reproches faits à son rapport par la gauche socialiste, p. 174, 175.
Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 320, 329 à 331, 333.
Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Rappelle ses interventions précédentes pour des communications rapides entre la région de Chimay et celle de Charleroi et insiste sur sa demande; parle ensuite des

de Dorlodot (baron) (*suite*)

employés, dont beaucoup ont un traitement inférieur au salaire des ouvriers et demande qu'on leur accorde les mêmes faveurs qu'à ces derniers, en ce qui concerne les coupons à prix réduit, p. 568.

Projet de loi approuvant les accords conclus à La Haye. Discussion générale. Discours : Estime remplir un devoir, bien que ne possédant pas les qualités oratoires pour traiter un sujet aussi important, en développant les motifs pour lesquels il estime que les accords en discussion n'offrent pas, malgré leur habile structure, des garanties solides d'exécution et privent prématurément le pays de gages assurant sa sécurité; déclare que ces objections n'émanent pas d'un nationalisme exagéré, qu'il ne préconise pas une politique d'hostilité contre l'Allemagne, mais désire, se rappelant combien la Belgique a souffert, lui assurer des garanties formelles précises et indiscutables contre les horreurs de la guerre, p. 710 à 715. — Observations, p. 723 à 726. — Par un bref mot de réponse, répond à M. Hymans, m. a. ét., afin d'affirmer que, travaillant sa documentation lui-même, ce n'est pas dans le journal officiel français qu'il a puisé ses informations et déclare qu'il y a dans les accords certaines choses qu'il approuve pleinement, notamment la suppression des séquestres des biens des particuliers, p. 727.

Budget des affaires étrangères pour 1930. Discussion générale. Discours : Remercie M. Hymans, m. a. ét., auquel il avait fait connaître ses intentions, d'avoir répondu d'avance à ses observations concernant la conférence navale de Londres, p. 926.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 2 : art. 1762*quater*. Discussion : Discours. Pose une question au ministre en ce qui concerne la plus-value du revenu locatif, p. 1050. — Alinéa 2. Observations au sujet des textes en présence, p. 1115.

Projet de loi relatif aux baux à long terme. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il émettra un vote affirmatif sur le projet et exprime le regret que les mesures prises ne s'étendent pas à tous les contrats dont l'exécution a été faussée par l'altération de la monnaie, p. 1106.

Projets fiscaux. Discussion générale. Observations, p. 1169.

Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 19. Amendement de MM. François et consorts concernant le minimum exonéré. Observations, p. 1221. — Art. 31. Discours : Estime qu'il est fâcheux de devoir voter un projet aussi important sans l'avoir étudié dans ses détails, estime que les dispositions proposées restent dangereuses pour l'économie nationale tout comme l'ancienne supertaxe, mais que, comme elles constituent cependant une amélioration sur tout ce qui existait auparavant, il faut se résoudre à voter le projet, p. 1235, 1236. — Observations, p. 1237, 1238. — Remercie le ministre de sa réponse et fait encore diverses observations, p. 1238.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant les vacances d'été. Observations au sujet des heures de séances du Sénat, des séances éventuelles du matin et du point de savoir si l'on procédera à des votes n'importe à quel moment, p. 1225.

de Géradon (Mme), sénatrice suppléante de Liége.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3.

de Hemricourt de Grunne (comte), sénateur suppléant de Gand-Eecloo.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

de Kerchove de Denterghem (comte), sénateur provincial de la Flandre orientale.

Doc. — Proposition de loi relative à l'égalité de traitement de toutes les victimes de la guerre. Rapport, n° 111.

Projet de loi autorisant des régularisations, allouant des crédits supplémentaires aux budgets ordinaires et extraordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1929 et approuvant une ordonnance du gouverneur général réalisant un transfert de crédit au budget extraordinaire du Congo belge pour l'exercice 1929. Rapport, n° 158.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 15.

Projet de loi ouvrant un nouveau crédit pour secourir les victimes des inondations de novembre 1928. Discussion générale. Discours : Après avoir rendu hommage aux dévouements qui se sont généreusement multipliés à l'occasion de cette catastrophe, développe certaines considérations sur lesquelles il attire l'attention du gouvernement en ce qui concerne les travaux à exécuter et l'entretien des digues, p. 425, 426.

Proposition de loi relative à l'établissement de l'égalité de traitement pour toutes les victimes de la guerre. Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 550.

de Kerchove de Denterghem (comte) (*suite*)

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Discours : Déclare que, bien que le pays tout entier applaudira à la création d'une université exclusivement flamande à Gand ou ailleurs, la situation est tout autre en ce qui concerne la suppression de l'université française de Gand, suppression qu'il combat; termine en déclarant qu'il se résignera à cette flamandisation à condition que le gouvernement donne l'assurance formelle que, au cours de la session, la liberté du père de famille, en matière d'enseignement primaire et moyen sera intégralement consacrée par la législature, p. 607 à 609. — Discussion des articles. Art. 2. Discours : Commence par déclarer que la flamandisation de l'université de Gand va être votée et que ce ne sera que justice qu'il y ait une université flamande en Belgique; que, pour le surplus, il ne partage en rien l'avis de M. Van Dieren, que le vote qui va être émis sera un geste d'apaisement fait par résignation et sans aucun enthousiasme; qu'il tient à protester contre la suppression des écoles spéciales françaises, qui seront en même temps la suppression d'une partie du patrimoine national; déclare qu'il a développé ces quelques considérations pour défendre les amendements qu'il présente avec M. Digneffe, p. 670.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Discussion au sujet de l'urgence. Appuie la remise de la discussion au mardi suivant, p. 854. — Discussion générale. Discours : Se place aux côtés de MM. de Brouckere et Segers pour combattre le projet; estime que, si la Belgique prend les mesures proposées, l'Allemagne, l'Autriche et d'autres pays encore s'en autoriseront pour élever les barrières douanières en ce qui concerne les produits agricoles, p. 877, 878.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Annonce qu'il va entretenir le Sénat de travaux d'intérêt général, n'obérant pas immédiatement le trésor, mais revient pourtant sur la question des inondations de Termonde; développe ensuite les points qu'il a annoncés et qui tendent à la réalisation d'un vœu de la population d'une province : l'exécution d'un programme routier pour le pays de Waes; fait notamment remarquer que ceci serait la réparation d'une injustice envers la Flandre orientale, puis demande la création d'autostades, p. 855 à 858. — Observations, p. 867 à 869.

Budget des affaires étrangères pour 1930. Discussion générale. Discours : Commence par se déclarer d'accord avec M. Segers, tout en faisant des réserves en ce qui concerne les accords relatifs à l'écluse de Terneuzen; proteste ensuite contre la politique de relèvement des droits aux Etats-Unis, suggère notamment que l'on crée un office du commerce composé de techniciens; examine ensuite certains points spéciaux du budget, notamment en ce qui concerne les traitements des agents diplomatiques et les logements des diplomates; termine en demandant que l'on intensifie le service de propagande touristique de la Belgique à l'étranger, p. 914 à 916.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. Discussion générale. Discours : En sa qualité d'ancien gouverneur de province, attire l'attention sur les fonctionnaires provinciaux qui ont été lésés lors de la réorganisation administrative; estime ensuite que l'organisation des secours aux blessés et aux malades dépend trop d'organismes indépendants; termine en parlant de la lutte contre la tuberculose et fait remarquer la nécessité qu'il y aurait de créer des pavillons pour incurables, p. 956, 957. — Observations, p. 960.

Projet de loi concernant l'étude des langues modernes dans l'enseignement moyen du degré supérieur. A l'occasion du dépôt de ce projet, en fait remarquer l'urgence et demande que le Sénat le discute encore pendant la session en cours, p. 1021.

Projet de loi concernant le régime linguistique dans l'enseignement moyen. A l'occasion du dépôt de ce projet de loi, en fait remarquer l'urgence et demande que le Sénat l'examine encore pendant la session en cours, p. 1021.

Projet de loi modifiant l'article 20 de la loi organique de l'enseignement primaire. A l'occasion du dépôt de ce projet de loi, en fait remarquer l'urgence et demande que le Sénat l'examine encore pendant la session en cours, p. 1021.

de Kerchove d'Exaerde (baron), sénateur de Gand-Eecloo.

Doc. — Projets de loi : 1° tendant à annexer la commune de Hodimont à la ville de Verviers; 2° tendant à annexer à la commune de Spa une parcelle du territoire de Theux; 3° tendant à annexer à la ville d'Anvers des parcelles du territoire de Hoboken; 4° tendant à annexer à la ville d'Audenaerde une partie du territoire de Volkegem; 5° portant échange de parcelles de territoire entre les communes de Hal et de Lembecq; 6° portant échange de parcelles de territoire entre les communes de Lede et de Hoïstade; 7° modifiant les limites séparatives de Jette et de Koekelberg; 8° modifiant les limites séparatives de Schaerbeek et de Woluwe-Saint-Lambert. Rapport, n° 195.

Projet de loi portant modification des limites séparatives de Knocke et Heyst. Rapport, n° 216.

de Kerchove d'Exaerde (baron) (*suite*)

Projet de loi approuvant la convention conclue à Bruxelles, le 18 mai 1929, entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg et établissant entre les deux pays une communauté de recettes en ce qui concerne les droits d'accises sur les alcools. Rapport, n° 219.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 8.
Budget des dotations pour 1930, texte amendé par la Chambre des représentants. Discussion des articles. Art. 2. S'abstient au vote sur cet article, p. 184.
Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur l'importance, pour l'avenir de Gentbrugge, des projets supprimant le passage à niveau à la station sud sur la route Ostende-Bruxelles; expose ce problème et prie le ministre d'y trouver une solution, p. 554, 555.
Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion des articles. Art. 2. S'abstient au vote sur l'amendement de MM. Digneffe et consorts, p. 693.
Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 868.
Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. Discussion générale. Discours : Commence par remercier le gouvernement des suites qu'il a données à ses observations au sujet des corps des sapeurs pompiers, mais présente encore certaines observations relatives à cette question; parle ensuite de la situation des fonctionnaires et employés des gouvernements provinciaux et des commissariats d'arrondissement, p. 952. — Observations, p. 960.
Projet de loi modifiant les limites séparatives de Schaerbeek et de Woluwe-Saint-Lambert. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1252.
Projet de loi modifiant les limites séparatives de Jette et de Koekelberg. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1252.
Projet de loi portant échange de parcelles de territoire entre les communes de Lede et de Hofstade. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1252.
Projet de loi portant échange de parcelles de territoire entre les communes de Hal et de Lembecq. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1252.
Projet de loi tendant à annexer la commune de Hodimont à la ville de Verviers. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1252. — Discussion générale : Répond à M. Simonis au sujet de l'interprétation des dispositions relatives au statut de certains agents de la commune de Hodimont, p. 1277. — Déclare être d'accord au sujet de l'interprétation indiquée par M. Hymans, m. a. ét., au nom de M. Baels, m. i. h. et m. a., p. 1277
Projet de loi tendant à annexer à la commune de Spa une parcelle du territoire de Theux. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1252.
Projet de loi tendant à annexer à la ville d'Audenarde une partie du territoire de Volkegem. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1252.
Projet de loi tendant à annexer à la ville d'Anvers des parcelles du territoire de Hoboken. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1252. — Discussion générale : Rectifie une erreur d'impression qui s'est glissée dans son rapport, p. 1277.
Projet de loi portant modification des limites séparatives de Knocke et Heyst. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1291.
Projet de loi approuvant la convention conclue à Bruxelles, le 18 mai 1929, entre la Belgique et le Grand-Duché du Luxembourg et établissant une communauté de recettes en ce qui concerne les droits d'accise perçus sur les alcools. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1325. — Donne lecture de son rapport, p. 1417.

de la Barre d'Erquennes (comte), sénateur de Mons et Soignies.

Doc. — Projet de loi modifiant l'article 9 de la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques en vue d'instituer une candidature en sciences préparatoire à la médecine vétérinaire. Rapport, n° 181.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5. — Prête serment, p. 6.
Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire à accorder aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. Observations, p. 702, 704, 757.
Catastrophe minière d'Elouges : S'associe, en sa qualité de sénateur de l'arrondissement de Mons, aux condoléances qui viennent d'être exprimées par le président et par le gouvernement et remercie ceux-ci au nom des mineurs du Borinage, p. 738.
Projet de loi modifiant l'article 9 de la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques en vue d'instituer une candidature en sciences préparatoire à la médecine vétérinaire. Dépose le rapport sur ce projet de loi et demande l'urgence, qu'il motive, p. 1145. — L'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 1145.

Delanney, sénateur suppléant de Mons et de Soignies.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

De Ley, sénateur suppléant de Malines et de Turnhout.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4.

Délinquants d'habitude. — V. Droit pénal : Anormaux et délinquants.

della Faille d'Huysse (baron), sénateur suppléant d'Audenarde et d'Alost.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

Delori, sénateur suppléant de Gand-Eecloo.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

Delvaux de Fenffe (baron), sénateur provincial du Luxembourg.

Doc. — Projet de loi portant création de Chambres des professions médicales. Rapport, n° 65.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9. — Prête serment, p. 9.
Propet de loi portant institution de Chambres des professions médicales. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 236.
Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Signale brièvement au ministre, en le priant d'attirer sur ce point l'attention de la Société nationale, la situation faite aux habitants du Luxembourg, relativement au coût des voyages, p. 562, 563.
Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. Discours : Attire l'attention sur la nécessité, en ce qui concerne les habitations à bon marché, de réaliser le type de la meilleure maison; termine en souhaitant, au point de vue du progrès social, qui en récolterait le bénéfice, que l'on encourage les bourgeois et les ouvriers à vivre dans les mêmes quartiers, p. 762, 763.
Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Commence par demander, aucune mention n'ayant été faite à ce sujet, si le Luxembourg est compris dans le vaste programme de travaux publics et les promesses faites la veille par le ministre; parle ensuite du pont de Melreux et de la question des inondations de l'Ourthe, p. 900, 901. — Observations, p. 905.
Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. Discussion générale. Discours : Commence par féliciter le ministre sur l'esprit de justice qui a présidé à la rédaction des articles du projet de loi sur la fiscalité provinciale et communale; parle ensuite de la situation peu équitable faite au personnel des gouvernements provinciaux, ainsi qu'aux receveurs et secrétaires communaux; attire l'attention du ministre sur la question angoissante des distributions d'eau potable et sur la question des coupes de bois, p. 949, 950. — Observations, p. 959.

De Maeght, sénateur suppléant de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

de Marneffe, sénateur suppléant de Charleroi et de Thuin.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

De Meester, sénateur suppléant de Roulers-Thielt.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10.

de Meeus (Comte), sénateur suppléant de Tongres-Maeseyck.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8.

Demets, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Proposition de loi abrogeant certaines dispositions de la loi du 28 juillet 1926. Rapport, n° 14.
Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. Rapport, n° 108.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 15.
Proposition de loi abrogeant certaines dispositions de la loi du 28 juillet 1926. Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 27.
Par motion d'ordre, attire l'attention sur la nécessité d'améliorer la situation des invalides, anciens combattants et de leurs ayants droit, p. 135.
Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 94.

Demets (*suite*)

Projet de loi relatif aux baux à loyers. Discussion générale. Observations, p. 100. — Discussion des articles. Art. 1er. Défend son amendement, p. 116.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Discours : Traite la question des automobiles et la question des pétroles et de leurs dérivés, p. 166 à 168. — Observations, p. 170, 171, 174. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 178.

Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Discours : Appuie les observations faites par M. Pierlot en ce qui concerne le relèvement du taux des pensions d'invalidité, puis insiste auprès du ministre afin que les officiers de réserve, qui constituent une armée de réserve gratuite, soient enfin dotés d'un statut définitif, p. 353.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Discours : Joint ses instances à celles de M. Ronvaux en ce qui concerne l'inspection médicale scolaire, puis attire l'attention du ministre sur la question de la fourniture de pianos aux conservatoires, p. 389.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. Dépose le rapport sur ce budget, p. 533. — Discussion générale de ce budget et du projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires de la pension de vieillesse. — Discours : Répond à certaines observations présentées au sujet de son rapport, notamment à celles de M. Mertens concernant le fonds de crise et les vacances ouvrières et à celles de M. Van Roosbroeck au sujet des écoles professionnelles, p. 701, 702. — Observations, p. 744, 754, 758. — Discours : Commence par louer l'endurance du ministre qui a entendu 62 orateurs à la Chambre et 30 au Sénat; se borne donc à attirer l'attention sur certaines questions concernant les allocations familiales, l'enseignement technique et termine en parlant des taudis et du retard apporté à la publication des statistiques, p. 777, 778. — Observations, p. 779 à 780, 789. — M. Mertens demandant à pouvoir prendre encore la parole, l'après-midi, dans la discussion générale, parle en faveur du personnel du Sénat, déjà surmené par le travail intensif des dernières semaines, p. 790.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 574.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 801. — Discours : Déclare que son intervention a pour but d'examiner les remèdes qui pourraient améliorer la situation existante en ce qui concerne la manière dont s'exécute la réfection du réseau routier, p. 849 à 852.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 955 à 958. Discours : Demande la création de garderies de nuit pour les enfants nouveau-nés, p. 958, 959. — Observations, p. 959, 961.

Projet de loi relatif aux officiers de l'aéronautique et modifiant les lois sur les pensions militaires. Discussion générale. Discours : Déclare retirer le second amendement qu'il a présenté, mais maintenir le premier, qu'il défend à cette occasion, p. 1072. — Discussion des articles. Art. 1er, litt D. Déclare retirer un sous-amendement qu'il avait présenté à l'amendement de la commission, p. 1074. — Art. 2, litt C. Déclare qu'il retirerait volontiers son amendement si le ministre lui promettait d'examiner les cas d'injustice, p. 1065. — A la suite d'observations de M. le comte de Broqueville, m. d. n., déclare retirer son amendement, p. 1065.

de Mévius (baron), sénateur de Namur-Dinant-Philippeville.

Doc. — Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1930. Rapport, n° 41.

Budget des voies et moyens pour 1930. Rapport, n° 44.

Budget de la dette publique pour 1930. Rapport, n° 110.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1930. Rapport, n° 114.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1930. Rapport, n° 136.

Projet de loi portant création d'un fonds monétaire. Rapport, n° 147.

Projet de loi modifiant la législation en matière de taxes spéciales assimilées aux impôts directs. Rapport, n° 173.

Projet de loi portant de 10 à 16 p. c. la subvention établie par l'article 1er de la loi du 31 décembre 1929 en faveur des titulaires de pensions à charge du trésor public et des caisses de prévoyance. Rapport, n° 190.

Projet de loi allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant à l'exercice 1930. Rapport, n° 224.

Projet de loi autorisant des régularisations et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1928 et antérieurs et à l'exercice 1929. Rapport, n° 225.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9. — Prête serment, p. 9.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, fait remarquer que l'assemblée n'a pas encore pu prendre connaissance du rapport de M. Pussemier, à la Chambre, sur le projet de loi sur les loyers, non plus que de la discussion du budget des voies et moyens à la Chambre. Estime donc qu'il sera impossible de discuter le budget des voies et moyens le mardi suivant, p. 61.

de Mévius (baron) (*suite*)

Budget des voies et moyens pour 1930. Observations au sujet du moment où ce budget sera discuté, p. 61. — Dépose le rapport sur ce budget, p. 111. — Discussion générale. Discours : S'excuse de n'avoir pas été présent au début de la discussion, déclare que son absence est motivée par le fait que ce débat a été entamé à l'improviste, félicite le ministre des finances du résultat obtenu et fait remarquer que ce résultat est dû à la confiance que le gouvernement en fonctions rencontre à l'étranger; estime que le baron Houtart, m. f., aura mérité de l'admiration s'il obtient la suppression de la supertaxe, impôt dont lui et le vicomte Berryer ont toujours été les ennemis, p. 163, 164. — Observations, p. 175.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 78.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de 1930. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 111.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de 1930. Dépose le rapport sur ce projet de loi et demande qu'il soit discuté d'urgence, p. 583. — L'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 589.

Budget de la dette publique pour l'exercice 1930. Dépose le rapport sur ce budget, p. 550. — Discussion générale de ce budget et du budget des finances pour 1930. Discours : A la suite du discours de M. Van Overbergh, rapporteur du budget des finances, se contente de répondre à certaines observations de M. François, qui a paru le mettre en contradiction avec son collègue, comme rapporteur, p. 622.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Signale le danger de la traversée de Tarville (route d'Eghezée à la Sambre), ainsi que l'état déplorable des plantations sur la section brabançonne de la route de Bruxelles à Namur; rappelle, ainsi qu'il l'a déjà fait de nombreuses fois, le passage à niveau de Gembloux, p. 839.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de 1930. Dépose le rapport sur ce projet de loi et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 913.

Projet de loi portant création d'un fonds monétaire. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1022.

Projet de loi autorisant le remboursement du solde de l'emprunt 7 ½ p. c. de 50 millions de dollars, émis en 1920 aux Etats-Unis. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1022.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 2 : art. 1762*ter*. Observations, p. 1030. — 4e alinéa du texte de la Chambre, repris par M. A. Huysmans. Discours, p. 1047. — Art. 1762-4. M. Janson, m. j., estimant inutile une disposition complémentaire qu'il présente, déclare, dans ces conditions, retirer son amendement, p. 1119.

Projet de loi modifiant la législation en matière de taxes fiscales assimilées aux impôts directs. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1085.

Projet de loi portant de 10 à 16 p. c. la subvention établie par l'article 1er de la loi du 31 décembre 1929 en faveur des titulaires de pensions à charge du trésor public et des caisses de prévoyance. Dépose le rapport sur ce projet de loi, en fait remarquer l'extrême urgence et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 1152. — Discussion de l'article unique. Discours : Fait remarquer que, contrairement à ce que laisse entendre M. De Bruyn, le geste du gouvernement est un geste positif, p. 1152.

Projets fiscaux. Discussion générale. Discours : Estime que le projet dont il est rapporteur soulèvera peu de discussion en séance publique comme il a soulevé peu d'observations en commission, puis traite notamment la question de la suppression de la taxe sur les théâtres, la question des pigeons, celle des gardes forestiers, celle des successions et termine en estimant que l'on peut adresser des éloges au gouvernement à l'occasion des projets en discussion, p. 1172, 1173. — Observations, p. 1175.

Projet de loi allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant à l'exercice 1930. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1318. — Donne lecture de son rapport, p. 1366.

Projet de loi autorisant des régularisations et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1928 et antérieurs et à l'exercice 1929. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1318. — Donne lecture de son rapport, p. 1377.

Répond à une demande de M. Volckaert en ce qui concerne le moment où seront discutés le projet autorisant des régularisations et celui relatif à des crédits supplémentaires pour 1930, p. 1366.

de Moffarts (baron), sénateur d'Arlon-Marche-Bastogne et Neufchâteau-Virton.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8. — Prête serment, p. 9.

Projet de loi concernant la protection des monuments et des sites. Discussion des articles. Art. 1er. Fait opposition à l'adoption de cet article et motive son opposition à l'amendement de M. Lebon, p. 57. — Discussion au sujet de la proposition de M. Segers, tendant au renvoi en commission, comme au sujet des amendements. Observations, p. 58.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Discours : Commence par remercier le ministre des mesures qu'il a prises pour favoriser les cultivateurs de pommes de terre, puis critique le découragement qui est semé par les conférenciers soi-disant agricoles et estime qu'il faut, au contraire, encourager les cultivateurs et ne pas les inciter à abandonner leurs terres, p. 302, 303.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire à accorder aux bénéficiaires de la pension de vieillesse. Discussion générale. Discours : Défend les intérêts des ouvriers ardoisiers, notamment en ce qui concerne la pension; termine en parlant de la sauvegarde des sites, en ce qui concerne la création de lignes de distribution électrique, p. 709.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Appuie la demande d'urgence introduite par M. Mullie, p. 800.

Projet de loi relatif aux baux à long terme. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il a communiqué à la commission de la justice les amendements qu'il comptait déposer, le premier tendant à ne pas soumettre à la loi les baux à ferme postérieurs à la guerre, le second tendant au maintien pour ces baux, dans le cas où le premier amendement ne serait pas admis, de l'obligation du préavis de deux ans; rappelle que M. Ligy, rapp., a rappelé ces amendements dans son rapport, bien qu'ils aient été rejetés, de même que tous les amendements dont la commission a été saisie; déclare qu'il ne compte pas déposer ces amendements, étant certain qu'ils ne seraient pas admis; estime, d'autre part, que la loi est très juste pour ce qui concerne les baux à loyer, mais qu'il ne pourra pourtant émettre un vote affirmatif, estimant que l'on devrait faire des distinctions et ne pas appliquer les mêmes règles à des situations très différentes et développe son avis, notamment en ce qui concerne le bail à ferme; termine en souhaitant que le ministre donne des instructions pour que, lorsque le juge prononcera la résiliation d'un bail, il accorde au fermier le préavis de deux ans, p. 1102 à 1104. — Après le vote du projet, fait remarquer qu'il s'est abstenu et que son abstention n'a pas été actée, puis développe ses motifs d'abstention, p. 1116, 1117.

Demoulin, sénateur de Charleroi et Thuin.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5. — Prête serment, p. 6.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 147, 161, 163.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 271.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. Discours : Demande que l'on prenne, dans l'organisation mutualiste, des mesures en faveur des femmes qui doivent accoucher, p. 750, 751.

De Nauw, sénateur d'Audenarde et Alost.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 8.

Fait rapport sur l'élection des sénateurs de la province d'Anvers, p. 4, 5.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du gouvernement sur la situation de l'industrie allumettière et termine en parlant des taxes sur les divertissements publics, notamment les taxes à payer par les cinémas, p. 170, 171.

Denrées alimentaires. — Voyez : Industrie, commerce et travail.

Dens, sénateur d'Anvers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4. — Prête serment, p. 5.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer qu'il avait pensé renoncer à la parole à la suite du discours du baron Houtart, m. f., estime qu'il doit pourtant faire quelques observations générales; appuie la suppression de la supertaxe, fait diverses observations en ce qui concerne les impôts, souhaite que l'on en arrive à la paix fiscale, sans trop oser y croire; déclare qu'il votera le budget, mais se réserve de revenir sur certains points lors de la discussion du budget des finances, p. 164, 165.

Dens (*suite*)

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Discours : Déclare apporter, au nom des libéraux flamands d'Anvers qu'il représente plus particulièrement, leur adhésion au projet du gouvernement; termine en souhaitant que ce projet sera, en faisant abstraction des préférences personnelles, voté unanimement par le Sénat et émet le vœu que le projet qui donne satisfaction à l'élément flamand donnera également satisfaction à l'élément wallon, le pays restant ainsi parfaitement uni, p. 611, 612.

Dépenses engagées (Comptabilité des). — V. Finances : Cour des comptes et comptabilité de l'État.

Depontieu, sénateur provincial de la Flandre occidentale.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10. — Prête serment, p. 10.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande que l'on examine le service des vicinaux, afin d'améliorer le transport de milliers d'ouvriers, puis attire l'attention sur la condition lamentable des voyageurs de troisième classe, p. 554.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 913.

Députations permanentes (Traitement des membres des). — V. Traitement : Péréquation.

Derbaix, sénateur de Charleroi et Thuin.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5. — Prête serment, p. 15.

De Roo, sénateur suppléant de Gand-Eecloo.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

de Ryckman de Betz (baron), sénateur suppléant de Louvain.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Descamps (baron), sénateur de Louvain, 2e vice-président du Sénat.

Doc. — Projet de loi approuvant le traité de conciliation et le traité d'arbitrage signés à Washington, le 20 mars 1930, entre la Belgique et les États-Unis d'Amérique. Rapport, n° 63.

Projet de loi : 1° Approuvant le traité d'amitié conclu à Téhéran, le 23 mai 1929, entre la Belgique et la Perse; 2° approuvant la convention d'établissement conclue entre la Belgique et la Perse, le 9 mai 1929; 3° approuvant la convention de commerce et de navigation conclue à Téhéran, le 9 mai 1929, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Perse. Rapport, n° 106.

Projet de loi approuvant la convention de conciliation, d'arbitrage et de règlement judiciaire, conclue le 25 juin 1929 entre la Belgique et la Grèce. Rapport, n° 187.

Projet de loi approuvant la convention de conciliation d'arbitrage et de règlement judiciaire, conclue le 23 avril 1928, entre la Belgique et la république Tchécoslovaque. Rapport, n° 188.

Projet de loi approuvant la convention de conciliation, de règlement judiciaire et d'arbitrage signée à Belgrade, le 25 mars 1930, entre la Belgique et le royaume de Yougoslavie. — Rapport, n° 189.

Projet de loi approuvant l'accord conclu à Tientsin, le 31 août 1929, entre la Belgique et la Chine pour la rétrocession de la commission belge de Tientsin et l'arrangement intervenu, le 1er février 1930, entre le gouvernement belge et la Société immobilière de Tientsin. Rapport, n° 199.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 7.

Proclamé, par acclamations, deuxième vice-président du Sénat, p. 18.

Commissions permanentes : Observations au sujet de leur réunion, p. 25.

Projet de loi approuvant le traité de conciliation et le traité d'arbitrage, signés à Washington, le 20 mars 1929, entre la Belgique et les États-Unis d'Amérique. Discussion générale. Attire l'attention du Sénat sur la constitution d'une commission permanente destinée à régler tous les différends internationaux entre la Belgique et les États-Unis, p. 433.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande que des mesures soient prises pour développer le 4e degré dans les écoles communales, p. 394. — Discussion des articles. Art. 125. Observations au sujet de la répartition du crédit proposé, p. 437.

Projet de loi approuvant : *a*) le traité d'amitié conclu à Téhéran, le 23 mai 1929, entre la Belgique et la Perse; *b*) la convention de commerce et de navigation conclue à Téhéran, le 9 mai 1929, entre l'union économique belgo-luxembourgeoise et la Perse; *c*) la convention d'établissement conclue, le 9 mai 1929, entre la Belgique et la Perse. Propose d'aborder immédiatement l'examen de ces projets, p. 530.

Descamps (baron) (*suite*)

Motion d'ordre de M. Volckaert, qui le félicite de l'endurance dont il a fait preuve au cours de la séance particulièrement longue du jeudi 20 mars : remercie M. Volckaert et constate, avec satisfaction, la cordialité qui règne entre les membres du Sénat, p. 582.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Observations tant au sujet des méthodes de travail du Sénat qu'au sujet de la suite de la discussion, p. 664.

Projet de loi approuvant les accords conclus à La Haye. Discussion générale. Observations, p. 724, 727. — Discours : En sa qualité de rapporteur du projet de loi ratifiant les accords de Locarno, fait des réserves expresses quant à l'interprétation donnée par le baron de Dorlodot à l'un des articles de ces accords, p. 727.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Déclare se rallier à la demande d'urgence faite par M. Mullie, mais insiste pour que la discussion des budgets ne soit, en principe, pas interrompue, p. 800, 801.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Signale la situation dangereuse, dommageable et insalubre de la ville de Diest et demande l'intervention du ministre pour la prompte exécution des travaux nécessaires à l'amélioration de cette situation, p. 859.

Projet de loi approuvant l'accord conclu à Tientsin entre la Belgique et la Chine pour la rétrocession de la concession belge de Tientsin et l'accord intervenu entre le gouvernement belge et la Société immobilière de Tientsin. Donne lecture de son rapport sur ce projet de loi, p. 1274.

De Smedt, sénateur suppléant de Malines et de Turnhout.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 476.

de Spot, sénateur de Furnes-Dixmude-Ostende.

Doc. — Budget des postes, télégraphes, téléphones pour 1930. Rapport, n° 101.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10. — Prête serment, p. 10.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Discours : Parle brièvement des étables de quarantaine à la frontière et des chemins conduisant à ces étables, p. 302.

Budget des postes, télégraphes et téléphones pour 1930. Dépose le rapport sur ce budget, p. 491.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Insiste pour que le trafic soit mieux réglé en Flandre occidentale; parle de la question des passages à niveau non gardés, de celle des travaux de dragage à Nieuport et à Ostende, ainsi que de l'équipage des remorqueurs, des malles-poste, etc., p. 548 à 550. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 589.

Budget des finances et budget de la dette publique pour 1930. Discussion générale. Discours : Parle de la question du mazout dont se servent les bateaux à moteur, puis proteste contre la lenteur avec laquelle sont payés les dommages de guerre, p. 595.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur certains travaux urgents, notamment le chemin de halage le long du canal de Furnes à Loo, l'entretien de la route de Furnes à Ypres, etc., p. 848, 849.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 913.

Projet de loi portant augmentation de certaines pensions et allocations prévues aux Titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. En remplacement de M. Pierlot, empêché, donne lecture du rapport, en flamand et en français, p. 1393.

Despret, sénateur coopté.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15, 17. — Prête serment, p. 17.

Projets fiscaux. Discussion générale. Observations, p. 1164, 1165.

Dessain (chevalier), sénateur de Malines et de Turnhout.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4. — Prête serment, p. 5.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Discours : Fait quelques remarques au sujet de la législation sur la fiscalité provinciale et communale, p. 173, 174.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande que l'on augmente les crédits en faveur des écoles d'art et des académies et que l'on prenne des mesures pour que le personnel de ces écoles soit à la hauteur de sa tâche au point de vue artistique; termine en demandant, avec un certain nombre de membres de la gauche, que l'on élève les subventions pour l'enseignement moyen et supérieur, p. 376. — Observations, p. 394.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Ajoute quelques considérations au discours de MM. Huisman Van den Nest et Beaudhuin, en ce qui concerne la question des canaux brabançons; demande ensuite la suppression du péage du pont de Boom et l'établissement d'un éclairage sur la grand'route de Bruxelles à Malines, p. 858, 859.

de Steenhault de Waerbeek (baron), sénateur de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 7.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 267, 268, 271. — Discours : Remercie le gouvernement d'avoir augmenté les subsides en faveur de l'élevage bovin et se joint à M. Mullie pour que l'on augmente encore ces subsides l'année suivante, p. 271, 272.

Projet de loi approuvant la convention commerciale en vue d'une action économique concertée. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1420.

De Tand, sénateur suppléant de Malines-Turnhout.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4.

Détention préventive. — V. Droit pénal.

De Waele (Jean), sénateur suppléant de Gand-Eecloo.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 476.

Dewaele, sénateur de Roulers-Thielt.

Doc. — Proposition de loi relative à l'assurance en vue de la maladie et de la vieillesse prématurée (cosign.), annexe au n° 11.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10. — Prête serment, p. 10.

Election des sénateurs provinciaux de la Flandre occidentale. Discussion au sujet du cas de M. Lammertyn. Observations, p. 11.

Projet de loi relatif aux baux à loyer. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 113, 115.

Interpellation de M. Van Berckelaer relative au chômage dans l'industrie diamantaire. Observations, p. 229, 235, 278, 280.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande l'établissement d'une école communale à Emelghem, p. 380, 381.

Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Observations, p. 496.

Projets fiscaux. Projet relatif aux taxes assimilées aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 17. Prie le ministre de faire une déclaration au sujet de la date d'application, p. 1248.

Interpelle, avec M. Coole, le gouvernement sur l'octroi de secours aux nombreuses victimes du terrible orage qui a ravagé les environs de Thielt, le mardi 1er juillet, et dont la presse prétend que, de mémoire d'homme, une pareille calamité n'a pas frappé la région. Déclare être d'accord pour que l'interpellation soit discutée le plus tôt possible, p. 1274. — Développe son interpellation, p. 1371 à 1373. — Fait encore diverses observations, p. 1375, 1376.

Projet de loi allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant à l'exercice 1930. S'abstient au vote sur l'ensemble de ce projet de loi, p. 1399.

Projet de loi autorisant des régularisations et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1928 et antérieurs et à l'exercice 1929. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1399.

Dewerpe, sénateur suppléant de Namur et de Dinant-Philippeville.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9.

De Winter, sénateur suppléant de Termonde et Saint-Nicolas.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

d'Huart (baron), sénateur de Namur et Dinant-Philippeville, questeur du Sénat.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9. — Prête serment, p. 9.

Elu, par acclamations, questeur du Sénat, p. 18.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Au lieu de se plaindre du mauvais état des routes, félicite le ministre du bon état des routes dans la province de Namur, mais demande que les

d'Huart (baron) (*suite*)

indications et les signalisations soient améliorées, puis prie le ministre d'examiner la question du passage à niveau à la gare de Ciney, p. 902.

Budget des affaires étrangères pour 1930. Discussion générale. Au cours de cette discussion, demande, par motion d'ordre, si l'on votera encore pendant la séance en cours et propose, plusieurs membres étant déjà partis, que le vote soit remis à la rentrée, p. 918.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Motive son vote affirmatif sur ce projet de loi, p. 912.

Fixation de l'ordre du jour. Par motion d'ordre, supposant que beaucoup de sénateurs désirent être fixés sur l'organisation des travaux du Sénat pour la semaine en cours et la semaine suivante, estime qu'on leur rendrait service en réglant la question au plus tôt, p. 1172.

Projet de loi approuvant la convention commerciale en vue d'une action économique concertée. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1420.

Diamantaire (Crise dans l'industrie). — V. Interpellations au nom de M. Van Berckelaer.

Dierckx, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Projet de loi allouant des crédits supplémentaires aux budgets ordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1928. Rapport, n° 222.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 7.

Projet de loi relatif aux baux à loyers. Discussion générale. Discours : Estime que l'on s'est placé depuis l'armistice à un mauvais point de vue et que l'on aurait simplement dû dresser un barrage qui eût empêché le propriétaire d'user de son droit avant que le locataire ait obtenu une péréquation de ses ressources; combat surtout la proposition de M. Van Fleteren, qui veut limiter le coefficient à 4 et 6 au lieu d'admettre celui de 7; termine en déclarant qu'il est disposé à appuyer la proposition de M. Segers, p. 110, 111.

Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Observations, p. 490.

Budget des finances et budget de la dette publique pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 627.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer que c'est à la suite du vibrant appel fait par M. Jaspar, p. m., qu'il prend la parole, afin de lui dire, au nom du groupe libéral, quel est son état d'esprit et ce qu'il faudrait pour dissiper certains scrupules et certaines inquiétudes; prie donc M. Jaspar, p. m., de lui donner l'assurance que, dès le retour du Roi, seront déposés les projets sur l'enseignement primaire et moyen; que ces projets seront conformes aux principes adoptés par la commission linguistique parlementaire, qu'ils seront soumis au vote du parlement, soit immédiatement, soit au mois d'octobre, et que le gouvernement fera siens ces projets, en y liant son sort avec la même énergie qu'il a mise en œuvre pour le projet universitaire, p. 664, 665. — Observations, p. 665.

Projet de loi approuvant les accords conclus à La Haye. Discussion générale. Observations, p. 714.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. Discussion des articles. Art. 97. Observations, p. 795.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 852. — Discours : Défend les intérêts des surveillants des ponts et chaussées, p. 860, 861.

Budget de la justice pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 972.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion générale. Discours : Fait diverses observations au sujet du discours qui vient d'être prononcé par M. Van Fleteren; déclare que, en effet, pour lui et ses amis, la propriété immobilière est un dogme auquel ils tiennent, puis présente deux amendements : 1° relatif à la clause résolutoire; 2° relatif aux baux en cours, et développe ses amendements, p. 1010, 1011. — Observations, p. 1014 à 1018. — Discours : Répond brièvement à la critique faite par M. Ligy, rapp., de son premier amendement relatif à la clause résolutoire, p. 1019. — Discussion des articles. Art. 1er. Défend son amendement, p. 1022 à 1025. — Observations, p. 1023, 1024, 1026, 1027. — Fait remarquer que l'on obtiendra un effet opposé à celui que l'on attend en supprimant la clause résolutoire expresse, p. 1028. — Art. 2 : Art. 1762*ter*. Observations, p. 1030, 1031. — Observations relatives à la cession du droit au bail, p. 1032, 1033. — § 3 de l'article 1762*ter*. Discussion au sujet de l'interprétation. Discours, p. 1042. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 1043, 1044. — 4e alinéa du texte de la Chambre, repris par M. Arm. Huysmans. Discours, p. 1046. — Art. 3. Discours : Défend son amendement, qui tend à ce que l'on revienne à la première thèse gouvernementale et à ne pas rendre

Dierckx (*suite*)

la loi applicable aux baux en cours, p. 1120. — Défend à nouveau son amendement, p. 1121. — Demande l'appel nominal sur cet amendement, p. 1146.

Projet de loi relatif aux baux à long terme. Discussion générale. Observations, p. 1104, 1105, 1107.

Projets fiscaux : Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 2*bis* nouveau, proposé par M. Vinck. Observations, p. 1208.

Interpellation de M. Van Dieren concernant la flamandisation et relative à l'amnistie. Observations au sujet de la demande d'urgence introduite par M. Van Dieren, p. 1273.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1292, 1293, 1308. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1398.

Projet de loi allouant des crédits supplémentaires aux budgets ordinaires du Congo belge pour l'exercice 1928. Donne lecture de son rapport, p. 1419.

Dignefie, sénateur de Liége.

Doc. — Proposition de loi portant application des lois du 10 juin 1919 et 25 juillet 1921 aux dommages de guerre éprouvés par les ressortissants des territoires réunis à la Belgique par le traité de Versailles (cosign.). Annexe au n° 47.

Proposition de loi relative à la fabrication, au commerce et au port des armes et à la fabrication des munitions (cosign.). Annexe au n° 134.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3. — Prête serment, p. 4.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 79.

Projet de loi relatif aux baux à loyers. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer qu'il est incontestable que les mesures votées par le parlement en matière de loyers ont constitué une atteinte au droit de propriété; estime que les trois premières lois étaient justifiées, vu les nombreux logements qui manquaient à cette époque, mais estime que la situation ayant beaucoup changé depuis, la loi n'a plus de raison d'être et développe les motifs pour lesquels il émettra un vote négatif, p. 106 à 108. — Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Déclare que lui et ses amis appuient les amendements de M. Segers, estimant que ces amendements mettront à l'abri de la loi de nombreux propriétaires intéressants, p. 114. — Texte amendé par la Chambre des représentants. Discussion générale. Discours : Commence par faire remarquer que la Chambre a admis la plupart des amendements apportés par le Sénat au projet du gouvernement, à l'exception de celui de M. Segers en faveur d'un bon nombre de petits propriétaires qui se trouvent dans une situation particulièrement digne d'intérêt; estime qu'il y a lieu de chercher d'établir un accord transactionnel avec la Chambre et propose, à cet effet, avec MM. le comte de Brouchoven de Bergeyck, Dessain, A. Huysmans et Dierckx, un amendement dont il donne lecture, p. 178. — Observations, p. 179.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 147. — Demande si la discussion générale est close, p. 148. — Reprise de la discussion. Discours : Critique notamment le discours de M. François, estimant que ce discours ne pouvait être adressé à ceux qui ont rétabli la situation financière; termine en déclarant que son groupe a confiance dans le gouvernement, le pays jouissant à l'étranger d'un crédit auquel il n'avait jamais atteint auparavant, p. 160, 161. — Observations, p. 161, 162, 174.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Discours : Traite l'ensemble de la question linguistique, rappelle ce qui s'est passé à la commission linguistique, rappelle les garanties qu'il a réclamées pour la Wallonie, se demande si, à droite, il n'y a pas certaines personnalités flamandes qui ne se sont pas prononcées nettement et qui ne suivront pas le gouvernement jusqu'au bout dans son programme; estime que, d'après certaines paroles, il y a, ce qu'il regrette infiniment, une campagne en dessous de tout ce mouvement contre la culture française et termine en déclarant que, selon lui, il n'y a aucune bonne raison pour la suppression de l'université française de Gand, p. 618 à 620. — Observations, p. 632, 637. — Fait des observations tant au sujet des méthodes de travail du Sénat qu'au sujet de la suite de la discussion, p. 664. — Discussion des articles. Art. 2. Déclare que les amendements qu'il a présentés avec M. le comte de Kerchove de Denterghem et M. Van de Wiele font corps avec les amendements qu'ils ont présentés aux articles 3 et 4; demande à ce que l'on discute en même temps ces trois amendements, p. 670. — Déclare qu'il fournira au R. P. Rutten tous les renseignements qu'il désire au sujet du transfert des écoles spéciales à Liége, p. 671. — Demande le maintien des écoles spéciales de langue française à Gand et motive sa demande, p. 671, 672. — Demande l'appel nominal sur son amendement, p. 692.

Budget des finances et budget de la dette publique pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 627.

Projet de loi approuvant les accords conclus à La Haye. Discussion générale. Observations, p. 720.

Digneffe (*suite*)

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 792.
Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Discussion générale. Observations, p. 877.
Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 904.
Budget des affaires étrangères pour 1930. Discussion générale. Observations sur le point de savoir si cette discussion sera continuée et si les votes seront remis, p. 918.
Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Par motion d'ordre, déclare estimer, à la suite des documents distribués et de l'échange de vues qui a eu lieu depuis le début de la séance, qu'il est impossible d'élucider, en séance publique, tous les problèmes posés; estime, en conséquence, qu'il serait sage de renvoyer à nouveau ce projet à l'examen de la commission de la justice, p. 1014.
Interpellation de M. Gravez au sujet des difficultés créées par la Société nationale des chemins de fer vicinaux aux exploitants de lignes d'autobus. Discours, p. 1147. — Observations, p. 1147, 1150.
Projet de loi approuvant la convention internationale concernant les statistiques économiques. Discussion générale. Observations au sujet de la proposition d'ajournement et de son acceptation par le gouvernement, p. 1191.
Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Par motion d'ordre, estimant que le projet n'a pas été assez étudié, propose d'en ajourner la discussion au mois de septembre, p. 1291, 1292. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 1292 à 1296.
A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, fait remarquer que la proposition d'ajournement qu'il a introduite n'a pas pour but d'empêcher le vote de la loi, mais d'en empêcher l'examen dans les conditions dans lesquelles elle a été entamée et demande que le Sénat se prononce sur sa proposition d'ajournement, p. 1297, 1298. — Avant le vote du projet, prononce un discours en réponse à celui de M. Rutten, rapp., p. 1341. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1398.

Diriken, sénateur coopté

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15. — Prête serment, p. 17.
Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. Discours : Commence par demander que le règlement concernant les boutefeux dans les mines soit revisé; demande ensuite que les chômeurs des communes qui ne sont pas affiliées au fonds national de crise soient mis sur le même pied que les chômeurs des communes affiliées; proteste en terminant contre la critique faite au sujet de la grève de vingt-quatre heures décidée par la Centrale régionale des mineurs du Limbourg, p. 776, 777.

Disière, sénateur de Namur et Dinant-Philippeville.

Doc. — Projet de loi prorogeant et modifiant certaines dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer. Amendements aux articles 2 et 4 (cosign.), n° 30.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9. — Prête serment, p. 9.
Fait rapport sur l'élection des sénateurs de la province de Luxembourg et conclut à la validation, sauf en ce qui concerne M. A. Gaillard, suppléant, et fait remarquer que la commission estime que M. Poncelet a été proclamé suppléant par erreur, p. 8, 9.
Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 80.
Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. Discussion des articles. Art. 38*bis* proposé par amendement par M. Damas. Fait des observations au sujet de la demande d'appel nominal introduite par M. Damas, p. 794.

Dissentiment entre la Cour des comptes et des départements ministériels. — V. Finances : Cour des comptes.

Dochen, sénateur de Huy-Waremme.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3. — Prête serment, p. 4.
Projet de loi concernant la protection des monuments et des sites. Discussion des articles. Articles 6 et 7. Discours : Développe les motifs pour lesquels, contrairement à la thèse soutenue par M. Vinck, il estime que l'on ne violera pas le principe du droit civil, et invoque à cet effet l'article 650 du Code civil, puis développe également les motifs pour lesquels il repousse l'amendement présenté par MM. Rutten et Meyers; estime, quant au délai, qu'il ne faut pas donner de droit immédiat, mais ne pas limiter le temps pendant lequel on pourra réclamer la réparation du préjudice subi, p. 73, 74. — Au moment de la reprise de la discussion et de

Dochen (*suite*)

l'examen des amendements de M. le baron de Moffarts, exprime son regret, à la suite des observations de M. Vauthier, m. s. a., au sujet de l'absence du baron de Moffarts et estime que l'on a faussé la proposition de celui-ci, qui tend simplement à la disjonction de la partie relative aux sites, p. 477. — Nouvelle discussion des articles. Art. 7, 7*bis* et 7*ter*. Discours : Fait diverses observations au sujet du délai de réclamation et défend son amendement, lequel fait revenir au droit commun, p. 482. — A la suite des déclarations du rapporteur, déclare avoir obtenu satisfaction et ne pas maintenir son amendement, p. 482.
Projet de loi réformant le jury. Discussion des articles. Art. 7. Estime que le droit de dispense entraînerait sans doute toutes les femmes sensées à se faire récuser, p. 216.
Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Discours : Traite la question de l'élevage du cochon et celle du dumping en ce qui concerne la France, p. 272.
Projet de loi subordonnant l'importation, le transit et l'exportation des œufs à un marquage. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels il s'abstiendra au vote sur le projet, estimant ce projet inutile, tout en étant convaincu des bonnes intentions du gouvernement, p. 430.
Interpellation de MM. Mullie et Limage sur la nécessité de défendre l'agriculture menacée par le système de primes à l'exportation instauré par des pays voisins. Discours : S'attache à démontrer au Sénat les dangers de la protection, après avoir déclaré qu'il avait déjà indiqué ces dangers aux Français, p. 469 à 471.
Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Observations, p. 632.
Budgets du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour 1930. Discussion générale des trois budgets réunis. Discours : Critique la politique économique et agricole du Kivu; rappelle que, bien que le Sénat ait cette fois la priorité pour l'examen des budgets des colonies, la question du Kivu a déjà été examinée à la Chambre à l'occasion d'une interpellation de MM. Mathieu et Soudan sur cette question; déclare que MM. Mathieu et Soudan n'ont nullement eu le désir d'ennuyer le ministre, mais de faire connaître certains faits, afin d'y intéresser les Chambres et le pays; déclare que c'est dans ce même désir qu'il revient sur les faits exposés à la Chambre en les commentant, p. 765 à 767. — Observations, p. 769, 770.
Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Discussion générale. Discours : Pose la question de savoir pourquoi il faut établir des droits sur les avoines, alors qu'il n'y a plus d'avoine indigène dans le pays, mais termine en demandant au Sénat de marquer sa confiance au gouvernement, estimant que cette mesure est destinée à faire bénéficier le pays pendant quelques mois encore des bas prix en cours, p. 879.
Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Entretient brièvement le Sénat de la question de l'adduction à Bruxelles d'un supplément d'eau à prendre au Hoyoux; fait quelques suggestions à cet effet, p. 899. — Observations, p. 904.
Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande au ministre de prendre des mesures pour sauver le sanatorium de Marchin que l'on va supprimer, puis parle du danger de la mise à sec du Hoyoux, p. 955.
Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 1er. Défend l'amendement de M. Dierckx, p. 1025. — Observations, p. 1026. — Art. 2 : Art. 1762*ter*, § 3. Discussion au sujet de l'interprétation. Observations, p. 1038. — Art. 1762*quater*. Discours : Estime que la loi, telle qu'on la discute, ne pourrait être appliquée, p. 1052. — Alinéa 2. Observations au sujet des textes en présence, p. 1115.
Projet de loi relatif aux baux à long terme. Discussion générale. Observations, p. 1104. — Discours : Développe les motifs pour lesquels il estime qu'il ne faut pas, comme le souhaite M. Tschoffen, fermer la porte à d'autres réclamations justifiées et déclare qu'il est partisan de la loi parce qu'il estime qu'elle confirme des contrats intervenus entre les deux parties, p. 1106.
Projets fiscaux. Discussion générale. Discours : Parle de la question des représentations théâtrales, p. 1175, 1176.
Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1398.

Docteurs en médecine. — V. Art de guérir.

Documents (Distribution des). — V. Flamand.

Dommages de guerre. — V. Guerre.

Dommages résultant des accidents du travail. — V. Industrie, commerce et travail : Accidents du travail.

Douanes. — V. Finances : *a*) Douanes; *b*) Impôts : Lois fiscales.

Doublet, sénateur suppléant de Mons et de Soignies.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

Doutrepont, sénateur suppléant de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Droit civil.

BAIL.

Baux à loyer :

Revision de la législation exceptionnelle. — Projet de loi prorogeant et modifiant certaines dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer.

Doc. — Exposé des motifs, n° 24. — Projet de loi : Annexe au n° 24.

Rapport fait par M. Ligy, n° 27. — Amendements proposés par la commission, n° 24.

I. Amendement proposé par M. Damas, n° 28. — II. Amendements proposés par MM. Bossuyt et Duchatel, n° 28.

Amendements proposés par MM. Van Fleteren, Lafontaine, Hénault, Vinck et Disière, n° 30.

Projet amendé par la Chambre des représentants, n° 48.

Rapport fait par M. Ligy sur le texte amendé par la Chambre, n° 52.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Janson, m. j., p. 48 (11 décembre 1929). — M. Janson, m. j., fait remarquer l'urgence du projet. M. le président propose le renvoi à la commission de la justice qui ferait prompt rapport afin que la discussion puisse avoir lieu la semaine suivante, p. 48. — Adhésion du Sénat.

M. le président annonce que la commission de la justice décide de se réunir à l'issue de la séance pour aborder l'examen de ce projet, p. 49.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. Van Fleteren proteste contre l'intention de la commission de la justice de se réunir d'urgence avant que son parti n'ait pu examiner le texte du projet, p. 50. — M. Vinck fait diverses observations, mais se rallie aux considérations émises par M. Van Fleteren, p. 50, 51. — M. le président Magnette déclare que sa proposition a été faite dans l'intention de faire gagner du temps au Sénat, p. 51. — Observations de MM. Dewaele et Volckaert, p. 51. — M. Vinck propose que les différents groupes se réunissent le lendemain de 2 à 3 heures et que la commission de la justice siège à partir de 3 heures, p. 51. — M. Du Bost fait remarquer à nouveau l'urgence du projet et prie les socialistes de faire l'effort nécessaire, p. 51. — M. le président estime que l'on devrait accepter la proposition de M. Vinck et cette proposition est admise, p. 51.

Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 60 (17 décembre 1929). — M. le président Magnette rappelle l'urgence de ce projet de loi et propose d'en fixer l'examen au surlendemain 19 décembre. M. Ligy, rapp., déclare qu'il ne peut promettre que le rapport sera distribué en temps utile, p. 61. — M. le président insiste sur sa proposition, quitte à ce que la discussion soit éventuellement, en cas d'impossibilité, reportée à une date ultérieure. M. Segers appuie la proposition de M. le président et cette proposition est admise, p. 61.

Au cours de la séance du jeudi 19 décembre, M. le président propose au Sénat de se réunir le lundi suivant, 23 décembre, matin et après-midi, pour la discussion de ce projet de loi. Observations de MM. Van Fleteren (qui proteste contre la discussion à une séance du matin et qui demande à être éventuellement autorisé à prendre la parole dans la discussion générale au cours de la séance de l'après-midi, même si cette discussion avait été déclarée close), Segers (qui estime qu'il est de toute nécessité que le Sénat siège le lundi suivant, matin et après-midi), p. 89. — La proposition de M. le président est admise.

Discussion générale.

M. le président fait remarquer qu'il importe que cette loi soit transmise à la Chambre dans le plus bref délai possible et prie les orateurs que se sont fait inscrire et qui ont déposé des amendements de faire un effort de concision, p. 97. — Discours de MM. Van Fleteren (qui commence par protester contre le peu de membres présents, alors que le Sénat tient une séance supplémentaire pour l'examen de la question des loyers; puis présente quelques observations et développe les amendements qu'il a présentés au nom de son groupe), Segers (qui commence par faire remarquer que la loi sur les loyers se discute à la faveur de l'inattention générale, toute l'attention étant portée sur la déclaration du gouvernement; estime que le projet en discussion lui paraît moins bien préparé que les lois antérieures et déclare qu'il décharge sa conscience en disant combien il juge excessives les dispositions du projet et essaie d'en diminuer le mal en présentant un amendement qu'il développe); Vinck (qui développe les motifs pour lesquels cette nouvelle loi sur les loyers est nécessaire, le déficit d'habitations pour la troisième catégorie de gens visés par les lois précédentes étant encore très considérable et déclare, en terminant que, vu l'impossibilité de construire assez rapidement pour cette troisième catégorie, la loi devra vraisemblablement être encore partiellement renouvellée en 1932); Van Roosbroeck (qui développe les motifs pour lesquels tout en estimant que le retour au droit commun est impossible, il combat la loi en discussion, celle-ci aggravant les charges qui pèsent sur les épaules des salariés et des appointés); Mme Spaak (qui affirme que la loi de 1926 a eu dans les familles ouvrières des conséquences qui, à son avis, ont été profondément fâcheuses et cite des exemples à l'appui de son affirmation, puis termine en faisant deux suggestions : 1° que les familles qui sont incapables de louer des parties de maison soient, même lorsqu'elles n'ont qu'un enfant, assimilées aux familles nombreuses; 2° que l'on inscrive au budget de la justice un crédit permettant d'aider les commissions d'assistance qui créeraient un fonds de logement en faveur des familles nécessiteuses), p. 97 à 105. — Interruptions de MM. Moyersoen, Vinck, Janson, m. j., Ligy, rapp., Segers, François, Demets, Nolf, De Clercq, Lippens, m. t., Van Roosbroeck, p. 98 à 105. — Discours de MM. le comte de Brouchoven de Bergeyck (qui motive son vote négatif sur l'ensemble du projet en discussion), Digneffe (qui commence par déclarer qu'il est incontestable que les mesures votées par le parlement en matière de loyers ont constitué une atteinte au droit de propriété, estime que les trois premières lois étaient justifiées, vu les nombreux logements qui manquaient à cette époque, mais estime que la situation ayant beaucoup changé depuis, la loi n'a plus sa raison d'être et développe les motifs pour lesquels il émettra un vote négatif), Ligy, rapp. (qui développe les motifs pour lesquels il estime que le texte présenté au Sénat répond à tous les besoins et exprime le vœu de voir ses amis le voter), Quinchon (qui attire l'attention du Sénat sur les imperfections de la loi sur les loyers qui, souvent, est rendue inapplicable pour les malheureux de l'assistance publique et les pensionnés et termine en déclarant qu'il compte sur la bienveillance du ministre pour donner satisfaction à ces deux catégories de malheureux), Dierckx (qui estime que l'on s'est placé depuis l'armistice à un mauvais point de vue et que l'on aurait simplement dû dresser un barrage qui eût empêché le propriétaire d'user de son droit avant que le locataire ait obtenu une péréquation de ses ressources, combat surtout la proposition de M. Van Fleteren qui veut limiter le coefficient à 4 et à 6 au lieu d'admettre celui de 7, termine en déclarant qu'il est disposé à appuyer la proposition de clore de M. Segers), Damas (qui défend l'amendement qu'il a présenté à l'article 4 en faveur des vieillards et des ouvriers mineurs soumis aux lois de 1924 et exprime le vœu que cet amendement soit admis), Simonis (qui déclare ne pouvoir se rallier à l'article 2 et estime que dans beaucoup de communes, notamment dans l'arrondissement de Verviers, il n'y a plus de crise pour les petits ménages, que la crise n'existe plus que pour les familles nombreuses et que ce n'est pas la loi en discussion qui pourra sauver celles-ci), p. 106 à 111. — Interruptions de MM. Janson, m. j., Quinchon, Ligy, rapp., Mousty, Van Belle, Volckaert, Van Fleteren, Martens (Gustave), Leurquin, Vinck, Demets, Molet, Mme Spaak, p. 107 à 111.

Discussion des articles.

Art. 1er. M. le président donne lecture du texte présenté par le gouvernement et d'amendements présentés : 1° par MM. Bossuyt et Duchatel; 2° par M. Dewaele, 3° par M. Segers; 4° par M. Demets, p. 111, 112. — Discussion. Discours de M. Janson, m. j. (qui donne quelques brèves explications et indique au Sénat le mécanisme du projet), p. 112 à 114. — Interruptions de MM. Baeck, Ligy, rapp., Van Roosbroeck, Dewaele, Segers, Volckaert, Quinchon, Hubert, p. 112 à 114. — Discours de M. Bossuyt (qui défend ses amendements qu'il estime être de nature à éviter les difficultés), Digneffe (qui déclare que lui et ses amis appuyent les amendements de M. Segers, estimant que ces amendements mettront à l'abri de la loi de nombreux propriétaires intéressants), Vinck (qui appuie l'amendement de M. Bossuyt, estimant que cet amendement évitera une procédure compliquée), Moyersoen (qui estime que l'amendement de M. Bossuyt est inutile et déclare qu'il votera certains autres amendements, notamment celui de M. Demets et ceux de M. Segers), le baron de Dorlodot (qui pose une question au sujet de l'interprétation du terme « motif grave »), Janson, m. j. (qui répond aux diverses observations qui viennent d'être présentées), p. 114 à 116. — Interruptions de MM. Ligy, rapp., Segers, De Clercq, Van Fleteren, Dewaele, Van Roosbroeck, A. Huysmans, Vinck,

Droit civil : BAIL. *Baux à loyer. Revision de la législation exceptionnelle (suite)*

Droit civil : BAIL. *Baux à loyer. Revision de la législation exceptionnelle (suite)*

p. 114 à 116. — M. Segers estime qu'il faut commencer par voter les §§ 1, 2 et 3. Observations diverses de MM. Moyersoen, le vice-président Lafontaine, Ligy, rapp., p. 116. — M. Segers demande que l'on mette son amendement aux voix en premier lieu, p. 116. — M. Moyersoen déclare être d'accord; M. le président rappelle les termes de l'amendement de M. Segers et cet amendement est adopté, p. 116. — M. le président rappelle le texte des amendements de MM. Bossuyt et Duchatel; M. Volckaert demande l'appel nominal; cette demande est appuyée et l'amendement de MM. Bossuyt et Duchatel est rejeté par 58 voix contre 48 et une abstention, p. 116. — S'est abstenu : M. Nolf, p. 116. — M. le président rappelle l'amendement de M. Demets; M. Demets défend son amendement et cet amendement est rejeté par assis et levé, p. 116. — L'ensemble de l'article 1er est adopté avec l'amendement de M. Segers, p. 116.

Art. 2, § 1er. M. le président donne lecture du texte primitivement présenté par le gouvernement; d'une nouvelle rédaction proposée par le gouvernement pour le § 1er, de deux amendements de la commission, d'un amendement de MM. Van Fleteren et consorts et d'un amendement de MM. Bossuyt et Duchatel, p. 116, 117. — M. Janson, m. j., motive l'amendement du gouvernement, fait diverses observations au sujet de la proposition de la commission et propose une modification de texte qui remplacerait l'amendement du gouvernement, p. 117. — M. Moyersoen propose une modification au texte proposé par le gouvernement, p. 117, 118. — MM. Volckaert, Hubert, Nolf, François et Janson, m. j., font diverses observations, p. 117, 118. — M. le président met aux voix l'amendement de M. Moyersoen tendant à supprimer les mots « le bourgmestre », et cet amendement est adopté, p. 118. — M. le président rappelle le texte d'un amendement de MM. Van Fleteren et consorts. M. Van Fleteren demande l'appel nominal, p. 118. — M. Janson, m. j., déclare que le gouvernement n'accepte pas cet amendement. M. le président déclare que le vote sur l'amendement est remis au lendemain, p. 118. — M. le président met aux voix le § 1er de l'article 2, tel qu'il est amendé par le gouvernement, et ce paragraphe est adopté, p. 118. — § 2. M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement et d'un amendement proposé par la commission, p. 118. — M. Janson, m. j., combat l'amendement de la commission; M. De Clercq le défend. Observations de M. Moyersoen, p. 118. — M. Ligy, rapp., indique les considérations qui ont inspiré l'amendement de la commission; M. De Clercq fait encore diverses observations; M. Vinck soutient l'avis de M. Janson, m. j., et combat l'amendement de la commission; M. Segers engage le Sénat à voter l'amendement, p. 118, 119. — M. Van Fleteren annonce que l'appel nominal va être demandé par son groupe et demande que le vote soit remis au lendemain après-midi; il est fait diverses observations au sujet de cette demande par MM. Moyersoen, Volckaert, le vicomte du Bus de Warnaffe, le duc d'Ursel, Segers, Vinck, Francois, p. 119. — M. Segers estime qu'il serait bon de remettre les votes au lendemain; M. Janson, m. j., fait une observation au sujet de l'amendement de la commission et y propose une modification; M. Ligy, rapp., déclare être d'accord avec M. Janson, m. j., p. 119. — Le vote sur l'article 2 et sur les amendements y présentés est remis au lendemain. — Reprise de l'examen de l'article 2. M. le président donne lecture d'un amendement présenté par la commission en remplacement du § 2 et cet amendement est adopté par assis et levé, p. 150. — M. Van Fleteren rappelle un amendement qu'il avait présenté et qui a également été réservé; M. le président estime que cet amendement a été rejeté la veille, mais M. le vice-président Lafontaine déclare que l'amendement de M. Van Fleteren a, en effet, été réservé. En conséquence, M. le président donne une nouvelle lecture de l'amendement de M. Van Fleteren, p. 150. — L'appel nominal est régulièrement demandé sur l'amendement qui est rejeté par 52 voix contre 75, p. 150. — M. Janson, m. j., rappelle à ce moment un sous-amendement présenté par le gouvernement et M. le président déclare que ce sous-amendement a été adopté la veille, p. 150.

Art. 3. M. le président donne lecture du texte primitivement présenté par le gouvernement et d'un amendement proposé à ce texte primitif par le gouvernement, p. 119. — M. Janson, m. j., motive l'amendement proposé par le gouvernement et et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 120.

Art. 4. M. le président donne lecture du texte primitif, d'un amendement proposé par le gouvernement et d'un sous-amendement proposé ensuite à ce texte par le gouvernement, de deux amendements présentés : 1° par MM. Van Fleteren et consorts; 2° par M. Damas, p. 120. — M. Janson, m. j., motive les propositions du gouvernement, p. 120, 121. — Observations diverses de MM. Huysmans, Ligy, rapp., Van Fleteren, Lalemand, Moyersoen, De Clercq, p. 121. — Le vote sur l'article et les différents amendements qui s'y rattachent est remis au lendemain, p. 121.

Reprise de l'examen de l'article 4. M. le président rappelle l'amendement présenté par MM. Van Fleteren et consorts et cet amendement est rejeté, p. 150, 151. — M. le président

Droit civil : BAIL. *Baux à loyer. Revision de la législation exceptionnelle (suite)*

rappelle un amendement de M. Damas. M. Damas demande l'appel nominal sur son amendement, mais cette demande n'est pas appuyée et l'amendement de M. Damas est rejeté par assis et levé, p. 151. — L'article 4 est adopté tel qu'il a été amendé par le gouvernement, p. 151.

Art. 4*bis* proposé par le gouvernement. M. le président en donne lecture; M. Janson, m. j., déclare, en réponse à une question posée, que si les locataires et le bailleur ne comparaissent pas ensemble, quoique personnellement représentés par un mandataire, devant le juge de paix, pour lire la déclaration, il faudrait déduire de cette abstention qu'ils ne sont pas d'accord, p. 121. — L'article 4*bis* est adopté, p. 121.

Art. 5. M. le président donne lecture du texte primitivement proposé et d'une nouvelle rédaction proposée par le gouvernement, p. 121, 122. — M. Janson, m. j., déclare que cette nouvelle rédaction supprime le surplus de l'article 5 dont le texte forme un article 5*bis*, proposé par amendement, p. 122. — L'article 5 est adopté avec le nouveau texte proposé par le gouvernement, p. 122.

Art. 5*bis* et 5*ter*. M. le président donne lecture du texte proposé par la commission, du texte proposé par le gouvernement, de sous-amendements proposés par le gouvernement à ces deux textes et de trois amendements proposés par M. Arm. Huysmans, p. 122, 123. — Discussion : MM. Ligy, rapp. (qui déclare que la commission ne renonce pas à son amendement), Janson, m. j. (qui motive les propositions du gouvernement), p. 123, 124. — Observations de MM. Van Fleteren, Arm. Huysmans, Volckaert, De Clercq, p. 123, 124. — M. Ligy, rapp., à la suite des commentaires donnés par M. Janson, m. j., sur les dispositions qu'il a présentées, déclare qu'il est entendu que les articles 5, 5*bis*, sous-amendé, et 5*ter* remplacent les articles 5 du projet primitif et 5*bis* de la commission; le Sénat marque son accord, p. 124. — M. Moyersoen demande qu'un texte définitif soit soumis pour le lendemain par le ministre, d'accord avec le rapporteur, p. 124. — M. le président suggère de modifier la numérotation des articles pour le second vote et M. Volckaert appuie cette proposition, p. 124. — Les articles 5*bis* et 5*ter* sont adoptés, p. 124. — M. le président déclare que les amendements de M. Dewaele ainsi que les amendements de M. Arm. Huysmans sont réservés. M. Arm. Huysmans demande à développer brièvement ses amendements, puis les développe, p. 124 à 127. — Observations de MM. Van Fleteren, Volckaert, Ligy, rapp. (qui combat les amendements de M. Arm. Huysmans), Van Dieren, le baron de Dorlodot, p. 125 à 127. — M. Janson, m. j., s'oppose aux amendements de M. Arm. Huysmans et motive son opposition, p. 125 à 127. — M. le président déclare à nouveau que les amendements qui se rattachent à l'article 5 seront votés au cours de la séance du lendemain, p. 127. — M. le président rappelle le texte d'un article 5*bis* proposé, par amendement, par M. Dewaele, et cet amendement est rejeté, p. 151. — M. le président déclare que l'on va passer au vote sur les divers amendements proposés par M. Arm. Huysmans, p. 151. — M. Janson, m. j., rappelle que le rapporteur et lui-même ont déclaré la veille s'opposer aux amendements de M. Arm. Huysmans, p. 151. — M. le président donne successivement lecture des trois amendements de M. Arm. Huysmans et ces amendements sont successivement rejetés, p. 151. — M. De Clercq demande à ce moment que, pendant les années 1930 et 1931, on donne l'autorisation de l'homologation de n'importe quel bail, p. 124. — MM. Janson, m. j., Van Fleteren, font diverses observations et M. Janson, m. j., conclut en demandant que, si l'on veut faire entrer dans le cadre de la loi en discussion la question des baux homologués, il faut le faire en vertu d'un texte et met le Sénat en garde contre un texte improvisé à la dernière minute, p. 124.

Dispositions transitoires.

Articles 6, 7, 8 et 9. M. le président donne lecture des textes de ces articles qui sont adoptés sans observations, p. 127, 128.

M. le président déclare que l'examen en première lecture est épuisé et demande s'il convient au Sénat de passer immédiatement au vote en seconde lecture. M. Van Fleteren fait remarquer à ce moment que l'article 1er a été amendé et demande si un amendement présenté par M. Bossuyt ne pourrait pas être à nouveau soumis au vote; M. Moyersoen fait remarquer que cette procédure tendrait à faire revenir l'assemblée sur un vote définitivement acquis, p. 151. — M. le président fait à son tour remarquer à M. Van Fleteren que l'amendement de M. Bossuyt a été rejeté la veille par le Sénat et que, en conséquence, ce vote est définitivement acquis, mais il déclare que, si M. Van Fleteren veut demander un second vote sur l'article lui-même, il lui est loisible de le faire, p. 151, 152. — M. Van Fleteren déclare qu'il aurait voulu faire reprendre l'amendement de M. Bossuyt, mais qu'il s'incline devant l'impossibilité indiquée par M. le président; M. Vinck estime qu'il appartiendra à la Chambre de reprendre cet amendement, p. 152.

Droit civil : BAIL. *Baux à loyer. Revision de la législation exceptionnelle (suite)*

A la proposition de M. le président, le Sénat est unanimement d'accord pour considérer les articles et les amendements adoptés en première lecture comme définitivement adoptés. M. le président déclare que l'on va, en conséquence, procéder immédiatement au vote par appel nominal sur l'ensemble du projet de loi, p. 152.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 107 voix contre 25 et 3 abstentions, p. 152 (24 décembre 1929). — Se sont abstenus : MM. Simonis, le vicomte Vilain XIIII et Asou, p. 152. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Motion d'ordre de M. Segers qui s'excuse de n'avoir pu prendre la parole avant le vote, mais déclare, en son nom comme au nom d'un certain nombre de ses amis, que, bien qu'adversaires en principe du projet de loi, il l'ont voté en raison du geste de conciliation de M. le ministre de la justice, qui a accepté son amendement à l'article 1er, p. 152. — M. le président fait remarquer à M. Segers que ce n'est pas là une véritable motion d'ordre mais que, puisqu'elle est formulée, le Sénat en tiendra compte, p. 152. — M. Volckaert déclare à cette occasion que son groupe a également voté la loi, bien que n'étant pas très satisfait de toutes ses dispositions, p. 152.

Projet amendé par la Chambre des représentants :

Renvoyé, amendé, par la Chambre des représentants, le 27 décembre 1929, p. 169. — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

M. le président annonce que la commission de la justice vient de se réunir pour examiner le projet de loi et estime que le Sénat sera d'accord pour déclarer l'urgence, p. 178. — L'urgence est déclarée.

M. Ligy, rapp., donne lecture de son rapport qui conclut à l'adoption du projet, tel qu'il est amendé par la Chambre des représentants, p. 178.

Discussion générale.

Discours de MM. Vande Moortele (qui déclare prendre la parole, étant donné qu'il n'y a pas de doute que le Sénat va approuver le texte transmis par la Chambre, pour dire et même prédire quelles seront les suites du vote du projet en discussion); Digneffe (qui commence par faire remarquer que la Chambre a admis la plupart des amendements apportés par le Sénat au projet du gouvernement, à l'exception de celui de M. Segers en faveur d'un bon nombre de petits propriétaires qui se trouvent dans une situation particulièrement digne d'intérêt; M. Digneffe estime qu'il y a lieu de chercher d'établir un accord transactionnel avec la Chambre et propose à cet effet, avec MM. le comte Brouchoven de Bergeyck, Dessain, Arm. Huysmans et Dierckx, un amendement dont il donne lecture); Van Fleteren (qui développe les motifs pour lesquels il estime que la concession demandée par la Chambre est minime et espère que, à part M. Digneffe et quelques-uns de ses amis, le texte transmis par la Chambre sera voté à l'unanimité par le Sénat), Janson, m. j. (qui, comme l'a déjà signalé M. Ligy, rapp., estime que les modifications apportées par la Chambre sont heureuses et sont pour la plupart de pure forme, à l'exception de celle dont vient de parler M. Van Fleteren, puis développe les motifs pour lesquels il estime que l'amendement de M. Digneffe n'a que la valeur d'une manifestation, étant la révélation d'un certain état d'esprit; termine en souhaitant que le Sénat se rallie à la solution transactionnelle proposée par la Chambre et adhère en définitive aux chiffres initiaux indiqués par le gouvernement), p. 178, 179. — Interruption de M. Digneffe, p. 179.

Discussion des articles.

Art. 1 à 12. Adoptés sans observations, p. 179 à 181.

Art. 13. M. Janson, m. j., fait remarquer que c'est par suite d'une erreur de plume que l'on a inscrit dans cet article le mot « exécutoire » au lieu du mot « obligatoire », et que c'est bien dans le sens de ce dernier mot que l'article doit être interprété; fait remarquer ensuite, afin d'éviter toute confusion, que la loi de 1926 n'est pas abrogée, qu'elle continue à valoir pour la troisième catégorie d'immeubles qu'elle vise et que les occupants de ces immeubles continueront à jouir de la prorogation, sans augmentation, jusqu'en 1930, p. 181. — M. Ligy, rapp., déclare que la commission est d'accord avec M. Janson, m. j., p. 181. — L'article 13 est adopté, p. 181.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 97 voix contre 21 et 3 abstentions, p. 181 (30 décembre 1929). — Se sont abstenus : MM. Rutten, le vicomte Vilain XIIII et Asou, p. 181. — Le projet est soumis à la sanction royale.

M. Moyersoen déclare, au nom de M. Segers empêché, d'assister à la séance, que s'il eût été présent, il aurait voté contre le projet, à raison des modifications qui y ont été apportées par la Chambre, p. 182.

Droit civil : BAIL (*suite*)

Règles particulières relatives à la sous-location ou la relocation des immeubles ou parties d'immeubles à usage commercial. — Projet de loi portant des modifications au Titre VIII du Livre III du Code civil.

V. les nos 64, 130 et 195 (session 1928-1929) de la Chambre; 181 (même session), Sénat.

Doc. — Rapport fait par M. Ligy, n° 127.

Rapport fait par M. Ligy sur les amendements présentés aux dispositions non encore adoptées en première lecture par le Sénat, n° 162.

Texte adopté par le Sénat au premier vote, n° 184.

Deuxième rapport complémentaire fait par M. Ligy, n° 203. — Texte adopté par le Sénat au premier vote, n° 203.

Ann. — Rapporteur : M. Ligy : Dépôt du rapport, p. 745 (8 avril 1930).

M. le président annonce que ce projet sera abordé à la séance du lendemain après-midi, p. 980. — M. Van Fleteren annonce le dépôt d'amendements et demande, afin que ses amendements puissent être examinés avant la discussion, que l'examen du projet soit ajourné à la rentrée du Sénat fin mai, p. 980. — M. Janson, m. j., estime préférable de voir aborder la discussion le lendemain, cette discussion ne devant pas, selon lui, être terminée en une séance, l'assemblée aurait le temps d'examiner les amendements de M. Van Fleteren, p. 980. — Le Sénat décide d'aborder la discussion le lendemain, p. 980.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Fleteren (qui commence par déclarer que le projet, tel qu'il est présenté par la commission de la justice, constitue une véritable dérision à l'égard des revendications des commerçants; défend ses amendements, tout en priant le Sénat de les examiner, n'en demandant pas l'adoption *ne varietur*, et déclare que les commerçants, plus particullièrement les détaillants, demandent simplement, d'une manière raisonnable, à ne pas être privés injustement de leur gagne-pain, mais sans spolier le propriétaire), Dierckx (qui fait diverses observations au sujet du discours qui vient d'être prononcé par M. Van Fleteren, déclare que, en effet, pour lui et ses amis, la propriété immobilière est un dogme auquel ils tiennent, puis présente deux amendements : 1° relatif à la clause résolutoire, 2° relatif aux baux en cours, et développe ses amendements), Vancoillie (qui commence par déclarer qu'il est absoluement d'accord avec le rapporteur et avec la commission, qui ont écarté du projet l'idée de la propriété commerciale, estimant que deux personnes ne peuvent avoir de propriété sur le même objet, déclare pourtant que le parlement ne légifère pas sans objet celui-ci désirant protéger l'intérêt des locataires commerçants dans la mesure qui est compatible avec le simple droit du propriétaire, parle ensuite de la clause résolutoire, de la durée du bail et du droit de cession et termine en annonçant le dépôt d'amendements dont il vient d'exposer l'esprit), p. 1009 à 1112. — Interruptions de MM. Volckaert, Ligy, rapp., De Clercq, Van Fleteren, Vinck, Lafontaine, p. 1010 à 1012. — Discours de M. Vinck (qui commence par déclarer qu'il ne comptait pas prendre la parole, mais y a été entraîné par la conclusion du discours de M. Dierckx, et développe les motifs pour lesquels il demande que l'on s'en réfère à ce que la section centrale de la Chambre avait décidé tout d'abord, c'est-à-dire que le locataire ait un droit de préférence, tout en estimant qu'il ne faut pas attribuer à celui-ci le droit à une créance qui ne correspondrait pas a une plus-value due à son travail, p. 1013, 1014. — Interruptions de MM. De Clercq, de Brouckere, Dierckx, p. 1013, 1014.

Motion d'ordre de M. Digneffe, qui estime que, à la suite des documents distribués et de l'échange de vues qui a eu lieu depuis le début de la séance, il est impossible d'élucider en séance publlique tous les problèmes posés; estime en conséquence qu'il serait sage de renvoyer à nouveau ce projet à l'examen de la commission de la justice, p. 1014. — M. Janson, m. j., estime que la proposition de M. Digneffe est au moins prématurée, qu'il serait sage que le Sénat se prononçât d'abord sur les amendements de M. Van Fleteren, amendements qui, à son avis, doivent êt. rejetés, puis que l'on entende notamment le ministre de la justice et le rapporteur, après quoi le Sénat apprécierait s'il est utile ou non de renvoyer à la commission, p. 1014. — Observations de MM. Baeck et Van Fleteren, p. 1014.

Reprise de la discussion générale : Discours de M. Ligy, rapp. qui commence par combattre la proposition de M. Digneffe tendant au renvoi immédiat à la commission, puis développe les motifs pour lesquels la proposition de M. Van Fleteren constitue un principe entièrement nouveau qu'il espère voir rejeter par le Sénat, la question de principe posée étant : Faut-il, oui ou non, accorder au locataire un droit de préférence à l'expiration du bail; répond ensuite aux observations qui ont été faites, notamment en ce qui concerne la détermination des mots « plus-value » et la clause résolutoire

Droit civil : BAIL. *Règles particulières relatives à la sous-location ou la relocation des immeubles ou parties d'immeubles à usage commercial (suite)*

expresse; termine en priant le Sénat de se prononcer, en tout état de cause, sur la proposition de M. Van Fleteren avant de renvoyer le projet à la commission, p. 1014 à 1016. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Lafontaine, Vinck, Dierckx, Tschoffen, p. 1014 à 1016. — Discours de M. Janson, m. j., qui défend devant le Sénat le projet tel qu'il a été admis par la Chambre des représentants, ce projet constituant une œuvre transactionnelle, puis développe les motifs pour lesquels il prie le Sénat de rejeter l'amendement de M. Van Fleteren, estimant que la solution qu'il propose desservirait le monde du commerce et porterait, sans avantage pour personne, une atteinte grave à la fois au principe de la propriété et au principe de la liberté des conventions, p. 1016. à 1019. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Dierckx, le vicomte Berryer, Vinck, Ligy, De Clercq, p. 1016 à 1019. — Discours de M. Dierckx (qui répond brièvement à la critique faite par M. Ligy, rapp., à son premier amendement relatif à la clause résolutoire), p. 1019. — M. Van Fleteren demande que le Sénat se prononce sur ses amendements avant de décider le renvoi à la commission et déclare en même temps qu'il renonce à convaincre le ministre, comme aussi le ministre ne l'a pas convaincu, p. 1119. — M. Vinck appuie cette proposition, p. 1119. — M. Ligy, rapp., rappelle qu'il a déjà exprimé l'avis que le Sénat se prononce en premier lieu sur les amendements de M. Van Fleteren, p. 1019. — M. le président déclare, dans ces conditions, que la discussion générale est close et renvoie la suite de l'examen du projet et des amendements de M. Van Fleteren à la prochaine séance, p. 1020. — Adhésion du Sénat, p. 1020.

M. le président donne lecture des amendements présentés par M. Van Fleteren, rappelle que, de l'avis de l'auteur lui-même, si les amendements étaient adoptés il y aurait lieu de renvoyer le projet à la commission. M. le président propose, en conséquence, de réserver le vote jusqu'au moment où l'assemblée sera plus nombreuse, et cette proposition est admise, p. 1022. — M. Van Fleteren marque personnellement son assentiment, p. 1022.

Art. 1er. M. le président donne lecture du texte admis par la Chambre et d'un amendement présenté par M. Dierckx, p. 1022. — Discours de MM. Dierckx (qui défend son amendement), M. Ligy, rapp. (qui le combat et prie le Sénat de se rallier à la suppression de la clause résolutoire expresse proposée par la commission), Tschoffen (qui précise le point en discussion : de savoir s'il faut, oui ou non, faire disparaître purement et simplement de la législation la clause résolutoire expresse et termine en estimant qu'il ne serait pas mauvais que le Sénat se ralliât au texte défendu par M. Ligy), Janson, m. j. (qui développe les motifs pour lesquels il estime que l'amendement de M. Dierckx n'est pas justifié et prie le Sénat d'admettre le texte de la Chambre), Dochen (qui défend l'amendement de M. Dierckx), Lebon (qui combat cet amendement, puis demande s'il ne vaudrait pas mieux faire de l'alinéa en discussion le second alinéa de l'article 1741 au lieu d'en faire un article 1762*bis*), p. 1022 à 1025. — M. Janson, m. j., déclare n'avoir pas, à première vue, d'objection à faire à la proposition de M. Lebon tendant à faire de la disposition en discussion un paragraphe supplémentaire de l'article 1741 du Code civil, p. 1025. — Interruptions de MM. De Clercq, Van Fleteren, le baron Meyers, Arm. Huysmans, Tschoffen, p. 1024, 1025.

Reprise de l'examen des amendements de M. Van Fleteren : M. Vancoillie demande que l'on procède au vote sur ces amendements et M. Ligy, rapp., déclare être d'accord, p. 1025. — M. le président rappelle qu'il a donné lecture des amendements au début de la séance, p. 1025 (V. p. 1022). — M. Van Fleteren demande l'appel nominal et cette demande est régulièrement appuyée, p. 1025. — L'article 1er proposé par M. Van Fleteren est rejeté par 61 voix contre 37, p. 1025. — M. Van Fleteren déclare que ce vote entraîne la disparition des autres amendements qu'il avait présentés, et M. le président prend acte de cette déclaration, p. 1025.

Reprise de la discussion de l'article 1er : M. Ligy, rapp., demande que l'on décide si l'amendement de M. Dierckx se rattache au texte transmis par la Chambre ou au texte proposé par la commission, estimant que, si cet amendement était admis, il faudrait renvoyer l'article à la commission, afin que celle-ci décide si ce texte doit être inséré, p. 1025. — M. le président estime que cette question pourrait être réglée avant le second vote, estimant que le projet sera certainement amendé, et M. Moyersoen marque son accord, p. 1025. — Discours de MM. Huisman Van den Nest (qui présente un sous-amendement à l'amendement de M. Dierckx et défend sa proposition), Legrand (qui combat l'amendement de M. Dierckx), Ligy, rapp. (qui combat le sous-amendement présenté par M. Huisman Van den Nest, estimant que cet amendement ne produira pas les résultats que celui-ci en attend), Tschoffen (qui, tout en déclarant qu'il comprend les sentiments qui ont inspiré l'amendement de M. Dierckx et le sous-amendement de M. Huisman Van den Nest, estime qu'il ne sont pas opportuns), Janson, m. j. (qui fait encore diverses observations et combat, à nouveau, l'amendement et le sous-amendement en discussion), p. 1025 à 1028. — Interruptions de MM. Dierckx, Huisman Van den Nest, Dochen, A. Huysmans, p. 1026. — M. Dierckx fait remarquer que l'on obtiendra un effet opposé à celui que l'on attend en supprimant la clause résolutoire expresse, p. 1028. — M. le président fait remarquer à M. Dierckx qu'il a fait semblant d'oublier l'article 22 du règlement, en lui accordant encore la parole, M. Dierckx ayant déjà parlé deux fois pendant cette discussion, p. 1028. — M. le président estime qu'il convient de mettre aux voix d'abord le texte de la Chambre, auquel la commission s'est ralliée, ce texte étant le plus radical; rappelle que M. Janson, m. j., s'est déclaré d'accord pour former de cette disposition une addition à l'article 1741 du Code civil, au lieu de former un article 1762*bis*, p. 1028. — M. Janson, m. j., marque à nouveau son accord, sous réserve de revision au second vote, p. 1028. — Le texte transmis par la Chambre et admis par la commission est adopté avec la modification qui vient d'être indiquée, p. 1028. — M. le président déclare que ce vote entraîne la disparition de l'amendement de M. Dierckx, sous-amendé par M. Huisman Van den Nest, p. 1028.

Art 1er*bis* nouveau proposé par M. Vancoillie. M. le président donne lecture de cette disposition; M. Vancoillie motive et défend son amendement; M. Ligy déclare devoir s'opposer à l'adoption de cet amendement; M. Janson, m. j., déclare qu'il s'y oppose également, ces dispositions présentant les mêmes inconvénients que les amendements présentés par M. Van Fleteren, et rappelle qu'il a précédemment combattu ces amendements, p. 1028, 1029. — Interruption de M. Van Fleteren, p. 1028. — L'amendement de M. Vancoillie est rejeté par assis et levé, après une contre-épreuve, p. 1029.

Art. 2. M. le président propose, vu les nombreux amendements présentés à cet article, de procéder par division, p. 1029. — M. le président donne lecture du préambule tel qu'il est transmis par la Chambre, et ce préambule est adopté, p. 1029. — Art. 1762 (3). M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre des représentants et d'un nouveau texte proposé par la commission pour le 1er alinéa, déclare que la commission se rallie au 2e alinéa et annonce que M. Vancoillie en propose la suppression, p. 1029. — Discussion : Discours de MM. Lebon (qui appuie la proposition de M. Vancoillie et motive son avis; puis défend le texte de la commission qui n'apporte qu'une modification de forme au texte transmis par la Chambre), Janson, m. j. (qui, tout en se déclarant d'accord avec les observations qui viennent d'être formulées par M. Lebon, rappelle au Sénat que le projet en discussion est le résultat d'une transaction qu'il croit loyal de défendre, puis indique les objections qu'il oppose au texte de la commission), Vancoillie (qui fait certaines observations au sujet de l'interprétation donnée par M. Janson, m. j.), Ligy (qui défend la proposition de la commission et indique un amendement dont le sens pourrait être accepté pour arriver à un accord), Arm. Huysmans (qui défend le texte de la commission et y propose un amendement), p. 1029 à 1032. — Interruptions de MM. Lebon, Moyersoen, le baron de Mévius, De Clercq, Dierckx, François, Ligy, rapp., Legrand, Lafontaine, Volckaert, p. 1030 à 1032. — M. Janson, m. j., pose une question sur le point de savoir quelles sont les intentions de la commission en ce qui concerne l'autorisation de céder l'intégralité de son droit au bail ou seulement une partie de ce droit, p. 1032. — Il est fait diverses observations à ce sujet par MM. Ligy (qui indique le but poursuivi par la commission), Dierckx, Legrand, Volckaert, p. 1032, 1033. — Interruptions de MM. De Clercq et Lebon, p. 1032, 1033. — M. Vancoillie soulève le point de savoir la définition du mot « commerce » en ce qui concerne les dispositions en discussion, p. 1032, 1033. — MM. Janson, m. j., Ligy, rapp., Legrand, Volckaert, De Clercq font diverses observations à ce sujet, p. 1033. — M. le président demande s'il peut considérer comme close la discussion sur les deux premiers paragraphes de l'article 2 et il est fait diverses observations au sujet de la discussion qui s'est déroulée quant aux questions d'interprétation par MM. François, Volckaert et Rutten, ainsi que par M. le président Magnette, p. 1033.

Reprise de la discussion de l'article 2 : art. 1762*ter*. Discours de MM. Ligy (qui, afin de donner satisfaction au vœu de la commission en respectant le texte admis par la Chambre en ce qui concerne la cession des droits du locataire, propose une addition au texte de la Chambre), Pierlot (qui soulève à nouveau la question de l'interprétation du mot « commerce », afin de savoir si ce mot vise un commerce, quel qu'il soit), Janson, m. j., (qui estime que le mot commerce doit être pris dans le sens général que lui donne le Code de commerce), Huysmans (qui parle du § 4 de l'article 1762*ter* et insiste pour que le délai d'un mois soit maintenu), p. 1035, 1036. — Interruptions de MM. Janson, m. j., Vancoillie, p. 1036. — M. le président fait remarquer à M. Huysmans que le Sénat ayant décidé de procéder par division, le § 4

Droit civil : BAIL. *Règles particulières relatives à la sous-location ou la relocation des immeubles ou parties d'immeubles à usage commercial (suite)*

n'est pas encore en discussion, p. 1036. — M. le président rappelle le texte de l'ajoute qui vient d'être proposée par M. Ligy, rapp.; M. Janson, m. j., déclare se rallier à cet amendement; M. Ligy, rapp., estime que le Sénat sera unanime à admettre l'interprétation qui vient d'être donnée par M. Janson, m. j., au mot « commerce », p. 1036. — Le Sénat admet l'interprétation de ce mot dans le sens « général »; M. Van Fleteren demande une précision en ce qui concerne les droits du locataire et M. Ligy, rapp., répond à cette question, p. 1036. — Le premier alinéa de l'article 1762*ter* est adopté avec l'amendement présenté par M. Ligy, rapp., p. 1036. — Deuxième alinéa. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et rappelle que M. Vancoillie propose la suppression de ce paragraphe, p. 1036. — M. Vancoillie développe les motifs pour lesquels, tout en ne voyant aucun inconvénient à la suppression de cet alinéa, il propose, dans le cas où M. Janson, m. j., en demanderait le maintien, d'en modifier le texte dans une sens qu'il indique; M. Lebon propose une autre rédaction; M. Janson, m. j., estime que le texte de ce paragraphe est amphibologique et développe les motifs pour lesquels il se rallie à l'amendement de M. Lebon, p. 1036, 1037. — Interruptions de MM. Ligy, rapp., De Clercq, Segers, Vinck, p. 1037. — M. Lebon précise à ce moment la définition du mot « famille » et M. Janson, m. j., déclare être d'accord sur cette définition, p. 1037. — M. Vancoillie déclare se rallier à l'amendement de M. Lebon et l'amendement de M. Lebon est adopté, p. 1037. — § 3. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et du nouveau texte proposé par la commission, ainsi que d'un amendement présenté à ce texte par MM. Arm. Huysmans et Dierckx et rappelle que c'est cet amendement que M. Arm. Huysmans a déjà défendu au paragraphe précédent, p. 1037. — Discussion, notamment sur le point de savoir ce qu'il faut exactement notifier au propriétaire en ce qui concerne la cession et si cette cession sera parfaite et définitive indépendamment de l'adhésion du propriétaire ou de la décision de la justice. Discours de MM. Ligy, rapp. (qui défend le texte proposé par la commission), Pierlot, Lebon (qui estime notamment que le texte de la commission est meilleur et que le ministre ferait bien de l'admettre comme base de la discussion), Vinck, Janson, m. j. (qui déclare ne pas être opposé à prendre le texte de la commission, mais avoir l'impression que, bien que se servant à peu près des mêmes expressions, ces deux textes ne visent pas les mêmes choses), Tschoffen, Segers, Legrand, Huisman Van den Nest, Arm. Huysmans (qui déclare que la discussion qui vient de se dérouler le convainc que le texte de la Chambre est meilleur), Dierckx, Asou, p. 1037 à 1042. — Interruptions de MM. Janson, m. j., Dochen, De Clercq, Segers, Du Bost, Ligy, Arm. Huysmans, Huisman Van den Nest, Lebon, Van Fleteren, Vinck, François, p. 1038 à 1042. — M. le président demande à ce moment à M. Janson, m. j., s'il est bien d'avis de ne pas maintenir dans la loi la faculté pour le bailleur de demander une augmentation de loyer; M. Janson, m. j., déclare qu'il en est bien ainsi, et M. Ligy, rapp., déclare être d'accord, p. 1042. — Reprise de la discussion. M. Ligy, rapp., justifie la proposition de la commission de la justice. Observations de MM. Vinck, De Clercq, p. 1042, 1243. — M. le président donne lecture d'un amendement présenté par MM. Ligy, rapp., et Segers, tendant à modifier le texte de la commission, p. 1043. — M. Vinck estime cet amendement dangereux; M. Segers défend son amendement; M. Van Fleteren suggère une précision; M. Janson, m. j., défend à nouveau le texte de la Chambre; M. Tschoffen propose un texte et motive sa proposition, p. 1043, 1044. — Interruptions de MM. Huisman Van den Nest, Barnich, Lebon, Vinck, p. 1043, 1044. — M. Van Fleteren fait remarquer que l'interpréation donnée par M. Janson, m. j., de la notification au propriétaire fait de celui-ci un censeur de l'acte de cession; M. Segers estime que voter l'amendement proposé par M. Tschoffen, sans que ce texte soit examiné à tête reposée, serait chose dangereuse; M. Tschoffen déclare être d'accord, p. 1044. — M. le président donne lecture d'un amendement proposé par M. Lebon et d'un sous-amendement proposé par M. Segers à l'amendement qu'il a proposé avec M. Ligy, rapp., p. 1044. — Discours de M. Crokaert (qui propose un texte, dont il donne lecture et qu'il motive), M. Lebeau (qui attire l'attention sur la question de l'enregistrement s'il s'agit d'un acte et termine en déclarant qu'il se rallie à la proposition de M. Tschoffen avec notification par lettre recommandée), p. 1044. — Observation de M. Arm. Huysmans, p. 1044. — M. le président annonce que M. Lebon a retiré l'amendement qu'il a présenté, p. 1045. — M. Segers rappelle qu'il propose de substituer le mot « accord » au mot « acte »; M. Ligy déclare, dans ces conditions, se rallier à l'amendement de M. Crokaert; MM. Lebon et Vinck se rallient également à cet amendement, p. 1045. — M. le président donne lecture des trois amendements qui restent en présence : 1° présenté par MM. Ligy rapp., et Segers; 2° présenté par M. Tschoffen; 3° présenté par M. Crokaert, p. 1045. — M. Segers indique les motifs pour lesquels il préfère son amendement à celui de M. Crokaert, p. 1045. — Observations de MM. Crokaert, Hénault, Huisman Van den Nest, p. 1045. — M. le président indique la procédure qui va être suivie pour le vote sur les différents textes en présence, p. 1045. — L'amendement de M. Segers est rejeté, p. 1045. — L'amendement de M. Tschoffen est adopté, p. 1045. — M. François marque son accord sur cet amendement, p. 1045. — M. le président déclare que, par suite de l'adoption de l'amendement de M. Tschoffen, il estime que l'amendement de M. Crokaert vient à disparaître, p. 1045. — Alinéa 4 du projet de la commission. Adopté sans observations, avec une ajoute proposée par M. Janson, m. j., et avec l'amendement de M. Arm. Huysmans relatif au délai, amendement auquel le gouvernement s'est rallié, p. 1045. — Alinéa 5, proposé par la commission. M. le président donne lecture de cette disposition, p. 1045. — Observation de M. Janson, m. j., qui déclare qu'il doit être entendu que, d'après ce texte, la disposition permettant au bailleur de demander une augmentation du prix du loyer est supprimée, p. 1045. — Discours de M. Arm. Huysmans (qui propose au Sénat de maintenir la disposition votée par la Chambre et motive sa demande), p. 1045, 1046. — Interruption de M. Van Fleteren, p. 1046. — MM. le président Magnette, Arm. Huysmans, Tschoffen et Ligy, rapp., font des observations au sujet de la procédure à suivre, M. le président et le rapporteur estimant que les alinéas 5, 6 et 7 du texte de la commission remplacent l'alinéa 3 du projet de la Chambre et que l'examen de ces alinéas doit être terminé avant que l'on ne statue sur le texte visé par M. Huysmans, p. 1046. — M. le président donne lecture des trois alinéas suivants du texte de la commission; M. Janson, m. j., estime que les deux premiers alinéas sont inutiles et propose une modification au troisième, p. 1046. — M. Ligy, rapp., déclare que si le Sénat est d'accord, il se rallie à la suppression des deux alinéas et admet l'amendement proposé par M. Janson, m. j., au troisième, p. 1046. — L'amendement est adopté, p. 1046. — Quatrième alinéa du texte de la Chambre, texte repris par amendement par M. Arm. Huysmans. M. le président donne lecture de cette disposition. Discours de MM. Ligy, rapp., Dierckx, Arm. Huysmans, le baron de Mévius, Janson, m. j. (qui fait remarquer que si la proposition de M. Arm. Huysmans était admise, il faudrait également maintenir les dispositions qui conditionnaient ce texte, l'ensemble du contrat de cession étant un élément indispensable d'appréciation quant à l'augmentation éventuelle du loyer par le propriétaire, p. 1046, 1047. — Interruptions de MM. Vinck et Arm. Huysmans, p. 1047. — Le texte de la Chambre, repris par M. Arm. Huysmans est rejeté, p. 1047. — Art. 1762*quater*. M. le président annonce que douze amendements sont présentés à cet article, p. 1047. — Observation de M. Van Fleteren, p. 1047. — M. le président déclare, à la suite de cette observation, qu'il estime que la discussion qui s'est produite au cours de cette séance aurait, bien qu'elle fût intéressante et utile, peut-être mieux trouvé sa place à la commission de la justice, p. 1047. — M. le président donne ensuite lecture du texte voté par la Chambre, d'un premier alinéa opposé par la commission à cette disposition et d'un amendement présenté par M. Vancoillie, p. 1047. — M. le président déclare que ce sont là les textes sur lesquels le Sénat doit se prononcer en premier lieu, et propose de procéder comme pour l'article précédent, paragraphe par paragraphe, p. 1047. — M. Vancoillie défend son amendement et propose au Sénat de se rallier au principe du texte voté par la Chambre tel qu'il l'a amendé, p. 1047, 1048. — Interruptions de MM. Janson, m. j., Ligy, rapp., Legrand, p. 1047, 1048. — La suite de la discussion est remise au lendemain, p. 1047. — Au moment où la discussion va être reprise, M. le président rappelle que douze amendements sont présentés à cet article et prie les orateurs de condenser leurs observations, p. 1048. — Discours de MM. Legrand (qui combat l'amendement de M. Vancoillie), le baron de Dorlodot (qui pose une question au ministre en ce qui concerne la plus-value du revenu locatif), Du Bost (qui défend les solutions proposées par la commission et termine en se mettant aux côtés du rapporteur pour conjurer le Sénat d'admettre le texte de la commission), Dochen (qui estime que la loi telle qu'on la discute ne pourrait être appliquée), p. 1049 à 1052. — Interruptions de MM. Vancoillie, Moyersoen, Ligy, rapp., Van Fleteren, p. 1050 à 1052. — M. Vancoillie fait à ce moment remarquer que la discussion a été étendue à l'ensemble de l'article 1762*quater* et fait remarquer que son amendement ne porte que sur l'alinéa 1er; M. Du Bost déclare avoir pensé que l'on procédait à une discussion générale sur l'article, p. 1052. — M. le président déclare que, en effet, il avait été décidé que l'on procéderait par division, mais avoir estimé qu'une discussion d'ensemble ne pouvait que raccourcir le débat, annonce que l'on reprendra l'examen par alinéa, p. 1052. — Discours de M. Janson, m. j. (qui rappelle à nouveau comment il a été amené à défendre le texte voté par la Chambre et développe les motifs pour lesquels il estime que le Sénat ferait chose sage en se ralliant au texte de la Chambre, estimant, selon lui, que ce vote aura la signification que le locataire sortant aura bien des difficultés à faire admettre l'existence de son droit quand son successeur dans l'immeuble n'y exercera pas un commerce similaire), p. 1052, 1053. — Discours de M. Ligy, rapp. (qui commence par déclarer que, bien que sa

Droit civil : BAIL. *Règles particulières relatives à la sous-location ou la relocation des immeubles ou parties d'immeubles à usage commercial (suite)*

tâche soit devenue moins aisée. M. Janson, m. j., ne lui accordant plus son appui, il continue à défendre le projet de la commission et développe les motifs pour lesquels il estime que le texte de la commission est de nature à donner à la loi un caractère de prudence et de modération qui en assurerait le maintien et lui donne confiance que le Sénat y donnera son adhésion), p. 1057 à 1059. — MM. Moyersoen et Vancoillie posent certaines questions à M. Ligy, rapp., en ce qui concerne l'interprétation de l'article en discussion, p. 1058, 1059. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Janson, m. j., Legrand, Volckaert, Mousty, p. 1059. — Discours de M. Legrand (qui fait diverses observations et estime que, vu les suggestions nombreuses qui ont été faites et l'échange de vues qui a eu lieu, il serait bon de renvoyer le projet à l'examen de la commission), p. 1059, 1060. — Interruptions de MM. Mousty (qui appuie la proposition de renvoi), Ligy, rapp., (qui demande que l'on attende que le vote en première lecture soit acquis), Janson, m. j., Moyersoen, Golenvaux, p. 1059, 1060. — M. Janson, m. j., se rallie au renvoi à la commission, estimant que l'on tâtonne un peu et que la commission remettra les choses au point, p. 1060. — M. Van Fleteren se rallie au renvoi à la commission, mais proteste au sujet du dépôt d'amendements au dernier moment, ce qui rend le travail très difficile, p. 1060. — M. Ligy, rapp., déclare que la commission ne s'opposera certes pas au renvoi et appuie les observations de M. Van Fleteren quant au dépôt tardif d'amendements, p. 1060. — Interruptions de M. Volckaert, p. 1060. — M. François, tout en s'excusant de son dépôt tardif, défend un amendement qu'il a présenté au sujet de l'indemnisation du locataire des dépenses faites avec le consentement du propriétaire; M. Ligy, rapp., fait remarquer que cette question est réglée par les dispositions du Code civil en vigueur, p. 1060. — Interruptions de MM. De Clercq et François, p. 1060. — M. Legrand fait encore diverses observations et estime, en réponse à des critiques de M. Van Fleteren, que la loi sera excellente pour les locataires, p. 1060. — Interruption de M. Van Fleteren, p. 1060.

M. le président estime qu'il est inutile de poursuivre la discussion, le projet étant renvoyé à la commission avec tous ses amendements, p. 1060. — Assentiment du Sénat, p. 1060.

Reprise de la discussion de l'article 1762*quater*. Discours de MM. François (qui reprend un amendement qui avait été présenté à la Chambre par M. Janson, m. j., amendement visant les constructions faites par le locataire, et défend cet amendement), Ligy, rapp. (qui combat l'amendement, que la commission n'a pas admis parce qu'il tend à léser considérablement les droits du propriétaire), Janson, m. j. (qui indique les motifs pour lesquels, bien qu'il ait lui-même d'abord élaboré le texte repris par M. François, il ne peut se rallier à la proposition de M. François et estime ensuite qu'il vaudrait mieux examiner chaque paragraphe successivement, fait remarquer que l'amendement proposé par M. François constitue un nouveau paragraphe), p. 1112, 1113. — Interruptions de MM. Van Fleteren, François, Vancoillie, p. 1112, 1113. — Discours de MM. François (qui insiste sur son amendement), Vancoillie (qui déclare ne pouvoir se rallier au premier alinéa du texte de M. François, parle ensuite de l'interprétation de l'article 555 du titre II du Code civil, puis déclare qu'il se rallie au texte de la commission, mais que, si le texte de la Chambre était admis, il maintiendrait son amendement), Ligy, rapp. (qui fait des observations au sujet de l'interprétation donnée par M. Vancoillie à l'article 555 du Code civil et demande que l'on procède au vote sur les différents alinéas de l'article 1762*quater*, en prenant le texte de la commission comme base de la discussion); M. Janson, m. j. (répond à M. Vancoillie et déclare qu'il maintient le point de vue qu'il a développé précédemment et préfère le texte voté par la Chambre), p. 1113, 1114. — M. le président donne lecture du texte proposé par la commission pour le premier alinéa et ce texte est adopté, p. 1114. — M. le président rappelle ensuite un amendement additionnel à ce texte, amendement proposé par M. Ligy, rapp., p. 1114. — Observations de MM. Ligy, rapp., Tschoffen et Vinck, au sujet du libellé exact de cet amendement, p. 1114. — M. Ligy, rapp., déclare que le texte proposé est « six mois au moins » et cet amendement, ainsi modifié, est adopté, p. 1114. — Deuxième alinéa. M. le président rappelle un amendement de M. Vancoillie, p. 1114. — M. Vancoillie défend son amendement; M. Janson, m. j., propose un amendement de forme, p. 1114. — M. Ligy, rapp., se rallie à la proposition du ministre, p. 1114. — M. Vancoillie s'y rallie également pour la première partie, mais maintient le surplus du texte qu'il avait proposé, p. 1115. — M. Tschoffen fait diverses observations au sujet de l'amendement de M. Vancoillie; M. Ligy, rapp., demande que l'on s'en tienne au texte de la commission, p. 1115. — Interruptions de MM. Janson, m. j., François, Dufrane et Vinck, p. 1115. — MM. Legrand, Dochen, le baron de Dorlodot, Van Fleteren, Tschoffen, François, Huisman Van den Nest et Lebon font encore diverses observations au sujet des textes en présence, p. 1115, 1116. — M. Ligy, rapp., déclare que la commission se rallie au texte proposé par le gouvernement, p. 1116. — M. le président propose de mettre l'alinéa 2 aux voix par

Droit civil : BAIL. *Règles particulières relatives à la sous-location ou la relocation des immeubles ou parties d'immeubles à usage commercial (suite)*

division, p. 1116. — Le texte du gouvernement est adopté pour le premier alinéa, p. 1116. — M. le président met aux voix l'amendement de M. Vancoillie; l'épreuve étant douteuse par assis et levé, l'amendement est mis aux voix par appel nominal et est rejeté par 60 voix contre 55, p. 1116. — Alinéa 3. M. le président rappelle le texte proposé par la commission et celui d'un amendement de M. Vancoillie, p. 1117. — M. Vancoillie défend son amendement; M. Janson, m. j., indique une modification qui doit, dans tous les cas, être apportée au texte de la commission, afin de le mettre en concordance avec le texte qui a été admis au § 2, puis indique le texte qu'il propose et défend ensuite à nouveau le texte admis par la Chambre; M. Ligy, rapp., accepte l'amendement de forme proposé par M. Janson, m. j., puis convie le Sénat à voter le texte de la commission, p. 1117, 1118. — MM. Vancoillie, Ligy, rapp., Van Fleteren, Janson, m. j., Legrand et Vinck font diverses observations au sujet des textes en présence; M. Legrand, notamment, combat le texte de la commission, p. 1118, 1119. — Le texte de la commission est adopté avec la modification qui vient d'être proposée par le gouvernement, p. 1119. — Alinéa 4. M. le président rappelle le texte d'un amendement de M. Vancoillie, et M. Janson, m. j., déclare s'y rallier, p. 1119. — Le quatrième alinéa, ainsi amendé, est adopté, p. 119. — Alinéa 5. Adopté avec un amendement de M. Vancoillie, p. 1119. — Alinéa 6. M. Janson, m. j., estime que ce texte doit disparaître, étant reproduit plus loin, le Sénat marque son accord et l'alinéa 6 vient à disparaître, p. 1119. — M. le président rappelle le texte d'une disposition complémentaire à l'article 1762*quater*, disposition proposée par M. le baron de Mévius. M. Janson, m. j., rappelle que M. Ligy, rapp., a démontré dans son rapport que cette disposition était inutile et déclare qu'il partage l'avis du rapporteur, p. 1119. — M. le baron de Mévius déclare, dans ces conditions, retirer son amendement, p. 1119. — M. le président rappelle le texte d'un alinéa nouveau proposé par M. François : disposition complémentaire à l'article 1762*quater;* M. Janson, m. j., déclare s'opposer formellement à cet amendement, qui est, du reste, en contradiction avec les votes émis précédemment, et l'amendement de M. François est rejeté par assis et levé, p. 119. — M. le président met aux voix l'ensemble de l'article 1762[1], qui est adopté, p. 1119. — Art. 1762[2], 1762[6], 1762[7] et 1762[8]. Adoptés sans observations, p. 1119, 1120.

Art. 3. M. le président rappelle le texte d'un amendement de MM. Dierckx, Digneffe et De Clercq, p. 1120. — Discussion. Discours de MM. Dierckx (qui défend son amendement, qui tend à ce que l'on revienne à la première thèse gouvernementale et à ne pas rendre la loi applicable aux baux en cours), Janson, m. j. (qui prie le Sénat de maintenir le texte adopté par la Chambre et défend à nouveau le principe de la rétroactivité, puis fait diverses observations au sujet de l'amendement de M. Vancoillie), p. 1120, 1121. — Interruptions de MM. Volckaert et Van Fleteren, p. 1120, 1121. — M. Dierckx défend à nouveau son amendement; M. Leyniers déclare que de nombreux sénateurs ne sont pas partisans de la rétroactivité et demande formellement que la commission revoie les textes, p. 1121. — Interruptions de M. Vinck, p. 1121. — M. le président propose, d'accord avec la majorité de l'assemblée, de remettre au lendemain le vote sur l'article 3, et cette proposition est unanimement admise, p. 1121. — Vote sur l'article 3. M. le président rappelle le texte de cet article et celui d'un amendement de M. Dierckx, p. 1146. — M. le président demande si l'amendement de M. Dierckx est appuyé; l'amendement étant appuyé, M. le président le met aux voix; M. Dierckx demande l'appel nominal et son amendement est rejeté par 71 voix contre 42, p. 1146.

M. le président consulte le Sénat au sujet de la proposition de renvoi à la commission introduite par M. Leyniers et fait remarquer que des amendements ayant été adoptés, d'après le règlement, le projet doit être renvoyé à la commission pour la mise en concordance et, éventuellement, pour rapport complémentaire, et le Sénat admet unanimement le renvoi, p. 1121.

Amendement formant un article nouveau et présenté par MM. Vancoillie et Nolf. M. le président donne lecture de cette disposition et demande si elle est appuyée, la présentation ayant eu lieu après la clôture de la discussion générale; l'amendement étant appuyé, M. le président le met en discussion, p. 1121. — M. Vancoillie défend son amendement; M. Janson, m. j., le prie de le retirer, p. 1121. — M. Vancoillie déclare maintenir son amendement, malgré la demande du ministre; M. Ligy, rapp., combat l'amendement et demande que l'on respecte le droit civil existant; M. Legrand déclare que, bien qu'il ait appuyé l'amendement de M. Vancoillie, il se range à l'avis exprimé et estime que l'amendement pourrait être retiré, p. 1121, 1122. — Observations de M. Vancoillie, qui demande que l'on vote le lendemain sur son amendement, p. 1122. — Vote sur l'article nouveau, proposé par MM. Vancoillie et Nolf. Après une contre-épreuve, l'amendement est rejeté par assis et levé, p. 1146.

M. le président déclare que, conformément au règlement, le projet est renvoyé à la commission, p. 1146.

Droit civil : BAIL. *Règles particulières relatives à la sous-location ou la relocation des immeubles ou parties d'immeubles à usage commercial (suite)*

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le mardi 8 juillet, M. Janson, m. j., prie le Sénat de décider s'il reprendra l'examen de ce projet avant de se séparer, p. 1297, 1298. — M. Ligy, rapp., estime qu'il n'y a aucune urgence à terminer l'examen de ce projet, qui sera vraisemblablement renvoyé à la Chambre et cette assemblée ne devant, selon toute probabilité, pas se prononcer avant le mois d'octobre sur les amendements qui auraient été apportés au projet par le Sénat, et propose l'ajournement, p. 1298. — Observations de M. Van Fleteren, p. 1297, 1298. — La proposition d'ajournement est adoptée par assis et levé, p. 1298.

Baux à long terme. — Projet de loi relatif aux baux à long terme.

V. les nos 119 (sess. 1927-1928) 37 et 260 (sess. 1928-1929) 71, 93, 148, 181, 184 et 187 (sess. 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 120. Rapport fait par M. Ligy, n° 161.

Ann. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. Vinck demande que ce projet, dont le Sénat est saisi, soit examiné le plus promptement possible; M. Ligy rappelle qu'il avait prié le président de convoquer la commission de la justice le plus rapidement possible et sans attendre une nouvelle réunion du Sénat; M. Mousty rappelle qu'il avait demandé que ce projet fût soumis simultanément à la commission de l'agriculture et à la commission de la justice, p. 1020. — M. le président Magnette déclare que le Sénat a décidé de renvoyer ce projet uniquement à la commission de la justice, que certes l'agriculture, l'industrie et le travail y sont intéressés, mais qu'il s'agit pourtant d'une question d'ordre purement juridique; fait remarquer qu'il est du reste loisible aux membres de la commission de l'agriculture d'assister aux réunions de la commission de la justice afin d'y faire toutes les observations qu'ils jugeraient utiles et estime que l'exercice de cette faculté doit donner satisfaction à M. Mousty, p. 1020. — M. Mousty déclare être d'accord, p. 1020.

Rapporteur M. Ligy.

Discussion générale.

Discours de MM. le baron de Moffarts (qui déclare qu'il a communiqué à la commission de la justice les amendements qu'il comptait déposer, le premier tendant à ne pas soumettre à la loi les baux à ferme postérieurs à la guerre, le second tendant au maintien pour ces baux, dans le cas où le premier amendement ne serait pas admis, de l'obligation du préavis de deux ans; fait remarquer que M. Ligy a rappelé ces amendements dans son rapport bien qu'ils aient été rejetés de même que tous les amendements dont la commission a été saisie, déclare qu'il ne compte pas déposer ces amendements étant certain qu'ils ne seraient pas admis, estime d'autre part que la loi est très juste pour ce qui concerne les baux à loyer, mais qu'il ne pourra pourtant émettre un vote affirmatif estimant que l'on devrait faire des distinctions et ne pas appliquer les mêmes règles à des situations très différentes et développe son avis notamment en ce qui concerne le bail à ferme, termine en souhaitant que le ministre donne des instructions pour que, lorsque le juge prononcera la résiliation d'un bail, il accorde au fermier le préavis de deux ans), Tschoffen (qui rappelle que la législature est intervenue à diverses reprises depuis l'armistice pour modifier d'autorité les conventions, estime que ce qui a permis à la Chambre de voter le projet en discussion, c'est qu'il a été indiqué que l'intervention visait moins la destruction des conventions que l'assurance que la volonté des parties serait respectée, indique ensuite les deux motifs pour lesquels la loi soumise au Sénat peut être acceptée malgré les inconvénients graves de l'application du principe de réévaluation : 1° c'est que celui qui va être frappé par la loi est encore en possession de l'objet même du contrat; 2° c'est que des abus flagrants ont été constatés, et termine en déclarant que c'est sous les réserves expresses qu'il a indiquées au début de son discours qu'il émettra un vote affirmatif), Ligy, rapp. (qui répond aux observations de MM. le baron de Moffarts et Tschoffen et développe les motifs pour lesquels c'est en toute confiance qu'il demande au Sénat de voter le projet tel qu'il lui a été transmis par la Chambre), le baron de Dorlodot (qui déclare qu'il émettra un vote affirmatif et exprime le regret que les mesures prises ne s'étendent pas à tous les contrats dont l'exécution a été faussée par l'altération de la monnaie), Dochen (qui développe les motifs pour lesquels il estime qu'il ne faut pas, comme le souhaite M. Tschoffen, fermer la porte à d'autres réclamations justifiées et déclare qu'il est partisan de la loi parce qu'il estime qu'elle confirme des contrats intervenus entre les parties), Mousty (qui déclare qu'il devra s'abstenir estimant que le projet est injuste pour les propriétaires terriens et termine en annonçant qu'il fait cette déclaration en son nom comme au nom de M. François et de plusieurs de ses collègues socialistes), Legrand (qui développe les motifs pour lesquels, malgré ses répugnances et ses intentions premières, il émettra un vote affirmatif), p. 1102 à 1108.

Droit civil : BAIL. *Baux à long terme (suite)*

— Interruptions de MM. Dochen, Vinck, De Clercq, A. Huysmans, Dierckx, Mousty, Tschoffen, Volckaert, Ligy, rapp., François, Janson, m. j., p. 1104 à 1108.

Discussion des articles.

Art. 1er. M. Janson, m. j., à la suite de questions posées par certains membres du Sénat déclare qu'il est clair que la loi n'est pas applicable à la briqueterie comme telle, mais qu'elle sera évidemmennt applicable à la carrière qui fait l'objet d'un contrat de location, p. 1108. — M. Ligy, rapp., demande si, ainsi qu'il en est convaincu personnellement, un bail conclu avant le 31 décembre 1923 et stipulant que, même dans le cas du vote d'une loi permettant la résiliation par le juge, ce bail ne serait pas résilié, tomberait tout de même sous l'application de la loi, et M. Janson, m. j., déclare être d'accord avec M. Ligy et déclare, en outre, que la loi vise tous les contrats quelles qu'aient été les dispositions prises, par les parties p. 1108. — Observation de M. igy, p. 1108. — L'article 1er est adopté, p. 1108.

Articles 2 à 11. Adoptés sans observations, p. 1108, 1109.

Art. 12. M. Vinck pose une question au ministre au sujet de la date qui doit être considérée comme point de départ du bail lorsqu'un bail sous seing privé est passé à un certain moment sous forme authentique, et M. Janson, m. j., tout en estimant qu'il est périlleux de se prononcer sur des cas particuliers, estime que le bail commence au moment où s'est réalisé l'accord entre les parties, p. 1109, 1110. — M. Vinck déclare être d'accord, p. 1110. — L'article 12 est adopté, p. 1110.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix et 2 abstentions, p. 1116 (17 juin 1930). — Se sont abstenus : MM. Mousty et François, p. 1116. — M. le baron de Moffarts fait remarquer qu'il s'est abstenu et que son abstention n'a pas été actée. M. le président déclare que cette erreur résulte du bruit des conversations et prie le baron de Moffarts d'indiquer les motifs de son abstention, p. 1116. — M. le baron de Moffarts développe les motifs de son abstention, p. 1117. — M. le président donne le résultat définitif du vote sur l'ensemble du projet : 110 oui et 3 abstentions, p. 117. — Le projet est soumis à la sanction royale.

TITRE VIII DU LIVRE III. — V. plus haut : Baux à loyer : Règles particulières, etc.

Droit pénal.

ABANDON DE FAMILLE.

Proposition de loi complétant la loi du 14 janvier 1928 sur l'abandon de famille (due à l'initiative de M. Pierlot et signée par M. Pierlot, Mme Spaak, MM. Asou, G. Jansen, Crokaert et Vinck).

Doc. — Développements, n° 135. — Proposition de loi, n° 135.

Ann. — Dépôt, par M. Pierlot, de cette proposition de loi, p. 914. La proposition de loi, appuyée par quatre membres, est prise en considération et renvoyée à la commission de la justice, p. 1009.

ANORMAUX ET DÉLINQUANTS D'HABITUDE.

Projet de loi de défense sociale à l'égard des anormaux et des délinquants d'habitude.

V. pour les antécédents du projet la page 36 de la table des *Annales parlementaires* du Sénat de la session 1928-1929.

Ann. — Discussion générale. M. Janson, m. j., déclare que le gouvernement se rallie aux amendements de la commission, p. 38.

Discussion des articles.

Art. 1er. Adopté sans observations, p. 38.

Art. 2. M. le président indique un amendement (suppression de mots) proposé par la commission et l'article 2, ainsi amendé, est adopté, p. 38.

Art. 3. M. le président donne lecture d'un alinéa 6 proposé par la commission. L'amendement est adopté, et l'article 3, ainsi amendé, est adopté, p. 38.

Art. 4 et 5. Adoptés sans observations.

Art. 6. M. le président indique une modification de texte proposée par la commission et l'article 6, ainsi amendé, est adopté, p. 39.

Art. 7. Adopté sans observations, p. 39.

Art. 8. M. le président indique un nouveau texte proposé par la commission pour cet article et l'article 8, ainsi amendé, est adopté, p. 39.

Art. 9 à 12. Adoptés sans observations, p. 39.

Art. 13. M. le président indique un nouveau texte proposé par la commission pour cet article, et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 39, 40.

Art. 14 à 21. Adoptés sans observations, p. 40

Droit pénal : ANORMAUX ET DÉLINQUANTS D'HABITUDE. *Projet de loi de défense sociale à l'égard des anormaux et des délinquants d'habitude (suite)*

Art. 22. M. le président indique une modification proposée par la commission à l'alinéa 2 et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 40.

Art. 23. Adopté sans observations, p. 41.

Art. 24. M. le président indique un amendement proposé par la commission et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 41.

Art. 25. M. le président indique deux amendements proposés par la commission; M. Janson, m. j., indique, d'accord avec le rapporteur, une légère modification qu'il y a lieu d'apporter à la rédaction de l'alinéa proposé par la commission; observation de M. Vinck, p. 41. — L'article 25 est adopté tel qu'il est amendé par la commission, avec la correction indiquée par M. Janson, m. j., p. 41.

Art. 26 à 33. Adoptés sans observations, p. 41, 42.

Le Sénat décide de passer immédiatement au vote en seconde lecture, p. 42.

Les articles sont définitivement adoptés tels qu'ils ont été amendés en première lecture, p. 42.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 112 membres présents, p. 49 (11 décembre 1929). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DÉTENTION PRÉVENTIVE : ARTICLE 21.

Proposition de loi modifiant l'article 21 de la loi sur la détention préventive (due à l'initiative de M. Crokaert et signée par MM. Crokaert, Legrand, Vinck, Pierlot et Asou).

Doc. — Développements, n° 72. — Proposition de loi. Annexe au n° 72.

Ann. — Dépôt, par M. Crokaert, de cette proposition de loi, p. 301 (6 février 1930).

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 405 (20 février 1930).

Droits. — V. Finances : Impôts.

Droits d'entrée sur les avoines. — V. Finances : Douanes.

Droits de timbre, d'enregistrement, de succession, etc. — Voyez : Finances : Impôts.

Du Bost, sénateur de Bruxelles, secrétaire du Sénat.

Doc. — Budget des dotations pour 1930. — Rapport, n° 13.

Projet de loi augmentant de 10 p. c. les pensions de retraite à charge du trésor public et les pensions à charge des caisses de prévoyance. Rapport, n° 39.

Projet de loi apportant des modifications à l'organisation judiciaire. Rapport, n° 55. — Rapport complémentaire, n° 90.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 7.

Elu, par acclamations, secrétaire du Sénat, p. 18.

Budget des dotations pour l'exercice 1930. Dépose le rapport sur ce budget, p. 28.

Projet de loi modifiant et prorogeant certaines dispositions de la loi sur les baux à loyer. Fait remarquer à nouveau l'urgence du projet et prie les socialistes de faire l'effort nécessaire, p. 51.

Projet de loi apportant des modifications à l'organisation judiciaire. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 201. — M. Vauthier, m. s. a., ayant, au nom de M. Janson, m. j., empêché, proposé la discussion immédiate de ce projet, propose au Sénat le renvoi du projet à la commission pour un examen plus complet, p. 224. — Discussion générale. Discours : Déclare que, à la suite du renvoi à la commission, celle-ci, à l'unanimité de ses membres, a prié le ministre de la justice de se renseigner sur le point de savoir quelles étaient les justices de paix qu'il serait utile de rétablir et que la commission propose, en conséquence, de disjoindre l'article 2 qui est relatif à cette question, p. 497.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion des articles. Art. 53. Fait à ce moment des observations au sujet d'un amendement qu'il présente à l'article 125, p. 434. — Art. 125. Fait des observations tant au sujet de la remise du vote sur un amendement de M. François qu'au sujet du droit de présenter encore des amendements, p. 417. — Défend le sous-amendement qu'il présente à l'amendement de M. François, p. 436. — Se rallie à la proposition de M. François qui présente un nouvel amendement tendant à obtenir un crédit moins élevé, p. 437.

Budget des transports pour 1930. Fait des observations au sujet de la proposition de M. Vinck tendant à tenir une séance supplémentaire afin de permettre au ministre de répondre aux observations présentées, p. 567.

Du Bost (*suite*)

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 2, § 3. Discussion au sujet de l'interprétation. Observations, p. 1038 à 1040. — Art. 1762*quater*. Discours : Défend les solutions proposées par la commission et termine en se mettant aux côtés du rapporteur pour conjurer le Sénat d'admettre le texte de la commission, p. 1050 à 1052. — A la suite d'observations de M. Vancoillie, déclare avoir pensé que l'on procédait à une discussion générale sur l'article, p. 1052.

du Bus de Warnaffe (vicomte), sénateur d'Arlon-Marche-Bastogne et Neufchâteau-Virton.

Doc. — Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1930. Rapport, n° 32.

Budget de la défense nationale pour 1930. Rapport, n° 62.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8. — Prête serment, p. 9.

Projet de loi relatif aux baux à loyers. Discussion des articles. Art. 2, § 2. Observations au sujet d'une demande d'appel nominal et de la remise du vote au lendemain, p. 119.

Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 320, 323, 329 à 331, 333. — Déclare qu'il peut s'abstenir de répondre aux observations présentées, M. de Broqueville, m. d. n., ayant assumé toutes les charges et tous les risques des réponses à faire, p. 352, 353.

Duchateau, sénateur provincial de Namur.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9. — Prête serment, p. 9.

Duchatel, sénateur coopté.

Doc. — Projet de loi prorogeant et modifiant certaines dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer. Amendement aux articles 1er et 2, n° 28.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15, 17. — Prête serment, p. 17.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 913.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. Discussion générale. Discours : Réfute un discours prononcé à la Chambre par M. Debunne, en ce qui concerne les affaires communales de Reckem, p. 954, 955.

Duchatelet, sénateur suppléant de Tournai-Ath.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

Ducroire. — V. Industrie, commerce et travail.

du Four (baron), sénateur de Malines et Turnhout.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4. — Prête serment, p. 5.

Budget des dotations pour 1930, texte amendé par la Chambre des représentants. Discussion des articles. Art. 2. S'abstient au vote sur cet article, p. 184.

Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Observations, p. 493.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Traite la question des chaussées intercommunales et insiste sur la nécessité d'augmenter le poste relatif à ces chaussées; demande : 1° que, si le ministre ne peut tenir les promesses faites, qu'il en informe les membres du Sénat; 2° que l'on établisse une piste cyclable sur la chaussée d'Oostmalle à Turnhout, p. 896.

Projet de loi portant réduction temporaire du droit d'accise sur les sucres. Discussion générale. Demande si le Sénat pourrait rectifier l'amendement voté par la Chambre en ce qui concerne le sucre congolais, p. 1392.

Projet de loi approuvant la convention commerciale en vue d'une action économique concertée. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1420.

Dufrane, sénateur de Mons et Soignies.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5. — Prête serment, p. 15.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 308.

Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Observations, p. 494, 496.

Projet de loi modifiant certaines dispositions des lois d'organisation judiciaire. Discussion générale. Observations, p. 1095.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 2 : art. 1762-4, alinéa 2. Observations, p. 1115.

Projets fiscaux. Discussion générale. Observations, p. 1170.

Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Observations au sujet de la procédure à suivre pour les votes, p. 1209. — M. François déclarant retirer un amendement

Dufrane (*suite*)

qu'il avait présenté à l'article 26, en présence de l'insuccès de tous les amendements qui ont été proposés, estime que le Sénat démontre ainsi que l'amendement est inutile, p. 1256.

Interpellation de M. Van Dieren concernant la flamandisation et relative à l'amnistie. Observations à l'occasion de la demande d'urgence faite par M. Van Dieren, p. 1273.

Projet de loi approuvant l'accord conclu à Tien-Tsin entre la Belgique et la Chine pour la rétrocession de la concession belge de Tien-Tsin et l'accord intervenu entre le gouvernement belge et la Société immobilière de Tien-Tsin. Observations au sujet de l'urgence, p. 1274.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session. Observations notamment en ce qui concerne les propositions de modification au règlement du Sénat et les projets relatifs aux assurances sociales, p. 1276.

Projet de loi modifiant diverses lois relatives aux traitements du personnel des communes. Par motion d'ordre, déclare que lui et ses amis s'inclinent devant les difficultés que rencontre la commission pour délibérer utilement sur ce projet, mais prie le Sénat de décider qu'il figurera en tête de l'ordre du jour de la rentrée, p. 1313.

Projet de loi relatif au rachat de la concession de chemin de fer Gand-Terneuzen. Observations au moment du vote, p. 1399.

Dujardin (Joseph), sénateur suppléant d'Arlon-Marche-Bastogne et de Neufchâteau-Virton.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8.

d'Ursel (duc), sénateur provincial d'Anvers.

Doc. — Proposition de loi relative à la fabrication, au commerce et au port des armes et à la fabrication des munitions. Développements, n° 134. — Proposition de loi : Annexe au n° 134.

Projet de loi approuvant l'arrangement de l'Union postale universelle signé à Londres, le 28 juin 1929, concernant les colis postaux et son règlement d'exécution. Rapport, n° 154.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3. — Prête serment, p. 15.

Projet de loi relatif aux baux à loyers. Discussion des articles. Art. 2, § 2. Observations au sujet d'une demande d'appel nominal et de la remise du vote au lendemain, p. 119.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion des articles. Art. 5. Fait quelques brèves observations au sujet de la taxe sur les automobiles et véhicules à moteur, p. 175.

Budget des dotations pour 1930, texte amendé par la Chambre des représentants. Discussion des articles. Art. 2. S'abstient au vote sur un amendement de MM. Eylenbosch et consorts, p. 183.

Projet de loi ouvrant un nouveau crédit pour secourir les victimes des inondations de novembre 1928. Discussion générale. Discours : S'associe aux discours prononcés, mais attire l'attention du ministre sur la rive droite de l'Escaut, p. 427.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 913.

Proposition de loi relative au commerce et au port des armes et à la fabrication et au commerce des munitions. Dépose cette proposition de loi, p. 914.

Projets fiscaux. Discussion générale. Discours : Parle brièvement du projet modifiant la législation en matière de taxes spéciales assimilées aux impôts directs, notamment en ce qui concerne les automobiles et les cercles privés, p. 1199, 1200. — Observations, p. 1203, 1204, 1205.

E

Eaux et forêts.

BOIS ET FORÊTS : EXPLOITATION.

Loi de cadenas. — Projet de loi prorogeant les lois antérieures qui autorisent le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers.

Doc. — Exposé des motifs, n° 19. — Projet de loi : Annexe au n° 19.

Rapport fait par M. le baron van Zuylen, n° 29. — Amendement proposé par la commission, n° 29.

Ann. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour du début de la session, M. Volckaert prie M. le président d'intervenir auprès du ministre compétent, afin que ce projet parvienne en temps utile au Sénat et ne doive pas être voté dans la bousculade des dernières séances avant les vacances de Noël, p. 25.

Eaux et forêts : BOIS ET FORÊTS : EXPLOITATION. *Loi de cadenas* (*suite*)

Dépôt du projet de loi par M. Baels, m. i. h., p. 37 (10 décembre 1929). — M. Baels, m. i. h., m. a., fait remarquer l'extrême urgence de ce projet et demande qu'il soit voté sans retard, p. 37. — Le projet est renvoyé à la commission de l'agriculture, p. 37.

Dépôt du rapport par M. le baron van Zuylen, p. 61 (17 décembre 1929). — M. le baron van Zuylen fait remarquer l'urgence du projet qui doit être voté avant le 1er janvier, p. 61.

Motion d'ordre de M. Baels, m. i. h. et m. a., qui prie le Sénat d'accorder un tour de faveur à ce projet de loi qui doit être voté par la Chambre avant la fin de l'année, M. Volckaert demande s'il ne serait pas possible d'examiner plutôt le projet réglementant définitivement la question; M. Baels, m. i. h., m. a., déclare que le projet en question est rapporté et qu'il est lui-même à la disposition du Sénat, p. 83. — M. le baron van Zuylen, rapp., insiste pour que le projet de loi de cadenas soit voté et fait remarquer les services que ce projet a rendus; M. Mullie, fait remarquer que l'examen du projet définitif a été commencé au Sénat et insiste pour que la commission de l'agriculture en reprenne l'examen le plus tôt possible, M. Volckaert demande l'inscription du projet définitif à l'ordre du jour de janvier et aucune autre objection n'étant soulevée, le Sénat décide d'aborder d'urgence l'examen du projet de loi de cadenas, p. 83. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles.

Art. 1er. M. le président indique un amendement de la commission, accepté par le gouvernement et l'article 1er, ainsi amendé, est adopté, p. 84.

Art. 2. Adopté sans observations, p. 84.

L'article 1er est remis aux voix et définitivement adopté, p. 84.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 114 membres présents, p. 86 (19 décembre 1929). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants, p. 86.

Statut définitif. — Projet de loi relatif à la protection de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers.

V. les nos 83, 109, 111 et 123 (session 1925-1926) du Sénat.

V. pour le dépôt du projet et le rapport de M. le baron Ruzette (*Doc* et *Ann.*), ainsi que pour la remise de l'examen de cet objet, la page 40 de la table du Sénat, session 1925-1926.

Doc. — Rapport complémentaire fait par M. le baron van Zuylen, n° 194. — Texte et titre proposés par la commission, n° 194.

Ann. — A l'occasion du projet de loi de cadenas relatif au même objet, M. Volckaert demande que ce projet soit examiné sans retard et demande qu'il soit porté à l'ordre du jour de janvier; M. Mullie rappelle que l'examen de ce projet a été abordé au Sénat et insiste pour que la commission de l'agriculture le reprnne le plus tôt possible; M. Baels, m. i. h. et m. a., déclare que le projet est rapporté et qu'il est lui-même à la disposition du Sénat, p. 83.

Dépôt, par M. le baron van Zuylen, du rapport complémentaire sur ce projet de loi, p. 1279 (2 juillet 1930).

Echange de territoires. — V. Communes.

Ecole des mines et de métallurgie de Mons : Subvention. — V. Enseignement : Enseignement supérieur : Universités, etc.

Ecoles. — Voyez : Enseignement.

Electricité (Taux de péage). — V. Interpellations, au nom de M. Vinck.

Elouges (Catastrophe minière d'). — V. Catastrophes et accidents.

Emploi des langues. — Voyez : *a*) Enseignement supérieur : Langues : Université de Gand; *b*) Enseignement moyen et primaire : Régime linguistique.

Employés. — V. Assurances sociales.

Emprunts. — V. Finances.

Engels, sénateur suppléant d'Anvers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4.

Enregistrement (Droits d'). — V. Finances : Impôts : Lois fiscales : Timbre, enregistrement, etc.

Enseignement.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Grades académiques et examens universitaires. — Projet de loi modifiant les articles 5, 10 et 12 de la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.

Doc. — Exposé des motifs, n° 46. — Projet de loi : Annexe au n° 46.
Rapport fait par M. Carnoy, n° 59.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Vauthier, m. s. a., p. 129 (24 décembre 1929). — Le projet est renvoyé à la commission des sciences et des arts. M. Vauthier, m. s. a., fait remarquer l'urgence du projet, p. 129.
Dépôt du rapport par M. Carnoy, p. 221 (15 janvier 1930).
Discussion générale : Est entendu : M. Vauthier, m. s. a., qui indique la portée du projet de loi, p. 224.
L'article unique est adopté sans observations, p. 224 à 226.
A la proposition de M. le président, le vote sur ce projet est fixé au lendemain, p. 237.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 109 membres présents, p. 244 (29 janvier 1930). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Langues : Flamandisation de l'université de Gand. — Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand.

V. les n°s 26 et 84 (session 1929-1930), de la Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 97.
Rapport fait par M. Carnoy, n° 109.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 mars 1930, p. 476. — Le projet est renvoyé à la commission des sciences et des arts.
Dépôt du rapport par M. Carnoy, p. 545 (19 mars 1930). — M. Carnoy, rapp., demande que ce projet soit examiné sans retard et indique les motifs de sa demande, p. 545. — Observations de MM. Moyersoen, et Van Overbergh (qui propose de fixer la discussion au mercredi suivant), p. 545. — La proposition de M. Van Overbergh est admise.

Discussion générale.

Discours de MM. le comte de Kerchove de Denterghem (qui déclare que bien que le pays tout entier applaudira à la création d'une université exclusivement flamande à Gand ou ailleurs, la situation est toute autre en ce qui concerne la suppression de l'université française de Gand qu'il combat, termine en déclarant qu'il se résignera à cette flamandisation à condition que le gouvernement donne l'assurance formelle que, au cours de la session, la liberté du père de famille en matière d'enseignement primaire et moyen sera intégralement consacrée par la législature), Vermeylen (qui prononce un discours ayant pour but la pacification des esprits, estimant que le projet en discussion est une base d'entente qui peut être définitive, déclare pourtant qu'une condition de la paix est que le gouvernement introduise sans tarder les projets qui doivent compléter celui en discussion et estime que si les libéraux continuent à prétendre ériger la liberté du père de famille en un principe absolu, il sera difficile d'aboutir à un arrangement), Dens (qui déclare apporter au nom des libéraux flamands d'Anvers, qu'il représente plus spécialement, leur adhésion au projet du gouvernement, termine en souhaitant que ce projet soit en faisant abstraction des préférences personnelles, voté unanimement par le Sénat et en émettant le vœu que le projet, qui donne satisfaction à l'élément flamand, donne également satisfaction à l'élément wallon, le pays restant ainsi parfaitement uni), de Brouckere (qui expose en son nom personnel ses motifs d'abstention, estime que la suppression de l'université française de Gand va à l'encontre de la réconciliation, et que le projet n'amène pas une détente), p. 607 à 615. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Van Dieren, Lebon, le baron Casier, Van Fleteren, Vermeylen, Lafontaine, Lekeu, Carnoy, rapp., p. 609 à 615. — M. Carnoy, rapp., répond à ce moment à deux observations de M. de Brouckere : 1° en ce qu'il aurait parlé de l'existence de deux races en Belgique; 2° en ce qui concerne le maintien d'une université allemande en Tchécoslovaquie, p. 615. — Interruptions de M. de Brouckere, p. 615. — Discours de MM. Van Overbergh (qui déclare que comme le mouvement qui s'est manifesté en Flandre en faveur de la flamandisation de l'université de Gand défend une cause juste, lui et ses amis voteront le projet en discussion; estime ensuite que, en somme, le débat sur l'ensemble de la question linguistique est épuisé et résume les résultats auxquels il a abouti, résultats qu'il considère comme révélant une tendance certaine au rapprochement patriotique, développe ensuite les motifs pour lesquels il souhaite que le projet soit voté au Sénat par une grande majorité; termine tout en parlant des reproches qui peuvent être faits au projet, en suppliant ses amis de ne pas déposer d'amendements),

Enseignement : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Langues : Flamandisation de l'université de Gand (suite)*

Digneffe (qui traite l'ensemble de la question linguistique, rappelle ce qui s'est passé à la commission linguistique, rappelle les garanties qu'il a réclamées pour la Wallonie, se demande si, à droite, il n'y a pas certaines personnalités flamandes qui ne se sont pas prononcées nettement et qui ne suivront pas le gouvernement jusqu'au bout dans son programme; estime que, d'après certaines paroles, il y a, ce qu'il regrette infiniment, une campagne en dessous de tout ce mouvement, contre la culture française, termine en déclarant que, selon lui, il n'y a aucune bonne raison pour la suppression de l'université française de Gand), p. 615 à 620. — Interruptions de MM. le R. P. Rutten, De Clercq, Ryckmans, Van Dieren, Van Overbergh, Vermeylen, de Brouckere, p. 618 à 620. — Discours de MM. Ryckmans (qui déclare ne pas aborder l'examen même du projet mais essaie de démontrer brièvement à ses collègues wallons et à quelques collègues flamands qui n'acceptent la loi que avec résignation, qu'ils n'ont rien à en redouter; rencontre les objections : 1° disant que ce projet menace non pas l'unité du pays dans le sens absolu, mais l'unité qui doit exister entre tous les citoyens d'une même patrie; 2° disant que les Flamands veulent éteindre en Belgique un foyer de culture; 3° affirmant que les Flamands méditent un complot contre la partie wallonne du pays et veulent faire de ce projet la première étape d'une longue route où ils entendent semer des germes destructifs de la culture française; termine en demandant à ceux qui sont les porte-parole de l'opinion publique qu'ils cessent une lutte qui ne peut être qu'une lutte fratricide), p. 631 à 633. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Digneffe, Rutten, Dochen, Clesse., Van Overbergh, Volckaert, De Clercq, Mousty, Van Dieren, p. 632, 633. — Discours de MM. le comte de Brouchoven de Bergeyck (qui développe brièvement les motifs pour lesquels il se rallie au projet), Asou (qui motive son vote négatif), p. 634, 635. — Interruption du R. P. Rutten, p. 635. — Discours de M. Jaspar, p. m., qui commence par rendre hommage à la façon dont le Sénat a abordé et poursuivi ce débat si grave, dit ensuite la profonde satisfaction avec laquelle il a entendu affirmer pendant la discussion de la veille et pendant la séance en cours que, quoi qu'il arrive, et quelle que soit la solution qui soit donnée au problème linguistique, l'unité du pays n'était pas en cause, déclare qu'il partage le sentiment de M. de Brouckère, qui a affirmé que l'unité belge était indestructible, estime ensuite que c'est une solution d'ensemble du problème linguistique à laquelle il faudrait arriver, ainsi qu'il l'a déjà annoncé dans la déclaration ministérielle; déclare notamment que si l'on pouvait traiter le problème sur le plan du raisonnement il en serait bien simplifié, mais que la question est rendue particulièrement difficile par suite de l'atmosphère de sentiment où il s'agite; termine en demandant à ceux qui ont des hésitations de les faire taire et d'adopter la loi à l'unanimité, p. 635 à 638. — Interruptions de MM. François, Van Overbergh, de Brouckère, Van Dieren, Van Fleteren, Digneffe, p. 636 à 638. — Discours de MM. Gravez (qui rappelle que pendant la guerre la francophilie dut faire place à une conscience flamande toujours grandissante; déclare que les promesses faites par le Roi, pour l'égalité, en droit et en fait, ne se sont pas réalisées, que cette faute n'incombe pas au Roi mais à ceux qui n'ont jamais connu le vrai patriotisme; dit encore que le projet en discussion n'apporte pas une égalité intégrale et ne donne pas aux Flamands ce à quoi ils ont droit), Lebon (qui commence par annoncer qu'il parlera en français, qui n'est cependant pas sa langue maternelle, afin que les déclarations qu'il va faire en son nom et au nom de ses nombreux collègues flamands soient comprises par tous; déclare ensuite qu'il ne peut être question de critiquer l'ensemble de la loi et se défend de vouloir, par la suppression du français, s'associer à un acte d'hostilité contre cette langue; développe diverses considérations en ce qui concerne les anciens professeurs de l'université de Gand qui enseignent en français; termine en disant que lui et ses amis ne sont pas de ceux qui se ruent contre des détails pour méconnaître une belle et grande chose, mais qu'ils veulent plutôt vanter les mérites de tous ceux qui ont contribué à édifier l'université flamande), p. 638 à 641. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Van Dieren, Van Fleteren, de Brouckère, Vermeylen, p. 639 à 641. — Discours de MM. Segers (qui commence par déclarer qu'il ne comptait pas intervenir dans ce débat, ayant récemment dit ce qu'il pensait de l'université flamande, de la question flamande, en ce qui concerne l'administration centrale, la justice et l'armée; rappelle qu'il a à cœur de voir sauvegarder la liberté du père de famille dans la question de l'enseignement primaire et moyen, puis déclare que, en présence de certaines appréhensions formulées par MM. de Brouckère et Digneffe, il estime comme un devoir de conscience de prendre la parole, puis développe la portée très haute qu'il attribue au vote que le Sénat va émettre, estime qu'il s'agit d'un vote national qui a pour but de réaliser une œuvre de réparation et de justice, une œuvre d'union patriotique dans ce que le pays a de plus cher : l'amour et l'unité même de la patrie),

Enseignement : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Langues : Flamandisation de l'université de Gand (suite)*

Rutten (qui, en sa qualité de membre de la commission linguistique, ne veut pas se dérober aux questions posées par MM. de Kerchove de Denterghem et Digneffe, rappelle que les libéraux ont déclaré faire crédit au premier ministre, parce qu'ils ont foi en sa parole et estime qu'il peut en parlant ainsi, également, être l'interprète de ses collègues flamands, rappelle les engagements pris au sein de la commission linguistique en ce qui concerne l'enseignement du français en pays flamand, parle ensuite de la question de l'enseignement moyen et primaire, termine en souhaitant que l'on écoute de moins en moins ceux qui prétendent que les Wallons doivent s'occuper exclusivement de la Wallonie et les Flamands exclusivement des provinces flamandes, car s'il en était autrement, le patrimoine commun et sacré des Belges serait compromis), Vauthier, m. s. a. (qui développe les motifs pour lesquels il estime que la loi en discussion est une loi d'apaisement et termine en formant le vœu que lorsque l'ensemble de la question linguistique aura reçu sa solution en donnant aux chefs de famille les garanties auxquelles ils ont droit, on obtiendra un apaisement durable), Carnoy, rapp. (qui commence par déclarer que, bien que ce fut difficile, il a tâché de rajeunir la question dans son rapport, puis s'attache à calmer les scrupules qui se sont manifestés et à démontrer que le projet en discussion n'est pas une œuvre de destruction), Lindekens (qui commence par estimer que, par le projet en discussion, la résurrection de la Flandre s'accomplit et termine en déclarant que son groupe votera l'article 1er, estimant que celui-ci émane d'un principe sain, mais qu'il ne votera les autres articles que si les amendements d'épuration qu'il a présentés sont adoptés), p. 655 à 664. — Interruptions de MM. Van Dieren, Van Fleteren, Carnoy, Beckers, De Bruyn, p. 657 à 664. — M. Van Fleteren demande à ce moment combien d'orateurs sont encore inscrits; M. le président annonce qu'il y en a encore sept; M. Van Fleteren estime que, dans ce cas, si l'on ne limite pas le temps de parole, le Sénat ne pourra pas maintenir sa décision de terminer le débat ce même jour. Certains membres proposant la remise au lendemain, M. Jaspar, p. m., insiste pour que la décision du Sénat soit maintenue, p. 664. — Il est fait diverses observations au sujet des méthodes du travail du Sénat comme au sujet de la suite de la discussion par MM. le président Magnette, Van Fleteren, Digneffe, de Brouckère, et le baron Descamps, p. 664. — Le Sénat décide de poursuivre la discussion le jour même et de limiter le temps de parole à dix minutes, p. 664.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Dierckx (qui commence par déclarer que c'est à la suite du vibrant appel fait par M. Jaspar, p. m., qu'il prend la parole afin de lui dire, au nom du groupe libéral, quel est son état d'esprit et ce qu'il faudrait pour dissiper certains scrupules et certaines inquiétudes; prie donc M. Jaspar, p. m., de lui donner l'assurance que, dès le retour du Roi, seront déposés les projets sur l'enseignement primaire et moyen; que ces projets seront conformes aux principes adoptés par la commission linguistique parlementaire, qu'ils seront soumis au vote du parlement soit immédiatement, soit au mois d'octobre et que le gouvernement fera siens ces projets, en y liant son sort avec la même énergie qu'il a mise en œuvre pour le projet universitaire), p. 664, 665. — M. Jaspar, p. m., répond à M. Dierckx et déclare qu'il croyait avoir déjà répondu à toutes ces questions de la manière la plus nette, mais répète, à la demande de M. Dierckx, que le gouvernement considère, en effet, que la matière de l'enseignement constitue un tout, que le projet s'inspirera des principes de la commission linguistique, déclare qu'il apportera à la défense de ce projet les mêmes défauts qu'à l'occasion de la discussion en cours; que, quant à la date à laquelle le projet sera voté, il ne peut que répéter qu'il n'est pas maître du parlement et qu'il appartiendra à celui-ci que les projets soient votés endéans le délai désiré, p. 665. — Interruption de M. Dierkx, p. 665. — Discours de MM. Crokaert (qui motive brièvement son vote approbatif et termine en souhaitant que la nouvelle université de Gand, née sous le signe de la passion, mais aussi dans un esprit d'abnégation et de concorde, puisse arriver à n'être qu'une œuvre d'épanouissement et de rajeunissement national); le baron Casier (qui motive, en son nom et au nom de M. Libbrecht, absent, leurs motifs d'abstention, estime notamment que le projet en discussion est contraire aux vœux et aux intérêts de l'importante minorité de culture linguistique française, en Flandre); Hénault (qui, par une courte déclaration motive, en son nom et au nom de certains de ses amis, le vote négatif qu'ils émettront, estimant que le but poursuivi est la suppression de la Wallonie afin que la suprématie soit assurée à la Flandre); De Bruyn (qui commence par estimer que la lutte pour la flamandisation est une lutte sociale, qui ne peut être séparée de la lutte de la classe ouvrière pour son émancipation; que Gand a toujours été la forteresse du fransquillonnisme; déclare ensuite notamment que les Flamands ont senti ce que c'est qu'être opprimé et ne veulent pas faire aux autres ce qu'on leur a fait; assure

Enseignement : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Langues : Flamandisation de l'université de Gand (suite)*

que la flamandisation n'aura pas comme conséquence de faire disparaître le français en Flandre et termine en conjurant ses amis politiques de voter le projet); Vaucquez (considérant qu'il y va de l'intérêt supérieur du pays, justifie son adhésion, sans réserve, au projet), p. 665 à 669. — Interruptions de MM. Van Dieren, Rutten, Lindekens, Van Fleteren, Jaspar, p. m., p. 667, 668. — La discussion générale est close.

M. le président donne lecture d'un nouvel amendement subsidiaire qui vient d'être présenté par M. Van Dieren à l'art. 4, p. 669.

Discussion des articles.

Art. 1er. M. le président donne lecture du texte du projet. Discours de M. Van Dieren (qui renouvelle la déclaration faite par M. Lindekens, rappelle ce qui s'est passé en 1918; estime que l'on sera obligé de suivre les frontistes, qui veulent être maîtres chez eux comme les Wallons chez eux, et consentent à habiter sous le même toit, mais avec un mur mitoyen entre les deux), p. 669, 670. — Interruptions de MM. Mathieu, Rutten, De Clercq, Mahieu, Jaspar, p. m., Van Fleteren, p. 669, 670. — L'article 1er est adopté, p. 670.

Art. 2. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre des représentants et d'amendements présentés : 1° par MM. Digneffe et consorts; 2° par M. Van Dieren, p. 670. — M. Digneffe déclare que les amendements qu'il a présentés avec M. le comte de Kerchove de Denterghem et M. Van de Wiele font corps avec les amendements qu'ils ont présentés aux articles 3 et 4; demande à ce que l'on discute en même temps ces trois amendements, p. 670. — A la proposition de M. le président, le Sénat décide de discuter simultanément les amendements en question, p. 670. — Discours de MM. le comte de Kerchove de Denterghem (qui commence par déclarer que la flamandisation de l'université va être votée et que ce ne sera que justice qu'il y ait une université flamande en Belgique; que, pour le surplus, il ne partage en rien l'avis de M. Van Dieren, que le vote qui va être émis sera un geste d'apaisement, fait par résignation et sans aucun enthousiasme; qu'il tient à protester contre la suppression des écoles spéciales françaises, qui seront en même temps la suppression d'une partie du patrimoine national; déclare qu'il a développé ces quelques considérations pour défendre les amendements qu'il a présentés avec M. Digneffe); Vauthier, m. s. a. (qui développe les motifs pour lesquels, devant la situation parlementaire existante, il prie ses collègues, quel que puisse être le bien-fondé de leurs observations, de ne pas insister et conclut en priant le Sénat de rejeter les amendements présentés par MM. Digneffe et consorts), Rutten (qui pose une question au comte de Kerchove de Denterghem en ce qui concerne l'un des effets du transfert des écoles spéciales à Liége), 670, 671. — M. Digneffe déclare qu'il fournira au R. P. Rutten tous les renseignements qu'il désire, p. 671. M. Van Dieren défend l'amendement qu'il a présenté avec certains de ses amis et qui tend à transférer les écoles techniques dès 1932 au lieu de 1935, p. 671. — M. Vauthier, m. s. a., demande le rejet de l'amendement de M. Van Dieren, pour le même motif qu'il a opposé aux amendements de MM. Digneffe et consorts, p. 671. — M. Digneffe demande le maintien des écoles spéciales de langue française à Gand et motive sa demande, p. 671, 672. — Interruptions de MM. Van Dieren, Rutten, p. 672. — Discours de M. Jaspar, p. m. (qui rappelle que le motif essentiel invoqué par les Flamands est qu'il ne faut plus de culture française en Flandre et déclare qu'ils veulent ainsi éviter les querelles linguistiques entre étudiants ou professeurs; que le gouvernement cherche également l'apaisement et que c'est pour ce motif que, malgré son regret de voir disparaître les cours français de l'université de Gand, il sacrifie ceci à l'intérêt national), p. 672. — A la proposition de M. le président, le vote sur l'art. 2 et sur les amendements est réservé, p. 672.

Reprise du vote sur l'art. 2; M. le président rappelle la portée de l'amendement de MM. Digneffe et consorts, p. 692. — M. Digneffe demande l'appel nominal et cette demande est régulièrement appuyée, p. 692. — L'amendement de M. Digneffe est rejeté par 101 voix contre 33 et 8 abstentions, p. 692. — Se sont abstenus : MM. Lekeu, Ligy, Mme Spaak, MM. Volkaert, le baron Casier, de Brouckere, le baron de Kerchove d'Exaerde et François, p. 693. — M. le président rappelle le texte de l'amendement de M. Van Dieren, p. 693. — M. Van Dieren demande l'appel nominal et cette demande est régulièrement appuyée, p. 693. — L'amendement de M. Van Dieren est rejeté par 119 voix contre 22 et une abstention, p. 693. — S'est abstenu : M. Hannick, p. 693. — L'art. 2 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 693.

Art. 3. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre des représentants, d'un amendement de MM. Digneffe et consorts et rappelle que M. Van Dieren propose la suppression de l'article, p. 672. — M. Van Dieren fait remarquer que les observations qu'il a présentées au sujet de l'article 2 s'appliquent également à l'article 3, qu'il se trouve donc dispensé d'en dire davantage, p. 672. — Le vote est remis au lendemain, p. 672.

Enseignement : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Langues : Flamandisation de l'université de Gand (suite)*

Reprise du vote sur cet article. M. le président rappelle le texte des amendements présentés : 1° par MM. Digneffe et consorts; 2° par M. Van Dieren et estime que, étant donnés les votes qui viennent d'être émis sur les amendements présentés à l'article 2, ces amendements viennent à disparaître, p. 693. — Le Sénat admet la manière de voir du président et l'article 3 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 693.

Art. 4. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre des représentants, d'un amendement présenté par M. Van Dieren et d'un amendement subsidiaire présenté par M. Van Dieren, en cas du rejet de son premier amendement, et, enfin, d'un amendement présenté par MM. Digneffe et consorts, M. le président rappelle que ce dernier amendement est le développement de l'idée exposée par M. le comte de Kerchove de Denterghem lors de la discussion de l'article 2, p. 673. — M. Van Dieren défend son amendement estimant qu'il est inutile qu'il existe des cours facultatifs en d'autres langues que le français et considérant que dans le texte transmis par la Chambre, il existe une contrainte, p. 673. — M. Vauthier, m. s. a., combat et l'amendement de M. Van Dieren et le discours qu'il a prononcé pour le motiver, p. 673, 674. — Interruptions de MM. Rutten et Volckaert, p. 673, 674. — Le vote sur l'article 4 et sur les amendements est réservé, p. 674.

Reprise de l'examen de l'article 4 : M. le président rappelle la portée d'un amendement de MM. Digneffe et consorts et estime que cet amendement vient à disparaître par suite du vote émis à l'article 2, p. 693. — Le Sénat admet la manière de voir du président, p. 693. —M. le président rappelle le texte de l'amendement principal de M. Van Dieren, p. 693. — Cet amendement est rejeté, p. 694. — M. le président rappelle le texte de l'amendement subsidiaire présenté par M. Van Dieren et cet amendement est rejeté, p. 694. — L'article 4 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 694.

Art. 5 et 6. Adoptés sans observations, p. 674.

Art. 7 et 7*bis*. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre des représentants, d'un amendement proposé par M. Van Dieren au 2e alinéa, et d'un article 7*bis* nouveau proposé par M. Van Dieren, p. 674. — M. Van Dieren motive son amendement, et l'article 7*bis* qu'il propose, p. 674, 675. — M. Jaspar, p. m., estime qu'il n'est même pas possible de discuter le premier amendement de M. Van Dieren et déclare que, d'après les dispositions légales existantes, l'autorisation visée par le second amendement de M. Van Dieren dépend du ministre des sciences et des arts et déclare que le ministre donnera à l'avenir cette autorisation chaque fois qu'il le jugera utile pour le développement de la science, p. 675. — MM. Van Dieren et Jaspar, p. m., font encore des observations, p. 675. — Le vote sur les articles 7 et 7*bis* est remis au lendemain, p. 765.

Reprise de l'examen de l'article 7 et 7*bis*. M. le président rappelle l'amendement présenté par M. Van Dieren à l'art. 7, et cet amendement est rejeté, p. 694. — M. le président rappelle le texte de l'article 7*bis* présenté par M. Van Dieren et cet amendement est également rejeté par assis et levé, p. 684. — L'art. 7 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 694.

Art. 8. Adopté sans observations, p. 675.

Avant de lever la séance du 1er avril, après la fin de l'examen des articles, M. le président se plaît à souligner la belle et haute tenue que le débat qui vient de se terminer n'a cessé d'avoir, et estime que le pays tout entier sera unanime à féliciter le parlement et tout particulièrement le Sénat, p. 675.

M. Lekeu motive brièvement son abstention; déclare qu'il n'a pu se résoudre à émettre un vote affirmatif parce qu'il estime que c'est éteindre un foyer intellectuel, mais qu'il ne veut pas voter « non » parce qu'il ne veut pas être suspecté de porter atteinte aux légitimes revendications flamandes, p. 694. — M. Hicguet, en son nom et au nom de très nombreux membres qui forment la quasi-unanimité de la gauche libérale, déclare que c'est sur la foi des engagements formels pris par le gouvernement quant aux projets sur l'enseignement primaire et moyen qu'ils ont consenti à sacrifier leurs préférences personnelles et à voter une solution qu'ils considèrent être dans l'intérêt supérieur du pays, ainsi que de sa concorde, p. 694.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre 14 et 17 abstentions, p. 694 (2 avril 1930). — Se sont abstenus : MM. Lekeu, Ligy, L. Mattagne, Molet, Ronvaux, Mme Spaak, MM. Vande Wiele, Volckaert, Calonne, le baron Casier, Croquet, de Brouckere, François, Goffin, Gravez, Hans, Joachim, p. 695. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Titres : Protection. — Projet de loi sur la protection des titres d'enseignement supérieur.

Doc. — Exposé des motifs, n° 83. — Projet de loi n° 83. — Amendement présenté par le gouvernement, n° 107.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Vauthier, m. s. a., p. 379 (18 février 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des sciences et des arts.

Enseignement : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (*suite*)

Universités et écoles des mines de Mons : Subvention. — Projet de loi relatif à la subvention à allouer annuellement à l'université libre de Bruxelles, à l'université catholique de Louvain et à l'école des mines et de métallurgie de Mons.

Doc. — Exposé des motifs, n° 70. — Projet de loi, n° 70. Rapport fait par M. Rutten, n° 86.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Vauthier, m. s. a., p. 287 (5 février 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des sections et des arts.

Dépôt du rapport par M. Rutten, p. 407 (19 février 1930).

Discussion générale.

Discours de MM. Leyniers (qui proteste parce que le projet néglige les facultés de Saint-Louis, à Bruxelles, et de Notre-Dame, à Namur, et annonce un amendement qu'il présente avec M. Golenvaux pour remédier à cette lacune), Vauthier, m. s. a. (qui commence par déclarer, en son nom personnel, qu'il ne témoignera aucune malveillance à l'amendement qui vient d'être présenté, mais fait diverses observations quant à l'opportunité de l'amendement; fait appel au tact politique des auteurs de l'amendement et déclare que c'est, non une question de principe, mais une question de fait et que s'il était démontré que les instituts visés par l'amendement avaient besoin du secours de l'Etat, il considérerait impossible de ne pas leur accorder une subvention, mais que ce point devrait être examiné avec soin), Van Dieren (qui déclare que lui et ses amis voteront l'amendement, qu'il prie le Sénat de l'adopter et annonce que, si l'amendement était retiré, il le reprendrait), p. 488 à 490. — Interruptions de MM. Van Dieren, Van Fleteren, Moyersoen, Volckaert, Van Overbergh, Dierckx, Segers, Verbrugge, De Clercq, p. 489, 490. — Discours de MM. le R. P. Rutten (qui développe les motifs pour lesquels il convie le Sénat à adopter unanimement le projet en discussion et estime en outre que l'amendement de MM. Leyniers et Golenvaux est justifié), Huisman Van den Nest (qui estime que l'amendement de MM. Leyniers et Golenvaux ne peut être admis, ni en droit, ni en fait, qu'il est inopportun, le projet de loi ayant uniquement pour but de sauver la détresse des universités), Vermeylen (qui déclare qu'il votera le projet du gouvernement, mais estime que, les collèges de Saint-Louis et de Notre-Dame de la Paix n'étant pas des universités complètes, il ne pourra voter l'amendement présenté au dernier moment avant qu'une enquête préalable ait pu être faite); Tschoffen (qui après le discours de M. Leyniers, qu'il estime avoir suffisamment éclairé le Sénat, se contente d'appuyer l'amendement et rend hommage à l'élévation de pensée qu'a exprimé le discours de M. Vauthier, m. s. a.); Vauthier, m. s. a. (qui déclare ne rien retirer de sa déclaration de la veille, mais estime qu'il n'est pas légitime de diminuer la part des universités au profit des facultés visées par l'amendement, avant que la question ne soit étudiée; déclare qu'il est disposé à s'attacher à cette étude); Lekeu (qui appuie les observations de MM. Huisman Van den Nest et Vermeylen; estime que l'amendement se heurte à des objections de procédure et de principe; convie ses amis à le rejeter); Golenvaux (qui déclare avoir pensé faire œuvde de justice en déposant l'amendement, combat le discours de M. Vermeylen et fait remarquer combien l'attaque directe de M. Huisman Van den Nest a été pénible à la droite); Segers (qui s'étonne de la tournure qu'a pris le débat, estime que le projet en discussion n'était que le couronnement d'autres projets votés précédemment en faveur d'institutions scientifiques, rend hommage à la franchise de M. Vauthier, m. s. a., et déclare que, en ce qui le concerne, il ne se refuserait pas à laisser au ministre le soin d'apprécier les motifs de fait justifiant l'amendement); Leyniers (qui esprime, à son tour, la surprise et la peine causées à la droite par le discours de M. Huisman Van den Nest; déclare que le mobile qui les a portés à présenter cet amendement n'était que le respect d'une loi dans son esprit et dans son application logique; commente l'intervention de M. Vermeylen et termine en déclarant que, confiant en la parole du ministre, et d'accord avec M. Golenvaux, il retire l'amendement qu'ils avaient présenté, se réservant le droit de le représenter à une occasion que, malgré tout, il souhaite prochaine); Van Fleteren (qui répond au discours de M. Segers et proteste contre les paroles qu'il a prononcées), p. 491 à 496. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Volckaert, Lekeu, Rutten, Ryckmans, Leyniers, François, le baron du Four, Dufrane, Van Dieren, Huisman Van den Nest, Van Overbergh, Segers, p. 491 à 496. — M. Van Dieren déclare reprendre l'amendement retiré par MM. Leyniers et Golenvaux et motive son attitude, p. 496. — Interruption de M. De Waele, p. 496. — M. le président déclare que, conformément au règlement, l'amendement repris par M. Van Dieren doit être appuyé par deux membres, p. 496. — M. le président constate que l'amendement n'est pas appuyé et que, dans ces conditions, il n'est pas recevable, p. 496. — Observations de MM. Van Dieren et Van Fleteren, p. 486.

Les articles sont adoptés sans observations avec un amendement proposé par la commission à l'article 2, p. 496, 497.

Enseignement : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR *Universités et écoles des mines de Mons : Subvention (suite)*

L'article 2 est immédiatement remis aux voix et est définitivement adopté, p. 497.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 100 voix contre 22, p. 497 (12 mars 1930). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Sciences préparatoires à la médecine vétérinaire. — V. plus loin : Enseignement vétérinaire.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Régime linguistique. — Projet de loi concernant le régime linguistique de l'enseignement moyen.

Doc. — Exposé des motifs, n° 143. — Projet de loi, n° 143.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Jaspar, p. m., au nom de tous les membres du gouvernement, p. 1021 (13 mai 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des sciences et des arts, p. 1021. — M. le comte de Kerchove de Denterghem fait remarquer l'urgence du projet et demande qu'il soit encore examiné pendant la session en cours. M. le président déclare qu'il fera part au bureau du désir de M. le comte de Kerchove de Denterghem, p. 1021, 1022.

ENSEIGNEMENT MOYEN DU DEGRÉ SUPÉRIEUR. — *Langues modernes.*

Projet de loi concernant l'étude des langues modernes dans l'enseignement moyen du degré supérieur.

Doc. — Exposé des motifs, n° 144. — Projet de loi, n° 144.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Jaspar, p. m., au nom de tous les membres du gouvernement, p. 1021 (13 mai 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des sciences et des arts, p. 1021. — M. le comte de Kerchove de Denterghem fait remarquer l'urgence du projet et demande qu'il soit encore examiné pendant la session en cours. M. le président déclare qu'il fera part au bureau du désir de M. de Kerchove de Denterghem, p. 1021, 1022.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Régime linguistique. — Projet de loi modifant l'article 20 de la loi organique de l'enseignement primaire.

Doc. — Exposé des motifs, n° 142. — Projet de loi, n° 142.
Rapport fait par le R. P. Rutten, n° 228.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Jaspar, p. m., au nom de tous les membres du gouvernement, p. 1021 (13 mai 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des sciences et des arts, p. 1021. — M. le comte de Kerchove de Denterghem fait remarquer l'urgence du projet et demande qu'il soit encore discuté pendant la session en cours. M. le président déclare qu'il fera part au bureau du désir de M. de Kerchove de Denterghem, p. 1021, 1022.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

Cours de perfectionnement professionnel. — Voyez plus loin : Enseignement technique.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER.

Voyez plus loin : Enseignement technique.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Proposition de loi organique de l'enseignement technique ayant pour objet : 1° l'organisation et la réglementation de l'enseignement technique existant; 2° la fréquentation obligatoire de cours de perfectionnement technique, théoriques et pratiques pour tous les jeunes gens et jeunes filles âgés de 14 ans au moins et occupés dans l'industrie et le commerce; 3° la fréquentation obligatoire des cours de perfectionnement professionnel pour jeunes gens occupés dans l'agriculture; 4° la formation ménagère obligatoire pour toutes jeunes filles de plus de 14 ans (due à l'initiative de M. Barnich et signée par MM. Barnich, de Brouckere, Vermeylen, Mme Spaak, MM. Van Roosbroeck et Mousty).

Doc. — Développements, n° 115. — Proposition de loi. Annexe au n° 115.

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. Barnich, p. 633 27 mars 1930).
La proposition de loi, appuyée par quatre membres, est prise en considération et renvoyée à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, p. 1063.

Enseignement (*suite*)

ENSEIGNEMENT VÉTÉRINAIRE.

Candidature en sciences préparatoire à la médecine vétérinaire. — Projet de loi modifiant l'article 9 de la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques en vue d'instituer une candidature en sciences préparatoire à la médecine vétérinaire. Adopté sous le titre de : Projet de loi modifiant l'article 9 de la loi du 21 mars 1929 et de la loi du 14 juin 1930 sur la collation des grades académiques en vue d'instituer une candidature en sciences préparatoire à la médecine vétérinaire.

Doc. — Exposé des motifs, n° 175. — Projet de loi, n° 175.
Rapport fait par M. le comte de la Barre d'Erquelinnes, n° 181.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Vauthier, m. s. a., p. 1903 (12 juin 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des sciences et arts, p. 1093.
M. le comte de la Barre d'Erquelinnes dépose le rapport sur ce projet de loi et demande l'urgence qu'il motive, p. 1145. — M. Vauthier, m. s. a., adhère à la demande d'urgence, le Sénat déclare l'urgence et M. le comte de la Barre d'Erquelinnes donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 1145. — M. Volckaert proteste contre l'urgence, estimant que cette méthode de travail est fâcheuse, de nombreux membres n'ayant même pas pu lire le texte du projet, p. 1145. — M. le président fait remarquer que M. Volckaert aurait dû formuler sa protestation au moment où l'urgence a été demandée, mais, estimant que la protestation de M. Volckaert a sa valeur au point de vue objectif, lui en donne acte, p. 1145, 1146. — M. Van Overbergh fait remarquer que la commission a été unanime pour demander l'urgence, p. 1146. — MM. De Bruyn et Van Roosbroeck font remarquer que certains sénateurs qui ne connaissent pas le français n'auront pu comprendre la lecture du rapport faite en français. M. Vinck propose de remettre le vote au mardi suivant. M. Segers fait la même demande, p. 146. — Observation de M. Volckaert, p. 146. — La discussion est remise au mardi suivant, p. 1146.
Pas de discussion générale.
L'article unique est adopté sans observations, p. 1158.
M. le président annonce que le gouvernement propose d'ajouter un article 2 nouveau et donne lecture de cette nouvell disposition qui est adoptée, p. 1157, 159.
Le Sénat décide de passer immédiatement au second vote et l'article 2 nouveau est définitivement adopté, p. 1159.
M. le président indique la modification qu'il y a lieu d'apporter au titre du projet par suite de l'adoption de l'article 2 nouveau : Projet de loi modifiant l'article 9 de la loi du 21 mai 1929 et la loi du 14 juin 1930 sur la collation des grades académiques en vue d'instituer une candidature en sciences préparatoire à la médecine vétérinaire. Le Sénat déclare être d'accord. L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 95 membres présents, p. 1159 (24 juin 1930). — Le projet est transmis à la Chambre.

TRAITEMENTS DU PERSONNEL. — V. Traitements : Péréquation.

Entreprises de navigation maritime (Impôts sur les revenus des). — V. Affaires étrangères : Finances : Impôts.

Etats-Unis (Remboursement de l'emprunt émis aux). — V. Finances : Emprunts.

Etats-Unis d'Amérique (Traité avec les). — V. Affaires étrangères : Droit international public.

Eupen-Malmédy et Saint-Vith. — Voyez : Guerre : Dommages de guerre.

Examens universitaires. — V. Enseignement supérieur : Grades académiques.

Exportation. — V. Industrie, commerce et travail : *a*) Denrées alimentaires : Œufs; *b*) Licences d'exportation.

Exportation (Primes accordées par des pays voisins). — V. Interpellations aux noms de MM. Mullie et Limage.

Expropriation.

PROJET DE LOI RELATIF A L'EXPROPRIATION PAR ZONES.

V. le n° 189 (session 1928-1929) du Sénat.

Doc. — Rapport fait par M. Huisman Van den Nest, n° 93. — Texte du projet de loi du gouvernement. Législation actuelle applicable aux communes et texte proposé par la commission, n° 93.

Ann. — Pas de discussion générale.

Expropriation : PROJET DE LOI RELATIF A L'EXPROPRIATION PAR ZONE (*suite*)

M. le président propose au Sénat de prendre le texte de la commission pour base de la discussion, et cette proposition est admise, p. 520.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 520, 521.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 109 voix contre une (M. Van Overbergh) et deux abstentions, p. 533 (18 mars 1930). — Se sont abstenus : MM. Rutten et Boeckx, p. 534. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Proposition de loi relative à l'expropriation par zones (due à l'initiative de M. Huisman Van den Nest.

Cette proposition de loi est non avenue, les développements n'ayant pas été remis au bureau dans les délais réglementaires (art. 48 du règlement).

Doc. — N° 10.

Ann. — Dépôt, par M. Huisman Van den Nest, de cette proposition de loi, p. 24 (20 novembre 1929).

Eylenbosch, sénateur provincial de la Flandre orientale.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8. — Prête serment, p. 8.

Budget des dotations pour 1930. Texte amendé par la Chambre des représentants. Discussion des articles. Art. 2. S'abstient au vote sur cet article, p. 184.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Discours : Répond au discours prononcé par M. Martens en ce qui concerne la cléricalisation de la Flandre au point de vue de l'enseignement, p. 394, 395.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires de la pension de vieillesse. Discussion générale. Observations, p. 699.

F

Fabrication des armes et munitions. — V. Industrie, commerce et travail : Armes et munitions.

Familles nombreuses. — Voyez : Allocations familiales.

Feron, sénateur de Bruxelles.

Ann. — Annonce de son décès, p. 19.

Fête patriotique du Centenaire. — V. Centenaire de l'indépendance belge.

Fiançailles de S. A. R. la princesse Marie-José. — V. Cour.

Finances.

V. aussi : Congo : Finances.

ACCISES. — Voyez 1° Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Alcool. 2° Plus loin les rubriques : *a*) Douanes et accises; *b*) Impôts : Accise sur les sucres.

ACCORDS DE LA HAYE. — Voyez la rubrique : Affaires étrangères : Accords de La Haye.

ALCOOL. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

BUDGETS.

Crédits provisoires :

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1930.

V. les n°s 17 et 45 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 41.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 19 décembre 1929, p. 97. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 111 (23 décembre 1929).

Discussion générale : Sont entendus : MM. Van Overbergh, Houtart, m. f., et François, p. 130.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 130, 131.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 67 voix contre 47 et une abstention, p. 154 (24 décembre 1929). — S'est abstenu : M. Lindekens, p. 154. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Finances : BUDGETS (*suite*)

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1930.

V. les n°s 151 et 182 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 114.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 20 mars 1930, p. 583. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 583 (25 mars 1930). — M. le baron de Mévius demande l'urgence pour ce projet, et l'urgence est admise, p. 583.

M. le baron de Mévius donne lecture de son rapport, p. 589.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 589, 590.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 62 voix contre 38, p. 590 (25 mars 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1930.

V. les n°s 221 et 228 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 136.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 15 avril 1930, p. 882. — M. le président fait remarquer l'urgence du projet, propose de le discuter et de le voter le lendemain et de le renvoyer à la commission de l'intérieur, qui l'examinerait d'urgence, p. 882. — La proposition du président est admise.

Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 913 (16 avril 1930). — M. le président rappelle que le Sénat a admis l'urgence pour ce projet, et M. le baron de Mévius donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 913.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 913, 914.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 72 voix contre 43, p. 914 (16 avril 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budgets :

Budget des affaires étrangères pour 1930.

V. les n°s 4-V et 85 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Segers, n° 117. — Une carte est jointe à ce document.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 6 février 1930, p. 318. — Le budget est renvoyé à la commission des affaires étrangères, p. 318.

Dépôt du rapport par M. Segers, p. 695 (2 avril 1930).

Discussion générale.

Discours de MM. Rutten (qui saisit cette occasion pour joindre sa voix à celles qui s'élèvent dans tous les pays afin de protester contre le régime d'oppression qui sévit en Russie, où l'athéisme est imposé par les autorités soviétiques; cite principalement des faits et des chiffres empruntés à des publications officielles), de Brouckere (qui traite brièvement la question du problème hollando-belge, puis répond au discours du R. P. Rutten en ce qui concerne la Russie; estime notamment que, si l'on persiste à refuser de renouer des relations avec la Russie, c'est parce que la situation existante permet de continuer des relations interlopes qui font gagner beaucoup d'argent; traite ensuite le problème des passeports, puis fait remarquer que l'une des principales activités que la Belgique doit prévoir en matière de politique étrangère sera de conclure, peut-être d'après des méthodes tout à fait nouvelles, des traités de commerce; termine en parlant du problème de la paix et du désarmement), p. 906 à 911. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Hymans, m. a. ét., de Brouckere, Van Caenegem, m. t. p., Van Overbergh, Rutten, Segers, p. 907 à 909.

M. le président prie à ce moment les membres du Sénat à rester nombreux en séance afin que le budget en discussion puisse être voté pendant la séance en cours, p. 914. — Au moment de la fixation des vacances de Pâques, le Sénat décide de terminer ce jour-là l'examen du budget, p. 914.

Reprise de la discussion générale : Discours de MM. de Kerchove de Denterghem (qui commence par se déclarer d'accord avec M. Segers, tout en faisant des réserves en ce qui concerne les accords relatifs à l'écluse de Terneuzen; proteste contre la politique de relèvement des droits aux Etats-Unis, suggère notamment que l'on crée un office du commerce composé de techniciens; examine ensuite certains points spéciaux du budget, notamment en ce qui concerne les traitements des agents diplomatiques et les logements des diplomates; termine en demandant que l'on intensifie le service de propagande touristique de la Belgique à l'étranger), Lafontaine (qui indique les voies que le gouvernement devrait suivre pour aboutir le plus rapidement possible à l'idéal auquel il voudrait arriver : la suppression de la guerre; passe

Finances : BUDGETS. *Budget des affaires étrangères pour l'exercice* 1930 (*suite*)

rapidement en revue tout ce qu'a fait la Société des Nations), p. 914 à 918. — Interruptions de MM. Segers, Van Overbergh, p. 914 à 916.

Motion d'ordre de M. le baron d'Huart, qui demande si l'on votera encore pendant la séance en cours et propose, plusieurs membres étant déjà partis, que le vote soit remis à la rentrée, p. 918. — Observations diverses de MM. le président Magnette, Rutten, de Brouckere, Digneffe, Hymans, m. a. ét., François, sur le point de savoir si la discussion sera continuée et si les votes seront remis, p. 918. — M. François propose de mettre une condition à la reprise du débat pendant la séance en cours et de terminer la séance par un appel nominal, p. 918. — M. le président déclare que le débat va être continué, mais que la question de l'appel nominal sera décidée conformément au règlement, p. 918.

Reprise de la discussion générale : Discours de M. Hymans, m. a. ét., qui répond aux observations présentées, p. 918 à 920. — Interruptions de MM. François, Volckaert, p. 920. — Discours de M. Segers, rapp., qui, après les discours de MM. Hymans, m. a. ét., et de Brouckere, se contente de dire quelques mots au sujet des relations avec les Pays-Bas, se réservant de saisir une occasion prochaine et propice pour s'expliquer longuement à cet égard, p. 920. — Discours de MM. le baron de Dorlodot (qui remercie M. Hymans, m. a. ét., auquel il avait fait connaître ses intentions, d'avoir répondu d'avance à ses observations concernant la conférence navale de Londres), Mullie (qui signale à la bienveillante attention du ministre une question ancienne déjà : celle du régime de l'Espierres; parle ensuite de la question des douanes et demande au ministre quelles sont les mesures prises par le gouvernement belge à l'occasion du relèvement des tarifs douaniers auquel la France vient de procéder), Van Dieren (qui déclare qu'il interviendra très brièvement, bien que les points dont M. Segers s'est occupé dans son rapport méritent une discussion approfondie; déclare ensuite que les nationalistes flamands désirent apporter leur concours à ceux qui travaillent pour le rapprochement des peuples; félicite le ministre pour l'attitude qu'il a prise à Genève, notamment en ce qui concerne une trêve douanière, parle de la question du désarmement, termine en demandant que les Belges condamnés pendant la guerre par les tribunaux français soient remis en liberté), Ronvaux (qui traite la question de l'industrie gobeletière, celle-ci étant menacée de chômage par suite du relèvement des droits d'entrée en France et en Allemagne), p. 920 à 923. — Interruptions de MM. Rutten, Segers, rapp., Mullie, Moyersoen, De Clercq, Baeck, Van Dieren, p. 920 à 923.

Avant d'aborder la discussion des articles, M. le président, au nom du bureau, félicite les nombreux membres restés en séance de leur endurance, p. 923, 924.

Les articles du budget sont adoptés sans observations, p. 924. — V. l'annexe C à la fin de la séance de l'après-midi du 16 avril, p. 945 à 947.

L'article unique contenant le projet de loi est adopté sans observations, p. 924.

M. le président demande au Sénat s'il estime sage de tenter un vote par appel nominal et fait remarquer que, si le Sénat n'était pas en nombre, ce vote devrait être repris dès l'ouverture de la prochaine séance et que, celle-ci étant une séance du matin, le Sénat ne serait probablement pas encore en nombre, p. 924. — M. Volckaert fait remarquer que le règlement est formel; M. François déclare ne pas insister sur la proposition qu'il a faite de terminer la séance par un appel nominal; M. Hicguet se rallie aux observations du président et le vote est remis à la séance de l'après-midi du 29 avril, p. 924.

M. Mousty motive le vote négatif du groupe socialiste, p. 973.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 69 voix contre 45, p. 973 (29 avril 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget de l'agriculture pour l'exercice 1930.

Doc. — Projet de loi, n° 5-VIII. — Tableaux, développements et notes justificatives, n° 5-VIII.
Amendements présentés par le gouvernement, n° 18.
Rapport fait par M. Limage, n° 60. — Amendements présentés par la commission, n° 69.
Projet amendé par la Chambre des représentants, n° 121.
Rapport fait par M. Limage sur le projet amendé par la Chambre des représentants, n° 128.

Ann. — Rapporteur : M. Limage.

V. éventuellement la rubrique : Motions d'ordre, une motion de M. Van Dieren, qui proteste contre le retard apporté à la distribution du texte flamand du rapport de M. Limage.

Discussion générale.

Discours de MM. Hicguet (qui demande que l'on protège la culture de la betterave et traite notamment la question des droits; termine en parlant du cheval de trait belge),

Finances : BUDGETS. *Budget de l'agriculture pour l'exercice* 1930 (*suite*)

Lindekens (qui demande que l'on augmente le crédit en faveur de l'élevage des animaux domestiques; demande que le texte flamand du bulletin trimestriel de l'agriculture paraisse en même temps que le texte français; insiste pour que le travailleur agricole bénéficie de tous les avantages envisagés pour les autres travailleurs, puis proteste notamment contre l'insuffisance de l'enseignement agricole; termine en déclarant que, tant que l'on n'aura pas satisfait aux exigences légitimes des Flamands, son groupe votera contre le budget), Hulin (qui proteste contre le fait que le budget de l'agriculture est l'un des moindres soumis au parlement, puis développe les motifs pour lesquels il souhaite que le ministre prenne les mesures nécessaires à sauvegarder les intérêts vitaux de la première des industries nationales), p. 241 à 244. — Interruptions de MM. Baels, m. a., Leurquin, p. 241 à 243. — Discours de M. Jabon (qui développe et recherche les causes générales et les causes particulières de la crise agricole, mais commence par indiquer les progrès de l'agriculture belge depuis la guerre), Mullie (qui exprime le désir de voir le Sénat mis en possession de comptabilités de ferme, afin de pouvoir être renseigné sur la véritable situation; traite des questions générales d'économie agricole, signale notamment la crise que traversent l'escourgeon, le lin, le houblon, ainsi que la culture de la betterave; termine en souhaitant que l'on crée un institut de la culture betteravière), p. 246 à 251. — Interruptions de MM. Clesse, Joachim, Volckaert, Baels, m. a., Limage, Leurquin, Jabon, de Brouckere, p. 246 à 251. — Suite du discours de M. Mullie (qui commence par faire deux rectifications au *Compte rendu analytique*, puis traite la question du sucre, celle de la culture des pommes de terre, l'élevage du cheval, celle de la production de la viande de bœuf, puis parle encore notamment de la culture maraîchère et de l'industrie horticole et termine en traitant la question du contrôle des exportations agricoles), et discours de MM. Leurquin (qui, après les discours importants qui ont été prononcés, expose le problème agricole sous un autre aspect et développe les motifs pour lesquels il demande au ministre si la méthode employée jusqu'au jour présent, en Belgique, est la vraie du point de vue agricole; combat notamment le « Boerenboad »), Clesse (qui estime que les discours qui ont été prononcés n'arrivent qu'à berner les cultivateurs en leur voilant les causes réelles dont souffre l'agriculture, et développe son opinion), Janssens (E.) (qui attire l'attention du gouvernement sur les eaux de la Rietbeek sur le territoire de Bocholt), le baron de Steenhault (qui remercie le gouvernement d'avoir augmenté les subsides en faveur de l'élevage bovin et se joint à M. Mullie pour que l'on augmente encore ces subsides l'année suivante), Dochen (qui traite la question de l'élevage du cochon et celle du dumping en ce qui concerne la France), Limage, rapp. (qui appuie les observations qui viennent d'être présentées par M. Dochen et combat certains points du discours de M. Mullie), Verheyden (qui traite particulièrement la question des wateringues), Beckers (qui envisage la crise à un autre point de vue que les orateurs qui l'ont précédé, estime notamment que pour la combattre il faut encourager la culture intensive, déclare que les nouveaux projets financiers ont été une désillusion pour l'agriculture, souhaite qu'ils soient revisés, que la taxe de transmission soit la même pour l'agriculture que pour l'industrie; estime que l'on doit lutter également contre les maladies des plantes et des animaux, déclare que le crédit pour la lutte contre la tuberculose est tout à fait insuffisant, traite en terminant certains intérêts agricoles d'ordre local se rapportant au creusement du canal Liége-Anvers), p. 263 à 274. — Interruptions de MM. François, Limage, Van Overbergh, Baels, m. a., le baron de Steenhault de Waerbeeck, Moyersoen, Verheyden, de Brouckere, Demoulin, Mousty, Mullie, Segers, p. 263 à 274. — Discours de M. Baels, m. a., qui déclare avoir un exposé assez long à faire, lequel se décompose en deux parties : une partie générale et la réponse aux questions spéciales qui ont été posées; annonce qu'il réservera la question générale pour le lendemain et répond aux discours qui ont été prononcés, p. 281 à 284. — Interruptions de MM. Mousty, Limage, rapp., Van Overbergh, Hicguet, Mullie, Clesse, E. Janssens (qui fait remarquer que la question dont il a parlé se rapporte aux eaux de drainage du Rietbeek), p. 281 à 284. — Discours de MM. Lammertyn (qui appelle l'attention du ministre sur le point : 1° de l'entrée libre des viandes étrangères, alors que la viande indigène est soumise au contrôle du fisc; demande notamment que les soldats aient de la viande fraîche; 2° de la nécessité d'établir un contrôle sur les farines destinées à la panification; 3° de l'insuffisance des primes pour les concours de chevaux, etc.), Vancoillie (qui défend les intérêts des classes moyennes, demande notamment que le service des classes moyennes soit consulté en ce qui concerne les impôts; termine en demandant que la publication du bulletin des arts et métiers soit reprise), Moyersoen (qui demande que l'on étende l'électrification des communes rurales et que le gouvernement prenne l'initiative d'un projet de loi prorogeant la proposition de loi qu'il avait présentée et qui est devenue la loi du 28 juillet 1926), p. 284 à 286. — Interruption de M. Baels, m. a., p. 285, 286. — Discours de M. le baron van Zuylen, qui fait remarquer

Finances : BUDGETS. *Budget de l'agriculture pour l'exercice* 1930 (*suite*)

l'insuffisance du crédit inscrit au budget pour l'agrandissement du domaine forestier de l'Etat; demande que l'on crée une caisse des forêts et termine en demandant la majoration du subside destiné à la publication du bulletin de la société centrale forestière, p. 287, 288. — Discours de M. Baels, m. a., qui fait l'exposé général de la situation agricole et indique les grandes lignes de l'action du département de l'agriculture en matière de politique agricole, p. 288 à 295. — Interruptions de MM. Verheyden, Beauduin, Leurquin, Hicguet, Mullie, Clesse. Hubert, Limage, rapp., Mousty, Jabon, Joachim, De Clercq, Van Overbergh, le comte de Brouchoven de Bergeyck, François, Segers, p. 288 à 295. — Discours de MM. De Bruyn (qui commence par demander que l'on vienne en aide aux cultivateurs en remboursant partiellement ou totalement les impôts fonciers pour l'année précédente; défend ensuite la culture du tabac et traite la question de la pollution des eaux de la Dendre; termine en protestant parce que la péréquation n'a pas encore été payée aux ouvriers du Jardin botanique), Mousty (qui commence par faire remarquer que, si les socialistes n'ont pas parlé beaucoup pendant la discussion générale, ils se sont ralliés en commission à toutes les propositions tendant à favoriser l'agriculture; se joint ensuite aux félicitations qui ont été adressées au président et au rapporteur; déclare que si les socialistes se sont abstenus au vote sur le rapport, c'est à cause de la méfiance que leur inspire le gouvernement; défend les intérêts des ouvriers agricoles, parle de l'électrification des campagnes et termine en s'associant au vœu du rapporteur tendant à l'augmentation des traitements des ingénieurs agronomes et des assistants des écoles agricoles), Beauduin (qui insiste sur la nécessité de l'électrification des campagnes ainsi que du drainage du Hageland; estime qu'il y a plutôt un malaise qu'une crise, puis étudie les causes de ce malaise et les moyens d'y porter remède; termine en insistant pour que l'on entre résolument dans la voie qu'il indique), p. 295 à 300. — Interruptions de MM. Baels, m. a., Jabon, Limage, rapp., Segers, Beauduin, Van Belle, G. Martens, Moyersoen, De Bruyn, Verheyden, Mullie, Volckaert, François, p. 296 à 300. — Discours de MM. Calonne (qui estime que les remèdes qui ont été préconisés par les orateurs qui l'ont précédé ne sont que des palliatifs, ces remèdes restant dans le cadre étroit de l'organisation agraire en vigueur, puis traite la question du bail à ferme, qui devra être revisée, et celle de la limitation du taux des fermages, qui figure au programme des revendications socialistes), de Spot (qui parle brièvement des étables de quarantaine à la frontière et des chemins conduisant à ces étables), le baron de Moffarts (qui commence par remercier le ministre des mesures qu'il a prises pour favoriser les cultivateurs de pommes de terre, puis critique le découragement qui est semé par les conférenciers soi-disant agricoles et estime qu'il faut, au contraire, encourager les cultivateurs et ne pas les inciter à abandonner leurs terres), p. 301 à 303. — Interruptions de MM. Mousty, Leurquin, Clesse, p. 302, 303. — Discours de M. Limage, rapp., qui essaie de concrétiser quelque peu les idées qui ont été exprimées afin d'en tirer des conclusions; termine en estimant qu'il n'est possible de progresser en agriculture comme en industrie qu'au moyen de la spécialisation, p. 303 à 306. — Interruptions de MM. Mousty, Baels, m. a., Van Overbergh, Beauduin, Leurquin, Mullie, François, Jabon, Ronvaux, p. 303 à 305. — Discours de M. Mullie, qui insiste pour que le ministre revienne sur sa décision de ne pas accorder au « Vlaschbewerkersbond » le crédit qu'il a sollicité; traite ensuite la question des importations de Pologne et d'Allemagne; réfute ensuite les critiques dirigées contre le « Boerenbond », p. 306 à 309. — Interruptions de MM. Baels, m. a., Volckaert, Van Overbergh, Leurquin, Clesse, Hubert, Joachim, Verheyden, Dufrane, De Clercq, Mousty, Jabon, p. 306 à 309. — Pendant le discours de M. Mullie, M. le président fait des observations au sujet des nombreuses interruptions, p. 308.

Discussion des articles.

Art. 2. M. le président indique un amendement présenté par le gouvernement; M. Leurquin rappelle qu'il aurait voulu déposer des amendements tendant à l'augmentation des traitements des agronomes de l'Etat et de certains fonctionnaires du département de l'agriculture, mais qu'on lui a fait observer que ses amendements n'étaient pas recevables; demande donc au ministre s'il entre dans ses intentions de suivre les suggestions qu'il aurait voulu voir voter, p. 309. — M. Baels, m. a., déclare qu'il ne peut répondre dans un sens favorable à M. Leurquin, la question du barème des traitements ne pouvant être discutée à l'occasion d'un budget déterminé, p. 309. — Il est encore fait diverses observations à ce sujet par MM. Volckaert, Baels, m. a., Leurquin, Hubert et De Clercq (qui demande au Sénat s'il entrera désormais dans ses intentions de discuter des amendements non déposés), p. 309. — M. le président fait remarquer que l'on a dit à M. Leurquin que son amendement n'était pas recevable dans la forme qu'il lui avait donnée; que, en tout cas, l'amendement n'étant pas déposé, il ne peut être soumis au vote, p. 309. — L'article 2 est adopté tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 309.

Finances : BUDGETS. *Budget de l'agriculture pour l'exercice* 1930 (*suite*)

Art. 3, 4, 7. Adoptés avec des amendements proposés par le gouvernement, p. 309, 310.

Art. 18. M. le président indique un amendement proposé par la commission; M. Baels, m. a., déclare accepter cet amendement, et l'article 18, ainsi amendé, est adopté, p. 311.

Les articles 28*bis* à 28, 6°, nouveaux proposés par le gouvernement sont adoptés sans observations, p. 312.

Art. 30. Adopté avec un amendement proposé par le gouvernement, p. 312.

Art. 32. M. le président indique un amendement proposé par la commission; M. Baels, m. a., déclare s'y rallier, et l'article 32, ainsi amendé, est adopté, p. 312.

Art. 48. M. le président rappelle un amendement de M. Leurquin; M. Limage, rapp., annonce que M. Leurquin l'a chargé de déclarer qu'il retirait son amendement, et l'article 48 est adopté tel qu'il figure au budget, p. 313.

Art. 51. M. le président rappelle un amendement présenté par MM. Limage, rapp., et consorts; M. Baels, m. a., déclare accepter cet amendement et l'article 51, ainsi amendé, est adopté, p. 313, 314.

Art. 52. M. le président indique un amendement proposé par le gouvernement et un amendement proposé par la commission; M. Baels, m. a., déclare se rallier à l'amendement de la commission et l'article 52 est adopté tel qu'il est amendé par le gouvernement et par la commission, p. 314.

Art. 66, 70 et 73. Adoptés avec des amendements proposés par le gouvernement, p. 315.

Art. 74. M. le président rappelle un amendement de la commission; M. Baels, m. a., déclare se rallier à cet amendement, et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 315.

Art. 76. Adopté avec un amendement présenté par le gouvernement, p. 315.

M. le président rappelle que le gouvernement propose la suppression du chapitre VII comprenant les articles 80 à 85; M. Baels, m. a., déclare que ces articles sont relatifs aux services qui ont été rattachés au département des travaux publics et qu'ils seront donc transférés au budget de ce département, p. 316. — Le chapitre VII (art. 80 à 85) est supprimé.

Art. 90. M. le président indique un littéra *c* nouveau proposé par amendement par le gouvernement, p. 316. — M. Baels, m. a., répond à ce moment au discours de M. Vancoillie, relatif aux classes moyennes, mais déclare qu'il y répondra plus longuement au cours de l'examen de son budget, à la Chambre, p. 317. — L'article 90 est adopté tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 317.

Art. 98. M. Baels, m. a., justifie un amendement présenté par le gouvernement, p. 317. — L'article 98, ainsi amendé, est adopté, p. 318.

Art. 106 nouveau proposé par amendement par le gouvernement. Adopté sans observations, p. 318.

Les autres articles du budget sont adoptés sans observations, p. 309 à 318.

Les articles nouveaux et amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 318.

L'article unique contenant le budget est adopté, p. 318.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 77 voix contre 49 et 2 abstentions, p. 351 (12 février 1930). — Se sont abstenus : MM. Van Dieren et Leurquin, p. 352. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget amendé par la Chambre.

Renvoyé, amendé, par la Chambre des représentants, le 3 avril 1930, p. 729. — Le budget est renvoyé à la commission de l'agriculture, p. 729.

Dépôt du rapport par M. Limage, p. 765.

Discussion du projet amendé par la Chambre. Discours de M. Baels, m. a., qui, se conformant au désir de la commission, limite ses observations à quelques explications relatives à l'utilisation des crédits nouveaux qui ont été sollicités, p. 968, 969. — Discours de MM. Mullie (qui présente quelques brèves observations, notamment en ce qui concerne le crédit pour lutter contre la tuberculose bovine; demande également que l'on généralise le plus possible ce qui est dénommé le « contrôle du lait »; que l'on améliore la race porcine; fait remarquer que l'on a constaté un déficit dans la production des œufs et demande que l'on étudie les problèmes se rattachant à la culture : de la betterave, du houblon et du lin), Limage, rapp. (qui remercie le ministre d'avoir pris en considération les suggestions de la commission, au sujet de compléments de crédits; attire l'attention du ministre sur la nécessité des primes de conservation pour les vieux taureaux ainsi que sur la création de syndicats d'achats de taureaux), p. 969, 970. — Interruptions de M. Baels, m. a., p. 969, 970.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 970. — V. l'annexe *B* à la fin de la séance de l'après-midi du 29 avril, p. 989 à 998.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 970.

Finances : BUDGETS. *Budget de l'agriculture pour l'exercice* 1930 (*suite*)

M. Mousty, au nom du groupe socialiste, déclare que ce groupe aurait été disposé à voter les amendement apportés par la Chambre au budget de l'agriculture, mais que, n'ayant pas confiance dans le gouvernement, ce groupe émettra un vote négatif, p. 973.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 69 vox contre 45. p. 973 (2 avril 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des chemins de fer. — V. plus loin : Budget des transports.

Budgets du Congo. — V. Congo : Finances.

Budget de la défense nationale pour l'exercice 1930.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XII. — Tableaux, développements et notes justificatives, n° 5-XII.

Amendements présentés par le gouvernement, n° 53. — 2e série, n° 74.

Rapport fait par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, n° 62.

Ann. — Rapporteur : M. le vicomte du Bus de Warnaffe.

Discussion générale.

Discours de M. Pierlot, qui commence par déclarer qu'il estime l'ordre du jour trop chargé par des questions politiques sur lesquelles en général l'attention se porte davantage, pour proposer au Sénat un examen approfondi de la situation militaire; estime qu'il serait cependant intéressant de connaître ce qui a été fait pendant les deux années qui se sont écoulées depuis la clôture des travaux de la commission militaire; rappelle qu'il a déclaré au moment de son vote qu'il n'avait pas confiance dans la formule proposée par la loi de 1928; examine ensuite la question des effectifs, celle de l'artillerie, le problème des pensions, notamment les pensions des invalides, p. 318 à 324. — Interruptions de M. le comte de Broqueville, m. d. n., Calonne, Volckaert, Lafontaine, le vicomte du Bus de Warnaffe, rapp., François, le baron de Dorlodot, De Clercq, Crokaert, p. 319 à 324. — Discours de MM. Schoismans (qui déclare que son groupe estime que, aussi longtemps qu'une armée est nécessaire, il faut évidemment le matériel et les contingents nécessaires et que des crédits sont indispensables, mais que, aussi longtemps que l'on n'aura pas obtenu l'égalité de traitement en droit et en fait, son groupe s'abstiendra au vote sur le budget de la défense nationale), Crokaert (qui traite la question de l'école militaire, où il voudrait voir établir des cours de philosophie et de sociologie; traite ensuite la question des fortifications, celle des effectifs; parle enfin du musée de l'armée et termine en parlant des pensions et des locaux où siègent les juridictions chargées de statuer sur les demandes de pension), Volckaert (qui proteste contre les charges militaires de tous les pays d'Europe; cite à l'appui de son discours des données puisées dans l'annuaire militaire de la Société des Nations; proteste contre le nombre d'officiers dans l'armée belge et de fonctionnaires à l'administration de la défense nationale; parle également du musée de l'armée; demande l'amélioration de l'hôpital militaire de Bruxelles; termine en déclarant que son parti reste déterminé à obtenir le service de six mois et annonce qu'une nouvelle loi militaire sera soumise par son parti au pays lors de la prochaine consultation électorale; termine en citant un passage d'un discours de M. Snowden), Mullie (qui demande que l'on fasse davantage appel aux producteurs belges pour le ravitaillement de l'armée), Calonne (qui limite ses observations à l'examen sommaire de la crise dans le cadre des sous-officiers et des remèdes qu'il considère comme efficaces pour la conjurer), François (qui commence par parler d'un fait presque personnel relatif à une interruption qu'il a faite la semaine précédente à un discours de M. le vicomte du Bus de Warnaffe en comparant le Danemark à la Belgique, et traite en même temps la question du désarmement), Van Dieren (qui développe le point de vue antimilitariste des catholiques nationalistes flamands), Ronvaux (qui appelle l'attention sur les desiderata des membres du personnel civil du génie des positions de Namur et de Liége), p. 325 à 335. — Interruptions de MM. le comte de Broqueville, m. d. n., Van Fleteren, Volckaert, Segers, le baron de Dorlodot, le vicomte du Bus de Warnaffe, rapp., Toch, Van Dieren, Clesse, Léon Matagne, Crokaert, le comte de Brouchoven de Bergeyck, De Clercq, Moyersoen, p. 326 à 335. — Discours de M. le comte de Broqueville, m. d. n. (qui répond aux observations présentées et donne notamment connaissance au Sénat d'un tableau qui indique les dépenses qui ont passé du budget extraordinaire au budget ordinaire et démontre que l'accroissement des dépenses n'est pas énorme), p. 335 à 345. — Interruptions de MM. Volckaert, Moyersoen, Van Dieren, de Brouckere, Van Fleteren, François, p. 336 à 344. — M. le comte de Broqueville, m. d. n., reprend et termine son discours, p. 347 à 351. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Clesse, Volckaert, Mousty, Lafontaine, De Clercq, p. 348 à 351. — M. le vicomte du Bus de Warnaffe, rapp., déclare qu'il peut s'abstenir de répondre aux observations présentées, M. de Broqueville, m. d. n., ayant assumé toutes les charges et tous les risques des réponses à faire, p. 352, 353. — Discours de MM. Pierlot (qui répond brièvement aux déclarations faites par M. le comte de Broqueville, m. d. n., concernant la question qu'il a soulevée relativement à l'application des lois de pensions), Demets (qui appuie les observations de M. Pierlot en ce qui concerne le relèvement du taux des pensions d'invalidité, puis insiste auprès du ministre pour que les officiers de réserve, qui constituent une armée de réserve gratuite, soient enfin dotés d'un statut définitif), Lammertyn (qui demande que les soldats consomment de la viande et des pommes de terre du pays et que les chevaux de l'armée reçoivent de l'avoine indigène), L. Matagne (qui demande que les soldats obtiennent les facilités nécessaires pour suivre les cours des écoles techniques du soir), Volckaert (qui demande que l'on relève le salaire des ouvriers des différents services dépendant du département de la défense nationale), p. 353, 354. — M. le comte de Broqueville, m. d. n., répond à ces observations, p. 353, 354.

Discussion des articles.

Art. 10. M. le président rappelle un amendement de M. Volckaert tendant à relever la solde des soldats, p. 354. — M. Volckaert défend son amendement, p. 354, 355. — M. le comte de Broqueville, m. d. n., indique les motifs pour lesquels le gouvernement ne peut accepter l'amendement de M. Volckaert, p. 354, 355. — L'amendement de M. Volckaert est rejeté et l'article 10 est adopté tel qu'il est libellé au budget, p. 355.

Les autres articles du tableau sont adoptés avec les amendements proposés par le gouvernement, p. 354, 355. — V. l'annexe à la fin de la séance du 12 février, p. 359 à 364.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 355.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 355, 356.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 70 voix contre 48 et 1 abstention, p. 397 (19 février 1930). — S'est abstenu : M. Schoismans, p. 398. — Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Budget de la dette publique pour l'exercice 1930.

V. les nos 4-II, 83, 91 et 134 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet de loi transmis par la Chambre des représentants, p. 5-II. — Tableaux, nos 5-II. — Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 110.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 mars 1930, p. 476. — Le budget est renvoyé à la commission des finances, p. 476.

Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 550 (19 mars 1930).

Le Sénat décide de joindre la discussion générale du budget de la dette publique à celle du budget des finances, p. 583. — V. pour la discussion générale plus loin, dans la même sous-rubrique : Budgets, le budget des finances pour 1930.

Les articles du budget de la dette publique sont adoptés sans observations, p. 630. — V. l'annexe *B* à la fin de la séance de l'après-midi du 27 mars, p. 649 à 653.

L'article unique contenant le budget est adopté sans observations, p. 630.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 69 voix contre 46 et 1 abstention, p. 634 (27 mars 1930). — S'est abstenu : M. Gravez, p. 634. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des dotations pour l'exercice 1930.

Doc. — Projet de loi, n° 5-III. — Tableaux, développements et notes justificatives, n° 5-III.

Rapport fait par M. Du Bost, n° 13.

Projet amendé par la Chambre des représentants et tableau, n° 49.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Du Bost, p. 28 (26 novembre 1929).

Pas de discussion générale.

A la proposition de M. le président, l'article 2 (budget du Sénat) est réservé pour être examiné le lendemain en comité secret.

Les articles 1 à 9, sauf l'article 2, réservé, sont adoptés sans observations, p. 35, 36.

Le Sénat se constitue en comité secret pour l'examen de son budget, p. 49.

L'article 2, qui avait été réservé, est adopté, p. 50.

L'article unique contenant le projet de loi est adopté sans observations, p. 50.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 67 voix contre 40 et 1 abstention, p. 50 (11 décembre 1929). — S'est abstenu : M. Van Dieren, p. 50. — M. Van Dieren proteste à cette

Finances : BUDGETS. *Budget des dotations pour l'exercice* 1930 (*suite*)

occasion contre le crédit pour la célébration du centenaire de l'indépendance belge; le R. P. Rutten donne un démenti formel à M. Van Dieren en ce qui concerne les sentiments du groupe flamand du Sénat, p. 50. — M. le président fait remarquer à M. Rutten qu'on ne peut discuter les motifs d'abstention; le R. P. Rutten demande la parole pour une motion d'ordre et M. le président déclare qu'il peut lui donner la parole pour une motion d'ordre, mais non pour répondre d'une manière déguisée à des motifs d'abstention, p. 50. — Le R. P. Rutten déclare, par motion d'ordre, que M. Van Dieren ayant affirmé que sa manière de voir était partagée par les membres de la droite, il tient à déclarer que, après les déclarations faites par le gouvernement, l'affirmation de M. Van Dieren n'a plus de fondement, p. 50. — M. Van Dieren estime que ceci constitue un fait personnel et non une motion d'ordre, p. 60.

Budget amendé par la Chambre des représentants.

Renvoyé, amendé, par la Chambre des représentants, le 27 décembre 1929, p. 169. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

M. le président propose au Sénat de commencer par examiner le budget amendé en comité secret; cette proposition est admise et le Sénat se constitue en comité secret, p. 182.

Discussion des articles en séance publique :

Art. 1er. Adopté sans observations, p. 182.

Art. 2. M. le président donne lecture d'un amendement présenté par MM. Pierlot et consorts; l'appel nominal est régulièrement demandé par la droite et l'amendement présenté par MM. Pierlot, Digneffe, le baron de Steenhault de Waerbeeck, Demets, Golenvaux et Vandewiele est rejeté par 80 voix contre 36 et 1 abstention, p. 183. — S'est abstenu : M. Vauthier, m. s. a., p. 183. — M. le président donne lecture d'un amendement présenté par MM. Eylenbosch et consorts. L'appel nominal est régulièrement demandé par la droite et l'amendement est rejeté par 80 voix contre 36 et 3 abstentions, p. 183. — Se sont abstenus : MM. le duc d'Ursel, Golenvaux et le comte de Brouchoven de Bergeyck, p. 183. — MM. le baron van Zuylen et Carnoy font remarquer qu'ils se sont abstenus et que leur abstention n'a pas été notée par le bureau, p. 183. — M. le président déclare que dans le brouhaha dans lequel cet appel nominal a dû se faire ces abstentions n'ont pas été entendues et donne la parole à MM. le baron van Zuylen et Carnoy pour motiver leur vote, p. 183. — MM. le baron van Zuylen et Carnoy motivent leur vote et M. le président donne le résultat du vote, qui est de 79 voix contre 35 et 5 abstentions, p. 183, 184. — M. le président fait remarquer qu'il reste à voter le chiffre figurant à l'article 2, tel qu'il a été transmis par la Chambre; l'appel nominal est régulièrement demandé et l'article 2 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre, par 69 voix contre 43 et 3 abstentions, p. 184. — Se sont abstenus : MM. le baron du Four, Eylenbosch et le baron de Kerchove d'Exaerde, p. 184.

Les articles 3 à 9 sont adoptés sans observations, p. 184.

L'article 10 que contenant le budget est également adopté, p. 184.

L'ensemble du projet de loi est adopté tel qu'il a été amendé par la Chambre des représentants, par 64 voix contre 45, p. 184 (30 décembre 1929). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Motion d'ordre de M. Vandewiele, qui fait une rectification au *Compte rendu analytique* et aux *Annales parlementaires* du 30 décembre : déclare avoir émis un vote négatif sur l'article 2, portant à 28,000 francs l'indemnité des sénateurs, alors qu'il est renseigné comme ayant voté affirmativement, p. 196.

Budget extraordinaire. — Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1930.

V. les nos 4-XVI, 117, 123 et 146 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet de loi transmis par la Chambre des représentants, n° 5-XVI. — Tableau I. Dépenses extraordinaires, n° 5-XVI. — Tableau II. Recettes extraordinaires, n° 5-XVI.

Rapport fait par M. Beauduin, n° 122. — Questions posées par la commission et réponses du gouvernement, n° 122.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 13 mars 1930, p. 529. — Le budget est renvoyé à la commission du budget.

Dépôt du rapport par M. Beauduin, p. 721 (3 avril 1930). — M. Beauduin demande que la discussion soit jointe à celle du budget des travaux publics et cette demande est admise, p. 721.

Discussion générale du budget extraordinaire et du budget des travaux publics pour 1930.

Discours de M. Huisman Van den Nest, qui fait remarquer que l'achèvement de la grande section du canal de Charleroi à Bruxelles doit figurer parmi les grands travaux qui intéressent le plus l'arrondissement de Bruxelles, la province d'Anvers, les provinces de Brabant et de Hainaut; développe certains points spéciaux intéressant cette question et insiste pour que l'on accomplisse l'effort nécessaire pour que ce travail soit terminé à la fin de 1932, date qui avait été fixée précédemment; parle encore notamment du canal Anvers-Liége et fait remarquer que la partie la plus importante de ce travail est la jonction directe du canal de Louvain au canal maritime de Bruxelles, par l'embranchement de Campenhout à Pont-Brûlé, p. 801, 802. — Interruptions de MM. Demets, Van Caenegem, m. t. p., p. 801, 802. — Discours de MM. Van Hoestenberghe (qui fait remarquer qu'il serait nécessaires que l'on prît des mesures pour éviter la contamination des eaux de l'Escaut supérieur et insiste pour que le ministre des travaux publics et le ministre des affaires étrangères agissent auprès du gouvernement français pour qu'un terme soit mis à cette situation extrêmement dommageable occasionnée par les industriels français); le vicomte Vilain XIIII (qui forme le vœu que l'innovation apportée par le transfert au budget des travaux publics des crédits en faveur de la voirie vicinale et agricole entraîne la coordination des efforts si nécessaires à la réfection du réseau routier belge et amène également le reclassement si désirable de la voirie; signale certains cas spéciaux concernant les routes, parle de la nécessité d'arriver à des facilités pour franchir la barrière de l'Escaut dans le pays de Waes, traite ensuite notamment la question des plantations le long des routes de l'Etat et termine en traitant celle du casernement de la gendarmerie, surtout au point de vue des communes rurales); Toch (qui défend, ainsi que les années précédentes, les intérêts de la ville de Gand et termine en demandant l'amélioration des routes de Hansbeke-Deurne, Meulestede-Waterviet et Evergem-Sleydinge et de songer à la construction d'un nouveau pont sur l'Escaut, à Melden); Verheyden (qui signale l'état pitoyable des routes vicinales et prie le gouvernement de donner son adhésion à un amendement majorant le crédit pour la voirie, amendement qu'il déposerait avec ses amis; termine en déclarant qu'il est persuadé que cette réforme serait bien accueillie à la Chambre à laquelle le budget devrait être renvoyé); le baron de Mévius (qui signale le danger de la traversée de Tanville (route d'Eghezée à la Sambre), ainsi que l'état déplorable des plantations sur la section brabançonne de la route de Bruxelles à Namur; rappelle, ainsi qu'il l'a déjà fait de nombreuses fois, le passage à niveau de Gembloux); Janssens (qui se félicite de la mise en adjudication de la première section du canal Liége-Anvers, adjudication qui a suivi de près la nomination du nouveau ministre; rappelle combien la voirie de la province de Namur est en mauvais état; parle ensuite notamment de l'organisation de l'administration des ponts et chaussées et signale à cette occasion certains travaux à exécuter, particulièrement au canal Hasselt-Anvers); Brunet (qui signale l'état dans lequel se trouve le réseau routier du sud-ouest de la Flandre, proteste notamment contre l'insuffisance de la surveillance, signale un service nouveau qui existe en Angleterre, les « practical engineers »; demande que l'administration des ponts et chaussées tienne compte davantage de la nature du sol, que les déchets soient enlevés en temps utile et les matériaux employés avant leur détérioration), p. 835 à 841. — Interruptions de M. Van Caenegem, m. t. p., p. 839, 840. — Discours de M. Beauduin, rapporteur du budget extraordinaire, qui commence par se féliciter de la situation obtenue par le transfert à l'ordinaire des crédits destinés à l'amélioration des routes et à l'équipement militaire; signale la surprise de la commission lorsqu'elle a constaté que certains crédits votés l'année précédente ont été dépassés dans des proportions considérables, sans l'assentiment de la législature; signale ensuite certains desiderata de la commission au sujet de la manière dont les crédits sont dénommés, puis parle de certains travaux, notamment du canal Liége-Anvers, p. 841 à 843. — Interruptions de MM. Van Caenegem, m. t. p., Golenvaux, p. 842. — Discours de M. Van Belle (qui commence par appuyer les critiques formulées par le rapporteur au sujet de certains crédits inscrits au budget; parle ensuite du casernement de la gendarmerie, du port de Zeebrugge, du canal d'Anvers-Liége et termine en défendant les intérêts du pays de Liége, estimant que cette région n'a pas été sauvegardée, notamment en ce qui concerne les précautions à prendre contre les inondations, et les affaissements produits par les charbonnages, p. 843 à 846. — Interruptions de MM. Calonne, Van Caenegem, m. t. p., de Brouckere, Golenvaux, Beauduin, p. 843 à 845. — Discours de MM. le baron Casier (qui commence par déclarer qu'il s'était fait inscrire pour entretenir le Sénat de l'importance considérable prise par le port de Gand, mais que le rapport de M. Segers, dans le budget des affaires étrangères, le dispense de donner à son discours les développements qu'il comptait lui donner; se borne donc à insister sur l'importance que présente la question des accès au port de Gand); de Spot (qui attire l'attention du ministre sur certains travaux urgents, notamment le chemin de halage le long du canal de Furnes à Loo.

Finances : BUDGETS. *Budget des recettes et des dépenses extraordinaires et budget des travaux publics pour l'exercice* 1930 (*suite*)

l'entretien de la route de Furnes à Ypres, etc.); Demets (qui déclare que son intervention a pour but d'examiner les remèdes qui pourraient améliorer la situation existante, en ce qui concerne la manière dont s'exécute la réfection du réseau routier), Mousty (qui intervient afin d'obtenir du ministre une modification au système suivi pour la distribution de plaques aux propriétaires d'automobiles et de motocyclettes), p. 847 à 853. — Interruptions de MM. Rutten, Van Caenegem, m. t. p., Dierckx, Hicguet, Moyersoen, Van Overbergh, p. 848 à 852. — Discours de MM. le comte de Kerchove de Denterghem (qui annonce qu'il va entretenir le Sénat de travaux d'intérêt général, n'obérant pas immédiatement le trésor, mais revient sur la question des inondations de Termonde; développe ensuite les points qu'il a annoncés et qui tendent à la réalisation d'un vœu de la population d'une province : l'exécution d'un programme routier pour le pays de Waes; fait notamment remarquer que ceci serait la réparation d'une injustice envers la Flandre orientale, puis demande la création d'autostrades); le chevalier Dessain (qui ajoute quelques considérations au discours de MM. Huisman Van den Nest et Beauduin, en ce qui concerne la question des canaux brabançons: demande ensuite la suppression du péage du port de Boom et l'établissement d'un éclairage sur la grand'route de Bruxelles à Malines); le baron Descamps (qui signale la situation dangereuse, dommageable et insalubre de la ville de Diest et demande l'intervention du ministre pour la prompte exécution des travaux nécessaires); Clesse (qui signale ce qui s'est produit au sujet de l'adjudication de travaux routiers dans le Luxembourg; termine en priant le ministre d'examiner attentivement la répartition des subsides qu'il accorde aux communes en ce qui concerne les grandes routes de l'Etat ou le réseau vicinal); le baron van Zuylen (qui, à l'occasion du budget extraordinaire, s'adresse au ministre des finances afin d'obtenir l'augmentation du crédit destiné à l'agrandissement du domaine forestier de l'Etat et développe les motifs de sa demande); Dierckx (qui défend les intérêts des surveillants des ponts et chaussées), p. 855 à 861. — Interruptions de MM. Baels, m. i. h. et m. a., Van Caenegem, m. t. p., p. 858 à 861. — Discours de M. Van Caenegem, m. t. p. (qui répond, en ce qui le concerne, aux observations présentées, p. 863 à 871. — Interruptions de MM. Mullie, rapp., Ronvaux, Leurquin, Lebon, Beauduin, François, de Brouckere, le comte de Kerchove de Denterghem, le baron de Kerchove d'Exaerde, Huisman Van den Nest, Hicguet, Van Belle, p. 865 à 871.

A la fin de la séance du 15 avril, M. le président fait remarquer qu'il y a encore 14 orateurs inscrits et déclare que le bureau propose au Sénat de limiter le temps de parole à cinq minutes, et cette proposition est admise, p. 882.

Au moment de la reprise de la discussion, M. le président rappelle la décision prise quant à la limitation du temps de parole, p. 891.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Golenvaux (qui commence par défendre les intérêts des commis et employés de l'administration centrale et de l'administration extérieure des ponts et chaussées; parle ensuite de la voirie vicinale, de la question des autostrades et demande que l'on n'oublie par les mesures à prendre pour prévenir les inondations le long de la Meuse); Spillemaeckers (qui intervient, pour la troisième fois, en faveur de la construction d'un nouveau pont sur le Rupel, à Boom; fait ensuite remarquer combien le dragage des rivières a été négligé depuis de nombreuses années et termine en insistant pour la réparation des digues de l'Escaut); Cuelenaere (qui, tout en félicitant le ministre pour les travaux qui ont été exécutés, fait quelques observations d'ordre local, en faveur de son arrondissement, notamment en ce qui concerne la commune de Maldeghem, celle de Balgerhoeke et le canal de Schipdonk); Nolf (qui défend les intérêts de son arrondissement, en ce qui concerne les voies de communication; parle notamment de l'érection de la grande gare internationale de Borgerhout); le baron du Four (qui traite la question des chaussées intercommunales et insiste sur la nécessité d'augmenter le poste relatif à ces chaussées; demande : 1° que, si le ministre ne peut tenir les promesses qu'il a faites, il en informe les membres du Sénat; 2° que l'on établisse une piste cyclable sur la chaussée d'Oostmalle à Turnhout); De Clercq (qui prie le ministre de faire mieux respecter les dispositions de la loi concernant le trafic; parle ensuite du manque d'appareils de signalisation le long des voies de chemins de fer vicinaux, ainsi que de l'exécution défectueuse de certains travaux); Mullie (qui prie le ministre de transmettre à M. le ministre des finances quelques observations relatives à la remise de leur indemnité aux sinistrés, concernant les dommages de la ville d'Ypres; parle également de la démolition des abris, de la question de l'Espierre, demande la prorogation de la loi Moyersoen concernant les contrats d'électricité entre communes, et termine en parlant de la voirie vicinale); Vancoillie (qui commence par demander que le service des ponts et chaussées soit rétabli à Courtrai; que des travaux

Finances : BUDGETS. *Budget des recettes et des dépenses extraordinaires et budget des travaux publics pour l'exercice* 1930 (*suite*)

soient exécutés en vue d'empêcher les inondations dans la vallée du Mandel; demande que le ministre s'intéresse au canal de Roulers à la Lys); Dochen (qui entretient brièvement le Sénat de la question de l'adduction à Bruxelles d'un supplément d'eau à prendre au Hoyoux; fait quelques suggestions à cet effet); Lindekens (qui, profitant de la présence d'un Limbourgeois à la tête du département des travaux publics, signale certains travaux urgents à exécuter dans sa province); le baron Delvaux de Fenffe (qui commence par demander, aucune mention n'ayant été faite à ce sujet, si le Luxembourg est compris dans le vaste programme de travaux publics et les promesses faites la veille par le ministre; parle ensuite du pont de Melreux et de la question des inondations de l'Ourthe); Beckers (qui rappelle les observations qu'il a faites lors de la discussion du budget de l'agriculture en ce qui concerne les pertes subies par les agriculteurs de la région où se construit le nouveau canal; parle ensuite notamment de l'établissement de ponts sur les canaux du Limbourg, ainsi que de la réfection des digues de la Meuse dans cette province); le baron d'Huart (qui, au lieu de se plaindre du mauvais état des routes, félicite le ministre du bon état des routes dans la province de Namur, mais demande que les indications et les signalisations soient améliorées, puis prie le ministre d'examiner la question du passage à niveau dans la gare de Ciney); Van Belle (qui, n'ayant que cinq minutes pour réfuter les erreurs contenues dans le discours du ministre, s'en tient au problème des endiguements et à la question des travaux de démergement), p. 891 à 903. — Interruptions de MM. Van Caenegem, m. t. p., Nolf, Leurquin, Van Dieren, Golenvaux, p. 892 à 903. — Discours de M. Van Caenegem, m. t. p. (qui répond brièvement aux observations qui lui ont été adressées et déclare que des réponses écrites pourront être adressées aux orateurs pour combler les lacunes inévitables de ses discours, p. 903 à 905. — Interruptions de MM. Spillemaeckers, Nof, Dochen, de Brouckere, Digneffe, le baron Delvaux de Fenffe, Beckers, p. 903 à 905.

Articles du budget extraordinaire et vote sur l'ensemble de ce budget.

Les articles du budget extraordinaire sont adoptés sans observations, à l'exception de l'article 5 du tableau I, auquel se présente un amendement de M. Van Belle, le vote sur cet article et sur les amendements présentés étant réservé, p. 905. — V. l'annexe B à la fin de la séance de l'après-midi du 16 avril 1930, p. 913 à 943.

Reprise de l'examen de l'article 5 du tableau I et des amendements de M. Van Belle. M. Volckaert demande l'appel nominal sur ces amendements et cette demande est régulièrement appuyée, p. 911. — Les amendements de M. Van Belle sont rejetés par 79 voix contre 50 et l'article 5 est adopté tel qu'il est libellé au budget, p. 911.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 911, 912.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 79 voix contre 51, p. 912 (16 avril 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des finances pour l'exercice 1930.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XIV. — Tableaux, développements et notes justificatives, n° 5-XIV.

Amendements présentés par le gouvernement, n° 22. — 2e série, n° 98.

Rapport fait par M. Van Overbergh, n° 92. — Annexe relative au comité du trésor, n° 92.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Van Overbergh, p. 502 (12 mars 1930).

A la proposition de M. le vice-président Lafontaine, le Sénat décide de joindre la discussion du budget de la dette publique à celle du budget des finances, p. 583.

Discussion générale de ces deux budgets.

Discours de M. Van Overbergh, rapp. (qui, à l'occasion du centenaire, abandonne la traditionnelle critique du contrôleur du budget des finances pour examiner la politique financière qui va s'imposer après les dégrèvements; examine deux idées capitales : l'établissement du bilan de l'Etat à l'occasion du centenaire et la politique en vue de l'allégement des charges de la dette publique), p. 583 à 587. — Interruptions de M. François, p. 587. — Discours de MM. Gravez (qui parle des plaintes des orphelins, des hospices et des détenteurs de rente qui ont confié leur or à l'Etat et reçoivent en échange des francs-papier, puis demande quelles sont les conditions d'agréation des sociétés de crédit pour la construction d'habitations à bon marché et pour quels motifs la société « Bestkoop en toch degelijk », d'Alost, n'a pas été agréée); Edouard Janssens (qui attire l'attention du ministre sur la manière dont l'administration des douanes applique les instructions dans

Finances : BUDGETS. *Budget des finances et budget de la dette publique pour l'exercice* 1930 (*suite*)

le Limbourg, ce qui entrave le développement de la vie économique); François (qui commence par indiquer les motifs pour lesquels il considère comme superflu de discuter à ce moment, au Sénat, la politique financière, puis commence par renouveler sa protestation contre l'abandon de la politique d'amortissement; se plaint de ce que le parlement n'est pas consulté en Belgique sur les grandes questions financières; traite ensuite quelques points se rattachant plus spécialement au budget du ministère des finances, en ce qui concerne certains fonctionnaires de ce département, parle de la question des douanes, de celle de la donation royale et termine en traitant la question des pensions); Bossuyt (qui se plaint de la mauvaise organisation des bureaux dépendant de l'administration des finances à Courtrai); de Spot (qui parle de la question du mazout dont se servent les bateaux à moteur, puis proteste contre la lenteur avec laquelle sont payés les dommages de guerre); Vande Moortele (qui demande que l'on procède de la même manière à l'exportation des cigares qu'à l'importation en ce qui concerne la taxation, puis parle de la jurisprudence en matière d'appel pour les dommages de guerre); Arm. Huysmans (qui commence par estimer, comme M. François, que le moment n'est pas opportun pour une discussion sur la question financière, applaudit à l'avis émis dans son rapport par M. Van Overbergh, qui a déclaré que l'épargne avait besoin de reprendre confiance et de se sentir protégée; se déclare d'accord avec MM. François et Van Overbergh en ce qui concerne la circulation fiduciaire; parle ensuite de la situation des receveurs des contributions, de la manière dont les impôts sont perçus et signale, en terminant, la façon lamentable dont sont installés certains bureaux frontières des douanes), p. 590 à 597. — Interruptions de MM. Moyersoen, le baron Houtart, m. f., Van Overbergh, rapp., Arm. Huysmans, p. 590 à 597.

A la proposition de M. le président, la suite de la discussion est remise à une séance du matin le surlendemain, jeudi, p. 697.

Reprise de la discussion générale des deux budgets.

Discours de MM. Cuclenaere (qui demande une réglementation plus facile du trafic par les bureaux de douane de la frontière néerlandaise, traite ensuite une question qui concerne plutôt le cadastre); le baron de Mévius, rapp. (rapporteur du budget de la dette publique), (qui, à la suite du discours de M. Van Overbergh, rapporteur du budget des finances, se contente de répondre à certaines observations de M. François, qui a paru le mettre en contradiction avec son collègue, comme rapporteur); Volckaert (qui attire à nouveau l'attention du ministre sur la situation des douaniers); Verheyden (qui commence par réfuter une interruption peu courtoise lancée des bancs socialistes au baron de Mévius, puis demande que la taxe de transmission soit appliquée aux déclarations de brassins), p. 621 à 623. — Interruptions de MM. Van Overbergh, rapporteur du budget des finances, Volckaert, le baron Houtart, m. f., p. 621 à 623. — Discours de M. le baron Houtart, m. f. (qui répond aux observations présentées : 1° celles visant une série de situations et de faits particuliers; 2° concernant la politique générale, formulées notamment par le rapporteur et par MM. François et Arm. Huysmans, p. 623 à 628. — Interruptions de MM. Volckaert, Van Overbergh, rapp. (qui pose encore une question au ministre relativement au contrat des monnaies); Digneffe, Dierckx, p. 624 à 628. — Discours de M. Mousty (qui parle de la manière dont sont délivrées les plaques d'automobiles); Van Dieren (qui commence par se demander si le ministre comprendra les observations qu'il développe en flamand, puis proteste contre le nombre insuffisant de fonctionnaires connaissant le flamand à l'administration des finances); Ohn (qui demande s'il est exact que M. Van Werveke, ancien secrétaire du gouvernement d'Eupen-Malmédy, condamné pour avoir frustré l'administration des séquestres, soit encore avocat-conseil du département des finances), p. 628 à 630. — Interruptions de MM. Van Overbergh, rapp., Moyersoen, De Clercq, p. 628 à 630. — M. le baron Houtart, m. f., répond à la question de M. Ohn, p. 630.

Articles du budget des finances et vote sur l'ensemble de ce budget.

Les articles du budget des finances sont adoptés sans observations, p. 630. — Voyez l'annexe A à la fin de la séance de l'après-midi du 27 mars, p. 643 à 647.

L'article unique contenant le budget est adopté sans observations, p. 630.

L'ensemble du budget des finances est adopté par 69 voix contre 46 et une abstention, p. 634 (27 mars 1930). — S'est abstenu : M. Gravez, p. 634. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget du corps de la gendarmerie pour l'exercice 1930.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XIII. — Tableaux, développements, notes justificatives et notes-annexes aux développements, n° 5-XIII.

Finances : BUDGETS. *Budget du corps de la gendarmerie pour l'exercice* 1930 (*suite*)

Rapport fait par M. Pierlot, n° 12.

Ann. — Rapporteur : M. Pierlot.

Discussion générale. Discours de M. Van Mierlo, qui annonce le vote négatif de son groupe et motive ce vote, p. 36, 37. — Les articles du budget sont adoptés sans observations, p. 37. (V. l'annexe à la fin de la séance du 10 décembre, p. 53 et 54).

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 37.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 56 voix contre 38, p. 37 (10 décembre 1929). — Le projet est transmis à la Chambre.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930.

V. les n°s 4-X, 88, 97, 115 et 121 de la Chambre (session 1929-1930).

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 5-X. Tableaux, n° 5-X.

Rapport fait par M. Demets, n° 108. — Questions posées par la commission et réponses du gouvernement, n° 108.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 5 mars 1930, p. 476. — Le budget est renvoyé à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale.

Dépôt du rapport par M. Demets, p. 533 (18 mars 1930).

Discussion générale.

Discours de MM. Mertens (qui commence par exprimer le regret que le Sénat soit toujours saisi de ce budget après la Chambre, commence par traiter la question du chômage, parle de la situation des ouvriers étrangers, traite ensuite la question des accidents du travail, celle de la constitution d'un conseil économique, celle de la suppression du travail de nuit, celle des pensions de vieillesse, etc.), Coole (qui traite notamment la question de l'inspection du travail et déclare que maintenant que l'on a obtenu une université flamande, les Flamands demandent en Flandre une inspection du travail flamande), p. 677 à 685. — Interruptions de MM. Heyman, m. i. t. p. s., Moyersoen, Rutten, de Brouckere, Coole, Lindekens, Bossuyt, p. 678 à 685. — A la suite du dépôt par M. Broeckx du rapport sur le projet de loi accordant une allocation complémentaire aux bénéficiaires de la pension de vieillesse et majorant la rente de vieillesse et de l'allocation gratuite de vieillesse, M. Broeckx ayant fait remarquer l'urgence de ce projet, M. Heyman, m. i. t. p. s., ayant également insisté sur l'urgence, M. Moyersoen propose de joindre ce projet à la discussion du budget et cette proposition est admise, p. 685.

Reprise de la discussion générale du budget et du projet de loi ayant pour objet l'octroi, pour 1929, d'une allocation complémentaire aux vieillards bénéficiaires de la pension de vieillesse, de la majoration de rente de vieillesse et l'allocation gratuite de vieillesse.

Discours de MM. Hannick (qui attire l'attention du ministre sur les déclarations qu'il a faites pendant la discussion de l'interpellation de M. Van Berckelaer, relative aux secours aux chômeurs; traite notamment la question de l'industrie textile); Toch (qui appelle l'attention du ministre sur le bureau de législation ouvrière que la fédération des associations professionnelles a organisé dans certains grands centres; demande que le gouvernement encourage ces organisations, qui ont des frais très élevés; plaide ensuite la cause des invalides du travail et termine en parlant du Fonds spécial pour infirmes et invalides); Damas (qui revient sur la question des dégâts causés par les émanations délétères des fours des usines Valentin Coq, à Hollogne-aux-Pierres; parle ensuite de la question des habitations à bon marché, de la lenteur mise à la liquidation des primes et termine en demandant des mesures pour prévenir les catastrophes dues aux coups de grisou, dans les mines); De Bruyn (qui attire l'attention du ministre sur différentes questions concernant les pensions de vieillesse, puis parle de la retenue de la taxe professionnelle par les patrons et des primes pour habitations à bon marché); Lalemand (qui renouvelle les observations qu'il a déjà faites au sujet des pensions de vieillesse; prie le ministre d'assister à une séance de la commission d'appel, afin de se convaincre des vices de la loi; signale la question des jetons de présence des membres de ces commissions et termine en demandant que l'on modifie certains articles de la loi organique des prud'hommes), p. 686 à 692. — Interruptions de MM. François et Heyman, m. i. t. p. s., p. 689, 690. — Discours de MM. Casterman (qui attire l'attention du ministre sur certains aspects que revêt le problème de l'inspection du travail et rappelle les propositions de loi présentées par M. Van Roosbroeck); Quinchon (qui parle des pensions de vieillesse et signale notamment leur insuffisance, ainsi que l'insuffisance du taux de l'assurance-maladie), p. 695 à 697. — M. Heyman, m. i. t. p. s., répond brièvement aux observations de M. Quinchon concernant l'assurance-maladie; M. Jauniaux rappelle les sacrifices que l'on demandera aux ouvriers pour cette assurance, p. 697. —

Finances : BUDGETS. *Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour l'exercice* 1930 (*suite*)

Discours de M. Van Roosbroeck, qui remercie M. Casterman d'avoir rappelé ses propositions de loi, insiste sur l'utilité qu'il y aurait à les reprendre; parle ensuite de la question de l'enseignement technique et termine par un point relatif à l'enseignement du quatrième degré, p. 697 à 699. — Interruptions de MM. Heyman, m. i. t. p. s., de Brouckere, Rutten, Mousty, Jauniaux, Hans, Eylenbosch, p. 698, 699. — Discours de M. Demets, rapp. (qui répond à certaines observations présentées au sujet de son rapport, notamment à celles de M. Mertens concernant le fonds de crise et les vacances ouvrières et celles de M. Van Roosbroeck au sujet des écoles professionnelles), p. 701, 702. — Interruptions de MM. Heyman, m. i. t. p. s., et Lalemand, p. 701, 702. — Discours de MM. Danhier (qui défend l'amendement qu'il a présenté avec certains de ses amis et ayant pour but d'augmenter le taux de la pension des vieux mineurs); Hans (qui, en sa qualité d'ancien ouvrier maçon, défend les intérêts des ouvriers appartenant à la construction du bâtiment); Van Berckelaer (qui démontre combien est mauvaise la politique du ministère en fonctions; estime que, depuis la disparition de M. Wauters, la politique des ministres qui se sont succédé est de reprendre les droits et de les remplacer par des faveurs); le baron de Moffarts (qui défend les intérêts des ouvriers ardoisiers, notamment en ce qui concerne la pension, termine en parlant de la sauvegarde des sites, en ce qui concerne la création de lignes de distribution électrique), p. 702 à 709. — Interruptions de MM. Heyman, m. i. t. p. s., le comte de la Barre d'Erquelinnes, Rutten, Lalemand, Nolf, p. 702 à 709. — Discours de MM. Broeckx (qui s'associe à la demande formulée dans le rapport tendant à ce que l'on établisse une statistique distincte pour les accidents du travail dans les mines, traite ensuite la question de l'immigration des étrangers, déclare que ses amis et lui soutiendront le ministre en ce qui concerne les lois sociales, et termine en parlant de la question des contrats conclus par les associations professionnelles), Moyersoen (qui commence par traiter la question des habitations populaires et des taudis, exprime ensuite le regret que le gouvernement n'ait pas déposé aux moins certains des projets sociaux qu'il a récemment présentés sur le bureau du Sénat, attire ensuite l'attention sur les charges énormes que ces projets vont entraîner, et termine en souhaitant de voir, avant tout, un perfectionnement immédiat des mutualités), Van Belle (qui appuie le discours de M. Hans en ce qui concerne la nécessité d'éviter les accidents dans l'industrie du bâtiment, et termine en protestant contre l'introduction de la main-d'œuvre étrangère en Belgique), p. 729 à 734. — Interruptions de MM. Van Berckelaer, Moyersoen, Heyman, m. i. t. s. p., p. 730, 732. — M. Heyman, m. i. t. p. s., déclare à ce moment que la question de la main-d'œuvre étrangère préoccupe beaucoup le gouvernement à ce moment de crise, p. 734. — Discours de MM. Mousty (qui traite à nouveau la question qu'il a développée dans une interpellation et qui concerne les pensions à accorder aux hospitalisés et traite ensuite la question des dégâts miniers, signale notamment la situation de la ville de Gosselies), Vancoillie (qui traite la question de la situation industrielle belge, notamment en ce qui concerne l'industrie textile et celle du jute, proteste au sujet de cette industrie au sujet de l'importation de sacs et termine en parlant de la question des pensions, rappelle les demandes qu'il a formulées dès 1928), p. 734 à 736. — Interruptions de M. Heyman, m. i. t. p. s., p. 736. — Discours de MM. Jauniaux (qui traite la question des mutualités particulièrement en ce qui concerne la question pharmaceutique), et termine en traitant la question de la tuberculose), Nolf (qui traite également la question du conflit entre les mutualités et la pharmacie), Vinck (qui parle des habitations à bon marché et de la question de la construction), Demoulin (qui demande que l'on prenne dans l'organisation mutuelliste des mesures en faveur des femmes qui doivent accoucher), p. 738 à 751. — Interruptions de MM. Nolf, Léon Matagne, François, Demets, Rutten, Heyman, m. i. t. p. s., Jauniaux, Vinck, p. 740 à 750. — Discours du R. P. Rutten, qui traite la question du logement des ouvriers étrangers au point de vue de l'hygiène et de la moralité, parle ensuite de la question du poids du pain, p. 652. — Interruptions de MM. Heyman, m. i. t. p. s., et Lalemand, p. 753. — Discours de M. Heyman, m. i. t. p. s. (qui répond aux observations présentées), p. 754 à 758. — Interruptions de MM. Moyersoen, Mousty, Demets, Jauniaux, Lalemand, Van Overbergh, François, le comte de la Barre d'Erquelinnes, Rutten, p. 754 à 758. — Discours de MM. Van Overbergh (qui commence par parler de la nécessité pour le gouvernement de se préoccuper de la question des débouchés en présence de la situation du marché industriel, parle ensuite de l'office des estropiés et mutilés, ainsi que de la nécessité d'achever l'appareillage national en faveur des estropiés), Verbrugge (qui attire notamment l'attention sur certaines décisions injustes prises en ce qui concerne l'allocation des pensions de vieillesse, traite ensuite la question des mutualités et celle des logements à bon marché), Leyniers (qui demande que le ministre s'occupe de la situation des ingénieurs-inspecteurs du travail, qui semblent avoir à se plaindre de la péréquation), le baron Delvaux de Fenffe (qui attire l'attention sur la nécessité en ce qui concerne les habitations à bon marché de réaliser le type de la meilleure maison, termine en souhaitant, au point de vue du progrès social qui en résulterait, que l'on encourage les bourgeois et les ouvriers à vivre dans les mêmes quartiers), Auguste Mattagne (qui demande au ministre de lui donner des explications complémentaires en ce qui concerne certaines questions relatives aux pensions de vieillesse, demande notamment une faveur pour les vieillards, nés en 1863, 1864 et 1865), Léon Matagne (qui signale certaines lacunes en ce qui concerne les traitements de professeurs dans l'enseignement technique et rend hommage au conseil supérieur de l'enseignement technique), p. 759 à 764. — Interruptions de MM. Heyman, m. i. t. p. s., François, p. 762 à 764. — Discours de MM. Diriken (qui commence par demander que le règlement concernant les boutefeux dans les mines soit revisé, demande ensuite que les chômeurs des communes qui ne sont pas affilés au fonds national de crise soient mis sur le même pied que les chômeurs des communes affiliées, proteste en terminant contre la critique faite au sujet de la grève de vingt-quatre heures décidée par la centrale régionale des mineurs du Limbourg), Demets, rapp. (qui commence par louer l'endurance du ministre qui a entendu 62 orateurs à la Chambre et 30 au Sénat, se borne donc à attirer l'attention sur certaines questions concernant les allocations familiales, l'enseignement technique, termine en parlant des taudis et du retard apporté à la publication des statistiques), p. 776 à 778. — Interruptions de MM. Broeckx, p. 777. — M. Heyman, m. i. t. p. s., demande à remettre les réponses qu'il a encore à faire au lendemain, et cette demande est admise, p. 778. — Reprise de la discussion générale : Discours de M. Heyman, m. i. t. p. s. (qui répond aux dernières observations présentées), p. 779 à 784. — Interruptions de MM. Demets, Lindekens, Rutten, Van Berckelaer, Moyersoen, Jauniaux, Mousty, Lalemand, J. Coole, 779 à 784. — Discours de MM. Lindekens (qui, estimant que tout a été dit par les orateurs qui l'ont précédé, se contente de recommander au ministre : les inspecteurs du travail, dont le traitement est insuffisant, la question du fonds des estropiés, et particulièrement celle des pensions de vieillesse au sujet de laquelle il forme certains vœux, notamment en ce qui concerne les ouvriers étrangers), Van Berckelaer (qui déclare que la réponse faite par le ministre au sujet des pensions de vieillesse ne le satisfait pas, traite ensuite la question du chômage et de l'industrie diamantaire, critique l'attitude du « Boerenbond »), Jauniaux (qui répond au discours prononcé par M. le ministre et par M. Nolf, en ce qui concerne la question des mutualités et des pharmaciens, et termine en reprochant au ministre l'insuffisance du crédit qu'il a demandé au département des finances en faveur des mutualités), p. 684 à 700. — Interruptions de MM. Heyman, m. i. t. p. s., Rutten, J. Coole, De Clercq, Demets, p. 684 à 700.

M. Mertens demande, la séance du matin devant être levée, a être autorisé à prendre encore l'après-midi la parole dans la discussion générale. M. Heyman, m. i. t. p. s., déclare admettre cette demande. Observations de MM. Demets, rapp. Le président Ryckmans et Mertens, qui parlent en faveur du personnel du Sénat déjà surmené par le travail intensif des dernières semaines, et à la proposition de M. le président, le Sénat décide de clore la discussion générale et d'autoriser M. Mertens à prendre la parole à l'article 1er, p. 700.

Discussion des articles.

Art. 1er. Discours de M. Mertens (qui répond au discours de M. Heyman, m. i. t. p. s., demande notamment des explications en ce qui concerne la déclaration du ministre relativement à la réduction du crédit accordé au fonds de crise, ainsi qu'en ce qui concerne la réorganisation du service médical et du service de l'inspection du travail), p. 791, 792. — Interruptions de MM. Ronvaux et Digneffe, p. 791, 792. — L'art. 1er est adopté, p. 792.

Art. 38*bis* proposé par amendement par M. Damas. M. le président donne lecture de cette disposition qui tend à accorder une allocation supplémentaire aux ouvriers mineurs, p. 792. — M. Heyman, m. i. t. p. s., déclare qu'il ne peut accepter cet amendement, rappelle qu'il a déjà indiqué les motifs de son opposition, p. 792. — M. Damas défend son amendement, p. 792, 793. — M. Heyman, m. i. t. p. s., répond aux observations qui viennent d'être présentées par M. Damas, et M. Damas fait encore diverses observations et demande l'appel nominal sur son amendement, p. 793, 794. — Interruptions de MM. Disière, Hicguet, au sujet de la demande d'appel nominal introduite par M. Damas, p. 794. — L'article 38*bis* est réservé, p. 794. — Le vote sur l'article 38*bis* est repris et cet article est rejeté par 62 voix contre 44 et une abstention, p. 795. — S'est abstenu : M. Rutten, p. 795. — MM. de Brouckere, Moyersoen, Van Roesbroeck, Van Heteren et Heyman, m. i. t. p. s., font des observations à l'occasion des motifs d'abstention invoqués par M. Rutten, p. 795.

Art. 78. M. Van Berckelaer fait une observation au sujet de la suppression de l'index number et au sujet du prix du pain, p. 794. — M. Heyman, m. i. t. p. s., répond à cette observation, p. 794. — L'article 78 est adopté, p. 794.

Art. 97. M. le président donne lecture d'un amendement présenté par M. Jauniaux en faveur des mutualités et institutions de prévoyance, p. 794. — M. Jauniaux défend son

Finances : BUDGETS. *Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour l'exercice* 1930 (*suite*)

amendement, p. 794, 795. — Interruptions de MM. Moyersoen, Dierckx, Hubert, Beauduin, p. 794, 795. — M. Jauniaux demande l'appel nominal sur son amendement, p. 795. — L'amendement est rejeté par 64 voix contre 43 et l'article 97 est adopté tel qu'il est libellé au budget, p. 795, 796.

Art. 111. M. le président donne lecture d'un amendement présenté par M. Jauniaux en faveur des rentes de vieillesse, p. 796. — M. Jauniaux défend son amendement, p. 796 à 798. — Interruptions de MM. Heyman, m. i. t. p. s., Moyersoen, Rutten, Van Overbergh, p. 796 à 798. — M. Heyman, m. i. t. p. s., répond aux critiques développées par M. Jauniaux sur l'ensemble de la loi relative aux pensions de vieillesse, critiques qui se répandent également dans les réunions, par les journaux et par les affiches socialistes; estime que M. Jauniaux enfonce des portes ouvertes, p. 798, 799. — Interruptions de MM. Van Berckelaer, Jauniaux, de Brouckere, Moyersoen, Rutten, p. 798, 799. — Le vote sur l'amendement de M. Jauniaux est remis au mardi suivant, p. 799.

Reprise du vote sur l'amendement de M. Jauniaux. L'appel nominal est régulièrement demandé par l'extrême gauche et l'amendement de M. Jauniaux est rejeté par 71 voix contre 47, p. 873, 874. — L'article 111 est adopté tel qu'il est libellé au budget, p. 874.

Les autres articles sont adoptés sans observations, p. 792 à 799. — V. l'annexe à la séance du 15 avril 1930, p. 883 à 890.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 874.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 72 voix contre 43 et 2 abstentions, p. 874. — Se sont abstenus : MM. Lindekens et Van Mierlo, p. 875 (15 avril 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour l'exercice 1930.

V. les n°s 4-VI, 12, 72 et 132 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — **Projet de loi, n° 5-VI. — Tableaux n° 5-VI.**
Rapport fait par M. Ryckmans, n° 126.

Ann. — **Transmis par la Chambre des représentants, le 26 mars 1930, p. 631. — Le budget est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène.**
Dépôt du rapport par M. Ryckmans, p. 741 (8 avril 1930).

Discussion générale.

Discours de M. le baron Delvaux de Fenffe (qui commence par féliciter le ministre sur l'esprit de justice qui a présidé à la rédaction des articles du projet de loi sur la fiscalité provinciale et communale; parle ensuite de la situation peu équitable faite au personnel des gouvernements provinciaux, ainsi qu'aux receveurs et secrétaires communaux; attire l'attention du ministre sur la question angoissante des distributions d'eau potable et sur celle des coupes de bois), Mme Spaak (qui parle des œuvres de l'enfance, de la question de la manipulation du lait et termine en attirant l'attention du Sénat sur une question d'une importance toute particulière : le péril vénérien), MM. le baron de Kerchove d'Exaerde (qui commence par remercier le gouvernement des suites qu'il a données à ses observations au sujet des corps de sapeurs-pompiers, mais présente encore certaines observations relatives à cette question; parle ensuite de la situation des fonctionnaires et employés des gouvernements provinciaux et des commissariats d'arrondissement), Ohn (qui signale notamment au ministre que, dans les cantons rédimés, certains magistrats communaux ont méconnu la volonté de leur conseil ou de leur collège en outrepassant manifestement leurs droits; estime que le ministre doit exercer un contrôle sur cette question), Spillemaeckers (qui commence par exprimer son regret d'avoir vu diminuer le crédit en faveur des œuvres pour enfants débiles, pour maternités, etc.; traite ensuite la question de la pollution des rivières), Duchatel (qui réfute un discours prononcé à la Chambre par M. Debunne, en ce qui concerne les affaires communales de Reckem), Dochen (qui demande au ministre de prendre des mesures pour sauver le sanatorium de Marchin que l'on va supprimer, puis parle du danger de la mise à sec du Hoyoux), Joachim (qui demande que l'on modifie l'interprétation qui devrait être rendue plus large de l'arrêté royal du 10 novembre 1929 portant règlement sur les préparations à base de fruits ou substances végétales), le comte de Kerchove de Denterghem (qui, en sa qualité d'ancien gouverneur de province, attire l'attention sur les fonctionnaires provinciaux qui ont été lésés lors de la réorganisation administrative, estime ensuite que l'organisation des secours aux blessés et aux malades dépend trop d'organismes indépendants, termine en parlant de la lutte contre la tuberculose, fait remarquer la nécessité qu'il y aurait à créer des pavillons pour incurables), Carnoy (qui, en sa qualité d'ancien ministre, préconise certaines réformes en ce qui

Finances : BUDGETS. *Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour l'exercice* 1930 (*suite*)

concerne le monde des fonctionnaires, parle ensuite des questions d'hygiène, de la lutte contre la tuberculose, des œuvres de l'enfance et enfin de la création d'une académie flamande), Demets (qui demande la création de garderies de nuit pour les enfants nouveau-nés), p. 949 à 959. — Interruptions de MM. de Brouckere, Huisman Van den Nest, Clesse, Ronvaux, Demets, Baels, m. i. h. m. a., p. 951 à 958. — Discours de M. Baels, m. i. h. et m. a. (qui répond aux observations présentées), p. 959, 960. — Interruptions de MM. le baron Delvaux de Fenffe, Hicguet, Mme Spaak, MM. Vinck, Demets, le baron de Kerchove d'Exaerde, le comte de Kerchove de Denterghem, Carnoy, p. 959 à 960. — Discours de M. Vinck (qui commence par traiter la question de la protection et de la tutelle des communes, puis parle de la lutte contre les taudis), p. 960 à 962. — Interruptions de MM. Baels, m. i. h. et m. a., Demets, p. 961. — M. Baels, m. i. h. et m. a., répond par quelques mots aux observations de M. Demets concernant les crèches de nuit, déclare que le moment est inopportun pour parler du problème abordé par M. Vinck, mais le félicite de la lutte qu'il a menée contre les taudis, p. 962. — Mme Spaak fait quelques observations au sujet des crèches de nuit, p. 962. — Observations de M. Vinck, p. 962. — Annexes au discours prononcé par Mme Spaak au début de la discussion générale et relatives à la manipulation du lait, p. 962 à 967.

Les articles sont adoptés sans observations, à l'exception de l'article 52, auquel se rattache un amendement de Mme Spaak, sur lequel le vote est réservé, p. 962. — V. l'annexe *A* à la fin de la séance de l'après-midi du 29 avril, p. 981 à 987.

Reprise du vote sur l'article 52.

M. le président donne lecture de l'amendement proposé par Mme Spaak aux fins d'intervention en faveur de colonies de vacances et cet amendement est rejeté, p. 973. — L'article 52 est adopté tel qu'il est libellé au budget, p. 973.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 973.

M. Mousty motive le vote négatif du groupe socialiste, p. 973.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 69 voix contre 45, p. 973 (29 avril 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget de la justice pour l'exercice 1930. — **V. les n°s 4-IV, 29, 69, 98, 116, 119, 140 et 147 (session 1929-1930) de la Chambre.**

Doc. — **Projet de loi transmis par la Chambre des représentants, n° 5-IV. — Tableaux, n° 5-IV.**
Rapport fait par M. le baron Meyers, n° 132.

Ann. — **Transmis par la Chambre des représentants, le 13 mars 1930, p. 529. — Le budget est renvoyé à la commission de la justice.**
Dépôt du rapport par M. le baron Meyers, p. 875 (15 avril 1930).

Discussion générale.

Discours de MM. G. Jansen (qui parle brièvement des œuvres philantropiques dépendant du ministère de la justice, notamment de la colonie de Gheel; félicite le ministre de l'initiative prise au sujet de la colonie de Merxplas), Crokaert (qui parle de l'harmonisation des lois sociales, question qui semble se rattacher plutôt au département de l'industrie et du travail, mais qui trouve cependant sa place dans le budget de la justice; parle ensuite de la compétence des tribunaux et demande s'il ne serait pas possible de rattacher les prud'hommes à la justice générale, l'intérêt d'une bonne justice étant de supprimer les juridictions spéciales; demande en terminant que l'on nomme quelques bons expéditionnaires dans les juridictions civiles et dans les tribunaux de commerce afin que l'on puisse mener les procédures avec plus de rapidité), p. 970 à 973. — Interruptions de MM. Dierckx, Van Roosbroeck, Van Dieren, le baron Meyers, p. 972, 973. — Discours de MM. Hicguet (qui fait diverses observations au sujet de la nécessité de perfectionner l'infirmerie de l'école de rééducation de Saint-Servais), Van Mierlo (qui proteste contre le crédit destiné à réunir à Hoogstraeten les écoles pénitentiaires de Merxplas et de Gand-central, puis développe les motifs de son opposition), Vinck (qui demande au ministre quand il compte déposer le projet de loi qu'il avait annoncé au sujet des établissements privés; demande ensuite au ministre d'adresser une lettre aux commissions d'assistance publique afin qu'elles comprennent mieux leur devoir social en matière d'habitations à bon marché; fait également remarquer que les défenseurs en appel souffrent des procès-verbaux incomplets, prie le ministre d'étudier la création d'un service sténographique en première instance, demande encore que l'on centralise tous les services du département de la justice dans un seul local), Rutten (qui fait diverses observations au sujet de la question soulevée par M. Crokaert en ce qui concerne la simplification de la

Finances : BUDGETS. *Budget de la justice pour l'exercice* 1930 (*suite*)

législation sociale belge, fait remarquer qu'il faudrait surtout reviser la loi archaïque sur les unions professionnelles, termine en insistant pour que le Sénat se fasse représenter à l'inauguration du monument de Guido Gezelle), Van Dieren (qui se joint aux observations faites par M. Crokaert concernant la nécessité de nommer de nouveaux employés aux greffes afin d'accélérer l'expédition des pièces, parle ensuite de la réorganisation de la justice militaire, demande que dans la partie flamande du pays les gendarmes qui ne connaissant que le flamand puissent s'élever au plus haut grade, proteste contre la présence des gendarmees à des manifestations paisibles de nationalistes flamands, insiste pour que les projets sur la flamandisation de la justice soient examinés sans plus de retard et termine en parlant de la nécessité d'une amnistie totale), Asou (qui défend les intérêts des greffiers et demande si les juges de paix ne pourraient pas être avisés du décès des aliénés colloqués afin de pouvoir apposer d'office les scellés au domicile de ceux-ci), p. 973 à 977. — Interruptions de MM. Segers et Van Dieren, p. 977. — Discours de M. Janson, m. j., qui répond aux observations présentées, p. 977 à 979. — Interruptions de MM. Vinck, Van Fleteren, Jaspar, p. m., De Clercq, Moyersoen, Rutten, Van Dieren, p. 978, 979. — M. Jaspar, p. m., répond brièvement aux observations présentées concernant l'amnistie, p. 979. — MM. Van Dieren, De Clercq, font encore des observations à ce sujet, p. 979. — M. Van Fleteren prie le ministre de réexaminer la situation faite aux greffiers des justices de paix et M. Janson, m. j., répond à cette question, p. 979.

Les articles du tableau sont adoptés sans observations, p. 979. — V. l'annexe *C* à la fin de la séance de l'après-midi du 29 avril, p. 999 à 1007.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 62 voix contre 40, p. 1012 (30 avril 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1930.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XV. — Tableaux, n° 5-XV.
Rapport fait par M. De Clercq, n° 57.

Ann. — Dépôt du rapport par M. De Clercq, p. 201 (14 janvier 1930).

Discussion générale :

Discours de MM. A. Huysmans (qui déclare ne pouvoir partager l'avis optimiste émis par M. De Clercq, rapp., au sujet de la situation des communes, et souligne que la commission fiscale a proposé d'augmenter de 50 millions leur dotation initiale), De Clercq, rapp. (qui réfute le discours de M. A. Huysmans, estimant qu'il a perdu de vue certains points, notamment en ce qui concerne le produit des impôts cédulaires), p. 240, 241. — Interruptions de MM. Hicguet, Nolf, p. 240, 241. — M. Arm. Huysmans répond au discours de M. De Clercq, rapp., et exprime le regret de ne pouvoir partager sa manière de voir, p. 241. — Discours de M. le baron Houtart, m. f., qui déclare n'avoir pas la moindre velléité de risquer de parler à ce moment de la question de la fiscalité provinciale et communale, oue, du reste, le projet sur cette matière va être déposé sous peu et que, pour l'exercice transitoire 1930, les communes bénéficieront en 1929 du crédit de 20 millions destiné à soulager celles qui se trouvent dans une situation difficile, p. 241.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 241. — V. l'annexe *B* à la fin de la séance du 29 janvier, p. 261, 262.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 63 voix contre 44, p. 244 (29 janvier 1929). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget des recettes et des dépenses extraordinaires. — Voyez *plus haut* : Budget extraordinaire.

Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour 1930.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XVIII. — Tableaux, n° 5-XVIII. — Note à l'appui des évaluations des recettes et des prévisions de dépenses, n° 5-XVIII. — Annexe : Exploitations agricoles autonomes de l'Etat : *A.* Bilans et comptes des profits et pertes des exploitations agricoles autonomes de l'Etat relevant du ministère de l'agriculture, n° 5-XVIII. — *B.* Bilans et comptes des profits et pertes des exploitations agricoles autonomes de l'Etat relevant du ministère de la justice, n° 5-XVIII.
Amendements présentés par le gouvernement, n° 16.
Rapport fait par M. De Clercq, n° 56.

Ann. — Dépôt du rapport par M. De Clercq, p. 201 (14 janvier 1930).

Discussion générale.

Discours de MM. A. Huysmans (qui, par souci de la légalité constitutionnelle, fait remarquer que, en supprimant l'article 130, le gouvernement semble faire échapper au contrôle

Finances : BUDGETS. *Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour l'exercice* 1930 (*suite*)

du parlement et de la Cour des comptes les opérations relatives aux biens provenant des libéralités faits à l'Etat par S. M. Léopold II, et souhaite que le gouvernement rétablisse cet article), le vicomte Vilain XIIII (qui demande que l'on examine la posibilité de verser mensuellement aux communes les sommes qui leur reviennent sur les impôts ou sur le Fonds des communes; souhaite que l'on poursuive bientôt l'examen du projet sur la fiscalité provinciale et communale), p. 239, 240. — M. le baron Houtart, m. f., exprime le regret de ne pouvoir répondre à M. Huysmans, la question qu'il lui adresse exigeant certaines précisions qu'il ne peut donner à l'improviste, puis répond à M. le vicomte Vilain XIIII en lui annonçant que le projet sur la fiscalité provinciale et communale va être incessamment déposé à la Chambre. Déclare en terminant qu'il est tout à fait d'accord pour remédier à la situation pénible existant entre l'Etat et les communes, p. 240.

Discussion des articles.

Articles 3*bis* proposé par amendement par le gouvernement. M. le président donne lecture de cette disposition qui est adoptée, p. 240.

Articles 144 et 145 nouveaux, proposés par amendement par le gouvernement. M. le président donne lecture de ces dispositions qui sont adoptées, p. 240.

Les autres articles du budget sont adoptés sans observations, p. 240. — V. l'annexe *A* à la fin de la séance du 29 janvier, p. 253 à 260.

L'article unique contenant le budget est adopté sans observations, p. 240.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 63 voix contre 44, p. 244 (29 janvier 1930). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget des postes, télégraphes et téléphones pour l'exercice 1930.

V. les n°s 4-XVII, 43, 44, 89 et 96 (session 1929-1930) Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre, n° 5-XVII*bis*. — Tableaux, n° 5-XVII*bis*.
Rapport fait par M. de Spot, n° 101.

Ann. — Transmis par la Chambre, le 20 février 1930, p. 419. — Le budget est renvoyé à la commission des postes, télégraphes et téléphones.
Dépôt du rapport par M. de Spot, p. 491 (12 mars 1930).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 521. — V. l'annexe à la fin de la séance du 13 mars, p. 523 à 527.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 521, 522.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 68 voix contre 42 et une abstention, p. 534 (18 mars 1930). — S'est abstenu : M. Lindekens, p. 534. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des sciences et des arts pour l'exercice 1930.

Doc. — Projet de loi, n° 5-VII. — Tableaux. Développements et notes justificatives, n° 5-VII.
Rapport fait par M. Carnoy, n° 61. — Annexes : Situation de l'enseignement au point de vue linguistique, n° 61.
Amendements présentés par le gouvernement, n° 64. — 2e série, n° 68. — 3e série, n° 81.

Ann. — Rapporteur : M. Carnoy.

Discussion générale.

Discours de M. Huisman Van den Nest (qui parle de la question de l'inspection médicale scolaire, de celle de la réforme de l'enseignement primaire, traite particulièrement la question de l'éducation physique, attire ensuite notamment l'attention sur le surmenage scolaire, particulièrement dans l'enseignement moyen et supérieur, indique dans quelles conditions il est partisan de la cinématographie scolaire et termine en traitant la question des beaux-arts en Belgique : signale l'état lamentable des choses en ce qui concerne ces questions artistiques), p. 356 à 358 et 365 à 369. — Interruption de M. L. Matagne, p. 365. — Discours de MM. Léon Matagne (qui estime que la faiblesse des connaissances de la jeunesse dont on se plaint à l'heure actuelle est due à l'existence de classes trop nombreuses, traite ensuite certaines questions concernant les instituteurs, prie le ministre d'instituer des commissions paritaires chargées d'élaborer un projet de loi sur la responsabilité civile du personnel enseignant et parle de la pension des instituteurs accidentés du travail), Asou (qui traite à nouveau la question des droits de la ville de Tournai en ce qui concerne le maintien abusif de deux tableaux de Rubens et Jordaens au Musée royal de Bruxelles, attire à son tour l'attention sur la surcharge des programmes de l'enseignement moyen et termine en faisant remarquer le fléchissement

Finances : BUDGETS. *Budget des sciences et des arts pour l'exercice* 1930 (*suite*)

de la connaissance de la langue française dans la partie wallonne du pays), Rutten (qui insiste sur la nécessité pour la Belgique de posséder un grand laboratoire entomologique nécessaire aux problèmes à résoudre au Congo, insiste également pour que l'on appose des explications bilingues au Musée d'histoire naturelle et parle de l'insuffisance des traitements des conservateurs des musées ainsi que du personnel de ces services; termine en parlant des bibliothèques scientifiques de l'Etat, de l'insuffisance des crédits pour encourager les beaux-arts et demande que le Sénat se fasse représenter officiellement aux fêtes qui auront lieu à Bruges pour commémorer le poète Guido Gezelle), Spillemaeckers (qui signale la charge trop grande incombant aux communes en ce qui concerne l'enseignement moyen et demande que l'on mette fin à cette situation injuste), Lebon (qui appuie la demande de M. Asou, tendant à ce que la ville de Tournai rentre en possession des tableaux de Rubens et de Jordaens, parle ensuite des régents catholiques, puis traite la question de l'obligation scolaire pour les enfants des bateliers), Lindekens (qui traite également la question des régents catholiques, celle de l'université de Gand, puis défend les droits des Flamands en ce qui concerne les congrès et les concours), le chevalier Dessain (qui demande que l'on augmente les crédits en faveur des écoles d'art et des académies et que l'on prenne des mesures pour que le personnel de ces écoles soit à la hauteur de sa tâche au point de vue artistique, termine en demandant avec certains membres de la gauche que l'on élève les subventions pour l'enseignement moyen et supérieur), Van Dieren (qui développe les motifs pour lesquels il estime qu'il est impossible de résoudre le problème linguistique en présence de l'organisation de l'Etat belge et estime que cette organisation doit être entièrement modifiée, parle ensuite de l'égalité des écoles et termine en demandant que l'Opéra flamand d'Anvers jouisse des mêmes subsides que le théâtre de la Monnaie, à Bruxelles), p. 369 à 377. — Interruptions de MM. Vauthier, m. s. a., Mousty, Carnoy, Ronvaux, Van Dieren, p. 371 à 377. — Discours de MM. Coole (qui attire l'attention du ministre sur la situation déplorable de l'école moyenne de l'Etat, à Courtrai), Dewaele (qui demande l'établissement d'une école communale à Emelghem), Vermeylen (qui commence par appuyer les observations faites par M. Huisman Van den Nest au sujet des subsides à accorder aux grandes entreprises artistiques, puis traite la question linguistique et termine en proposant un amendement tendant à instituer l'égalité des subsides pour les lettres flamandes et françaises), Mme Spaak (qui critique l'insuffisance des subsides accordés par le gouvernement aux organismes éducatifs et scientifiques, termine en demandant que le gouvernement fasse porter à l'ordre du jour de la Chambre la proposition de loi présentée par M. Devèze en y apportant certains amendements de nature à favoriser la population féminine), le baron Meyers (qui appuie les observations faites la semaine précédente par le r. p. Rutten en ce qui concerne la situation des établissements scientifiques en général, puis parle en particulier de la Bibliothèque royale), p. 379 à 385. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Van Dieren, Vauthier, m. s. a., p. 381 à 383. — Discours de M. Carnoy, rapp. (qui ne traite plus les questions qu'il a traitées dans son rapport, répond aux observations présentées notamment à celles de M. Huisman Van den Nest; se joint à M. Vermeylen pour obtenir une augmentation de subside pour les théâtres et à celles de M. Léon Matagne concernant la rétribution des professeurs, et termine en parlant de l'académie flamande, p. 385 à 387. — Discours de MM. Gravez (qui proteste contre l'influence de la politique en ce qui concerne les nominations dans l'enseignement), Ronvaux (qui sollicite un peu plus de générosité en faveur de bibliothèques publiques et surtout des bibliothèques populaires, puis traite la question de l'inspection médicale scolaire), Demets (qui joint ses instances à celles de M. Ronvaux en ce qui concerne l'inspection médicale scolaire, puis attire l'attention du ministre sur la question de la fourniture de pianos aux conservatoires), Hans (qui demande que l'on aide les communes dans les initiatives favorables à l'enseignement et que l'on établisse une école au hameau de l'Estrée), Mousty (qui signale l'incohérence avec laquelle au ministère l'on intervient en faveur des écoles moyennes et proteste contre la nomination de trop d'instituteurs diplômés par les écoles libres), p. 387 à 391. — Interruptions de MM. Van Dieren, le r. p. Rutten, Volckaert, p. 390, 391. — Discours de M. G. Martens (qui attire brièvement l'attention sur la situation de l'enseignement officiel dans la Flandre occidentale et termine en se joignant aux observations présentées par M. Coole en ce qui concerne la situation de l'enseignement officiel à Courtai), le baron Descamps (qui demande que des mesures soient prises pour développer le 4e degré dans les écoles communales), Eylenbosch (qui répond au discours prononcé par M. Martens en ce qui concerne la cléricalisation de la Flandre au point de vue de l'enseignement), Lebon (qui répond au discours de M. Mousty en ce qui concerne les nominations d'instituteurs diplômés des écoles libres), p. 393 à 395. — Interruptions de MM. Vauthier, m. s. a., le chevalier Dessain, Léon Matagne, G. Martens, Mousty, p 393 à 395. — Discours de M. Vauthier, m. s. a. (qui répond aux observations présentées en exposant les idées du gouvernement en ce qui concerne notamment ces observations), p. 395 à 404. — Interruptions de MM. Ronvaux, Huisman Van den Nest, Léon Matagne, Volckaert, Hicguet, Van Fleteren, Asou, Laboulle, le r. p. Rutten, Mousty, Van Dieren, Lebon, Lindekens, Vermeylen, G. Martens, François, Hans, p. 396 à 404. — Discours de MM. G. Martens (qui commence par rectifier une erreur qu'il a faite de bonne foi en ce qui concerne le subside alloué à l'Institut Saint-Amand, à Courtrai, puis ajoute quelques considérations au sujet de l'enseignement officiel à la suite du discours prononcé par M. Eylenbosch), Mousty (qui, tout en rendant hommage au ministre qui, par ses réponses, a voulu donner satisfaction à tous, insiste afin qu'il fasse une question générale des subsides à accorder à l'enseignement moyen), le r. p. Rutten (qui réfute le discours prononcé par M. Mousty en ce qui concerne l'enseignement libre), Asou (qui répond au discours du ministre en ce qui concerne les tableaux de Rubens et de Jordaens dont on demande le retour à la ville de Tournai, Lindekens (qui, malgré la promesse du ministre d'insister à la Chambre pour que cette assemblée examine sans retard le projet de loi relatif à l'inspection médicale scolaire, attire cependant l'attention de M. Vauthier, m. s. a., sur quelques points essentiels), Huisman Van den Nest (qui tient à répondre au discours du ministre, notamment en ce qui concerne l'éducation physique, déclare qu'il abandonne momentanément l'espoir de faire voter des subsides pour l'enseignement postscolaire et l'éducation scolaire et termine en parlant à nouveau de la question du surmenage scolaire), p. 405 à 411. — Interruptions de MM. Hans, Vauthier, m. s. a., Lebon, Mousty, Van Fleteren, Van Overbergh, Hubert, Léon Matagne, Volckaert, Van Mierlo, Van Dieren, p. 406 à 411.

Discussion des articles.

Article 38. M. le président donne lecture du texte primitif d'un premier amendement déposé par le gouvernement et d'un second amendement par lequel le gouvernement propose la suppression de l'article 38 et son remplacement par des articles 38*a*, 38*b* et 38*c*, dont il donne lecture, p. 412. — L'article 38*a* est adopté sans observations, p. 412. — Article 38*b*. Discours de MM. Laboulle (qui remercie le ministre de ce qui a été fait pour l'université de Liége et demande que l'on étende les subsides pour l'entretien des immeubles), Vauthier, m. s. a. (qui répond à M. Laboulle et espère pour l'année suivante réaliser la réforme qu'il a projetée), p. 412, 413. — Interruptions de MM. Hicguet et Van Fleteren, p. 413. — L'article 38*b* est adopté, p. 413. — Art. 38*c*. M. Laboulle fait remarquer l'insuffisance de subside proposé pour encourager le mouvement d'éducation physique dans les universités et M. Vauthier, m. s. a., répond à ces observations, p. 413. — Interruptions de MM. Van Dieren et Huisman Van den Nest, p. 413. — L'article 38*c* est adopté, p. 413.

Article 53. M. le président donne lecture du texte présenté et d'un amendement proposé par Mme Spaak dans le but de venir en aide aux communes voulant instituer l'enseignement secondaire pour filles, p. 413, 414. — Discours de M. Vauthier, m. s. a., qui s'oppose à l'amendement, p. 414. — Mme Spaak défend son amendement et demande l'appel nominal, p. 414. — M. Van Fleteren combat les motifs d'opposition développés par M. Vauthier, m. s. a., p. 414. — M. le président propose de réserver l'article et que le vote par appel nominal ait lieu le mardi suivant. M. Volckaert prononce un discours afin de protester contre la remise, p. 414. — Le Sénat décide de réserver le vote sur l'article 53, p. 414.

Reprise de l'examen de l'amendement de Mme Spaak et consorts. M. Vauthier, m. s. a., déclare ne pas être hostile à l'amendement mais, que dans la forme absolue de sa présentation, il lui est impossible de s'y rallier, p. 433. — M. Volckaert suggère de déposer un amendement plus modéré, p. 433. — MM. Vauthier, m. s. a., Volckaert, Van Fleteren font encore diverses observations au sujet de l'acceptation éventuelle, par le gouvernement, d'un amendement plus modéré, p. 434. — M. Du Bost fait à ce moment diverses observations au sujet d'un amendement qu'il présente à l'article 125, p. 434. — M. Van Fleteren déclare que son groupe décidera pour 3 heures de l'attitude qu'il prendra en présence du discours du ministre, p. 434. — Le vote est réservé, p. 434.

Vote sur l'article 53. M. Van Fleteren demande que la parole soit accordée à Mme Spaak. M. le président demande que la discussion ne soit pas à nouveau ouverte. Mme Spaak déclare ne pas insister et demande que l'on vote sur l'amendement tel qu'il avait été présenté, p. 438. — L'amendement de Mme Spaak est rejeté par 67 voix contre 54 et l'article 53 est adopté tel qu'il est libellé au budget, p. 439.

Art. 55. M. le président donne lecture de cet article et d'un amendement de M. Huisman Van den Nest, tendant à une unité de vues et de direction pour l'organisation du musée scolaire à tous les degrés de l'enseignement, p. 414. — Discours de M. Vauthier, m. s. a., qui, tout en priant M. Huisman Van den Nest de ne pas insister pour son amendement, se déclare cependant d'accord avec celui-ci quant au fond de la question, p. 414, 415. — Interruptions de MM. Van

Finances : BUDGETS. *Budget des sciences et des arts pour l'exercice* 1930 (*suite*)

Dieren et Van Fleteren, p. 415. — M. Huisman Van den Nest déclare ne pas insister sur son amendement et l'article 55 est adopté tel qu'il est libellé au budget, p. 415.

Art. 101. M. le président donne lecture d'un amendement présenté par MM. Asou, le baron de Dorlodot et L. Matagne, p. 415. — M. Asou demande la remise du vote au mercredi suivant et cette demande est admise, p. 415. — M. Asou demande l'appel nominal sur son amendement, et le vote est remis à 3 heures, p. 434. — L'amendement de MM. Asou et consorts est adopté par 98 voix contre 19 et 1 abstention, p. 439. — S'est abstenu : M. Moyersoen, p. 439. — Observations de MM. Van Fleteren et Volckaert au moment du vote par appel nominal, p. 439. — M. le président indique la modification qui doit être apportée à l'article 101 par suite de ce vote, et l'article, ainsi modifié, est adopté, p. 439.

Art. 104. M. le président rappelle le texte d'un amendement de M. Henricot; M. Vermeylen demande, M. Henricot n'étant pas présent, que le vote soit remis au mercredi suivant, et cette demande est admise, p. 415.

Reprise de l'examen de l'article 104. M. Henricot défend son amendement; M. Volckaert appuie l'amendement de M. Henricot; M. Carnoy appuie également l'amendement, p. 434, 435. — M. Vauthier, m. s. a., déclare s'opposer à l'amendement et maintenir le crédit pour participation aux fouilles d'Apamée, en Syrie, p. 435. — Observations de MM. Moyersoen, Volckaert, Van Overbergh, De Clercq, Henricot, p. 435. — M. Vermeylen appuie les considérations de M. Vauthier, m. s. a., en faveur du crédit inscrit au budget, p. 436. — M. Van Overbergh appuie le discours de M. Vermeylen, p. 436. — Observations de MM. Henricot et Volckaert, p. 436. — L'amendement de M. Henricot est rejeté par assis et levé et l'article 104 est adopté tel qu'il est libellé au budget, p. 436.

Art. 125. M. le président donne lecture du texte du projet de l'amendement du gouvernement et d'un amendement de M. Van Dieren, p. 415, 416. — M. Vauthier, m. s. a., déclare ne pouvoir se rallier à l'amendement de M. Van Dieren, mais admettre cependant cet amendement, dans certaines conditions, pour l'année du centenaire de l'indépendance, p. 416. — M. Van Dieren défend son amendement et accepte les conditions proposées, p. 416. — Observations de M. Rutten, p. 416. — L'amendement de M. Van Dieren est adopté, p. 416. — M. le président donne lecture d'un amendement présenté par MM. François et consorts. Discours de M. Vauthier, m. s. a., qui indique les motifs pour lesquels il doit s'opposer à cet amendement, qui modifierait profondément l'économie du budget des beaux-arts, p. 416. — M. Vermeylen défend cet amendement et propose de réserver le vote pour le mercredi suivant, p. 416. — M. le président admet la remise du vote, mais estime que la discussion doit être terminée pendant la séance en cours, p. 416. — Il est fait diverses observations au sujet de la remise, comme au sujet du droit de présenter encore des amendements, par MM. le vice-président Ryckmans, Vermeylen, Du Bost, François et Mousty, p. 416, 417. — L'article 125 est réservé, p. 417.

Reprise de l'examen de l'article 125. M. le président rappelle le texte d'un amendement de MM. François et concorts (organisation de représentations et concerts gratuits ou à prix réduit) et donne lecture d'un sous-amendement présenté par M. Du Bost, p. 436. — M. Du Bost défend son sous-amendement, p. 436. — M. François fait diverses observations et, dans le but de trouver un terrain d'entente, retire le premier amendement qu'il avait présenté et en propose un nouveau, tendant à obtenir un crédit moins élevé, p. 436. — Discours de M. Van Fleteren, qui demande à savoir comment le crédit sera réparti, p. 436, 437. — M. Vauthier, m. s. a., déclare admettre l'amendement de M. Du Bost et, dans un but de conciliation, se rallier au crédit moins élevé que celui demandé primitivement qui vient d'être demandé par M. François; répond affirmativement à la question posée par M. Van Fleteren, p. 437. — M. Du Bost se rallie à la proposition de M. François, p. 437. — MM. De Clercq, Moyersoen, Vauthier, m. s. a., Huisman Van den Nest, Van Overbergh, Van Fleteren, Ryckmans et le baron Descamps, font diverses observations, notamment au sujet de la répartition du crédit, p. 437, 438. — M. le président estime que cette discussion ne peut continuer, p. 437, 438. — M. le président constate l'accord du Sénat sur le nouvel amendement de M. François (500,000 fr.) et cet amendement est adopté, p. 438. — L'ensemble de l'article 125, ainsi amendé, est adopté, p. 438.

Art. 129. M. le président donne lecture d'un amendement de M. Vermeylen. M. Vauthier, m. s. a., déclare se rallier à cet amendement et l'article 129, ainsi amendé, est adopté, p. 417.

M. le président donne lecture de huit articles nouveaux : 166 à 173, proposés par le gouvernement. Ces articles sont adoptés, sans observations, à l'exception de l'article 167, auquel M. Henricot a présenté un amendement et qui est réservé, à la proposition de M. le président, p. 417.

Reprise de l'examen de l'article 167 nouveau, réservé. M. Henricot déclare retirer l'amendement qu'il avait présenté et l'article 167 nouveau est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 438.

V. éventuellement, pour le texte définitif des articles qui avaient été réservés, l'annexe mentionnée plus loin.

Finances : BUDGETS. *Budget des sciences et des arts pour l'exercice* 1930 (*suite*)

Les autres articles du budget sont adoptés sans observations, p. 411 à 417. — V. l'annexe à la fin de la séance du mercredi 26 février, p. 445 à 461.

Les articles amendés et les articles nouveaux sont remis aux voix et définitivement adoptés, p. 439.

L'article unique contenant le budget est adopté, p. 439.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 69 voix contre 42, p. 439 (26 février 1930). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget du Sénat pour l'exercice 1930.

Ann. — Motion d'ordre de M. Vinck, qui prie le Sénat de se constituer en comité secret pour examiner son budget, p. 153. — Cette demande est admise et le Sénat se constitue en comité secret. — V. éventuellement : Budget des dotations pour 1930.

Budget des transports pour l'exercice 1930. — V. les nos 4-XVII, 43, 44, 89, 95 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 5-XVII. — Tableaux, n° 5-XVII.

Rapport fait par M. Hicguet, n° 100. — Annexe : Questions posées par la commission et réponses du gouvernement, n° 100. — Annexe I. Compte d'exploitation 1930 : Administration de la marine. 1. Services à péages; 2. Services d'utilité publique, n° 100.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 20 février 1930, p. 419. — Le budget est renvoyé à la commission des transports.

Dépôt du rapport par M. Hicguet, p. 491 (12 mars 1930).

M. Segers demande que la discussion de ce budget ne soit pas entamée à la fin de la séance du 13 mars, M. Lippens, m. t., n'étant pas présent, p. 522.

Discussion générale.

Discours de M. Segers (qui présente diverses observations : 1° relatives à l'aviation; 2° relatives à la réfection des voies ferrées et au renouvellement du matériel à voyageurs; 3° concernant la question de la jonction Nord-Midi; termine son discours en déclarant que le nouveau cahier des charges substitue au projet de jonction présenté par tous les ministres un nouveau projet qui rase tous les immeubles, élargit les rues; fait les plus expresses réserves sur ce projet nouveau, que lui et ses amis n'avaient pas envisagé, p. 530 à 532. — Interruptions de MM. Lippens, m. t., Van Fleteren, p. 531, 532. — Discours de MM. Pierlot (qui traite la question d'intérêt général et d'intérêt régional du raccordement au réseau français de la ligne Bertrix-Muno; conclut en insistant une fois de plus pour que cette affaire fasse l'objet d'une étude complète de la part de Société nationale, sous le contrôle du ministre et que l'on en saisisse le gouvernement français), Bossuyt (qui fait remarquer que la loi linguistique n'est pas observée au département des chemins de fer, ou bien est interprétée erronément, notamment en ce qui concerne les prescriptions aux chefs-gardes; parle ensuite de la situation de la ville de Courtrai, en ce qui concerne les passages à niveau), le comte de Brouchoven de Bergeyck (qui traite la question des réductions consenties aux familles nombreuses et celle des dix millions alloués pour indemnisation à la Société nationale; traite ensuite la question de l'aéronautique, puis parle du passage d'eau de Sainte-Anne), Toch (qui défend les intérêts de la commune de Gentbrugge, laquelle est coupée dans toute sa longueur par le chemin de fer de ceinture de Gand-port de mer; parle de la reprise de la ligne Gand-Terneuzen et termine en faisant remarquer que la journée de huit heures n'est pas toujours respectée par le personnel des trains), Coole (qui appuie les observations faites par M. Bossuyt, en ce qui concerne la gare de Courtrai), p. 534 à 540. — Interruptions de MM. Van Dieren, Lippens, m. t., Coole, p. 536 à 540. — Discours de MM. De Bruyn (qui commence par déclarer qu'il aurait voulu présenter quelques observations au sujet du budget des postes et télégraphes, mais que, ce budget ayant été voté, il se réserve de présenter ses observations lors d'un prochain débat relatif à ce département; parle ensuite du budget de la marine, de la gestion des chemins de fer, du personnel, des pensionnés et des veuves et parle des congés des ouvriers), Vande Wiele (qui prie le ministre de garantir les correspondances dans les directions de Liége, Namur, Anvers, Turnhout, etc., avec Bruxelles-Nord; demande la construction d'un passage souterrain à la gare d'Audenarde, à celle de Grammont, l'agrandissement de la gare de Renaix et signale le danger des passages à niveau; termine en demandant certaines faveurs pour les anciens combattants), Nolf (qui parle du passage à niveau d'Anvers à la Tête-de-Flandre), Bruneel (qui attire l'attention sur l'utilité qu'il y aurait à faciliter les transports au point de vue agricole; parle des transports par autobus; estime que ces transports pourraient avoir des conséquences alarmantes pour le pays et la population, au point de vue agricole, ces transports facilitant l'exode des ouvriers vers les régions industrielles,

Finances : BUDGETS. *Budget du Sénat pour l'exercice* 1930 (*suite*)

au delà de la frontière), Mullie (qui parle de différentes questions d'intérêt local, notamment de la question du pont-rail qui doit passer sur le canal d'Ypres à l'Yser, près de Boesinghe; traite ensuite la question importante des tarifs; estime que, en ce qui concerne la politique agricole, on devrait arriver à diminuer les frais de transport pour les produits et matières premières de l'agriculture), de Spot (qui insiste pour que le trafic soit mieux réglé en Flandre occidentale; parle de la question des passages à niveau non gardés, de celle des travaux de dragage à Nieuport et à Ostende et de l'équipage des remorqueurs, des malles-postes, etc.), Gravez (qui demande s'il ne serait pas possible d'accorder aux invalides des abonnements de chemin de fer à moitié prix, attire l'attention sur le danger des passages à niveau et termine en parlant du service médical), Aug. Mattagne (qui traite la question de la gare de Bierges lez-Wavre et celle des trains amenant les ouvriers à Bruxelles), Vinck (qui demande que l'on établisse dans les nouvelles gares des quais surélevés, qu'il y ait des troisièmes classes pour certains trains rapides et que l'on songe à donner un certain confort, dans les gares, surtout en faveur des voyageurs étrangers), Lindekens (qui fait remarquer que le Limbourg est systématiquement négligé et demande que l'on prenne en considération les plaintes du Limbourg), de Pontbriand (qui demande que l'on examine le service des vicinaux, afin d'améliorer le transport de milliers d'ouvriers, puis attire l'attention sur la condition lamentable des voyageurs de troisième classe), le baron de Kerchove d'Exaerde (qui attire l'attention du ministre sur l'importance, pour l'avenir de Gentbrugge, des projets supprimant le passage à niveau à la station sud, sur la route Ostende-Bruxelles; expose ce problème et prie le ministre de trouver une solution), p. 541 à 555. — Interruptions de MM. Lippens, m. t., Moyersoen, le comte de Brouchoven de Bergeyck, Vinck, Van Dieren, de Brouckere, Lindekens, Volckaert, p. 541 à 552.

Il est fait diverses observations au sujet de la suite de la discussion par MM. Volckaert (qui demande à ne parler que le lendemain, vu l'heure avancée), le président Magnette (qui estime que, en tout état de cause, la discussion du budget des transports doit être terminée le lendemain et demande au Sénat s'il entend tenir une séance le lendemain matin pour arriver à ce résultat), Lippens, m. t. (qui demande à prendre la parole tout au moins au milieu de la séance du lendemain après-midi, afin de ne pas parler devant une salle vide, et certains membres lui ayant demandé d'exposer la politique du gouvernement en matière de transports, tenant, en outre, à répondre aux nombreuses questions qui lui ont été adressées, alors que ceux qui lui ont posé ces questions seraient en séance), Van Dieren, Martens (qui font certaines objections à siéger le lendemain matin), p. 555. — Le Sénat décide de ne pas siéger le matin, mais d'ouvrir la séance de l'après-midi exactement à 2 heures, p. 555.

Reprise de la discussion générale. Discours de MM. Lammertijn (qui insiste pour obtenir un quai de déchargement à Vierkaven, dans l'intérêt de l'industrie laînière), Ohn (qui défend les intérêts de la région de Verviers, particulièrement en ce qui concerne les trains pour ouvriers, et remercie le ministre d'avoir décidé le voûtement d'un trou se trouvant à la gare de Verviers), Volckaert (qui parle des difficultés occasionnées par les passages à niveau, notamment en ce qui concerne La Louvière, puis traite la question de la salubrité des wagons de chemins de fer et de leur éclairage, traite ensuite la question de la propagande touristique), le baron Delvaux de Fenffe (qui signale brièvement au ministre, en le priant d'attirer sur ce point l'attention de la Société nationale, la situation faite aux habitants du Luxembourg relativement au coût des voyages), Cuelenaere (qui demande la réduction des tarifs de chemin de fer, afin de réduire les effets de la crise qui pèse sur l'industrie du lin, puis demande l'aménagement de la gare de Maldeghem), Mme Spaak (qui indique à son tour les conditions désavantageuses faites aux voyageurs de troisième classe, puis critique l'organisation des trains « Pullman »), MM. Waucquez (qui traite de la question de la jonction Nord-Midi, demande notamment que l'on provoque un règlement net et précis avec la ville de Bruxelles), Van Mierlo (qui attire l'attention du ministre sur la barrière de l'avenue de Mérode, à Turnhout, parle ensuite des gares d'Hérentals et de Weelde-Merxplas), p. 557 à 567. — Interruptions de MM. Lippens, m. t., Ohn, Vinck, Ronvaux, Van Fleteren, Lafontaine, Segers, Van Dieren, p. 557 à 567.

Motion d'ordre de M. Vinck, qui estime que l'on ne peut plus demander au ministre de répondre pendant la séance en cours, propose une séance supplémentaire, afin de ne pas remettre la discussion du budget des finances, et de continuer la discussion du budget en cours le mardi après-midi, étant entendu que ce budget serait terminé ce même jour, p. 567. — Observations de MM. Du Bost, le vice-président baron Descamps, Van Fleteren, Segers, Beauduin, au sujet de la motion de M. Vinck; M. Segers propose de maintenir la décision de terminer le budget ce même jour, p. 567, 568. — M. Beauduin propose d'épuiser la liste des orateurs et d'entendre le ministre le mardi, à 2 heures, p. 568. — M. Lippens, m. t., déclare être à la disposition du Sénat, p. 568. — La proposition de M. Segers est adoptée par assis et levé.

Finances : BUDGETS. *Budget du Sénat pour l'exercice* 1930 (*suite*)

Reprise de la discussion générale. Discours de MM. le baron de Dorlodot (qui rappelle ses interventions précédentes pour des communications rapides entre la région de Chimay et celle de Charleroi et insiste sur sa demande; demande ensuite que l'on accorde aux employés, dont beaucoup ont un traitement inférieur au salaire des ouvriers, les mêmes faveurs en ce qui concerne les coupons à prix réduits), Hans (qui attire l'attention sur la situation malheureuse des voyageurs à la gare de Braine-l'Alleud; parle ensuite de la question des passages à niveau, notamment en ce qui concerne la région industrielle de Braine-l'Alleud; se joint à M. Mattagne, en ce qui concerne la gare de Bierges lez-Wavre), Beauduin (qui recommande au ministre, en ce qui concerne leur pension, les ouvriers accidentés avant la guerre, puis défend les intérêts de l'agriculture, en ce qui concerne la question des tarifs, tant sur les chemins de fer que sur les vicinaux), Verheyden (qui remercie le ministre des nouveaux trains permettant aux ouvriers de la région de Tirlemont d'aller travailler aux charbonnages du Limbourg, mais demande quelques perfectionnements; signale ensuite la situation de la gare de Tirlemont), p. 568, 569. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Mousty, p. 568. — Discours de M. Lippens, m. t., qui commence par exposer la politique du gouvernement en matière de transports, puis répond aux observations présentées, p. 569 à 581. — Interruptions de MM. Volckaert, Bruneel, Demets, Carnoy, De Clercq, Mullie, François, Van Dieren, Van Fleteren, Lafontaine, Segers, Waucquez, Henricot, p. 573 à 581. — M. Waucquez, au nom de M. Segers comme au sien, renouvelle à M. Lippens, m. t., les témoignages de confiance qu'ils placent en lui, ainsi qu'en sa parfaite loyauté, p. 581.

Discussion

Art. 37. M. le président donne lecture d'un amendement de M. Vandewiele, p. 581, 582. — A la proposition de M. le président, le vote sur l'article et sur l'amendement sont réservés, p. 582. — M. le président rappelle l'amendement de M. Vandewiele, p. 587. — M. Lippens, m. t., estime que l'amendement de M. Vandewiele n'est pas recevable, le but poursuivi tendant à la gratuité de transport à accorder aux anciens combattants et à leur famille pour une visite aux expositions d'Anvers et de Liége ne pouvant être atteint qu'avec un crédit de 34,800,000 francs, au lieu des 2 millions visés par l'amendement de M. Vandewiele, p. 587. — M. Vandewiele déclare que l'objection du ministre est frappante, mais que son amendement avait été inspiré par le désir de faire quelque chose pour les braves qui ont combattu pendant la guerre, p. 587. — L'amendement de M. Vandewiele est rejeté et l'article 37 est adopté tel qu'il figure au budget, p. 587.

Les autres articles sont adoptés sans observations, p. 581, 582. — V. l'annexe à la fin de la séance du 25 mars, p. 599 à 606.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 587, 588.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 63 voix contre 39 et 1 abstention, p. 588 (25 mars 1930. — S'est abstenu : M. de Spot, p. 589. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des travaux publics pour l'exercice 1930.

V. les nos 4-IX, 30, 86, 102, 113 et 141 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 5-IX. — Tableaux, n° 5-IX.
Rapport fait par M. Lebon, n° 112.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 13 mars 1930, p. 529. — Le budget est renvoyé à la commission des travaux publics et des affaires économiques.
Rapporteur : M. Lebon.
La discussion générale de ce budget est jointe à celle du budget extraordinaire. V. donc plus haut, dans la même sous-rubrique : Budgets, le budget extraordinaire pour 1930.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 905. — V. l'annexe A à la fin de la séance du 16 avril, p. 925 à 931.

L'article unique contenant le projet est adopté sans observations, p. 905.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 79 voix contre 51, p. 912 (16 avril 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des voies et moyens pour l'exercice 1930.

Doc. — Projet transmis par la Chambre, n° 40. — Tableaux, n° 40.
Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 44.
Amendements présentés par le gouvernement, nos 64, 68.

Ann. — Observations de MM. le baron de Mévius et Segers au sujet de la fixation de la discussion, p. 61.
M. le président annonce que, d'après une conférence qu'il a eue avec M. Tibbaut, président de la Chambre, en vue de régler l'ordre des travaux parlementaires, il doit annoncer

Finances : BUDGETS. *Budget des voies et moyens pour l'exercice* 1930 (*suite*)

au Sénat que, vraisemblablement, le budget des voies et moyens ne pourra être transmis à cette assemblée que le mardi suivant et propose, en conséquence, diverses mesures relatives à l'examen de ce budget par la commission des finances, ainsi que des séances à tenir par le Sénat pour en terminer la discussion avant le 1er janvier, p. 89. — Les propositions de M. le président sont admises, p. 89.

Transmis par la Chambre des représentants, le 19 décembre 1929, p. 97 (23 décembre 1929). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 111 (23 décembre 1929).

M. François fait des observations au sujet de la manière dont ce budget va être discuté, p. 119.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Overbergh (qui déclare qu'il ne discute pas le budget des dépenses, mais ne s'occupe que des recettes; résume son discours en quatre observations d'ordre général : la première visant le caractère hypothétique de certaines bases du budget des voies et moyens de 1930; demande s'il n'aurait pas été plus conforme aux traditions et à la sagesse d'établir ce budget par continuation sur la base du plan Dawes; la seconde visant l'évaluation des plus-values d'impôts pour 1930, qui seraient versées au fonds d'amortissement pour racheter en bourse des rentes consolidées; la troisième relative au dégrèvement des 1,600 millions; la quatrième, au sujet de la situation du bloc d'impôts directs vis-à-vis du bloc des impôts indirects, avant et après les dégrèvements; déclare, en terminant, que ces observations constituent un effort pour améliorer les institutions fiscales du pays), François (qui commence par déclarer que le discours qui vient d'être prononcé par M. Van Overbergh lui permet d'être bref, puis insiste sur l'atteinte portée à la dignité du parlement par l'examen d'un budget portant 11 millions de charges, dans une séance du matin et dans une atmosphère de congé; déclare que son parti tient à dégager sa responsabilité, en ce qui concerne cette fâcheuse situation et à faire remarquer qu'il n'est pas responsable des longues vacances imposées au parlement; signale ensuite les différents dangers résultant de la façon dont le budget est basé et développe ses critiques), p. 142 à 148. — Interruptions de MM. François, le baron Houtart, m. f., Volckaert, Laboulle, le baron de Dorlodot, Demoulin, Digneffe, p. 142 à 147. — M. Digneffe demande si la discussion générale est close et M. le président Magnette déclare que, non seulement la discussion n'est pas close, mais, en réponse à M. François, lui fait remarquer que, si la critique est justifiée, le Sénat entend cependant poursuivre la discussion du budget autant qu'il le faudra, p. 148. — M. Volckaert fait remarquer à ce moment que, dans son rapport, M. le baron de Mévius a attaqué un parti politique, que ce procédé est inadmissible et qu'il souhaite voir le baron de Mévius à son banc l'après-midi, afin de pouvoir lui répondre, p. 148.

Après diverses observations de MM. le président Magnette, Volckaert, Moyersoen, Hicguet et Lafontaine, le Sénat décide de se réunir le vendredi suivant 27 décembre pour la suite de l'examen de ce budget, p. 153.

Reprise de la discussion générale :

Discours de M. le baron Houtart, m. f., qui commence par déclarer que tous les points traités dans le rapport de M. le baron de Mévius retiendront son attention; qu'il y aura égard et ne manquera pas de les signaler à l'attention de son administration, puis répond aux discours prononcés par MM. Van Overbergh et François, p. 155 à 159. — Interruptions de MM. Van Overbergh, François, Quinchon, Volckaert, Jauniaux, Mousty, L. Matagne, A. Huysmans, p. 156 à 159. — Discours de M. Nolf, qui formule quelques réserves à la suite du discours de M. Van Overbergh et du rapport de M. le baron de Mévius, puis se déclare d'accord avec M. Mullie quand il a demandé une modification à l'impôt sur les bénéfices professionnels des petits agriculteurs, lors de la discussion de la déclaration gouvernementale; défend ensuite les intérêts des petits commerçants et parle du port d'Anvers, p. 159, 160. — Discours de M. Digneffe, qui critique notamment le discours de M. François, estimant que ce discours ne pouvait être adressé à ceux qui ont rétabli la situation financière; termine en déclarant que son groupe a confiance dans le gouvernement, le pays jouissant à l'étranger d'un crédit auquel il n'avait jamais atteint auparavant, p. 160, 161. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Volckaert, Mousty, de Brouckere, Demoulin, Van Belle, le vicomte Berryer, Van Fleteren, p. 160, 161. — Discours de M. Volckaert, qui réfute le discours de M. Digneffe; fait remarquer que si la situation financière du pays a été désespérée à un moment donné, c'est à cause de la campagne défaitiste menée par lui et ses amis et que si cette situation fâcheuse a pu être rétablie, c'est grâce à l'intervention du gouvernement tripartite, qui a voté, en 1926, les six milliards d'impôts extraordinaires, puis critique notamment la suppression de la supertaxe et l'établissement de l'impôt indiciaire, qu'il estime devoir frapper plus particulièrement les familles nombreuses, dont il défend ensuite les intérêts; termine en combattant les attaques dirigées par M. le baron de Mévius, rapp., contre le parti socialiste et le prie de s'abstenir à l'avenir de pareilles attaques dans un rapport officiel, p. 161 à 163. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Digneffe, Mousty, le baron Houtart, m. f., Ryckmans, De Clercq, Martens, p. 161, 162. — Discours de M. le baron de Mévius, rapp., qui s'excuse de n'avoir pas été présent au début de la discussion; déclare que son absence est motivée par le fait que ce débat a été entamé à l'improviste; félicite le ministre des finances du résultat obtenu et fait remarquer que ce résultat est dû à la confiance que le gouvernement en fonctions rencontre à l'étranger; estime que M. le baron Houtart, m. f., aura mérité de l'admiration s'il obtient la suppression de la supertaxe, impôt dont lui et le vicomte Berryer ont toujours été les ennemis, p. 163, 164. — Interruptions de MM. Volckaert, Demoulin, François, Baeck, p. 163, 164. — Discours de M. Dens, qui commence par déclarer qu'il avait pensé renoncer à la parole à la suite du discours du baron Houtart, m. f.; appuie la suppression de la supertaxe; fait diverses observations en ce qui concerne les impôts; souhaite que l'on en arrive à la paix fiscale, sans trop oser y croire; déclare qu'il votera le budget, mais se réserve de revenir sur certains points lors de la discussion du budget des finances, p. 164, 165. — Interruptions de MM. Baeck, Mousty, le baron Houtart, m. f., Ronvaux, p. 164, 165. — Discours de M. Vandewiele, qui défend notamment les intérêts de l'industrie allumettière et celle des tissus, coton et laine, fabriqués avec un mélange de soie artificielle, p. 165, 166. — Discours de M. Demets, qui traite la question des automobiles et la question des pétroles et de leurs dérivés, p. 166 à 168. — Discours de M. Mullie, qui traite particulièrement la question de l'impôt foncier, p. 168. — Interruptions de MM. le baron Houtart, m. f., Moyersoen, p. 168.

A la proposition de M. le président, la suite de la discussion est remise à une séance du matin du lundi suivant, p. 168.

Discours de M. le baron Houtart, m. f., qui répond aux observations présentées à la séance précédente et s'excuse d'avance de ne pouvoir répondre à celles qui seront encore présentées pendant la séance en cours, p. 169, 170. — Interruptions de MM. Volckaert, Demets, p. 169, 170. — Discours de M. De Nauw, qui attire à son tour l'attention du gouvernement sur la situation de l'industrie allumettière et termine en parlant des taxes sur les divertissements publics, notamment les taxes à payer par les cinémas, p. 170, 171. — Interruptions de MM. Demets, Vandewiele, le baron Houtart, m. f., p. 171. — Discours de M. Vande Moortele, qui développe brièvement ses protestations contre l'injustice que l'on persiste à commettre envers l'industrie du tabac, p. 171, 172. — Discours de M. De Bruyn, qui s'associe aux observations présentées par M. De Nauw en ce qui concerne l'industrie allumettière, puis défend les intérêts du personnel de l'Etat, p. 172. — Interruption de M. le baron Houtart, m. f., p. 172. — Discours de M. Van Overbergh, qui insiste particulièrement en faveur du petit personnel, p. 172. — Observations du baron Houtart, m. f., p. 172. — Discours de M. Vancoillie, qui présente quelques observations concernant les projets fiscaux et parle notamment de la taxe de luxe, qu'il estime devoir frapper surtout les familles nombreuses, p. 173. — Interruptions de MM. Nolf, Vandewiele, De Clercq, Houtart, m. f., p. 173. — Discours de M. le chevalier Dessain, qui fait quelques remarques au sujet de la législation sur la fiscalité provinciale et communale, p. 173, 174. — Discours de M. le baron de Dorlodot, qui déclare n'avoir pas eu l'intention de prendre à nouveau la parole dans cette discussion, mais tient à défendre M. le baron de Mévius, rapp., contre les reproches faits à son rapport par la gauche socialiste, p. 174, 175. — Interruptions de MM. Baeck, Demets, Lalemand, Digneffe, De Clercq, Vandewiele, Sclau, p. 174, 175.

Discussion des articles.

Art. 5. M. le duc d'Ursel présente de courtes observations au sujet de la taxe sur les automobiles et véhicules à moteur et M. le baron Houtart, m. f., tout en défendant son administration, déclare qu'il tiendra la main à ce que la loi soit respectée, p. 175. — L'article 5 est adopté, p. 175

Les autres articles du budget (1 à 110) sont adoptés sans observations, p. 175. — V. l'annexe à la fin de la séance de l'après-midi du lundi 30 décembre, p. 186 à 193.

Les articles du projet de loi contenant le budget sont adoptés sans observations, p. 175, 176.

Avant le vote, M. Ryckmans, avec l'autorisation de M. le président, répond quelques mots au discours prononcé par M. Volckaert, vice-président de la Ligue des familles nombreuses, en ce qui concerne les observations qu'il a présentées quant au préjudice que l'impôt indiciaire porterait aux familles nombreuses; déclare que le président de cette ligue, M. Van Overbergh, ainsi que les membres de la ligue sont là pour ne pas laisser passer des dispositions nuisibles à ces familles, p. 177.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 69 voix contre 54 et 1 abstention, p. 177 (30 décembre 1929). — S'est abstenu : M. Demets, p. 178. — Le projet est soumis à la sanction royale

Finances : BUDGETS (*suite*)

Crédits supplémentaires.

Crédits supplémentaires pour les exercices 1928, 1929 *et antérieurs. — Projet de loi autorisant des régularisations et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices* 1928 *et antérieurs et à l'exercice* 1929.

V. les nos 35, 165, 236, 308 et 354 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 206. — Annexe : Tableaux de répartition des crédits entre les départements et services. Annexe au n° 206.

Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 225.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 8 juillet 1930. — Le projet est renvoyé à la commission des finances, p. 1283.

Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 1318 (9 juillet 1930).

M. le baron de Mévius donne lecture de son rapport, p. 1377.

Discussion générale : Discours de M. François, qui défend un amendement qu'il a présenté, tendant à réduire de 50 à 10 millions le crédit de l'article 146-4 du tableau *B* portant « Caisse centrale du petit crédit professionnel. — Dotation »; estimant que l'opération à laquelle il a été procédé à ce sujet est irrégulière et contraire à la loi portant création de la dite caisse, p. 1377, 1378. — Discours de M. le baron Houtart, m. f., qui estime que, après l'avoir entendu, le Sénat constatera qu'il n'y a rien eu de répréhensible dans l'opération visée par M. François, p. 1378. — M. François fait encore de brèves observations, p. 1378. — La discussion générale est close, p. 1378.

Discussion des articles.

L'amendement présenté par M. François à l'article 146-4 du tableau *B* est rejeté par assis et levé, p. 1378.

Les articles des tableaux *A*, *B* et *C* sont adoptés sans observations, p. 1378. — V. l'annexe à la fin de la séance de l'après-midi du 10 juillet 1930, p. 1444 à 1492.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 1378 à 1394.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 68 voix contre 45 et 1 abstention, p. 1399 (10 juillet 1930). — S'est abstenu : M. Dewaele, p. 1399. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Crédits supplémentaires pour 1930. — *Projet de loi allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant à l'exercice* 1930.

V. les nos 242, 278, 285, 321, 324 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 200. — Tableaux de répartition des crédits, n° 200.

Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 224.

Ann. — Transmis par la Chambre, le 8 juillet 1930, p. 1283. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Observation de M. Volckaert, au sujet du moment où ce projet sera discuté, p. 1366. — Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 1318 (8 juillet 1930). — Lecture du rapport par M. le baron de Mévius, p. 1366.

Discussion générale : M. Volckaert demande des renseignements au sujet de la participation de la Belgique à l'exposition de Pozen (Pologne); M. Lippens, m. t., répond à ces observations, p. 1366. — Observations de M. Volckaert, p. 1366. — La discussion générale est close.

Les articles des tableaux sont adoptés sans observations, p. 1366. — V. l'annexe *A* à la fin de la séance de l'après-midi du 10 juillet, p. 1422 à 1443.

Articles du projet de loi : Art. 1er. Adopté sans observations, p. 1367.

Art. 2 : art. 62. (Crédit pour les fêtes du centenaire.) M. le président indique un amendement de M. Van Dieren tendant à supprimer ce crédit, p. 1368. — Observations de M. Volckaert, qui déclare qu'il s'abstiendra au vote sur ce crédit, p. 1368, 1369. — L'article 62 est adopté, ce qui entraîne le rejet de l'amendement de M. Van Dieren, p. 1369.

Les autres articles sont adoptés sans observations, p. 1369 à 1371.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 68 voix contre 45 et 1 abstention, p. 1399 (10 juillet 1930). — S'est abstenu : M. Dewaele, p. 1399. — Le projet est soumis à la sanction royale.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE.

Compte rendu des opérations de l'année 1928.

Ann. — Transmis par M. le ministre des finances, p. 23.

Finances (*suite*)

CAISSE DE DÉPOTS ET CONSIGNATIONS.

Commission de surveillance.

Ann. — M. le président annonce que M. Dupret, membre de cette commission, ayant cessé de faire partie du Sénat, il y a lieu de pourvoir à son remplacement, p. 24. — M. Volckaert demande, avant qu'il ne soit procédé à cette nomination, que le bureau examine la question de la représentation des différents groupes du Sénat dans les organismes officiels auprès desquels l'assemblée a des délégués, p. 24.

M. le président annonce que seule la candidature de M. Leyniers a été présentée; M. Van Roosbroeck annonce que le groupe socialiste présente la candidature de M. A. François, p. 60. — Il est procédé au scrutin et M. Leyniers est proclamé membre de la commission de surveillance de la Caisse de dépôts et consignations, p. 60.

COUR DES COMPTES.

Cahier d'observations du collège de la Cour des comptes, divisé en trois parties : 1° Exposé des diverses questions qui ont donné lieu à des correspondances entre la Cour et les administrations générales et provinciales; 2° Compte des opérations du fonds d'amortissement de la dette publique pendant l'année 1928; 3° *Compte général de l'administration des finances pour les années* 1919 *et* 1920 *et le compte définitif du budget de l'année* 1919.

Ann. — Transmis par M. le premier président de la Cour des comptes, en exécution de l'article 116 de la Constitution, p. 23, 1062.

Dérogations à la loi sur les budgets. — Note relative à des dérogations à la loi du budget du département des chemins de fer, marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928 *et* 1929.

Ann. — Transmis par la Cour des comptes, p. 419 et 1062. — Renvoi à la commission des finances.

Dissentiments entre la Cour des comptes et des départements ministériels. — Exposé du dissentiment qui s'est produit entre la Cour des comptes et le département des sciences et des arts, à propos de la liquidation des premiers termes du loyer fixé pour l'occupation, par le service des archives de l'Etat, des bâtiments de l'ancienne gare de Jonfosse, à Liége.

Ann. — Transmis par M. le premier président de la Cour des comptes, p. 224. — Exposé complémentaire, p. 1062.

Exposé du dissentiment qui s'est produit entre le collège de la Cour des comptes et le département des travaux publics et copie de la délibération du conseil des ministres intervenue à ce sujet.

Ann. — Transmis par M. le premier président de la Cour des comptes, p. 530.

Rétribution des membres.

V. Traitements : Péréquation : Cour des comptes.

COUR DES COMPTES ET COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT.

Projet de loi apportant des modifications à la loi du 15 *mai* 1846 *organique de la comptabilité de l'Etat, à celle du* 29 *octobre* 1846 *organique de la Cour des comptes et à celle du* 20 *juillet* 1921, *instituant la comptabilité des dépenses engagées.*

V. les nos 241 et 279 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. A. Huysmans, n° 198.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 27 juin 1930, p. 1206. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. A. Huysmans, p. 1272 (2 juillet 1930).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1284, 1285.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 115 voix contre 2 et 1 abstention, p. 1290 (8 juillet 1930). — S'est abstenu : M. Van Dieren, p. 1291. — Le projet est soumis à la sanction royale.

CRÉDIT AU GOUVERNEMENT POUR SECOURS AUX VICTIMES DES INONDATIONS. — V. Inondations.

CRÉDIT A L'INDUSTRIE.

Ann. — Bilan et compte des profits et pertes de la Société nationale de crédit à l'industrie, clôturés au 31 décembre 1929. Transmis par M. le ministre des finances, p. 686.

DOUANES.

Avoines. Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 *mai* 1924.

V. les nos 57 et 218 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Mullie, n° 131.

Finances : DOUANES. *Avoines. Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924 (suite)*

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 10 avril 1930, p. 800.

Motion d'ordre de M. Mullie, qui demande que le projet soit renvoyé d'urgence à la commission de l'agriculture, afin de pouvoir être examiné et voté le lendemain, p. 800. — Observations diverses de MM. le baron Descamps, Van Belle, Leyniers (qui appuient la demande de M. Mullie), de Brouckere (qui formule quelques objections), le baron de Moffarts (qui appuie également la motion de M. Mullie), p. 800. — M. le baron Descamps déclare ne pas s'opposer à ce que la discussion du budget des travaux publics soit interrompue pour permettre l'examen de ce projet; M. de Brouckere déclare être d'accord avec M. le président, qui propose de renvoyer le projet à la commission de l'agriculture et de remettre au lendemain la décision sur la question d'urgence, p. 801. — Dépôt, par M. Mullie, du rapport sur ce projet de loi, p. 853 (11 avril 1930). — M. Mullie, rapp., demande à nouveau l'urgence pour ce projet et insiste sur sa demande, p. 853. — M. Van Fleteren, au nom de son groupe, demande que l'on procède réglementairement afin de donner le temps de prendre connaissance du rapport et de se documenter sur la question, p. 853. — M. Mullie, rapp., insiste sur sa demande d'urgence et la motive, p. 853. — Discussion au sujet de la demande d'urgence : MM. de Brouckere (qui la combat), Baels, m. a. (qui fait remarquer que la question a été mûrement étudiée au sein d'une commission spéciale et déclare qu'il ne verrait pas d'inconvénient à remettre, s'il n'y avait pas le danger de la spéculation), Van Fleteren (qui déclare que l'on admettrait la lecture immédiate du rapport et la discussion le mardi suivant), Van Belle (qui appuie la fixation au mardi suivant), Limage (qui insiste sur l'urgence et motive son opinion), le comte de Kerchove de Denterghem (qui appuie la remise au mardi), p. 853, 854. — Interruptions de MM. de Brouckere, Van Belle, Beauduin, p. 854. — MM. de Brouckere, Baels, m. a., Leyniers, Van Fleteren, font encore diverses observations, p. 854. — M. le président Magnette donne lecture des articles 59 et 46 du règlement relatifs à la procédure d'urgence, p. 854, 855. — MM. Van Fleteren, de Brouckere, Mullie, Hubert, font encore diverses observations, p. 854, 855. — M. de Brouckere suggère de joindre la discussion de ce projet à celle du budget des affaires étrangères, ces deux objets étant connexes, p. 855. — A la suite de ces observations, M. Mullie donne lecture de son rapport, et M. le président annonce que des ordres seront donnés pour que le rapport dont il vient d'être donné lecture soit inséré au *Compte rendu* français et flamand de la séance en cours, afin de permettre aux membres du Sénat d'en prendre connaissance dès le lendemain matin, p. 855.

Discussion générale.

Discours de M. de Brouckere, qui commence par remercier la majorité du Sénat de lui avoir donné, ainsi qu'à ses amis, le temps de la réflexion, et remercie le ministre de leur avoir remis le rapport de la commission spéciale; estime que le renom de la Belgique est engagé dans le projet en discussion, puis développe les motifs pour lesquels il combat le protectionisme dans un petit pays comme la Belgique; demande que l'on entame des négociations avec les pays dont on a à se plaindre et que l'on ne compromette pas la situation conquise à Genève par la Belgique, p. 872, 873. — Interruption de M. Leurquin, p. 873. — Discours de M. Segers, qui développe les motifs pour lesquels il estime que le projet en discussion est contraire à la politique belge et est défavorable à l'ensemble des intérêts du peuple, p. 875, 876. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Mullie, rapp., Beauduin, Baels, m. a., p. 875, 876. — M. Vinck demande si l'on votera le jour même sur l'ensemble du projet et fait remarquer que plusieurs sénateurs ont déjà quitté la séance; M. le président Magnette estime que, suivant les circonstances qui se présenteront à la fin de la discussion, on votera ou l'on ne votera pas; exprime en outre le regret que certains membres aient cru pouvoir déjà quitter la séance, p. 876.

Reprise de l'ensemble de la discussion : Discours de MM. Leurquin (qui, tout en laissant à M. Mullie, rapp., le soin de réfuter les théories de M. Segers, développe les motifs pour lesquels il engage ses amis de la gauche libérale à voter la réadaptation des droits d'entrée sur les avoines qui fait l'objet du projet en discussion), Clesse (qui commence par déclarer que, s'il était certain que le projet en discussion aura pour résultat de favoriser l'agriculture, il le voterait sans hésitation, mais estime que tel n'est pas le cas et développe les motifs pour lesquels l'augmentation du droit d'entrée sur les avoines n'est pas de nature à empêcher le dumping; termine en déclarant que, pour aider l'agriculture, il faut tenir compte des suggestions faites au parlement par les mandataires socialistes), le comte de Kerchove de Denterghem (qui se place aux côtés de MM. de Brouckere et Segers pour combattre le projet; estime que, si la Belgique prend les mesures proposées, l'Allemagne, l'Autriche et d'autres pays encore s'en autoriseront pour élever les barrières douanières en ce qui concerne les produits agricoles), Tschoffen (qui déclare qu'il a beaucoup hésité sur l'attitude à prendre dans le problème soumis aux délibérations du Sénat, puis développe les motifs pour lesquels lui et ses amis s'abstiendront sur l'ensemble du projet), Dochen (qui pose la question de savoir pourquoi il faut établir des droits sur les avoines, alors qu'il n'y a plus d'avoine indigène dans le pays, mais termine en demandant au Sénat de marquer sa confiance au gouvernement, estimant que cette mesure est destinée à faire bénéficier le pays pendant quelques mois encore des bas prix en cours), p. 876 à 879. — Interruptions de MM. Mousty, Clesse, Ronvaux, Leurquin, Digneffe, Mullie, rapp., Limage, Van Dieren, Lafontaine, Beauduin, p. 877 à 879. — Discours de M. Hymans, m. a. ét., qui, sans entrer dans le fond du débat, se prononce sur l'opportunité de la mesure; déclare que, au point de vue strictement juridique, la convention pour la trêve douanière signée à Genève et dont il demandera très prochainement l'approbation au parlement belge interdit le relèvement du droit sur les avoines, p. 879. — Interruptions de MM. Tschoffen et Van Dieren, p. 879. — Discours de M. Mullie, rapp., qui commence par déclarer qu'il a été produit par plusieurs orateurs des chiffres très inexacts; réfute ensuite les objections formulées contre le projet de loi et termine en émettant le vœu que le Sénat ait à cœur de défendre l'agriculture contre toute concurrence déloyale et votera sans plus hésiter le projet soumis à ses délibérations, p. 879 à 881. — Interruptions de MM. Baels, m. a., Segers, Moyersoen, Clesse, Leurquin, de Brouckere, Van Dieren, p. 879, 880. — Discours de M. Baels, m. a., qui rappelle que le projet en discussion n'est même pas d'initiative gouvernementale, mais dû à l'initiative parlementaire et a pour auteur le comte P. de Liedekerke, puis développe les motifs pour lesquels il supplie le Sénat de voter le projet, p. 881, 882. — Interruptions de MM. de Brouckere, Leurquin, Segers, Clesse, Mullie, rapp., p. 881, 882.

L'article unique est adopté sans observations, p. 882.

M. le baron d'Huart motive son vote affirmatif; M. Jabon motive son vote affirmatif, p. 912, 913. — Observations de M. Baeck et de M. le président Magnette à l'occasion du discours prononcé par M. Jabon, p. 913.

L'ensemble du projet de loi est rejeté par 60 voix contre 58 et 12 abstentions, p. 913 (16 avril 1930). — Se sont abstenus : MM. Ligy, Rutten, Segers, Tschoffen, Van Dieren, Van Mierlo, Van Overbergh, Bossuyt, Depontieu, Duchatel, de Spot, le duc d'Ursel, p. 913.

DOUANES ET ACCISES.

Projet de loi concernant les douanes et accises. — V. pour ce projet, qui fait partie de l'ensemble des projets fiscaux présentés par le gouvernement, plus loin la sous-rubrique : Impôts : Lois fiscales.

EMPRUNTS.

Remboursement de l'emprunt émis aux Etats-Unis. — Projet de loi autorisant le remboursement du solde de l'emprunt 7 ½ p. c. de 50,000,000 de dollars émis en 1920 aux Etats-Unis.

V. les nos 144 et 152 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 137. Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 148.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 16 avril 1930, p. 968. — Le projet est renvoyé à la commission des finances. Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 1022 (13 mai 1930).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1064.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 104 membres présents, p. 1070 (10 juin 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

FISCALITÉ PROVINCIALE ET COMMUNALE.

Projet de loi relatif à la fiscalité provinciale et communale.

V. les nos 24 et 38 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Ligy, n° 34.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 18 décembre 1929, p. 83. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène.

Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 86 (19 décembre 1929).

Discussion générale : Est entendu M. Baels, m. i. h. et m. a., qui annonce que le statut définitif sur la fiscalité provinciale et communale sera déposé dans quelques jours, p. 129.

L'article unique est adopté sans observations, p. 129.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 100 membres présents, p. 154 (24 décembre 1929). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Le projet annoncé par M. Baels est déposé à la Chambre, le 5 mars 1930.

FONDS MONÉTAIRE.

Projet de loi portant création d'un fonds monétaire.

V. les nos 143 et 210 (session 1929-1930) de la Chambre des représentants.

Finances : FONDS MONÉTAIRE. *Projet de loi portant création d'un fonds monétaire (suite)*

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 147.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 968 (16 avril 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 1022 (13 mai 1930).

Discussion générale.

Discours de MM. Henricot (qui estime que le projet, qui a pour but de remédier à la pénurie des petites coupures, est insuffisant en ce qu'il ne prévoit que la frappe de pièces métalliques, alors que c'est surtout de billets que l'on a besoin; demande en terminant que l'on songe à remédier au manque de billets, manque qui affecte si particulièrement l'industrie), le baron Houtart, m. f. (qui estime que le discours de M. Henricot est le meilleur exposé des motifs qui puisse être fait du projet en discussion, déclare qu'il ne manquera pas de tenir compte des suggestions de M. Henricot; que, pour le surplus, on tâtera l'opinion et que l'on ira doucement en besogne, car il ne faut pas de parti pris en cette matière, la pratique devant se prononcer), p. 1054, 1065. — M. Henricot fait remarquer au ministre qu'il n'a pas donné de réponse directe en ce qui concerne la pénurie de coupures de 5 et 20 francs dont souffrent les industriels, p. 1065. — M. Houtart, m. f., fait encore diverses observations, p. 1065. — Discours de MM. François (qui estime, tout en étant d'accord sur le projet en discussion, que celui-ci n'améliorera pas la situation dont se plaignent la banque et les industriels, mais signale à nouveau le danger existant par suite de la circulation fiduciaire élevée, et termine en parlant de la question du remboursement des marcs à la Banque nationale), Houtart, m. f. (qui répond à M. François en ce qui concerne la grosse question de la circulation fiduciaire, déclare ensuite qu'il est en pourparlers avec la Banque nationale en ce qui concerne le remboursement des marcs et termine en faisant quelques observations au sujet des projets fiscaux, en réponse à M. François), p. 1065, 1066. — Interruptions de MM. Van Overbergh, François, Volckaert, Moyersoen, p. 1066.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1066, 1067.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix contre une (M. Van Belle), p. 1070 (10 juin 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

IMPÔTS.

Accise sur les sucres : Réduction. — Projet de loi portant réduction temporaire du droit d'accise sur les sucres.

V. les n°s 277 et 360 (session 1929-1930) de la Chambre.

***Doc.* — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 211. Rapport fait par M. Mullie, n° 214.**

***Ann.* — Transmis par la Chambre des représentants, le 8 juillet 1930. — Le projet est renvoyé aux commissions réunies des finances et de l'agriculture.**

Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 1285 (8 juillet 1930).

M. le président donne lecture d'un amendement qui vient d'être présenté par MM. Mousty, Hénault et Joachim à l'article 1er, 2e alinéa, p. 1391.

Discussion générale.

Discours : M. le baron Houtart, m. f., rectifie le sens d'un amendement qui a été adopté par la Chambre, un lapsus s'y étant produit en ce qui concerne le sucre cultivé au Congo; M. Mousty défend l'amendement qu'il a présenté avec MM. Hénault et Joachim; M. Mullie proteste contre l'amendement adopté à la Chambre en faveur du sucre cultivé au Congo, p. 1391, 1392. — M. le baron Houtart, m. f., répond brièvement à M. Mullie, p. 1392. — M. le baron du Four demande si le Sénat pourrait rectifier l'amendement voté par la Chambre en ce qui concerne le sucre congolais; M. Mousty déclare maintenir son amendement en faveur des cultivateurs de betteraves; M. Ronvaux fait des observations au sujet de mesures à prendre pour que les cultivateurs de betteraves bénéficient tous de la loi qui va être votée; M. Beauduin répond à ces observations et M. Mullie défend encore les intérêts des planteurs de betteraves, p. 1392.

Discussion des articles.

Art. 1er. M. le président rappelle l'amendement de MM. Mousty et consorts, p. 1393. — Cet amendement est rejeté par assis et levé, et l'article 1er est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre, p. 1393.

Art. 2. Adopté sans observations, p. 1393.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 116 voix et une abstention, p. 1398, 1399 (10 juillet 1930). — S'est abstenu : M. De Bruyn, p. 1399. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Finances : IMPÔTS *(suite)*

Alcools. — Projet de loi approuvant la convention conclue entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg et établissant entre les deux pays une communauté de recettes en ce qui concerne les droits d'accises sur les alcools. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Alcool.

Lois fiscales.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs. Projet de loi modifiant la législation en matière de taxes spéciales assimilées aux impôts directs. Projet de loi concernant les douanes et accises. Projet de loi portant certaines réductions en matière de taxes assimilées au timbre, ainsi que de droits de timbre, d'enregistrement et de succession.

Ann. — M. le président estime que le Sénat sera d'avis de ne procéder qu'à une seule discussion générale sur les quatre projets fiscaux, et le Sénat admet unanimement la suggestion du président, p. 1154.

Discussion générale des quatre projets.

Discours de MM. Moyersoen, rapp. (qui commence par faire remarquer combien il est plus difficile de dégrever que de faire voter de nouveaux impôts, fait ensuite remarquer les avantages des modifications proposées : dégrèvements considérables, réalisation d'un régime fiscal d'un mécanisme simplifié, retour à une fiscalité modérée, avantages très larges aux familles nombreuses, exonération totale ou partielle des revenus du travailleur, et termine en estimant que la droite entière apportera son adhésion au projet, ayant la conviction que la politique fiscale suivie par le baron Houtart, m. f., servira les intérêts du pays), p. 1154 à 1157. — Interruptions de MM. François, de Brouckere, Van Overbergh, p. 1155 à 1157.

M. le baron Houtart, m. f., ayant appris que certains membres désiraient poser des questions précises sur certains points d'application, les prie de formuler ces questions pendant le débat général en cours afin qu'il puisse, au moment de la discussion des articles, donner des réponses précises et définitives, p. 1159. — M. le président estime que le Sénat sera unanime à faire droit à la demande du ministre, p. 1159.

Reprise de l'ensemble du débat : Discours de MM. Arm. Huysmans (qui estime notamment que les années difficiles en perspective commandent une politique d'économie, que l'une des propositions les plus intéressantes des projets en discussion est celle qui modifie le régime des droits de succession et de mutation par décès, termine en déclarant que, considéré dans son ensemble, le programme de dégrèvements présenté par le gouvernement, s'il ne constitue pas une œuvre parfaite, a pourtant une grande envergure répondant aux aspirations des populations après quatre années de lourds sacrifices fiscaux), François (qui commence par faire remarquer que le parlement désirant partir en vacances et bien que le gouvernement ne s'oppose pas formellement au droit d'amendement du Sénat, il semble certain que la majorité repoussera tous les amendements et votera tels quels les projets transmis par la Chambre; fait remarquer qu'il n'y eu qu'un examen sommaire en commissions, critique l'ensemble des projets et motive ses critiques; fait notamment remarquer que l'on abolit la supertaxe, que son groupe considère comme le seul impôt constituant la justice fiscale, et estime que l'on y reviendra sous forme d'impôt global et termine en déclarant que l'ensemble des projets fiscaux constitue une double victoire pour les gros contribuables, en s'étonnant que ces projets aient obtenu une majorité devant un parlement à majorité démocratique et en souhaitant le réveil du pays, p. 1159 à 1152. — Interruptions de MM. le baron Houtart, m. f., François, Arm. Huysmans, Moyersoen, de Brouckere, Despret, le baron de Dorlodot, Dufrane, Lekeu, Quinchon, Rutten, p. 1160 à 1171. — Discours de MM. le baron de Mévius, rapp. (qui estime que le projet dont il est rapporteur soulèvera peu de discussion en séance publique, comme il a soulevé peu d'observations en commission; puis traite notamment la question de la suppression de la taxe sur les théâtres, la question des pigeons, celle des gardes forestiers, celle des successions, et termine en estimant que l'on peut adresser des éloges au gouvernement à l'occasion des projets en discussion), Mullie, rapp. (qui commence par déclarer qu'il n'ajoutera rien à son rapport en ce qui concerne les douanes et accises, annonce qu'il traitera la politique douanière du gouvernement lorsque l'on discutera l'union douanière, puis attire l'attention sur quelques points spéciaux afin de défendre en ordre principal les intérêts de l'agriculture), Jabon (qui attire notamment l'attention du Sénat sur l'interdiction de mettre l'impôt foncier à charge du locataire et s'associe aux revendications de M. Mullie en ce qui concerne les agriculteurs), Dochen (qui parle de la question des représentations théâtrales), Vande Moortele (qui demande certaines faveurs pour les tabacs), Vinck (qui traite notamment la question du cadastre et estime que l'une des questions qui devrait être le plus mise en lumière est celle des centimes additionnels à mettre par les communes sur les tantièmes que les provinces ne pouvaient établir), p. 1172 à 1180. — Interruptions de MM. le baron Houtart, m. f., Lekeu, Ronvaux, de Brouckere, Leurquin, le baron de Mévius, Moyersoen, Mullie, Volckaert, Van Overbergh, Baeck,

Finances : IMPÔTS (*suite*)

p. 1172 à 1179. — Discours de MM. de Brouckere (qui commence par élever des doutes sur le point de savoir si le système suivi par le parlement pour l'examen de ces projets a été bon, estime que les formules admises au dernier moment dans un but de conciliation amènent de nombreuses erreurs, parle ensuite de la question des dégrèvements, critique les projets, estime que, pour qu'un système d'impôts puisse servir de base à la vie fiscale d'un pays, il doit être simple et souple, qu'il réponde dans toute la mesure possible à un idéal de justice, et commente notamment les observations de MM. Moyersoen et Pussemier), p. 1181 à 1187. — Interruptions de MM. le baron Houtart, m. f., Van Fleteren, Moyersoen, François, Volckaert, Van Overbergh, p. 1182 à 1187. — Discours de MM. le baron Houtart, m. f. (qui commence par estimer que l'opposition a une tâche difficile en combattant des projets que, au fond, elle admet, puis répond aux observations présentées et défend les projets), p. 1191 à 1196. — Interruptions de MM. de Brouckere, François, Volckaert, Mousty, Moyersoen, De Clercq, Van Overbergh, Vinck, p. 1191 à 1196. — Discours de MM. Vancoillie (qui commence par exprimer sa satisfaction et celle de toutes les classes moyennes pour les simplifications et réductions apportées au régime fiscal, déclare notamment que si l'on n'a pas obtenu tout ce que l'on désirait, ses amis ne désirent cependant nullement que les projets soient renvoyés à la Chambre, puis fait certaines observations en faveur des classes moyennes et de l'agriculture et termine en priant le ministre de tenir compte de ces observations), le duc d'Ursel (qui parle brièvement du projet modifiant la législation en matière de taxes spéciales assimilées aux impôts directs, notamment en ce qui concerne les automobiles et les cercles privés), Beauduin (qui attire l'attention sur la taxation par le fisc du profit réalisé par un inventeur à l'occasion de la cession, de la vente ou de l'apport à une société de son invention, puis appuie les observations présentées par M. Jabon au sujet de la façon de percevoir l'impôt foncier), E. Janssens (qui traite notamment la question de la taxe de facture de 2 p. m., puis défend les intérêts des fabricants de chapeaux de paille de la vallée du Geer), Moyersoen (qui répond brièvement aux orateurs de l'extrême gauche qui ont pris la parole sur les projets fiscaux), de Brouckere (qui s'excuse de prendre à nouveau la parole, mais se voit obligé de répondre, quelques-uns des chiffres qu'il avait cités ayant été contestés), p. 1197 à 1203. — Interruptions de MM. le baron Houtart, m. f., de Brouckere, Vande Moortele, Mullie, Moyersoen, Vancoillie, p. 1197 à 1201. — Discours de M. le baron Houtart, m. f. (qui croit bien faire en répondant à ce moment aux observations présentées plutôt que de différer sa réponse à la discussion des articles, p. 1203 à 1205. — Interruptions de MM. Vancoillie, le duc d'Ursel, François, E. Janssens, de Brouckere, Moyersoen, Vinck, p. 1203 à 1205. — La discussion générale des quatre projets est close.

Impôts directs. — Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs.

V. les n^os^ 13, 186, 235, 260, 262 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet de loi transmis par la Chambre des représentants, n° 159.

Rapport fait par M. Moyersoen, n° 177. — Annexes : Barèmes relatifs à la taxe professionnelle. Annexe au n° 177.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 10 juin 1930, p. 1062. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Moyersoen, p. 1116 (17 juin 1930).

V. plus haut, pour la discussion générale, l'examen des quatre projets réunis.

CHAPITRE I^er^. — *Contribution foncière.*

Art. 1^er^ et 2. Adoptés sans observations, p. 1206.

Art. 2*bis* nouveau proposé par amendement par M. Vinck. M. le président en donne lecture, p. 1206. — M. Vinck défend son amendement, M. Moyersoen, rapp., le combat, p. 1206 à 1208. — Interruptions de M. Vinck, le baron Houtart, m. f., Moyersoen, Hubert, Dierckx, Van Fleteren, Volckaert, De Clercq, p. 1207, 1208. — M. Houtart, m. f., déclare que le gouvernement combat l'amendement, p. 1208.

M. le président Magnette propose au Sénat de procéder pendant la séance en cours à l'examen des amendements et de remettre les votes à la séance du mardi suivant, p. 1208. — M. Van Fleteren s'oppose à cette proposition, p. 1208, 1209. — Observations diverses à ce sujet de MM. Segers, le président Magnette, De Clercq, Ryckmans, de Brouckere, Dufrane, François, Moyersoen, p. 1208, 1209. — Le Sénat admet unanimement la procédure proposée par M. le président, p. 1209.

Le vote sur l'article 2*bis* est réservé, p. 1209. — Vote : L'article 2*bis* est rejeté, p. 1255.

Art. 3, 4 et 5. Adoptés sans observations, p. 1209, 1210.

Finances : IMPÔTS. *Impôts directs. Modification de la législation* (*suite*)

Art. 6. M. Mullie signale au Sénat une anomalie qui existe à cet article en ce qui concerne l'exemption de l'impôt foncier, M. Houtart, m. f., répond aux observations de M. Mullie, p. 1210. — L'article 6 est adopté, p. 1210.

Art. 7 et 8. Adoptés sans observations, p. 1210.

Art. 8*bis* proposé par M. Jabon. M. le président donnne lecture de cet amendement, p. 1210. — M. Jabon défend son amendement, M. Houtart, m. f., fait remarquer que la décision prise par la Chambre en ce qui concerne la question d'impôt foncier visée par M. Jabon a été mûrement étudiée et réfléchie par le gouvernement et par la Chambre, p. 1210, 1211. — Interruptions de MM. De Clercq, Mousty, p. 1210, 1211. — Le vote est réservé, p. 1211. — Vote sur l'article 8*bis*. M. Jabon demande l'appel nominal sur son amendement, cette demande est régulièrement appuyée et l'article 8*bis* est rejeté par 83 voix contre 48 et une abstention, p. 1255. — S'est abstenu : M. Beauduin, p. 1256.

Art. 9, 10 et 11. Adoptés sans observations, p. 1211.

Art. 12. M. le président rappelle que M. Jabon propose la suppression de cet article et que M. Vinck propose un amendement au § 11, p. 1211, 1212. — M. Vinck défend son amendement, M. le baron Houtart, m. f., déclare que la décision prise l'a été après de longues discussions avec son administration et estime que la position prise par le gouvernement après de longues réflexions n'est pas la perfection, mais est le meilleur moyen d'aboutir rapidement à la situation que l'on souhaite; M. Mullie appuie la réduction du taux de l'impôt foncier, p. 1212, 1213. — Interruptions de MM. Moyersoen, Hubert, p. 1212. — M. le baron Houtart, m. f., déclare que c'est le souci des finances provinciales et comunales qui l'a empêché de ramener en dessous de 9 p. c. le taux de l'impôt foncier, mais déclare que si aucun péril ne se dessine il étudiera la possibilité, pour 1931, de réduire cet impôt, p. 1213. — M. Moyersoen déclare qu'il allait précisément demander s'il ne serait pas possible de réduire pour 1931, qu'il n'ajoute donc rien aux paroles du ministre, p. 1213. — M. Jabon déclare qu'il y a erreur au sujet de son amendement, qu'il ne demande pas la suppression de l'article 12 en discussion, mais la suppression de l'ancien article 12, p. 1213. — M. le président déclare que l'observation de M. Jabon tiendra lieu de rectification, p. 1213. — Le vote sur l'amendement de M. Vinck est réservé, p. 1213. — Vote sur l'article 12. L'amendement de M. Vinck est rejeté et l'article 12 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre, p. 1256.

CHAPITRE II. — *Taxe mobilière.*

Art. 13 à 16. — Adoptés sans observations, p. 1213, 1214.

Art. 17. Discours de M. Mousty (qui demande quelques renseignements précis au sujet de cet article en ce qui concerne la différence faite entre les caisses d'épargne privées et la Caisse d'épargne de l'Etat), M. Houtart, m. f. (répond à ces observations), M. Mathe pose une question au sujet des dépôts effectués à certaines caisses d'épargne privées, M. de Brouckere et M. Moyersoen font diverses observations au sujet de la question posée par M. Mousty, p. 1214 à 1216. — Interruptions de MM. Mousty, Van Overbergh, François, le baron Houtart, m. f., p. 1214, 1215. — M. le vicomte Berryer pose une question en ce qui concerne l'impôt sur les coupons, M. Houtart, m. f., répond à cette question et M. de Brouckere prononce un discours à cette occasion et traite également la question de l'impôt sur les dépôts aux caisses d'épargne, question qui a été soulevée par M. Mullie, p. 1216, 1217. — Interruptions de MM. Moyersoen, Van Overbergh, François, Van Fleteren, de Brouckere, le vicomte Berryer, Leurquin, le baron Houtart, m. f., Hubert, Van Dieren, p. 1216, 1217. — M. le baron Houtart, m. f., répond brièvement à MM. Mullie et de Brouckere, p. 1217. — L'article 17 est adopté, p. 1217.

Art. 18. Adopté sans observations, p. 1217.

CHAPITRE III. — *Taxe professionnelle.*

Art. 19. M. le président rappelle le texte d'un double amendement de MM. François et consorts, p. 1218. — M. Vinck pose une question quant à l'interprétation du texte en ce qui concerne la perception des centimes additionnels, M. Houtart, m. f., répond à cette question tout en faisant remarquer ce que la loi sur la fiscalité provinciale et communale pourra décider en cette matière), p. 1218, 1219. — Discussion de l'amendement de MM. François, De Bruyn et consorts, en ce qui concerne le minimum exonéré, Discours de MM. De Bruyn (qui défend son amendement), Houtart, m. f. (qui déclare que le gouvernement doit maintenir avec la plus grande fermeté la décision prise à ce sujet par la Chambre des représentants), de Brouckere, François (qui défend son amendement), Van Fleteren, Moyersoen, p. 1219 à 1224. — Interruptions de MM. le baron Houtart, m. f., Moyersoen, Mousty, Van Overbergh, le baron de Dorlodot, Van Fleteren, Volckaert, François, de Brouckere, De Bruyn, De Clercq, p. 1219 à 1224. — Le vote sur l'article 19 est réservé, p. 1219. — Vote sur l'article 19. M. François demande l'appel

Finances : IMPÔTS. *Impôts directs. Modification de la législation (suite)*

nominal sur son amendement, cette demande est régulièrement appuyée et l'amendement de M. François est rejeté par 83 voix contre 44 et une abstention, p. 1256. — S'est abstenu : M. Van Dieren, p. 1256. — Le second amendement de M. François est rejeté par assis et levé et l'article 19 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 1256.

Art. 20 et 21. Adoptés sans observations, p. 1224.

Art. 22. M. Jabon exprime le vœu que le forfait qui règle la loi en vigueur en matière d'impôt professionnel agricole sera maintenu et que l'appel devant une commission arbitrale sera accordé en compensation de la suppression de la présomption de bénéfice, p. 1224. — M. Houtart, m. f., déclare qu'il en sera ainsi, p. 1224. — L'article 22 est adopté, p. 1224.

Art. 23. Adopté sans observations, p. 1224.

Art. 24. M. Croquet attire l'attention sur une anomalie existant dans la loi en discussion, celle-ci établissant un régime différent entre les sociétés par action et les autres sociétés commerciales ou civiles ayant la personnalité juridique et propose un amendement à l'effet de combler la défectuosité qu'il vient d'indiquer, p. 1224, 1225. — M. Houtart, m. f., déclare qu'il y avait un texte du gouvernement qui remédiait à la situation signalée par M. Croquet, mais qu'il s'est trouvé dans l'obligation de le retirer par suite de l'opposition de la Chambre des représentants, mais fait une déclaration qui semble rendre inutile l'amendement présenté par M. Croquet. M. Croquet, en présence de la déclaration du ministre, retire son amendement, p. 1225. — Observations de MM. François et le baron Houtart, m. f., p. 1225. — L'article 24 est adopté, p. 1225.

Art. 25. Adopté sans observations, p. 1225.

M. le baron Houtart, m. f., fait à ce moment diverses observations au sujet des réserves qu'il a formulées en ce qui concerne la taxe de 5 p. c. sur les petits dépôts dans les caisses d'épargne, et déclare se rallier à l'interprétation donnée par M. Moyersoen, p. 1227.

Art. 26. M. le président rappelle le texte d'un amendement de M. François, p. 1227. — M. de Brouckere rectifie des erreurs relatives au calcul de la taxe professionnelle et M. le baron Houtart, m. f., répond à ces observations, p. 1227 à 1229. — Interruptions de MM. Moyersoen, François, p. 1228, 1229. — L'article 26 est réservé, p. 1229. — Vote sur l'article 26. M. le président rappelle le texte d'un amendement de M. François, M. François, tout en rappelant que cet amendement résulte d'un vœu de la commission, retire son amendement en présence de l'insuccès de tous les amendements qui ont été proposés, p. 1256. — M. Dufrane estime que le Sénat démontre ainsi que l'amendement est inutile, p. 1256. — L'article 26 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 1256.

Art. 27. Adopté sans observations, p. 1229.

Art. 28. M. le président rappelle le texte transmis par la Chambre et celui d'un amendement de M. Gravez, p. 1229, 1230. — M. Gravez développe son amendement, M. Moyersoen, rapp., demande au Sénat de ne pas admettre l'amendement de M. Gravez et déclare que celui-ci obtiendra largement satisfaction par la prochaine loi sur la fiscalité provinciale et communale. Discours de MM. François (qui critique les dispositions de cet article), Mullie (qui continue à défendre les intérêts des agriculteurs), le baron Houtart, m. f. (qui répond aux observations présentées), p. 1230, 1231. — Interruptions de MM. François et le baron Houtart, m. f., p. 1230, 1231. — L'article 28 est réservé, p. 1231. — Vote sur l'article 28. M. le président rappelle un amendement présenté par M. Gravez, cet amendement est rejeté et l'article 28 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 1256, 1257.

Art. 29. M. le président rappelle deux amendements présentés : 1° par M. François; 2° par M. Gravez et fait remarquer que la rédaction de l'amendement de M. François est défectueuse, p. 1231. — Discussion au sujet de l'amendement de M. François : Discours de MM. de Brouckere, François, le baron Houtart, m. f., Moyersoen, Mme Spaak, p. 1231 à 1233. — M. le baron Houtart, m. f., prie le Sénat d'adopter le système admis par la Chambre qui pourrait d'ailleurs être modifié dans une certaine mesure par la loi sur la fiscalité provinciale et communale, p. 1233. — M. le vicomte Vilain XIIII demande une explication au sujet de l'endroit où seront perçus les additionnels par les communes lorsque les personnes auront deux domiciles, M. le baron Houtart, m. f., répond à cette question. Observation de M. Moyersoen, p. 1233. — Le vote sur l'article 29 est réservé, p. 1233. — Vote sur l'article 29. M. le président rappelle des amendements de MM. François et consorts et de M. Gravez, M. François fait une observation au sujet de la portée de l'amendement de M. Gravez et demande l'appel nominal sur l'amendement qu'il a lui-même présenté, p. 1257. — L'amendement

Finances : IMPÔTS. *Impôts directs. Modification de la législation (suite)*

de MM. François et consorts est rejeté par 77 voix contre 47 et une abstention, p. 1257. — S'est abstenu : M. Van Dieren, p. 1257. — L'amendement de M. Gravez est rejeté et l'article 29 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 1257.

CHAPITRE IV. — *Impôt complémentaire personnel.*

Art. 30. M. le président rappelle que se présentent à ce moment des amendements très importants proposés par MM. François et consorts tendant à remplacer les articles 30 à 34 par de nouvelles dispositions qui rétablissent l'impôt global sur le revenu, M. le président propose, ces amendements formant un ensemble, de ne procéder qu'à une seule discussion sur tous ces amendements et cette proposition est unanimement admise, p. 1233.

Discussion sur les amendements de MM. François et consorts : Discours de MM. François (qui défend ses amendements), le baron Houtart, m. f., de Brouckere, Moyersoen, p. 1233 à 1235. — Interruptions de MM. Van Overbergh, le baron Houtart, m. f., François, De Bruyn, p. 1233 à 1235. — Le vote sur l'article 30 est réservé, p. 1235. — M. François propose de ne procéder qu'à un seul appel nominal sur les amendements qu'il a présentés aux articles 30 à 34 et à l'article 46 et cette proposition est unanimement admise, p. 1255. — M. le président rappelle le texte des amendements de MM. François et consorts, p. 1257, 1258. — M. François demande l'appel nominal et déclare qu'il y a des votes que son groupe désire faire enregistrer, p. 1258. — Les amendements de M. François sont rejetés par 81 voix contre 45 et 3 abstentions, p. 1258. — Se sont abstenus : MM. Van Dieren, Van Overbergh, et Carnoy, p. 1258. — L'article 30 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre, p. 1258.

Art. 31. Discours de M. le baron de Dorlodot (qui estime qu'il est fâcheux de devoir voter un projet aussi important sans l'avoir étudié dans ses détails; estime que les dispositions proposées restent dangereuses pour l'économie nationale tout comme l'ancienne supertaxe, mais que comme il constitue cependant une amélioration sur ce qui existait auparavant, il faut se résoudre à voter le projet), de Brouckere (qui critique l'impôt indiciaire), Moyersoen, rapp. (qui répond aux critiques de M. de Brouckere), p. 1235 à 1237. — Interruptions de MM. Hicguet, François, de Brouckere, le baron de Dorlodot, Van Overbergh, Beauduin, p. 1236, 1237. — M. de Brouckere déclare que les explications de M. Moyersoen lui ont donné pleine satisfaction et fait encore diverses observations, p. 1237. — Interruptions de M. Moyersoen, p. 1237. — M. le baron Houtart, m. f., répond brièvement au discours de M. le baron de Dorlodot, p. 1237, 1238. — M. le baron de Dorlodot remercie le ministre et fait encore diverses observations, p. 1238. — M. Mulie fait encore diverses observations en ce qui concerne l'impôt sur le mobilier et M. le baron Houtart, m. f., répond à ces observations, p. 1238. — L'article 31 est adopté, p. 1238.

Art. 32. Adopté sans observations, p. 1238.

Art. 33. M. Mullie pose une question au sujet de l'interprétation du § 4 et du § 2 en ce qui concerne l'indice qui doit servir de base pour l'impôt foncier, p. 1239. — MM. le baron Houtart, m. f., et Moyersoen font des observations en réponse à ces questions, p. 1239. — L'article 33 est adopté, p. 1239.

Art. 34 à 40. Adoptés sans observations, p. 1239, 1240.

Art. 41. M. Mullie attire l'attention du ministre sur la question des catégories de commerce en ce qui concerne l'impôt complémentaire, p. 1240. — L'article 41 est adopté, p. 1240.

Art. 42 et 43. Adoptés sans observations, p. 1240, 1241.

CHAPITRE V. — *Dispositions diverses.*

Art. 44 et 45. Adoptés sans observations, p. 1241.

Art. 46. M. le président rappelle le texte transmis par la Chambre et celui d'un amendement de MM. François et consorts, p. 1241, 1242. — M. François déclare s'en référer pour la défense de son amendement aux observations qu'il a faites précédemment, p. 1242. — L'article 46 est réservé, p. 1242. — Vote sur l'article 46 : M. le président rappelle que l'amendement de M. François a été rejeté en même temps que ses amendements aux articles 30 à 34; (v. donc plus haut le rejet de ces amendements à la suite de l'article 30, p. 1258). — L'article 46 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 1258.

Art. 47 à 53. Adoptés sans observations, p. 1242, 1243.

Taxes spéciales assimilées aux impôts directs. — Projet de loi modifiant la législation en matière de taxes spéciales assimilées aux impôts directs.

V. les n°s 16, 135, 261 et 268 (session 1929-1930) de la Chambre

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 165. Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 173.

Finances : IMPÔTS. *Taxes spéciales assimilées aux impôts directs. Modification de la législation (suite)*

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 10 juin 1930, p. 1062. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 1085 (11 juin 1930).

V. plus haut, pour la discussion générale, l'examen des projets fiscaux réunis.

Discussion des articles.

CHAPITRE Ier. — *Taxe sur les automobiles et autres véhicules à moteur ou à vapeur.*

Art. 1er et 2. Adoptés sans observations, p. 1244.

CHAPITRE II. — *Taxe sur les spectacles ou divertissements.*

Art. 3. M. Houtart, m. f., à la suite de demandes qui lui ont été adressées par les dirigeants de certains music-halls fait une communication au Sénat en ce qui concerne le texte voté par la Chambre, M. Limage demande que l'on accorde l'exemption aux théatres agricoles, M. Mousty demande que l'on accorde l'exemption aux séances éducatives, p. 1245, 1246. — M. le baron Houtart, m. f., répond à ces questions, p. 1245, 1246. — L'article 3 est adopté, p. 1246.

Art. 4 à 6. Adoptés sans observations, p. 1246.

CHAPITRE III. — *Taxe sur les jeux et paris.*

Art. 7 à 12. Adoptés sans observations, p. 1246, 1247.

CHAPITRE IV. — *Taxe d'ouverture des débits de boissons.*

Art. 13 et 14. Adoptés sans observations, p. 1247, 1248.

Art. 15. M. Mullie fait des observations au sujet de la base d'évaluation du mobilier et M. le baron Houtart, m. f., déclare qu'il ne peut que prendre note des observations de M. Mullie, que, dans le cas où l'expérience démontrerait que M. Mullie a raison, des mesures seraient prises pour réduire le taux de la taxe, p. 1248. — L'article 15 est adopté, p. 1248.

CHAPITRE VI. — *Dispositions générales.*

Art. 16. Adopté sans observations, p. 1248.

Art. 17. M. Dewaele prie le ministre de faire une déclaration au sujet de la date d'application, M. le baron Houtart, m. f., déclare qu'il faudra pour l'application s'en tenir à la décision de la Chambre mais fait remarquer que, dès le moment présent, les taxes sont perçues conformément aux projets, p. 1248. — L'article 17 est adopté, p. 1248.

Douanes et accises. — Projet de loi concernant les douanes et accises.

V. les nos 14, 111 et 275 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 164. Rapport fait par M. Mullie, n° 178.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 10 juin 1930, p. 1062. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 1117 (17 juin 1930).

V. plus haut, pour la discussion générale, l'examen des projets fiscaux réunis.

Discussion des articles.

Art. 1er à 4. Adoptés sans observations, p. 1248 à 1250.

Art. 5. Allumettes. M. le président rappelle des amendements de M. François et de M. Gravez, p. 1250. — Discours de MM. Waucquez (qui demande que des mesures soient prises pour défendre l'industrie allumettière belge contre les attentats de l'extérieur), De Bruyn (qui défend à son tour cette industrie), Gravez (qui demande la suppression du droit d'accise), Moyersoen (qui appuie les observations présentées par M. Waucquez et répond à celles faites par M. De Bruyn), Houtart, m. f. (qui déclare en réponse aux observations présentées que le gouvernement doit se tenir dans une juste mesure et qu'il continuera à observer les faits afin de prendre, le cas échéant, les mesures qui seraient rendues nécessaires par des événements nouveaux), De Clercq (qui demande que l'on vote le texte du gouvernement et motive son opinion), p. 1250 à 1252. — Interruptions de MM. De Bruyn et De Clercq, p. 1251, 1252. — MM. De Clercq et De Bruyn font encore diverses observations et M. Mullie déclare être d'accord avec MM. Moyersoen et De Clercq, et prie le gouvernement de surveiller de près les importations

Finances : IMPÔTS. *Douanes et accises (suite)*

russes en Belgique, p. 1252. — Vote sur l'article 5, M. le président demande si l'appel nominal est réclamé et l'appel nominal est régulièrement demandé par l'extrême gauche, p. 1258. — M. le président rappelle le texte de l'amendement de MM. François, de Brouckere et De Bruyn et cet amendement est rejeté par 79 voix contre 45 et une abstention, p. 1258. — S'est abstenu : M. Van Dieren, p. 1259. — L'amendement de M. Gravez est rejeté par assis et levé et l'article 5 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre, p. 1259.

Art. 6 à 13. Adoptés sans observations, p. 1253 à 1255.

Art. 14. Mise à exécution de la loi. M. Mullie pose à ce moment une question au gouvernement relativement à l'abandon des pouvoirs qui lui avaient été conférés en vertu de l'article 1er de la loi du 7 juin 1926 en ce qui concerne les coefficients de majoration et M. le baron Houtart, m. f., répond à cette question, et termine en faisant remarquer que, au point de vue des relations commerciales, de la défense des industries belges, comme de l'agriculture, il n'y a aucun abandon, p. 1255. — L'article 14 est adopté, p. 1255.

Timbre, enregistrement et succession et taxes assimilées au timbre. — Projet de loi portant certaines réductions en matière de taxes assimilées au timbre ainsi que des droits de timbre, d'enregistrement et de succession.

V. les nos 15, 81, 139, 213, 281 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 174. Rapport fait par M. A. Huysmans, n° 180. — Amendements proposés par la commission, n° 180.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 11 juin 1930, p. 1093. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. A. Huysmans, p. 1146 (18 juin 1930).

V. plus haut, pour la discussion générale, l'examen des projets fiscaux réunis.

Discussion des articles.

Art. 1er. M. le président rappelle le texte d'un alinéa additionnel proposé par amendement par M. François, M. le baron Houtart, m. f., déclare que le gouvernement n'accepte pas cet amendement. L'amendement est rejeté et l'article 1er est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 1259.

Art. 2. Adopté sans observations, p. 1259.

Art. 3. M. Mullie demande certaines faveurs pour les agriculteurs, et M. Houtart, m. f., déclare qu'il ne demande pas mieux que de supprimer les impôts pourvu qu'il puisse équilibrer son budget, p. 1259. — L'article 3 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 1259.

Art. 4. Adopté sans observations, p. 1259.

Art. 5. M. le président rappelle le texte d'un amendement proposé par la commission, rétablissant une taxe dans les hôtels et restaurants, p. 1259. — Discussion de cette question, Mme Spaak, MM. le baron Houtart, m. f., Arm. Huysmans (qui tout en estimant que l'amendement de la commission pourrait éventuellement retenir plus tard l'attention, estime qu'à ce moment il serait préférable de n'y voir qu'une suggestion), Van Fleteren, François, Damas, Lafontaine, de Brouckere, Jauniaux, Van Dieren, Moyersoen (qui, tout en rappelant qu'il fût l'un des membres de la commission qui ont insisté pour la présentation de l'amendement, développe les motifs pour lesquels, sous des réserves qu'il indique, il peut ne pas insister pour le vote de l'amendement), Ohn, Ronvaux, Toch, Volckaert, Baeck, p. 1260 à 1263. — L'amendement de la commission est rejeté et l'article 5 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre, p. 1263.

Art. 6 et 7. Adoptés sans observations, p. 1263.

Art. 8. M. le président donne lecture d'un amendement présenté par M. Gravez, p. 1263. — M. le baron Houtart, m. f., déclare qu'il est impossible d'accepter l'amendement de M. Gravez à cause de sa complication, M. A. Huysmans fait remarquer que ce même amendement a été rejeté à la Chambre et M. Gravez défend son amendement, p. 1263. — L'amendement de M. Gravez est rejeté et l'article 8 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre, p. 1263.

Art. 9 à 16. Adoptés sans observations tels qu'ils ont été transmis par la Chambre des représentants, p. 1263, 1264.

Art. 17. M. le président rappelle le texte d'un amendement présenté par MM. François et consorts, p. 1265, 1266. — Discours de M. François (qui défend l'amendement qu'il a présenté), p. 1266, 1267. — Interruptions deMM. Henricot et Arm. Huysmans, p. 1266. — M. le baron Houtart, m. f., fait remarquer que MM. François et consorts n'ont fait que reproduire l'amendement que M. Marquet avait présenté à la Chambre, et déclare que le gouvernement s'oppose à l'amendement pour les motifs qu'il a développés à la Chambre, p. 1267. —

Finances : IMPÔTS. *Douanes et accises (suite)*

L'amendement est rejeté par 82 voix contre 33 et une abstention, p. 1267. — S'est abstenu : M. Van Dieren, p. 1268. — L'article 17 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre, p. 1267.

Art. 18. Adopté sans observations, p. 1267.

Art. 19. M. le président rappelle le texte d'un amendement proposé par MM. François, de Brouckere et De Bruyn et cet amendement est rejeté pas assis et levé, p. 1267. — L'article 19 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 1267.

Art. 20 à 23. Adoptés sans observations, p. 1268, 1269.

Art. 23*bis* nouveau, présenté par MM. De Bruyn, De Nauw et Toch, et tendant à supprimer le timbre de dimension pour les permis de pêche à la ligne, M. le président donne lecture de cette disposition, p. 1269. — M. De Bruyn défend son amendement, M. le baron Houtart, m. f., déclare regretter ne pouvoir accepter l'amendement, p. 1269. — M. Lindekens appuie l'amendement, p. 1269. — L'amendement de MM. De Bruyn et consorts est rejeté.

Art. 24 à 29. Adoptés sans observations tels qu'ils sont transmis par la Chambre des représentants, p. 1269, 1270.

Vote des projets fiscaux.

M. le président estime que de même que l'on n'a procédé qu'à une discussion générale sur les quatre projets fiscaux, il conviendra sans doute au Sénat de ne procéder qu'à un seul appel nominal sur les quatre projets, p. 1258. — Cette proposition est unanimement admise, p. 1258.

L'ensemble des quatre projets fiscaux est adopté par 79 voix contre 34 et une abstention, p. 1270 (1er juillet 1930). — S'est abstenu : M. Van Dieren, p. 1270. — Les projets sont soumis à la sanction royale.

Revenus des entreprises de navigation maritime. — Projet de loi approuvant les conventions bilatérales conclues entre la Belgique et divers pays en vue d'éviter la double imposition des revenus des entreprises de navigation maritime. — V. affaires étrangères : Finances : Impôts.

Revenus des familles dont les fils, appelés sous les drapeaux, sollicitent un sursis. — V. Armée : Milice : Sursis.

Retenues effectuées à la source sur les traitements, salaires et pensions.

Ann. — Motion d'ordre de M. François, qui proteste brièvement contre le danger qui paraît devoir résulter de la publication au *Moniteur belge* d'un arrêté ministériel relatif à ces retenues; estime que cet arrêté aurait dû être, en vertu des lois existantes, et conformément aux précédents, un arrêté royal, puis fait certaines réserves quant aux chiffres des retenues mitigées qui résultent de cet arrêté, p. 182. — M. Houtart, m. f., répond à M. François et fait diverses observations quant à la question du fond, puis déclare que, en ce qui regarde la question de forme, il fera examiner par son administration s'il est nécessaire de procéder par arrêté royal, p. 182. — L'incident est clos.

SUBVENTION AUX UNIVERSITÉS ET A L'ECOLE DES MINES DE MONS. — V. Enseignement : Enseignement supérieur : Universités, etc.

SUCRES : ACCISE SUR LES SUCRES. — Réduction. Voyez plus haut : Impôts.

Fiscalité provinciale et communale. — V. Finances.

Flamand.

DOCUMENTS FLAMANDS DU SÉNAT : DISTRIBUTION.

Ann. — Motion d'ordre de M. Van Dieren, qui proteste contre le retard apporté à la distribution des textes flamands des documents, à l'occasion du retard apporté à la distribution du rapport de M. Limage sur le budget de l'agriculture, et insiste pour que les documents flamands du Sénat paraissent en même temps que les documents français, p. 236. — M. Lebon s'associe à cette motion, mais fait remarquer que ce n'est pas la première fois que cette protestation a été émise, ne voulant pas laisser croire au public que l'on a attendu au Sénat l'arrivée des frontistes pour s'occuper de cette question, p. 236. — Observations de MM. Van Fleteren et De Clercq, p. 236. — M. le président Magnette fait remarquer que l'art. 59 a été respecté de la façon la plus scrupuleuse et donne lecture du dit art. 59 du règlement, afin de protester contre les paroles de M. Van Dieren, p. 236. — M. Van Dieren prononce encore un discours sur cette question et l'incident est clos, p. 237.

DROITS DES FLAMANDS. — V. Budget de l'agriculture : Discours de M. Lindekens.

EMPLOI DES LANGUES DANS L'ENSEIGNEMENT AUX DIFFÉRENTS DEGRÉS. V. Enseignement.

Flamandisation. — V. Interpellations au nom de M. Van Dieren.

Flips (Henri), sénateur suppléant d'Audenarde et d'Alost.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

Fobe, sénateur suppléant de Gand-Eecloo.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

Fonds des communes. — V. Communes.

Fonds monétaire. — V. Finances.

Forêts. — V. Eaux et forêts.

Forthomme, ministre des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique.

Ann. — Projets de loi relatifs à la radio-diffusion. Déclare admettre la demande de M. Volckaert tendant à ce qu'il ne soit pas procédé à des votes au cours de la séance du lendemain, afin que les membres de la gauche socialiste puissent assister aux funérailles de M. le sénateur De Visch, p. 503. — Discussion générale. Observations, p. 508. — Discours : En réponse au discours de M. Segers, discours dont il fait l'éloge, fait remarquer que, bien que tous en Belgique soient partisans de la liberté, il ne faut pas perdre de vue le monopole imposé par les circonstances, p. 510, 511. — Discours : Répond à la demande de M. Van Berckelaer au sujet des parasites, p. 512. — Discussion des articles du projet de loi relatif à la fondation de l'Institut national de radio-diffusion. Art. 1er. Discussion au sujet de l'amendement présenté par M. Van Dieren, p. 513. — Art. 3. En réponse à M. de Brouckere, déclare que, en général, les concessions comportent la prohibition de la propagande commerciale et croit pouvoir dire que le gouvernement continuera à imposer cette prohibition, p. 514. — Fait encore des observations, p. 514. — Art. 11. Répond aux observations de M. de Brouckere relatives au contrôle parlementaire sur le fonctionnement des sociétés et combat ces observations, p. 516. — Discussion des articles du projet de loi établissant une redevance sur les postes récepteurs de radio-diffusion. Art. 1er. Déclare ne pouvoir accepter l'amendement présenté par MM. De Bruyn et consorts, p. 517.

Projet de loi approuvant l'arrangement de l'Union postale universelle, signée à Londres, le 28 juin 1929, concernant les colis postaux et son règlement d'exécution. Dépose ce projet de loi, p. 783.

Projet de loi créant la régie des télégraphes et des téléphones. Dépose ce projet de loi et fait remarquer qu'il remplace le projet déposé antérieurement sur le même objet, p. 1062. — Discussion des articles. Art. 6. Répond à la question de M. De Bruyn au sujet de la manière dont sera calculée la part de la dette belge investie dans les télégraphes et téléphones, et à qui ira le bénéfice, p. 1137. — Art. 9. Fait diverses observations et prie le Sénat d'admettre l'article tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 1137, 1138. — Art. 14. Fait diverses observations au sujet de la modification proposée par le gouvernement, modification qui a été présentée à la prière du baron Houtart, m. f., et pour des raisons d'ordre administratif, p. 1139. — Art. 19. Combat un amendement de M. De Bruyn relatif à l'adjudication obligatoire pour les marchés dépassant un million, p. 1140. — Art. 21. Déclare pouvoir admettre le premier amendement de MM. De Bruyn et consorts, mais estime la seconde partie superflue, pour des motifs qu'il indique, p. 1141. — Art. 22. Déclare être d'accord sur la pensée qui inspire un amendement de M. De Bruyn, mais demande que la rédaction de cet article, qui a coûté beaucoup de peine, ne soit pas modifiée à l'improviste, p. 1141.

France. — V. Affaires étrangères.

François, sénateur de Charleroi et Thuin.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5. — Prête serment, p. 6.

Projet de loi relatif à la conservation des monuments et des sites. Discussion générale. Observations, p. 51.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 84, 85, 90 à 93, 95.

Projet de loi relatif aux baux à loyers. — Discussion générale. Observations, p. 100, 105. — Discussion des articles. Art. 2, § 1er. Observations, p. 117. — § 2. Observations au sujet d'une demande d'appel nominal et de la remise du vote au lendemain, p. 119.

Budget des voies et moyens pour 1930. Fait des observations au sujet de la manière dont ce budget va être discuté, p. 119. — Discussion générale. Observations, p. 142, 143, 145. — Discours : Commence par déclarer que le discours qui vient d'être prononcé par M. Van Overbergh lui permet d'être

François (*suite*)

bref, puis insiste sur l'atteinte portée au parlement par l'examen d'un budget portant 11 millions de charges, dans une séance du matin et dans une atmosphère de congé; déclare que son parti tient à dégager sa responsabilité, en ce qui concerne cette fâcheuse situation et à faire remarquer qu'il n'est pas responsable des longues vacances imposées au parlement; signale ensuite différents dangers de la façon dont le budget est basé et développe ces critiques, p. 145 à 148. — Observations, p. 156, 158, 159, 163.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1930. Discussion générale. Propose de ne voter les crédits que pour deux mois, p. 130.

Par motion d'ordre, signale au Sénat et au ministre des finances le danger qui lui paraît devoir résulter de la publication, par arrêté ministériel, des dispositions réglementaires au sujet des retenues, effectuées à la source, sur les traitements, salaires et pensions; estime que cet arrêté aurait dû, en vertu des dispositions existantes sur la matière, être un arrêté royal; fait à cette même occasion des réserves quant au chiffre des retenues mitigées qui résultent de cet arrêté, p. 182.

Projet de loi réformant le jury. Discussion des articles. Art. 10. Déclare être d'accord avec le président, qui propose de voter le jour même sur les amendements, p. 217. — Fait encore des observations, p. 218.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 263, 294, 295, 300, 304.

Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 320. — Discours : Commence par parler d'un fait presque personnel, relatif à une interruption qu'il a faite la semaine précédente à un discours de M. le vicomte du Bus de Warnaffe, en comparant le Danemark à la Belgique et traite en même temps la question du désarmement, p. 333. — Observations, p. 337.

Cour de cassation : Présentation de candidats. Observation au sujet de l'ordre de présentation des candidats, p. 352.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 404. — Discussion des articles. Art. 125. Fait des observations au sujet de la remise du vote sur son amendement comme au sujet du droit de présenter encore des amendements, p. 417. — Fait diverses observations et, dans le but de trouver un terrain d'entente, retire le premier amendement qu'il avait présenté et en propose un nouveau tendant à obtenir un crédit moins élevé, p. 436.

Projet de loi ouvrant un nouveau crédit pour secourir les victimes des inondations de novembre 1928. Discussion générale. Observations, p. 425, 429.

Projet de loi subordonnant l'importation, le transit et l'exportation des œufs à un marquage. Discussion générale. Observations, p. 430 à 432.

Interpellation de MM. Mullie et Limage sur la nécessité de défendre l'agriculture menacée par le système de primes à l'exportation instauré par des pays voisins. Observations, p. 469.

Projet de loi concernant la protection des monuments et des sites. Nouvelle discussion des articles. Observation au sujet d'amendements de M. le baron de Moffarts, p. 477.

Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Observations, p. 493.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 576.

Budget des finances pour 1930 et budget de la dette publique pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 587. — Discours : Commence par indiquer les motifs pour lesquels il considère comme superflu de discuter, à ce moment, au Sénat, la politique financière, puis renouvelle sa protestation contre l'abandon de la politique d'amortissement; se plaint de ce que le parlement n'est pas consulté en Belgique sur les grandes questions financières, traite ensuite quelques points se rattachant plus spécialement au budget du ministère des finances, en ce qui concerne certains fonctionnaires de ce département, parle de la question des douanes, de celle de la donation royale et termine en traitant la question des pensions, p. 591 à 595.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Observations, p. 656. — Discussion des articles. Art. 2. S'abstient au vote sur l'amendement de MM. Digneffe et consorts, p. 693. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 695.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire à accorder aux bénéficiaires de la pension de vieillesse. Discussion générale. Observations, p. 689, 743, 756 à 758, 762, 763.

Projet de loi approuvant les accords conclus à La Haye. Discussion générale. Observations, p. 712, 715, 721 à 723, 725, 726.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 866.

Budget des affaires étrangères pour 1930. Discussion générale. Observations sur le point de savoir si cette discussion sera continuée et si les votes seront remis, p. 918. — Propose de mettre une condition à la reprise du débat pendant la séance en cours : de terminer la séance par un appel nominal, p. 918. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 920. — Après l'adoption de l'article unique, à la suite d'observations du président, déclare ne pas insister sur sa proposition de terminer la séance par un appel nominal, p. 924.

François (*suite*)

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 2 : Art. 1762*ter*. Observations, p. 1030, 1032. — Observations au sujet de la discussion qui s'est déroulée quant aux questions d'interprétation, p. 1033. — § 3 de l'article 1762*ter*. Discussion au sujet de l'interprétation. Observations, p. 1042. — Marque son accord sur l'amendement de M. Tschoffen, p. 1045. — Art. 1762*quater*. Tout en s'excusant de son dépôt tardif, défend un amendement qu'il a présenté au sujet de l'indemnisation du locataire des dépenses faites avec le consentement du propriétaire; défend cet amendement, p. 1060. — Observations, p. 1060. — Discours. Reprend un amendement qui avait été présenté à la Chambre par M. Janson, m. j., amendement visant les constructions faites par le locataire, et défend cet amendement, p. 1112. — Observations, p. 1113. — Discours : Insiste sur son amendement, p. 1113. — Alinéa 2. Observations, p. 1115. — Fait encore des observations au sujet des textes en présence, p. 1115.

Projet de loi portant création d'un fonds monétaire. Discussion générale. Discours : Estime, tout en étant d'accord sur le projet en discussion, que celui-ci n'améliorera pas la situation dont se plaignent la banque et les industriels, mais signale à nouveau le danger existant par suite de la circulation fiduciaire élevée; termine en parlant de la question du remboursement des marcs à la Banque Nationale, p. 1065. — Observations, p. 1066.

Projet de loi relatif aux officiers de l'aéronautique et modifiant les lois sur les pensions militaires, p. 1082.

Projet de loi relatif aux baux à long terme. Discussion générale. Observations, p. 1106. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1116.

Projet de loi approuvant la convention internationale concernant les statistiques économiques. Discussion générale. Observations, p. 1153, 1188, 1189. — Observations au sujet de la proposition d'ajournement et de son acceptation par le gouvernement, p. 1191.

Projet de loi portant de 10 à 16 p. c. la subvention établie par l'article 1er de la loi du 31 décembre 1929 en faveur des titulaires de pensions à charge du trésor public et des caisses de prévoyance. Discussion de l'article unique. Observations, p. 1153.

Projets fiscaux. Discussion générale. Observations, p. 1155 à 1157, 1161. — Discours : Commence par faire remarquer que, le parlement désirant partir en vacances, et bien que le gouvernement ne s'oppose pas formellement au droit d'amendement du Sénat, il semble certain que la majorité repoussera tous les amendements et votera tels quels les projets transmis par la Chambre; fait remarquer qu'il n'y a eu qu'un examen sommaire en commission, critique l'ensemble des projets et motive ses critiques; fait notamment remarquer que l'on abolit la supertaxe, que son groupe considère comme le seul impôt constituant la justice fiscale, et estime que l'on y reviendra, sous forme d'impôt global; termine en déclarant que l'ensemble des projets fiscaux constitue une double victoire pour les gros contribuables, en s'étonnant que ces projets aient obtenu une majorité devant un parlement à majorité démocratique, et souhaite le réveil du pays, p. 1162 à 1172. — Observations, p. 1184, 1187, 1191 à 1194, 1204, 1205.

Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Observations au sujet de la procédure à suivre pour les votes, p. 1209. — Art. 17. Observations, p. 1215 à 1217. — Art. 19. Discussion sur l'amendement qu'il présente avec MM. De Bruyn et consorts, au sujet du minimum exonéré. Discours : Défend son amendement, p. 1222. — Observations, p. 1222. — Demande l'appel nominal sur cet amendement, p. 1256. — Art. 24. Observations, p. 1225. — Art. 26. Observations, p. 1229. — Tout en rappelant que l'amendement qu'il avait présenté résultait du vœu de la commission, retire cet amendement, en présence de l'insuccès de tous les amendements qui ont été proposés, p. 1256. — Art. 28. Critique les dispositions de cet article, p. 1230. — Observations, p. 1231. — Art. 29. Discussion au sujet de l'amendement qu'il présente. Observations, p. 1232, 1233. — Fait une observation au sujet de la portée de l'amendement de M. Gravez et demande l'appel nominal sur l'amendement qu'il a lui-même présenté, p. 1257. — Dispositions qu'il a présentées tendant à rétablir l'impôt global sur le revenu déclaré et contrôlé. Art. 30 à 34. Discours : Défend ces amendements, p. 1233. — Observations, p. 1234, 1235. — Propose de ne procéder qu'à un seul appel nominal sur les amendements qu'il a présentés aux articles 30 à 34 et à l'article 46, p. 1255. — Demande l'appel nominal et déclare qu'il y a des votes que son groupe désire faire enregistrer, p. 1258. — Art. 31. Observations, p. 1235 à 1237. — Art. 46. Déclare s'en référer, pour la défense de son amendement, aux observations qu'il a faites précédemment, p. 1242.

François (*suite*)

Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 5. Amendement de la commission, rétablissant la taxe dans les hôtels et restaurants. Observations, p. 1261. — Art. 17. Discours : Défend un amendement qu'il a présenté, p. 1266, 1267.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant les vacances d'été. Observations au sujet des heures de séance du Sénat, des séances éventuelles du matin et du point de savoir si l'on procédera à des votes à n'importe quel moment, p. 1225.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session. Observations, p. 1280.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1293.

Projet de loi autorisant des régularisations et allouant des crédits supplémentaires pour les budgets des exercices 1928 et antérieurs et 1929. Discussion générale. Discours : Défend un amendement qu'il a présenté, tendant à réduire de 50 à 10 millions le crédit de l'article 146-4 du tableau *B*, portant : « Caisse centrale du petit crédit professionnel, dotation », estimant que l'opération à laquelle il a été procédé à ce sujet est irrégulière et contraire à la loi portant création de la dite caisse, p. 1377, 1378. — Fait encore des observations, p. 1378.

Francou, sénateur suppléant de Charleroi et de Thuin.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

G

Gand (Emploi des langues à l'université de). — V. Enseignement : Enseignement supérieur : Langues.

Gardes champêtres (Traitements des). — V. Communes : Personnel : Traitements.

Garnisons. — V. Armée.

Genard, sénateur de Nivelles.

Ann. — Annonce de son décès, p. 19.

Gens de mer. — V. Marine : Accidents du travail.

Gilbart, sénateur suppléant de Liège.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3.

Gilles de Pelichy (baron), sénateur de Roulers-Thielt.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10. — Prête serment, p. 10.

Goffin, sénateur de Tournai-Ath.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5. — Prête serment, p. 6.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 695.

Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Discussion généale. Discours : En tant que socialiste, déclare qu'il ne peut apporter son assentiment au projet mais, comme médecin, exprime son regret du manque de clarté de certaines dispositions, particulièrement en ce qui concerne l'article 5, p. 1082. — Observations, p. 1083. — Discussion des articles. Art. 2. Art. 5. Alinéa 2. Observations, p. 1087. — Déclare, afin de ne pas retarder le vote du projet par son renvoi à la Chambre, retirer les amendements qu'il avait présentés, p. 1101.

Golenvaux, sénateur coopté.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15, 17. — Prête serment, p. 17.

Budget des dotations pour 1930. Texte amendé par la Chambre des représentants. Discussion des articles. Art. 2. S'abstient au vote sur un amendement de MM. Eylenbosch et consorts, p. 183.

Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Discours : Déclare avoir pensé faire œuvre de justice en déposant l'amendement qu'il présente avec M. Leyniers, combat le discours de M. Vermeylen et fait remarquer combien l'attaque directe de M. Huisman Van den Nest a été pénible à la droite, p. 494, 495.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 842, 844, 845. — Discours : Commence par défendre les intérêts des commis employés de l'administration centrale et de l'administration extérieure des ponts et chaussées; parle ensuite de la voirie vicinale, de la question des autostrades et demande que l'on n'oublie pas les mesures à prendre pour prévenir les inondations le long de la Meuse, p. 891, 892. — Observations, p. 902.

Golenvaux (*suite*)

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 2 : art. 1762*quater*. Observations au sujet de la proposition de renvoi à la commission. p. 1060.

Interpellation de M. Gravez au sujet des difficultés créées par la Société nationale des chemins de fer vicinaux aux exploitants de lignes d'autobus. Discours, p. 1147, 1148. — Observations, p. 1148.

Grades académiques. — V. Enseignement supérieur.

Gravez, sénateur d'Audenarde et Alost.

Doc. — Proposition de loi relative aux pensions d'invalidité en faveur des anciens combattants et des réquisitionnés. Développements et proposition de loi, n° 6, et annexe au n° 6.

Proposition de loi relative à la rente de service en faveur des anciens combattants. Développements et proposition de loi, n° 7.

Proposition de loi relative au paiement du salaire des réquisitionnés. Développements et proposition de loi, n° 8.

Proposition de loi relative à l'égalité de traitement de toutes les victimes de la guerre. Développements et proposition de loi, n° 9.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 8.

Proposition de loi relative à la rente des chevrons de front des anciens combattants. Dépose cette proposition de loi, p. 24.

Proposition de loi relative au paiement du salaire des réquisitionnés. Dépose cette proposition de loi, p. 24.

Proposition de loi relative à la pension d'invalidité des anciens combattants et des réquisitionnés. Dépose cette proposition de loi, p. 24.

Proposition de loi relative à l'établissement de l'égalité de traitement pour toutes les victimes de la guerre. Dépose cette proposition de loi, p. 24.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discours : Défend les droits des anciens combattants et demande notamment des divisions d'armée flamandes, où la langue de commandement, celle des officiers et celle de tous les services serait le flamand; se plaint de ce que la déclaration ministérielle reste muette à ce sujet, p. 76, 77.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Discours : Proteste contre l'influence de la politique en ce qui concerne les nominations dans l'enseignement, p. 387.

Projet de loi ouvrant un nouveau crédit pour secourir les victimes des inondations de novembre 1928. Discussion générale. Discours : Demande au gouvernement de prendre à sa charge le renforcement des digues, puis rappelle le dévouement du « Vlaamsch Kruis », p. 427, — Observations, p. 429.

Projets de loi approuvant : *a*) le traité d'amitié entre la Belgique et la Perse; *b*) la convention de commerce et de navigation entre l'union économique belgo-luxembourgeoise et la Perse; *c*) la convention d'établissement entre la Belgique et la Perse. S'abstient au vote sur l'ensemble de ces projets de loi, p. 533.

Projet de loi approuvant le traité de commerce entre l'union économique belgo-luxembourgeoise et la Suisse. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 533.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande s'il ne serait pas possible d'accorder aux invalides des abonnements de chemin de fer à moitié prix; attire l'attention sur le danger des passages à niveau et termine en parlant du service médical, p. 550.

Budget des finances et budget de la dette publique pour 1930. Discussion générale. Discours : Parle des plaintes des orphelins, des hospices et des détenteurs de rentes qui ont confié leur or à l'Etat et reçoivent en échange des francs-papier, puis demande quelles sont les conditions d'agréation des sociétés de crédit pour la construction d'habitations à bon marché et pour quels motifs la société « Beste koop en toch degelijk », d'Alost, n'a pas été agréée, p. 590, 591. — S'abstient au vote sur l'ensemble de ces budgets, p. 634.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Discours : Rappelle que, pendant la guerre, la francophilie dut faire place à une conscience flamande toujours grandissante; déclare que les promesses faites par le Roi, pour l'égalité en droit et en fait, ne se sont pas réalisées, que cette faute n'incombe pas au Roi, mais à ceux qui n'ont jamais connu le vrai patriotisme; dit encore que le projet en discussion n'apporte pas une égalité intégrale et ne donne pas aux Flamands ce à quoi ils ont droit, p. 638, 639. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 695.

Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Discussion générale. Discours : Au nom du « Vlaamsche Geneesheeren Verbond », comme, à son avis, dans l'intérêt des travailleurs, insiste sur le libre choix du médecin, p. 1083 à 1085. — Discussion des articles. Art. 1er.

Gravez (*suite*)

Art. 5. Alinéa 2. Déclare que l'amendement qu'il présente avec M. Lindekens remplace bien l'article 5 en entier, p. 1086. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1102.

Interpelle M. le ministre des transports au sujet de l'attitude de la Société nationale des chemins de fer vicinaux à l'égard de certains exploitants de lignes d'autobus et des désavantages qui en résultent pour la population et pour les intéressés. Développe son interpellation, p. 1147. — Discours, p. 1149.

Propositions de loi qu'il a présentées concernant les victimes de la guerre. M. Baels, m. i. h. et m. a., ayant prié le Sénat de surseoir à l'examen de ces objets, le gouvernement examinant à ce moment l'ensemble de la question, et le Sénat ayant décidé que ces propositions disparaîtraient provisoirement de l'ordre du jour, proteste contre la décision qui a été prise, p. 1150.

Projets fiscaux : Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 28. Développe un amendement qu'il présente, p. 1230.

Projet de loi concernant les douanes et accises. Discussion des articles. Art. 5 : Allumettes. Discours : Demande la suppression du droit d'accise, p. 1251.

Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 8. Défend un amendement qu'il a présenté, p. 1263.

Interpelle le ministre de l'intérieur et de l'hygiène au sujet de l'ajournement de la discussion des projets de loi en faveur des anciens combattants, des réquisitionnés et des autres victimes de la guerre. Développe son interpellation, p. 1318 à 1321. — Observations, p. 1321.

Projet de loi portant augmentation de certaines pensions et allocations prévues aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Discussion générale. Discours : Critique le projet, proteste parce qu'il estime que le gouvernement aurait dû, en l'année du centenaire, résoudre la question flamande et demande, en son nom et au nom de ses amis, que le coefficient 7 soit appliqué, p. 1393, 1394. — Discours : Répond à celui de M. Jaspar, p. m., et cite certains exemples à l'appui de la thèse qu'il a défendue au début de la discussion, p. 1396, 1397. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet, p. 1400.

Grèce. — V. Affaires étrangères : Droit international : Convention avec la Grèce.

Gregoire, sénateur suppléant de Huy-Waremme.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3.

Grietens, sénateur suppléant de Malines et de Turnhout.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4.

Guerre.

COMBATTANTS, INVALIDES, RÉQUISITIONNÉS, ETC. PROPOSITIONS DE LOI EN LEUR FAVEUR.

Combattants et réquisitionnés invalides. — Proposition de loi relative aux pensions d'invalidité en faveur des anciens combattants et des réquisitionnés (due à l'initiative de M. Gravez, et signée par MM. Gravez, Van Dieren, Van Mierlo et Lindekens).

Doc. — Développements, n° 6. — Proposition de loi. Annexe au n° 6.

Rapport fait par M. Pierlot, n° 149.

Ann. — Dépôt, par M. Gravez, de cette proposition de loi, p. 24 (20 novembre 1929).

La proposition de loi, appuyée par quatre membres, est prise en considération et renvoyée aux commissions réunies de la défense nationale et des finances, p. 35.

Dépôt du rapport par M. Pierlot, p. 1022 (13 mai 1930).

Rente de chevrons de front. — Proposition de loi relative à la rente de service en faveur des anciens combattants (due à l'initiative de M. Gravez et signée par MM. Gravez, Van Dieren, Van Mierlo et Lindekens).

Doc. — Développements et proposition de loi, n° 7.

Rapport fait par M. Pierlot, n° 150.

Ann. — Dépôt, par M. Gravez, de cette proposition de loi, p. 24 (20 novembre 1929).

La proposition de loi, appuyée par quatre membres, est prise en considération et renvoyée aux commissions réunies de la défense nationale et des finances, p. 35.

Dépôt du rapport par M. Pierlot, p. 1033 (13 mai 1930).

Guerre : COMBATTANTS, INVALIDES, ETC.; PENSIONS (*suite*)

Réquisitionnés : Paiement des salaires. — Proposition de loi relative au paiement du salaire des réquisitionnés (due à l'initiative de M. Gravez et signée par MM. Gravez, Van Dieren, Lindekens et Van Mierlo).

Doc. — Développements et proposition de loi, n° 8.

Ann. — Dépôt, par M. Gravez, de cette proposition de loi, p. 24 (20 novembre 1929).

La proposition de loi, appuyée par quatre membres, est prise en considération et renvoyée à la commission des finances, p. 35.

Victimes : Egalité de traitement. — Proposition de loi relative à l'égalité de traitement de toutes les victimes de la guerre (due à l'initiative de M. Gravez et signée par MM. Gravez, Van Dieren, Lindekens et Van Mierlo).

Doc. — Développements et proposition de loi, n° 9.

Rapport fait par M. le comte de Kerchove de Denterghem, n° 111.

Ann. — Dépôt, par M. Gravez, de cette proposition de loi, p. 24 (20 novembre 1929).

La proposition de loi, appuyée par quatre membres, est prise en considération et renvoyée à la commission de l'intérieur et de l'hygiène, p. 35.

Dépôt du rapport par M. le comte de Kerchove de Denterghem, p. 550 (19 mars 1930).

Communication du gouvernement au sujet de ces quatre propositions de loi.

M. Baels, m. i. h. et m. a., déclare que le gouvernement examinant, à ce moment, dans leur ensemble les différents problèmes concernant les combattants et les invalides et, en général, les victimes civiles de la guerre, il prie le Sénat de bien vouloir surseoir à l'examen des trois propositions de loi relatives à ces objets, p. 1093. — M. le président demande si M. Baels, m. i. h. et m. a., estime qu'un projet d'ensemble pourra être déposé prochainement par le gouvernement; M. Baels, m. i. h. et m. a., déclare que ce dépôt sera prochain et l'assemblée ayant marqué on accord, M. le président annonce que les trois proposition de loi sont provisoirement retirées de l'ordre du jour. Protestation de M. Gravez, p. 1093.

M. le président communique au Sénat une protestation introduite par M. Gravez au sujet du retrait de ces propositions de loi de l'ordre du jour, p. 1150. — MM. Volckaert, Segers, De Clercq et Gravez font diverses observations, p. 1150. — M. le président fait remarquer qu'il n'y a rien de désobligeant pour l'auteur des propositions de loi dans la décision qui a été prise, celle-ci tendant uniquement à surseoir à la discussion, exprime son regret que M. Gravez ait été absent au moment où M. Baels, m. i. h. et m. a., a fait sa proposition et fait remarquer que l'on se trouve devant une décision régulièrement prise par le Sénat, puis déclare l'incident clos, p. 1150.

V. ici à la rubrique Interpellations, une interpellation de M. Gravez au sujet du retard apporté à l'examen des projets en faveur des anciens combattants, invalides, etc.

PROJET D'ENSEMBLE PRÉSENTÉ A LA CHAMBRE PAR LE GOUVERNEMENT, VOTÉ PAR LA CHAMBRE, TRANSMIS PAR ELLE AU SÉNAT, PUIS VOTÉ PAR LA HAUTE ASSEMBLÉE.

V. pour ce projet la rubrique : Pensions : Pensions de la guerre et, éventuellement, à la rubrique Armée, une motion de M. Demets en faveur des invalides et anciens combattants : sous-rubrique : Combattants : Situation.

DOMMAGES DE GUERRE.

Ressortissants des territoires rédimés. — Proposition de loi portant application des lois du 10 juin 1919 et du 25 juillet 1921 aux dommages de guerre éprouvés par les ressortissants des territoires réunis à la Belgique par le traité de Versailles (due à l'initiative de M. Pierlot et signée par MM. Pierlot, Simonis, Digneffe et Ohn).

Doc. — Développements, n° 47. — Proposition de loi. Annexe au n° 47.

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. Pierlot, p. 154. Vote et adoption de la prise en considération et renvoi a la commission des finances, p. 237.

MATÉRIEL DE GUERRE : CONTRÔLE. — V. Affaires étrangères : Guerre.

VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE. — Voyez : Pensions : Veuves remariées des victimes de la guerre.

Guido Gezelle.

CENTENAIRE DU POÈTE FLAMAND GUIDO GEZELLE.

Ann. — Au cours de la discussion du budget des sciences et des arts, M. Rutten demande au bureau du Sénat s'il ne serait pas possible que le Sénat fût officiellement représenté aux fêtes organisées à l'occasion de ce centenaire, p. 373. — Au cours de la discussion du budget de la justice, M. Rutten

Guido Gezelle : CENTENAIRE DU POÈTE FLAMAND GUIDO GEZELLE (*suite*)

renouvelle sa demande, p. 976. — Après la clôture de la discussion du budget de la justice, M. le président Magnette fait remarquer que la représentation officielle du Sénat, demandée par le R. P. Rutten est sans précédent et pourrait amener dans l'avenir des inconvénients; prie donc le R. P. Rutten de ne pas insister et de se contenter de l'hommage éclatant et unanime que le Sénat, par l'organe de son président, rend au grand poète; fait remarquer, pour le surplus, qu'une invitation est adressée par le bureau aux membres du Sénat, afin qu'ils assistent aussi nombreux que possible à la cérémonie, p. 979. — Approbation unanime du Sénat p. 979.

Guinotte, sénateur provincial du Hainaut.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 6.

Habitations et logements à bon marché.

RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES HABITATIONS ET LOGEMENTS A BON MARCHÉ.

Rapport du conseil d'administration de la Société nationale des habitations et logements à bon marché pour l'exercice 1928 *et annexe à ce rapport.*

Ann. — Transmis par M. le ministre des finances, p. 23.

Rapport du conseil d'administration de la Société nationale des habitations et logements à bon marché sur les opérations de l'exercice social de 1929 *et annexes à ce rapport.*

Ann. — Transmis par M. le ministre des finances, p. 1062.

Hachez, sénateur suppléant de Mons et de Soignies.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

Hainaut (Georges), sénateur suppléant de Mons et de Soignies.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

Hal. — V. Communes : Echange de territoires.

Hannick, sénateur de Gand-Eecloo.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 8.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire à accorder aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur les déclarations qu'il a faites pendant la discussion de l'interpellation de M. Van Berckelaer, relative au secours aux chômeurs; traite notamment la question de l'industrie textile, p. 686, 687.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion des articles. Art. 2. S'abstient au vote sur l'amendement de M. Van Dieren, p. 693.

H

Hanquet, sénateur suppléant de Liége.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3.

Hans, sénateur de Nivelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 7.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande que l'on aide les communes dans les initiatives favorables à l'enseignement; demande en terminant que l'on établisse une école au hameau de l'Estrée, p. 398. — Observations, p. 404.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Attire l'attention sur la situation malheureuse des voyageurs à la gare de Braine-l'Alleud, parle ensuite de la question des passages à niveau, notamment en ce qui concerne la région industrielle de Braine-l'Alleud; se joint à M. Mattagne en ce qui est relatif à la gare de Bierges lez-Wavre, p. 568.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 695.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire à accorder aux bénéficiaires de la pension de vieillesse. Discussion générale. Observations, p. 699. — Discours : En

Hans (*suite*)

sa qualité d'ancien ouvrier maçon, défend les intérêts des ouvriers appartenant à la construction du bâtiment, p. 702 à 704.

Projet de loi approuvant les accords conclus à La Haye. Discussion générale. Observations, p. 726.

Hansez, sénateur suppléant de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Hauwaert, sénateur suppléant de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Hauzet (Nomination du bourgmestre de). — V. Interpellations au nom de M. Ohn.

Hebbinckhuys, sénateur suppléant de Termonde et de Saint-Nicolas.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

Hellinckx, sénateur suppléant de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Hénault, sénateur de Liége.

Doc. — Projet de loi prorogeant et modifiant certaines dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer. Amendements aux articles 2 et 4 (cosign.), n° 30.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3. — Prête serment, p. 4.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Discours : Par une courte déclaration, motive, en son nom et au nom de certains de ses amis, le vote négatif qu'ils émettront, estimant que le but poursuivi est la suppression de la Wallonie, afin que la suprématie soit assurée à la Flandre, p. 666, 667.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 2 : art. 1762*ter*. Observations au sujet des amendements en présence au § 3, p. 1045.

Interpellation de M. Van Dieren concernant la flamandisation et relative à l'amnistie. Observations au sujet de la demande d'urgence introduite par M. Van Dieren, p. 1273.

Henneau (Hector), sénateur suppléant de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Hennequin de Villermont (comte), sénateur suppléant de Namur et de Dinant-Philippeville.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9.

Henricot, sénateur provincial du Brabant.

Doc. — Projet de loi rendant applicable jusqu'au 31 décembre 1930 les dispositions des §§ 2, 3, 4 et 5 de l'article 57 de la loi du 10 mars 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Rapport, n° 35.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 7.

Projet de loi rendant applicables jusqu'au 31 décembre 1930 les dispositions des §§ 2, 3, 4 et 5 de l'article 57 de la loi du 10 mars 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 86. — Discussion générale. Discours : Indique une erreur qui s'est glissée dans son rapport, p. 133.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion des articles. Art. 104. Défend l'amendement qu'il a présenté, p. 434. — Fait encore des observations, p. 435, 436. — Art. 167 nouveau. Déclare retirer l'amendement qu'il avait présenté, p. 438.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 580.

Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Discussion générale. Discours : Développe quelques graves objections qu'il fait au projet : 1° l'extension à l'extrême de la portée du forfait; 2° l'extension de la loi aux employés, et termine en déposant un amendement dont il donne lecture, p. 1077 à 1079. — Observations, p. 1079, 1080. — Discours : Critique à nouveau le projet et déclare qu'il ne peut se rallier aux arguments du ministre, p. 1081. — Observations, p. 1082, 1085. — Discussion des articles. Art. 1er, alinéa 2. Déclare maintenir son amendement, bien qu'il soit convaincu qu'il ne sera pas adopté, p. 1086. — M. le président ayant proposé de remettre le vote au lendemain, vu le peu de membres présents, fait remarquer

Henricot (*suite*)

que, lors de l'adoption à la Chambre de l'amendement de M. Van Walleghem, l'assemblée était très peu nombreuse, p. 1086. — Art. 5, alinéa 2. Discours : Prie le ministre de ne pas se laisser influencer par les médecins non spécialisés dans la question des accidents du travail, en vue de ne pas décourager les initiatives patronales; déclare qu'il se rallie à la manière de voir du ministre, p. 1087. — Proteste, en ce qui le concerne, contre les observations du président Magnette au sujet des amendements déposés au dernier moment, p. 1088. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1102.

Projet de loi portant création d'un fonds monétaire. Discussion générale. Discours : Estime que le projet, qui a pour but de remédier à la pénurie des petites coupures, est insuffisant en ce qu'il ne prévoit que la frappe de pièces métalliques, alors que c'est surtout de billets que l'on a besoin; demande en terminant que l'on songe à remédier au manque de billets (petites coupures), manque qui affecte si particulièrement l'industrie, p. 1064, 1065. — Fait remarquer au ministre qu'il n'a pas donné de réponse directe en ce qui concerne la pénurie de coupures de 5 et de 20 francs dont souffrent les industriels, p. 1065.

Projet de loi approuvant la convention internationale concernant les statistiques économiques. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du Sénat sur certains points inquiétants, en ce qui concerne cette convention, notamment au sujet du recensement de la production industrielle; estime que la ratification de la Belgique doit être subordonnée à celles de l'Allemagne, de la France, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et même du Japon et dépose un amendement à cet effet, p. 1153, 1154. — Observations, p. 1188. — Discours : Développe les motifs pour lesquels il estime raisonnable que l'on prenne l'avis de la grande industrie nationale avant de voter le projet; insiste en conséquence pour que le vote du projet soit ajourné, puis déclare, en présence des explications du ministre, pouvoir retirer son amendement, p. 1190.

Projets fiscaux. Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 17. Observations, p. 1266.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1286. — Discours : Déclare à cette occasion être tout à fait d'accord sur les deux projets relatifs aux pensions qui viennent d'être votés par la Chambre, mais formule certaines critiques au sujet du projet en discussion; estime que l'on aurait dû s'entendre avec les industriels qui ont créé les allocations familiales et, estimant que les nouveaux sacrifices que l'on impose aux industriels au moment où s'annonce une crise grave pèseront lourdement sur eux, demande que le projet soit ajourné afin de procéder à un examen plus approfondi de la question avant de légiférer, p. 1288 à 1290. — Observations, p. 1293, 1295, 1296, 1304, 1307 à 1310. — Discours : Fait une rectification au discours qu'il a prononcé précédemment, mais déclare que, en son nom personnel, il trouve le projet qu'il a étudié dangereux dans certaines de ses dispositions, p. 1311, 1312. — Discussion des articles. Art. 3. Défend ses amendements, p. 1322. — Art. 8. Observations, p. 1324, 1325. — Art. 18. Discours : Après avoir fait diverses observations, déclare que, en présence du rejet par le Sénat de tous les amendements présentés, il retire l'amendement qu'il avait proposé à cet article, p. 1328. — Art. 25. Pose une question au sujet de l'interprétation, p. 1331. — Art. 43. Déclare ne pas maintenir un amendement qu'il avait présenté, p. 1335. — Art. 53. Discours : Termine ses observations en ce qui concerne l'amendement de M. Simonis, en demandant au ministre s'il ne serait pas possible de modifier ultérieurement l'article 53 de manière à limiter les charges des caisses de compensation envers la caisse nationale, p. 1337. — Prie le ministre de répondre à la question qu'il lui a posée, p. 1338.

Projet de loi portant revison des lois d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Discussion générale. Discours : Déclare que lui et ses amis du groupe libéral voteront avec joie le projet en discussion qui réalise parfaitement le programme qu'ils ont toujours défendu, puis signale quelques améliorations dont il estime le projet susceptible et qu'il n'aurait pas manqué de proposer au Sénat si le projet n'avait pas été discuté en fin de session, p. 1401.

Hermans, sénateur suppléant d'Anvers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4.

Heyman, ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale.

Ann. — Interpellation de M. Van Berckelaer au sujet des mesures à prendre en vue de venir en aide aux chômeurs atteints par la crise de l'industrie diamantaire. Par motion d'ordre, demande que cet objet soit abordé immédiatement après l'examen de deux petits projets qui semblent ne pas devoir donner lieu à discussion, p. 224. — Discussion de l'interpellation. Observations, p. 227. — Discours : Répond à l'interpellation et déclare notamment que le chômage dans l'industrie diamantaire n'est pas involontaire, p. 231 à 236. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 237. — Marque son accord au sujet de la fixation au mardi suivant, dans le cas où le Sénat voudrait bien lui permettre d'être présent à l'heure où il pourra le plus facilement se libérer de la Chambre, p. 238. — Reprise de la discussion. Observations, p. 276, 279. — Discours : Commence par compléter l'exposé qu'il a fait la semaine précédente et déclare que le Fonds de crise n'est pas intervenu pour deux raisons : la première parce qu'il n'y avait pas de crise dans l'industrie diamantaire, la seconde parce que la situation ne créait pas un chômage involontaire donnant droit à indemnité, puis répond aux dernières observations présentées, p. 279 à 281.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 678 à 682. — Après le dépôt du rapport sur le projet de loi accordant une allocation complémentaire aux bénéficiaires des pensions de vieillesse, insiste au sujet de l'urgence de ce projet, p. 685. — Reprise de la discussion du budget à laquelle a été jointe la discussion du projet relatif aux pensions de vieillesse. Observations, p. 690. — Répond brièvement aux observations de M. Quinchon concernant l'assurance maladie, p. 697. — Observations, p. 698, 699, 701, 702, 704 à 709, 732. — Déclare, en réponse à M. Van Belle, que la question de la main-d'œuvre étrangère préoccupe beaucoup le gouvernement à ce moment de crise, p. 734. — Observations, p. 736, 745 à 747, 751, 753. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 754 à 758. — Observations, p. 762. — Demande à remettre au lendemain les réponses qu'il a encore à faire, p. 778. — Reprise de la discussion générale. Discours : Répond aux nouvelles observations présentées, p. 779 à 784. — Observations, p. 784 à 790. — Déclare admettre la demande de M. Mertens, tendant à ce qu'il lui soit permis de prendre encore la parole, l'après-midi, dans la discussion générale, p. 790. — Discussion des articles du budget. Art. 38*bis* proposé par amendement par M. Damas : Déclare qu'il ne peut accepter cet amendement et rappelle qu'il a déjà indiqué les motifs de son opposition, p. 792. — Répond aux observations présentées par M. Damas, p. 793. — Observations à l'occasion des motifs d'abstention invoqués par M. Rutten, p. 795. Art. 78. Répond à l'observation de M. Van Berckelaer relative à la suppression de l'index-number et au sujet du prix du pain, p. 794. — Art. 111. Observations, p. 796. — Répond aux critiques développées par M. Jauniaux sur l'ensemble de la loi relative aux pensions de vieillesse, critiques qui se répandent également dans les réunions par les journaux et par les affiches socialistes; estime que M. Jauniaux enfonce des portes ouvertes, p. 798, 799.

Projet de loi ayant pour objet l'octroi pour 1929 d'une allocation complémentaire aux vieillards bénéficiaires de la pension de vieillesse, de la majoration de la rente de vieillesse et de l'allocation gratuite de vieillesse. Appuie la demande de M. Broeckx, rapp., tendant à porter ce projet à l'ordre du jour et demande qu'il soit discuté immédiatement après le budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, p. 685. — Déclare être d'accord avec M. Moyersoen, qui propose de joindre la discussion à celle du budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, p. 685.

Projet de loi portant réglementation du travail à domicile au point de vue des salaires et de l'hygiène. Dépose ce projet de loi, p. 695.

Catastrophe minière d'Elouges : S'associe au nom du gouvernement aux paroles de condoléances qui viennent d'être prononcées par le président, annonce qu'un crédit a été déjà voté au conseil des ministres pour venir en aide aux victimes et remercie S. M. le Roi qui s'est rendu immédiatement sur les lieux de la catastrophe, p. 737.

Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Discussion générale : Rappelle que le projet soumis aux délibérations du Sénat n'est pas intégralement le projet présenté par le gouvernement; déclare que, bien qu'il eût l'intention de faire appel au Sénat pour maintenir les désirs du gouvernement, il se fait scrupule, les modifications apportées par la Chambre n'étant pas essentielles, de remettre le projet en discussion, ne voulant pas retarder l'exécution d'une loi de revision attendue depuis longtemps et développe brièvement les motifs pour lesquels il espère que le Sénat votera à l'unanimité le projet tel qu'il lui est transmis par la Chambre, p. 1077. — Déclare que la thèse défendue par M. Henricot est celle qu'il a lui-même défendue à la Chambre; rappelle ce qui s'est passé à la Chambre et développe à nouveau les motifs pour lesquels il prie le Sénat d'admettre le projet tel qu'il est sorti des délibérations de la Chambre, p. 1079, 1080. — Observations, p. 1081. — Discours : Afin de ne pas laisser l'assemblée sous l'impresson qu'il ne peut répondre à M. Henricot, répond à nouveau à ces observations en ce qui concerne les employés, p. 1082. — Observations, p. 1082 à 1084. — Répond aux observations de M. Goffin et le prie de ne pas insister sur son amendement afin de ne pas retarder le vote de la loi,

Heyman (*suite*)

p. 1082, 1083. — Discours : Combat la demande de M. Gravez, relative au libre choix du médecin, dans l'intérêt même des travailleurs, p. 1084. — Observations, p. 1085. — Discussion des articles. Art. 1er, alinéa 2. La remise du vote au lendemain étant proposée, fait remarquer au Sénat qu'il ne pourra plus être présent le lendemain, étant retenu à la Chambre par le débat sur la pension des employés, p. 1086. — Reprise de la discussion de l'article 2 : Art. 5, alinéa 2. Fait diverses observations et déclare notamment ne pouvoir prendre aucun engagement pour des dispositions ne figurant pas dans la loi, p. 1087. — Observations, p. 1088.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1288, 1289. — L'ajournement au mois de septembre étant proposé, prie le Sénat de ne pas se prononcer sur la question d'ajournement avant d'avoir entendu la réplique qu'il compte faire aux discours qui ont été prononcés, p. 1292. — Reprise de la discussion générale. Discours : Réfute les objections qui ont été faites et termine en priant le Sénat de voter la loi en discussion, p. 1293 à 1297. — M. Digneffe demandant que le Sénat se prononce sur sa proposition d'ajournement, demande que l'on procède immédiatement au vote sur cette proposition, p. 1297, 1298. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 1303, 1304. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 1305, 1306. — Observations, p. 1308 à 1310, 1312. — Discussion des articles. Art. 3. Déclare, à regret, devoir s'opposer aux amendements de M. Henricot, p. 1322. — Art. 4. Répond à la question de M. Vancoillie au sujet des employés communaux, p. 1322, 1323. — Art. 8. Répond, à l'occasion de cet article, à certaines objections formulées par M. Croquet au cours de la discussion générale en ce qui concerne le rôle des caisses de compensation, p. 1324, 1325. — Art. 18. Discussion au sujet de l'extension des allocations, p. 1328, 1329. — Art. 20. Prie M. Damas de retirer un amendement qu'il présente, p. 1330. — Observations au sujet de l'octroi d'allocations familiales aux agents des services publics, p. 1330. — Art. 22. Répond à la question de M. Beauduin au sujet des jeunes gens appelés à faire leur service militaire, p. 1331. — Art. 25. Répond aux questions de MM. Vancoillie et Henricot au sujet de l'interprétation, p. 1331. — Art. 36. Répond au discours de M. Moyersoen, qui défend son amendement, p. 1333. — Art. 53. Discours : S'étonne de n'avoir pas été remercié par M. Simonis, tout le monde reconnaissant que le gouvernement a fait l'impossible pour donner satisfaction en ce qui concerne la région de Verviers. Déclare qu'il examinera les suggestions de M. Henricot au sujet des charges des caisses de compensation, M. Henricot étant admirablement au courant et ses observations ayant en conséquence un fondement, p. 1337, 1338. — Art. 57. Déclare que les points visés par M. Vancoillie, concernant les mesures d'exécution, seront envisagés et qu'il tiendra compte de ses observations, p. 1338. — Avant le vote du projet, tient à déclarer qu'il était jour et nuit à la disposition du Sénat pour discuter aussi longuement que l'assemblée l'eût pû désirer la loi sur les allocations familiales; termine son discours en déclarant que, n'eût-il eu dans sa vie ministérielle fait autre chose qu'obtenir le vote de cette loi, il estimerait avoir bien servi son pays, p. 1341.

Interpellation de M. Gravez au sujet de l'ajournement des projets en faveur des victimes de la guerre. Observations, p. 1321.

Projet de loi relatif au régime de retraite des ouvriers mineurs. Discussion générale. iDscours : Répond au discours de M. Damas et exprime notamment son regret que l'on ne sache jamais reconnaître qu'une loi donne satisfaction, p. 1345, 1346. — Observations, p. 1346, 1347. — Discussion des articles. Art. 1er. M. Lalemand demandant si les ouvriers travaillant dans les carrières souterraines de marbre sont assimilés aux autres ouvriers de carrière, déclare qu'il en est généralement ainsi, mais que, un arrêté royal l'autorisant à préciser, il prend bonne note de l'observation de M. Lalemand, p. 1347. — Art. 34. Répond à la question de M. Damas, au sujet de l'application en ce qui concerne les anciens ouvriers mineurs devenus fonctionnaires de syndicats; déclare qu'il faut au moins trente ans de travail dans la mine, p. 1355. — Remercie M. Danhier de la rectification qu'il vient de faire en ce qui concerne un compte rendu de presse, lequel annonçait que M. Danhier avait déclaré, au cours d'un meeting, que le gouvernement ne voulait rien faire pour les ouvriers mineurs; déclare que M. Delattre avait fait la même rectification, p. 1391.

Interpellation de M. Van Dieren concernant la flamandisation et relative à l'amnistie. Observations à l'occasion de la proposition d'ajournement, p. 1400.

Projet de loi portant revision des lois d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Discussion générale. Observations, p. 1402. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 1402, 1403. — Discussion des articles. Art. 2. Répond à M. De Bruyn, qui suggère, à l'occasion de cet article, une modification qu'il voudrait que le gouvernement apportât au statut régissant la pension des agents de l'Etat et, par voie de conséquence, la pension de tous les agents des services publics, p. 1404.

Heyman (Mme), sénatrice suppléante de Gand-Eecloo.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

Heyst. — V. Communes : Limites séparatives : Knocke et Heyst.

Hicguet, sénateur de Namur et Dinant-Philippeville, questeur du Sénat.

Doc. — Projet de loi coordonnant les différentes dispositions législatives concernant la télégraphie et la téléphonie avec fil. Rapport, n° 54.

Projet de loi sur la fondation de l'Institut national belge de radio-diffusion. Rapport, n° 94.

Projet de loi établissant une redevance sur les postes récepteurs radio-électriques. Rapport complémentaire, n° 95.

Projet de loi sur la radio-télégraphie, la radio-téléphonie et autres radio-communications. Rapport complémentaire, n° 96.

Budget des transports pour l'exercice 1930. Rapport, n° 100.

Projet de loi prorogeant, pour un délai de douze mois, la loi du 24 mai 1882, qui permet au gouvernement d'accorder des dérogations aux clauses des cahiers des charges des concessions de chemins de fer. Rapport, n° 218.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9. — Prête serment, p. 9.

Fait rapport, en remplacement du comte de Kerchove de Denterghem, sur l'élection des sénateurs de la province de Limbourg et conclut à la validation, sauf en ce qui concerne M. Smets, p. 8.

Elu, par acclamations, questeur du Sénat, p. 18.

Secrétaires du Sénat. Annonce que le groupe libéral propose la candidature de M. Huysman Van den Nest, en remplacement de M. Delannoy, qui ne fait plus partie de l'assemblée, p. 18.

Annonce du décès de MM. les sénateurs Feron, le baron Ruzette, Genard et Lion. Discours, p. 21.

Projets de loi relatifs à la radio-diffusion. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. le président ayant déclaré que ces projets étaient en état, estime qu'il y a lieu de prendre l'avis du nouveau ministre, M. Forthomme, à ce sujet, p. 24. — Estime que ces projets devraient à nouveau être soumis à un examen rapide de la commission compétente, p. 24. — Discussion générale. Discours : Estime utile, au seuil du débat, de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les trois projets et d'examiner leur utilité, leur raison d'être et leur portée; déclare que ces trois projets auraient pu n'en faire qu'un seul, se rapportant tous trois à l'organisation légale de la radio-diffusion et que, si le gouvernement a scindé la matière, c'est dans un souci de clarté et de facilité, p. 503. — Observations, p. 508. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 512. — Discussion des articles du projet de loi sur la fondation de l'Institut national de radio-diffusion. Art. 1er. Déclare que la commission est d'accord au sujet de l'amendement du gouvernement, p. 512. — Discussion de l'amendement présenté par M. Van Dieren, p. 513. — Discussion des articles du projet de loi établissant une redevance sur les postes récepteurs de radio-diffusion. Art. 1er. Demande que le vote soit réservé, p. 517. — Le vote étant repris, estime qu'il y a malentendu sur la portée de ce vote, un grand nombre de membres s'étant levés de différents côtés de l'assemblée, p. 533.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discours : Fait, au nom de la gauche libérale, une brève déclaration; annonce que son groupe votera la confiance au gouvernement sous certaines conditions, qu'il indique, notamment en ce qui concerne la sauvegarde de la liberté du père de famille relativement à l'enseignement et l'intérêt pédagogique des enfants, p. 77.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant le 1er janvier. Observations, p. 89, 153.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations au sujet de la suite de cette discussion, p. 153.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 240.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande que l'on protège la culture betteravière et traite notamment la question des droits; termine en parlant du cheval de trait belge, p. 241, 242. — Observations, p. 282, 283, 289 à 292.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 397. — Discussion des articles. Art. 38 *b*). Observations, p. 413.

Budget des transports pour 1930. Dépose le rapport sur ce budget, p. 491.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. En son nom et au nom de très nombreux membres qui forment la quasi-unanimité de la gauche libérale, déclare que c'est sur la foi des engagements formels pris par le gouvernement quant aux projets sur l'enseignement primaire et moyen qu'ils ont consenti à sacrifier leurs préférences personnelles et à voter une solution qu'ils considèrent être dans l'intérêt du pays ainsi que favorable à sa concorde, p. 694.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. Discussion des articles. Art. 38*bis*, proposé par amendement par M. Damas. Observations au sujet de la

Hicguet (*suite*)

demande d'appel nominal introduite par M. Damas, p. 794.
Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 852, 870, 871.
Budget des affaires étrangères pour 1930. Après le vote sur l'article unique, se rallie aux observations du président concernant l'opportunité d'un vote par appel nominal en fin de séance, p. 924.
Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 959.
Budget de la justice pour 1930. Discussion générale. Discours : Fait diverses observations au sujet de la nécessité de perfectionner l'infirmerie de l'école de rééducation de Saint-Servais, p. 973.
Projet de loi modifiant certaines dispositions des lois d'organisation judiciaire. Discussion générale. Observations, p. 1095.
Projet de loi créant la régie des télégraphes et des téléphones. Discussion générale, p. 1136. — Discussion des articles. Art. 19. Observations, p. 1140.
Projet de loi portant de 10 à 16 p. c. la subvention établie par l'article 1er de la loi du 31 décembre 1929 en faveur des titulaires de pensions à charge du trésor public et des caisses de prévoyance. Observation à l'occasion de la demande de M. De Bruyn tendant à ce que le projet soit immédiatement discuté, p. 1152.
Projet de loi approuvant la convention internationale concernant les statistiques économiques. Discussion générale. Observations, p. 1154.
Projets fiscaux. Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 31. Observations, p. 1236.
Projet de loi relatif aux allocations familiales. Observations au sujet de la fixation de la discussion des articles, p. 1312.
Projet de loi prorogeant, pour un délai de douze mois, la loi du 24 mai 1882, qui permet au gouvernement d'accorder des dérogations aux clauses des cahiers des charges des concessions de chemins de fer. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1235. — Donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 1365.

Hioco, sénateur suppléant de Tournai-Ath.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

Hoboken. — V. Communes : Annexion de territoire : Anvers et Hoboken.

Hodimont. — V. Communes : Annexion de territoires : Verviers et Hodimont.

Hofstade. — V. Communes : Echange de territoires.

Hoorens, sénateur suppléant de Gand-Eecloo.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

Houben, sénateur suppléant de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Houtart (baron), sénateur de Tournai- Ath, ministre des finances, dont la démission donnée le 25 novembre 1929 n'est pas acceptée.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5. — Prête serment, p. 6.
Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de 1930. Discussion générale. Observations. A la suite d'une suggestion de M. Van Overbergh, déclare que l'administration fait de sérieuses objections à la modification de la date de l'année financière, p. 130.
Projet de loi augmentant de 10 p. c. les pensions de retraite à charge du trésor public et des caisses de prévoyance. Discussion générale. Discours, p. 131, 132.
Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 142 à 147. — Discours : Commence par déclarer que tous les points traités dans le rapport de M. le baron de Mévius retiendront son attention, qu'il y aura égard et ne manquera pas de les signaler à l'attention de son administration; puis répond aux discours prononcés par MM. Van Overbergh et François, p. 155 à 159. — Observations, p. 162, 164, 165, 168, 171. — Discours : Répond aux observations présentées à la séance précédente et s'excuse d'avance de ne pouvoir répondre à celles qui seront encore présentées pendant la séance en cours, p. 169, 170. — Observations, p. 171 à 173. — Discussion des articles. Art. 5. M. le duc d'Ursel ayant fait des observations au sujet de la taxe sur les automobiles et les véhicules à moteur, déclare, tout en défendant son administration, qu'il tiendra la main à ce que la loi soit respectée, p. 175.
M. François signalant, par motion d'ordre, les dangers qui lui paraissent devoir résulter de la publication, par arrêté ministériel, des dispositions réglementaires au sujet de

Houtart (baron) (*suite*)

retenues, effectuées à la source, sur les traitements, salaires et pensions, et estimant que cet arrêté aurait dû être un arrêté royal, déclare que, pour ce qui regarde la question de savoir si un arrêté ministériel suffit (question de forme), il fera examiner la question par son administration; indique ensuite les motifs qui ont dicté la mesure prise quant au chiffre des retenues, p. 182.
Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour 1930. Discussion générale. Discours. Exprime le regret de ne pouvoir répondre à M. A. Huysmans, la question qu'il lui adresse relative au rétablissement de l'article 130 exigeant certaines précisions, qu'il ne peut donner à l'improviste; puis répond à M. le vicomte Vilain XIIII en lui annonçant que le projet sur la fiscalité provinciale et communale va être incessamment déposé à la Chambre; déclare en terminant qu'il est tout à fait d'accord pour remédier à la situation pénible existant entre l'Etat et les communes, p. 240.
Budget des non-valeurs et des remboursements pour 1930. Discussion générale : Déclare ne pas avoir la moindre velléité de risquer de parler à ce moment de la question de la fiscalité provinciale et communale; déclare encore que le projet sur cette matière va être déposé sous peu et que, pour l'exercice transitoire 1930, les communes bénéficieront en 1929 du crédit de 20 millions destiné à soulager celles qui se trouvent dans une situation difficile, p. 241.
Interpellation de MM. Mullie et Limage sur la nécessité de défendre d'urgence l'agriculture menacée par l'allocation de primes à l'exportation accordées par des pays voisins. Annonce que M. Vauthier, m. s. a., étant retenu à la Chambre, ce qui ne permet pas la reprise, au Sénat, de la discussion du projet sur les monuments et les sites, il propose d'aborder l'interpellation de MM. Mullie et Limage, p. 463. — Discours : Répond, en ce qui le concerne, à l'interpellation, p. 471, 472.
Budget des finances et budget de la dette publique pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 591, 592, 596, 597, 622. — Discours : Répond aux observations présentées : 1° à celles visant une série de situations et de faits particuliers; 2° à celles concernant la politique générale, formulées notamment par le rapporteur et par MM. François et A. Huysmans, p. 623 à 628. — Répond à la question de M. Ohn, relative au cas de M. Van Werveke, ancien secrétaire du gouvernement d'Eupen-Malmédy, p. 630.
Projet de loi portant création d'un fonds monétaire. Discussion générale. Discours : Estime que le discours de M. Henricot est le meilleur exposé des motifs qui puisse être fait du projet en discussion; déclare qu'il ne manquera pas de tenir compte des suggestions de M. Henricot; que, pour le surplus, on tâtera l'opinion et que l'on ira doucement en besogne, car il ne faut pas de parti pris dans cette matière, la pratique devant se prononcer, p. 1065. — Fait encore diverses observations, p. 1065. — Discours : Répond à M. François en ce qui concerne la grosse question de la circulation fiduciaire; déclare ensuite qu'il est en pourparlers avec la Banque nationale en ce qui concerne le remboursement des marcs et termine en faisant quelques observations au sujet des projets fiscaux en réponse à M. François, p. 1065, 1066.
Projet de loi portant de 10 à 16 p. c. la subvention établie par l'article 1er de la loi du 31 décembre 1929 en faveur des titulaires de pensions à charge du Trésor public et des caisses de prévoyance. L'urgence étant demandée, déclare l'accepter, p. 1152. — Discussion générale. Discours : M. De Bruyn ayant demandé pourquoi le gouvernement ne déposait pas un projet définitif en ce qui concerne les pensions des agents de l'Etat, déclare qu'il ne peut que tenir note des observations de M. De Bruyn et qu'il les transmettra à la commission spéciale qui s'occupe à ce moment des pensions, p. 1152. — Discussion de l'article unique. Discours : Répond aux nouvelles observations de M. De Bruyn et fait remarquer que le projet en discussion est très simple, qu'il a pour but d'appliquer aux pensions le même coefficient de majoration que celui appliqué aux traitements, p. 1152. — Déclare que le gouvernement s'oppose à l'amendement de MM. De Bruyn et consorts et se rallie aux conclusions de la commission, p. 1159.
Projet de loi approuvant la convention internationale concernant les statistiques économiques. Discussion générale. Discours : Considérant que les observations de M. Henricot sont impressionnantes, demande que l'examen du projet soit remis à un moment où le ministre des affaires étrangères pourra être présent, p. 1154.
Projets fiscaux. Discussion générale. Ayant appris que certains membres désiraient poser des questions précises sur certains points d'application, les prie de formuler ces questions pendant le débat général en cours, afin qu'il puisse, au moment de la discussion des articles du projet, donner des réponses précises et définitives, p. 1159. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 1160 à 1164, 1168, 1172 à 1179, 1182, 1184, 1186, 1187. — Discours : Commence par estimer que l'opposition a une tâche difficile en combattant des projets que, au fond, elle admet, puis répond aux observations présentées et défend les projets, p. 1191 à 1196. — Observations, p. 1197 à 1199, 1202. — Discours : Croit

Houtart (baron) (*suite*)

bien faire en répondant à ce moment aux observations présentées, plutôt que de différer sa réponse à la discussion des articles, p. 1203 à 1205.

Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 2*bis* nouveau proposé par M. Vinck. Observations, p. 1207, 1208. — Déclare que le gouvernement combat l'amendement, p. 1208. — Art. 6. Répond aux observations de M. Mullie, qui signale une anomalie qui existe à cet article en ce qui concerne l'exemption de l'impôt foncier, p. 1210. — Art. 8*bis* proposé par M. Jabon : Fait remarquer que la décision prise par la Chambre, en ce qui concerne la question d'impôt foncier visée par M. Jabon a été mûrement étudiée et réfléchie par le gouvernement et par la Chambre, p. 1210, 1211. — Art. 12. Déclare que la décision prise l'a été après de longues discussions avec son administration et estime que la position prise par le gouvernement après de longues réflexions n'est pas la perfection, mais est le meilleur moyen d'aboutir rapidement à la situation que l'on souhaite, p. 1212. — Déclare que c'est le souci des finances provinciales et communales qui l'a empêché de ramener en dessous de 9 p. c. le taux de l'impôt foncier, mais déclare que, si aucun péril ne se dessine, il étudiera la possibilité, pour 1931, de réduire cet impôt, p. 1213. — Art. 17. Répond aux observations de M. Mousty en ce qui concerne la différence entre les caisses d'épargne privées et la Caisse d'épargne de l'Etat, p. 1215. — Observations, p. 1215. — Répond à une question de M. le vicomte Berryer en ce qui concerne l'impôt sur les coupons, p. 1216. — Observations, p. 1217. — Répond brièvement à MM. Mullie et de Brouckere, p. 1217. — Art. 19. Répond à la question de M. Vinck quant à l'interprétation du texte en ce qui concerne les perceptions des centimes additionnels, tout en faisant remarquer que la loi sur la fiscalité provinciale et communale pourra décider en cette matière, p. 1219. — Discussion de l'amendement de MM. François et consorts concernant le maximum exonéré. Observations, p. 1219. — Discours : Déclare que le gouvernement doit maintenir avec la plus grande fermeté la décision prise à ce sujet par la Chambre des représentants, p. 1220. — Observations, p. 1221 à 1227. — Art. 22. M. Jabon exprimant le vœu que le forfait qui règle la loi en vigueur en matière d'impôt professionnel agricole soit maintenue et que l'appel devant une commission arbitrale soit accordé en compensation de la suppression de la présomption de bénéfice, déclare qu'il en sera ainsi, p. 1224. — Art. 24. M. Croquet attirant l'attention sur une anomalie existant dans la loi en discussion, celle-ci établissant un régime différent entre les sociétés par actions et les autres sociétés commerciales ou civiles ayant la personnalité juridique et proposant un amendement à l'effet de combler la défectuosité qu'il vient d'indiquer, déclare qu'il y avait un texte du gouvernement qui remédiait à la situation signalée par M. Croquet, mais qu'il s'est trouvé dans l'obligation de le retirer par suite de l'opposition de la Chambre des représentants; fait une déclaration qui semble rendre inutile l'amendement proposé par M. Croquet, p. 1225. — Fait encore des observations, p. 1225. — Fait à ce moment diverses observations au sujet des réserves qu'il a formulées en ce qui concerne la taxe de 5 p. c. sur les petits dépôts dans les caisses d'épargne et déclare se rallier à l'interprétation donnée par M. Moyersoen, p. 1227. — Art. 26. Répond à M. de Brouckere qui rectifie les erreurs relatives au calcul de la taxe professionnelle, p. 1228, 1229. — Art. 28. Observations, p. 1231. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 1231. — Art. 29. Discussion au sujet d'un amendement de M. François. Discours, p. 1232, 1233. — Prie le Sénat d'adopter le système admis par la Chambre, qui pourrait d'ailleurs être modifié dans une certaine mesure par la loi sur la fiscalité provinciale et communale, p. 1233. — Répond à une question de M. le vicomte Vilain XIIII au sujet de l'endroit où seront perçus les additionnels par les communes lorsque les personnes auront deux domiciles, p. 1233. — Art. 30. Ensemble des amendements de MM. François et consorts. Discours, p. 1233, 1234. — Observations, p. 1233, 1234. — Art. 31. Répond brièvement au discours de M. le baron de Dorlodot, p. 1237, 1238. — Répond aux observations de M. Mullie en ce qui concerne l'impôt sur le mobilier, p. 1238. — Art. 33. Fait des observations en réponse aux questions de M. Mullie relativement à l'interprétation du § 4 et du § 2 en ce qui concerne l'indice qui doit servir de base pour l'impôt foncier, p. 1239.

Projet relatif aux taxes assimilées aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 3. A la suite de demandes qui lui ont été adressées par les dirigeants de certains music-halls, fait une communication au Sénat en ce qui concerne le texte voté par la Chambre, p. 1245. — Répond aux questions de M. Limage (qui demande l'exemption pour les théâtres agricoles) et de M. Mousty (qui demande l'exemption pour les séances éducatives), p. 1245, 1246. — Art. 15. M. Mullie faisant des observations au sujet de la base d'évaluation du mobilier, déclare qu'il ne peut que prendre note des observations de M. Mullie et que, dans le cas où l'expérience démontrerait que M. Mullie a raison, des mesures seraient prises pour réduire le taux de la taxe, p. 1248. — Art. 17. M. Dewaele le priant de faire une déclaration au sujet de la

Houtart (baron) (*suite*)

date d'application, déclare qu'il faudra, pour l'application s'en tenir à la décision de la Chambre, mais fait remarquer que, dès le moment présent, les taxes sont perçues conformément aux projets, p. 1248.

Projet concernant les douanes et accises. Discussion des articles. Art. 5. Discours : Déclare, en réponse aux observations présentées, que le gouvernement doit se tenir dans une juste mesure et qu'il continuera à observer les faits afin de prendre, le cas échéant, les mesures qui seraient rendues nécessaires par des événements nouveaux, p. 1252. — Art. 14. M. Mullie posant une question au gouvernement relativement à l'abandon des pouvoirs qui lui avaient été conférés en vertu de l'article 1er de la loi du 7 juin 1926 en ce qui concerne les coefficients de majoration, répond à cette question et termine en faisant remarquer que, au point de vue des relations commerciales, de la défense de l'industrie belge comme de l'agriculture, il n'y a aucun abandon, p. 1255.

Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 1er. Déclare que le gouvernement n'accepte pas un amendement de M. François, p. 1259. — Art. 3. M. Mullie demandant certaines faveurs pour les agriculteurs, déclare qu'il ne demande pas mieux que de supprimer les impôts, pourvu qu'il puisse équilibrer son budget, p. 1259. — Art. 5. Discussion au sujet du rétablissement de la taxe dans les hôtels et restaurants. Discours, p. 1260. — Observations, p. 1263. — Art. 8. Déclare qu'il est impossible d'accepter l'amendement de M. Gravez à cause de sa complication, p. 1263. — Art. 17. Fait remarquer que MM. François et consorts n'ont fait que reproduire l'amendement que M. Marquet avait présenté à la Chambre et déclare que le gouvernement s'oppose à l'amendement pour les motifs qu'il a développés à la Chambre, p. 1267. — Art. 23*bis* nouveau présenté par MM. De Bruyn et consorts et supprimant le droit de timbre sur les permis de pêche. Déclare, à regret, ne pouvoir accepter l'amendement, p. 1269.

Projet de loi autorisant des régularisations et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1928 et antérieurs et à l'exercice 1929. Discussion générale. Discours : Estime que, après l'avoir entendu, le Sénat constatera qu'il n'y a rien eu de répréhensible dans l'opération visée par M. François en ce qui concerne la « Caisse centrale du petit crédit professionnel », p. 1378.

Projet de loi portant réduction temporaire du droit d'accise sur les sucres. Discussion générale. Discours : Rectifie le sens d'un amendement qui a été adopté par la Chambre, un lapsus s'y étant produit, en ce qui concerne le sucre cultivé au Congo, p. 1391. — Répond brièvement à M. Mullie, rapp., qui proteste contre cet amendement, p. 1392.

Hubert, sénateur coopté.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15, 17. — Prête serment, p. 17.

Projet de loi relatif aux baux à loyers. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 114. — Art. 2, § 1er. Observations, p. 117.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 291, 293, 294, 307, 308. — Discussion des articles. Art. 2. Observations au sujet d'amendements que M. Leurquin aurait voulu présenter relativement à l'augmentation de certains traitements, p. 309.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 408.

Interpellation de MM. Mullie et Limage sur la nécessité de défendre l'agriculture menacée par le système de primes à l'exportation instauré par des pays voisins. Observations, p. 469, 470.

Fixation de l'ordre du jour : Donne quelques indications au sujet du travail de la commission qui examine le budget de l'industrie et du travail, p. 488.

Projet de loi relatif à la fondation de l'institut national belge de radio-diffusion. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 512.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. Discussion des articles. Art. 97. Observations, p. 794.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Discussion au sujet de l'urgence. Observations, p. 855.

Projet de loi modifiant certaines dispositions des lois d'organisation judiciaire. Discussion générale. Observations, p. 1095.

Projet de loi approuvant la convention internationale concernant les statistiques économiques. Discussion générale. Observations, p. 1188 à 1190.

Projets fiscaux : Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 2*bis* nouveau proposé par M. Vinck. Observations, p. 1208. — Art. 12. Observations, p. 1212. — Art. 17. Observations, p. 1217.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1289.

Projet de loi portant augmentation de certaines pensions et allocations prévues aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Discussion générale. Observations, p. 1396, 1397.

Hubert (Georges), sénateur suppléant de Charleroi et de Thuin.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

Huisman Van den Nest, sénateur de Bruxelles, secrétaire du Sénat.

Doc. — Projet de loi relatif à l'expropriation par zones. Rapport, n° 93.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 7.
Fait rapport sur l'élection des sénateurs cooptés, p. 17.
Elu, par acclamations, secrétaire du Sénat, p. 18.
Proposition de loi relative à l'expropriation par zones. Dépose cette proposition de loi, p. 24.
Projet de loi relatif à la conservation des monuments et des sites. Discussion générale. Observations, p. 47.
Projet de loi relatif aux listes de jurés pour 1930. Fait diverses observations tant au sujet de la fixation de la discussion du projet que de l'urgence qu'il y a à voter le projet réformant le jury, p. 48, 49.
Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Discours : Parle de la question de l'inspection médicale scolaire, de celle de la réforme de l'enseignement primaire, traite particulièrement la question de l'éducation physique; attire ensuite notamment l'attention sur le surmenage scolaire, particulièrement dans l'enseignement moyen et supérieur, indique dans quelles conditions il est partisan de la cinématographie scolaire et termine en traitant la question des beaux-arts en Belgique, signale l'état lamentable des choses en ce qui concerne les questions artistiques, p. 356 à 358 et 365 à 369. — Observations, p. 396, 397. — Discours : Tient à répondre au discours du ministre, notamment en ce qui concerne l'éducation physique; déclare qu'il abandonne momentanément l'espoir de faire voter des subsides pour l'enseignement postscolaire et l'éducation scolaire et termine en parlant à nouveau de la question du surmenage scolaire, p. 410, 411. — Discussion des articles. Art. 38*c*. Observations, p. 413. — Art. 55. M. Vauthier, m. s. a., s'opposant à son amendement, déclare ne pas insister, p. 415. — Art. 125. Observations au sujet de la répartition du crédit proposé, p. 437.
Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Discours : Estime que l'amendement de MM. Leyniers et Golenvaux ne peut être admis, ni en droit ni en fait, et qu'il est inopportun, le projet de loi ayant uniquement pour but de sauver la détresse des universités, p. 492. — Observations, p. 496.
Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Fait remarquer que l'achèvement de la grande section du canal de Charleroi à Bruxelles doit figurer parmi les grands travaux qui intéressent le plus l'arrondissement de Bruxelles, la province d'Anvers et les provinces de Brabant et de Hainaut; développe certains points spéciaux intéressant cette question et insiste pour que l'on fasse l'effort nécessaire pour que ce travail soit terminé à la fin de 1932, date qui avait été fixée précédemment; parle encore notamment du canal Anvers-Liége et fait remarquer que la partie la plus importante de ce travail est la jonction directe du canal de Louvain au canal maritime de Bruxelles par l'embranchement de Campenhout à Pont-Brûlé, p. 801, 802. — Observations, p. 869.
Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 951.
Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Présente un sous-amendement à l'amendement de M. Dierckx et défend sa proposition, p. 1025, 1026. — Observations, p. 1026. — Art. 2 : art. 1762*ter*, § 3. Discussion au sujet de l'interprétation. Observations, p. 1039. — Discours, p. 1041. — Observations, p. 1043. — Observations au sujet des amendements restant en présence, p. 1045. — Art. 1762-4. Observations au sujet des textes en présence pour l'alinéa 2, p. 1115.
Projet de loi dispensant les administrations communales de procéder à la revision des listes électorales en 1930. Discussion générale. Observations, p. 1055.

Hulin, sénateur provincial du Hainaut.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 6.
Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Discours : Proteste contre le fait que le budget de l'agriculture est l'un des moindres des budgets soumis au parlement, puis développe les motifs pour lesquels il souhaite que le ministre prenne les mesures nécessaires à sauvegarder les intérêts vitaux de la première des industries nationales, p. 243, 244.

Huysmans (Armand), sénateur de Bruxelles.

Doc. — Proposition de loi assurant le paiement des pensions dès la mise à la retraite des anciens serviteurs de l'Etat. Développements et proposition de loi, n° 91.

Huysmans (Armand) (*suite*)

Projet de loi portant certaines réductions en matière de taxes assimilées au timbre ainsi que des droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Rapport, n° 180.
Projet de loi consolidant la pension viagère accordée à Mlle Marguerite Leman. Rapport, n° 196.
Projet de loi accordant, à charge du trésor public, une pension annuelle et viagère de 18,000 francs à Mlle Marie Banning. Rapport, n° 197.
Projet de loi apportant des modifications à la loi du 15 mai 1846 organique de la comptabilité de l'Etat, à celle du 29 octobre 1846 organique de la Cour des comptes et à celle du 20 juillet 1921 instituant la comptabilité des dépenses engagées. Rapport, n° 198.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 7.
Projet de loi relatif aux baux à loyers. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 115. — Art. 4. Observations, p. 121. — Art 5*bis* et 5*ter*. Observations, p. 123. — Demande à développer brièvement ses amendements, puis les développe et les défend, p. 124, 127.
Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 159.
Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour 1930. Discussion générale. Discours : Par souci pour la légalité constitutionnelle, fait remarquer que, en supprimant l'article 130, le gouvernement semble faire échapper au contrôle du parlement et de la Cour des comptes les opérations relatives aux biens dépendant des libéralités faites à l'Etat par S. M. Léopold II et souhaite que le gouvernement rétablisse cet article, p. 239.
Budget des non-valeurs et des remboursements pour 1930. Discussion générale. Discours : Déclare ne pouvoir partager l'avis optimiste émis par M. De Clercq, rapp., au sujet de la situation des communes et souligne que la commission fiscale a proposé d'augmenter de 50 millions leur dotation initiale, p. 240. — Répond au discours de M. De Clercq, rapp., et exprime le regret de ne pouvoir partager sa manière de voir, p. 241.
Proposition de loi assurant le paiement des pensions dès la mise à la retraite des anciens serviteurs de l'Etat. Dépose cette proposition de loi, p. 465.
Projet de loi concernant la protection des monuments et des sites. Nouvelle discussion des articles. Art. 21*bis* proposé par M. Lebon et relatif à l'emploi des langues. Observations, p. 487. — Observations au sujet du texte définitif de l'amendement proposé par M. Legrand, rapp., en remplacement de celui de M. Lebon, p. 487.
Projet de loi réformant le jury. Vote en seconde lecture. Art. 6 (ancien 10). Attire l'attention du Sénat sur une modification qu'il importerait d'apporter à l'article 2, et estime que l'on arriverait à cette modification en supprimant les mots : « et remplacés », p. 499. — Défend l'amendement qu'il présente, se rapportant à la durée de validité des listes, p. 499. — Déclare être d'accord au sujet d'une modification de date indiquée par le président, p. 500.
Budget des finances et budget de la dette publique pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 594. — Discours : Commence par estimer, comme M. François, que le moment n'est pas opportun pour une discussion sur la question financière, applaudit à l'avis émis dans son rapport par M. Van Overbergh, qui a déclaré que l'épargne avait besoin de reprendre confiance et de se sentir protégée; se déclare d'accord avec MM. François et Van Overbergh en ce qui concerne la circulation fiduciaire; parle ensuite de la situation des receveurs des contributions, de la manière dont les impôts sont perçus et signale, en terminant, la façon lamentable dont sont installés certains bureaux frontière des douanes, p. 596.
Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 1024, 1027. — Art. 2 : Art. 1762*ter*. Discussion. Discours : Défend le texte de la commission et y propose un amendement, p. 1031. — Discours : Parle du paragraphe 4 de l'article 1762*ter* et insiste pour que le délai d'un mois soit maintenu, p. 1036. — § 3. Discussion au sujet de l'interprétation. Observations, p. 1037, 1039. — Discours : Déclare que la discussion qui vient de se dérouler le convainc que le texte de la Chambre est le meilleur, p. 1041, 1042. — Amendement de M. Lebon et sous-amendement de M. Segers. Observations, p. 1044. — Alinéa 5 proposé par la commission. Discours : Propose au Sénat de maintenir la disposition votée par la Chambre et motive sa demande, p. 1045, 1046. — Fait encore des observations au sujet de la procédure à suivre, p. 1046. — 4e alinéa du texte de la Chambre, qu'il a repris par amendement. Discours, p. 1046. — Observations, p. 1047.
Projet de loi dispensant les administrations communales de reviser les listes électorales en 1930. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels il préfère le projet de la Chambre et estime, comme M. Waucquez, que la seule crainte à avoir est celle d'une élection pour cause de dissolution, p. 1055.

Huysmans (Armand) (*suite*)

Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Discussion générale. Observations, p. 1079.

Projet de loi relatif aux baux à long terme. Discussion générale. Observations, p. 1104.

Projet de loi portant certaines réductions en matière de taxes assimilées au timbre, ainsi que des droits de succession, de timbre et d'enregistrement. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1146.

Projets fiscaux : Discussion générale. Discours : Estime notamment que les années difficiles en perspective commandent une politique d'économie; que l'une des propositions les plus intéressantes des projets en discussion est celle qui modifie le régime des droits de succession et de mutation par décès; termine en déclarant que, considéré dans son ensemble, le programme de dégrèvements présenté par le gouvernement, s'il ne constitue pas une œuvre parfaite, a pourtant une grande envergure répondant aux aspirations des populations après quatre années de lourds sacrifices fiscaux, p. 1159 à 1162. — Observations, p. 1162 à 1164.

Projet de loi relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 2*bis* nouveau proposé par M. Vinck. Observations, p. 1208.

Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 5. Amendement de la commission rétablissant la taxe dans les hôtels et restaurants. Tout en motivant l'amendement de la commission, estime qu'il pourrait éventuellement retenir plus tard l'attention mais estime qu'à ce moment il serait préférable de n'y voir qu'une suggestion, p. 1260, 1261, 1263. — Art. 8. M. le baron Houtart, m. i., repoussant un amendement de M. Gravez, à cause de sa complication, fait remarquer que ce même amendement a été rejeté à la Chambre, p. 1263. — Art. 17. Observations, p. 1266.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant les vacances d'été. Observations au sujet des heures de séances du Sénat, des séances éventuelles du matin et du point de savoir si l'on procédera à des votes n'importe à quel moment, p. 1225.

Projet de loi consolidant la pension viagère accordée à Mlle Marguerite Leman. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1252.

Projet de loi accordant une pension annuelle et viagère de 18,000 francs à Mlle Marie Banning. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1253.

Projet de loi apportant des modifications à la loi du 15 mai 1846 organique de la comptabilité de l'Etat, à celle du 29 octobre 1846 organique de la Cour des comptes et à celle du 20 juillet 1921 instituant la comptabilité des dépenses engagées. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1272.

Projet de loi prescrivant de se référer à l'exercice fiscal 1929 pour l'application aux miliciens de la levée de 1931 des articles 10, 11 et 12 de la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Dépose le rapport sur ce projet de loi, en fait remarquer l'urgence et demande qu'il soit porté à l'ordre du jour du lendemain, p. 1288.

Hygiène et santé.

DISTRIBUTIONS D'EAU.

Rapport présenté par le conseil d'administration et par le comité de surveillance de la Société nationale des Distributions d'eau, le 4 juin 1929.

Ann. — Transmis par M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène, p. 23.

MÉDECINS. — V. Art de guérir : 1° Ordre des médecins; 2° Pouvoir disciplinaire.

TRAVAIL A DOMICILE.

Projet de loi portant réglementation du travail à domicile au point de vue des salaires et de l'hygiène. — V. Industrie, commerce et travail : Travail à domicile.

Hymans, ministre des affaires étrangères.

Ann. — Catastrophe de chemin de fer de Namur. Se fait l'interprète du gouvernement et du Sénat pour exprimer leur profonde émotion au sujet de ce terrible accident en saluant les victimes et en envoyant des condoléances aux familles éprouvées, p. 30.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discours : Expose le programme du gouvernement, programme dicté par les grands événements internationaux du moment : en matière extérieure, en matière économique, en matière fiscale, en matière sociale et en matière linguistique, p. 30 à 33. — La discussion immédiate étant réclamée, demande, au nom du gouvernement, que le Sénat ajourne ce débat jusqu'au moment où, conformément à la tradition, le premier ministre pourra être présent; réfute

Hymans (*suite*)

l'insinuation faite par M. Van Dieren que le gouvernement ne serait pas suffisamment uni pour soutenir cette discussion simultanément à la Chambre et au Sénat, p. 34. — M. Volckaert ayant demandé si le gouvernement avait pris position dans la question des loyers, déclare qu'un projet sera déposé incessamment par M. Janson, m. j., p. 34. — Discussion de la déclaration. Observations, p. 88.

Projet de loi approuvant le traité de commerce qui a été conclu à Berne, le 26 août 1929, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Suisse. Dépose ce projet de loi, p. 35.

Projet de loi approuvant les accords conclus à La Haye. Dépose ce projet de loi, p. 352. — Discussion générale. Observations, p. 713 à 717. — Discours : Bien qu'étant persuadé que les convictions sont faites, répond brièvement aux discours qui ont été présentés, déclare que l'adhésion aux accords n'a pas été donnée dans un geste d'enthousiasme, mais avec réflexion, étant un acte politique qu'il estime être sage et prévoyant, p. 722 à 724. — Observations, p. 727.

Projet de loi approuvant la convention internationale concernant les statistiques économiques signée à Genève, le 14 décembre 1929. Dépose ce projet de loi, p. 352. — Discussion générale. Discours : Répond notamment aux critiques formulées par M. Henricot et termine en estimant qu'il croit pouvoir engager le Sénat à approuver la convention, p. 1187 à 1189. — Observations, p. 1190. — Discours : Déclare que, par déférence pour le parlement, il propose de donner satisfaction à la demande d'ajournement formulée par M. Henricot, p. 1190.

Projet de loi approuvant : *a*) le traité d'amitié conclu à Téhéran, le 23 mai 1929, entre la Belgique et la Perse; *b*) la convention de commerce et de navigation conclue à Téhéran, le 9 mai 1929, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Perse; *c*) la convention d'établissement conclue, le 9 mai 1929, entre la Belgique et la Perse. Dépose ce projet de loi, p. 352.

Budget des affaires étrangères pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 907. — Observations sur le point de savoir si cette discussion sera continuée et si les votes seront remis, p. 918. — Reprise de la discussion générale. Discours : Répond aux observations présentées, p. 918 à 920.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Discussion générale. Discours : Sans entrer dans le fond du débat ni se prononcer sur l'opportunité de la mesure, déclare que, au point de vue strictement judiciaire, la convention pour la trêve douanière signée à Genève et dont il demandera très prochainement l'approbation au parlement, interdit le relèvement du droit sur les avoines, p. 879.

Interpellation de M. Vinck relative aux taux de péage en matière d'électricité, notamment en ce qui concerne les communes de Naast et de Vellereille-les-Brayeux. Observations à l'occasion d'une demande de M. Vinck tendant à ce que M. Baels, m. i. h. et m. a., se fasse représenter par un autre membre du gouvernement s'il est encore empêché d'assister à la séance la semaine suivante, p. 1272.

Projet de loi approuvant l'accord conclu à Tien-Tsin, le 31 août 1929, entre la Belgique et la Chine pour la rétrocession de la concession belge de Tien-Tsin et l'arrangement intervenu le 1er février 1930 entre le gouvernement belge et la Société immobilière de Tien-Tsin. Fait remarquer l'urgence du projet, estime qu'il ne donnera pas lieu à discussion et demande que le baron Descamps, rapp., soit autorisé à donner lecture de son rapport, p. 1274. — Des objections étant faites, déclare ne pas insister sur l'urgence, p. 1274.

Interpellation de MM. Coole et De Waele au sujet de l'ouragan qui a ravagé la région de Thielt. Observations au sujet de l'urgence, p. 1274.

Projet de loi tendant à annexer la commune de Hodimont à la ville de Verviers. Discussion générale : Au nom de M. Baels, m. i. h. et m. a., empêché, fait une déclaration relative à l'interprétation des dispositions de la loi en ce qui concerne le statut des fonctionnaires, p. 1277.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session : Fait des observations au sujet de la demande d'urgence introduite par M. Van Dieren pour l'interpellation qu'il a annoncée, p. 1279, 1281. — Demande que l'assemblée discute le mercredi suivant le projet approuvant l'accord commercial conclu à Genève, p. 1280.

Projet de loi approuvant la convention commerciale signée par la conférence préliminaire en vue d'une action économique concertée. Discussion générale. Discours : Se contente de faire remarquer que la convention en discussion se borne à imposer à la Belgique l'obligation pendant un très court délai, c'est-à-dire jusqu'au 1er avril 1931, de ne pas dénoncer les traités commerciaux qu'elle a conclus, p. 1418.

I

Immeubles à usage commercial (sous-location ou relocation). — V. Droit civil : Baux à loyer.

Importation. — V. Industrie, commerce et travail : *a*) Denrées alimentaires : Œufs; *b*) Licences d'exportation.

Incompatibilités. — V. Organisation judiciaire : Plaidoirie : Avoués (avocats-avoués).

Industrie, commerce et travail.

V. aussi Affaires étrangères.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Modification de la législation. — Projet de loi portant modification de la législation sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.

V. les nos 10 et 48 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Crokaert, n° 33.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 18 décembre 1929, p. 86. — Le projet est renvoyé à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale.
Dépôt du rapport par M. Crokaert, p. 86 (19 décembre 1929).
Pas de discussion générale.
Les articles sont adoptés sans observations, p. 134.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 100 membres présents, p. 154 (24 décembre 1929). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Revision de la législation. — Projet de loi portant revision de la législation sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.

V. les nos 98 (session 1927-1928), 66 et 263 (session 1928-1929), 90, 109 et 183 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 123. Rapport fait par M. Broeckx, n° 151.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 3 avril 1930, p. 729. — Le projet est renvoyé à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale.
Le R. P. Rutten insiste, à l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, pour que ce projet soit examiné sans plus de retard. M. Mertens appuie cette demande, et le Sénat marque son accord, p. 1020.
Dépôt du rapport par M. Broeckx, p. 1035 (14 mai 1930).

Discussion générale.

Discours de MM. Heyman, m. i. t. p. s. (qui rappelle que le projet soumis aux délibérations du Sénat n'est pas intégralement le projet présenté par le gouvernement, déclare que, bien qu'il eut l'intention de faire appel au Sénat pour maintenir les désirs du gouvernement, il se fait scrupule, les modifications apportées par la Chambre n'étant pas essentielles, de remettre le projet en discussion, ne voulant pas retarder l'exécution d'une loi de revision attendue depuis longtemps, et développe brièvement les motifs pour lesquels il espère que le Sénat votera à l'unanimité le projet tel qu'il lui est transmis par la Chambre), Henricot (qui développe quelques graves objections qu'il fait au projet : 1° l'extension à l'extrême de la portée du forfait; 2° l'extension de la loi aux employés, et termine en déposant un amendement dont il donne lecture), p. 1077 à 1079. — Interruptions de MM. Casterman, Quinchon, Volckaert, p. 1078, 1079. — Discours de M. Heyman, m. i. t. p. s. (qui fait remarquer que la thèse défendue par M. Henricot est celle qu'il a lui-même défendue à la Chambre, rappelle ce qui s'est passé à la Chambre et développe à nouveau les motifs pour lesquels il prie le Sénat d'admettre le projet tel qu'il est sorti des délibérations de la Chambre), Bossuyt (qui fait remarquer l'urgence de la loi, faisant valoir le grand nombre de victimes d'accidents de travail et termine en parlant de la question du carnet de salaires, obligation à laquelle certains employeurs ne se sont pas encore conformés), Rutten (qui estime que M. Henricot exagère l'importance du projet, puis déclare que, personnellement, il eût préféré que la loi ne visât que les employés participant au travail industriel), Henricot (qui indique à nouveau les points qu'il critique et déclare qu'il ne peut se rallier à la thèse du ministre), p. 1079 à 1081. — Interruptions de MM. Henricot, Arm. Huysmans, Clesse, Casterman, De Clercq, Heyman, m. i. t. p. s., p. 1079 à 1081. — Discours de MM. Heyman, m. i. t. p. s. (qui, afin de ne pas laisser l'assemblée sous l'impression qu'il ne peut répondre à M. Henricot, répond à nouveau à ces observations en ce qui concerne les employés), Goffin (qui, en tant que socialiste, déclare qu'il ne peut qu'apporter son assentiment au projet, mais, comme médecin, exprime son regret du manque de clarté de certaines dispositions, particulièrement en ce qui concerne l'article 5), p. 1082. — Interruptions de MM. Henricot, Heyman, m. i. t. p. s., Van Overbergh, p. 1082. — M. Heyman, m. i. t. p. s., répond aux observations de M. Goffin et le prie de ne pas insister sur son amendement, afin de ne pas retarder le vote de la loi, p. 1082, 1083. — Interruption de M. Goffin, p. 1082. — Discours de M. Gravez (qui, au nom du « Vlaamsche Geneeskeeren Verbond » comme dans l'intérêt des travailleurs, insiste sur le libre choix du médecin), Heyman, m. i. t. p.s. (qui combat la demande de M. Gravez dans l'intérêt des travailleurs), Ohn (qui estime que, bien que le projet soit un progrès incontestable, il est cependant empreint du vieil esprit conservateur, et termine en exprimant le regret que l'on retarde encore la réparation complète), Nolf (qui plaide à son tour le libre choix du médecin), p. 1083 à 1085. — Interruptions de MM. Heyman, m. i. t. p. s., De Clercq, Van Dieren, Rutten, Henricot, p. 1083 à 1084.

Discussion des articles.

Art. I. M. le président déclare que l'on procédera par alinéa, p. 1086. — Assentiment du Sénat, p. 1086. — L'alinéa 1er est adopté, p. 1086. — Alinéa 2. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et d'un amendement de M. Henricot, p. 1086. — M. Henricot déclare maintenir son amendement, bien qu'il soit convaincu qu'il ne sera pas adopté, p. 1086. — M. le président demande si l'amendement est appuyé, et plusieurs membres l'appuient, p. 1086. — M. le président propose de remettre le vote au lendemain, vu le peu de membres présents; M. Henricot fait remarquer que lors de l'adoption à la Chambre de l'amendement de M. Van Walleghem, l'assemblée était très peu nombreuse; M. Heyman, m. i. t. p. s., fait remarquer au Sénat qu'il ne pourra plus être présent le lendemain, étant retenu à la Chambre par le débat sur la pension des employés; M. le président déclare que le vote sur l'amendement de M. Henricot est remis au lendemain, p. 1086. — Alinéa 4. Adopté sans observations, p. 1086. — Art. 5, alinéa 2. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et demande si l'amendement présenté par MM. Gravez et Lindekens remplace bien l'article 5 en entier, p. 1086. — M. Gravez déclare qu'il en est bien ainsi, p. 1086. — M. le président donne lecture de l'amendement de MM. Gravez et Lindekens, p. 1086, 1087. — M. le président donne lecture d'un amendement présenté à l'alinéa 2 de l'article 5 par M. Goffin, p. 1087. — Cet amendement est régulièrement appuyé, p. 1087. — Discours de MM. Henricot (qui prie le ministre de ne pas se laisser influencer par les médecins non spécialisés dans la question des accidents du travail, en vue de ne pas décourager les initiatives patronales, déclare, à la suite des explications données précédemment par le ministre, qu'il se rallie à la manière de voir de celui-ci), Rutten (qui convie le Sénat à rejeter en bloc tous les amendements qui viennent de lui être soumis, et motive sa demande), p. 1087. — Observations de MM. Heyman, m. i. t. p. s. (qui déclare notamment ne pouvoir prendre aucun engagement pour des dispositions ne figurant pas dans la loi), Goffin, p. 1087. — M. le président Magnette, sans vouloir en rien porter atteinte à la liberté de discussion du Sénat, appuie les observations qui viennent d'être faites par M. Rutten et insiste pour que, à l'avenir, les membres qui s'intéressent à un projet l'étudient et envoient à la commission chargée de l'examiner les amendements qu'ils désiraient voir adopter, l'introduction d'amendements présentés au dernier moment ayant généralement des conséquences très préjudiciables ou entraînant, d'autre part, le renvoi à la commission, solution nuisible au prestige parlementaire, p. 1087, 1088. — M. Henricot proteste, en ce qui le concerne, contre les observations du président Magnette, p. 1088. — M. Van Dieren appuie l'amendement de M. Gravez et estime qu'il est contraire au prestige du Sénat de se voir dans l'obligation d'adopter *ne varietur* un projet transmis par la Chambre, termine en défendant le libre choix du médecin, en opposition avec M. Henricot, p. 1088. — Observation de M. Heyman, m. i. t. p. s., p. 1088. — M. le président Magnette répond brièvement au discours de M. Van Dieren en lui faisant remarquer que l'on ne vote pas sur des idées, mais sur des textes, p. 1088. — Les différentes dispositions restant à voter dans l'article 1er et dont M. le président donne lecture sont successivement adoptées telles qu'elles ont été transmises par la Chambre, à l'exception des amendements présentés par MM. Gravez et Lindekens et par M. Goffin, p. 1088 à 1092. — Reprise du vote sur les amendements réservés : M. le président donne une nouvelle lecture de l'amendement de M. Goffin; M. Goffin déclare, afin de ne pas retarder le vote du projet par son renvoi à la Chambre, retirer les amendements qu'il avait présentés, p. 1101. — M. le président donne une nouvelle lecture de l'amendement de M. Henricot, et cet amendement est rejeté, p. 1101. — M. le président donne une nouvelle lecture de l'amendement de MM. Gravez et Lindekens, et cet amendement est rejeté, p. 1101, 1102. — L'ensemble de l'article 1er est adopté, p. 1102.

Art. 2, 3, 4, 5 et 6. Adoptés sans observations tels qu'ils sont transmis par la Chambre, p. 1092.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 99 voix et 3 abstentions, p. 1102 (12 juin 1930). — Se sont abstenus : MM. Gravez, Henricot et Lindekens, p. 1102. — Le projet est soumis à la sanction royale.

ACCIDENTS DU TRAVAIL SURVENUS AUX GENS DE MER. — V. Marine.

Industrie, commerce et travail (*suite*)

ACTION ÉCONOMIQUE CONCERTÉE.

Projet de loi approuvant la convention commerciale signée à Genève par la conférence préliminaire en vue d'une action économique concertée. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — V. la rubrique spéciale.

APPRENTISSAGE.

Projet de loi organique de l'apprentissage. — V. les nos 74 et 180 (session 1927-1928), 11 et 15 (session 1928-1929) du Sénat.

Doc. — Amendements présentés par le gouvernement, n° 140.

ARMES ET MUNITIONS.

Proposition de loi relative à la fabrication, au commerce et au port des armes et à la fabrication des munitions (due à l'initiative de M. le duc d'Ursel et signée par MM. le duc d'Ursel, Lafontaine et Digneffe).

Doc. — Développements, n° 134. — Proposition de loi : Annexe au n° 134.

Ann. — Dépôt, par M. le duc d'Ursel, de cette proposition de loi, p. 914.

La proposition de loi, appuyée par quatre membres, est prise en considération et renvoyée à la commission de la justice, p. 1009.

CHÔMAGE (CONVENTION INTERNATIONALE CONCERNANT LE). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Chômage.

CHÔMAGE DANS L'INDUSTRIE DIAMANTAIRE. — V. Interpellations au nom de M. Van Berckelaer.

CONSEIL DES MINES. — Voyez : Traitements : Péréquation.

DENRÉES ALIMENTAIRES.

Œufs. — Projet de loi subordonnant l'importation des œufs à un marquage.

Doc. — Exposé des motifs, n° 25. — Projet de loi : Annexe au n° 25.

Rapport fait par M. Mullie, n° 71. — Texte présenté par la commission de l'agriculture, n° 71.

Rapport complémentaire fait par M. Mullie, n° 163. — Texte présenté par la commission, d'accord avec le gouvernement, n° 163.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Baels, m. i. h. et a., p. 54 (10 décembre 1929). — Le projet est renvoyé à la commission de l'agriculture.

Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 295 (5 février 1930).

M. le président propose d'entamer la discussion de ce projet à la fin de la séance du 25 février : M. Baels, m. i. h. et m. a., fait des observations au sujet de cette proposition n'étant pas d'accord avec la commission et devant se rendre à la Chambre des représentants, p. 430. — Le Sénat décide d'entamer pourtant la discussion p. 430.

Discussion générale.

Discours de MM. Dochen (qui développe les motifs pour lesquels il s'abstiendra au vote sur le projet, l'estimant inutile tout en étant convaincu des bonnes intentions du gouvernement), Mullie (qui fait remarquer qu'il n'est pas question d'un marquage officiel, que, si le marquage est envisagé, c'est parce que l'Angleterre exige une marque d'origine sur les œufs importés), p. 430 à 432. — Interruptions de MM. Baels, m. i. h. et m. a., Mousty, François, Mullie, rapp., le comte de Brouchoven de Bergeyck, Volckaert, p. 430 à 432.

M. le président demande, à ce moment, quel sera le projet qui servira de base à la discussion, et M. Baels, m. i. h. et m. a., étant retenu à la Chambre, la décision est remise au lendemain, p. 432.

Au moment d'ouvrir la discussion des articles, M. le président Magnette renouvelle sa demande au sujet du texte qui sera considéré comme proposition principale et propose, le projet de la commission étant plus complet, de prendre celui-ci comme base de la discussion, M. Baels, m. i. h. et m. a., fait diverses observations au sujet de cette proposition, mais finit par être d'accord avec le président, p. 440. — Le Sénat prend le projet de la commission comme base de la discussion, p. 440.

Discussion des articles.

Discours de MM. Baels, m. i. h. et m. a. (qui développe les motifs pour lesquels il prie le Sénat de voter le projet tel qu'il a été présenté par le gouvernement), Mullie, rapp. (qui défend le projet de la commission et déclare que ce qu'il demande est conforme au désir des exportateurs sérieux), p. 440 à 443. — A la suite de cet échange de vues entre MM. Baels, m. i. h. et a., et Mullie, M. le président propose de remettre au lendemain le vote sur l'article 1er et le Sénat admet cette proposition, p. 443.

Art. 2. M. le président donne lecture du texte proposé par la commission et M. Baels, m. i. h. et m. a., déclare s'y rallier, p. 443. — L'article 2 proposé par la commission est adopté, p. 443.

Art. 3. M. le président donne lecture du texte proposé par la commission, p. 443. — M. Baels, m. i. h. et m. a., indique les motifs pour lesquels il estime que cet article est inutile, p. 443. — M. Mullie défend le texte proposé par la commission, puis suggère, au ministre, de libeller des amendements au texte proposé par la commission et, dans le cas où M. Baels, m. i. h. et m. a., accepterait sa suggestion, de renvoyer le projet en commission, afin que celle-ci procède à un nouvel examen, p. 443. — M. Baels, m. i. h. et m. a., rappelle que le gouvernement tient beaucoup au texte qu'il avait proposé, mais se rallie à la proposition de M. Mullie tendant au renvoi à la commission, p. 443, 444. — Observations de MM. Volckaert et Mullie, rapp., p. 444.

Le Sénat se rallie à la proposition de renvoi à la commission et ce renvoi est ordonné, p. 444.

Reprise de l'examen des articles de ce projet de loi.

Art. 1er. M. le président donne lecture de la nouvelle rédaction proposée pour l'art. 1er, à la suite du renvoi à la commission et d'un accord survenu entre elle et le gouvernement, p. 1135. — L'article 1er, ainsi amendé, est adopté, p. 1243.

Les autres articles sont adoptés sans observations, p. 1135, 1136.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 107 membres présents, p. 1146 (18 juin 1930). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DUCROIRE GOUVERNEMENTAL.

Rapport de la commission du ducroire pour l'exercice 1928.

Ann. — Transmis par M. le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, p. 23.

Rapport de la commission du ducroire pour l'exercice 1929.

Ann. — Transmis par M. le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, p. 1021.

ELECTRICITÉ (TAUX DE PÉAGE). — V. Interpellations au nom de M. Vinck.

EMPLOYÉS. — V. Assurances sociales.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE. — V. Enseignement.

IMMEUBLES A USAGE COMMERCIAL. — V. Droit civil : Baux à loyer : Règles particulières de la sous-location d'immeubles à usage commercial.

INVALIDITÉ PRÉMATURÉE. — Voyez : Assurances sociales.

LICENCES D'EXPORTATION.

Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1928 *relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises.*

V. les nos 19 et 60 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Mullie, n° 45.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 19 décembre 1929, p. 97. —Le projet est renvoyé aux commissions réunies de l'agriculture et de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale.

Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 114 (23 décembre 1929).

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 133.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 100 membres présents, p. 154 (24 décembre 1929). — Le projet est soumis à la sanction royale.

MALADIE ET INVALIDITÉ PRÉMATURÉE. — V. Assurances sociales.

MINES.

Conseil des mines. — V. Traitements : Péréquation.

Pension des ouvriers mineurs. — V. Assurances sociales : Ouvriers mineurs.

Universités et écoles des mines : Subvention. — V. Enseignement supérieur.

Industrie, commerce et travail (*suite*)

RETENUE A LA SOURCE SUR LES TRAITEMENTS ET SALAIRES. — V. Finances : Impôts.

STATISTIQUES ÉCONOMIQUES. — V. Affaires étrangères.

SUCRES. — V. Finances : Impôts, accise sur les sucres : Réduction.

TITRES PROFESSIONNELS. — V. Enseignement : Enseignement supérieur : Titres protection.

TRAVAIL A DOMICILE : RÉGLEMENTATION.

Projet de loi portant réglementation du travail à domicile au point de vue des salaires et de l'hygiène.

Doc. — Exposé des motifs, n° 119. — Projet de loi. Annexe au n° 119.

Rapport fait par M. Mertens, Corneille, n° 168. — Amendements présentés par la commission, n° 168.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Heyman, m. i. t. p. s., p. 695 (2 avril 1930). — Le projet est renvoyé à la commission.

Dépôt du rapport par M. Solau, au nom de M. Mertens, p. 1062 (10 juin 1930). — M. Solau demande que cet objet soit discuté à bref délai, p. 1062.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. Mertens demande que l'on réunisse la commission de l'industrie et du travail en vue de l'examen de ce projet de loi, afin qu'il puisse être voté pendant la session en cours, p. 1020. — M. le président déclare que le bureau transmettra cette demande au président de la commission de l'industrie et du travail, p. 1020.

TRIBUNAUX DE COMMERCE. — V. Organisation judiciaire.

UNIONS PROFESSIONNELLES.

Septième rapport sur les unions professionnelles.

Ann. — Transmis par M. le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, p. 968.

Ingebos, sénateur suppléant de Tongres-Maeseyck.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8.

Inondations en France. — V. Affaires étrangères : France.

Inondations.

SECOURS AUX VICTIMES.

Projet de loi tendant à mettre à la disposition du gouvernement un nouveau crédit pour secourir les victimes des inondations provoquées par les ruptures de digues, en novembre 1928.

Doc. — Exposé des motifs, n° 51. — Projet de loi : Annexe au n° 51.

Rapport fait par M. le vicomte Vilain XIIII, n° 84.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Baels, m. i. h. et m. a., p. 177 (30 décembre 1929). — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur.

Dépôt du rapport par M. le vicomte Vilain XIIII, p. 394 (19 février 1930).

Discussion générale.

Discours de MM. le vicomte Vilain XIIII, rapp. (qui saisit cette occasion, après avoir constaté que les œuvres et le gouvernement ont rempli leur devoir avec générosité, pour souligner la tâche à accomplir afin de mettre les régions menacées d'inondations à l'abri d'un nouveau désastre), le comte de Kerchove de Denterghem (qui, après avoir également rendu hommage aux dévouements qui se sont généreusement multipliés à l'occasion de cette catastrophe, développe certaines considérations sur lesquelles il attire l'attention du gouvernement en ce qui concerne les travaux à exécuter et l'entretien des digues), le comte de Brouchoven de Bergeyck (qui pose certaines questions au gouvernement en ce qui concerne le crédit demandé par le projet en discussion, ainsi que sur le point de savoir si d'autres crédits ne devront pas encore être demandés pour les travaux en cours d'exécution), Gravez (qui demande au gouvernement de prendre à sa charge le renforcement des digues, puis rappelle le dévouement du « Vlaamsch Kruis »), le duc d'Ursel (qui s'associe aux discours prononcés, mais attire l'attention du ministre sur la rive droite de l'Escaut), De Bruyn (qui se fait notamment l'interprète des réclamations au sujet de la lenteur des travaux et l'insuffisance des indemnités, puis demande si la répartition des secours est contrôlée), Libbrecht (qui s'associe aux orateurs qui sont intervenus pour appuyer la demande de subsides, déclare ne pas vouloir discuter la question des travaux, mais prie le ministre de se montrer généreux), p. 423 à 428. — Interruptions de MM. François, Baels, m. i. h. et m. a., De Clercq, Van Dieren, Segers, le comte de Brouchoven de Bergeyck, 425 à 428. — Discours de M. Baels, m. i. h. et m. a. (qui répond aux observations présentées), p. 428, 429. — Interruptions de MM. le comte de Brouchoven de Bergeyck (qui renouvelle ses observations en ce qui concerne les crédits), Van Dieren, Libbrecht, François, Gravez, p. 428, 429.

Discussion des articles.

Art. 1er. M. le vicomte Vilain XIIII déclare que son discours n'impliquait pas, ainsi que le ministre a semblé le croire, qu'il était partisan de la reprise des digues par l'Etat), p. 430. — Observation de M. Baels, m. i. h. et m. a., p. 430. L'art. 1er est adopté, p. 430.

Art. 2 et 3. Adoptés sans observations, p. 430.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 118 voix et une abstention, p. 438 (26 février 1930). — S'est abstenu : M. Van Belle, p. 438. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Institut national belge de radio-diffusion. — V. Radiophonie.

Interpellations.

Coole et Dewaele, Lammertijn et Mullie.

Ann. — Adressée au gouvernement par MM. Coole et Dewaele, sur l'octroi de secours aux nombreuses victimes du terrible orage qui a ravagé les environs de Thielt, le mardi 1er juillet, et dont la presse prétend que, de mémoire d'homme, une pareille calamité n'a pas frappé la région. Demande d'interpellation, p. 1274. — M. le président annonce que les interpellateurs demandent l'urgence; observations de MM. Hymans, m. a. ét., Jaspar, p. m., de Brouckere, Dewaele, p. 1274.

Le Sénat décide de porter l'interpellation à l'ordre du jour après accord à intervenir entre le gouvernement et les interpellateurs, p. 1274.

M. le président propose, ces trois interpellations ayant le même objet, de les réunir et cette proposition est admise, p. 1274.

V. Pour le libellé de l'interpellation de M. Lammertijn et pour le libellé de l'interpellation de M. Mullie, à leur nom sous la même rubrique générale : Interpellations.

M. Dewaele développe son interpellation, p. 1371 à 1373. — M. Coole développe son interpellation, 1373, 1374. — Interruption de MM. Mullie et Vande Moortele, p. 1373, 1374. — Discours de M. Vande Moortele, p. 1374. — M. Lammertijn développe son interpellation, p. 1374. — M. Mullie développe son interpellation, p. 1374, 1375. — Interruptions de MM. Jaspar, p. m., Dewaele, p. 1375. — Discours de MM. Bossuyt et Ronvaux, p. 1375. — Interruptions de M. Jaspar, p. m., p. 1375. — M. Jaspar, p. m., commence par adresser l'expression de toute la sympathie du gouvernement aux populations des différentes parties du pays qui ont souffert de cette catastrophe, puis répond aux interpellations, p. 1375, 1376. — Interruptions de M. Ronvaux, p. 1376. — M. Dewaele fait encore diverses observations et les interpellations sont closes, p. 1376.

De Bruyn. — V. Toch et De Bruyn.

Dewaele. — V. Coole et Dewaele.

Gravez.

Ann. — 1° Adressée à M. le ministre des transports par M. Gravez, au sujet de l'attitude de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux à l'égard de certains exploitants de lignes d'autobus et des désavantages qui en résultent pour la population et les intéressés. Demande d'interpellation, p. 1093.

M. Gravez développe son interpellation, p. 1147. — Discours de MM. Bruneel, Digneffe, Golenvaux, Segers, p. 1147 à 1149. — Interruptions de MM. Digneffe, Golenvaux, Mousty, De Clercq, Van Caenegem, m. t. p., p. 1147 à 1149. — M. Lippens, m. t., répond à l'interpellation, p. 1149. — Discours de MM. Gravez et De Clercq, p. 1149, 1150. — Interruption de MM. Segers, Van Caenegem, m. t. p., Lippens, m. t., 1149. — M. Lippens répond au discours de M. De Clercq, p. 1150. — Interruptions de MM. De Clercq et Digneffe, p. 1150. — L'interpellation est close, p. 1150.

2° Adressée par M. Gravez au ministre de l'intérieur et de l'hygiène au sujet de l'ajournement de la discussion des projets de loi en faveur des anciens combattants, des réquisitionnés et des autres victimes de la guerre. Demande d'interpellation, 1176.

Au début de la séance du 2 juillet, M. le président annonce que M. Baels, m. i. h. et m. a., étant indisposé se trouve dans l'impossibilité d'assister à la séance; que, en conséquence, l'interpellation doit être ajournée, p. 1271. — M. Van Dieren proteste contre la remise et demande, dans le cas où M. Baels, m. i. h. et m. a., ne pourrait être présent la semaine suivante qu'il délègue un membre du gouvernement pour le remplacer, p. 1272. — M. le président déclare que l'interpella-

Interpellations : *Gravez (suite)*

tion est fixée au mercredi suivant, p. 1272. — M. Gravez développe son interpellation, p. 1318 à 1321. — Interruptions de MM. Jaspar, p. m. (qui fait remarquer que M. Gravez s'écarte de l'objet de l'interpellation), De Clercq, Van Fleteren, Moyersoen, E. Janssens, Segers, p. 1319, 1320. — M. Jaspar, p. m., répond à l'interpellation, p. 1321. — Interruptions de M. De Clercq, p. 1321. — Sont encore entendus : MM. Gravez, De Bruyn et le comte de Broqueville, m. d. n., p. 1321. — Interruptions de MM. De Clercq, Segers, Heyman, m. i. t. p. s., p. 1321. — L'interpellation est close, p. 1321.

Lammertijn.

Adressée à M. le ministre de l'agriculture par M. Lammertijn à l'occasion du sinistre survenu dans la région de Thielt-Meulebeke par l'orage violent du 1er juillet. Demande d'interpellation, p. 1279. — M. le président estime que cette interpellation pourra être jointe à l'interpellation similaire de MM. Coole et Dewaele, p. 1279. — M. Lammertijn développe son interpellation, p. 1374. — Voyez pour le surplus les interpellations réunies par décision du Sénat : plus haut aux noms de MM. Coole, Dewaele, Lammertijn et Mullie.

Limage.

V. Mullie et Limage.

Mullie.

Ann. — Adressée au gouvernement par M. Mullie sur les mesures qu'il compte prendre pour remédier aux conséquences désastreuses d'un violent orage, qui a dévasté, le 1er juillet, diverses partie de la Flandre occidentale. Demande d'interpellation, p. 1279. — M. Mullie développe son interpellation, p. 1374, 1375. — V. pour le surplus les interpellations réunies de MM. Coole et Dewaele, Lammertijn et Mullie.

Mullie et *Limage.*

Ann. — Adressée au gouvernement par MM. Mullie et Limage, sur la nécessité de défendre d'urgence l'agriculture, menacée par l'allocation de primes à l'exportation, accordées par des pays voisins. Demande d'interpellation, p. 168. — M. le baron Houtart, m. f., annonce que M. Vauthier, m. s. a., étant retenu à la Chambre, il n'est pas possible au Sénat de reprendre la discussion du projet sur les monuments et les sites et propose d'aborder l'interpellation de MM. Mullie et Limage, p. 463. — Le Sénat admet cette proposition, p. 463. — M. Mullie développe son interpellation, p. 463 à 465. — Interruptions de M. Baels, m. i. h. et m. a., p. 464, 465. — M. Limage déclare qu'il cède son tour de parole à M. Jabon, p. 465. — Discours de M. Jabon (qui développe l'opinion des paysans, se joint à M. Mullie pour demander au ministre de l'agriculture d'examiner la situation des producteurs agricoles belges et estime que, lorsqu'on sera en possession de statistiques solidement établies, on pourra élaborer un programme concret d'action et de défense paysanne), p. 465, 466. — Discours de M. Limage, qui développe à son tour l'interpellation, p. 466, 467. — Interruptions de MM. Mousty, Mullie, Volckaert, Jabon, Baels, m. i. h. et m. a., Leurquin, p. 466, 467. — Discours de MM. Leurquin (qui estime qu'il reste peu de chose à dire après les discours qui viennent d'être prononcés, mais insiste pour qu'on s'efforce de doter le pays d'une véritable politique agricole), Volckaert (qui demande que, avant la prochaine conférence de Genève au sujet des tarifs douaniers, le gouvernement examine très attentivement la question au point de vue de l'agriculture belge), p. 467, 468. — Discours de M. Baels, m. i. h. et m. a., qui répond à l'interpellation, p. 468, 469. — Interruptions de MM. Limage, Mullie, Hubert, Mousty, Leurquin, Volckaert, François, p. 468, 469. — Discours de M. Dochen (qui s'attache à indiquer au Sénat les dangers de la protection, après avoir déclaré qu'il avait déjà indiqué ces dangers aux Français), p. 469 à 471. — Interruptions de MM. Baels, m. i. h. et m. a., François, Mullie, Limage, Mousty, Jabon, Hubert, p. 469 à 471. — Discours de M. le baron Houtart, m. f. (qui répond, à son tour et en ce qui le concerne, à l'interpellation), p. 471, 472. — Interruptions de MM. Mullie, Leurquin, Volckaert, p. 471. — M. Mullie commente la réponse faite par M. Baels, m. i. h. et m. a., à l'interpellation, p. 472. — M. Baels, m. i. h. et m. a., répond aux observations faites par M. Mullie, p. 472. — Interruptions de MM. Mousty, De Clercq, Volckaert, p. 472. — L'interpellation est close, p. 472.

Ohn.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène par M. Ohn, sur les conditions dans lesquelles s'est faite la nomination du bourgmestre de Hauset. Demande d'interpellation, p. 77.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. le président déclare que l'interpellateur, d'accord avec le ministre de l'intérieur et de l'hygiène, propose de fixer éventuellement cette interpellation, qui vient en ordre utile, au mercredi suivant, vers 4 heures, p. 222.

M. Ohn développe son interpellation, p. 244, 245. — M. Baels, m. i. h. et m. a., répond à l'interpellation, p. 245, 246. — Interruptions de M. Ohn, p. 246. — M. Ohn répond brièvement au discours de M. Baels, m. i. h. et m. a., p. 246. — Interruptions de M. Baels, m. i. h. et m. a., p 246. — L'interpellation est close.

Interpellations : *Ohn (suite)*

Toch et *De Bruyn.*

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène par MM. Toch et De Bruyn, au sujet de la non-approbation, par arrêté royal du 3 janvier 1930, de la décision du conseil provincial de la Flandre orientale, en date du 6 décembre 1929, par laquelle il était accordé au personnel de l'administration provinciale une augmentation de traitements de 25 p. c., au lieu de l'augmentation de 10 p. c. accordée en vertu d'une décision du conseil provincial, en date du 2 août 1929. Demande d'interpellation, p. 295. — M. Toch développe son interpellation, p. 420, 421. — M. De Bruyn développe à son tour l'interpellation, p. 421, 422. — M. Baels, m. i. h. et m. a., répond à l'interpellation, p. 422. — Interruptions de M. Van Dieren, p. 422. — MM. Toch et Van Dieren prononcent encore des discours afin de protester contre la réponse donnée par le ministre et estiment que l'intervention de l'Etat dans les affaires provinciales ne peut être exagérée, que la question visée par l'interpellation soulève un point juridique et que le gouvernement doit agir avec circonspection quand il s'agit d'annuler les décisions des communes et des provinces, p. 422, 423. — L'interpellation est close, p. 423.

Van Berckelaer.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale par M. Van Berckelaer, au sujet des mesures à prendre en vue de venir en aide aux chômeurs atteints par la crise de l'industrie diamantaire. Demande d'interpellation, p. 201.

Motion d'ordre de M. Heyman, m. i. t. p. s., qui demande que cette interpellation urgente soit abordée immédiatement après deux petits projets, qui semblent ne pas devoir donner lieu à discussion, p. 224. — Adhésion du Sénat.

M. Van Berckelaer développe son interpellation et termine son discours en déposant un ordre du jour, dont il donne lecture, p. 226 à 231. — Interruptions de MM. J. Coole, Heyman, m. i. t. p. s., Dewaele, p. 226 à 229. — M. Heyman, m. i. t. p. s., répond à l'interpellation et déclare notamment que le chômage dans l'industrie diamantaire n'est pas involontaire, p. 231 à 236. — Interruptions de MM. Spillemaeckers, Van Berckelaer, J. Coole, Dewaele, Van Fleteren, p. 231 à 236.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. Van Berckelaer demande à pouvoir répondre au ministre, p. 237. — M. de Brouckere fait remarquer que cette question, qui paraissait au début n'offrir qu'un intérêt local, limité à l'industrie diamantaire, a acquis, à la suite des déclarations du ministre, une importance extrême, p. 237. — Il est fait encore diverses observations au sujet de la suite de la discussion par MM. Van Fleteren, Rutten, Heyman, m. i. t. p. s., Van Dieren, de Brouckere, p. 237, 238. —M. le président Magnette propose de fixer la suite de la discussion au mardi suivant; le Sénat marque son accord et M. Heyman, m. i. t. p. s., marque également son accord, dans le cas où le Sénat voudrait bien lui permettre d'être présent à l'heure où il pourra le plus facilement se libérer à la Chambre, p. 238.

Reprise de la discussion de l'interpellation. Discours de M. Van Berckelaer, qui développe les motifs pour lesquels la réponse du ministre ne lui a pas donné satisfaction, celui-ci n'ayant pas expliqué clairement pourquoi les deux groupes de travailleurs ont été l'objet d'un traitement différent; parle notamment de la question de l'industrie diamantaire dans l'Afrique du Sud, ainsi que de l'exploitation des diamants au Congo, p. 275 à 278. — Interruptions de M. Heyman, m. i. t. p. s., p. 276. — Pendant le discours de M. Van Berckelaer, M. le président lui fait remarquer que cette interpellation a déjà pris toute une séance et que son discours a largement dépassé le quart d'heure dont il avait demandé à disposer, p. 278. — Discours de M. J. Coole, qui traite notamment trois points : 1° l'autonomie du fonds de crise; 2° la non-culpabilité du ministre; 3° le cas de l'U. D. A., qui était déjà soumis au ministre avant que l'on ne prît une décision au sujet du fonds de crise, p. 278, 279. — Interruptions de MM. Dewaele et Heyman, m. i. t. p. s., p. 278, 279. — M. Heyman, m. i. t. p. s., commence par compléter l'exposé qu'il a fait la semaine précédente et déclare que le fonds de crise n'est pas intervenu pour deux raisons : la première, parce qu'il n'y avait pas de crise dans l'industrie diamantaire; la seconde, parce que la situation ne créait pas un chômage involontaire donnant droit à indemnité; puis répond aux dernières observations présentées, p. 279 à 281. — Interruptions de MM. Van Berckelaer, Dewaele, J. Coole, le comte de Broqueville, m. d. n., Spillemaeckers, p. 279 à 281. — M. Van Berckelaer fait encore quelques brèves observations afin de combattre les arguments qui viennent d'être invoqués par M. Heyman, m. i. t. p. s., p. 281. — L'interpellation est close.

Van Dieren.

Ann. — Adressée par M. Van Dieren à M. le premier ministre, à M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène, à M. le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale et à

Interpellations : *Van Dieren (suite)*

M. le ministre des travaux publics : 1° au sujet du non-accomplissement de l'engagement pris par le gouvernement dans sa déclaration de novembre 1929 et relative à la flamandisation; 2° au sujet de la nécessité de transformer sans retard la loi de clémence de janvier 1929 en une véritable loi d'amnistie. Demande d'interpellation, p. 1272. — M. le président annonce que M. Van Dieren demande l'urgence pour son interpellation, p. 1272. — M. Van Dieren demande la parole; M. le président la lui donne, mais le prie de ne pas profiter de l'occasion pour développer son interpellation et de se borner à justifier sa demande d'urgence, p. 1272. — M. Van Dieren justifie longuement sa demande d'urgence, p. 1272, 1273. — M. le président fait remarquer à M. Van Dieren que, ainsi qu'il l'avait prévu, il développe son interpellation, p. 1273. — Interruptions de MM. Durrane, Hénault, Lindekens, Van Fleteren, Dierckx, p. 1272, 1273. — M. Jaspar, p. m., prie le Sénat de ne pas donner suite à la demande d'urgence; fait remarquer que l'interpellation ne présente aucun caractère d'urgence, aucune urgence n'existant à questionner le gouvernement sur ses intentions; que telle a, du reste, été l'opinion presque unanime de la Chambre, à l'occasion d'une demande similaire formulée par M. Vos; que M. Van Dieren possède un moyen pratique d'atteindre le but qu'il poursuit, en usant de son initiative parlementaire et en déposant une proposition de loi que le Sénat discutera, p. 1273, 1274. — La demande d'urgence est mise aux voix et est rejetée, p. 1274. — Observation de M. Van Dieren, p. 1274.

M. Van Dieren renouvelle sa demande d'urgence, p. 1279.

Observations de M. le président et de M. Van Dieren au sujet de la fixation de cette interpellation, p. 1298, 1342.

M. Jaspar, p. m., au cours de la dernière séance de la session, propose, l'interpellation de M. Van Dieren ne présentant aucun caractère d'urgence, que le Sénat décide de remettre cette interpellation à la prochaine session, p. 1400. — M. Van Dieren prend place à la tribune pour répondre à M. Jaspar, p. m., p. 1400. — M. le président déclare qu'il n'accorde la parole à M. Van Dieren qu'en le priant de s'en tenir strictement à la demande d'ajournement qui vient d'être formulée par M. Jaspar, p. m., p. 1400. — Observation de M. Van Fleteren, p. 1400. — M. Volckaert, au nom d'un certain nombre de ses collègues, prie le Sénat de passer à l'examen du projet de loi sur les pensions de vieillesse, qui intéresse bien plus le pays que l'interpellation de M. Van Dieren, et déclare que les activistes se trompent lourdement s'ils pensent que des cris de haine contre la Belgique doivent prendre le pas sur des projets sociaux, p. 1400. — M. Van Dieren proteste contre la demande d'ajournement et s'étonne de l'attitude de l'extrême gauche, p. 1400, 1401. — Observations de MM. Heyman, m. i. t. p. s., Van Fleteren, Segers, Ryckmans, p. 1400, 1401. — M. le président met aux voix, par assis et levé, la demande d'ajournement; M. Van Dieren demande l'appel nominal; M. le président déclare que, le vote étant commencé, il ne peut plus être fait droit à la demande de M. Van Dieren, p. 1401. — Observation de M. Lippens, m. t., p. 1401. — La proposition d'ajournement est adoptée par assis et levé, p. 1401.

Vinck.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène par M. Vinck, au sujet de l'application des lois des 11 octobre 1919-23 juillet 1924 sur la modification des taux de péage en matière d'électricité et notamment sur l'application qui en a été faite, par arrêté royal du 8 avril 1930, en ce qui concerne les communes de Naast et de Vellereille-les-Brayeux. Demande d'interpellation, p. 1101. — L'interpellation est portée à l'ordre du jour du mercredi 25 juin, p. 1101.

M. le président, au début de la séance du mercredi 2 juillet, annonce que M. Baels, m. i. h. et m. a., indisposé, se trouve dans l'impossibilité d'assister à la séance et, en conséquence, l'interpellation doit être ajournée, p. 1271. — M. Vinck fait à nouveau remarquer l'urgence de l'interpellation et demande, dans le cas où M. Baels, m. i. h. et m. a., serait encore empêché d'assister à la séance la semaine suivante, qu'il donne mandat à un autre membre du gouvernement pour répondre à l'interpellation, p. 1271, 1272. — Observation de M. Hymans, m. a. ét., p. 1272. — M. Volckaert insiste, au nom de M. Vinck, pour que cette interpellation soit développée avant que le Sénat ne se sépare, p. 1297. — M. Janson, m. j., fait des réserves à ce sujet, M. Baels, m. i. h. et m. a., étant encore souffrant et n'étant pas lui-même en état de répondre à l'interpellation, p. 1297. — M. le président suggère que M. Vinck développe son interpellation le lendemain et que, éventuellement, si aucun membre du gouvernement ne peut y répondre, la suite de la discussion soit remise à une autre séance, p. 1297. — M. Volckaert déclare être d'accord, p. 1297.

M. Vinck développe son interpellation, p. 1313 à 1318. — M. Jaspar, p. m., déclare qu'il fera part à M. Baels, m. i. h. et m. a., encore retenu loin du Sénat par la maladie, des observations présentées par M. Vinck et que, ainsi que cela a été entendu, M. Baels, m. i. h. et m. a., répondra à l'interpellation au cours de la prochaine session, p. 1318. — M. Vinck remercie le premier ministre de l'attention qu'il voudra bien donner à son interpellation, p. 1318.

Invalides, anciens combattants, etc. (Situation des). — V. 1° Pensions : Pensions de la guerre; 2° Guerre : Combattants, invalides, réquisitionnés, etc.; 3° Motions d'ordre au nom de M. Demets; 4° Pensions : Veuves remariées, victimes civiles de la guerre.

Invalidité prématurée. — V. Assurances sociales : Maladie et invalidité prématurée.

Islande (Célébration du millénaire de l'Althing). — V. Affaires étrangères : Islande.

Iweins d'Eeckhoutte, sénateur suppléant d'Audenarde et d'Alost.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

J

Jabon, sénateur provincial du Luxembourg.

Ann. — Rapport sur son élection p. 9. — Prête serment, p. 15.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 76. — S'abstient au vote sur l'ordre du jour présenté par MM. Digneffe et consorts, p. 153.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Discours : Développe et recherche les causes générales et les causes particulières de la crise agricole, mais commence par indiquer les progrès de l'agriculture belge depuis la guerre, p. 246 à 248. — Observations, p. 250, 291, 296, 297, 304, 308.

Interpellation de MM. Mullie et Limage relative aux mesures à prendre pour défendre l'agriculture, menacée par le système de primes à l'exportation instauré par des pays voisins. Discours : Développe l'opinion des paysans, se joint à M. Mullie pour demander au ministre de l'agriculture d'examiner la situation des producteurs agricoles belges et estime que, lorsqu'on sera en possession de statistiques solidement établies, on pourra élaborer un programme concret d'action et de défense paysanne, p. 465, 466. — Observations, p. 467, 470.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Motive son vote affirmatif sur l'ensemble de ce projet, p. 912.

Projets fiscaux. Discussion générale. Discours : Attire notamment l'attention du Sénat sur l'interdiction de mettre l'impôt foncier à charge du locataire et s'associe aux revendications de M. Mullie en ce qui concerne les agriculteurs, p. 1174, 1175.

Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 8*bis*, qu'il propose. Défend son amendement, p. 1210, 1211. — Demande l'appel nominal sur son amendement, p. 1255. — Art. 12. Déclare qu'il y a eu erreur au sujet de son amendement : qu'il ne demande pas la suppression de l'article 12 en discussion, mais la suppression de l'ancien article 12, p. 1213. — Art. 22. Exprime le vœu que le forfait qui règle la loi en vigueur en matière d'impôt professionnel agricole sera maintenu et que l'appel devant une commission arbitrale sera accordé en compensation de la suppression de la présomption de bénéfice, p. 1224.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1304. — Discussion des articles. Art. 49. Demande que la loi soit étendue aux agriculteurs, p. 1336.

Projet de loi approuvant la convention commerciale signée par la conférence préliminaire en vue d'une action économique concertée. Discussion générale. Discours : Motive brièvement son vote affirmatif, tout en exprimant à son tour ses félicitations à M. Hymans, m. a. ét., p. 1418.

Jacquin, sénateur suppléant de Charleroi et de Thuin.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

Jansen (Gustave), sénateur de Malines et de Turnhout.

Doc. — Proposition de loi complétant la loi du 14 janvier 1923 sur l'abandon de famille (cosign.), n° 135.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4. — Prête serment, p. 5.

Jansen (Gustave) (*suite*)

Budget de la justice pour 1930. Discussion générale. Discours : Parle brièvement des œuvres philanthropiques dépendant du ministère de la justice, notamment de la colonie de Gheel; félicite le ministre de l'initiative prise au sujet de la colonie de Merxplas, p. 970, 971.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1398.

Janson, ministre de la justice.

Ann. — Projet de loi relatif aux listes de jurés pour 1930. Dépose ce projet de loi, p. 36. — Diverses observations ayant été faites, au moment du dépôt du rapport, tant au sujet de la fixation de la discussion qu'au sujet de l'urgence de l'examen du projet réformant le jury, déclare qu'il ne s'est jamais opposé à ce que le projet réformant le jury vienne en discussion, mais signale que le projet relatif à la liste des jurés doit être voté d'urgence, la liste devant exister pour le 1er janvier, p. 49.

Projet de loi de défense sociale à l'égard des anormaux et des délinquants d'habitude. Au moment où la discussion du projet de loi relatif à la protection des monuments et des sites vient en ordre utile, demande, d'accord avec M. le ministre des sciences et des arts, que la priorité soit donnée au projet relatif aux anormaux et délinquants d'habitude, p. 38. — Discussion générale de ce projet. Déclare que le gouvernement accepte les amendements de la commission, p. 38. — Discussion des articles. Art. 25. Indique une légère modification qui doit être apportée au texte proposé par la commission pour l'alinéa 3, p. 41.

Projet de loi modifiant et prorogeant certaines dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer. Dépose ce projet de loi et en fait remarquer l'urgence, p. 48.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 93.

Projet de loi relatif aux baux à loyers. — Discussion générale. Observations, p. 99, 107. — Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Donne quelques brèves explications et indique au Sénat le mécanisme du projet, p. 112 à 114. — Répond aux diverses observations qui viennent d'être présentées, p. 115. — Art. 2, § 1er. Motive l'amendement du gouvernement, fait diverses observations au sujet de la proposition de la commission et propose une modification de texte qui remplacerait l'amendement du gouvernement, p. 117. — Fait encore diverses observations, p. 118. — Déclare que le gouvernement n'accepte pas l'amendement de M. Van Fleteren, p. 118. — § 2. Combat l'amendement de la commission, p. 118. — Fait une observation au sujet de l'amendement de la commission et y propose une modification, p. 119. — Au moment de la reprise du vote sur l'article 2, rappelle un sous-amendement présenté par le gouvernement, p. 120. — Art. 3. Motive l'amendement du gouvernement, p. 120. — Art. 4. Motive les propositions du gouvernement, p. 120, 121. — Art. 4*bis* proposé par le gouvernement. Déclare, en réponse à une question posée, que si les locataires et le bailleur ne comparaissent pas ensemble, quoique personnellement représentés par un mandataire, devant le juge de paix, pour lire la déclaration, il faudrait déduire de cette abstention qu'ils ne sont pas d'accord, p. 121. — Art. 5. Déclare que la nouvelle rédaction proposée par le gouvernement supprime le surplus de l'article 5, dont le texte forme un article 5*bis*, proposé par amendement, p. 122. — Art. 5*bis* et 5*ter*. Discussion : Motive les propositions du gouvernement, p. 123, 124. — Amendements de M. A. Huysmans : S'oppose à ces amendements et motive son opposition, p. 123 à 127. — Rappelle que le rapporteur et lui-même ont déclaré la veille s'opposer aux amendements de M. A. Huysmans, p. 151. — M. De Clercq ayant demandé à ce moment que, pendant les années 1930-1931, on donne l'autorisation de l'homologation de n'importe quel bail, fait des observations à ce sujet et conclut en demandant que, si l'on veut faire entrer dans le cadre de la loi en discussion la question de l'homologation, il faut le faire en vertu d'un texte, et met le Sénat en garde contre un texte improvisé à la dernière minute, p. 124. — Texte amendé par la Chambre. Discussion générale. Discours : Comme l'a déjà signalé M. Ligy, rapp., estime que les modifications apportées par la Chambre sont heureuses et sont pour la plupart de pure forme, à l'exception de celle dont vient de parler M. Van Fleteren, puis développe les motifs pour lesquels il estime que l'amendement de M. Digneffe n'a que la valeur d'une manifestation, étant la révélation d'un certain état d'esprit; termine en souhaitant que le Sénat se rallie à la solution transactionnelle proposée par la Chambre et adhère définitivement aux chiffres initiaux indiqués par le gouvernement, p. 179. — Discussion des articles. Art. 13. Fait remarquer que c'est par suite d'une erreur de plume que l'on a inscrit dans cet article le mot « exécutoire » au lieu du mot « obligatoire » et que c'est bien dans le sens de ce dernier mot que l'article doit être interprété; fait remarquer ensuite, afin d'éviter toute confusion, que la loi de 1926 n'est pas abrogée, qu'elle continue à valoir pour la troisième catégorie d'immeubles qu'elle vise et que les occupants de ces immeubles continueront à jouir de la prorogation, sans augmentation, jusqu'en 1930, p. 181.

Janson (*suite*)

Projet de loi apportant des modifications à l'organisation judiciaire. Dépose ce projet de loi, p. 177.

Projet de loi réformant le jury. Discussion générale. Observations, p. 200. — Discours. Commence par déclarer qu'il ne voudrait pas faire d'opposition irréductible à la proposition de renvoi à la commission faite par M. Crokaert; estime cependant que le nouvel examen de la suggestion de la commission de la justice ne se justifie pas, puis développe les motifs pour lesquels il estime que la proposition de la commission est excellente, mais qu'il est bon d'avoir recours à une liste de citoyens présentant des garanties de capacité; estime que, tout en n'excluant pas d'une façon absolue les femmes du jury, il aurait la plus grande appréhension au sujet de leur admission générale dans le jury, p. 201, 202. — Discussion des articles. Art. 1er, 2 et 3. Se rallie aux propositions de suppression faites par la commission pour ces articles, p. 203. — Art. 4. Accepte la proposition de suppression du 1er alinéa, p. 203. — Art. 5. Demande la suppression de cet article, p. 203. — Art. 7. Observations, p. 204. — Estime très raisonnable la proposition de M. Van Fleteren tendant à réserver l'article afin de trouver une formule d'entente, p. 205. — Déclare être d'accord au sujet de la modification de forme proposée par M. le baron Meyers, rapp., à l'alinéa 4, p. 211. — Discussion. Discours : Estime que, en présence de la suggestion émise d'admettre les femmes dans le jury, la repousser immédiatement peut donner l'allure d'un esprit réactionnaire; développe les motifs pour lesquels, en examinant les données du problème, il se demande où en sont les avantages certains; déclare en terminant que l'expérience que l'on est convié à faire ne sera évidemment pas mortelle, mais estime que, n'étant pas certain qu'elle sera féconde en résultats, il serait plus sage de s'en tenir au régime consacré depuis de longues années en Belgique, p. 214, 215. — Indique les motifs pour lesquels il est impossible d'admettre l'amendement de MM. Ohn et Vinck dans le projet réformant le jury, une disposition modifiant l'emploi des langues à la Cour d'appel et à la Cour d'assises de Liége ne pouvant être incorporée dans l'objet en discussion, p. 216. — Art. 8. Déclare admettre l'amendement de MM. Mullie et Beauduin, p. 205. — Rappelle la situation existante et donne lecture au Sénat de la dispense inscrite dans la loi de 1869, p. 205, 206. — Art. 10. M. Volckaert ayant fait une proposition quant à l'opération du tirage au sort, déclare qu'il comptait proposer de rendre publique cette opération, p. 207. — Développe les motifs pour lesquels il estime que l'amendment de MM. Lafontaine et consorts est extrêmement vague, p. 218. — Art. 13. Demande à s'expliquer le lendemain au sujet de l'amendement de MM. Ohn et Vinck, p. 207. — Rappelle les objections qu'il a déjà faites à ce sujet et déclare que tout ce qui pourrait être fait serait d'organiser une procédure en allemand devant la Cour d'assises de Liége, p. 219. — Art. 20 à 24. Déclare être d'accord au sujet de la suppression de ces articles, suppression proposée par la commission, p. 208, 209. — Art. 25. Déclare ne pas être d'accord au sujet de la proposition de la commission, tendant à la suppression de l'article, p. 209. — La remise au lendemain étant proposée et M. le président insistant pour que la discussion soit au moins entamée, déclare qu'il doit assister à 5 heures à un conseil des ministres, p. 209. — Attire l'attention du Sénat sur l'importance de la disposition présentée par le gouvernement et qui tend à abroger les deuxième et troisième alinéa de l'article 358 du Code d'instruction criminelle, et développe les motifs pour lesquels il estime que le projet du gouvernement devrait être accueilli par le Sénat, p. 219, 220. — Observations, p. 220. — Répond au discours de M. le baron Meyers, rapp., p. 221. — Art. 26 et 27. Déclare être d'accord avec la commisison qui propose la suppression de ces articles, p. 209. — Art. 28. Demande que cet article soit réservé, p. 210. — Art. 32. Estime que cet article doit être renvoyé à la commission avant d'être soumis au vote, l'heure où la loi pourra être rendue applicable dépendant des travaux de la commisison, p. 222. — Vote en seconde lecture. Art. 6 (ancien 10). Déclare être d'accord avec M. A. Huysmans, qui signale à ce moment une modification à apporter à l'article 2 et signale une correction à apporter au texte, p. 499. — Déclare être d'accord sur la modification proposée par M. A. Huysmans et se rapportant à la durée de validité des listes, p. 499.

Budget de la justice pour 1930. Discussion générale. Discours : Répond aux observations présentées, p. 977 à 979. — Répond à la question de M. Van Fleteren relative à la situation des greffiers des justices de paix, p. 979.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. M. Van Fleteren ayant annoncé le dépôt d'amendements et ayant demandé que l'examen du projet soit remis à la rentrée du Sénat, fin mai, estime préférable de voir aborder la discussion le lendemain, cette discussion ne devant pas selon lui être terminée en une séance; l'assemblée aurait le temps d'examiner les amendements de M. Van Fleteren, p. 980. — M. Digneffe ayant proposé, par motion d'ordre, le renvoi à la commission de la justice et ayant motivé cette proposition, estime que celle-ci est au moins prématurée, qu'il serait sage que le Sénat se prononçât d'abord sur les amendements de M. Van Fleteren, amendements qui, à son avis, doivent être rejetés, puis que l'on

Janson (*suite*)

entende notamment le ministre de la justice et le rapporteur, après quoi le Sénat apprécierait s'il est utile ou non de renvoyer à la commission, p. 1014. — Reprise de la discussion générale. Discours : Défend devant le Sénat le projet tel qu'il a été admis par la Chambre des représentants, ce projet constituant une œuvre transactionnelle, puis développe les motifs pour lesquels il prie le Sénat de rejeter l'amendement de M. Van Fleteren, estimant que la solution qu'il propose desservirait le monde du commerce et porterait, sans avantages pour personne, une atteinte grave à la fois au principe de la propriété et au principe de la liberté des conventions, p. 1016 à 1019. — Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Développe les motifs pour lesquels il estime que l'amendement de M. Dierckx n'est pas justifié et prie le Sénat d'admettre le texte de la Chambre, p. 1024. — Déclare n'avoir pas, à première vue, d'objections à faire à la proposition de M. Lebon, tendant à faire de la disposition en discussion un paragraphe supplémentaire de l'article 1741 du Code civil, p. 1025. — Discours : Fait encore diverses observations et combat à nouveau l'amendement de M. Dierckx et le sous-amendement de M. Huisman Van den Nest, p. 1027, 1028. — Marque à nouveau son accord relativement à la proposition de M. Lebon, sous réserve de revision au second vote, p. 1028. — Art. 1er*bis* nouveau proposé par amendement par M. Vancoillie. Déclare qu'il s'oppose également à l'adoption de cet amendement, cette disposition présentant, d'une façon un peu plus réduite, les mêmes inconvénients que les amendements présentés par M. Van Fleteren et rappelle qu'il a précédemment combattu ces amendements, p. 1029. — Art. 2 : Art. 1762*ter*. Discussion. Discours : Tout en se déclarant d'accord avec les observations qui viennent d'être formulées par M. Lebon, rappelle au Sénat que le projet en discussion est le résultat d'une transaction qu'il croit loyal de défendre, puis indique les objections qu'il oppose au texte de la commission, p. 1030 à 1032. — Pose une question sur le point de savoir quelles sont les intentions de la commission en ce qui concerne l'autorisation de céder l'intégralité de son droit au bail ou seulement une partie de ce droit, p. 1032. — Fait des observations au sujet de la définition du mot « commerce » en ce qui concerne les dispositions en discussion, p. 1033. — Estime que le mot « commerce » doit être pris dans le sens général que lui donne le Code de commerce, p. 1036. — Observations, p. 1036. — Déclare se rallier à l'ajoute proposée par M. Ligy, rapp., au texte de la Chambre, p. 1036. — Alinéa 2 de l'article 1762*ter* : Estime que ce texte est amphibologique et développe les motifs pour lesquels il se rallie à l'amendement de M. Lebon, qui propose une autre rédaction pour ce paragraphe, p. 1037. — Déclare être d'accord sur la définition du mot « famille » donnée par M. Lebon, p. 1037. — § 3. Discussion au sujet de l'interprétation. Observations, p. 1038. — Discours : Déclare notamment ne pas être opposé à prendre le texte de la commission, mais avoir l'impression que, bien que se servant à peu près des mêmes expressions, ces deux textes ne visent pas les mêmes choses, p. 1039. — Fait diverses observations au sujet du texte de la Chambre, p. 1039, 1040. — En réponse à une question du président, déclare qu'il est bien d'avis de ne pas maintenir dans la loi la faculté, pour le bailleur, de demander une augmentation de loyer, p. 1042. — Reprise de la discussion du § 3. — Défend à nouveau le texte de la Chambre, p. 1043. — Alinéa 5 proposé par la commission. Observations : Déclare qu'il doit être entendu que, d'après ce texte, la disposition permettant au bailleur de demander une augmentation du prix du loyer est supprimée, p. 1045. — M. le président ayant donné lecture des trois alinéas suivants du texte de la commission, estime que les deux premiers alinéas sont inutiles et propose une modification au troisième, p. 1046. — 4e alinéa du texte de la Chambre repris par amendement par M. A. Huysmans. Discours : Fait remarquer que, si la proposition de M. A. Huysmans était admise, il faudrait également maintenir les dispositions qui conditionnaient ce texte, l'ensemble d'un contrat de cession étant un élément indispensable d'appréciation quant à l'augmentation éventuelle du loyer par le propriétaire, p. 1047. — Art. 1762*quater* : Observations, p. 1047, 1048. — Discours. Rappelle à nouveau comment il a été amené à défendre le texte voté par la Chambre et développe les motifs pour lesquels il estime que le Sénat ferait chose sage en se ralliant au texte de la Chambre, estimant, selon lui, que ce vote aura la signification que le locataire sortant aura bien des difficultés à faire admettre l'existence de son droit quand son successeur dans l'immeuble n'exercera pas un commerce similaire, p. 1052, 1053. — Observations, p. 1059. — Se rallie au renvoi à la commission, le discours de M. Legrand ayant précisé pour lui la nécessité de ce renvoi et estimant que l'on tâtonne un peu et que la commission remettra les choses au point, p. 1060. — Reprise de l'examen de l'article 1762*quater*. Discours : M. François ayant repris un amendement qu'il avait lui-même présenté à la Chambre, indique les motifs pour lesquels, bien qu'il ait lui-même élaboré le texte repris par M. François, il ne peut se rallier à la proposition de celui-ci, estime qu'il vaudrait mieux examiner chaque paragraphe successivement; fait remarquer que l'amendement proposé par M. François constitue un nouveau paragraphe, p. 1113. — Discours :

Janson (*suite*)

Répond à M. Vancoillie et déclare qu'il maintient le point de vue qu'il a développé précédemment et préfère le texte voté par la Chambre, p. 1114. — 2e alinéa. Propose un amendement de forme, p. 1114. — Observations, p. 1115. — Alinéa 3. Indique une modification qui doit dans tous les cas être apportée au texte de la commission, afin de le mettre en concordance avec le texte qui a été admis au § 2, puis indique le texte qu'il propose et défend ensuite à nouveau le texte admis par la Chambre, p. 1117. — Fait des observations au sujet des textes en présence, p. 1118. — Alinéa 4. Décelare se rallier à un amendement de M. Vancoillie, p. 1119. — Alinéa 6. Estime que ce texte doit disparaître, étant reproduit plus loin, p. 1119. — Rappelle que M. Ligy, rapp., a démontré dans son rapport qu'une disposition complémentaire proposée par M. le baron de Mévius était inutile et déclare qu'il partage l'avis du rapporteur, p. 1119. — Alinéa nouveau (disposition complémentaire) proposée par M. François : Déclare s'opposer formellement à cet amendement qui est, du reste, en contradiction avec les votes émis précédemment, p. 1119. — Art. 3. Discussion. Discours : Prie le Sénat de maintenir le texte adopté par la Chambre et défend à nouveau le principe de la rétroactivité, puis fait diverses observations au sujet d'un amendement présenté par M. Vancoillie, p. 1120, 1121. — Amendement formant un article nouveau présenté par MM. Vancoillie et Nolf. Prie M. Vancoillie de retirer cet amendement, p. 1121. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le mardi 8 juillet, prie le Sénat de décider s'il reprendra l'examen de ce projet avant de se séparer, p. 1297, 1298.

Projet de loi modifiant certaines dispositions des lois d'organisation judiciaire. Dépose ce projet de loi, en fait remarquer l'rgence et en demande le renvoi à la commission de la justice, p. 1022. — Discussion générale. Observations, p. 1095. — Discours : Rappelle les rétroactes de la question du personnel des tribunaux depuis la loi de cadenas, rappelle notamment la situation en ce qui concerne les justices de paix, projet qui n'est même pas encore rapporté, fait remarquer que le projet en discussion n'est que le complément de la loi votée en 1929, puis fait diverses observations quant au fonctionnement des tribunaux et combat l'amendement de M. Legrand, p. 1095, 1096. — Discussion des articles. Art. 1er. Dépose un amendement augmentant le personnel du tribunal de première instance de Hasselt et justifie cet amendement, p. 1096.

Projet de loi relatif à la liste des jurés pour l'année 1931. Dépose ce projet de loi, en fait remarquer l'urgence et en demande le renvoi à la commission de la justice, p. 1022.

Projet de loi relatif à la plaidoirie. — Dépose ce projet de loi et en indique le but, p. 1035.

Projet de loi relatif aux baux à long terme. Discussion générale. Observations, p. 1108. — Discussion des articles. Art. 1er. A la suite de la question posée par certains membres du Sénat, déclare qu'il est clair que la loi n'est pas applicable à la briqueterie comme telle, mais qu'elle sera évidemment applicable à la carrière qui fait l'objet d'un contrat de location, p. 1108. — En réponse à M. Ligy, rapp., qui soulève un cas particulier, déclare que la loi vise tous les contrats, quelles qu'aient été les dispositions prises par les parties, p. 1108. — Art. 12. M. Vinck posant une question au sujet de la date qui doit être considérée comme point de départ du bail, lorsqu'un bail sous seing privé est passé à un certain moment sans forme authentique, tout en estimant qu'il est périlleux de se prononcer sur des cas particuliers, estime que le bail commence au moment où s'est réalisé l'accord entre les parties, p. 1110.

Projet de loi relatif à la prorogation des mandats des magistrats consulaires. Discussion de l'article unique. M. Van Fleteren demandant quand on aura un statut définitif des magistrats consulaires, déclare que ceci sera possible quand les listes seront dressées; que l'exposé de motifs répond du reste à la question posée par M. Van Fleteren, mais qu'il est nécessaire de proroger encore une fois, p. 1285.

Interpellation de M. Vinck au sujet des taux de péage en matière d'électricité, notamment en ce qui concerne les communes de Naast et de Vellereilles-les Brayeux. M. Volckaert insistant, au nom de M. Vinck, pour que cette interpellation soit discutée avant que le Sénat ne se sépare, fait des réserves à ce sujet. M. Baels, m. i. h. et m. a., étant encore souffrant et n'étant pas lui-même en état de répondre à l'interpellation, p. 1297.

Janssens (Edouard), sénateur provincial du Limbourg.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8. — Prête serment, p. 8.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 85.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du gouvernement sur les eaux de la Rietbeek sur le territoire de Bocholt, p. 271. — Observations : Fait remarquer que la question dont il a parlé se rapporte aux eaux du drainage du Rietbeek, p.

Budget des finances et budget de la dette publique pour 1930. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre

Janssens (Edouard) (*suite*)

sur la manière dont l'administration des douanes applique les instructions dans le Limbourg, ce qui entrave le développement de la vie économique, p. 591.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Se félicite de la mise en adjudication de la première section du canal de Liége-Anvers, adjudication qui a suivi de près la nomination du nouveau ministre; rappelle ensuite combien la voirie de la province de Namur est en mauvais état; parle notamment de l'organisation de l'administration des ponts et chaussées et signale à cette occasion certains travaux à exécuter, particulièrement au canal Anvers-Hasselt, p. 840.

Projets fiscaux. Discussion générale. Discours : Traite notamment la question de la taxe de facture de 2 p. m., puis défend les intérêts des fabricants de chapeaux de paille de la vallée du Geer, p. 1200. — Observations, p. 1204.

Interpellation de M. Gravez au sujet de l'ajournement des projets en faveur des victimes de la guerre. Observations, p. 1320.

Jaspar, premier ministre, ministre des colonies, démissionnaire de ses fonctions aux colonies le 19 octobre 1929. Reprend ces fonctions *ad interim*, le 26 décembre 1929, et est nommé définitivement à ce poste le 27 février 1930.

Ann. — Annonce du décès de MM. les sénateurs Féron, le baron Ruzette, Genard et Lion. Discours, p. 19, 20.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet qu'il préside. Discussion. Observations, p. 81, 85. — Discours : Commence par se féliciter de ce que la discussion de la déclaration ministérielle ait revêtu, au Sénat, un caractère de généralité; déclare ensuite que le gouvernement en fonctions devait avoir une doctrine et a voulu affirmer cette doctrine en présentant des projets sur l'ensemble des questions soulevées et estime avoir, en ce faisant, rempli la charge qui lui incombait; traite ensuite notamment la question des grands travaux, celle des impôts, et développe les vues du gouvernement sur la question linguistique; termine en insistant sur la nécessité de résoudre cette dernière question dans la paix et dans la concorde, p. 91 à 94.

Projet de loi contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour 1930. Dépose ce projet de loi, p. 394. — Discussion générale de ce budget ainsi que du budget ordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour 1930 et du budget du ministère des colonies (dépenses métropolitaines) pour 1930. Discours : Rappelle avoir déjà exposé à la Chambre les vues du ministre des colonies sur les différents problèmes qui s'imposent à son attention et ne veut pas, en conséquence, prononcer une seconde fois un long discours; se borne à répondre aux diverses observations présentées et à parler : *a*) de la situation commerciale et économique de la colonie; *b*) de la politique indigène et médicale; *c*) du problème scientifique dont Monseigneur le duc de Brabant vient de parler avec une si grande conviction, p. 769 à 773.

Catastrophe minière de Marcinelle : S'associe aux paroles de sympathie et de condoléances qui viennent d'être prononcées par le président, et annonce que S. A. R. le prince Léopold et M. le ministre Heyman, m. i. t. p. s., se sont rendus sur les lieux de la catastrophe et que les mesures urgentes ont été prises pour venir en aide aux familles des victimes, p. 476.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Discours : Commence par rendre hommage à la façon dont le Sénat a abordé et poursuivi ce débat si grave, dit ensuite la profonde satisfaction avec laquelle il a entendu affirmer, pendant les discussions de la veille et pendant la séance en cours, que, quoi qu'il arrive, et quelle que soit la solution qui sera donnée au problème linguistique, l'unité du pays n'était pas en cause; déclare qu'il partage le sentiment de M. de Brouckere qui a affirmé que l'unité belge était indestructible; estime ensuite que c'est une solution d'ensemble du problème linguistique à laquelle il faudrait arriver, ainsi qu'il l'a déjà annoncé dans la déclaration ministérielle; déclare notamment que, si l'on pouvait traiter ce problème sur le plan du raisonnement, il en serait bien simplifié mais que la question est rendue particulièrement difficile par suite de l'atmosphère de sentiment où il s'agite; termine en demandant à ceux qui ont des hésitations de les faire taire et d'adopter la loi à l'unanimité, p. 635 à 638. — Insiste pour que la décision prise par le Sénat de terminer la discussion pendant la séance en cours soit maintenue, p. 664. — Discours : Répond à M. Dierckx et déclare qu'il croyait déjà avoir répondu à toutes ces questions de la manière la plus nette, mais répète, à la demande de M. Dierckx, que le gouvernement considère en effet que la matière de l'enseignement constitue un tout, que le projet s'inspirera des principes de la commission linguistique et déclare qu'il apportera à la défense de ce projet les mêmes défauts quant à la rapidité de la discussion qu'à l'occasion de la discussion en cours mais que, quant à la date à laquelle le projet sera voté, il ne peut que répéter qu'il n'est pas maître du parlement et qu'il appartiendra à

Jaspar (*suite*)

celui-ci que les autres projets soient votés endéans le délai désiré, p. 655. — Observations, p. 668. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 670. — Art. 2. Discours : Rappelle que le motif essentiel invoqué par les Flamands est qu'il ne faut plus de culture française en Flandre et déclare qu'ils veulent ainsi éviter les querelles linguistiques entre étudiants ou professeurs; que le gouvernement cherche également l'apaisement et que c'est pour ce motif que, malgré son regret de voir disparaître les cours français de l'université de Gand, il sacrifie ceci à l'intérêt national, p. 672. — Art. 7 et art. 7*bis*, proposé par amendement par M. Van Dieren, Estime qu'il n'est même pas possible de discuter le premier amendement que M. Van Dieren propose à l'article 7 et déclare que, d'après les dispositions légales existantes, l'autorisation visée par le second amendement de M. Van Dieren dépend du ministre des sciences et des arts, et déclare que le ministre donnera à l'avenir cette autorisation chaque fois qu'il le jugera utile pour le développement de la science, p. 675. — Observations, p. 675.

Projet de loi approuvant les accords conclus à La Haye. Discussion générale. Observations, p. 714 à 716, 723. — Discours : Déclare que le ministre des affaires étrangères et le rapporteur ont exposé avec précision les bases essentielles des accords de La Haye, mais qu'il tient cependant à synthétiser en quelques mots ce que représentent ces accords, tant au point de vue européen qu'au point de vue belge, p. 724 à 727.

Projet de loi portant ouverture de crédits supplémenaires aux budgets ordinaire et extraordinaire de la colonie pour 1929. Dépose ce projet de loi, p. 773.

Budget de la justice pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 978. — Discours : Répond brièvement aux observations présentées concernant l'amnistie, p. 979.

Projet de loi relatif à la rétribution des membres de l'ordre judiciaire, du conseil des mines, des députations permanentes, des conseils provinciaux, du clergé catholique et du corps enseignant des écoles primaires et gardiennes, ainsi que du personnel de l'enseignement supérieur. Dépose ce projet de loi, p. 1009. — Discussion des articles. Art. 11 nouveau, proposé par amendement par la commission. Déclare que le gouvernement se rallie à cet amendement, p. 1099.

Projet de loi concernant le régime linguistique dans l'enseignement moyen. Dépose ce projet de loi, au nom de tous les membres du gouvernement, p. 1021.

Projet de loi modifiant l'article 20 de la loi organique de l'enseignement primaire. Dépose ce projet de loi au nom de tous les membres du gouvernement, p. 1021.

Projet de loi concernant l'étude des langues modernes dans l'enseignement moyen du degré supérieur. Dépose ce projet de loi au nom de tous les membres du gouvernement, p. 1021.

Projet de loi accordant la garantie de la colonie à des capitaux de la Société nationale des chemins de fer vicinaux du Congo et de la Société des chemins de fer au Kivu. Dépose ce projet de loi, p. 1068.

Projet de loi modifiant certaines dispositions des lois d'organisation judiciaire. Discussion générale. Observations, p. 1095.

Interpellation de M. Van Dieren : 1° au sujet du non-accomplissement de l'engagement pris par le gouvernement dans sa déclaration de novembre 1929 et relative à la flamandisation; 2° au sujet de la nécessité de transformer sans retard la loi de clémence de janvier 1929 en une véritable loi d'amnistie. Prie le Sénat de ne pas donner suite à la demande d'urgence formulée par M. Van Dieren; fait remarquer que l'interpellation ne présente aucun caractère d'urgence, aucune urgence n'existant à questionner le gouvernement sur ses intentions; que telle du reste a été l'opinion presque unanime de la Chambre à l'occasion d'une demande similaire formulée par M. Vos; que M. Van Dieren possède un moyen pratique d'atteindre le but qu'il poursuit en usant de son initiative parlementaire et en déposant une proposition de loi que le Sénat discuterait, p. 1273, 1274. — Au cours de la dernière séance de la session, propose, l'interpellation de M. Van Dieren ne présentant aucun caractère d'urgence, que le Sénat décide de remettre cette interpellation à la prochaine session, p. 1400.

Interpellation de MM. Coole et Dewaele au sujet de la catastrophe provoquée par l'ouragan dans la région de Thielt. Observations au sujet de l'urgence, p. 1274. — Discussion de cette interpellation et des interpellations : 1° de M. Mullie, au sujet de l'orage qui a dévasté plusieurs parties de la Flandre occidentale; 2° de M. Lammertyn au sujet du sinistre causé par l'orage dans la région de Thielt-Meulebeke. Observations, p. 1375. — Discours : Commence par adresser l'expression de toute la sympathie du gouvernement aux populations des différentes parties du pays qui ont souffert de cette catastrophe, puis répond aux interpellations, p. 1375, 1376.

Projet de loi modifiant diverses lois relatives aux traitements du personnel des communes. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Dufrane qui demande que ce projet soit porté en tête de l'ordre du jour de la rentrée, p. 1313.

Jaspar (*suite*)

Interpellation de M. Vinck relative aux taux de péage en matière d'électricité, notamment en ce qui concerne les communes de Naast et de Vellereille-les-Brayeux. M. Vinck ayant développé son interpellation, déclare qu'il fera part à M. Baels, m. i. h. et m. a., encore retenu loin du Sénat par la maladie, des observations présentées par M. Vinck, et que, ainsi que cela a été entendu, M. Baels, m. i. h. et m. a., répondra à l'interpellation au cours de la prochaine session, p. 1318.

Interpellation de M. Gravez au sujet de l'ajournement de la discussion des projets de loi en faveur des anciens combattants, des réquisitionnés et des autres victimes de la guerre. Fait remarquer que M. Gravez s'écarte de l'objet de l'interpellation, p. 1319. — Discours : Répond à l'interpellation, p. 1321.

Projet de loi portant augmentation de certaines pensions et allocations prévues aux Titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Discussion générale. Observations, p. 1393. — Discours : Répond au discours de M. Gravez et fait remarquer notamment l'effort fait en faveur des invalides, p. 1394, 1395.

Jauniaux, sénateur coopté.

Doc. — Proposition de loi relative à l'assurance en vue de la maladie et de l'invalidité prématurée. Développements, n° 11. — Proposition de loi : Annexe au n° 11.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15, 17. — Prête serment, p. 17.

Proposition de loi relative à l'assurance en vue de la maladie et de l'invalidité prématurée. Dépose cette proposition de loi, p. 24.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 159.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. Rappelle les sacrifices que l'on demandera aux ouvriers pour l'assurance-maladie, p. 697. — Observations, p. 699. — Discours : Traite de la question des mutualités, particulièrement en ce qui concerne la question pharmaceutique et termine en traitant la question de la tuberculose, p. 738 à 745. — Observations, p. 748, 755, 758, 780 à 784. — Discours : Répond aux discours prononcés par le ministre et par M. Nolf en ce qui concerne la question des mutualités et des pharmaciens et termine en reprochant au ministre l'insuffisance du crédit qu'il a demandé au département des finances en faveur des mutualités, p. 787 à 790. — Discussion des articles du budget. Art. 97. Défend son amendement en faveur des mutualités et institutions de prévoyance, p. 794, 795. — Demande l'appel nominal sur son amendement, p. 795. — Art. 111. Défend son amendement en faveur des rentes de vieillesse, p. 796 à 798. — Observations, p. 798, 799.

Projets fiscaux : Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 5. Amendement de la commission rétablissant la taxe dans les hôtels et restaurants. Discours, p. 1261, 1262.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Fait des observations au sujet de la présence des membres de la commission, p. 1280. — Discussion générale. Observations, p. 1296, 1305. — Discours : Déclare que le parti socialiste votera le projet, mais s'associe aux protestations qui ont été formulées au sujet du moment où ces projets arrivent à être soumis aux délibérations du Sénat, ainsi qu'au sujet de leur dépôt à la Chambre des représentants, p. 1306 à 1309. — Discussion des articles. Art. 18. Discussion au sujet de l'extension des allocations, p. 1329, 1330.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session : Fait des observations au sujet de la présence des membres à la réunion de la commission chargée de l'examen du projet relatif aux assurances sociales, p. 1280.

Projet de loi portant revision des lois d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Discussion générale. Discours : Tout en déclarant que la loi satisfait son groupe à d'importants points de vue, regrette certaines injustices commises à l'égard des salariés et affirme que ces injustices ne pourront pas être de longue durée, p. 1402. — Observations, p. 1403.

Jauniaux (Ernest), sénateur suppléant de Mons et de Soignies.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

Jette. — V. Communes : Limites séparatives.

Joachim, sénateur provincial de Liége.

Doc. — Projet de loi portant approbation du projet de convention concernant le chômage, adopté à Washington par la conférence internationale du travail au cours de sa première session (29 octobre-19 novembre 1919). — Rapport, n° 220.

Joachim (*suite*)

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4. — Prête serment, p. 4.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 247, 291, 292, 308.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 695.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande que l'on modifie l'interprétation, qui devrait être rendue plus large, de l'arrêté royal du 10 novembre 1929 portant réglementation sur les préparations à base de fruits ou substances végétales, p. 955, 956.

Projet de loi portant approbation du projet de convention concernant le chômage, adoptée à Washington par la conférence internationale du travail, au cours de se première session (29 octobre-29 novembre 1929). — Donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 1417.

Joos, sénateur suppléant d'Anvers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4.

Juges des enfants. — V. Organisation judiciaire : Loi de cadenas : Création de places, etc.

Jury. — V. Organisation judiciaire.

K

Koekelberg. — V. Communes : Limites séparatives : Jette et Koekelberg.

Knocke. — V. Communes : Limites séparatives.

L

Laboulle, sénateur de Liége.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3. — Prête serment, p. 4.

Projet de loi relatif à la conservation des monuments et des sites. Discussion générale. Observations, p. 54.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 78, 94.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 143.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 401. — Discussion des articles. Art. 38*B*. Remercie le ministre de ce qui a été fait pour l'université de Liége et demande que l'on étende les subsides pour l'entretien des immeubles, p. 412, 413. — Art. 38*C*. Fait remarquer l'insuffisance des subsides proposés pour encourager le mouvement d'éducation physique dans les universités, p. 413.

Lafontaine, sénateur provincial de Liége, 1er vice-président du Sénat.

Doc. — Projet de loi prorogeant et modifiant certaines dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer. — Amendements aux articles 2 et 4 (cosign.), n° 30.

Proposition de loi relative à la fabrication, au commerce et au port des armes et à la fabrication des munitions (cosign.). Annexe au n° 134.

Projet de loi approuvant la convention internationale concernant les statistiques économiques, signée à Genève, le 14 décembre 1928. — Rapport n° 185.

Projet de loi approuvant les conventions bilatérales conclues à Bruxelles : *a*) le 29 octobre 1928 avec la Norvège; *b*) le 21 décembre 1928 avec le Danemark et l'Islande; *c*) le 19 février 1929 avec la Finlande; *d*) le 2 mai 1929 avec l'Equateur; *e*) le 31 mai 1929 avec la Suède; *f*) le 7 octobre 1929 avec la France, en vue d'éviter la double imposition des revenus des entreprises de navigation maritime. — Rapport, n° 192.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4. — Prête serment, p. 4.

Elu, par acclamations, premier vice-président du Sénat, p. 18.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 78, 91. — Discours : Estime que le débat qui s'est poursuivi à la Chambre a établi à suffisance quelle était la politique du parti ouvrier, mais considère pourtant de son devoir de protester contre quelques-unes des affirmations produites sur les bancs de la majorité, quant au sentiment du parti socialiste; fait remarquer ensuite que M. Jaspar, p. m., a dit que le gouvernement qu'il présidé avait une doctrine, mais qu'il a eu bien soin de ne pas exposer cette doctrine et résume son discours en déclarant que le groupe socialiste votera au Sénat contre l'ordre du jour de confiance qui est soumis à l'assemblée, p. 94, 95.

Lafontaine (*suite*)

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant le 1er janvier. Observations, p. 89.
Projet de loi relatif aux baux à loyer. Discussion des articles. Art. 2. M. Van Fleteren ayant rappelé un amendement qu'il avait présenté la veille, et M. le président estimant que cet amendement avait été rejeté, déclare que l'amendement avait été réservé, p. 150.
Fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant les vacances de Noël. Observations, p. 153.
Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations au sujet de la suite de cette discussion, p. 153.
Projet de loi réformant le jury. Discussion des articles. Art. 7. Demande à M. Van Overbergh pourquoi son amendement limite le choix des femmes; estime que toutes les femmes peuvent être admises dans les mêmes conditions que les hommes, p. 204. — Observations, p. 205. — Discours : Défend l'amendement qu'il a présenté, p. 211. — Observations, p. 214, 215. — Déclare ne pas se rallier à la nouvelle rédaction de l'amendement de M. Van Overbergh et maintenir l'amendement qu'il a présenté avec Mme Spaak et M. de Brouckere, p. 215.
Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 320, 350.
Projet de loi relatif à la fondation de l'Institut national belge de radio-diffusion. Discussion des articles. Art. 11. Observations, p. 516.
Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 565, 567, 577.
Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Observations, p. 613.
Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Discussion générale. Observations, p. 878.
Budget des affaires étrangères pour 1930. Discussion générale. Discours : Indique les voies que le gouvernement devrait suivre pour aboutir le plus rapidement possible à l'idéal auquel il voudrait arriver : la suppression de la guerre; passe rapidement en revue tout ce qu'a fait la Société des Nations, p. 916 à 918.
Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion générale. Observations, p. 1012, 1014. — Discussion des articles. Art. 2 : art. 1762. Observations, p. 1031.
Projet de loi relatif aux officiers de l'aéronautique et modifiant les lois sur les pensions militaires. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1082.
Projet de loi approuvant la convention internationale concernant les statistiques économiques. Discussion générale. Observations, p. 1189. — Discours : Estime que les explications données par le ministre sont de nature à donner au Sénat la garantie que le gouvernement et le service de statistique ne poseront aucun acte de nature à porter préjudice à l'industrie belge et termine en faisant remarquer que, ainsi que M. Hymans, m. a. ét., l'a signalé, il lui sera toujours loisible de ne ratifier la convention que lorsque les grands pays l'auront ratifiée, p. 1189, 1190.
Projets fiscaux. Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 5 : Amendement de la commission rétablissant la taxe dans les hôtels et restaurants. Observations, p. 1261.
Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1289, 1308, 1312. — Observations au sujet de la fixation de la discussion des articles, p. 1312.

Lalemand, sénateur de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 7.
Projet de loi relatif aux baux à loyer. Discussion des articles. Art. 4. Observations, p. 121.
Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 174.
Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire à accorder aux bénéficiaires de la pension de vieillesse. Discussion générale. Discours : Renouvelle les observations qu'il a déjà faites au sujet des pensions de vieillesse; prie le ministre d'assister à une séance de la commission d'appel afin de se convaincre des vices de la loi; signale la question des jetons de présence des membres de ces commissions et termine en demandant que l'on modifie certains articles de la loi organique des conseils de prud'hommes, p. 680 à 692. — Observations, p. 702, 707, 753 à 755, 758, 782, 783.
Projet de loi relatif au régime de retraite des ouvriers mineurs. Discussion des articles. Art. 1er. Demande si les ouvriers travaillant dans les carrières souterraines de marbre sont assimilés aux autres ouvriers de carrières, p. 1347.
Projet de loi portant augmentation de certaines pensions et allocations prévues aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur les injustices et anomalies qui existent dans la loi et les divers arrêtés royaux qui fixent les modalités et les conditions pour l'obtention des pensions d'invalidité, p. 1395.

Lambert, sénateur suppléant de Charleroi et de Thuin.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

Lamborelle, sénateur suppléant de Malines et de Turnhout.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4.

Lammertijn, sénateur provincial de la Flandre occidentale.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10 à 13. — Prête serment, p. 13.
Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Discours : Appelle l'attention du ministre sur les points : 1° de l'entrée libre des viandes étrangères, alors que les viandes indigènes sont soumises au contrôle du fisc; demande notamment que les soldats aient de la viande fraîche; 2° de la nécessité d'établir un contrôle sur les farines destinées à la panification; 3° de l'insuffisance des primes pour les concours de chevaux, etc., p. 284.
Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande que les soldats consomment de la viande et des pommes de terre du pays et que les chevaux reçoivent de l'avoine indigène, p. 353, 354.
Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Insiste pour obtenir un quai de déchargement à Vierkaven, dans l'intérêt de l'industrie lainière, p. 557.
Interpelle M. le ministre de l'agriculture à l'occasion du sinistre survenu dans la région de Thielt-Meulebeke par l'orage violent du 1er juillet. Développe son interpellation, p. 1374.

Langues. (Emploi des langues). V. Enseignement : Enseignement supérieur : Langues : Université de Gand. Enseignement moyen et enseignement primaire : Régime linguistique.

Langues modernes dans l'enseignement moyen. — V. Enseignement : Enseignement moyen du degré supérieur.

Lapierre, sénateur suppléant de Namur et de Dinant-Philippeville.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9.

Lazard, sénateur suppléant de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Lebeau, sénateur de Huy-Waremme.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3. — Prête serment, p. 4.
Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 2 : art. 1762*ter*, § 3. Discours : Attire l'attention sur la question de l'enregistrement s'il s'agit d'un acte et termine et déclarant qu'il se rallie à la proposition de M. Tschoffen, avec notification par lettre recommandée; p. 1044.

Lebon, sénateur provincial d'Anvers, secrétaire du Sénat.

Doc. — Budget des travaux publics pour 1930. — Rapport, n° 112.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5. — Prête serment, p. 5.
Fait rapport sur l'élection des sénateurs de la province de la Flandre occidentale et conclut à la validation, sauf en ce qui concerne MM. De Brabandere et Vuylsteke, qui feront l'objet d'un rapport complémentaire, et M. Lammertijn, dont la commission propose l'invalidation, p. 9, 10. — Discussion du cas de M. Lammertijn : Commence par indiquer au Sénat ce qui a produit les votes divergents au sein de la commission, puis estime, en son nom personnel, que le conseil provincial a considéré que M. Lammertijn était éligible, que le Sénat a admis, sans discussion, dans un cas similaire, M. Baudrux, et que le point qu'il s'agit de préciser est de savoir si l'on veut proposer, en même temps que l'invalidation de M. Lammertijn, une nouvelle élection; termine en demandant au Sénat de suivre son exemple et de valider l'élection de M. Lammertijn, p. 10, 11. — Observations, p. 11.
Élu, par acclamations, secrétaire du Sénat, p. 18.
Projet de loi relatif à la conservation des monuments et des sites. Discussion générale. Discours : Estime que le projet donne trop de pouvoirs à la commission des monuments et estime que l'on devrait laisser plus d'autorité aux bourgmestres et échevins des grandes villes; reproche, en conséquence, au projet d'être un nouveau pas dans la voie de la centralisation, p. 54. — Discussion des articles. Art. 1er. Propose un amendement dont il donne lecture, p. 56. — Déclare estimer que l'amendement présenté à l'alinéa 2 de l'article 1er semble superflu, p. 57. — Discussion tant au sujet de la proposition de renvoi aux commissions qu'au sujet du fond du débat et de l'amendement qu'il présente. Observations, p. 58, 59. — Observation au sujet d'un incident qui s'est produit au moment du vote, p. 60. — Appuie la proposition de renvoi aux commissions de tous les amendements présentés, p. 74. —

Lebon (*suite*)

Nouvelle discussion des articles. Art. 14. Déclare se rallier à la modification que le rapporteur propose à l'amendement qu'il présente avec M. Van Hoestenberghe, p. 484. — Article 21*bis* qu'il présente et relatif à l'emploi des langues. Défend son amendement, p. 485. — Insiste sur son amendement, p. 486, 487. — Déclare que si le rapporteur voulait rédiger l'amendement qu'il propose de substituer à celui qu'il avait présenté, il s'y rallierait, p. 487.

Projet de loi apportant des modifications à l'organisation judiciaire. Déclare ne pas se rallier à la proposition de M. Vauthier, m. s. a., qui demande, au nom de M. Janson, m. j., absent, que ce projet soit abordé immédiatement, estimant que la présence de M. Janson, m. j., est nécessaire pour la discussion, un grand nombre de membres ne se ralliant pas à l'article 2, p. 224.

Flamand : Distribution des documents : A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Van Dieren, qui proteste contre le retard apporté à la distribution des documents flamands, s'associe à cette motion mais fait remarquer que ce n'est pas la première fois que cette protestation a été émise, ne voulant pas laisser croire au public que l'on a attendu, au Sénat, l'arrivée des frontistes pour s'occuper de cette question; suggère de modifier le règlement, p. 236.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Discours : Appuie la demande de M. Asou pour que la ville de Tournai rentre en possession des tableaux de Rubens et de Jordaens; parle ensuite des régents catholiques, puis traite la question de l'obligation scolaire pour les enfants des bateliers, p. 373, 374. — Discours : Répond au discours de M. Mousty en ce qui concerne les nominations d'instituteurs diplômés des écoles libres, p. 395. — Observations, p. 402, 407, 408.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Observations, p. 610, 613. — Discours : Commence par annoncer qu'il parlera en français, bien que ce ne soit pas sa langue maternelle, afin que les déclarations qu'il va faire, en son nom et au nom de ses nombreux collègues flamands, soient comprises par tous; déclare ensuite qu'il ne peut être question de critiquer l'ensemble de la loi et se défend de vouloir, par la suppression du français, s'associer à un acte d'hostilité contre cette langue; développe certaines considérations en ce qui concerne les anciens professeurs de l'université de Gand qui enseignent en français; termine en disant que lui et ses amis ne sont pas de ceux qui se ruent contre des détails pour méconnaître une belle et grande chose, mais qu'ils veulent plutôt vanter les mérites de tous ceux qui ont contribué à édifier l'université flamande, p. 639 à 641.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 866, 869.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Combat l'amendement de M. Dierckx, puis demande s'il ne vaudrait pas mieux faire de l'alinéa en discussion le second alinéa de l'article 1741, au lieu d'en faire un article 1762*bis*, p. 1025. — Art. 2 : art 1762*ter*. Discussion. Discours : Appuie la proposition de M. Vancoillie tendant à la suppression du 2e alinéa et motive son avis, puis motive le texte de la commission qui n'apporte qu'une modification de forme au texte transmis par la Chambre, p. 1029, 1030. — Observations, p. 1030 à 1032. — Observations relatives à la cession du droit au bail, p. 1032. — § 2 de l'article 1762*ter*. Propose une autre rédaction pour cet alinéa, p. 1037. — Précise la définition du mot « famille », p. 1037. — § 3. Discussion au sujet de l'interprétation. Discours : Estime notamment que le texte de la commission est le meilleur et que le ministre ferait bien de l'admettre comme base de la discussion, p. 1038, 1039. — Observations, p. 1039 à 1041. — Reprise de l'ensemble de la discussion du § 3. Observations, p. 1043. — Retire son amendement et se rallie à celui de M. Crokaert, p. 1045. — Art. 1762-4. Alinéa 2. Observations au sujet des textes en présence, p. 1116.

Cour de cassation : présentation de candidats. M. le président estimant que la présentation de candidats pour la place devenue vacante par suite du décès de M. le conseiller Mechelynck pourrait être faite le lendemain, demande que ces présentations ne se fassent que dans quelques jours et motive sa demande, p. 1062.

Leclercq, sénateur suppléant de Namur et de Dinant-Philippeville.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9.

Lede. — V. Communes : Echange de territoires.

Leeuw, sénateur suppléant de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Legrand, sénateur provincial de Namur.

Doc. — Proposition de loi modifiant l'article 21 de la loi sur la détention préventive (cosign.). Annexe au n° 72.

Projet de loi relatif à la conservation des monuments et des sites. Rapport complémentaire, n° 82.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9. — Prête serment, p. 15.

Projet de loi relatif à la conservation des monuments et des sites. Dépose le rapport complémentaire sur ce projet de loi, p. 385. — Nouvelle discussion des articles. Art. 7, 7*bis* et 7*ter*. Discours : Motive les propositions de la commission et déclare que les amendements de forme proposés après le dépôt du rapport, par le ministre, ne changent en rien les dispositions présentées par la commission, p. 480, 481. — Estime que l'intervention qui vient d'être faite par M. Dochen n'a pas été inutile et fait diverses observations quant à l'interprétation, interprétation qu'il estime devoir donner satisfaction à M. Dochen, p. 482. — Art. 14. Déclare se rallier à l'idée qui inspire l'amendement de MM. Lebon et Van Hoestenberghe, mais y propose une modification de forme, p. 484. — Dépose sur le bureau le texte écrit de son amendement, p. 484. — Art. 21*bis* proposé par amendement par M. Lebon et relatif à l'emploi des langues. Estime qu'il ne convient pas que l'on insère une disposition linguistique dans une loi relative aux sites, estime encore que le ministre a fait une déclaration qui donne satisfaction à M. Lebon et que, si l'on veut absolument mettre une disposition relative à la question linguistique dans la loi, il faudrait que l'on y mît que la commission est un pouvoir administratif soumis à la loi de 1921, p. 487. — Propose une nouvelle rédaction pour son amendement, p. 487.

Projt de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Combat un amendement de M. Dierckx, p. 1026. — Art. 2 : Art. 1762*ter*. Observations, p. 1031. — Observations au sujet de la cession du droit au bail, p. 1032, 1033. — Observations concernant la définition du mot « commerce » en ce qui est relatif aux dispositions en discussion, p. 1038. — Discussion au sujet de l'interprétatioon. Discours, p. 1040, 1041. — Art. 1762*quater*. Observations, p. 1047. — Discours : Combat l'amendement proposé par M. Vancoillie, p. 1049, 1050. — Observations, p. 1059. — Discours : Fait diverses observations et estime que, vu les suggestions nombreuses qui ont été faites et l'échange de vues qui a eu lieu, il serait bon de renvoyer le projet à l'examen de la commission, p. 1059, 1060. — Fait encore des observations et estime, en réponse à des critiques de M. Van Fleteren, que la loi sera excellente pour les locataires, p. 1060. — Alinéa 2. Observations au sujet des textes en présence, p. 1115. — Alinéa 3. Fait des observations au sujet des textes en présence et combat notamment le texte de la commission, p. 1118, 1119. — Amendement, formant un article nouveau, présenté par MM. Vancoillie et Noll : M. Janson, m. j., priant M. Vancoillie de retirer cet amendement, et celui-ci déclarant le maintenir, déclare que, bien qu'il ait appuyé l'amendement, il se range à l'avis exprimé et estime que cet amendement pourrait être retiré, p. 1122.

Projet de loi modifiant certaines dispositions des lois d'organisation judiciaire. Discussion générale. Discours : Propose un amendement tendant à la nomination éventuelle de vice-présidents aux places existant au 20 juillet 1926 et motive son amendement, qu'il a annoncé à la commission, p. 1093, 1094. — Discours : Répond au ministre et défend à nouveau son amendement, p. 1096.

Projet de loi relatif aux baux à long terme. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels, malgré ses répugnances et ses intentions premières, il émettra un vote affirmatif sur le projet, p. 1107, 1108.

Projet de loi approuvant l'accord conclu à Tientsin entre la Belgique et la Chine pour la rétrocession de la concession belge de Tientsin, et l'accord intervenu entre le gouvernement belge et la Société immobilière de Tientsin. Donne lecture du texte flamand du rapport, p. 1274.

Lekeu, sénateur provincial du Hainaut.

Ann. — Adresse au président du Sénat une lettre indiquant à l'assemblée les motifs de santé que le tiendront éloigné des réunions du Sénat, p. 1.

Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 15.

Election du président : M. Moyersoen proposant de réélire M. Magnette par acclamations, et M. Van Fleteren estimant plus solennel de procéder au vote, déclare que les acclamations sont encore plus éloquentes, p. 17.

Annonce du décès de MM. les sénateurs Feron, le baron Ruzette, Genard et Lion. Discours, p. 20, 21.

Projet de loi relatif à la subvention annuelle accordée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Observations, p. 492. — Discours : Appuie les observations de MM. Huisman Van den Nest et Vermeylen; estime que l'amendement se heurte à des objections de procédure et de principe; convie ses amis à le rejeter, p. 493, 494.

Lekeu (*suite*)

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Observations, p. 614. — Discussion des articles. Art. 2. S'abstient au vote sur l'amendement de MM. Digneffe et consorts, p. 693. — Motive brièvement son abstention sur l'ensemble du projet, déclare qu'il n'a pas pu se résoudre à émettre un vote affirmatif parce qu'il estime que c'est éteindre un foyer intellectuel, mais qu'il ne veut pas voter « non » parce qu'il ne veut pas être suspecté de porter atteinte aux légitimes revendications flamandes, p. 694. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 695.
Projets fiscaux. Discussion générale. Observations, p. 1170, 1172, 1173.

Lemahieu, sénateur suppléant de Courtrai et d'Ypres.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10.

Leman. (Pension de Mlle Leman). — V. Pensions.

Lembecq. — V. Communes : Echange de territoire : Hal et Lembecq.

Lesplingart, sénateur suppléant de Tournai-Ath.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

Leurquin, sénateur provincial du Brabant.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 7.
Election de sénateurs de la Flandre occidentale. Discussion au sujet du cas de M. Lammertijn. Observations, p. 11, 12.
Projet de loi relatif aux baux à loyers. Discussion générale. Observations, p. 110, 111.
Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 242, 250. — Discours : Après les discours importants qui ont été prononcés, expose le problème agricole sous un autre aspect et développe les motifs pour lesquels il demande au ministre si la méthode employée jusqu'au jour présent en Belgique est la vraie au point de vue agricole; combat notamment le « Boerenbond », p. 268 à 270. — Observations, p. 288 à 295, 303 à 305, 307 à 309. — Discussion des articles. Art. 2. Rappelle qu'il aurait voulu déposer des amendements tendant à l'augmentation des traitements des agronomes de l'Etat et de certains fonctionnaires du département de l'agriculture, mais qu'on lui a fait observer que ces amendements n'étaient pas recevables; demande donc au ministre s'il entre dans ses intentions de suivre les suggestions qu'il aurait voulu voir voter, p. 309. — Fait encore des observations à ce sujet, p. 309. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 352.
Interpellation de MM. Mullie et Limage au sujet des mesures à prendre pour défendre l'agriculture, menacée par le système de primes à l'exportation instauré par des pays voisins. Observations, p. 467. — Discours : Estime qu'il reste peu de chose à dire après les discours qui viennent d'être prononcés, mais insiste pour que l'on s'efforce de doter le pays d'une véritable politique agricole, p. 467, 468. — Observations, p. 469, 471.
Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 865 à 867, 869, 871, 898.
Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Discussion générale. Observations, p. 873. — Discours : Tout en laissant à M. Mullie, rapp., le soin de réfuter les théories de M. Segers, développe les motifs pour lesquels il engage ses amis de la gauche libérale à voter la réadaptation des droits d'entrée sur les avoines, qui fait l'objet du projet en discussion, p. 876, 877. — Observations, p. 877, 879 à 881.
Projets fiscaux. Discussion générale. Observations, p. 1174, 1175.
Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 17. Observations, p. 1217.
Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1398.

Leyniers, sénateur provincial du Brabant.

Doc. — Budget du ministère des colonies pour 1930. (Dépenses métropolitaines.) Rapport, n° 103.
Budget des recettes et des dépenses ordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour 1930. Rapport, n° 104.
Budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour 1930. — Rapport, n° 113.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 7.
Fait rapport sur l'élection des sénateurs de la province de Namur et conclut à la validation, p. 9.
Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée à l'université de Bruxelles, à l'université catholique de Louvain et à l'école des mines et de métallurgie de Mons. Discussion générale. Discours : Proteste parce que le projet néglige les

Leyniers (*suite*)

facultés de Saint-Louis, à Bruxelles, et de Notre-Dame, à Namur, et annonce un amendement, qu'il présente avec M. Golenvaux, pour remédier à cette lacune, p. 488, 489. — Observations, p. 493. — Discours : Exprime la surprise et la peine causées à la droite par le discours de M. Huisman Van den Nest; déclare que le mobile qui les a portés à présenter cet amendement n'était que le respect d'une loi dans son esprit et dans son application logique; commente l'intervention de M. Vermeylen et termine en déclarant que, confiant en la parole du ministre, et d'accord avec M. Golenvaux, il retire l'amendement qu'ils avaient présenté, se réservant le droit de le représenter à une occasion que, malgré tout, il souhaite prochaine, p. 495, 496. — Observations, p. 496.
Projet de loi contenant le budget du ministère des colonies pour 1930. (Dépenses métropolitaines.) Dépose le rapport sur ce budget, p. 510.
Projet de loi contenant le budget des recettes et des dépenes ordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour 1930. Dépose le rapport sur ce budget, p. 510.
Projet de loi contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour 1930. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 587.
Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. Discours : Demande que le ministre s'occupe de la situation des ingénieurs inspecteurs du travail, qui semblent avoir à se plaindre de la péréquation, p. 761, 762.
Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Appuie la demande d'urgence faite par M. Mullie, p. 800. — Discussion au sujet de l'urgence. Observations, p. 854.
Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 3. Déclare que de nombreux sénateurs ne sont pas partisans de la rétroactivité et demande formellement que la commission revoie les textes, p. 1121.
Projet de loi approuvant l'accord conclu à Tientsin entre la Belgique et la Chine pour la rétrocession de la concession belge de Tientsin et l'arrangement intervenu entre le gouvernement belge et la Société immobilière de Tientsin. L'urgence étant demandée, et des objections étant faites au sujet du rapport, propose de donner lecture, dans les deux langues, de ce rapport, p. 1274.
Projet de loi approuvant la convention commerciale en vue d'une action économique concertée. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1420.

Libbrecht (Henri), sénateur de Termonde et Saint-Nicolas.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 8.
Projet de loi ouvrant un nouveau crédit pour secourir les victimes des inondations de novembre 1928. Discussion générale. Discours : S'associe aux orateurs qui sont intervenus pour appuyer la demande de subsides; déclare ne pas vouloir discuter la question des travaux, mais prie le ministre de se montrer généreux, p. 428. — Observations, p. 428, 429.

Libbrecht (Jean), sénateur suppléant de Roulers-Thielt.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10.

Licences d'exportation. — V. Industrie, commerce et travail.

Ligy, sénateur coopté, secrétaire du Sénat.

Doc. — Projet de loi relatif à la fiscalité provinciale et communale. Rapport, n° 34.
Projet de loi prorogeant et modifiant certaines dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer. Rapport, n° 27.
Rapport sur le texte amendé par la Chambre, n° 52.
Rapport complémentaire de la commission de vérification des pouvoirs sur l'éligibilité de plusieurs élus sénateurs suppléants, n° 76.
Projet de loi portant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Rapport, n° 127. — Rapport sur les amendements présentés aux dispositions non encore adoptées en première lecture par le Sénat, n° 162. — Deuxième rapport complémentaire, n° 203.
Projet de loi dispensant les collèges des bourgmestre et échevins de l'obligation de procéder, en 1930, à la revision des listes électorales. Rapport, n° 141. — Rapport complémentaire, n° 160.
Projet de loi relatif aux baux à long terme. Rapport, n° 161.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15, 17. — Prête serment, p. 17.
Elu, par acclamations, secrétaire du Sénat, p. 18.
Projet de loi prorogeant et modifiant certaines dispositions exceptionnelles de la loi sur les baux à loyers. Dépose le rapport sur ce projet de loi et, M. le président ayant fait remarquer l'urgence, déclare qu'il ne peut promettre que le

Ligy (*suite*)

rapport sera distribué en temps utile pour permettre l'examen du projet le surlendemain, 19 décembre, p. 61. — Discussion générale. Observations, p. 99, 100, 102, 103, 105, 107. — Discours : Développe les motifs pour lesquels il estime que le texte présenté au Sénat répond à tous les besoins, et exprime le vœu de voir ses amis le voter, p. 108, 109. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 112 à 114, 116. — Art. 2. § 2. Indique les considérations qui ont inspiré l'amendement de la commission, p. 118. — Déclare être d'accord au sujet d'une modification proposée par M. Janson, m. j., p. 119. — Art. 4. Observations, p. 121. — Art. 5*bis* et 5*ter*. Discussion : Déclare que la commission ne renonce pas à son amendement, p. 123. — A la suite des commentaires donnés par M. Janson, m. j. sur les dispositions qu'il a présentées, déclare qu'il est entendu que les articles 5, 5*bis*, sous-amendé, et 5*ter* remplacent les articles 5 du projet primitif et 5*bis* de la commission, p. 124. — Amendements de M. Arm. Huysmans : Combat ces amendements, p. 125 à 127. — Texte amendé par la Chambre : L'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet tel qu'il est amendé par la Chambre, p. 178. — Discussion des articles. Art. 13. Déclare que la commission est d'accord avec M. Janson, m. j., en ce qui concerne les observations qu'il vient de présenter quant à l'interprétation d'un terme ainsi qu'au sujet de la loi de 1926, p. 181.

Projet de loi relatif à la fiscalité provinciale et communale. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 86.

Eligibilité de plusieurs sénateurs suppléants. Dépose le rapport complémentaire de la commission de vérification des pouvoirs, p. 351. — Donne lecture de son rapport, p. 476.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion des articles. Art. 2. S'abstient au vote sur l'amendement de MM. Digneffe et consorts, p. 693. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 695.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 745. — Discussion générale. Observations, p. 1011. — Discours : Commence par combattre la proposition de M. Digneffe tendant au renvoi immédiat du projet à la commission, puis développe les motifs pour lesquels la proposition de M. Van Fleteren constitue un principe entièrement nouveau, qu'il espère voir rejeter par le Sénat, la question de principe posée étant : Faut-il, oui ou non, accorder au locataire un droit de préférence à l'expiration du bail? Répond ensuite aux observations qui ont été faites, notamment en ce qui concerne la détermination des mots : « plus-value » et la cause résolutoire expresse; termine en priant le Sénat de se prononcer, en tout état de cause, sur la proposition de M. Van Fleteren, avant de renvoyer le projet à la commission, p. 1014 à 1016. — Observations, p. 1017. — M. Van Fleteren demandant à ce que le Sénat se prononce sur ses amendements avant de décider le renvoi à la commission, rappelle qu'il a déjà exprimé l'avis que le Sénat se prononce en premier lieu sur les amendements de M. Van Fleteren, p. 1019. — Discussion des articles. Art. 1er. Combat l'amendement de M. Dierckx et prie le Sénat de se rallier à la proposition de la commission, tendant à la suppression de la clause résolutoire expresse, p. 1023. — Observations, p. 1024. — Reprise de l'examen des amendements de M. Van Fleteren : Déclare être d'accord avec M. Vancoillie, qui demande que l'on procède au vote sur ces amendements, p. 1025. — Reprise de la discussion de l'article 1er. Demande que l'on décide si l'amendement de M. Dierckx se rattache au texte transmis par la Chambre ou au texte proposé par la commission, estimant que, si cet amendement était admis, il faudrait renvoyer l'article à la commission, afin que celle-ci décide où ce texte doit être inséré, p. 1025. — Discours : Combat le sous-amendement proposé par M. Huisman Van den Nest, estimant que cet amendement ne produira pas les résultats que celui-ci en attend, p. 1026. — Art. 1*bis*, proposé par amendement par M. Vancoillie. Déclare devoir s'opposer à l'adoption de cet amendement, p. 1028. — Art. 2. Art. 1762*ter*. Discussion. Discours : Défend la proposition de la commission et indique un amendement dont le sens pourrait être accepté pour arriver à un accord, p. 1030 à 1032. — Observations relatives à la cession du droit au bail. Indique, en réponse à M. Janson, m. j., le but poursuivi par la commission, p. 1032, 1033. — Fait des observations en ce qui concerne la définition du mot « commerce », en ce qui concerne les dispositions en discussion, p. 1033. — Reprise de l'ensemble de la discussion de l'article 2. Discours : Afin de donner satisfaction au vœu de la commission, tout en respectant le texte admis par la Chambre en ce qui concerne la cession des droits du locataire, propose une addition au texte de la Chambre, p. 1035. — Estime que le Sénat sera unanime à admettre l'interprétation qui vient d'être donnée par M. Janson, m. j., au mot « commerce », p. 1036. — Répond à une question posée par M. Van Fleteren, en ce qui concerne les droits du locataire, p. 1036. — Observation au sujet d'un amendement de M. Vancoillie, p. 1037. — Art. 1762*ter*. § 3. Discussion au sujet de l'interprétation. Discours : Défend le texte proposé par la commission, p. 1037 à 1041. — Observations, p. 1038 à 1040. — Se déclare d'accord avec M. Janson, m. j., qui estime ne pas devoir maintenir dans la loi la faculté, pour le bailleur, de demander une augmentation de loyer, p. 1042. — Reprise de la discussion. Justifie la proposition de la commission de la justice, p. 1042. — Observations, p. 1043, 1044. — Déclare se rallier à l'amendement de M. Crokaert, p. 1045. — Alinéa 5, proposé par la commission. Observations au sujet de la procédure à suivre, p. 1046. — Estime que les alinéas 5, 6 et 7 du texte de la commission remplacent l'alinéa 3 du projet de la Chambre et que l'examen de ces alinéas doit être terminé avant que l'on ne statue sur le texte visé par M. Arm. Huysmans, p. 1046. — M. le président ayant donné lecture des trois alinéas suivants du texte de la commission, et M. Janson, m. j., estimant que les deux premiers sont inutiles, déclare que, si le Sénat est d'accord, il se rallie à la suppression des deux alinéas et qu'il admet l'amendement proposé par M. Janson, m. j., au troisième alinéa, p. 1046. — Quatrième alinéa du texte de la Chambre, repris par amendement par M. Arm. Huysmans. Discours, p. 1046. — Art. 1762*quater*. Observations, p. 1047, 1048. — Discours : Commence par déclarer que, bien que sa tâche soit devenue moins aisée, M. Janson, m. j., ne lui accordant plus son appui, il continue à défendre le projet de la commission, et développe les motifs pour lesquels il estime que le texte de la commission est de nature à donner à la loi un caractère de prudence et de modération, qui en assurerait le maintien et qui lui donne confiance que le Sénat y donnera son adhésion, p. 1057 à 1059. — Le renvoi à la commission étant proposé, demande que l'on attende que le vote en première lecture soit acquis, p. 1059. — Déclare que la commission ne s'opposera certes pas au renvoi en commission, et appuie les observations de M. Van Fleteren quant au dépôt tardif d'amendements, p. 1060. — M. François défendant un amendement qu'il présente au sujet de l'indemnisation du locataire pour dépenses faites avec le consentement du propriétaire, fait remarquer que cette question est réglée par les dispositions du Code civil en vigueur, p. 1060. — Discours : Combat l'amendement qui avait été présenté à la Chambre par M. Janson, m. j., et qui est repris par M. François, et déclare que la commission n'a pas admis cet amendement parce qu'il tend à léser considérablement le propriétaire, p. 1112, 1113. — Discours. Fait des observations au sujet de l'interprétation donnée par M. Vancoillie à l'article 555 du Code civil et demande que l'on procède au vote sur les différents alinéas de l'article 1762*quater*, en prenant le texte de la commission comme base de la discussion, p. 1113. — Fait des observations au sujet du texte exact d'un amendement additionnel qu'il avait proposé au texte de la commission pour le premier alinéa et déclare que le texte proposé est « six mois au moins », p. 1114. — Alinéa 2. Se rallie à un amendement de forme proposé par M. Janson, m. j., p. 1114. — M. Vancoillie maintenant une partie du texte qu'il avait présenté, demande qu'on s'en tienne au texte de la commission, p. 1115. — Déclare que la commission se rallie au texte présenté par le gouvernement, p. 1116. — Alinéa 3. Accepte l'amendement de forme proposé par M. Janson, m. j., puis convie le Sénat à voter le texte de la commission, p. 1117, 1118. — Fait des observations au sujet des textes en présence, p. 1118, 1119. — Amendement, formant un article nouveau, présenté par MM. Vancoillie et Nolf : Combat l'amendement et demande qu'on respecte le droit civil existant, p. 1121, 1122. — M. Janson, m. j., demandant, à l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 8 juillet, si le Sénat avait l'intention de reprendre l'examen de ce projet avant de se séparer, estime qu'il n'y a aucune urgence à terminer l'examen de ce projet, qui sera vraisemblablement renvoyé à la Chambre et, cette assemblée ne devant, selon toute probabilité, pas se prononcer avant le mois d'octobre sur les amendements qui auraient été apportés au projet par le Sénat, propose l'ajournement, p. 1298.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 913.

Projet de loi dispensant les collèges des bourgmestre et échevins de l'obligation de procéder, en 1930, à la revision des listes électorales. M. le président ayant rappelé l'urgence de ce projet, déclare que, en effet, il doit être voté avant le 1er mai, mais que, la commission n'ayant pu arriver à un accord, il lui est impossible de déposer son rapport et qu'il serait utile que le Sénat se réunisse à nouveau avant la fin du mois, p. 914. — Discussion générale. Observations, p. 1054. — Discours : Indique les motifs pour lesquels la commission de l'intérieur ne veut pas, dans l'éventualité d'une dissolution, prendre la responsabilité de l'adoption du projet transmis par la Chambre, p. 1055. — Observations, p. 1056.

Projet de loi relatif aux baux à long terme. Rappelle qu'il avait prié le président de convoquer, le plus rapidement possible, la commission de la justice, pour l'examen de ce projet et sans attendre une nouvelle réunion du Sénat, p. 1020. — Discussion générale. Discours : Répond, en qualité de rapporteur, aux observations de MM. le baron de Moffarts et Tschoffen, et développe les motifs pour lesquels c'est en toute confiance qu'il demande au Sénat de voter le projet tel qu'il lui a été transmis par la Chambre,

Ligy (*suite*)

p. 1105, 1106. — Observations, p. 1106. — Discussion des articles. Art. 1er. Demande si, ainsi qu'il en est convaincu personnellement, un bail conclu avant le 31 décembre 1923 et stipulant que, même dans le cas du vote d'une loi permettant la résiliation par le juge ce bail ne serait pas résilié, tomberait tout de même sous l'application de la loi, p. 1108. — Fait encore des observations, p. 1108.

Projet de loi modifiant diverses lois relatives aux traitements du personnel des communes. M. Calonne insistant, à l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, pour que ce projet soit voté avant que le Sénat ne se sépare, indique, en sa qualité de membre de la commission chargée de l'examen de ce projet, les motifs pour lesquels la commission estime qu'il serait sage de remettre ce projet jusqu'après la rentrée, p. 1297. — Observations, p. 1298.

Limage, sénateur coopté.

Doc. — Budget de l'agriculture pour 1930. — Rapport, n° 60. — Rapport sur le projet amendé par la Chambre des représentants, n° 128.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15, 17. — Prête serment, p. 17. Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 249, 250, 264, 266, 267, 270. — Discours : Appuie, en sa qualité de rapporteur, les observations qui viennent d'être présentées par M. Dochen et combat certains points du discours de M. Mullie, p. 270. — Observations, p. 282, 283, 291, 293, 296, 297. — Discours : Essaie de concrétiser quelque peu les idées qui ont été exprimées afin d'en tirer des conclusions; termine en estimant qu'il n'est possible de progresser en agriculture, comme en industrie, qu'au moyen de la spécialisation, p. 303 à 306. — Discussion des articles. Art. 48. Annonce que M. Leurquin l'a chargé de déclarer qu'il retirait l'amendement qu'il avait présenté, p. 313. — Dépose le rapport sur le texte amendé par la Chambre des représentants, p. 765. — Discussion générale. Discours : Remercie le ministre d'avoir pris en considération les suggestions de la commission au sujet de compléments de crédits; attire l'attention du ministre sur la nécessité des primes de conservation pour les vieux taureaux ainsi que sur la nécessité de la création de syndicats d'achat de taureaux, p. 970.

Interpelle, avec M. Mullie, le gouvernement sur la nécessité de défendre d'urgence l'agriculture menacée par l'allocation de primes à l'exportation, accordées par des pays voisins. Déclare céder son tour de parole à M. Jabon, p. 465. — Discours : Développe l'interpellation, p. 466, 467. — Observations, p. 468 à 471.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 24 mai 1924. Discussion au sujet de l'urgence. Insiste sur l'urgence et motive son opinion, p. 853, 854. — Discussion générale. Observations, p. 878, 879.

Projets fiscaux. Projet relatif aux taxes assimilées aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 3. Demande que l'on accorde l'exemption pour les théâtres agricoles, p. 1245.

Projet de loi approuvant la convention commerciale en vue d'une action économique concertée. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1420.

Limites séparatives. — V. Communes.

Lindekens, sénateur de Hasselt et Tongres-Maeseyck.

Doc. — Proposition de loi relative aux pensions d'invalidité en faveur des anciens combattants et des réquisitionnés (cosign.). Annexe au n° 6.

Proposition de loi relative à la rente de service en faveur des anciens combattants (cosign.), n° 7.

Proposition de loi relative au paiement du salaire des réquisitionnés (cosign.), n° 8.

Proposition de loi relative à l'égalité de traitement de toutes les victimes de la guerre (cosign.), n° 9.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8. — Prête serment, p. 8.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Demande, au nom des nationalistes flamands, que le gouvernement donne lecture également en flamand de sa déclaration, p. 34. — Insiste pour qu'il soit donné réponse à sa demande, p. 34.

Projet de loi fixant le contingent pour 1930. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relevant les taux des rentes afférentes aux ordres nationaux, fixés par l'article 59 des lois coordonnées sur les pensions militaires. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande que l'on augmente le crédit en faveur de l'élevage des animaux domestiques; demande que le texte flamand du bulletin trimestriel de l'agriculture paraisse en même temps que le texte français; insiste pour que le travailleur agricole bénéficie de tous les avantages envisagés pour les autres travailleurs, puis proteste contre l'insuffisance de l'enseignement agricole; termine en déclarant que, tant que l'on n'aura pas satisfait aux exigences légitimes des Flamands, son groupe votera contre le budget, p. 242.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Discours : Traite la question des régents catholiques, celle de l'université de Gand, puis défend les droits des Flamands en ce qui concerne les congrès et les concours, p. 374 à 376. — Observations, p. 402. — Discours : Malgré l'assurance du ministre d'insister à la Chambre pour que cette assemblée examine sans retard le projet de loi relatif à l'inspection médicale scolaire, attire cependant l'attention de M. Vauthier, m. s. a., sur quelques points essentiels de cette question, p. 410.

Projets de loi approuvant : *a*) le traité d'amitié entre la Belgique et la Perse; *b*) la convention de commerce et de navigation entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Perse; *c*) la convention d'établissement entre la Belgique et la Perse. S'abstient au vote sur l'ensemble de ces projets de loi, p. 533.

Projet de loi approuvant le traité de commerce entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Suisse. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 533.

Budget des postes, télégraphes et téléphones pour 1930. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 534.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 552. — Discours : Fait remarquer que le Limbourg est systématiquement négligé et demande que l'on prennen considération les plaintes du Limbourg, p. 552, 553.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Discours : Commence par estimer que par le projet en discussion la résurrection de la Flandre s'accomplit et termine en déclarant que son groupe votera l'article 1er, estimant que celui-ci émane d'un principe sain, mais qu'il ne votera les autres articles que si les amendements d'épuration qu'il a présentés sont adoptés, p. 661 à 664. — Observations, p. 668.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 682, 779. — Discours : Estimant que tout a été dit par les orateurs qui l'ont précédé, se contente de recommander au ministre : les inspecteurs du travail dont le traitement est insuffisant, la question du Fonds des estropiés et particulièrement celle des pensions de vieillesse, au sujet de laquelle il forme certains vœux, notamment en ce qui concerne les ouvriers étrangers, p. 784, 785. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 875.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Profite de la présence d'un Limbourgeois à la tête du département des travaux publics pour signaler certains travaux importants à exécuter dans sa province, p. 899, 900.

Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1102.

Projets fiscaux. Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 23*bis* nouveau proposé par MM. De Bruyn et consorts. Appuie cet amendement, p. 1269.

Interpellation de M. Van Dieren concernant la flamandisation et relative à l'amnistie. Observations à l'occasion de la demande d'urgence faite par M. Van Dieren, p. 1273.

Projet de loi portant augmentation de certaines pensions et allocations prévues aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Discussion générale. Observations, p. 1394.

Lion, sénateur de Huy-Waremme.

Ann. — Annonce de son décès, p. 1, 19.

Lippens, sénateur de Gand-Eecloo, ministre des transports.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 8.

Projets de loi relatifs à la radio-diffusion. M. Hicguet estimant qu'il y a lieu, avant de procéder à l'examen de ces projets, de prendre l'avis du nouveau ministre, M. Forthomme, estime que le remaniement ministériel ne change en rien l'urgence de ces projets, p. 24. — Déclare être d'accord au sujet de la demande de M. Segers tendant à l'examen rapide de cette question, p. 25.

Projet de loi relatif à la conservation des monuments et des sites. Discussion générale. Observations, p. 52.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 81.

Projet de loi relatif aux baux à loyer. Discussion générale. Observations, p. 103.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 532, 536, 538, 541, 545, 546, 548, 550 à 552. — Observations au sujet de la suite de la discussion : Demande à prendre la parole tout au moins au milieu de la séance du lendemain après-midi, afin de ne pas parler devant une salle vide, et certains membres lui ayant demandé d'exposer la politique du gouvernement en matière de transports; tenant

Lippens (*suite*)

en outre à répondre aux nombreuses questions qui lui ont été adressées, alors que ceux qui les lui ont posées seraient en séance, p. 555. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 557 à 559, 565, 567. — Observations au sujet de la suite de la discussion : Déclare être à la disposition du Sénat, p. 568. — Reprise de la discussion générale. Discours : Commence par exposer la politique du gouvernement en matière de transports, puis répond aux observations présentées, p. 569 à 581. — Discussion des articles. Art. 37. Estime que l'amendement de M. Vandewiele n'est pas recevable, le but poursuivi tendant à la gratuité de transport à accorder aux anciens combattants et à leur famille, pour une visite aux expositions d'Anvers et de Liége, ne pouvant être atteint qu'avec un crédit de 34 millions 800,000 francs, au lieu des 2 millions visés par l'amendement de M. Vandewiele, p. 587.

Interpellation de M. Gravez au sujet de l'attitude de la Société nationale des chemins de fer vicinaux à l'égard de certains exploitants de lignes d'autobus et des désavantages qui en résultent pour la population et pour les intéressés. Discours : Répond à l'interpellation, p. 1149. — Observations, p. 1149. — Répond au discours de M. De Clercq, p. 1150.

Projet de loi allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant à l'exercice 1930. Discussion générale : Répond aux observations de M. Volckaert, qui demande des renseignements au sujet de la participation de la Belgique à l'exposition de Poznan (Pologne), p. 1366.

Projet de loi autorisant la Société nationale des chemins de fer à se substituer à l'Etat pour l'exécution de la convention du rachat de la concession du chemin de fer de Gand vers Terneuzen. Demande la parole au moment du vote, p. 1399. — Déclare que, en effet, la section centrale de la Chambre avait émis certains vœux et qu'il a été tenu compte de ces vœux, puis déclare que, ainsi que M. le président vient de le faire remarquer, comme il n'est pas possible de rouvrir la discussion générale, il répondra à M. De Bruyn hors de l'enceinte du parlement, p. 1399.

Interpellation de M. Van Dieren concernant la flamandisation et relative à l'amnistie. Observations au moment du vote sur la proposition d'ajournement introduite par M. Jaspar, p. m., p. 1401.

Listes des membres du Sénat. — V. Chambres législatives : Sénat.

Listes des jurés. — V. Organisation judiciaire : Jury.

Listes électorales. — V. Lois électorales.

Location d'immeubles. — V. Droit civil : Baux à loyer.

Logen, sénateur suppléant de Liége.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3.

Loi de cadenas. (Surséance à certaines nominations judiciaires). — V. Organisation judiciaire : Loi de cadenas : Dérogations.

Lois électorales.

LISTES ÉLECTORALES.

Revision : Dispense. — Projet de loi dispensant les collèges des bourgmestre et échevins de l'obligation de procéder, en 1930, *à la revision des listes électorales.*

V. les nos 104 et 166 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 133. Rapport fait par M. Ligy, n° 141. — Texte présenté par la commission, n° 141.

Texte adopté par le Sénat au premier vote, n° 155.

Rapport complémentaire fait par M. Ligy sur le texte adopté au premier vote, n° 160.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 15 avril 1930, p. 882. — M. le président fait remarquer l'urgence du projet, propose de le discuter et de le voter le lendemain et de le renvoyer à la commission de l'intérieur qui l'examinerait d'urgence, p. 882. — La proposition du président est admise.

Pendant la séance du mercredi 16 avril, M. le président rappelle ce projet; M. Ligy, rapp., déclare que, la commission n'ayant pu arriver à un accord, il lui est impossible de déposer le rapport et qu'il conviendrait que le Sénat se réunisse à nouveau avant la fin du mois, le projet en question devant être voté pour le 1er mai, p. 914. — Le Sénat décide de se réunir le 29 avril pour l'examen des objets restés en souffrance, p. 914.

Discussion générale.

Discours de MM. Wauquez (qui commence par faire remarquer que ce projet est d'initiative parlementaire et d'inspiration administrative, s'étonne, après l'admission à la quasi-unanimité à la Chambre, de l'opposition qui s'est manifestée à la commission de l'intérieur au Sénat, combat le projet substitué au projet transmis par la Chambre par la dite commission et, estimant avoir quelque expérience en la matière, reprend le projet transmis par la Chambre et le défend), Arm. Huysmans (qui développe les motifs pour lesquels il préfère le projet de la Chambre et estime, comme M. Wauquez, que la seule crainte à avoir est celle d'une élection pour cause de dissolution), Ligy, rapp. (qui indique les motifs pour lesquels la commission de l'intérieur ne veut pas, dans l'éventualité d'une dissolution, prendre la responsabilité de l'adoption du projet transmis par la Chambre), Van Dieren (qui, après avoir protesté parce que son groupe n'était pas représenté à la commission de l'intérieur, indique les motifs pour lesquels lui et ses amis combattent le projet transmis par la Chambre et voteront le projet de la commission), Baels, m. i. h. et m. a. (qui après avoir déclaré que le projet transmis par la Chambre offre de grands avantages d'économie, mais aussi de sérieux inconvénients, déclare que ses services, consultés, estiment que l'on ferait œuvre sage en adoptant les amendements de la commission du Sénat, et termine en déclarant que le gouvernement maintient intégralement son attitude de neutralité), Moyersoen (qui, en sa qualité de représentant de communes de province, se rallie aux observations présentées par MM. Wauquez et Arm. Huysmans, en faveur du projet transmis par la Chambre et estime que les objections du rapporteur paraissent plus théoriques que pratiques), p. 1053 à 1056. — Interruptions de MM. Ligy, rapp., Calonne, Huisman Van den Nest, Segers, Mousty, Van Fleteren, p. 1054 à 1056.

Discussion des articles.

M. le président donne lecture de l'article unique du projet de la Chambre et de l'article 1er du nouveau texte proposé par la commission, et propose de voter par appel nominal sur l'article 1er du texte de la commission, p. 1056. — Cette proposition est admise, p. 1056. — L'article 1er proposé par la commission est adopté par 48 voix contre 46 et 2 abstentions, p. 1056. — Se sont abstenus : MM. Vauthier, m. s. a. et le comte de Broqueville, p. 1056.

Les autres articles du projet sont successivement adoptés, p. 1056, 1057.

M. le président demande si le Sénat est d'accord pour procéder immédiatement au second vote, p. 1057. — Le Sénat n'étant pas d'accord, M. le président déclare que, conformément à l'article 54 du règlement, le texte adopté en première lecture sera renvoyé à la commission de l'intérieur, qui fera, éventuellement, rapport complémentaire, p. 1057.

Vote en seconde lecture :

M. Segers déclare renoncer à la parole, p. 1063.

Les articles qui ont remplacé l'article unique sont successivement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 1063.

Avant de procéder au vote sur l'ensemble, M. le président Magnette propose de voter sur le projet de la commission dont les articles viennent d'être définitivement adoptés et de décider que si l'ensemble de ces textes est adopté, le projet sera renvoyé à la Chambre et qu'il plaise au Sénat de considérer, dans le cas où ce texte serait rejeté, que ce rejet impliquerait l'adoption du projet transmis par la Chambre, M. le président déclare qu'il fait cette proposition afin d'éviter un nouvel appel nominal, p. 1070. — La proposition de M. le président est unanimement admise, p. 1070.

L'ensemble du projet de la commission est rejeté par 57 voix contre 51, ce qui implique l'adoption du projet transmis par la Chambre, p. 1070 (10 juin 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

SÉNATEURS COOPTÉS.

Ann. — A la fin de la séance du mercredi 13 novembre, la validation des pouvoirs des sénateurs élus directement par le corps électoral étant terminée, M. le président fait diverses observations et propositions au sujet de l'élection des sénateurs cooptés et de la procédure à suivre pour cette élection, p. 13, 15. — Les propositions de M. le président sont admises et l'élection est fixée au mardi 19 novembre à 3 heures, p. 13, 15. — M. le président donne lecture du résultat du scrutin, p. 15.

M. Huisman Van den Nest fait rapport sur l'élection des sénateurs cooptés et conclut à la validation des pouvoirs, p. 17. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 17.

SÉNATEURS SUPPLÉANTS.

Vérification complémentaire sur l'éligibilité. — Rapport complémentaire de la commission de vérification des pouvoirs sur l'éligibilité de plusieurs élus sénateurs suppléants.

Doc. — Rapport fait par M. Ligy, n° 76.

Ann. — Dépôt du rapport complémentaire par M. Ligy, p. 351 (12 février 1930).

Lois électorales : SÉNATEURS SUPPLÉANTS. *Vérification complémentaire sur l'éligibilité (suite)*

M. Ligy donne lecture du rapport complémentaire sur la vérification des pouvoirs de certains sénateurs suppléants; propose au Sénat d'admettre M. Vuylsteke, élu de l'arrondissement de Courtrai-Ypres, celui-ci ayant justifié des conditions d'éligibilité requises, p. 476. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 477.

VÉRIFICATION DE POUVOIRS.

Elections des arrondissements d'Anvers et de Malines-Turnhout.

Ann. — M. De Nauw fait rapport sur ces élections et conclut à la validité des pouvoirs, sauf en ce qui concerne MM. Smedt, Milis, Torfs, Borré et Mlle Verbeeck, sénateurs suppléants qui n'ont pas encore justifié de leurs conditions d'éligibilité, p. 4, 5. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 5.

Elections des arrondissements d'Arlon-Marche-Bastogne et de Neufchâteau-Virton.

Ann. — M. Disière fait rapport sur ces élections et conclut à la validation des pouvoirs, sauf en ce qui concerne M. Poncelet, la commission ayant estimé qu'il avait été élu par erreur pour la 4e suppléance, et M. Gaillard, qui n'a pas encore justifié des conditions d'éligibilité, p. 8. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 8.

Elections des arrondissements de Bruges, Furnes-Dixmude-Ostende; Roulers-Thielt et Courtrai-Ypres.

M. Lebon fait rapport sur ces élections et conclut à la validation des pouvoirs, sauf en ce qui concerne MM. De Brabandère, et Vuylsteke qui n'ont pas encore justifié de leurs conditions d'éligibilité, p. 9, 10. — M. Lebon annonce que la commission propose d'admettre comme sénateur M. Van Hoestenberghe, premier suppléant de M. le baron Ruzette, décédé, p. 10. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 10.

Elections des arrondissements de Bruxelles, Louvain et Nivelles.

Ann. — M. le baron Meyers fait rapport sur ces élections et conclut à la validation des pouvoirs, sauf en ce qui concerne MM. Minsart, Pholien et Depreter, MM. Minsart et Pholien n'ayant pas encore justifié des conditions d'éligibilité et M. Depreter ne remplissant pas les conditions d'âge requises p. 6. — M. le baron Meyers annonce que la commission propose d'admettre immédiatement comme sénateur effectif M. Hans, premier suppléant, en remplacement de M. Genard, décédé, p. 6. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 7.

Elections des arrondissements de Gand-Eecloo, Termonde, Saint-Nicolas et d'Audenarde-Alost.

Ann. — M. Van Overbergh fait rapport sur ces élections, conclut à la validation des pouvoirs, sauf en ce qui concerne MM. De Waele (Jean), et Van Havere, qui n'ont pas encore justifié des conditions d'éligibilité, p. 7. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 7.

Elections des arrondissements de Hasselt et de Tongres-Maeseyck.

Ann. — M. Hicguet, au nom de M. le comte de Kerchove de Denterghem, fait rapport sur ces élections et conclut à la validation des pouvoirs, sauf en ce qui concerne M. Smedts (J.), qui n'a pas encore justifié des conditions d'éligibilité, p. 8. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 8.

Elections des arrondissements de Liége, Huy-Waremme et Verviers.

Ann. — M. Volckaert fait rapport sur ces élections et conclut à la validation des pouvoirs, sauf en ce qui concerne MM. Wigny, Moreau et Chapelier, sénateurs suppléants, qui n'ont pas justifié de leurs conditions d'éligibilité, p. 3, 4. — M. Volckaert annonce que la commission propose l'admission immédiate de M. Lebeau, sénateur suppléant, en remplacement de M. Lion, décédé, p. 4. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 4.

Elections des arrondissements de Mons, Soignies, Tournai-Ath, et de Charleroi-Thuin.

Ann. — M. Vinck fait rapport sur ces élections et conclut à la validation des pouvoirs des élus, sauf en ce qui concerne MM. Dujardin et Bergeret, sénateurs suppléants, une erreur semblant avoir été commise relativement à l'attribution du siège de suppléant à M. Dujardin et M. Bergeret n'ayant pas justifié des conditions d'éligibilité exigées par la Constitution, p. 5. — M. Vinck annonce que la commission fera prochainement rapport sur l'éligibilité de M. Bolle, admis comme suppléant en remplacement de M. Dujardin, ainsi que sur l'élection de M. Bergeret, p. 5, 6. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 6.

Lois électorales : VÉRIFICATION DES POUVOIRS (*suite*)

Elections des arrondissements de Namur et Dinant-Philippeville.

Ann. — M. Leyniers fait rapport sur cette élection et conclut à la validation des pouvoirs, p. 9. — M. Leyniers annonce que la commission propose d'admettre comme sénateur M. Molet, premier suppléant de M. Ronvaux, qui a déclaré opter pour le siège de sénateur provincial de Namur, p. 9. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 9.

Sénateurs élus par le conseil provincial d'Anvers.

Ann. — M. De Nauw fait rapport sur cette élection et conclut à la validation des pouvoirs, p. 5, — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 5.

Sénateurs élus par le conseil provincial du Brabant.

Ann. — M. le baron Meyers fait rapport sur cette élection et conclut à la validation des pouvoirs, p. 7. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 7.

Sénateurs élus par le conseil provincial de la Flandre orientale.

Ann. — M. Van Overbergh fait rapport sur cette élection et conclut à la validation des pouvoirs, p. 7, 8. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 8.

Sénateurs élus par le conseil provincial de la Flandre occidentale.

Ann. — M. Lebon fait rapport sur cette élection, et conclut à la validation des pouvoirs, sauf en ce qui concerne M. Lammertijn, à la suite d'un mémoire communiqué par le ministère de l'intérieur, p. 10. — Les conclusions du rapport sont adoptées sur les points n'ayant pas donné lieu à discussion, p. 10.

Discussion du cas de M. Lammertijn; M. Van Dieren déclare que si l'on réfutait les décisions de la commission, il demanderait la parole pour répondre, p. 10. — M. Lebon, rapp., commence par indiquer au Sénat ce qui a produit les votes divergents au sein de la commission, puis estime, en son nom personnel, que le conseil provincial a considéré que M. Lammertijn était éligible, que le Sénat a admis sans discussion, dans un cas similaire, M. Baudrux; que le point qu'il s'agit de préciser est de savoir si l'on veut proposer, en même temps que l'invalidation de M. Lammertijn, une nouvelle élection et termine en demandant au Sénat de suivre son exemple et de valider l'élection de M. Lammertijn, p. 10, 11. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Volckaert, Dewaele et Van Dieren, p. 10, 11.

Motion d'ordre de M. Vinck qui estime que le Sénat doit se prononcer d'abord sur la question de validation, ce qui ferait tomber le surplus de la controverse, et ensuite dans le cas où l'élection serait invalidée, sur la procédure à suivre ultérieurement, p. 11, 12. — Interruptions de MM. Lebon, rapp., Van Fleteren, De Clercq, Leurquin, p. 11, 12. — Discours de M. Van Dieren, qui démontre brièvement au Sénat qu'il se ridiculiserait s'il votait contre les conclusions de la commission, p. 12, 13. — Interruptions de MM. Van Roosbroeck et De Clercq, p. 12. — M. Moyersoen demande, afin qu'il n'y ait pas de méprise, que l'on précise la portée du vote qui va être émis par le Sénat sur les conclusions du rapport, p. 13. — M. le président propose de prendre pour base du vote la validation ou l'invalidation, p. 13. — Observations diverses de MM. Volckaert, Van Dieren, le vicomte Berryer, p. 13. — L'appel nominal est régulièrement demandé et les conclusions du rapport sont rejetées par 70 voix contre 40, p. 13. — M. le président déclare que, en conséquence du vote, les pouvoirs de M. Lammertijn sont validés, p. 13. — M. Lammertijn prête serment, p. 13.

Sénateurs élus par le conseil provincial du Hainaut.

Ann. — M. Vinck fait rapport sur cette élection et conclut à la validation des pouvoirs, p. 6.

Sénateurs élus par le conseil provincial de Liége.

Ann. — M. Volckaert fait rapport sur cette élection et conclut à la validation des pouvoirs, p. 4. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 4.

Sénateurs élus par le conseil provincial du Limbourg.

Ann. — M. Hicguet, au nom de M. le comte de Kerchove de Denterghem, fait rapport sur cette élection et conclut à la validation des pouvoirs, p. 8. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 8.

Sénateurs élus par le conseil provincial du Luxembourg.

Ann. — M. Disière fait rapport sur cette élection et conclut à la validation des pouvoirs; M. Disière annonce que M. Jabon ayant obtenu le même nombre de voix que M. Speyer et étant plus âgé que celui-ci, a droit au 3e siège à conférer, p. 9. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 9.

Longville, sénateur d'Anvers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4. — Prête serment, p. 5.

Loyers. — V. Droit civil : Baux à loyer.

Luxembourg (Accord avec le Grand-duché concernant les alcools). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Alcool.

Luycx, sénateur suppléant d'Audenarde et d'Alost.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

M

Magistrats consulaires. — V. Organisation judiciaire : Tribunaux de commerce.

Magnette, sénateur provincial de Liége, président du Sénat.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4. — Prête serment, p. 4.
Elu, par acclamations, président du Sénat, p. 17.
Prononce un discours en prenant possession du fauteuil de la présidence, p. 18, 19.
Au moment où le Sénat va se séparer, exprime ses remerciements personnels et ceux du bureau pour la façon dont la session qui s'achève s'est poursuivie, fait remarquer le travail considérable qui a été fourni par l'assemblée, l'ordre et la dignité des débats et termine en adressant ses remerciements au personnel du Sénat, p. 1421.

Mahieu, sénateur de Roulers-Thielt.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10. — Prête serment, p. 10.
Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 669.

Maladie (Assurance en vue de la). — V. Assurances sociales.

Malmédy (Eupen, Malmédy et Saint-Vith). — V. Guerre : Dommages de guerre.

Marchandises. — V. Industrie, commerce et travail : Licences d'exportation.

Marcinelle (Coup de grisou de). — V. Catastrophes et accidents.

Mariage de S. A. R. la Princesse Marie-José. — V. Cour : Fiançailles de S. A. R. la princesse Marie-José.

Marine.

ACCIDENTS DU TRAVAIL AUX GENS DE MER.

Projet de loi sur la réparation des accidents du travail survenus aux gens de mer.

V. les nos 63 et 152 (Sénat, session 1928-1929) et 8 et 49 (session 1929-1930) Chambre.

Doc. — Projet amendé par la Chambre des représentants, n° 37.
Rapport fait par M. Mertens, n° 43.

Ann. — Transmis, amendé, par la Chambre des représentants, le 19 décembre 1929, p. 97. — Le projet est renvoyé aux commissions réunies de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale et des transports.
Dépôt du rapport par M. Mertens, C., p. 106 (23 décembre 1929). — M. Mertens signale l'urgence du projet, p. 106.
Discussion générale. Est entendu : M. Baels, m. i. h. et m. a., p. 134.
Les articles sont adoptés sans observations, p. 134 à 142.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 100 membres présents, p. 154 (24 décembre 1929). — Le projet est soumis à la sanction royale.

ENTREPRISES DE NAVIGATION MARITIME : IMPÔTS.

Projet de loi approuvant les conventions bilatérales conclues entre la Belgique et divers pays en vue d'éviter la double imposition des revenus des entreprises de navigation maritime. — V. Affaires étrangères : Finances : Impôts.

Marnef, sénateur suppléant d'Anvers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4.

Marquage des œufs. — V. Industrie, commerce et travail : Denrées alimentaires : Œufs.

Martens (G.), sénateur provincial de la Flandre occidentale.

Ann. — Rapport sur son élection p. 10. — Prête serment, p. 10.
Par motion d'ordre demande que des mesures soient prises pour assurer aux membres du parlement, venant de province, au moins un compartiment dans les trains, notamment le mercredi, jour de bourse, dans le train bloc quittant Roulers à 7 h. 7. Déclare que, à plusieurs reprises, des membres du parlement ont été insultés par des voyageurs ne trouvant pas place dans les trains, p. 69.
Projet de loi relatif aux baux à loyers. — Discussion générale. Observations, p. 108.
Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 162.
Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 297.
Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Discours : Attire brièvement l'attention sur la situation de l'enseignement officiel dans la Flandre occidentale et terminant en se joignant à M. Coole en ce qui concerne la situation de l'enseignement officiel à Courtrai, p. 393, 394. — Observations, p. 395, 402. — Discours : Commence par rectifier une erreur qu'il a faite de bonne foi en ce qui concerne le subside alloué à l'institut Saint-Amand, à Courtrai, mais ajoute quelques considérations au sujet de l'enseignement officiel, à la suite du discours prononcé par M. Eylenbosch, p. 405, 406.
Budget des transports pour 1930. Discussion générale : Observations au sujet de la suite de cette discussion. Fait certaines objections à la proposition de siéger le lendemain matin, p. 555.

Martens (Jean), sénateur suppléant de Tongres-Maeseyck.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8.

Matagne (Léon), sénateur de Charleroi et Thuin.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5. — Prête serment, p. 6.
Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 159.
Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 365. — Discours : Estime que la faiblesse des connaissances de la jeunesse, dont on se plaint en ce moment, est due à l'existence de classes trop nombreuses; traite ensuite certaines questions concernant les instituteurs, prie le ministre d'instituer des commissions paritaires chargées d'élaborer un projet de loi sur la responsabilité civile du personnel enseignant ainsi que sur la question de la pension des instituteurs accidentés du travail, p. 369, 370. — Observations, p. 394, 396 à 398, 408.
Projet de loi réformant le jury. Discussion des articles. Art. 10. Discours : Défend les amendements qu'il a présentés, p. 217. — M. Janson, m. j., estimant cet amendement extrêmement vague, précise sa pensée, p. 218.
Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 332.
Discours : Demande que les soldats obtiennent les facilités nécessaires pour suivre les cours des écoles techniques du soir, p. 354.
Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour l'exercice 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. Observations, p. 743, 746.
Discours : signale certaines lacunes en ce qui concerne les traitements des professeurs dans l'enseignement technique et rend hommage au conseil supérieur de l'enseignement technique, p.
Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 695.

Matériel de guerre : Contrôle. — V. Affaires étrangères : Guerre.

Materne, sénateur suppléant de Liége.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3.

Mattagne (Aug.), sénateur de Nivelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 7.
Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour l'exercice 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. Discours : Demande au ministre de lui donner des explications complémentaires en ce qui concerne certaines questions relatives aux pensions de vieillesse; demande notamment une faveur pour les vieillards nés en 1863, 1864 et 1865, p. 763, 764.
Budget des transports pour l'exercice 1930. Discussion générale. Discours : Traite la question de la gare de Bierges lez-Wavre et celle des trains amenant les ouvriers à Bruxelles, p. 551.

Médecins. — V. Art. de guérir : 1° Ordre des médecins; 2° pouvoir disciplinaire : Chambre des professions médicales.

Médecins vétérinaires. — V. Enseignement : Enseignement vétérinaire.

Meheus, sénateur suppléant de Courtrai et d'Ypres.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10.

Melein, sénateur suppléant de Verviers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3.

Membres de la Cour des comptes (Traitements des). — V. Traitements : Péréquation : Cour des comptes.

Merlot, sénateur suppléant de Liége.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3.

Mertens, sénateur coopté.

Doc. — Projet de loi sur la réparation des accidents du travail survenus aux gens de mer. Rapport sur le texte amendé par la Chambre, n° 43.
Projet de loi portant réglementation du travail à domicile au point de vue des salaires et de l'hygiène. Rapport, n° 168.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15. — Prête serment, p. 27.
Projet de loi sur la réparation des accidents du travail survenus aux gens de mer. Dépose le rapport sur ce projet de loi et en signale l'urgence, p. 106.
Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. Discussion générale. Discours : Commence par exprimer le regret que le Sénat soit toujours saisi de ce budget après la Chambre; traite la question du chômage, parle de la situation des ouvriers étrangers, parle ensuite de la question des accidents du travail, de la constitution d'un conseil économique, de la suppression du travail de nuit et traite la question des pensions de vieillesse, etc., p. 677 à 682. — La séance du matin devant être levée, demande à être autorisé à prendre encore, l'après-midi, la parole dans la discussion générale, p. 790. — Fait encore des observations à ce sujet, p. 790. — Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Répond au discours de M. Heyman, m. i. t. p. s., demande notamment des explications en ce qui concerne la déclaration du ministre relativement à la réduction du crédit accordé au fonds de crise, ainsi qu'en ce qui concerne la réorganisation du service médical et du service de l'inspection du travail, p. 791, 792.
Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Appuie la demande de M. Rutten, tendant à ce que ce projet soit examiné sans retard, p. 1020.
Projet de loi portant réglementation du travail à domicile au point de vue des salaires et de l'hygiène. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, demande que l'on réunisse la commission de l'industrie et du travail en vue de l'examen de ce projet de loi, afin qu'il puisse être voté pendant la session en cours, p. 1020.

Meyers (baron), sénateur de Hasselt et Tongres-Maeseyck.

Doc. — Projet de loi relatif aux listes de jurés pour l'année 1930. Rapport, n° 23.
Projet de loi relatif à la conservation des monuments et des sites. Amendement à l'article 7, n° 26.
Projet de loi réformant le jury. Rapport complémentaire sur le texte adopté au premier vote, n° 89.
Budget de la justice pour 1930. Rapport, n° 132.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8. — Prête serment, p. 8.
Fait rapport sur l'élection des sénateurs de la province de Brabant et conclut à la validation, sauf en ce qui concerne trois suppléant : M. Depreter, Phollien et Minsart, p. 6, 7.
Projet de loi relatif aux listes de jurés pour 1930. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 48. — Fait remarquer l'urgence du projet et propose de fixer la discussion au mardi suivant, p. 48. — L'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 49.
Projet de loi relatif à la conservation des monuments et des sites. Discussion générale. Déclare que l'amendement qu'il voulait défendre au cours de la discussion générale se rapportant à l'article 7, il remet ses observations au moment de la discussion de cet article, p. 54. — Discussion des articles. Art. 6 et 7. Observations, p. 64, 65. — Discours. Défend l'amendement qu'il a présenté, p. 66, 67.
Projet de loi réformant le jury. Discussion générale. Discours : Commence par faire remarquer que dans aucun parti l'on n'a, en commission, exprimé une vue très claire sur la manière dont la réforme du jury devrait être résolue; cite divers exemples pour et contre le jury, estime que la discussion pourrait se poursuivre à l'infini, que, comme la revision de la Constitution est peu probable en ce qui concerne la question du jury, il faut se borner à étudier la composition du jury. Indique ensuite la solution proposée par la commission à ce problème particulièrement délicat et termine en déclarant que la commission propose de disjoindre du projet des dispositions se trouvant dans le dernier projet du gouvernement et qui sont complètement étrangères à la loi organique du jury, p. 196 à 199. — Observations, p. 201, 203. — Discussion des articles. Art. 7. Déclare que l'amendement de la commission est retiré et que la commission se rallie au texte du gouvernement, p. 204. — Indique, avant que la discussion ne soit reprise, une modification de forme qui doit être apportée à l'alinéa 4, p. 211. — Art. 8. Déclare admettre l'amendement de MM. Mullie et Beauduin, p. 205. — Observations, p. 205. — Art. 10. Déclare que la commission accepte la disposition complémentaire proposée par le gouvernement au deuxième alinéa, p. 218. — Art. 13. Fait remarquer qu'il a été statué en fait sur l'amendement de MM. Ohn et Vinck au moment où l'on a rejeté l'amendement similaire présenté par MM. Ohn et Vinck à l'article 10, p. 219. — Art. 13*bis* proposé par amendement par le gouvernement. Déclare se rallier à cet amendement, p. 207. — Art. 19. Déclare que la commission se rallie à l'amendement complémentaire proposé par le gouvernement, p. 208. — Art. 25. Propose la remise du débat au lendemain, p. 209. — Reprise de la discussion. Défend l'avis de la commission, qui propose la suppression et fait remarquer que les dispositions de l'article 358 du Code d'instruction criminelle existent depuis 1808, ceci étant un des motifs qui ont fait douter à la commission de l'opportunité de l'abrogation proposée par le gouvernement, p. 220, 221. — Observations, p. 221. — Art. 28. Déclare que le vote qui vient d'être émis sur l'article 25 implique l'adoption de l'article 28, ce qui entraîne la disparition de la proposition de suppression faite par la commission, p. 221. — Vote en seconde lecture. Art. 6 (ancien 10). Déclare être d'accord sur les deux modifications proposées, à ce moment, par MM. Huysmans et Janson, m. j., à l'article 2, p. 499. — Déclare être d'accord avec MM. Huysmans au sujet de l'amendement qu'il présente et qui se rapporte à la durée de validité des listes de jurés, p. 499. — Déclare être d'accord au sujet d'une modification de date indiquée par le président pour l'amendement de M. Huysmans, p. 500.
Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Discours : Appuie les observations faites par le r. p. Rutten, la semaine précédente, en ce qui concerne la situation des établissements scientifiques en général, puis parle en particulier de la Bibliothèque royale, p. 385.
Budget de la justice pour 1930. Dépose le rapport sur ce budget, p. 875. — Discussion générale. Observations, p. 973.
Projet de loi apportant des modifications au titre VIIII du Livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 1024.

Michaëlis, sénateur suppléant d'Arlon-Marche-Bastogne et de Neufchâteau-Virton.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8.

Michielsens, sénateur d'Anvers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4. — Prête serment, p. 5.

Milice. — V. Armée.

Mines.

CONSEIL DES MINES. — V. Traitements : Péréquation.

OUVRIERS MINEURS : *Pensions.* — Voyez : Assurances sociales.

UNIVERSITÉ ET ÉCOLE DES MINES. — Voyez : Enseignement supérieur.

Ministres et départements ministériels.

CABINETS PRÉSIDÉS PAR M. JASPAR.

Modifications survenues à ces cabinets par suite de démissions ou de changement d'attributions et modifications apportées à la dénomination et aux attributions de certains départements ministériels par arrêtés royaux des : 19 octobre, 4 et 26 décembre 1929 et 27 février 1930.

Arrêtés royaux du 19 octobre 1929.

Création d'un ministère des postes, télégraphes et téléphones; modification de la dénomination du ministère des chemins de fer, postes, télégraphes et téléphones, qui prend la dénomination de ministère des transports (les services des postes, télégraphes et téléphones ayant été distraits des attributions de ce département).
M. Jaspar, premier ministre, donne sa démission de ministre des colonies; M. Carnoy, ministre de l'intérieur et de l'hygiène, donne sa démission de ses fonctions et ces démissions sont acceptées.

Ministres et départements ministériels : CABINETS PRÉSIDÉS PAR M. JASPAR. *Modifications survenues à ces cabinets. Arrêtés royaux du* 19 *octobre* 1929 (*suite*)

M. Baels, ministre de l'agriculture et des travaux publics, est déchargé du portefeuille des travaux publics; il conserve le portefeuille de l'agriculture et est nommé ministre de l'intérieur et de l'hygiène.

M. Van Caenegem est nommé ministre des travaux publics.

M. Tschoffen est nommé ministre des colonies.

M. Forthomme est nommé ministre des postes, télégraphes et téléphones.

V. éventuellement, p. 23 des *Annales*.

Arrêté royal du 4 *décembre* 1929.

Refus d'acceptation de la démission du cabinet présidé par M. Jaspar, démission offerte le 25 novembre 1929. — V. pour l'annonce de cette démission et celle de sa non-acceptation, les pages 28 et 30 des *Annales*.

Composition de ce ministère. — Premier ministre : M. Jaspar. — Ministres : des affaires étrangères : M. Hymans; de la justice : M. Janson; de l'intérieur et de l'hygiène et de l'agriculture : M. Baels; des sciences et des arts : M. Vauthier; des finances : M. Houtart; des travaux publics : M. Van Caenegem; de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale : M. Heyman; des transports : M. Lippens; de la défense nationale : M. de Broqueville; des colonies : M. Tschoffen; des postes, télégraphes et téléphones : M. Forthomme.

Arrêtés royaux du 26 *décembre* 1929.

M. Tschoffen donne sa démission de ministre des colonies.

M. Jaspar, premier ministre, est chargé *ad interim* du portefeuille des colonies, v. p. 196 des *Annales*.

Arrêté royal du 27 *février* 1930.

M. Jaspar, premier ministre, est nommé ministre des colonies, v. p. 476 des *Annales*.

INCOMPATIBILITÉS PARLEMENTAIRES ET MINISTÉRIELLES. — V. Incompatibilités.

Misson, sénateur suppléant d'Arlon-Marche-Bastogne et de Neufchâteau-Virton.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8.

Molet, sénateur de Namur et Dinant-Philippeville.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9. — Prête serment, p. 9.
Projet de loi relatif aux baux à loyers. Discussion générale. Observations, p. 110.
Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 695.

Monuments (Conservation des). — V. Sciences, arts et lettres.

Mostaert, sénateur suppléant de Bruges.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10.

Motions d'ordre.

Baels.

Ann. — Prie le Sénat d'accorder un tour de faveur au projet de loi de cadenas relatif à l'exploitation des bois et forêts, p. 83.

Danhier.

Ann. — A l'occasion du projet de loi relatif à la pension des mineurs, fait une rectification à un compte rendu de presse, compte rendu qui a été cité par M. Heyman, m. i. t. p. s., au cours de la discussion de ce projet; le compte rendu annonçait que M. Danhier avait déclaré au cours d'un meeting, à Jemappes, que le gouvernement ne voulait rien faire pour les ouvriers mineurs, p. 1391.

Demets.

Ann. — Estime le moment opportun pour que le gouvernement s'occupe de l'amélioration de la situation des invalides, anciens combattants et de leurs ayants droit, p. 185. — Observations de MM. Van Dieren et Volckaert, p. 185.

d'Huart.

Ann. — 1° Pendant la discussion générale du budget des affaires étrangères, demande si l'on votera encore pendant la séance en cours et propose, plusieurs membres étant partis, que le vote soit remis à la rentrée, p. 918.

Motions d'ordre : *d'Huart* (*suite*)

2° Estimant que beaucoup de sénateurs désirent être fixés sur l'organisation des travaux du Sénat pour la semaine en cours et la semaine suivante, estime qu'on leur rendrait service en réglant la question au plus tôt, p. 1172.

Digneffe.

Ann. — 1° Pendant la discussion du projet de loi relatif aux immeubles à usage commercial, estime, à la suite des documents distribués et de l'échange de vues qui a eu lieu depuis le début de la séance, qu'il est impossible d'élucider en séance publique tous les problèmes posés; estime, en conséquence, qu'il serait plus sage de renvoyer à nouveau ce projet à l'examen de la commission de la justice, p. 1014.
2° Estimant que le projet relatif aux allocations familiales n'a pas été assez étudié, propose d'en ajourner la discussion au mois de septembre, p. 1291, 1292.

Dufrane.

Ann. — Annonce que lui et ses amis s'inclinent devant les difficultés que rencontre la commission pour délibérer utilement sur le projet modifiant les lois relatives aux traitements du personnel des communes, mais prie le Sénat de décider qu'il figurera en tête de l'ordre du jour de la rentrée, p. 1313.

François.

Ann. — Signale au Sénat et au ministre des finances le danger qui lui paraît devoir résulter de la publication, par arrêté ministériel, des dispositions réglementaires au sujet de retenues effectuées à la source sur les traitements, salaires et pensions; estime que cet arrêté aurait dû, en vertu des dispositions existantes en la matière, être un arrêté royal; fait à cette même occasion des réserves quant au chiffre des retenues mitigées qui résultent de cet arrêté, p. 182. — M. le baron Houtart, m. f., répond à M. François que, pour ce qui regarde la question de savoir si un arrêté ministériel suffit (question de forme), il fera examiner cette question par son administration; indique ensuite les motifs qui ont dicté la mesure qui a été prise, p. 182.

Heyman.

Ann. — Demande qu'une interpellation de M. Van Berckelaer, qui lui est adressée, soit abordée d'urgence, immédiatement après l'examen de deux petits projets qui semblent ne pas devoir donner lieu à discussion, p. 224.

Martens (G).

Ann. — Demande que des mesures soient prises par la Société nationale des chemins de fer pour qu'au moins un compartiment soit réservé aux membres du parlement dans les trains venant de la province et particulièrement le mercredi, jour de Bourse, notamment dans le train bloc n° 211, quittant Roulers à 7 h. 7 m., p. 69. — M. Bossuyt appuie la motion de M. Martens et déclare avoir été témoin d'incidents portant atteinte au prestige des membres du parlement, p. 69. — M. le président déclare qu'il sera tenu compte de cette motion, p. 69.

Mullie.

Ann. — Demande l'urgence pour le projet de loi relatif aux droits d'entrée sur les avoines, p. 800. — Par une nouvelle motion d'ordre, insiste sur sa demande d'urgence, et la motive, p. 853.

Rutten.

Ann. — A l'occasion des motifs d'abstention de M. Van Dieren sur le budget des dotations, donne un démenti formel aux paroles de celui-ci, qui a affirmé que plusieurs membres de la droite flamande partageaient son opposition au crédit voté pour la célébration du centenaire de l'indépendance belge, puis déclare que, après la déclaration faite la veille par le gouvernement, les paroles de M. Van Dieren n'ont plus de fondement, p. 50.

Segers.

Ann. — S'excuse de n'avoir pu prendre la parole avant le vote du projet sur les loyers, mais déclare, en son nom comme au nom d'un certain nombre de ses amis, que, bien qu'adversaires en principe du projet, ils l'ont voté en raison du geste de conciliation de M. le ministre de la justice, qui a accepté son amendement à l'article 1er, p. 152.

Van Belle.

Ann. — Proteste contre le retard apporté par le ministre dans la réponse à certaines questions qui lui sont posées; rappelle l'article 32 du règlement relatif aux questions posées au gouvernement et demande que cet article soit respecté, p. 306. — M. le président déclare que le bureau attirera l'attention du ministre intéressé sur la motion de M. Van Belle, p. 306.

Motions d'ordre (*suite*)

Vandewiele.

Ann. — Fait une rectification au *Compte rendu analytique* et aux *Annales parlementaires* du 30 décembre 1929 : Déclare avoir voté « non » à l'article 2 du budget des dotations, portant à 28,000 francs l'indemnité aux sénateurs, alors qu'il est renseigné comme ayant voté cet article, p. 196.

Van Dieren.

Ann. — Proteste contre le retard apporté à la distribution des textes flamands des documents, à l'occasion du retard apporté à la distribution du rapport de M. Limage sur le budget de l'agriculture et insiste pour que les documents flamands du Sénat paraissent en même temps que les documents français, p. 236. — Observations de MM. Lebon, Van Fleteren, De Clercq, le président Magnette (qui fait remarquer que le règlement a été scrupuleusement respecté), p. 236. — V. éventuellement la rubrique : Flamand.

Vinck.

Ann. — 1° Une discussion s'étant produite au sujet de la validation des pouvoirs de M. Lammertijn, élu sénateur provincial de la Flandre occidentale, estime que le Sénat doit se prononcer d'abord sur la question de la validation, ce qui ferait tomber le surplus de la controverse, et ensuite, dans le cas où l'élection serait invalidée, sur la procédure à suivre ultérieurement, p. 11, 12.

2° Prie le Sénat de se constituer en comité secret pour examiner son budget, p. 153.

3° Fait remarquer combien il est difficile d'entendre les membres qui siègent aux travées du fond et demande que les orateurs fassent usage de la tribune, p. 567.

4° Estime que l'on ne peut plus demander au ministre des transports de répondre pendant la séance en cours aux observations présentées pendant la discussion de son budget, propose une séance supplémentaire afin de ne pas remettre la discussion du budget des finances et de continuer l'examen du budget des transports le mardi après-midi, étant entendu que ce budget serait terminé le même jour, p. 567.

Volckaert.

Ann. — Félicite M. le vice-président baron Descamps de l'endurance dont il a fait preuve au cours de la séance particulièrement longue du jeudi 20 mars, p. 582. — M. le vice-président baron Descamps remercie M. Volckaert et constate avec satisfaction la cordialité qui règne entre les membres du Sénat, p. 582.

Mousty, sénateur de Charleroi et Thuin.

Doc. — Proposition de loi organique de l'enseignement technique ayant pour objet : 1° l'organisation et la réglementation de l'enseignement technique existant; 2° la fréquentation obligatoire de cours de perfectionnement technique, théoriques et pratiques, pour tous les jeunes gens et jeunes filles âgés de 14 ans au moins et occupés dans l'industrie et le commerce; 3° la fréquentation obligatoire de cours de perfectionnement professionnel pour jeunes gens occupés dans l'agriculture; 4° la formation ménagère obligatoire pour toutes jeunes filles de plus de 14 ans (cosign.). Annexe au n° 115.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5. — Prête serment, p. 6.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 92.

Projet de loi relatif aux baux à loyer. Discussion générale. Observations, p. 107, 110.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 159, 160, 162, 164, 165.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 272, 281, 291, 292. — Discours : Commence par faire remarquer que, si les socialistes n'ont pas parlé beaucoup pendant la discussion générale, ils se sont ralliés en commission à toutes les propositions tendant à favoriser l'agriculture; se joint ensuite aux félicitations qui ont été adressées au président et au rapporteur; déclare que si les socialistes se sont abstenus au vote sur le rapport, c'est à cause de la méfiance que leur inspire le gouvernement; défend les intérêts des ouvriers agricoles, parle de l'électrification des campagnes et termine en s'associant au vœu du rapporteur, tendant à l'augmentation des traitements des ingénieurs agronomes et des assistants des écoles agricoles, p. 296 à 298. — Observations, p. 302, 303, 308. — Texte amendé par la Chambre des représentants. Au nom du groupe socialiste, déclare que ce groupe aurait été disposé à voter les amendements apportés par la Chambre au budget de l'agriculture, mais que, n'ayant pas confiance dans le gouvernement, ce groupe émettra un vote négatif, p. 973.

Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 349.

Budget des sciences et des arts pour 1930. — Discussion générale. Observations, p. 371. — Discours : Signale l'incohérence avec laquelle, au ministère, on intervient en faveur des

Mousty (*suite*)

écoles moyennes et proteste contre la nomination de trop d'instituteurs diplômés par les écoles libres, p. 390, 391. — Observations, p. 395, 401, 402, 404. — Discours : Tout en rendant hommage au ministre qui, par ses réponses a voulu donner satisfaction à tous, insiste afin qu'il fasse une question générale des subsides à accorder à l'enseignement moyen, p. 406, 407. — Observations, p. 407, 408. — Discussion des articles. Art. 125. Fait des observations tant au sujet de la remise du vote sur un amendement de M. François qu'au sujet du droit de présenter encore des amendements, p. 417.

Projet de loi subordonnant l'importation, le transit et l'exportation des œufs à un marquage. Discussion générale. Observations, p. 430, 431.

Interpellation de MM. Mullie et Limage sur les mesures de protection à prendre vis-à-vis de l'agriculture menacée par le système de primes à l'exportation instauré par des pays voisins. Observations, p. 466, 467, 469, 470, 472.

Projets de loi relatifs à la radio-diffusion. Discussion générale, Observations, p. 509.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 568.

Budget des finances et budget de la dette publique pour 1930. Discussion générale. Discours : Parle de la manière dont sont délivrées les plaques d'automobiles, p. 628.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Observations, p. 633.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire à accorder aux bénéficiaires de la pension de vieillesse. Discussion générale. Observations, p. 699. — Discours : Traite à nouveau la question qu'il a déjà développée dans une interpellation et qui concerne les pensions à accorder aux hospitalisés; traite ensuite la question des dégâts miniers et signale notamment la situation de la ville de Gosselies, p. 734. — Observations, p. 754, 782.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Intervient afin d'obtenir du ministre une modification au système suivi pour la distribution de plaques aux propriétaires d'automobiles et de motocyclettes, p. 852, 853.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Discussion générale. Observations, p. 877, 878.

Budget des affaires étrangères pour 1930. Motive le vote négatif du groupe socialiste, p. 973.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. Motive le vote négatif du groupe socialiste, p. 973.

Projet de loi relatif aux baux à long terme. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, rappelle qu'il avait demandé que ce projet fût soumis simultanément à la commission de l'agriculture et à celle de la justice, p. 1020. — Déclare être d'accord avec le président qui fait remarquer que le projet soulève une question essentiellement juridique et qu'il est loisible aux membres de la commission de l'agriculture d'assister aux réunions de la commission de la justice à laquelle le projet doit être renvoyé, p. 1020. — Discussion générale. Observations, p. 1105. — Discours : Déclare qu'il devra s'abstenir, estimant que le projet est injuste pour les propriétaires terriens et termine en annonçant qu'il fait cette déclaration en son nom comme au nom de M. François et de plusieurs de ses collègues socialistes, p. 1106-1107. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1116.

Projet de loi dispensant les administrations communales de reviser les listes électorales en 1930. Discussion générale. Observations, p. 1055, 1056.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 2 : art. 1762*quater*. Observations, p. 1059. — Appuie la proposition de renvoi à la commission, p. 1059.

Interpellation de M. Gravez au sujet des difficultés créées par la Société nationale des chemins de fer à certains exploitants de lignes d'autobus. Observations, p. 1148.

Projets fiscaux. Discussion générale. Observations, p. 1194.

Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 8*bis*. Observations, p. 1211. — Art. 17. Discours : Demande quelques renseignements précis au sujet de cet article en ce qui concerne la différence faite entre les caisses d'épargne privées et la Caisse d'Epargne de l'Etat, p. 1214, 1215. — Observations, p. 1215. — Art. 19. Discussion au sujet de l'amendement de MM. François et consorts concernant le minimum exonéré. Observations, p. 1220.

Projet relatif aux taxes assimilées aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 3. Demande l'exemption pour les séances éducatives, p. 1245, 1246.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session : Fait diverses observations, notamment en ce qui concerne les propositions de modification au règlement du Sénat et les projets relatifs aux assurances sociales, p. 1276.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1292, 1296, 1309. — Discussion des articles. Art. 8. Observations, p. 1325.

Mousty (*suite*)

Projet de loi portant réduction temporaire du droit d'accise sur les sucres. Discussion générale. Discours : Défend l'amendement qu'il a présenté avec MM. Hénault et Joachim, p. 1391. — Déclare maintenir l'amendement qu'il présente en faveur des cultivateurs de betteraves, p. 1392.

Moyersoen, sénateur provincial de la Flandre orientale.

Doc. — Projet de loi accordant, à charge du trésor public, une pension annuelle et viagère à Mme Renier, Alice, veuve de M. Joseph Wauters, ancien ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. Rapport, n° 36.
Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs. — Rapport, n° 177.
Projet de loi relatif à la rétribution des membres de la Cour des comptes. — Rapport, n° 215.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8. — Prête serment, p. 8.
Election des sénateurs provinciaux de la Flandre occidentale. Discussion au sujet du cas de M. Lammertijn. Demande, afin qu'il n'y ait pas de méprise, que l'on précise la portée du vote qui va être émis par le Sénat sur les conclusions du rapport, p. 13.
Propose de réélire M. Magnette, par acclamations, président du Sénat, p. 17. — Propose de réélire, par acclamations, M. Lafontaine premier vice-président, p. 18. — Propose de nommer, par acclamations, les secrétaires du Sénat, p. 18.
Projet de loi relatif à la protection des monuments et des sites. Discussion générale. Observations, p. 52, 54. — Discussion des articles. Discussion, tant au sujet de la proposition de renvoi aux commissions qu'au sujet du fond du débat et de l'amendement de M. Lebon. Observations, p. 59. — Reprise de la discussion des articles. Art. 6 et 7. Observations, p. 65, 67. — Appuie la proposition de renvoi aux commissions de tous les amendements présentés, p. 74. — Nouvelle discussion des articles. Art. 21*bis*, proposé par M. Lebon, relatif à l'emploi des langues. Critique l'amendement proposé par M. Legrand, rapp., en remplacement de l'amendement de M. Lebon, p. 487. — Déclare se rallier à la nouvelle rédaction proposée par M. Legrand, rap., p. 487.
Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 78, 79, 81.
Projet de loi accordant, à charge du trésor public, une pension annuelle et viagère à Mme Renier, veuve de M. Joseph Wauters, ancien ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. — Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 86.
Projet de loi relatif aux baux à loyers. Discussion générale. Observations, p. 98 à 100. — Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Estime que l'amendement de M. Bossuyt est inutile et déclare qu'il votera certains autres amendements, notamment celui de M. Demets et ceux de M. Segers, p. 115. — Observations, p. 116. — M. Segers demandant que l'on mette aux voix son amendement en premier lieu, déclare être d'accord, p. 116. — Art. 2. § 1er. Propose une modification au texte présenté par le gouvernement, p. 117, 118. — § 2. Observations, p. 118. — Fait diverses observations au sujet d'une demande d'appel nominal faite par M. Van Fleteren et de la remise du vote au lendemain, p. 119. — Art. 4. Observations, p. 121. — Art. 5, 5*bis* et 5*ter*. Demande qu'un texte définitif soit soumis pour le lendemain au Sénat par le ministre, d'accord avec le rapporteur, p. 124. — M. Van Fleteren ayant demandé, au moment où le vote en première lecture est terminé, si l'on ne pourrait pas à nouveau soumettre au vote un amendement de M. Bossuyt à l'article 1er, fait remarquer que cette procédure tendrait à faire revenir l'assemblée sur un vote définitivement acquis, p. 151. — Après le vote sur le texte amendé par la Chambre, déclare, au nom de M. Segers, empêché d'assister à la séance, que, s'il eût été présent, il eût voté contre le projet, à raison des modifications qui y ont été apportées par la Chambre, p. 182.
Fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant les vacances de Noël. Observations, p. 153.
Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations au sujet de la suite de cette discussion, p. 153. — Reprise de la discussion. Observations, p. 162, 168.
Projet de loi réformant le jury. Discussion des articles. Art. 7. Observations, p. 214. — Art. 25. Observations, p. 220, 221.
Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 268. — Discours : Demande que l'on étende l'électrification des communes rurales et que le gouvernement prenne l'initiative d'un projet de loi prorogeant la proposition de loi qu'il avait présentée et qui est devenue la loi du 28 juillet 1926, p. 286. — Observations, p. 297.
Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 335, 336.
Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion des articles. Art. 101. S'abstient au vote sur l'amendement de M. Asou, p. 429. — Art. 104. Observations, p. 435. — Art. 125. Observations au sujet de la répartition du crédit proposé, p. 437.

Moyersoen (*suite*)

Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Observations, p. 489.
Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 544.
Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Propose de fixer l'examen du projet à la semaine suivante, p. 545.
Budget des finances et budget de la dette publique pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 590, 592, 629.
Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 679. — Propose de joindre à la discussion du budget l'examen du projet de loi relatif à l'allocation complémentaire à accorder aux bénéficiaires des pensions de vieillesse, pour lequel l'urgence est demandée, p. 685. — Discussion générale de ce budget et de ce projet de loi. Discours : Commence par traiter la question des habitations populaires et des taudis, exprime ensuite le regret que le gouvernement n'ait pas déposé au moins certains des projets sociaux, qu'il a récemment présentés, sur le bureau du Sénat; attire ensuite l'attention sur les charges énormes que ces projets vont entraîner et termine en souhaitant de voir, avant tout, une perfectionnement immédiat des mutualités, p. 731, 732. — Observations, p. 754, 780, 781. — Discussion des articles du budget. Observations au sujet des motifs d'abstention invoqués par M. Rutten sur l'amendement (art. 38*bis*) présenté par M. Damas, p. 795. — Art. 97. Observations, p. 795. — Art. 111. Observations, p. 797 à 799.
Projet de loi ayant pour objet l'octroi, pour 1929, d'une allocation complémentaire aux vieillards bénéficiaires de la pension de vieillesse, de la majoration de rente de vieillesse et de l'allocation gratuite de vieillesse. Propose de joindre la discussion à celle du budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, p. 685.
Projet de loi approuvant les accords conclus à La Haye. Discussion générale. Observations, p. 711.
Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 852.
Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Discussion générale. Observations, p. 879, 880.
Budget des affaires étrangères pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 919, 922.
Budget de la justice pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 979.
Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 1er. Déclare être d'accord avec le président, qui estime que l'on pourrait régler avant le second vote la question relative à l'amendement de M. Dierckx et du texte auquel cet amendement se rattache, p. 1025. — Art. 2. Art. 1762*ter*. Observations, p. 1030. — Art. 1762*quater*. Observations, p. 1050, 1051. — Pose certaines questions à M. Ligy, rapp., en ce qui concerne l'interprétation de l'article en discussion, p. 1058. — Fait encore diverses observations, p. 1059. — Observations à l'occasion de la proposition de renvoi à la commission, p. 1060.
Projet de loi dispensant les administrations communales de reviser les listes électorales en 1930. Discussion générale. En sa qualité de représentant de communes de province, se rallie aux observations présentées par M. Waucquez et Arm. Huysmans en faveur du projet transmis par la Chambre et estime que les objections du rapporteur paraissent plus théoriques que pratiques, p. 1056.
Projet de loi portant création d'un fonds monétaire. Discussion générale. Observations, p. 1066.
Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1116.
Projets fiscaux. Discussion générale. Discours : Fait remarquer combien il est plus difficile de dégrever que de faire voter de nouveaux impôts; fait ensuite remarquer les avantages des modifications proposées : dégrèvements considérables, réalisation d'un régime fiscal d'un mécanisme simplifié, retour à une fiscalité modérée, avantages très larges aux familles nombreuses, exonération partielle ou totale des revenus du travailleur; termine en estimant que la droite entière apportera son adhésion au projet, ayant la conviction que la politique fiscale suivie par le baron Houtart, m. f., servira les intérêts du pays, p. 1154 à 1157. — Observations, p. 1163 à 1171, 1177 à 1179, 1183, 1186, 1187, 1194, 1198. — Discours : Répond brièvement aux orateurs de l'extrême gauche qui ont pris la parole sur les projets fiscaux, p. 1200 à 1202. — Observations, p. 1202, 1204, 1205.
Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 2*bis* nouveau, proposé par M. Vinck. Combat cet amendement, p. 1207, 1208. — Observations, p. 1208. — Fait des observations au sujet de la procédure proposée, pour le vote, par le président, p. 1209. — Art. 12. Observations, p. 1212. — Déclare qu'il allait précisément demander s'il ne serait pas possible de réduire, pour 1931, le taux de l'impôt foncier, qu'il n'ajoute donc rien aux paroles du ministre, qui vient

Moyersoen (*suite*)

de faire une déclaration à ce sujet, p. 1213. — Art. 17. Fait des observations au sujet de la question posée par M. Mousty concernant la différence entre les caisses d'épargne privées et la Caisse d'épargne de l'Etat, p. 1216. — Observations, p. 1216, 1217. — Art. 19. Discussion sur l'amendement de MM. François et consorts au sujet du minimum exonéré. Observations, p. 1219, 1221. — Discours, p. 1222, 1223. — Art. 26. Observations, p. 1228. — Art. 28. Demande au Sénat de ne pas admettre un amendement de M. Gravez, et déclare que celui-ci obtiendra largement satisfaction par la prochaine loi sur la fiscalité provinciale et communale, p. 1230. — Art. 29. Amendement de M. François. Discussion, p. 1232. — Observations à l'occasion d'une question de M. le vicomte Vilain XIIII concernant la perception des additionnels, p. 1233. — Art. 30. Discussion sur l'ensemble des amendements de MM. François et consorts. Discours, p. 1235, 1236. — Art. 31. Discours : Répond aux observations de M. de Brouckere, qui critique l'impôt indiciaire, p. 1236, 1237. — Observations, p. 1237. — Art. 33. Observations en réponse à M. Mullie, qui pose une question au sujet de l'interprétation du § 4 et du § 2 en ce qui concerne l'indice qui doit servir de base pour l'impôt foncier, p. 1239.

Projet concernant les douanes et accises. Discussion des articles. Art. 5. Appuie les observations faites par M. Waucquez et répond à celles présentées par M. De Bruyn, p. 1251, 1252.

Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 5. Amendement de la commission rétablissant la taxe dans les hôtels et restaurants : tout en rappelant qu'il fut l'un des membres de la commission qui ont insisté pour la présentation de l'amendement, développe les motifs pour lesquels, sous la réserve qu'il indique, il ne peut pas insister pour le vote de l'amendement, p. 1262.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant les vacances d'été. Observations au sujet des heures de séance du Sénat, des séances éventuelles du matin et du point de savoir si l'on procédera à des votes n'importe à quel moment, p. 1225.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 1276. — Discussion générale. Observations, p. 1286, 1294, 1295. — Discours : Fait remarquer que, ce que lui et ses amis désirent, c'est que la famille vraiment nombreuse puisse recevoir un grand soutien, et développe les motifs pour lesquels il estime que le projet en discussion gaspille l'argent prélevé sur l'industrie, cet argent étant réparti sur un trop grand nombre de bénéficiaires, p. 1304 à 1306. — Observations, p. 1310. — Discussion des articles. Art. 18. Discussion au sujet de l'extension des allocations, p. 1328 à 1330. — Art. 36. Défend un amendement qu'il propose, p. 1333. — Déclare maintenir son amendement, p. 1333.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session. Fait des observations au sujet de l'examen du projet relatif aux allocations familiales, de celui concernant les pensions de vieillesse, etc., p. 1276. — Fait encore des observations, p. 1279.

Projet de loi relatif à la rétribution des membres de la Cour des comptes. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1284.

Interpellation de M. Gravez au sujet de l'ajournement des projets en faveur des victimes de la guerre. Observations, p. 1319.

Projet de loi portant augmentation de certaines pensions et allocations prévues aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Discussion générale. Observations, p. 1393, 1394.

Mullie, sénateur de Courtrai et Ypres.

Doc. — Projet de loi prorogeant la loi du 25 janvier 1923 relative à l'importation, l'exportation et au transit des marchandises. — Rapport, n° 45.

Projet de loi subordonnant l'importation, le transit et l'exportation des œufs à un marquage. — Rapport, n° 71. — Rapport complémentaire, n° 163.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. — Rapport, n° 131.

Projet de loi concernant les douanes et accises. — Rapport, n° 178.

Projet de loi portant réduction temporaire du droit d'accise sur les sucres. — Rapport, n° 214.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10. — Prête serment, p. 10.

Projet de loi prorogeant les lois antérieures qui autorisent le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts. Fait remarquer que l'examen du projet définitif en cette matière a été commencé au Sénat et insiste pour que la commission de l'agriculture en reprenne l'examen le plus tôt possible, p. 83.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Discours : Commence par déclarer que ses amis espèrent, par leur action parlementaire, contribuer à pacifier les esprits en ce qui concerne la question linguistique qu'il estime basée sur une grande œuvre de justice; examine ensuite certains points des réformes d'ordre fiscal, puis défend les intérêts de l'agriculture, p. 86 à 89.

Mullie (*suite*)

Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923 relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 114.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Discours : Traite particulièrement la question de l'impôt foncier, p. 168.

Projet de loi réformant le jury. Discussion des articles. Art. 8. Admet la proposition de M. le président suivant laquelle il se mettrait d'accord, avant le second vote, avec M. Crokaert, qui propose une modification de forme à l'amendement qu'il présente, p. 205.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Discours : Exprime le désir de voir le Sénat mis en possession de comptabilités de ferme, afin de pouvoir être renseigné sur la véritable situation; traite des questions générales d'économie agricole; signale notamment la crise que traversent l'escourgeon, le lin, le houblon, ainsi que la culture de la betterave; termine en souhaitant que l'on crée un institut de la culture betteravière, p. 248 à 251. — Continue son discours et commence par faire deux rectifications au *Compte rendu analytique*, puis traite la question du sucre, celle de la culture des pommes de terre, l'élevage du cheval, celle de la production de la viande de bœuf, puis parle encore notamment de la culture maraîchère et de l'industrie horticole et termine en traitant la question du contrôle des exportations agricoles, p. 263 à 267. — Observations, p. 273, 282, 283, 290, 292 à 294, 299, 304. — Discours : Insiste pour que le ministre revienne sur sa décision de ne pas accorder au « Vlasbewerkersbond » le crédit qu'il a sollicité; traite la question des importations de Pologne et d'Allemagne; réfute ensuite les critiques dirigées contre le « Boerenbond », p. 306 à 309. — Texte amendé par la Chambre des représentants. Discussion générale. Discours : Présente quelques brèves observations, notamment en ce qui concerne le crédit pour lutter contre la tuberculose bovine; demande également que l'on généralise le plus possible ce qui est dénommé le « contrôle du lait » et que l'on améliore la race porcine; fait remarquer que l'on a constaté un déficit dans la production des œufs et demande que l'on étudie les problèmes se rattachant à la culture de la betterave, du houblon et du lin, p. 969, 970.

Projet de loi subordonnant l'importation, le transit et l'exportation des œufs à un marquage. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 295. — Discussion générale. Observations, p. 431. — Discours : Fait remarquer qu'il n'est pas question d'un marquage officiel, que, si le marquage est envisagé, c'est parce que l'Angleterre exige des marques d'origine sur les œufs importés, p. 431, 432. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 440. — Discours : Défend le projet de la commission et déclare que ce qu'il demande est conforme au désir des exportateurs sérieux, p. 441 à 443. — Art. 3. Défend le texte proposé par la commission, puis suggère, au ministre, de libeller des amendements au texte proposé par la commission et, dans le cas où M. Baels, m. a., accepterait sa suggestion, de renvoyer le projet en commission, afin que celle-ci procède à un nouvel examen, p. 443. — Fait encore des observations, p. 444.

Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande que l'on fasse davantage appel aux producteurs belges pour le ravitaillement de l'armée, p. 332.

Interpelle, avec M. Limage, le gouvernement sur la nécessité de défendre d'urgence l'agriculture menacée par l'allocation de primes à l'exportation accordées par des pays voisins. Développe son interpellation, p. 463 à 465. — Observations, p. 466 à 472. — Commente la réponse faite par M. Baels, m. i. h. et m. a., à l'interpellation, p. 472.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Parle de différentes questions d'intérêt local, notamment de la question du pont-rail qui doit passer sur le canal d'Ypres à l'Yser, près de Boesinghe; traite ensuite la question importante des tarifs; estime que l'on devrait arriver à diminuer les frais de transport pour les produits et matières premières de l'agriculture, p. 547, 548. — Observations, p. 575.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée à la loi du 8 mai 1924. Par motion d'ordre demande que ce projet soit renvoyé d'urgence à la commission de l'agriculture afin qu'il puisse être voté le lendemain, p. 800. — Dépose le rapport sur ce projet de loi; renouvelle sa demande d'urgence, puis insiste sur sa demande et la motive, p. 853. — Fait encore des observations, p. 855. — Donne lecture de son rapport, p. 855. — Discussion générale. Observations, p. 875, 877. — Discours : Commence par déclarer qu'il a été produit par plusieurs orateurs des chiffres très inexacts; réfute ensuite les objections formulées contre le projet de loi et termine en émettant le vœu que le Sénat ait à cœur de défendre l'agriculture contre toute concurrence déloyale et votera sans plus hésiter le projet soumis à ses délibérations, p. 879 à 881. — Observations, p. 882.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 865, 892. — Discours : Prie le ministre de transmettre au ministre des finances quelques observations relatives à la remise de leur indemnité aux sinistrés et concernant la ville d'Ypres; parle également de la démolition des abris, de la question de l'Espierre,

Mullie (*suite*)

demande la prorogation de la loi Moyersoen concernant les contrats d'électricité entre communes et termine en parlant de la voirie vicinale, p. 897.

Budget des affaires étrangères pour 1930. Discussion générale. Discours : Signale à la bienveillante attention du ministre une question déjà ancienne : celle du régime de l'Espierres; parle ensuite de la question des douanes et demande au ministre quelles sont les mesures prises par le gouvernement belge à l'occasion du relèvement des tarifs douaniers auquel la France vient de procéder, p. 920, 921. — Observations, p. 921.

Projet de loi concernant les douanes et accises. — Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1117.

Projets fiscaux. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer qu'il n'ajoutera rien à son rapport en ce qui concerne les douanes et accises; annonce qu'il traitera la politique douanière du gouvernement lorsqu'on discutera l'union douanière, puis attire l'attention sur quelques points spéciaux, afin de défendre en ordre principal les intérêts de l'agriculture, p. 1173, 1174. — Observations, p. 1178, 1198, 1201.

Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 6. Signale au Sénat une anomalie qui existe à cet article, en ce qui concerne l'exemption de l'impôt foncier, p. 1210. — Art. 12. Appuie la réduction du taux de l'impôt foncier, p. 1212, 1213. — Art. 17. Pose une question au sujet des dépôts effectués à certaines caisses d'épargne privées, p. 1215. — Art. 28. Continue à défendre les intérêts des agriculteurs, p. 1230, 1231. — Art. 31. Fait diverses observations en ce qui concerne l'impôt sur le mobilier, p. 1238. — Art. 33. Pose une question au sujet de l'interprétation du § 4 et du § 2 en ce qui concerne l'indice qui doit servir de base pour l'impôt foncier, p. 1239. — Art. 41. Attire l'attention du ministre sur la question des catégories en ce qui concerne l'impôt complémentaire, p. 1240.

Projet relatif aux taxes assimilées aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 15. Fait des observations au sujet de la base d'évaluation du mobilier, p. 1248.

Projet concernant les douanes et accises. Discussion des articles. Art. 5. Déclare être d'accord avec MM. Moyersoen et De Clercq et prie le gouvernement de surveiller de près les importations d'allumettes russes en Belgique, p. 1252. — Art. 14. Pose à ce moment une question au gouvernement en ce qui concerne l'abandon des pouvoirs qui lui avaient été conférés en vertu de l'article 1er de la loi du 7 juin 1926, en ce qui concerne les coefficients de majoration, p. 1255.

Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 5. Demande certaines faveurs en faveur des agriculteurs, p. 1259.

Projet de loi portant réduction temporaire du droit d'accise sur les sucres. — Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1285. — Discussion générale. Discours : Proteste contre l'amendement adopté à la Chambre en faveur du sucre cultivé au Congo, p. 1391, 1392. — Défend encore les intérêts des planteurs de betteraves, p. 1392.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Discours : Fait remarquer que, tout en étant partisan de la généralisation des allocations familiales, il ne peut donner son adhésion au projet, celui-ci étant néfaste au point de vue des agriculteurs, p. 1303, 1304. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1398.

Interpelle le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre pour remédier aux conséquences désastreuses d'un violent orage qui a dévasté, le 1er juillet, diverses parties de la Flandre occidentale. Discussion de cette interpellation à laquelle ont été réunies deux interpellations similaires de M. Lammertijn et de MM. Coole et Dewaele. Observations, p. 1373. — Développe son interpellation, p. 1374, 1375.

Projet de loi approuvant la convention commerciale signée par la conférence préliminaire en vue d'une action économique concertée. Discussion générale. Discours : Commence par exprimer son regret en ce qui concerne les conditions dans lesquelles le Sénat examine cet important projet de loi, qu'il aurait voulu longuement commenter; se borne, vu la nécessité d'abréger les discours, à motiver son abstention, p. 1417, 1418. — Observations, p. 1418. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1420.

Munitions (Fabrication et commerce des). — V. Industrie, commerce et travail : Armes et munitions.

N

Naturalisations.

Projets de loi tendant à accorder : 1° la grande naturalisation avec dispense du droit d'enregistrement; 2° la grande naturalisation; 3° la naturalisation ordinaire.

V. les nos 307, 312, 312*bis*, 312*ter* et 331 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. De Clercq, n° 204.

Naturalisations : *Grande naturalisation avec dispense du droit d'enregistrement, grande naturalisation, naturalisation ordinaire* (*suite*)

Ann. — Ces projets de loi sont transmis par la Chambre des représentants, le 4 juillet 1930, p. 1283. — Les projets sont renvoyés à la commission des naturalisations, p. 1283.

M. le président annonce qu'il sera procédé par un seul scrutin au vote sur la prise en considération sur toutes les demandes comprises dans les quinze feuilletons qui ont été distribués, p. 1291.

Tirage au sort du bureau de scrutateurs et composition de ce bureau, p. 1291.

GRANDE NATURALISATION AVEC DISPENSE DU DROIT D'ENREGISTREMENT.

Ann. — Prise en considération des demandes des nommés : Baruch, Basmadjian, Da Pra, de Freygang, Falkovsky, Issitchenko, Jackson, Kalgout, Kapitein, Kopytine, Krause, Liberman, Nikhailoff, Préjbiano, Robert von Stuckenberg, Wasseman, Wulling, p. 1298.

GRANDES NATURALISATIONS.

Ann. — Prise en considération des demandes des nommés : Araten (Al.), Araten (Iz.), Aronstrau, Aletrino, Bemelmans, Benezra, Best, Blaut, Bogen, Braudau, Braunstein, Buttner, Bartnovsky, Cargnino, Cranz, de Bakker, Doevenspeck, Dresner (J.), Dresner (P.), Dresner (Am.), Finkelstein, Florin, Foster, Francken, Früdiger, Grossbard, Goldstuck, Gersten, Goldschneider, Götting, Gross, Grossfeld, Grunberg, Grijnberg, Guttmann (H.), Goldberg (A.), Guttmann (L.), Halpern, Hendricks, Herman, Hilpert, Hirsch, Hirichfeld, Hirchhorn, Jalles (Esther), Jawetz (Ida), Kanarek (Itta), Kanarek (N.), Kappeler, Katzel, Kaufmann, Klein (K.), Klein (S.), Kock, Kohn, Korstanje, Kossovoi, Landau, Lack, Laufer, Levinson, Lewy, iLlienthal, Lips, Mertens, Missirian, Moed (E.), Moed (J.), Moed (K.), Moed (M.), Matuzewitz, Niego (H.), Nutkowicz, Neuberg, Pekler, Perkovsky, Plog, Poverman, Propson, Probstein, Rakower, Rossbach, Rottersmann, Reinsberg, Radbil, Stetelman, Sachse, Sluyters, Salgan, Sandhaus, Schoenmakers, Schuhmann, Silberstein, Smits, Socoleanu, Sokolof, Spokoini, Standaert, Sterken, Sternberg, Storken, Stratman, Struylaert, Swietek, Springer, Siegfried, Tasson, Taupin, Tenzer, Thoene, Urvater (M.), Urvater (R.), van de Velde, van den Berg (A.), van den Berg (S.), Van Vliet, Volck, Vennix, Vos, Wallenda, Wegierkiewicz, Werdiger, Zucker, p. 1298, 1299.

NATURALISATIONS ORDINAIRES.

Ann. — Prise en considération des demandes des nommés : Ackel, Albertsen, Alealusac, Aneckstein, Awerbuch, Baun, Beckenbach, Belakoff, Bercovici, Berekachvili, Berg, Berline, Biderman, Bogaers, Boroda, Bortolami, Brogneaux, Buhler, Bussler, Brodsky, Calteaux, Castagna, Cattelain, Cats, Chourtchine, Chudek, Cohen, Cucos, Couralet (M.), Davidovitch, Davis, de Bel, de Jong (Is.), de Jong (L.), de Kleyn, Deprez, Devaivre (L.-E.), Devaivre (Marie), Dobner, Douziech, Dritti (A.-M.-E.), Emonel, Ezersky, Eherlich, Fournier, Fantin, Fisel, Frankenthal, Freercks, Fremder, Frucht, Frumkin, Figatner (S.), Fried (M.), Garbar, Gast, Gatumel, Geurts, Geldzähler, Gysbers, Goldberg, Goldstuck, Grygorowicz, Gunther, Glaserman, Hamman, Handjian, Herr, Herschon, Herzberg, Hollander, Heuck, Hoogeweegen, Hot, Hutzen, oppin, (Eta), Iakorew (N.), Jmoudsky, Josch, Judelewsky, Kachel, Kagan, Kyzer, Kinsbergen, Kinstlinger, Kircher, Klaasen (Marie), Klaasen (Bern.), Kleinberger, Kopiloff, Krings, Kovner, Kuliszer (C.), Kovner, Levy, Lachmann, Lacour, Lafon, Lamaix, Lamm, Landau, Laudert, Lemke, Lenertz, Lenssen, Lepeltier, Lesparre, Levin, Levine, Lewi (Al.), Lewi (N.), Lewi (P.), Lewinson, Liberman, Linker (B.), Linker (N.), Lifschilz, Lipecas, Litvine, Lowenthal, Lurie, Luwiszis, Meyer, (R.), Maertens (A.-M.-J.), Maso, Meurisse, Mitchnik, Moelgen, Muller, Morisset, Mire (Hena), Naschatyr, Natanson, Nevend, Ningiler, Noletti, Nortier, Nyssen (M.-E.), Offerman, Orloff (D.), Pahlavouni, Pansard (M.), Persoons, Peterburger, Philippe, Pilibossian, Piontek, Platen, Porini, Posnanski, Prinz, Rubinszteyn, Rakower, Ravinov, Roder, Roksnoer, Rombouts, Rota, Ruvinschi, Schur (J.), Sainderichin, Sudowicz, Schamis, Schmidt, Simons, Schmits, Schmitt, Schram, Schreiber, Schwerner, Siska, Smans, Sokolow, Saez, Sominsky, Soudre, Spira, Staal, Starodoube, Stripounsky, Stulemeyer, Swerdloff, Tager, Tetz, Thenen, Thonnes, Trausch, Ullmann (J.), van Aarden, van Beem, van den Abeelen, van Winsen, Varchaver, Verhoef, Visse, van Alphen, van Kleef (L.), Weber (E.), Wallenda, Winkel, Wirth, Zeitline, Zellerhof, Zismann, Zouckermann, Zucker, p. 1299 à 1301.

Vote.

M. le président propose de procéder à un seul vote par appel nominal sur l'ensemble des 347 projets de loi soumis au Sénat, et cette proposition est admise, p. 1400.

L'ensemble des projets de loi est adopté par 69 voix contre 41 et une abstention, p. 1400 (10 juillet 1930). — S'est abstenu : M. Van Dieren, p. 1400. — Les projets sont soumis à la sanction royale.

Nolf, sénateur d'Anvers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4. — Prête serment, p. 5.
Projet de loi relatif aux baux à loyer. Discussion générale. Observations, p. 103. — Discussion des articles. Art. 1er. S'abstient au vote sur l'amendement de MM. Bossuyt et Duchatel, p. 116. — Art. 2, § 1er. Observations, p. 117.
Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Discours : Formule quelques réserves à la suite du discours de M. Van Overbergh et du rapport du baron de Mévius, puis se déclare d'accord avec M. Mullie quand il a demandé une modification à l'impôt sur les bénéfices professionnels des petits agriculteurs, lors de la discussion de la déclaration gouvernementale; défend ensuite les intérêts des petits commerçants et parle du port d'Anvers, p. 159, 160. — Observations, p. 173.
Budget des non-valeurs et des remboursements pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 241.
Projet de loi relatif à la protection des monuments et des sites. Discussion des articles. Art. 21*bis* proposé par amendement par M. Lebon et relatif à l'emploi des langues. Observation, p. 486.
Projets de loi relatifs à la radio-diffusion. Discussion des articles du projet de loi relatif à la fondation de l'Institut national belge de radio-diffusion. Art. 1er. Amendement de M. Van Dieren au sujet de l'emploi des langues. Discours : Déclare qu'il avait été de très bonne foi en signant l'amendement présenté par MM. Van Dieren et consorts, mais que, ayant constaté que la situation de l'Institut de radio-diffusion est différente de celle de la commission des monuments et des sites pour laquelle un amendement similaire a été adopté, il déclare ne pas maintenir son nom comme signataire de l'amendement de M. Van Dieren et que, si cet amendement n'était pas retiré, il émettrait un vote négatif, p. 532.
Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Parle du passage à niveau d'Anvers à la Tête-de-Flandre, p. 545, 546.
Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire à accorder aux bénéficiaires de la pension de vieillesse. Discussion générale. Observations, p. 707, 740, 742, 743. — Discours : Traite la question du conflit entre les mutualités et la pharmacie, p. 745 à 748. — Observations, p. 750.
Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Défend les intérêts de son arrondissement en ce qui concerne les voies de communication; parle notamment de l'érection de la grande gare internationale de Borgerhout, p. 894 à 896. — Observations, p. 897, 903, 904.
Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Discussion générale. Discours : Plaide pour le libre choix du médecin, p. 1085.
Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Discours : Défend à son tour les intérêts des classes moyennes et demande que le ministre fasse une déclaration promettant de faire quelque chose pour cette classe, p. 1287, 1288. — Observations, p. 1288.

Nomination du personnel des cours et tribunaux. — V. Organisation judiciaire : *a*) Loi de cadenas : Dérogation; *b*) Personnel des tribunaux.

Œufs. — V. Industrie, commerce et travail. Denrées alimentaires.

Officiers. — V. Armée.

Ohn, sénateur de Verviers.

Doc. — Proposition de loi portant application des lois du 10 juin 1919 et 25 juillet 1921 aux dommages de guerre éprouvés par les ressortissants des territoires réunis à la Belgique par le traité de Versailles (cosign.). Annexe au n° 47.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3. — Prête serment, p. 4.
Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 75, 79, 84.
Projet de loi réformant le jury. Discussion des articles. Art. 7. Justifie brièvement l'amendement qu'il présente, p. 216. — Art. 13. Défend son amendement et le maintient, p. 219.
Interpelle M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène sur les conditions dans lesquelles s'est faite la nomination du bourgmestre de Hauset. Discours : Développe son interpellation, p. 244, 245. — Observations, p. 246. — Répond brièvement au discours de M. Baels, m. i. h. et m. a., p. 246.
Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Défend les intérêts de la région de Verviers, particulièrement en ce qui concerne les trains pour ouvriers et remercie le ministre d'avoir décidé le voûtement d'un trou se trouvant à la gare de Verviers, p. 557 à 559.

Ohn (*suite*)

Budget des finances et budget de la dette publique pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande s'il est exact que M. Van Werveke, ancien secrétaire du gouvernement d'Eupen-Malmédy, condamné pour avoir frustré l'administration des sequestres, soit encore avocat-conseil du département des finances, p. 630.
Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. Discours : Signale notamment au ministre que, dans les cantons rédimés, certains magistrats communaux ont méconnu la volonté de leur conseil ou de leur collège en outrepassant manifestement leurs droits; estime que le ministre doit exercer un contrôle sur cette question, p. 952, 953.
Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Discussion générale. Discours : Estime que, bien que le projet soit un progrès incontestable, il est cependant empreint du vieil esprit conservateur, et termine en exprimant le regret que l'on retarde encore la réparation complète, p. 1685.
Projets fiscaux : Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 5. Amendement de la commission rétablissant la taxe dans les hôtels et restaurants. Observations, p. 1262.
Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1398.

Option. — V. Chambres législatives : Sénat.

Orage du 1er juillet en Flandre. — V. Interpellations : 1° au nom de MM. Coole et Dewaele; 2° au nom de M. Lammertijn; 3° au nom de M. Mullie.

Ordre des médecins. — V. Art de guérir.

Ordre judiciaire (Traitements des membres de l'). — V. Traitements : Péréquation.

Ordres nationaux (Rentes afférentes aux). — V. Pensions : Pensions militaires.

Organisation judiciaire.

AVOUÉS (AVOCATS-AVOUÉS). — V. plus loin la sous-rubrique : Plaidoirie.

COUR DE CASSATION.

Conseillers : Candidatures. — Liste des candidats présentés par la Cour de cassation pour les places de conseiller vacantes à la dite Cour par suite de la retraite de MM. Gendebien et Masy.

Doc. — N° 69.

Ann. — Communication de M. le président à ce sujet, p. 295.
M. le président indique la procédure à suivre pour le vote, p. 352. — Observation de M. François, p. 352.
Résultat du scrutin, p. 352.

Liste des candidats présentés par la Cour de cassation pour la place de conseiller vacante à la dite Cour par suite du décès de M. Mechelynck.

Doc. — N° 169.

Ann. — Communication de M. le président au sujet de la présentation de candidats à la place laissée vacante par suite du décès de M. Mechelynck, conseiller, p. 1062. — M. le président propose de faire les présentations le lendemain; M. Lebon demande que les présentations n'aient lieu que dans quelques jours et motive sa demande, p. 1062. — M. le président estime que le vote pourrait être remis à huitaine, p. 1062. — Résultat du scrutin, p. 1116.

JURY.

Liste des jurés pour 1930. — *Projet de loi relatif aux listes des jurés pour l'année* 1930.

Doc. — Exposé des motifs, n° 17. — Projet de loi, n° 17. — Rapport fait par M. Meyers, n° 23.

Ann. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour du début de la session, M. Volckaert prie M. le président d'intervenir auprès du ministre compétent pour que ce projet parvienne en temps utile au Sénat et ne doive pas être voté dans la bousculade de la veille des vacances; M. Volckaert se demande si la liste des jurés est encore suffisante et insiste, à cette occasion, pour le vote du projet de loi réformant le jury, p. 25.
Dépôt du projet de loi par M. Janson, m. j., p. 36 (10 décembre 1929). — Observation de M. Volckaert, p. 36. — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Organisation judiciaire : JURY. *Liste des jurés pour* 1930 (*suite*)

Dépôt du rapport par M. le baron Meyers, p. 48 (11 décembre 1929). — M. Meyers signale l'urgence du projet. Observations diverses tant au sujet de la discussion du projet que de l'urgence qu'il y aurait à examiner le projet réformant le jury : MM. Volckaert, Huisman Van den Nest, Van Fleteren, p. 48, 49. — M. Janson, m. j., déclare qu'il ne s'est jamais opposé à ce que le projet sur la réforme du jury vienne en discussion, mais signale que le projet relatif à la liste des jurés doit être voté d'urgence, cette liste de jurés devant exister pour le 1er janvier, p. 49. — MM. Volckaert, Huisman Van den Nest et Van Fleteren font encore diverses observations, p. 49. — M. le président constate l'accord de l'assemblée pour l'examen du projet au cours de la séance, p. 49.

M. le baron Meyers donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 49.

L'article unique est adopté sans observations, p. 49.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 103 membres présents, p. 49 (11 décembre 1929). — Le projet est transmis à la Chambre.

Listes des jurés pour 1931. — *Projet de loi relatif aux listes de jurés pour* 1931.

Doc. — Exposé des motifs, n° 145. — Projet de loi, n° 145. Rapport fait par M. Crokaert, n° 153.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Janson, m. j., p. 1022 (13 mai 1930). — M. Janson, m. j., fait remarquer l'urgence du projet et en demande le renvoi à la commission de la justice, p. 1022. — Cette demande est admise.

Dépôt du rapport par M. Crokaert, p. 1049 (15 mai 1930). — M. Crokaert demande l'urgence; l'urgence est admise et M. Crokaert donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 1049.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1057.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 92 membres présents, p. 1057 (15 mai 1930). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Réforme du jury. — Projet de loi réformant le jury : Adopté sous le titre de : Projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi sur l'organisation judiciaire, du Code d'instruction criminelle et de la loi du 3 mai 1889.

Voyez les sessions de 1919-1920 et de 1920-1921 de la Chambre des représentants, ainsi que les nos 86, 155, 177 (session de 1920-1921), le n° 83 (session de 1922-1923) et le n° 29 (session de 1924-1925) du Sénat, pour le deuxième rapport complémentaire fait par M. le baron Meyers, ainsi que le tableau du projet et des amendements présentés par la commission, le document n° 37 du Sénat de la session de 1927-1928 et pour des amendements du gouvernement et des amendements de MM. Ohn et Vinck, les nos 72 et 141 des documents du Sénat de la même session.

Doc. — Texte adopté au premier vote, n° 58.

Rapport complémentaire fait par M. le baron Meyers, n° 89. — Annexe : Texte proposé en seconde lecture par la commission de la justice, n° 89.

Discussion générale.

Ann. — Discours de M. le baron Meyers, rapp., qui commence par faire remarquer que dans aucun parti on n'a, en commission, exprimé une vue très claire sur la manière dont la réforme du jury devrait être résolue; cite divers exemples pour et contre le jury, estime que la discussion pourrait se poursuivre à l'infini, que comme la revision de la Constitution est peu probable en ce qui concerne la question du jury, il faut se borner à étudier la composition du jury; indique ensuite la solution proposée par la commission à ce problème particulièrement délicat, puis termine en déclarant que la commission propose de disjoindre du projet des dispositions se trouvant dans le dernier projet du gouvernement et qui sont complètement étrangères à la loi organique du jury, p. 196 à 199. — Discours de M. Crokaert, qui commence par estimer que tout le monde est d'accord pour approuver la proposition de la commission de la justice tendant à disjoindre du projet les dispositions récemment introduites par le gouvernement, notamment les dispositions relatives aux grandes assises ainsi que celles instituant le juge unique à la Cour d'assises, puis développe les motifs pour lesquels il désirerait voir le projet être renvoyé encore une fois à la commission et annonce un amendement, p. 199 à 201. — Interruptions de MM. Volckaert, Van Fleteren, Janson, m. j., Van Dieren, p. 199, 200. — Discours de M. Van Fleteren (qui combat la proposition de renvoi présentée par M. Crokaert), p. 201. — Discours de M. Janson, m. j. (qui commence par déclarer qu'il ne voudrait par faire d'opposition irréductible à la proposition de renvoi de M. Crokaert, estime cependant que le nouvel examen de la suggestion de la commission de la justice ne se justifie pas, puis développe les motifs pour lesquels il estime que la proposition de la commission est excellente mais qu'il est bon d'avoir recours à une liste de citoyens présentant des garanties de capacité; estime que, tout en n'excluant pas d'une façon absolue les femmes du jury, il aurait la plus grande appréhension au sujet de leur admission générale dans le jury, p. 201, 202. — Interruptions de MM. le baron Meyers, rapp., Crokaert, Van Dieren, Volckaert, Van Overbergh, p. 201, 202. — Discours de M. Van Dieren (qui se déclare d'accord avec le ministre, estimant que la compétence joue un rôle important dans la composition du jury, puis défend la présence des femmes au jury, estimant que le jugement d'une femme ne doit pas être craint, p. 202. — Interruptions de M. De Clercq, p. 202. — Discours de M. Volckaert (qui critique la proposition qui, pour le jury, va d'élimination et élimination; déclare qu'il espérait qu'une loi démocratisant le jury aurait fait place au moins à quelques représentants de la classe populaire, de façon à faire disparaître le jury de classe, p. 202, 203. — Interruptions de M. le baron Meyers, rapp., p. 203.

Organisation judiciaire : JURY. *Réforme du jury* (*suite*)

Discussion des articles.

Articles 1er, 2 et 3. M. le président rappelle le texte de ces articles et rappelle que la commission en propose la suppression. M. Janson, m. j., se rallie aux propositions de suppression faites par la commission et les articles 1, 2 et 3 sont supprimés, p. 203.

Art. 4. M. le président rappelle le texte de l'article et rappelle que la commission propose la suppression du premier alinéa. M. Janson, m. j., accepte la proposition de la commission; le premier alinéa est supprimé et le surplus de l'article 4, ainsi amendé, est adopté, p. 203.

Art. 5. M. le président rappelle le texte de cet article dont la commission propose la suppression. M. Janson, m. j., demande également la suppression et l'article 5 est supprimé, p. 203.

Art. 6. Adopté sans observations, p. 203.

Art. 7. M. le président donne lecture du texte du projet, d'un amendement de la commission ainsi que d'un amendement de MM. Ohn et Vinck, p. 203, 204. — M. le baron Meyers, rapp., déclare que l'amendement de la commission est retiré et qu'il se rallie au texte du gouvernement, p. 204. — M. Van Overbergh propose un amendement tendant à l'introduction des femmes au jury, et M. le président donne lecture de cet amendement, p. 204. — Observations de M. Segers, p. 204. — M. Van Overbergh déclare que son amendement pose la question de principe sous la forme qui lui paraît la plus favorable pour rallier une majorité, et afin que le Sénat se prononce sur ce principe, et estime que son amendement pourrait être modifié avant le second vote, afin de l'adapter au cadre de la loi, p. 204. — M. Lafontaine demande à M. Van Overbergh pourquoi son amendement limite le choix des femmes; estime que toutes les femmes peuvent être admises dans les mêmes conditions que les hommes, p. 204. — M. Van Overbergh déclare à nouveau qu'il pose la question de principe; M. de Brouckere développe les motifs pour lesquels il aurait grand'peine à se rallier au texte que vient de présenter M. Van Overbergh, se ralliant plutôt aux observations qui viennent d'être faites par M. Lafontaine, p. 204. — M. Van Overbergh répond aux objections qui viennent d'être présentées à son amendement, p. 204. — Interruptions de MM. de Brouckere et Janson, m. j., p. 204. — M. Van Fleteren estime que la question posée par M. Van Overbergh est tout à fait imprévue et demande que l'article 7 soit réservé, afin de trouver une formule d'entente, p. 204, 205. — Observations de M. Segers, p. 205. — M. de Brouckere appuie la proposition de M. Van Fleteren; M. Janson, m. j., estime cette proposition très raisonnable, p. 205. — M. le président émet le même avis, l'amendement de M. Van Overbergh instituant un principe important, puis demande, dans le cas où l'article serait réservé, si le Sénat est d'accord pour que la discussion puisse en être reprise, p. 205. — Le Sénat se déclare pour la reprise éventuelle de la discussion, p. 205. — M. Segers estime que les conditions requises pour l'inscription des femmes sur les listes électorales sont tout à fait différentes de celles qui militeraient pour leur admission au jury; fait encore diverses observations quant à la question diplômes, p. 205. — Observations de MM. Van Fleteren et Lafontaine, p. 205. — L'article 7 est réservé. Reprise de la discussion de cet article. M. le président donne lecture de nouveaux amendements présentés : 1° par M. Van Overbergh; 2° par M. Lafontaine; Mme Spaak et M. de Brouckere, p. 211. — M. le baron Meyers, rapp., indique, avant que la discussion ne soit abordée, une modification de forme qui doit être apportée à l'alinéa 4. M. Janson, m. j., déclare être d'accord et la modification proposée par le baron Meyers, rapp., est admise, p. 212 à 214. — Discours de M. Janson, m. j. (qui estime l'amendement qu'il a présenté); Segers (qui combat l'admission des femmes au jury et motive son opposition); Tschoffen (qui appuie l'admission des femmes au jury et suggère une modification à l'amendement de M. Van Overbergh); Mme Spaak (qui répond au discours de M. Segers), p. 211 à 214. — Interruptions de MM. Van Dieren, Van Fleteren,

Organisation judiciaire : JURY. *Réforme du jury (suite)*

Volckaert, Segers, Moyersoen, Van Overbergh, de Brouckere, p. 121 à 214. — Discours de M. Janson, m. j., (qui estime qu'en présence de la suggestion émise d'admettre les femmes dans la composition du jury, la repousser immédiatement peut donner l'allure d'un esprit réactionnaire; développe les motifs pour lesquels, en examinant les données du problème, il se demande où en sont les avantages certains; déclare en terminant que l'expérience que l'on est convié à faire ne sera évidemment pas mortelle, mais estime que, n'étant pas certain qu'elle sera féconde en résultats, il serait plus sage de s'en tenir au régime consacré depuis de longues années en Belgique, p. 214, 215. — Interruptions de MM. Segers, Lafontaine, de Brouckere, Van Dieren, p. 214, 215. — M. Van Overbergh déclare se rallier à la suggestion faite par M. Tschoffen quant à l'extension de la dispense et donne lecture du nouveau texte de son amendement, p. 215. — M. Lafontaine déclare ne pas se rallier à cette nouvelle rédaction et maintenir l'amendement qu'il a présenté avec Mme Spaak et M. de Brouckere, p. 215. — M. le président rappelle le texte des amendements en présence à l'article 7, fait remarquer que M. Lafontaine, Mme Spaak et M. de Brouckere ont également présenté un amendement à l'article 8, que cet amendement constituant un ensemble avec celui qu'ils ont présenté à l'article 7, il serait peut-être opportun, bien que l'article 7 ait déjà été voté, d'y revenir, p. 214. — MM. de Brouckere, Van Dieren et Van Overbergh, ainsi que M. le président Magnette font diverses observations au sujet des textes en présence et de la procédure à suivre, p. 215. — M. Tschoffen estime que M. Van Overbergh se rallie à l'amendement de MM. de Brouckere et consorts visant le droit de dispense, estime encore que c'est bien à l'article 8 que ce droit de dispense doit être inséré et prie en conséquence M. Van Overbergh de laisser tomber cette dernière partie de son amendement, p. 215, 216. — M. Van Overbergh déclare admettre la demande de M. Tschoffen, p. 216. — M. Van Fleteren déclare que son groupe votera l'amendement admettant de façon générale les femmes au jury, mais déclare que, si cet amendement était rejeté, il émettrait un vote négatif sur l'amendement de M. Van Overbergh en faveur du capacitariat, p. 216. — M. Dochen estime que le droit de dispense entraînerait sans doute toutes les femmes sensées à se faire récuser, p. 216. — M. Van Overbergh fait diverses observations et déclare à nouveau qu'il est partisan de l'égalité de l'homme et de la femme vis-à-vis de toutes les fonctions publiques, p. 216. — Observations de M. de Brouckere, p. 216. — L'amendement de MM. Lafontaine et consorts est rejeté, p. 216. — L'amendement de M. Van Overbergh est rejeté, p. 216. — M. le président rappelle le texte d'un amendement de MM. Ohn et Vinck et fait une observation pour le cas où cet amendement serait admis, p. 216. — M. Janson, m. j., indique les motifs pour lesquels il est impossible d'admettre cet amendement dans le projet réformant le jury, une disposition modifiant l'emploi des langues à la Cour d'appel et à la Cour d'assises de Liége ne pouvant être incorporée dans le projet en discussion, p. 216. — M. Ohn justifie brièvement son amendement, p. 216. — L'amendement de MM. Ohn et Vinck est rejeté, p. 216. — M. le président déclare que, en présence des votes émis, l'amendement présenté par MM. Lafontaine et consorts à l'article 8 vient à disparaître, p. 216. — M. de Brouckere fait remarquer que le projet du gouvernement comme celui de la commission admettant que les femmes pourront faire partie du jury, il y a lieu de voter sur l'amendement leur permettant de se faire récuser, et M. le président se déclare d'accord, p. 216, 217. — Le Sénat se déclare d'accord pour revenir sur le vote de l'article 8 immédiatement, p. 217. Voyez donc l'article 8.

Art. 8. M. le président donne lecture du texte du projet ainsi que d'un amendement présenté par MM. Mullie et Beauduin, et de l'exposé des motifs de cet amendement, p. 205. — MM. le baron Meyers, rapp., et Janson, m. j., déclarent admettre cet amendement, p. 205. — M. Crokaert propose une modification de forme; M. le président estime que l'amendement devant être soumis éventuellement à un second vote, les auteurs de l'amendement et M. Crokaert pourraient se mettre d'accord, p. 205. — M. Mullie admet la proposition de M. le président, p. 205. — M. Volckaert combat l'amendement de M. Crokaert, p. 205. — Observations de MM. Crokaert et Van Dieren, p. 205. — M. Janson, m. j., rappelle la situation existante et donne lecture au Sénat de la dispense inscrite dans la loi de 1869, p. 205, 206. — Observations de M. le baron Meyers, rapp., p. 205. — L'amendement de MM. Mullie et Beauduin est adopté, p. 206. — L'article 8, ainsi amendé, est adopté, p. 206. — V. au cours de la reprise de la discussion de l'article 7, à la page 213; le Sénat décide d'examiner avant le second vote un amendement présenté par MM. Lafontaine et de Brouckere et par Mme Spaak, bien que le vote sur l'article 8 soit acquis. Après le vote sur l'article 7, M. le président rappelle la portée de l'amendement qui a pour but de permettre aux femmes de se récuser de leur fonction de juré et cet amendement est adopté, p. 217. — Voyez éventuellement pour le surplus la discussion de l'article 7.

Organisation judiciaire : JURY. *Réforme du jury (suite)*

Art. 9. Adopté sans observations, p. 206.

Art. 10. M. le président donne lecture du texte du projet et d'amendements présentés : 1° par la commission; 2° par MM. Ohn et Vinck; 3° par MM. Lafontaine, Léon Matagne et Van Fleteren; 4° par MM. Crokaert, Bruneel, le baron van Zuylen, Waucquez et Pierlot, p. 206, 207. — M. Van Fleteren motive son amendement et demande que le débat sur l'article 10 soit remis au lendemain, p. 207. — M. le président Magnette estime la proposition de M. Van Fleteren opportune, vu les nombreux amendements qui viennent d'être présentés, p. 207. — M. Van Dieren propose un amendement; M. Volckaert fait une proposition quant à l'opération du tirage au sort; M. Janson, m. j., déclare qu'il comptait proposer de rendre publique cette opération, et M. Volckaert déclare, dans ces conditions, ne pas insister, p. 207. — La suite de l'article 10 est réservée. — Reprise de la discussion de l'article 10. M. le président demande si le Sénat compte porter la discussion sur l'amendement de la commission et le Sénat décide qu'il en sera ainsi, p. 217. — M. le président donne lecture du texte de l'amendement de la commission, d'un amendement présenté par MM. Lafontaine, Van Fleteren et L. Matagne, ainsi que d'un nouvel amendement présenté par Mme Spaak et M. L. Matagne et de l'amendement de MM. Crokaert et Pierlot, p. 217. — Discussion : MM. L. Matagne (qui défend les amendemennts qu'il a présentés); Van Dieren (qui fait remarquer que les socialistes demandent maintenant le développement des séries de capacitaires, alors qu'ils s'y étaient opposés précédemment); Crokaert (qui développe l'amendement qu'il a présenté et estime que, seule, la commission pourra faire la toilette des amendements, avant le second vote), p. 217. — M. le président estime qu'il est cependant préférable de voter ce jour même sur les amendements, quitte à autoriser la commission, à laquelle ces amendements seront renvoyés après le vote en première lecture, à leur donner une forme convenable, p. 217, 218. — M. François déclare être d'accord, p. 217. — M. Janson, m. j., développe les motifs pour lesquels il estime que l'amendement de MM. Lafontaine, Van Fleteren et L. Matagne est extrêmement vague, p. 218. — M. L. Matagne précise sa pensée, p. 218. — Observations de M. François, p. 218. — M. de Brouckere déclare que son groupe estime qu'il faut chercher des capacitaires appartenant à toutes les classes et indique certains moyens pour résoudre cette question, p. 218. — M. le président déclare que l'on va voter par division, p. 218. — Les deux premiers alinéas sont adoptés, p. 218. — M. le président donne lecture d'une disposition complémentaire proposée par le gouvernement au deuxième alinéa, p. 218. — M. le baron Meyers, rapp., déclare que la commission accepte cet amendement, et l'amendement est adopté, p. 218. — L'alinéa 3 est adopté, p. 218. — M. le président rappelle le texte d'un premier amendement présenté par MM. Lafontaine, Van Fleteren et L. Matagne, et cet amendement est adopté, p. 218. — M. le président donne lecture d'un second amendement présenté par MM. Lafontaine et consorts, et cet amendement est adopté, p. 218. — M. Van Fleteren demande la division pour le vote sur un amendement de MM. Pierlot, Crokaert et consorts, p. 218. — M. le président donne lecture de la première partie de cet amendement qui est adoptée, p. 218. — M. le président donne lecture des litt. B et C qui sont successivement rejetés, p. 218, 219. — M. le président donne lecture du litt. D, qui est adopté, p. 219. — Les alinéas 4 et 5 du texte de la commission sont adoptés, p. 219. — M. Van Dieren déclare retirer un amendement qu'il avait présenté, p. 219. — M. le président rappelle le texte d'un amendement de MM. Ohn et Vinck, et cet amendement est rejeté, p. 219. — L'ensemble de l'article est adopté tel qu'il vient d'être amendé, p. 219.

Articles 11 et 12. Adoptés sans observations, p. 207.

Art. 13. M. le président donne lecture du texte du projet et d'un amendement présenté par MM. Ohn et Vinck, p. 207. — M. Janson, m. j., demande à s'expliquer le lendemain au sujet de cet amendement; en conséquence, l'article et l'amendement sont réservés. — Reprise de la discussion de l'article 13. M. Van Dieren déclare retirer un amendement qu'il avait présenté, p. 219. — M. le président rappelle un amendement présenté par MM. Ohn et Vinck, p. 219. — M. le baron Meyers, rapp., fait remarquer qu'il a été statué en fait sur cet amendement, au moment où l'on a rejeté l'amendement similaire présenté par MM. Ohn et Vinck à l'article 10. M. Janson, m. j., rappelle les objections qu'il a déjà faites et déclare que tout ce qui pourrait être fait serait d'organiser une procédure en allemand devant la Cour d'assises de Liége, p. 219. — M. Ohn défend son amendement et le maintient et, après une contre-épreuve, l'amendement est rejeté par assis et levé, p. 219. — L'article 13 est adopté, p. 219.

Art. 13*bis* proposé par amendement par le gouvernement. M. le président donne lecture de cette disposition; M. le baron Meyers, rapp., déclare que la commission s'y rallie, et l'article 13*bis* nouveau est adopté, p. 207.

Art. 14 à 18. Adoptés sans observations, p. 208.

Organisation judiciaire : JURY. *Réforme du jury (suite)*

Art. 19. M. le président donne lecture du texte du projet et d'un amendement complémentaire proposé par le gouvernement, p. 208. — M. le baron Meyers, rapp., déclare que la commission se rallie à cet amendement et l'article 19, ainsi amendé, est adopté, p. 208.

Art. 20, 21, 22, 23 et 24. M. le président donne lecture du texte de ces articles dont la commission propose la suppression. M. Janson, m. j., déclare être d'accord, p. 208, 209. — Les articles 20 à 24 sont supprimés.

Art. 25. M. le président donne lecture du texte du projet et rappelle que la commission propose la suppression de cet article. M. Janson, m. j., déclare ne pas être d'accord; M. le baron Meyers, rapp., propose le renvoi de la discussion au lendemain; M. Van Fleteren appuie cette proposition, p. 209. — M. le président insiste pour que la discussion soit au moins entamée, afin de faire gagner du temps au Sénat, p. 209. — M. Janson, m. j., déclare qu'il doit assister à 5 heures à un conseil des ministres, p. 209. — Un débat étant probable sur l'article 25, celui-ci est réservé. — Reprise de la discussion de l'article 25. M. le président rappelle que la commission en propose la suppression, p. 219. — M. Janson, m. j., attire l'attention du Sénat sur l'importance de la disposition présentée par le gouvernement et qui tend à abroger les deuxième et troisième alinéas de l'article 358 du Code d'instruction criminelle et développe les motifs pour lesquels il estime que le projet du gouvernement devrait être accueilli par le Sénat, p. 219, 220. — Interruptions de MM. Moyersoen, De Clercq, p. 220. — M. le baron Meyers, rapp., défend l'avis de la commission et fait remarquer que les dispositions de l'article 358 du Code d'instruction criminelle existent depuis 1808, ceci étant un des motifs qui ont fait douter à la commission de l'opportunité de l'abrogation proposée par le gouvernement, p. 220, 221. — Interruptions, de MM. Janson, m. j., et Van Dieren, p. 220, 221. — M. Crokaert attire l'attention du ministre sur une modification qui devait être apportée au troisième alinéa de l'article 358 en question, dans le cas où la proposition de suppression faite par le gouvernement serait adoptée, p. 221. — M. Janson, m. j., répond au discours de M. le baron Meyers, rapp., p. 221. — Interruptions de MM. Moyersoen, Volckaert, Van Overbergh, le baron Meyers, rapp., p. 221. — L'article 25 est adopté tel qu'il est présenté par le gouvernement, p. 221.

Art. 26 et 27. M. le président donne lecture de ces articles et rappelle que la commission en propose la suppression. M. Janson, m. j., déclare être d'accord, et les articles 26 et 27 sont supprimés, p. 209.

Art. 28. M. le président donne lecture du texte du projet et rappelle que la commission propose la suppression de l'article, p. 209, 210. — Cet article étant en corrélation avec l'article 25, M. Janson, m. j., demande qu'il soit réservé et cette demande est admise, p. 210. — Reprise de l'examen de l'article 28. M. le baron Meyers, rapp., déclare que le vote qui vient d'être émis sur l'article 25 implique l'adoption de l'article 28, ce qui entraîne la disparition de la proposition de suppression faite par la commission, p. 221. — L'article 28 est adopté par assis et levé, p. 221.

Art. 29 et 30. M. le président donne lecture du texte de ces articles, rappelle que la commission en propose la suppression et ces articles sont supprimés, p. 210.

Art. 31. Adopté sans observations, p. 210.

Art. 32. (Dispositions transitoires.) A la proposition de M. le président, cet article est réservé, p. 210. — Reprise de l'examen de cet article. M. Janson, m. j., estime que cet article doit être renvoyé à la commission avant d'être soumis au vote, l'heure où la loi pourra être rendue applicable dépendant des travaux de la commission, p. 221, 222. — Le Sénat admet la demande de M. Janson, m. j., p. 222.

M. le président déclare que, conformément à l'article 54 du règlement, le projet sera renvoyé en commission, qui présentera, éventuellement, un rapport complémentaire, p. 222.

Au moment où va être abordé le vote en seconde lecture, M. le président annonce que le titre du projet a été modifié par la commission, qui propose la rédaction suivante : « Projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi sur l'organisation judiciaire, du Code d'instruction criminelle et de la loi du 3 mai 1889. », p. 498. — Le nouvel intitulé proposé par la commission est adopté, p. 498.

Second vote des articles amendés :

Art. 1er (ancien 4), 2 (ancien 6), 3 (ancien 7), 4 (ancien 8), 5 (ancien 9), adoptés sans observations, p. 498.

Art. 6 (ancien 10). M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'un amendement présenté par M. Arm. Huysmans, p. 498, 499. — M. Arm. Huysmans attire à ce moment l'attention du Sénat sur une modification qu'il importerait d'apporter à l'article 2 et estime que l'on arriverait à cette modification en supprimant les mots « et remplacés », p. 499. — M. Janson, m. j., déclare être d'accord avec M. Arm. Huysmans et signale une correction à apporter au texte, p. 499. — M. le baron Meyers, rapp., déclare être d'accord sur les deux modifications proposées par M. Arm. Huysmans et par M. Janson, m. j., p. 499. — M. Arm. Huysmans défend son amendement, qui se rapporte à la durée de validité des listes, p. 499. — MM. le baron Meyers, rapp., et Janson, m. j., déclarent être d'accord sur la modification proposée, p. 499. — M. le président déclare, en vertu du règlement, devoir consulter le Sénat sur le point de savoir si l'amendement est appuyé par 5 membres. L'amendement est régulièrement appuyé, p. 499. — M. le président indique une modification de date qui doit être apportée à l'amendement de M. Arm. Huysmans et MM. Arm. Huysmans et le baron Meyers, rapp., déclarent être d'accord, p. 500. — L'article 6 (ancien 10), ainsi amendé, est adopté, p. 500. — Rectification, p. 540.

Les autres articles sont adoptés sans observations, avec la nouvelle numérotation, p. 500 à 502.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 91 voix et une abstention, p. 502 (12 mars 1930). — S'est abstenu : M. Volckaert, p. 502. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

LOI DE CADENAS. — DÉROGATIONS.

Création de places, traitements des membres des tribunaux de commerce, juges des enfants. — Projet de loi modifiant certaines dispositions des lois d'organisation judiciaire.

Doc. — Exposé des motifs, n° 146. Projet de loi, n° 146.
Amendement présenté par le gouvernement, n° 156.
Rapport fait par M. De Clercq, n° 166.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Janson, m. j., p. 1022 (13 mai 1039). — M. Janson, m. j., fait remarquer l'urgence du projet, en demande le renvoi à la commission de la justice et cette demande est admise, p. 1022.

Discussion générale.

Discours de MM. Legrand (qui propose un amendement tendant à la nomination éventuelle de vice-présidents aux places existant au 20 juillet 1926 et motive son amendement qu'il a annoncé à la commission), Asou (qui appuie la proposition de M. Legrand), Tschoffen (qui développe les motifs pour lesquels, bien qu'il soit l'auteur responsable de la loi de cadenas, il émettra un vote affirmatif sur l'amendement de M. Legrand), Janson, m. j., (qui rappelle les rétroactes de la question du personnel des tribunaux depuis la loi de cadenas, rappelle notamment la situation en ce qui concerne les justices de paix, projet qui n'est même pas encore rapporté; fait remarquer que le projet en discussion n'est que le complément de la loi votée en 1929, puis fait diverses observations quant au fonctionnement des tribunaux et combat l'amendement de M. Legrand), p. 1093 à 1096. — Interruptions de MM. Hicguet, Jaspar, p. m., Dufrane, Hubert, p. 1095, 1096. — Discours de M. Legrand, qui répond au ministre et défend, à nouveau, son amendement, p. 1096..

Discussion des articles.
Second vote et vote sur l'ensemble.

Art. 1er. M. le président donne lecture du texte du projet, p. 1096. — M. Janson, m. j., dépose un amendement augmentant le personnel du tribunal de première instance de Hasselt et justifie cet amendement; M. Broeckx remercie le ministre, p. 1096. — L'article 1er est adopté tel qu'il est amendé par M. Janson, m. j., p. 1096.

Art. 2. M. le président donne lecture du texte du projet et de l'amendement présenté par M. Legrand, p. 1096. — Le texte du projet et l'amendement de M. Legrand sont successivement adoptés, p. 1096, 1097. — L'ensemble de l'article 2, ainsi amendé, est adopté, p. 1097.

Art. 3. Adopté sans observations, p. 1097.

Art. 4. M. le président donne lecture du texte du projet; M. De Clercq signale des mots qu'il estime devoir disparaître; M. le président déclare que l'on réglera la question visée par M. De Clercq après le vote de l'article 5 (nouveau) et l'article 4 est provisoirement adopté avec la modification indiquée par M. De Clercq, p. 1097.

M. le président estime que l'observation de M. De Clercq est justifiée et que les mots « Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution de la présente loi » doivent être supprimés à l'article 4, p. 1097. — Le Sénat admet unanimement cette suppression, p. 1097.

Art. 5 (nouveau). M. le président en donne lecture et l'article est adopté, p. 1097.

Le Sénat décide de passer immédiatement au second vote des articles amendés, et ces articles sont remis aux voix et définitivement adoptés, p. 1097.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 96 membres présents, p. 1102 (12 juin 1930). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Organisation judiciaire (*suite*)

PERSONNEL DES COURS ET TRIBUNAUX.

Majoration d'une unité du nombre des avocats généraux au parquet de la Cour d'appel de Liége. (L'article 2 concernant le rétablissement de justices de paix est disjoint.). — Projet de loi apportant des modifications à l'organisation judiciaire.

Doc. — Exposé des motifs, n° 50. — Projet de loi : Annexe au n° 50.
Rapport fait par M. Du Bost, n° 55.
Rapport complémentaire fait par M. Du Bost, n° 90.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Janson, m. j., p. 177 (30 décembre 1929). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.
Dépôt du rapport par M. Du Bost, p. 201 (14 janvier 1930).
M. Vauthier, m. s. a., demande, la commission ayant émis un avis favorable et, au nom de M. Janson, m. j., indisposé, que le Sénat vote immédiatement sur ce projet, p. 224. — M. Lebon déclare ne pas se rallier à la proposition de M. Vauthier, m. s. a., estimant que la présence de M. Janson, m. j., est nécessaire pour la discussion, un grand nombre de membres ne se ralliant pas à l'article 2, p. 224. — M. Vauthier, m. s. a., déclare que, dans ces conditions, il faut nécessairement attendre la présence de M. Janson, m. j.; M. le président Magnette déclare que M. Janson, m. j., désirait, dans le cas où une discussion se produirait, que le débat fût ajourné, p. 224. — M. Du Bost demande le renvoi à la commission; M. Ryckmans appuie cette demande; M. Segers estime que le renvoi s'impose et M. Van Fleteren, au nom de ses amis, se rallie à ce renvoi, qui est également admis par le Sénat, p. 224.

Discussion générale.

Discours de M. Du Bost, rapp. (qui déclare que, à la suite du renvoi à la commission, celle-ci, à l'unanimité de ses membres, a prié le ministre de la justice de se renseigner sur le point de savoir quelles étaient les justices de paix qu'il serait utile de rétablir et que la commission propose, en conséquence, de disjoindre l'article 2, relatif à cette question), p. 497.

L'article 1er est adopté sans observations, p. 497, 498.

L'article 2 est disjoint d'après la proposition de la commission, p. 498.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 112 membres présents, p. 498 (12 mars 1930). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

PLAIDOIRIE.

Avocats-avoués. — Projet de loi relatif à la plaidoirie.

Doc. — Exposé des motifs, n° 152. — Projet de loi, n° 152.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Janson, m. j., p. 1035 (14 mai 1930). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

TRAITEMENTS DES MEMBRES DE L'ORDRE JUDICIAIRE. — V. Traitements : Péréquation.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Magistrats consulaires. — Projet de loi relatif à la prorogation des mandats des magistrats consulaires. — V. les nos 233 et 296 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. De Clercq, n° 202.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 27 juin 1930, p. 1206. — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Discussion de l'article unique. M. Van Dieren annonce que son groupe émettra un vote négatif étant hostile à la prorogation contre le gré des électeurs; M. Van Fleteren demande quand on aura un statut définitif des magistrats consulaires; M. Janson, m. j., déclare que ceci sera possible quand les listes seront dressées, que l'exposé des motifs répond du reste à la question posée par M. Van Fleteren, mais qu'il est nécessaire de proroger encore une fois, p. 1285. — L'article unique est adopté, p. 1285.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 115 voix contre 2 (MM. Lindekens et Gravez) et 1 abstention, p. 1290 (8 juillet 1930). — S'est abstenu : M. Van Dieren, p. 1291. — Le projet est soumis à la sanction royale.

TRIBUNAUX DE COMMERCE DE TROISIÈME CLASSE : TRAITEMENTS DES MEMBRES. — V. plus haut : Loi de cadenas : Dérogations.

Ouvriers mineurs. — V. Assurances sociales.

P

Paiement des pensions. — V. Pensions.

Paulsen, sénateur de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 15. M. le président exprime, au nom du Sénat, sa satisfaction des bonnes nouvelles qu'il a reçues de la santé de M. Paulsen, p. 529.

Pensions.

MALADIE ET INVALIDITÉ PRÉMATURÉE. — V. Assurances sociales.

OUVRIERS MINEURS. — V. Assurances sociales.

PAIEMENT DES PENSIONS.

Proposition de loi assurant le paiement des pensions dès la mise à la retraite des anciens serviteurs de l'État (due à l'initiative de M. Arm. Huysmans).

Doc. — Développements, n° 91. — Proposition de loi, n° 91.

Ann. — M. Arm. Huysmans dépose cette proposition de loi, p. 465.
La proposition de loi, appuyée par quatre membres, est prise en considération et renvoyée à la commission des finances, p. 476.

PENSIONS A CHARGE DU TRÉSOR PUBLIC ET DES CAISSES DE PRÉVOYANCE.

Augmentation de 10 p. c.. — Projet de loi augmentant de 10 p. c. les pensions de retraite à charge du trésor public et les pensions à charge des caisses de prévoyance.

Doc. — Projet de loi, n° 38.
Rapport fait par M. Du Bost, n° 39.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 19 décembre 1929, p. 97. — Le projet est renvoyé à la commission des finances. Rapporteur : M. Du Bost.
Discussion générale : Discours de MM. De Bruyn, le baron Houtart, m. f., p. 131, 132. — Interruptions de MM. Van Overbergh et Volckaert, p. 132.
Les articles sont adoptés sans observations, p. 132, 133.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 100 membres présents, p. 154 (24 décembre 1929). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Nouvelle augmentation de 6 p. c. — Projet de loi portant de 10 à 16 p. c. la subvention établie par l'article 1er de la loi du 31 décembre 1929 en faveur des titulaires de pensions à charge du trésor public et des caisses de prévoyance.

V. les nos 217 et 227 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 186. Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 190.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 19 juin 1930, p. 1151. — Le projet est renvoyé à la commission des finances, p. 1151.
Dépôt, par M. le baron de Mévius, du rapport sur ce projet de loi, p. 1152 (24 juin 1930). — M. le baron de Mévius fait remarquer l'extrême urgence du projet, qui doit être voté avant le 1er juillet, et demande que la discussion soit fixée au lendemain ou au surlendemain, p. 1152. — Observations de MM. De Bruyn (qui demande que le rapporteur donne lecture de son rapport et que la discussion soit entamée immédiatement), Hicguet, le baron de Mévius, rapp., le baron Houtart, m. f. (qui accepte l'urgence), p. 1152. — Le Sénat étant unanime, M. le baron de Mévius donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 1152.

Discussion générale.

Discours de M. De Bruyn, qui demande pourquoi le gouvernement ne dépose pas un projet définitif en ce qui concerne les pensions des agents de l'État et parle de l'organisation générale des pensions, p. 1152. — M. le baron Houtart, m. f., déclare qu'il ne peut que tenir note des observations de M. De Bruyn et les transmettre à la commission spéciale qui s'occupe à ce moment des pensions, p. 1152. — Observation de M. De Bruyn, p. 1152.

Discussion de l'article unique.

M. le président donne lecture du texte de cet article et d'un amendement présenté par M. De Bruyn, p. 1152, 1153. — Discours de MM. De Bruyn (qui motive et défend son amendement), le baron Houtart, m. f. (qui répond aux nouvelles observations de M. De Bruyn et fait remarquer que le projet en discussion est très simple, qu'il a pour but d'appliquer aux pensions le même coefficient de majoration que celui

Pensions : PENSIONS A CHARGE DU TRÉSOR PUBLIC ET DES CAISSES DE PRÉVOYANCE. *Nouvelle augmentation de 6 p. c. (suite)*

appliqué aux traitements), le baron de Mévius (qui fait remarquer que, contrairement à ce que laisse entendre M. De Bruyn, le geste du gouvernement est un geste positif), p. 1152. — Interruption de M. François, p. 1159. — M. De Bruyn fait encore diverses observations. p. 1152. — Le vote est remis jusqu'au moment où les Sénat sera plus nombreux, p. 1152. — Vote : M. le président rappelle le texte de l'amendement de MM. De Bruyn, François et Ronvaux, p. 1159. — M. le baron Houtart, m. f., déclare que le gouvernement s'oppose à cet amendement et se rallie aux conclusions de la commission, p. 1159. — L'amendement est rejeté et l'article unique est adopté tel qu'il figure au projet, p. 1159.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 94 membres présents, p. 1159 (24 juin 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PENSION A Mlle BANNING.

Projet de loi accordant, à charge du trésor public, une pension annuelle et viagère de 18,000 *francs à Mlle Marie Banning.* — V. les nos 256 et 316 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Arm. Huysmans, n° 197.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1206 (27 juin 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Arm. Huysmans, p. 1253 (1er juillet 1930).

L'article unique est adopté sans observations, p. 1276.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre une (M. Van Belle), p. 1279 (2 juillet 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PENSION DE Mlle LEMAN.

Projet de loi consolidant la pension viagère accordée à Mlle Marguerite Leman.

V. les nos 240 et 306 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Arm. Huysmans, n° 196.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 26 juin 1930, p. 1206. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Arm. Huysmans, p. 1252 (1er juillet 1930).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1276.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre une (M. Van Belle), p. 1279 (2 juillet 1930). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PENSION A LA VEUVE DU CAPITAINE-AVIATEUR THIÉFFRY.

Projet de loi accordant une pension annuelle et viagère de 24,000 *francs, à charge du trésor public, à la dame de Loneux, veuve du capitaine-aviateur de réserve Edmond Thiéffry.*

V. le n° 182 (session 1928-1929) du Sénat.

Doc. — Rapport fait par M. Pierlot, n° 15.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Pierlot, p. 28 (26 novembre 1929).

Discussion générale : Est entendu M. Tschoffen, m. c., qui rend hommage à la mémoire du capitaine-aviateur Thiéffry, p. 36.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 36.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 118 membres présents, p. 36 (10 décembre 1929). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

PENSION A Mme VEUVE J. WAUTERS.

Projet de loi accordant, à charge du trésor public, une pension annuelle et viagère à Mme Renier, Alice, veuve de M. Joseph Wauters, ancien ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale.

V. les nos 25 et 46 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Moyersoen, n° 36.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 19 décembre 1929, p. 97. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Moyersoen, p. 86 (19 décembre 1929).

L'article unique est adopté sans observations, p. 131.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 100 membres présents, p. 154 (24 décembre 1929). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PENSION DES EMPLOYÉS. — V. Assurances sociales : Employés.

Pension (*suite*)

PENSIONS MILITAIRES.

V. aussi : Armée : Officiers et pensions militaires.

PENSIONS DE LA GUERRE.

Pensions militaires d'invalidité. Majoration. — Projet de loi portant augmentation de certaines pensions et allocations prévues aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires.

V. les nos 105, 335 et 341 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Pierlot, n° 223.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1284 (8 juillet 1930). — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Dépôt du rapport par M. Pierlot, p. 1325 (9 juillet 1930).

En remplacement de M. Pierlot, empêché, M. de Spot donne lecture du rapport sur ce projet, p. 1393.

Discussion générale.

Discours de MM. Gravez (qui critique le projet, proteste parce qu'il estime que le gouvernement aurait dû, en l'année du centenaire, résoudre la question flamande, et demande, en son nom et au nom de ses amis, que le coefficient 7 soit appliqué), Jaspar, p. m. (qui répond au discours de M. Gravez, fait remarquer notamment l'effort fait en faveur des invalides), Lalemand (qui attire l'attention du ministre sur les injustices et anomalies qui existent dans la loi et les divers arrêtés royaux qui fixent les modalités et les conditions pour l'obtention des pensions d'invalidité), Ronvaux (qui critique les restrictions existant dans le projet en ce qui concerne la nécessité de la présence dans une unité de service, etc.), p. 1393 à 1396. — Interruptions de MM. Jaspar, p. m., Moyersoen, Segers, Van Dieren, le baron de Broqueville, m. d. n., Lindekens, De Clercq, Volckaert, Hubert, p. 1393 à 1396. — Discours de MM. Gravez (qui répond à celui de M. Jaspar, p. m., et cite certains exemples à l'appui de la thèse qu'il a défendue au début de la discussion), Van Dieren (qui appuie les observations présentées par M. Gravez), p. 1396, 1397. — Interruption de M. Hubert, p. 1397.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1397, 1398.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix et une abstention, p. 1399 (10 juillet 1930). — S'est abstenu : M. Gravez, p. 1400. — Le projet est soumis à la sanction royale.

RENTES DES ORDRES NATIONAUX.

Projet de loi relevant le taux des rentes afférentes aux ordres nationaux, fixés par l'article 59 *des lois coordonnées sur les pensions militaires.*

V. les nos 28 et 39 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Pierlot, n° 42.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 18 décembre 1929, p. 83. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Rapporteur : M. Pierlot.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 134.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 67 voix contre 47 et une abstention, p. 154 (24 décembre 1929). — S'est abstenu : M. Lindekens, p. 154. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Rente de service. — Proposition de loi relative à la rente de service en faveur des anciens combattants (due à l'initiative de MM. Gravez et consorts). — V. la rubrique : Guerre : Victimes de la guerre.

VEUVES REMARIÉES (VICTIMES CIVILES).

Proposition de loi abrogeant certaines dispositions de la loi du 28 *juillet* 1926 (due à l'initiative de MM. Pierlot et consorts).

V. le n° 157 (session 1928-1929) du Sénat.

Doc. — Rapport fait par M. Demets, n° 14.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Demets, p. 27 (26 novembre 1929).

M. le président annonce que cet objet vient en ordre utile, mais que M. Pierlot, empêché, demande que sa proposition soit ajournée si elle doit donner lieu à discussion, p. 37. — Le Sénat estime qu'il n'y aura pas d'opposition à cette proposition de loi, p. 37.

L'article unique est adopté sans observations, p. 37.

L'ensemble de la proposition de loi est adoptée à l'unanimité des 102 membres présents, p. 37 (10 décembre 1929). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ. — V. Assurances sociales.

Pensions de vieillesse. — V. Assurances sociales.

Péréquation. — V. Traitements.

Perse (Traité entre la Belgique et la). — V. Affaires étrangères : Perse.

Personnel de l'administration provinciale de la Flandre orientale (Traitements du). — V. Interpellations aux noms de MM. Toch et De Bruyn.

Personnel des communes. — V. Communes.

Personnel des tribunaux. — V. Organisation judiciaire.

Personnel enseignant (Traitements du). — V. Traitements : Péréquation.

Pétitions.

Pétitions sur lesquelles la commission a statué.

Doc. — Feuilleton n° 1, n° 193.

Philips (Gaston), sénateur suppléant de Louvain.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Phoiien, sénateur suppléant de Bruxelles.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 476.

Pierlot, sénateur provincial du Luxembourg.

Doc. — Budget de la gendarmerie pour l'exercice 1930. — Rapport, n° 12.

Projet de loi accordant une pension annuelle et viagère de 24,000 francs, à charge du trésor public, à la dame de Lhoneux, veuve du capitaine-aviateur de réserve Edmond Thiéffry. — Rapport, n° 15.

Projet de loi relevant le taux des rentes afférentes aux ordres nationaux, fixés par l'article 59 des lois coordonnées sur les pensions militaires. Rapport, n° 42.

Proposition de loi portant application des lois du 10 juin 1919 et 25 juillet 1921 aux dommages de guerre éprouvés par les ressortissants des territoires réunis à la Belgique par le traité de Versailles. Développements, n° 47. — Proposition de loi : Annexe au n° 47.

Proposition de loi modifiant l'article 21 de la loi sur la détention préventive (cosign.). Annexe au n° 72.

Proposition de loi complétant la loi du 14 janvier 1928 sur l'abandon de famille. Développements et proposition de loi, n° 135.

Projet de loi abrogeant la loi du 17 juin 1923 concernant le recrutement des officiers du corps de l'aéronautique et apportant des modifications à la loi du 15 septembre 1924 sur la position et l'avancement des officiers, ainsi qu'aux lois coordonnées sur les pensions militaires. — Rapport, n° 139.

Proposition de loi relative aux pensions d'invalidité en faveur des anciens combattants et réquisitionnés. — Rapport, n° 149.

Proposition de loi relative à la rente de service en faveur des anciens combattants. — Rapport, n° 150.

Projet de loi modifant la loi du 15 septembre 1924 sur la position et l'avancement des officiers. — Rapport, n° 179.

Projet de loi portant augmentation de certaines pensions et allocations prévues aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Rapport n° 223.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9. — Prête serment, p. 9.

Projet de loi accordant, à charge du trésor public, une pension annuelle et viagère de 24,000 francs à la dame de Lhoneux, veuve du capitaine-aviateur Thiéffry. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 28.

Proposition de loi portant application des lois coordonnées des 10 juin 1919 et 25 juillet 1921 aux dommages de guerre éprouvés par les ressortissants des territoires réunis à la Belgique par le traité de Versailles. Dépose cette proposition de loi, p. 154.

Budget de la défense nationale pour l'exercice 1930. Discussion générale : Discours : Commence par déclarer qu'il estime l'ordre du jour trop chargé par des questions politiques sur lesquelles en général l'attention se porte davantage, pour proposer au Sénat un examen approfondi de la situation militaire; estime qu'il serait cependant intéressant de connaître ce qui a été fait pendant les deux années qui se sont écoulées depuis la clôture des travaux de la commission militaire; rappelle qu'il a déclaré, au moment de son vote, qu'il n'avait pas confiance dans la formule proposée par la loi de 1928; examine ensuite la question des effectifs, celle de l'artillerie, le problème des pensions, notamment des pensions des invalides, p. 318 à 324. — Discours : Répond brièvement aux déclarations faites par M. le comte de Broqueville, m. d. n., concernant la question des pensions d'invalidité et de l'application des lois y relatives, p. 353

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Traite la question d'intérêt général et d'intérêt régional du raccordement, au réseau français, de la ligne Bertrix-Muno; conclut en insistant une fois de plus pour que cette affaire fasse l'objet d'une étude complète de la part de la Société nationale sous le contrôle du ministre, et que l'on en saisisse le gouvernement français, p. 534, 535.

Proposition de loi complétant la loi du 14 janvier 1928 sur l'abandon de famille. Dépose cette proposition de loi, p. 914.

Projet de loi abrogeant la loi du 17 juin 1923 concernant le recrutement des officiers du corps de l'aéronautique et apportant des modifications à la loi du 15 septembre 1924 sur la position et l'avancement des officiers, ainsi qu'aux lois coordonnées sur les pensions militaires. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1016. — Discussion générale. Discours : Se rallie, au nom de la commission, aux sous-amendements présentés par le ministre, puis réfute les observations de M. Calonne, dont il déclare ne pas comprendre les inquiétudes et estime qu'il n'y a aucun motif à prononcer la disjonction d'une partie du projet, p. 1071, 1072.

Proposition de loi relative à la rente des chevrons de front des anciens combattants. Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 1033.

Proposition de loi relative à la pension d'invalitié des anciens combattants et des réquisitionnés. — Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 1033.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du code civil. Discussion des articles. Art. 2. Art. 1762*ter*. Discours : Soulève à nouveau la question de l'interprétation du mot « commerce » afin de savoir si ce mot vise un commerce quel qu'il soit, p. 1035, 1036. — § 3. Discussion au sujet de l'interprétation. Discours, p. 1037, 1038.

Projet de loi portant augmentation de certaines pensions et allocations prévues aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1325.

Places dans l'ordre judiciaire. — V. Organisation judiciaire : Loi de cadenas : Dérogations : Création de places.

Plaidoirie. — V. Organisation judiciaire.

Polet, sénateur de la province de Liége.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4. — Prête serment, p. 4.

Politique du gouvernement.

Cabinet présidé par M. Jaspar dont la démission, offerte le 24 novembre 1929, a été refusée le 4 décembre suivant : Déclaration.

Ann. — M. Hymans, m. a. ét., expose le programme du gouvernement, programme dicté par les grands événements internationaux du moment, en matière extérieure, en matière économique, en matière fiscale, en matière sociale et en matière linguistique, p. 30 à 33. — Interruptions de MM. Volckaert, Van Fleteren, p. 31 à 33. — A la proposition de M. le président, le Sénat décide d'attendre que le débat sur la déclaration soit terminée à la Chambre pour en entamer lui-même la discussion, p. 34. — M. Lindekens demande, au nom des nationalistes flamands, que le gouvernement donne lecture, également en flamand, de sa déclaration; M. Van Dieren appuie cette demande, estimant insuffisant que le texte flamand ait été communiqué aux membres et demande, contrairement à la proposition de M. le président, qui a été admise par l'assemblée, que le Sénat discute immédiatement la déclaration; observations de M. Van Fleteren, p. 34. — M. Hymans, m. a. ét., au nom du gouvernement, prie le Sénat d'ajourner la discussion de la déclaration jusqu'au moment où, conformément à la tradition, le premier ministre pourra être présent à ce débat et réfute l'insinuation faite par M. Van Dieren que le gouvernement ne serait pas suffisamment uni pour soutenir cette discussion, simultanément à la Chambre et au Sénat, p. 34. — M. Volckaert déclare être d'accord pour attendre la présence du premier ministre, mais demande si le gouvernement a pris position au sujet de la question des loyers; M. Hymans, m. a. ét., déclare qu'un projet sera déposé incessamment par M. Janson, m. j., p. 34. M. Van Fleteren n'appuie pas autrement la proposition de M. Van Dieren; il estime que M. Van Dieren, nouveau venu au Sénat, s'imagine qu'il va avoir le pas sur la Chambre pour renverser le gouvernement, p. 34. — Le Sénat décide de ne discuter la déclaration ministérielle que lorsque le débat sera terminé à la Chambre, p. 34.

Politique du gouvernement : *Cabinet présidé par M. Jaspar (suite)*

Discussion de la déclaration du gouvernement :

Discours de MM. Calonne (qui défend les intérêts du personnel des communes, souhaitant que la sollicitude du gouvernement s'étende à ce personnel), Vermeylen (qui commence par faire remarquer qu'au sujet de la crise économique fort grave, qui est annoncée, la déclaration ne souffle mot; traite ensuite la question des impôts, puis parle de la question linguistique : estime que pour cette question, il faudrait procéder par paliers, puis développe la politique qu'il considère devoir être suivie pour créer dans la Flandre comme dans la Wallonie une unité d'atmosphère dans laquelle le peuple pourrait vivre librement et qui délivrerait le pays de cette question des langues qui l'énerve depuis trop longtemps), Gravez (qui défend les droits des anciens combattants et demande notamment des divisions d'armée flamandes où la langue de commandement, celle des officiers et celle de tous les services, serait le flamand; se plaint de ce que la déclaration ministérielle reste muette à ce sujet); Hicguet (qui fait, au nom de la gauche libérale, une brève déclaration : annonce que son groupe votera la confiance au gouvernement, sous certaines conditions qu'il indique, notamment en ce qui concerne la sauvegarde de la liberté du père de famille relativement à l'enseignement et à l'intérêt pédagogique des enfants), Van Dieren (qui commence par déclarer que si les nationalistes flamands ont pris comme règle de parler flamand, ce n'est pas dans l'intention d'être désagréable à ceux qui ne comprennent pas leur langue, mais par question de principe, question qui, d'après eux, prime toutes les autres; puis développe les motifs pour lesquels son parti estime que la solution de la question flamande n'est pas possible dans la Belgique telle qu'elle existe à ce moment; déclare en terminant qu'il est partisan d'une solution belge si l'on donne à la Flandre la possibilité de vivre indépendante dans sa culture, mais que, la plaie s'envenimant tous les jours, il faut que l'on aille rapidement à une solution radicale et généreuse, qui donne à la Flandre ce à quoi elle a droit), p. 74 à 81. — Interruptions de MM. Volckaert, Van Dieren, Van Overbergh, Ohn, Jabon, le vicomte Berryer, Vancoillie, Van Fleteren, Lafontaine, Laboulle, Vermeylen, le baron de Mévius, Moyersoen, Digneffe, Disière, Rutten, De Clercq, Jaspar, p. m., Baeck, Lippens, m. t., p. 74 à 81. — Discours de M. Segers (qui tient, après le discours prononcé par M. Van Dieren, à exprimer, au nom de la droite tout entière, la satisfaction que leur a causé l'heureux dénouement de la crise ministérielle, rend ensuite hommage à M. Jaspar, p. m., puis relève avec satisfaction que la déclaration gouvernementale n'a pas perdu de vue la politique extérieure; parle ensuite de la question des grands travaux, des dégrèvements d'impôts, ainsi que de la question linguistique; réfute à cette occasion le discours de M. Van Dieren, et termine en félicitant le gouvernement du grand effort qu'il a accompli en trouvant une solution qu'il pense devoir donner satisfaction au pays flamand dans la question linguistique), p. 84 à 86. — Interruptions de MM. Volckaert, Vande Moortele, François, Ohn, Van Dieren, Jaspar, p. m., Janssens, Van Fleteren, p. 84 à 86. — Discours de M. Mullie (qui commence par déclarer que ses amis espèrent, par leur action parlementaire, contribuer à pacifier les esprits en ce qui concerne la question linguistique, qu'il estime être basée sur une grande œuvre de justice; examine ensuite certains points des réformes d'ordre fiscal, puis défend les intérêts de l'agriculture, p. 86 à 89. — Interruptions de MM. Hymans, m. a. ét., Ronvaux, p. 88, 89.

M. le président annonce qu'un ordre du jour de confiance vient d'être présenté par MM. Digneffe, Hicguet, Jansen, Segers, Van Overbergh et Leyniers, p. 89.

M. le président indique à ce moment les orateurs encore inscrits dans la discussion et demande au Sénat s'il est d'avis d'épuiser la discussion pendant la séance en cours, p. 89. — Le Sénat décide de terminer la discussion ce jour-là, mais de remettre le vote sur l'ordre du jour à une séance ultérieure, p. 89.

Reprise de la discussion :

Discours de M. Van Overbergh, qui estime, vu l'heure avancée, devoir renoncer au discours qu'il comptait prononcer et se borne à faire quelques déclarations pour fixer son attitude et celle de ses amis, notamment en matière fiscale et en matière linguistique, p. 89 à 91. — Interruptions de MM. François, Van Dieren, Van Fleteren, p. 90. — Discours de M. Jaspar, p. m. (qui commence par se féliciter de ce que la discussion de la déclaration ministérielle ait revêtu, au Sénat, un caractère de généralité, déclare ensuite que le gouvernement en fonctions devait avoir une doctrine et a voulu affirmer cette doctrine en présentant des projets sur l'ensemble des questions soulevées et estime avoir, en ce faisant, rempli la charge qui lui incombait; traite ensuite notamment la question des grands travaux, celle des impôts et développe les vues du gouvernement sur la question linguistique; termine en insistant sur la nécessité de résoudre cette dernière question dans la paix et dans la concorde), p. 91 à 94. — Interruptions de MM. Lafontaine, François, Van Fleteren, Segers, Mousty, Van Belle, le vicomte Berryer, Janson, m. j., p. 91 à 93. — Discours de M. Lafontaine, qui estime que le débat qui s'est poursuivi à la Chambre a établi à suffisance quelle était la politique du parti ouvrier, mais considère pourtant de son devoir de protester contre quelques-unes des affirmations produites sur les bancs de la majorité quant au sentiment du parti socialiste, fait remarquer ensuite que M. Jaspar, p. m., a dit que le gouvernement qu'il préside avait une doctrine, mais qu'il a eu bien soin de ne pas exposer cette doctrine et termine son discours en déclarant que le parti socialiste votera au Sénat contre l'ordre du jour de confiance qui est soumis à l'assemblée, p. 94, 95. — Interruptions de MM. Segers, Rutten, Laboulle, Van Fleteren, Demets, p. 94. — Discours de M. le comte de Broqueville, m. d. n., qui réfute le discours de M. Lafontaine, lequel vient de dire que le gouvernement en fonction constituait en quelque sorte un habit d'Arlequin; fait remarquer que le gouvernement s'est trouvé unanimement d'accord pour signer le projet d'ordre linguistique et ajoute, en son nom personnel, que si, en temps de paix, le parti socialiste voulait se montrer aussi clairvoyant et aussi patriote qu'il l'a été au temps de la guerre, la question linguistique serait aisément résolue, à la satisfaction de tous les bons Belges; termine en faisant notamment appel à l'homme éminent qu'est M. Vandervelde, p. 95. — Interruptions de MM. Van Fleteren (qui proteste contre la campagne menée pendant la période électorale contre le parti socialiste), François, p. 95. — Discours de M. le baron de Dorlodot, qui déclare qu'il votera l'ordre du jour de confiance, en ce qui concerne la politique intérieure, mais fait des réserves en ce qui concerne la politique extérieure, afin de protester contre l'abandon de la dernière garantie qui protégeait la Belgique contre une nouvelle agression allemande, p. 95.

M. le président annonce le dépôt d'un ordre du jour présenté par MM. Van Dieren et Lindekens et donne lecture de cet ordre du jour, p. 128.

Votes sur les ordres du jour présentés :

M. le président donne lecture des ordres du jour présentés : 1° par MM. Digneffe, Hicguet, Jansen, Segers, Van Overbergh et Leyniers : « Le Sénat, confiant dans le gouvernement pour la réalisation du programme exposé par lui, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour »; 2° Par M. Van Dieren et Lindekens : « Le Sénat, attendu que le gouvernement, par la bouche du premier ministre, a promis immédiatement après les élections une solution complète de la question flamande; attendu que la solution indiquée dans la déclaration du gouvernement est très partielle et que le gouvernement n'a pas osé proposer de solution immédiate et radicale dans la question de l'université de Gand; attendu en outre que la déclaration déroge à toute évidence au principe de l'unilinguisme de la Flandre et de la Wallonie, principe reconnu à l'heure actuelle par tous les corps politiques autorisés; refuse sa confiance au gouvernement et passe à l'ordre du jour » , p. 152. — M. le président déclare qu'il va mettre aux voix en premier lieu l'ordre du jour présenté par MM. Digneffe et consorts et fait remarquer que son adoption entraînera automatiquement le rejet de l'ordre du jour présenté par MM. Van Dieren et Lindekens, p. 152.

L'ordre du jour présenté par MM. Digneffe, Segers et consorts est adopté par 84 voix contre 53 et 2 abstentions, p. 152. — Se sont abstenus : MM. Jabon et Van Dieren, p. 153. — Certaines protestations s'élèvent à l'occasion du discours prononcé par M. Van Dieren pour motiver son abstention, et M. le président fait remarquer qu'il a seul la police de l'assemblée, mais fait observer à M. Van Dieren qu'il n'est pas d'usage de faire un discours en donnant des motifs d'abstention, p. 153.

Pollet (Jean), sénateur suppléant de Courtrai et d'Ypres.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10.

Port des armes. — V. Industrie, commerce et travail : Armes et munitions.

Portmans (chevalier), sénateur de Hasselt et Tongres-Maeseyck.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8. — Prête serment, p. 8.

Position et avancement des officiers. — V. Armée : Officiers.

Postes.

UNION POSTALE UNIVERSELLE.

Colis postaux. — Projet de loi approuvant l'arrangement de l'union postale universelle signé à Londres, le 28 juin 1929, concernant les colis postaux et son règlement d'exécution.

Doc. — Exposé des motifs, n° 130. — Projet de loi, n° 130. — Texte de l'arrangement. Annexe au n° 130.
Rapport fait par M. le duc d'Ursel, n° 154.

Postes : UNION POSTALE UNIVERSELLE. *Colis postaux (suite)*

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Forthomme, m. p. t. t., p. 793 (10 avril 1930). — Le projet est renvoyé à la commission.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1099

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 96 membres présents, p. 1102 (12 juin 1930). — Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Postes récepteurs de T. S. F. — V. Radiophonie : Redevance sur les postes récepteurs.

Pouvoir disciplinaire : Institution de Chambres des professions médicales. — V. Art de guérir.

Présence des sénateurs. — V. Chambres législatives. Sénat.

Président du Sénat.

Ann. — A la fin de la séance du mercredi 13 novembre, la validation des pouvoirs des sénateurs élus directement par le corps électoral étant terminée, fait diverses observations et propositions au sujet de l'élection des sénateurs cooptés et de la procédure à suivre pour cette élection, p. 13, 15.

M. Magnette est élu, par acclamations, président du Sénat, p. 17.

M. Lafontaine est proclamé, par acclamations, premier vice-président, p. 18.

M. le baron Descamps est proclamé, par acclamations, deuxième vice-président, p. 18.

M. Ryckmans est proclamé, par acclamations, troisième vice-président, p. 18.

M. Magnette prononce un discours en prenant possession du fauteuil de la présidence, p. 18, 19.

Annonce au Sénat le décès de MM. les sénateurs Feron, le baron Ruzette, Genard et Lion et prononce un discours à cette occasion, p. 19, 20.

Annonce au Sénat les fiançailles de S. A. R. la princesse Marie-José avec S. A. R. le prince Humbert d'Italie et déclare qu'il a adressé, au nom de l'assemblée, ses respectueuses félicitations à la famille royale, p. 22.

Fixation de l'ordre du jour : Indique les budgets dont le Sénat est saisi, rappelle l'urgence de l'examen du budget des voies et moyens, insiste pour que les commissions activent l'examen des budgets et rappelle les projets en état d'être portés à l'ordre du jour, p. 24, 25.

Commissions permanentes : Observations au sujet du moment où ces comissions pourront se réunir, p. 25.

Annonce au Sénat le décès de M. G. Clemenceau et prononce l'éloge funèbre du défunt, p. 28.

Budget des dotations pour 1930. M. Rutten ayant opposé un démenti à M. Van Dieren, qui indique ses motifs d'abstention, fait remarquer à M. Rutten que l'on ne peut discuter les motifs d'abstention, p. 50. — M. Rutten demandant la parole pour une motion d'ordre, déclare qu'il peut lui donner la parole pour une motion d'ordre, mais non pour répondre, d'une manière déguisée, à des motifs d'abstention, p. 50.

Projet de loi concernant la protection des monuments et des sites. Discussion des articles. Art. 1er. Déclare, s'il n'y a pas opposition, que cet article est adopté, p. 57. — M. de Moffarts protestant contre cette adoption, fait remarquer à celui-ci qu'il aurait dû demander la parole au moment où l'amendement était mis ax voix, p. 57. — Estime que, l'article 1er étant rejeté, le Sénat ne peut guère continuer la discussion, le principe du projet lui-même étant rejeté, p. 57. — Insiste pour que l'on admette la proposition de M. Segers tendant au renvoi en commissions; fait remarquer à l'assemblée combien cet incident est regrettable tout ayant été fait de la manière la plus régulière, estime en outre que l'incident qui vient de se produire est dû à l'inattention des membres du Sénat, p. 59, 60. — Au moment de la reprise de la discussion des articles, fait remarquer au Sénat que les commissions ont amendé l'article 1er et ont revu la rédaction des premiers articles en vue d'arriver à la concordance des textes; propose, en conséquence, au Sénat de revenir sur ses votes antérieurs et de reprendre l'examen de tous les articles, p. 477. — Propose encore au Sénat de commencer par se prononcer sur les amendements présentés par M. le baron de Moffarts et tendant à supprimer du projet tout ce qui a rapport aux sites, p. 477. — Nouvelle discussion des articles. Art. 7. Propose, seul l'amendement de M. Vinck devant être soumis au vote en tant qu'amendement, de voter d'abord sur le texte proposé par les commissions, estimant que, si ce texte était adopté, l'amendement de M. Vinck viendrait à disparaître, ces amendements prescrivant des systèmes opposés, p. 482. — Art. 21*bis* proposé par M. Lebon et relatif à l'emploi des langues. Observations au sujet du texte définitivement proposé par M. Legrand pour l'amendement qu'il présente en remplacement de celui de M. Lebon, p. 487.

Président du Sénat (*suite*)

Projet de loi prorogeant et modifiant certains dispositions exceptionnelles de la loi sur les baux à loyers. Au moment du dépôt du rapport, fait remarquer l'urgence du projet, propose la fixation de la discussion au surlendemain, 19 décembre, quitte à la reporter, en cas d'impossibilité, à une date ultérieure, p. 61. — Prie la Chambre d'autoriser le bureau à désigner immédiatement une commission spéciale dont le rapporteur suivrait au Sénat les débats sur ce projet de loi, la nomination de cette commission ne deviendrait définitive qu'au moment où la Chambre serait saisie du projet de loi, p. 86. — Fait remarquer qu'il importe que cette loi soit transmise à la Chambre dans le plus bref délai possible et prie les orateurs qui se sont fait inscrire dans la discussion générale ou qui ont déposé des amendements de faire un effort de concision, p. 97. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations au sujet de la procédure à suivre, p. 116. — Suggère de modifier la numérotation des articles pour le second vote, p. 124. — Déclare que l'examen en première lecture est épuisé et demande s'il convient au Sénat de passer immédiatement au vote en seconde lecture, p. 151. — M. Van Fleteren ayant demandé si un amendement de M. Bossuyt à l'article 1er ne pourrait être remis au vote, fait remarquer à M. Van Fleteren que l'amendement de M. Bossuyt a été rejeté la veille par le Sénat et que, en conséquence, ce vote est définitivement acquis, puis déclare que si M. Van Fleteren veut demander un second vote sur l'article lui-même, il lui est loisible de le faire, p. 151, 152. — M. Segers ayant motivé son vote, par motion d'ordre, fait remarquer à celui-ci que ce n'est pas là une motion d'ordre, mais que, puisqu'elle est formulée, le Sénat en tiendra compte, p. 152

Budget des voies et moyens pour 1930. Fait une communication au Sénat en ce qui concerne la discussion de ce budget à la suite d'une conversation avec le M. le baron Tibbaut, président de la Chambre, p. 89. — M. Digneffe ayant demandé si la discussion générale était close, déclare que, non seulement la discussion n'est pas close, mais, en réponse à M. François, lui fait remarquer que, si la critique est justifiée quant à la manière dont ce budget est mis en discussion, le Sénat entend cependant poursuivre la discussion du budget autant qu'il le faudra, p. 148. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 153.

Déclaration du gouvernement : Déclare qu'il va mettre aux voix en premier lieu l'ordre du jour présenté par M. Digneffe et consorts et fait remarquer que son adoption entraînera automatiquement le rejet de l'ordre du jour présenté par MM. Van Dieren et consorts, p. 152. — Certaines protestations s'élevant à l'occasion du discours prononcé par M. Van Dieren pour motiver son abstention, fait remarqeur qu'il a seul la police de l'assemblée, mais fait observer à M. Van Dieren qu'il n'est pas d'usage de faire un discours en donnant des motifs d'abstention, p. 153.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant les vacances de Noël. Fait diverses observations et propositions, p. 153.

Projet de loi réformant le jury. Discussion des articles. Art. 7. Estime, comme M. Van Fleteren, qu'il y a lieu de réserver l'article, l'amendement de M. Van Overbergh instituant un principe important, puis demande, dans le cas où l'article serait réservé, si le Sénat est d'accord pour que la discussion puisse en être reprise, p. 205. — Rappelle le texte des amendements en présence, fait remarquer que M. Lafontaine, Mme Spaak et M. de Brouckere ont également présenté un amendement à l'article 8; que cet amendement constituant un ensemble avec celui qu'ils ont présenté à l'article 7, il serait peut-être opportun, bien que l'article 7 ait déjà voté, d'y revenir, p. 215. — Fait des observations au sujet des textes en présence et de la procédure à suivre, p. 215. — Rappelle le texte d'un amendement de MM. Ohn et Vinck et fait une observation pour le cas où cet amendement serait admis, p. 216. — Se déclare d'accord avec M. de Brouckere, qui estime qu'il y a lieu de voter sur l'amendement permettant aux femmes de se faire récuser, p. 217. — Art. 8. M. Crokaert proposant une modification de forme à l'amendement de MM. Mullie et Beauduin, estime que, l'amendement devant être soumis éventuellement à un second vote, les auteurs de l'amendement et M. Crokaert pourraient se mettre d'accord, p. 205. — Art. 10. M. Crokaert estimant que, seule, la commission pourra faire la toilette des amendements avant le second vote, estime qu'il est cependant préférable de voter ce jour même sur les amendements, quitte à autoriser la commission, à laquelle ces amendements seront renvoyés après le vote en première lecture, à leur donner une forme convenable, p. 217, 218. — Art. 25. Une proposition étant faite en vue de renvoyer le débat sur cet article au lendemain, insiste pour que la discussion soit au moins entamée afin de faire gagner du temps au Sénat, p. 209. — Au moment où va être abordé le vote en seconde lecture, annonce que le titre du projet a été modifié par la commission qui propose une autre rédaction, dont il donne lecture, p. 498. — Vote en seconde lecture. Art. 6 (ancien 10). Amendement de M. A. Huysmans. Déclare, en vertu du règlement, devoir consulter le Sénat sur le point de savoir si l'amendement est

Président du Sénat (*suite*)

appuyé par 5 membres, p. 499. — Indique une modification de date qui doit être apportée à l'amendement de M. Huysmans, p. 500.

Projet de loi apportant des modifications à l'organisation judiciaire. M. Vauthier, m. s. a., demandant l'examen immédiat de ce projet, en l'absence de M. Janson, m. j., et M. Lebon s'opposant à cette demande, déclare que M. Jaspar, m. j., désirait, dans le cas où une discussion se produirait, que cet examen fût ajourné jusqu'au moment où il pourrait être présent, p. 224.

Flamand : Distribution des documents : A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Van Dieren, qui proteste contre le retard apporté à la distribution des documents flamands du Sénat, fait remarquer que l'article 59 du règlement a été respecté d'une façon scrupuleuse et donne lecture du dit article 59 du règlement afin de protester contre les paroles de M. Van Dieren, p. 236.

Projets de loi relatifs à la radio-diffusion. Annonce que M. le ministre des postes, téléphones et télégraphes demande que ces projets soient ajournés, l'examen n'en pouvant avoir lieu qu'après le vote du projet de loi instituant la régie des télégraphes et téléphones, p. 263. — M. Volckaert demandant qu'il ne soit pas procédé à des votes au cours de la séance du lendemain, afin que les membres de la gauche socialiste puissent assister aux funérailles de M. le sénateur De Visch, estime que le vote pourra être remis afin de donner satisfaction aux membres de la gauche socialiste, p. 502. — Discussion des articles du projet de loi établissant une redevance sur les postes récepteurs de radio-diffusion. Art. 1er. M. Hicguet, rapp., estimant qu'il y a malentendu sur la portée du vote, déclare qu'il pensait avoir posé très clairement la question et répète que c'est l'amendement de MM. De Bruyn et consorts qu'il met aux voix, que cet amendement est un sous-amendement à la disposition proposée par le gouvernement et en rappelle la portée, p. 533.

Interpellation de M. Van Berckelaer au sujet de la crise dans l'industrie diamantaire. Pendant le discours de M. Van Berckelaer, lui fait remarquer que l'interpellation a déjà pris toute une séance et que son discours a largement dépassé le quart d'heure dont il avait demandé à pouvoir disposer, p. 278.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Pendant un discours de M. Mullie, fait des observations au sujet des nombreuses interruptions, p. 308. — Discussion des articles. Art. 2. M. De Clercq ayant demandé, à l'occasion d'amendements que M. Leurquin aurait désiré présenter, si le Sénat entendait désormais discuter des amendements non déposés, fait remarquer que l'on a dit à M. Leurquin que son amendement n'était pas recevable dans la forme qu'il lui avait donnée; que, en tous cas, l'amendement n'étant pas déposé, il ne peut être soumis au vote, p. 309.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion des articles. Art. 53. Propose de réserver l'article et que le vote par appel nominal ait lieu le mardi suivant, p. 414. — Au moment de la reprise du vote sur cet article. M. Van Fleteren ayant demandé que la parole soit accordée à Mme Spaak, estime préférable que la discussion ne soit pas à nouveau ouverte, p. 438. — Art. 125. M. Vermeylen proposant de réserver le vote sur un amendement de M. François pour le mercredi suivant, admet la remise du vote, mais estime que la discussion doit être terminée pendant la séance en cours, p. 416. — Fait encore des observations tant au sujet de la remise qu'au sujet du droit de présenter encore des amendements, p. 416, 417. — Estime que cette discussion ne peut continuer, p. 437, 438. — Constate l'accord du Sénat sur le nouvel amendement de M. François, p. 438.

Projet de loi subordonnant l'importation, le transit et l'exportation des œufs à un marquage. Propose d'entamer la discussion à la fin de la séance du 25 février, p. 430. — Demande quel sera le projet qui servira de base à la discussion, p. 432. — Au moment d'ouvrir la discussion des articles, renouvelle sa demande et propose, le projet de la commission étant le plus complet, de prendre celui-ci comme base de la discussion, p. 440. — Art. 1er. A la suite d'un échange de vues entre M. Baels, m. i. h. et m. a., et Mullie, rapp., propose de remettre au lendemain le vote sur cet article, p. 443.

Fixation de l'ordre du jour : Se fait l'interprète de l'assemblée en exprimant son regret que les objets portés à l'ordre du jour de la séance qui s'achève n'aient pu être mis en discussion à cause de l'absence de M. Vauthier, m. s. a., retenu à la Chambre par le projet sur l'université de Gand; exprime également son regret que, en l'année jubilaire, où le désir unanime du parlement est d'avoir une session aussi courte que possible, l'ordre du jour ne puisse être alimenté de façon à éviter des intermittences de séances, p. 472. — Déclare que l'attention du gouvernement ne manquera pas de se porter, ainsi que le demande M. Volckaert, sur la nécessité d'une entente plus étroite entre le gouvernement et le bureau du Sénat en vue d'une organisation régulière des travaux de l'assemblée, p. 473. — Déclare que, en tout état de cause, le Sénat ne pourra pas siéger la semaine suivante, p. 473.

Président du Sénat (*suite*)

Catastrophe minière de Marcinelle : Rappelle au Sénat la terrible catastrophe qui vient de se produire et adresse, au nom de l'assemblée, ses condoléances émues aux victimes et à leurs familles, p. 476.

Fait part au Sénat des inondations désastreuses qui viennent de se produire dans le Midi de la France, adresse, au nom de l'assemblée, ses condoléances émues aux victimes de cette catastrophe et à leurs familles, puis donne lecture du télégramme qu'il a adressé, au nom du Sénat, au président du conseil des ministres de la République française, p. 476. — Donne lecture au Sénat du télégramme de remerciements qui lui a été adressé par M. Doumer, président du Sénat français, p. 530.

Fixation de l'ordre du jour : Au cours de la séance du mardi 11 mars, indique au Sénat les propositions de la commission du travail parlementaire en vue de l'organisation des travaux incombant au Sénat avant les vacances de Pâques : séances supplémentaires ou prolongation éventuelle des séances, budgets à examiner, etc.; demande, au nom de la commission du travail parlementaire et du bureau, que les différents groupes s'entendent, notamment pour la discussion des budgets, afin de désigner leurs porte-parole, p. 488.

Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. M. Van Dieren déclarant reprendre l'amendement retiré par MM. Leyniers et Golenvaux, estime que, conformément au règlement, l'amendement repris doit être appuyé par deux membres, puis constate que, l'amendement n'étant pas appuyé, il n'est, dans ces conditions, pas recevable, p. 496.

Budget des transports pour 1930. Observations au sujet de la suite de la discussion générale : estime que, en tout état de cause, la discussion de ce budget doit être terminée le lendemain et demande au Sénat s'il entend tenir une séance le lendemain matin pour arriver à ce résultat, p. 555. — Fait des observations au sujet d'une motion de M. Vinck tendant à teir une séance supplémentaire pour permettre au ministre de répondre aux observations présentées, p. 567, 568.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. En réponse à une question de M. Van Fleteren, déclare qu'il y a encore sept orateurs inscrits, puis fait diverses observations au sujet des méthodes de travail du Sénat et au sujet de la suite de la discussion, p. 664. — Discussion des articles. Art. 3. Estime que, étant donnés les votes qui viennent d'être émis sur les amendements présentés à l'article 2, les amendements de M. Digneffe et de M. Van Dieren viennent à disparaître, p. 693. — Art. 4. Estime que l'amendement présenté par MM. Digneffe et consorts vient à disparaître par suite du vote émis à l'article 2, p. 693. — Avant de lever la séance du 1er avril, après la fin de la discussion des articles, se plaît à souligner la belle et haute tenue que le débat qui vient de se terminer n'a cessé d'avoir et estime que le pays tout entier sera unanime à féliciter le parlement et tout particulièrement le Sénat, p. 675.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant les vacances de Pâques : A la fin de la séance du jeudi 3 avril, propose de siéger la semaine suivante, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, le matin et l'après-midi, l'ordre du jour étant encore très chargé, p. 728.

Fait part au Sénat de la catastrophe qui s'est produite aux charbonnages d'Elouges et adresse, au nom de l'assemblée, ses condoléances aux familles des victimes, p. 737.

Budgets du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour 1930. Discussion des articles du budget métropolitain pour 1930. Fait remarquer que l'amendement de M. Van Dieren (art. 11*bis*) ne peut être examiné immédiatement, la traduction n'étant pas encore parvenue au bureau et exprime le regret que l'on présente ainsi au dernier moment des amendements dont l'examen peut arrêter la discussion d'un budget, p. 773.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. M. Mertens demandant à être autorisé à prendre encore la parole, l'après-midi, dans cette discussion, fait des observations en faveur du personnel du Sénat, déjà surmené par le travail intensif des dernières semaines et propose au Sénat de décider de clore la discussion générale et d'autoriser M. Mertens à prendre la parole à l'article 1er, p. 790.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Discussion au sujet de l'urgence. Donne lecture des articles 59 et 46 du règlement relatifs à la procédure d'urgence, p. 854, 855. — Après la lecture du rapport, annonce que des ordres seront donnés pour que le rapport dont il vient d'être donné lecture soit inséré au compte rendu français et flamand de la séance en cours, afin de permettre aux membres du Sénat d'en prendre connaissance dès le lendemain matin, p. 855. — Au cours de la discussion générale, M. Vinck ayant demandé si l'on votera le jour même sur l'ensemble du projet et ayant fait remarquer que plusieurs sénateurs ont déjà quitté la séance, estime que, suivant les circonstances qui se présenteront à la fin de la discussion, on votera ou l'on ne votera pas; exprime en outre le regret que

Président du Sénat (*suite*)

certains membres aient cru pouvoir déjà quitter la séance, p. 876. — Observations à l'occasion du discours prononcé par M. Jabon en motivant son vote affirmatif, p. 913.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. A la fin de la séance du 15 avril, fait remarquer qu'il y a encore 14 orateurs inscrits et déclare que le bureau propose au Sénat de limiter le temps de parole à cinq minutes, p. 882. — Au moment de la reprise de la discussion, rappelle la décision prise quant à la limitation du temps de parole, p. 891.

Budget des affaires étrangères pour 1930. Discussion générale : Prie les membres de rester nombreux en séance afin que ce budget puisse être voté pendant la séance en cours, p. 914. — Observations sur le point de savoir si la discussion sera continuée et si les votes seront remis, p. 918. — Déclare que le débat va être continué, mais que la question de terminer la séance par un appel nominal, comme le propose M. François, sera décidée conformément au règlement, p. 918. — Avant d'aborder la discussion des articles, félicite, au nom du bureau, les nombreux membres restés en séance, de leur endurance, p. 923, 924. — L'article unique étant adopté, demande au Sénat s'il estime sage de tenter un vote par appel nominal et fait remarquer que, si le Sénat n'était pas en nombre, ce vote devrait être repris dès l'ouverture de la prochaine séance et que, celle-ci étant une séance du matin, le Sénat ne serait probablement pas encore en nombre, p. 924.

L'article unique étant adopté, demande au Sénat s'il estime sage de tenter un vote par appel nominal et fait remarquer que, si le Sénat n'était pas en nombre, ce vote devrait être repris dès l'ouverture de la prochaine séance et que, celle-ci étant une séance du matin, le Sénat ne serait probablement pas encore en nombre, p. 924.

Le r. p. Rutten ayant demandé à deux reprises s'il n'était pas possible que le Sénat fût représenté officiellement aux fêtes du centenaire du poète flamand Guido Gezelle, fait remarquer que la représentation officielle du Sénat demandée par le r. p. Rutten est sans précédent et pourrait amener dans l'avenir des inconvénients; prie donc le r. p. Rutten de ne pas insister et de se contenter de l'hommage éclatant et unanime que le Sénat, par l'organe de son président, rend au grand poète; fait remarquer, pour le surplus, qu'une invitation est adressée par le bureau aux membres du Sénat afin qu'ils assistent aussi nombreux que possible à la cérémonie, p. 979.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du code civil. Annonce que ce projet sera abordé à la séance du lendemain après-midi, p. 980. — Déclare la discussion générale close et renvoie la suite de l'examen du projet et des amendements de M. Van Fleteren à la prochaine séance, p. 1020. — Au moment de la reprise du débat, donne lecture des amendements présentés par M. Van Fleteren, rappelle que, de l'avis de l'auteur lui-même, si les amendements étaient adoptés il y aurait lieu de renvoyer le projet à la commission; propose, en conséquence, de réserver le vote jusqu'au moment où l'assemblée sera plus nombreuse, p. 1022. — L'article 1er proposé par M. Van Fleteren étant rejeté, prend acte de la déclaration de M. Van Fleteren qui estime que ce vote entraîne la disparition de ses autres amendements, p. 1025. — La discussion sur les autres dispositions de l'article 1er étant reprise, fait remarquer à M. Dierckx qu'il a fait semblant d'oublier l'article 22 du règlement, en lui accordant encore la parole, M. Dierckx ayant déjà parlé deux fois pendant cette discussion, p. 1028. — Estime qu'il convient de mettre aux voix d'abord le texte de la Chambre, auquel la commission s'est ralliée, ce texte étant le plus radical, p. 1028. — Art. 2. Propose, vu les nombreux amendements présentés à cet article, de procéder par division, p. 1029. — Observations au sujet de la discussion qui s'est déroulée quant aux questions d'interprétation, p. 1033. — Reprise de la discussion de l'article. Fait remarquer à M. Huysmans que le Sénat ayant décidé de procéder par division, le § 4 n'est pas en discussion, p. 1036. — Demande à M. Janson, m. j., s'il est bien d'avis de ne pas maintenir dans la loi la faculté pour le bailleur de demander une augmentation de loyer, p. 1042. — Déclare que, par suite de l'adoption de l'amendement de M. Tschoffen au § 3 il estime que l'amendement de M. Crokaert vient à disparaître, p. 1045. — Alinéa 5, proposé par la commission. Observation au sujet de la procédure à suivre, p. 1046. — Art. 1762*quater* : Déclare, à la suite de l'observation faite par M. Van Fleteren, qu'il estime que la discussion qui s'est produite au cours de cette séance aurait, bien qu'elle fût intéressante et utile, peut-être mieux trouvé sa place à la commission de la justice, p. 1047. — Indique les textes sur lesquels le Sénat doit se prononcer en premier lieu et propose de procéder, comme pour l'article précédent, paragraphe par paragraphe, p. 1047. — Au moment où la discussion va être reprise, rappelle que 12 amendements sont présentés à cet article et prie les orateurs de condenser leurs observations, p. 1048. — M. Vancoillie ayant fait remarquer que son amendement ne se rapportait qu'au premier paragraphe de cette disposition, et M. Du Bost déclarant avoir pensé que l'ensemble de l'article était en discussion, déclare que, en effet, il avait été décidé que l'on procéderait par division, mais avoir estimé qu'une discussion d'ensemble ne pouvait que raccourcir le débat; annonce que l'on reprendra l'examen par alinéa, p. 1052. — Estime qu'il eut inutile de poursuivre la discussion, le projet étant renvoyé à la commission avec tous ses amendements, p. 1060. — La discussion ayant été reprise et M. Leyniers proposant à nouveau le renvoi à la commission, consulte le Sénat au sujet de cette proposition de renvoi et fait remarquer que, des amendements ayant été adoptés, d'après le règlement le projet doit être renvoyé à la commission pour la mise en concordance et, éventuellement, pour rapport complémentaire, p. 1121.

Projet de loi relatif aux baux à long terme. M. Mousty ayant rappelé, à l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, qu'il avait demandé le renvoi de ce projet à la commission de la justice et à celle de l'agriculture, déclare que le Sénat a décidé de renvoyer ce projet uniquement à la commission de la justice; que, certes, l'agriculture, l'industrie et le travail y sont intéressés, mais qu'il s'agit pourtant d'une question d'ordre purement juridique; fait remarquer qu'il est du reste loisible aux membres de la commission de l'agriculture d'assister aux réunions de la commission de la justice afin d'y faire toutes les observations qu'ils jugeraient utiles et estime que l'exercice de cette faculté doit donner satisfaction à M. Mousty, p. 1020.

Cour de cassation : Présentation de candidats à la place de conseiller, devenue vacante par suite du décès de M. le conseiller Mechelynck. Fait une communication à ce sujet, propose de faire les présentations de candidats le lendemain, puis, à la suite d'observations de M. Lebon, estime que le vote pourrait être remis à huitaine, p. 1062.

Projet de loi dispensant les administrations communales de réviser les listes électorales en 1930. Avant de procéder au vote sur l'ensemble du projet, propose de voter sur le projet de la commission dont les articles viennent d'être définitivement adoptés et de décider que, si l'ensemble de ces textes est adopté, le projet sera renvoyé à la Chambre et qu'il plaise au Sénat de considérer, dans le cas où ce texte serait rejeté, que ce rejet impliquerait l'adoption du projet transmis par la Chambre; déclare qu'il fait cette proposition afin d'éviter un nouvel appel nominal, p. 1070.

Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Discussion des articles. Art. 1er. Sans vouloir en rien porter atteinte à la liberté de discussion du Sénat, appuie les observations qui viennent d'être faites par M. Rutten au sujet du dépôt d'amendements et insiste pour que, à l'avenir, les membres qui s'intéressent à un projet l'étudient et envoient à la commission chargée de l'examiner les amendements qu'ils désireraient voir adopter, l'introduction d'amendements présentés au dernier moment ayant généralement des conséquences très préjudiciables ou entraînant d'autre part le renvoi à la commission, solution nuisible au prestige parlementaire, p. 1087, 1088. — Répond brièvement au discours de M. Van Dieren en lui faisant remarquer que l'on ne vote pas sur des idées, mais sur des textes, p. 1088.

Propositions de loi relatives aux victimes de la guerre : M. Baels, m. i. h. et m. a., déclarant que le gouvernement priait le Sénat de surseoir à l'examen de ces trois propositions de loi, le gouvernement s'occupant à ce moment de l'ensemble de la question, demande si M. Baels, m. i. h. et m. a., estime qu'un projet d'ensemble pourra être déposé prochainement par le gouvernement, p. 1093. — Le Sénat étant d'accord, annonce que ces trois propositions de loi sont provisoirement retirées de l'ordre du jour, p. 1093. — Communique au Sénat une protestation introduite par M. Gravez au sujet du retrait de ces propositions de loi de l'ordre du jour; fait remarquer qu'il n'y a rien de désobligeant pour l'auteur des propositions de loi dans la décision qui a été prise, celle-ci tendant uniquement à surseoir à la discussion; exprime son regret que M. Gravez ait été absent au moment où M. Baels, m. i. h. et m. a., a fait sa proposition et fait remarquer que l'on se trouve devant une décision régulièrement prise par le Sénat, puis déclare l'incident clos, p. 1150.

Projet de loi modifiant certaines dispositions des lois d'organisation judiciaire. Discussion des articles. Art. 4. M. De Clercq ayant signalé des mots qu'il estime devoir disparaître, déclare que l'on réglera la question visée par M. De Clercq, après le vote de l'article 5 nouveau, p. 1097. — L'article 5 nouveau étant adopté, estime que l'observation de M. De Clercq est justifiée et que les mots « notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution de la présente loi » doivent être supprimés, p. 1097.

Projet de loi relatif aux baux à long terme. Après le vote du projet, M. le baron de Moffarts ayant fait remarquer qu'il s'était abstenu, mais que son abstention n'avait pas été actée, déclare que cette erreur résulte du bruit des conversations et prie le baron de Moffarts d'indiquer ses motifs d'abstention, p. 1116.

Projet de loi modifiant l'article 9 de la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques en vue d'instituer une candidature en sciences préparatoire à la médecine vétérinaire. M. Volckaert protestant contre l'urgence qui vient

Président du Sénat (*suite*)

d'être déclarée, estimant que cette méthode de travail est fâcheuse, de nombreux membres n'ayant même pu lire le rapport, fait remarquer que M. Volckaert aurait dû formuler sa protestation au moment où l'urgence a été demandée, puis, estimant que cette protestation a sa valeur au point de vue objectif, lui en donne acte, p. 1145, 1146.

Projets fiscaux : Estime que le Sénat sera d'accord pour ne procéder qu'à une seule discussion générale sur les quatre projets fiscaux, p. 1154.

Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Propose au Sénat de procéder, pendant la séance en cours, à l'examen des amendements et de remettre les votes à la séance du mardi suivant, p. 1208. — Fait encore des observations à ce sujet, p. 1208, 1209. — Rappelle que se présentent à ce moment des amendements très importants proposés par MM. François et consorts, tendant à remplacer les articles 30 à 34 par des dispositions qui rétablissent l'impôt global sur le revenu; propose, ces amendements formant un ensemble, de ne procéder qu'à une seule discussion sur tous ces amendements, p. 1233. — Propose de ne procéder qu'à un seul appel nominal sur les quatre projets fiscaux, p. 1258.

Fixation de l'ordre du jour : A l'occasion d'une motion d'ordre de M. le baron d'Huart qui demande à ce que le Sénat soit fixé sur l'organisation de ses travaux pour la semaine en cours et la suivante, estime qu'il faudrait que le Sénat siégât le lendemain jeudi et le surlendemain vendredi, matin et après-midi, p. 1172.

Fixation de l'ordre du jour : Fait une communication au sujet des objets à discuter pendant les dernières séances avant les vacances d'été, ainsi qu'au sujet des heures de séance du Sénat, des séances éventuelles du matin et du point de savoir si l'on procédera à des votes à n'importe quel moment, p. 1225.

Interpellation de M. Van Dieren relative à la flamandisation et à la loi d'amnistie. M. Van Dieren demandant la parole pour motiver sa demande d'urgence, la lui donne, mais le prie de ne pas profiter de l'occasion pour développer son interpellation et de se borner à justifier la demande d'urgence, p. 1272. — Fait remarquer à M. Van Dieren que, ainsi qu'il l'avait prévu, il développe son interpellation, p. 1273. — Observations au sujet de la fixation de l'interpellation, p. 1298, 1342. — M. Van Dieren demandant la parole pour répondre à M. Jaspar, p. m., qui propose l'ajournement à la prochaine session, déclare qu'il n'accorde la parole à M. Van Dieren qu'en le priant de s'en tenir strictement à la demande d'ajournement qui vient d'être formulée par M. Jaspar, p. m., p. 1400. — M. Van Dieren demandant l'appel nominal sur la demande d'ajournement, déclare que, le vote étant commencé, il ne peut plus être fait droit à la demande de M. Van Dieren, p. 1401.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session: Fait des observations et propositions à ce sujet, notamment en ce qui concerne la proposition relative à des modifications à apporter au règlement du Sénat, p. 1275, 1276. — M. Hymans, m. a. ét., demandant que l'assemblée discute le mercredi le projet approuvant l'accord commercial conclu à Genève, déclare qu'il faudra qu'il n'y ait pas d'opposition à l'examen de ce projet sur simple audition pour que la demande de M. Hymans, m. a. ét., puisse être admise, p. 1280.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant les vacances d'été, fait diverses observations au sujet du moment où ce projet pourra être discuté, p. 1275, 1276, 1279. — A la suite de diverses observations au sujet de la fixation de la discussion, déclare qu'il s'entendra avec la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour que celle-ci soit convoquée pour le vendredi suivant, p. 1280. — Observations au sujet de la fixation de la discussion des articles, p. 1312.

Projet de loi apportant des modifications à diverses lois relatives aux traitements du personnel des communes. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, fait diverses observations au sujet de la demande de M. Calonne tendant à ce que ce projet soit discuté avant que le Sénat ne se sépare, p. 1297. — M. Calonne insistant, déclare que, le rapport n'étant pas déposé, le Sénat ne peut que prendre acte des observations qui viennent d'être faites, p. 1298. — Fait des observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Dufrane qui prie le Sénat de porter cet objet en tête de l'ordre du jour de la rentrée, p. 1313.

Interpellation de M. Vinck relative aux taux de péage en matière d'électricité, notamment en ce qui concerne les communes de Naast et de Vellereille-les-Brayeux. M. Vinck ne pouvant développer son interpellation par suite de l'absence de M. Baels, m. i. h. et m. a., souffrant, suggère que M. Vinck développe son interpellation le lendemain et que, éventuellement, si aucun membre du gouvernement ne peut y répondre, la suite de la discussion soit remise à une autre séance, p. 1297.

Projet de loi relatif au rachat de la concession de chemin de fer Gand-Terneuzen. M. Lippens, m. t., demandant la parole au moment du vote, déclare qu'il consent à accorder la parole au ministre, mais que, à l'avenir, le bureau ne permettra plus aux membres de motiver leur vote dans des conditions telles qu'elles entraînent une réponse, p. 1399. — Refuse d'accorder encore la parole à M. De Bruyn, p. 1399.

Ajournement du Sénat : Au moment où le Sénat va se séparer pour les vacances d'été exprime ses remerciements personnels et ceux du bureau pour la façon dont la session qui s'achève s'est poursuivie, fait remarquer le travail considérable accompli par le Sénat et le grand nombre de séances que l'assemblée a tenu; constate avec joie que le président n'a jamais eu besoin, au cours de cette session, d'avoir recours aux moyens à sa disposition pour maintenir le calme et l'ordre; termine son discours en adressant des remerciements au personnel du Sénat et en rendant hommage à son zèle et à son endurance, p. 1421.

Primes à l'exportation accordées par des pays voisins. — V. Interpellations aux noms de MM. Mullie et Limage.

Professions médicales. — V. Art de guérir.

Projets et propositions de loi. — V. Chambres législatives : Sénat.

Propositions de loi dont le Sénat est saisi. — V. Chambres législatives. — Sénat : Projets et propositions de loi.

Protection des bois et forêts. — Voyez : Eaux et forêts.

Protection des titres d'enseignement supérieur. — V. Enseignement; Enseignement supérieur : Titres.

Provinces.

FISCALITÉ PROVINCIALE. — V. Finances : Fiscalité provinciale et communale.

TRAITEMENTS DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION. — V. Interpellations aux noms de MM. Toch et De Bruyn.

Q

Quinchon, sénateur de Mons et Soignies.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5. — Prête serment, p. 6.

Projet de loi relatif aux baux à loyer. Discussion générale. Observations, p. 107. — Discours : Attire l'attention du Sénat sur les imperfections de la loi sur les loyers, qui, souvent, est rendue inapplicable pour les malheureux de l'assistance publique et pour les pensionnés et termine en déclarant qu'il compte sur la bienveillance du ministre pour donner satisfaction à ces deux catégories de malheureux, p. 109. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 114.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 158.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires de la pension de vieillesse. Discussion générale. Discours : Parle des pensions de vieillesse et signale notamment leur insuffisance ainsi que l'insuffisance de l'assurance maladie, p. 696, 697.

Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Discussion générale. Observations, p. 1073.

Projets fiscaux. Discussion générale. Observations, p. 1170.

Projet de loi relatif au régime de retraite des ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 1345, 1346. — Discussion des articles. Art. 34. Observations, p. 1355.

R

Rachat de concessions de chemin de fer. — V. Chemins de fer.

Radiophonie.

EXPLOITATION PAR LE GOUVERNEMENT.

Projet de loi sur la radio-télégraphie, la radio-téléphonie et autres radio-communications.

V. les nos 212 et 251 (session 1928-1929) de la Chambre; 177 (session 1928-1929) du Sénat.

Doc — Rapport complémentaire fait par M. Hicguet, n° 96. — Annexe. Texte du premier rapport de M. Hicguet (avril 1929), n° 96.

Radiophonie (*suite*)

INSTITUT NATIONAL BELGE DE RADIO-DIFFUSION.

Projet de loi sur la fondation de l'Institut national belge de radio-diffusion.

V. le nos 214 et 253 (session 1928-1929) de la Chambre; 175 (session 1928-1929) du Sénat.

Doc. — Amendements présentés par le gouvernement, n° 66. Rapport fait par M. Hicguet, n° 94. — Amendement présenté par la commission, n° 94.

Comité de gestion : Nomination de membres.

Ann. — Communication de M. le président, qui annonce que le bureau a reçu la candidature de trois personnalités, en vue de faire partie du comité de gestion de l'Institut national belge de radio-diffusion. M. le président estime que, le nombre de candidats étant égal à celui des mandats à conférer, il y a lieu de les considérer comme élus sans scrutin, p. 1399. — Adhésion du Sénat.

REDEVANCE SUR LES POSTES RÉCEPTEURS.

Projet de loi établissant une redevance sur les postes récepteurs radio-électriques.

V. le n° 176 (session 1928-1929) du Sénat.

Doc. — Amendements présentés par le gouvernement, n° 67. Rapport complémentaire fait par M. Hicguet, n° 95. — Annexe : Premier rapport fait par M. Hicguet (avril 1929), n° 95.

PROJETS DE LOI RELATIFS A LA RADIO-DIFFUSION.

Ann. — Au moment de la fixation de l'ordre du jour du début de la session, M. le président Magnette rappelle que ces projets sont en état. M. Hicguet demande que l'on prenne l'avis du nouveau ministre, M. Forthomme, m. p. t. t.; M. Lippens, m. t., estime que le remaniement ministériel ne change en rien l'urgence de ces projets; M. Segers appuie les observations de M. Hicguet, tendant à ce que ces projets soient à nouveau soumis à un examen rapide de la commission compétente; M. Lippens, m. t., déclare être d'accord, p. 24, 25.

M. le président annonce que M. le ministre des postes, téléphones et télégraphes demande que ce projet soit ajourné, l'examen n'en pouvant avoir lieu qu'après le vote du projet de loi instituant la régie des télégraphes et téléphones, p. 263. — Le Sénat marque son accord et cet objet est provisoirement biffé de l'ordre du jour, p. 263.

Discussion générale des projets de loi : a) sur la fondation de l'Institut national belge de radio-diffusion; b) établissant une redevance sur les postes récepteurs radio-électriques; c) sur la radio-télégraphie, la radio-téléphonie et autres radio-communications.

Au moment de l'ouverture de cette discussion, M. Volckaert demande que l'on ne procède pas à des votes au cours de la séance du lendemain, afin de permettre aux membres de la gauche socialiste d'assister aux funérailles de M. De Visch, p. 502. — M. le président Magnette estime que le vote pourra être remis, afin de donner satisfaction aux sénateurs socialistes; M. Forthomme, m. p. t. t., déclare également que, malgré son désir de voir ces projets votés le plus tôt possible, il admet volontiers la demande de M. Volckaert, p. 502, 503. — La demande de M. Volckaert est admise, p. 503. — Discours de MM. Hicguet, rapp. (qui estime utile, au seuil du débat, de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les trois projets et d'examiner leur utilité, leur raison d'être et leur portée; déclare que ces trois projets auraient pu n'en faire qu'un se rapportant tous trois à l'organisation légale de la radio-diffusion et que, si le gouvernement a scindé la matière, c'est dans un souci de clarté et de facilité; De Bruyn (qui motive brièvement les amendements qu'il a présentés : 1° à l'article 4, § 3, portant une dispense pour les invalides de guerre; 2° relatif à la taxe pour les postes à galène), p. 503, 504. — Discours de MM. Segers (qui commence par faire remarquer la grande importance des questions en discussion, parle des divers régimes réglant les rapports avec les postes de radio-diffusion et termine en déclarant qu'il votera le projet, avec l'espoir que la Belgique arrivera au régime de la liberté d'émission, afin d'ouvrir les voies au progrès et de permettre à la radio-diffusion de remplir son rôle d'information, d'instruction et d'éducation); Forthomme, m. p. t. t. (qui, en réponse au discours de M. Segers, discours dont il fait l'éloge, fait remarquer que, bien que tous en Belgique soient partisans de la liberté, il ne faut pas perdre de vue le monopole imposé par les circonstances); Van Berckelaer (qui demande s'il ne serait pas possible de prendre des mesures contre les parasites, ainsi que cela a été fait en Allemagne, en Angleterre et dans les Pays-Bas), p. 505 à 512. — Interruptions de MM. Hicguet, rapp., Van Dieren, Forthomme, m. p. t. t., Mousty, Rutten, Van Overbergh, Segers, p. 508 à 512. — Discours de M. Forthomme, m. p. t. t., qui répond à la question de M. Van Berckelaer au sujet des parasites, p. 512. — M. de Brouckere fait remarquer à son tour la gravité de la situation que pourrait amener la question des parasites, p. 512. — Observations de MM. Hicguet, rapp., Van Dieren et Segers au sujet de la suite de la discussion, p. 512.

Radiophonie : PROJETS DE LOI RELATIFS A LA RADIO-DIFFUSION. *Discussion générale des projets de loi* (*suite*)

Discussion des articles du projet de loi sur la fondation de l'Institut national belge de radio-diffusion.

Art. 1er. M. le président donne lecture du texte du projet et d'un nouveau texte proposé par le gouvernement pour le second alinéa, p. 512. — M. Hicguet, rapp., déclare que la commission est d'accord au sujet de l'amendement du gouvernement, p. 512. — M. Van Dieren propose et motive un amendement qu'il présente, soumettant l'Institut national belge de radio-diffusion aux dispositions de la loi de 1921 concernant l'emploi des langues, p. 512, 513. — Observations de M. Hubert, p. 512. — M. le président donne lecture du texte de l'amendement présenté par MM. Van Dieren et consorts, p. 513. — Discussion de l'amendement : MM. Forthomme, m. p. t. t., Van Dieren, Rutten, Segers, le comte de Broqueville, m. d. n., Hicguet, rapp., de Brouckere, Van Berckelaer, p. 513, 514. — Le Sénat décide de réserver le vote sur l'amendement de MM. Van Dieren et consorts, ainsi que sur diverses dispositions de l'article 1er, p. 514.

Reprise de l'examen de l'article 1er. Discours de M. Nolf, qui déclare qu'il avait été de très bonne foi en signant l'amendement présenté par MM. Van Dieren et consorts, mais que, ayant constaté que la situation de l'Institut de radio-diffusion est différente de celle de la commission des monuments et des sites, pour laquelle un amendement similaire a été adopté, il déclare ne pas maintenir son nom comme signataire de l'amendement de M. Van Dieren et que, si cet amendement n'était pas retiré, il émettrait un vote négatif, p. 532. — L'amendement présenté par le gouvernement à l'alinéa 2 est adopté, p. 532. — L'amendement de M. Van Dieren est rejeté et l'ensemble de l'article 1er est adopté tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 532.

Art. 2. M. le président donne lecture du texte du projet et d'un texte proposé par le gouvernement en remplacement du dernier alinéa, p. 514. — L'article 2, ainsi amendé, est adopté, p. 514.

Art. 3. M. le président donne lecture du texte du gouvernement et d'une nouvelle rédaction proposée par la commission, p. 514. — M. de Brouckere demande s'il ne serait pas bon que les concessionnaires fussent soumis aux mêmes conditions que l'Institut national, en ce qui concerne la publicité, p. 514. — M. Forthomme, m. p. t. t., déclare que, en général, les concessions comportent la prohibition de la propagande commerciale et croit pouvoir dire que le gouvernement continuera à imposer cette prohibition, p. 514. — MM. de Brouckere et Forthomme, m. p. t. t., font encore des observations, p. 514. — L'article 3 est adopté tel qu'il est amendé par la commission, p. 514.

Art. 4 et 5. Adoptés sans observations, avec des amendements proposés par le gouvernement et dont M. le président donne lecture, p. 514, 515.

Art. 6 à 10. Adoptés sans observations, avec des amendements du gouvernement aux articles 7, 8 et 9, p. 515, 516.

Art. 11. M. le président donne lecture du texte du projet et d'un amendement proposé par le gouvernement, p. 516. — Discours de M. de Brouckere, qui fait certaines réserves sur le fonctionnement des sociétés avec les ressources de l'Etat, ce qui rendrait éventuellement illusoire le contrôle parlementaire, p. 516. — M. Forthomme, m. p. t. t., répond aux observations de M. de Brouckere et les combat, p. 516. — Observations de MM. de Brouckere et Lafontaine, p. 516. — L'article 11 est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 516.

Art. 12 à 17. Adoptés sans observations, avec des amendements du gouvernement aux articles 12 et 17, p. 517.

Le Sénat décide de procéder immédiatement au second vote des articles amendés et ces articles sont définitivement adoptés, p. 533.

Discussion des articles du projet de loi établissant une redevance sur les postes récepteurs de radio-diffusion.

Art. 1er. M. le président donne lecture du texte primitivement proposé par le gouvernement, d'une disposition additionnelle proposée par le gouvernement pour le premier alinéa et d'un amendement présenté par MM. De Bruyn et consorts, p. 517. — M. Forthomme, m. p. t. t., déclare ne pouvoir accepter l'amendement et M. Hicguet, rapp., demande que le vote soit réservé. M. le président déclare qu'il en sera ainsi, p. 517.

Reprise de l'examen de l'article 1er. M. le président rappelle l'amendement du gouvernement et l'amendement de MM. De Bruyn et consorts, et met aux voix l'amendement de MM. De Bruyn et consorts, p. 533. — M. Hicguet, rapp., estime qu'il y a malentendu sur la portée du vote, un grand nombre de membres s'étant levés de différents côtés de l'assemblée, p. 533. — M. le président déclare qu'il pensait avoir posé très clairement la question et répète que c'est l'amendement de MM. De Bruyn et consorts qu'il met aux voix, que cet

Radiophonie : REDEVANCE SUR LES POSTES RÉCEPTEURS. *Discussion générale des projets de loi (suite)*

amendement est un sous-amendement à la disposition proposée par le gouvernement, et en rappelle la portée. L'amendement de MM. De Bruyn et consorts est adopté, ce qui entraîne la disparition de l'amendement du gouvernement, p. 533. — L'ensemble de l'article 1er est adopté tel qu'il vient d'être amendé, p. 533.

Les autres articles sont adoptés sans observations, avec des amendements du gouvernement aux articles 2, 3 et 6, et à l'exception de l'article 4, qui comportait deux amendements : l'un de M. Pierlot, retiré, et l'autre de MM. De Bruyn et consorts, p. 517, 518. — M. le président déclare que le vote sur l'article 4 et sur l'amendement de MM. De Bruyn et consorts est réservé, p. 517.

Reprise de l'examen de l'article 4. M. le président met aux voix l'amendement de MM. De Bruyn et consorts, et cet amendement est rejeté, p. 533. — L'ensemble de l'article 4 est adopté, p. 533.

Le Sénat décide de passer immédiatement au second vote des articles amendés, et ces articles sont définitivement adoptés, p. 533.

Discussion des articles du projet sur la radio-téléphonie, la radio-télégraphie et autres radio-communications.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 519, 520.

L'ensemble des projets de loi sur la radio-diffusion, sur les postes récepteurs radio-électriques et sur la radio-télégraphie, la radio-téléphonie et autres radio-communications sont adoptés par 109 *voix contre* 1 (M. Van Overbergh) et 2 abstentions, p. 533 (18 mars 1930). — Se sont abstenus : MM. Rutten et Broeckx, p. 534. — Les deux premiers projets, ayant été amendés, sont renvoyés à la Chambre des représentants; le troisième projet, non amendé, est soumis à la sanction royale.

Recrutement des officiers de l'aéronautique. — V. Armée : Officiers.

Redevance sur les postes récepteurs de T. S. F. — V. Radiophonie.

Réforme du jury. — V. Organisation judiciaire : Jury.

Régie des téléphones et télégraphes. — V. Télégraphes et téléphones.

Régime linguistique dans l'enseignement. — V. Enseignement : *a*) Enseignement supérieur; *b*) Enseignement moyen; *c*) Enseignement primaire.

Réglementation du travail à domicile. — V. Industrie, commerce et travail : Travail à domicile.

Règlement du Sénat. — V. Chambres législatives : Sénat.

Remboursement de l'emprunt émis en 1920 aux Etats-Unis. — V. Finances : Emprunts.

Rente des chevrons de front. — V. Guerre : Combattants.

Rente de vieillesse. — V. Assurances sociales : Pensions de vieillesse.

Rentes afférentes aux ordres nationaux. — V. Pensions militaires.

Rente de service. — V. Armée : Combattants.

Réquisitionnés. — V. 1° Pensions : Combattants et réquisitionnés; 2° Guerre : Réquisitionnés : Paiement des salaires.

Réquisitionnés (Projets de loi en leur faveur). — V. Interpellations au nom de M. Gravez.

Ressortissants des territoires réunis à la Belgique par le traité de Versailles (Dommages de guerre des). — V. Guerre : Dommages de guerre.

Retenues à la source sur les traitements et salaires. — V. Finances : Impôts.

Retraite (Pensions de). — V. Pensions.

Retraite des ouvriers mineurs. — V. Assurances sociales : Ouvriers mineurs.

Rétrocession de la concession belge de Tientsin. — V. Affaires étrangères : Chine.

Revenus des entreprises de navigation maritimes (Conventions relatives aux). — V. Affaires étrangères : Finances : Impôts.

Revision des listes électorales. — V. Lois électorales : Listes électorales.

Roelandts (Alphonse), sénateur suppléant de Louvain.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Roelants (Jacques), sénateur suppléant de Tongres-Maeseyck.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8.

Rogister, sénateur suppléant de Liége.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3.

Ronvaux, sénateur provincial de Namur.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9. — Prête serment, p. 9.
Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 88.
Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 165.
Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 305.
Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 372. — Discours : Sollicite un peu plus de générosité en faveur des bibliothèques publiques et surtout des bibliothèques populaires, puis traite la question de l'inspection médicale scolaire, p. 387 à 389. — Observations, p. 396, 403, 404.
Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Discours : Appelle l'attention sur les desiderata des membres du personnel civil du génie des positions de Namur et de Liége, p. 335.
Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 560.
Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 695.
Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 791.
Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discusion générale. Observations, p. 865, 867.
Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Discussion générale. Observations, p. 877.
Budget des affaires étrangères pour 1930. Discussion générale. Discours : Traite la question de l'industrie gobelettière, celle-ci étant menacée de chômage par suite du relèvement des droits d'entrée en France et en Allemagne, p. 922, 923.
Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 954, 955.
Projets fiscaux. Discussion générale. Observations, p. 1173, 1174.
Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 5. Amendement de la commission rétablissant la taxe dans les hôtels et restaurants. Observations, p. 1262.
Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1289, 1296, 1305, 1306, 1310.
Interpellations réunies de MM. Coole et Dewaele, Lammertijn, Mullie au sujet des sinistres survenus par suite de l'orage du 1er juillet 1930. Discours, p. 1375. — Observations, p. 1376.
Projet de loi portant réduction temporaire du droit d'accise sur les sucres. Discussion générale. Fait des observations au sujet des mesures à prendre pour que les cultivateurs de betteraves bénéficient tous de la loi qui va être votée, p. 1392.
Projet de loi portant augmentation de certaines pensions et allocations prévues aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Discussion générale. Discours : Critique les restrictions existant dans le projet en ce qui concerne la nécessité de la présence dans une unité de service, etc., p. 1396.
Projet de loi portant revision des lois d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Discussion générale. Discours : Renonce, en fin de session, à défendre les intérêts des travailleurs du verre, dont il comptait plaider la cause, et annonce qu'il reprendra cette question lors de la discussion du budget de l'industrie et du travail pour 1931, p. 1402.

Rutten (R. P.), sénateur coopté.

Doc. — Projet de loi relatif à la conservation des monuments et des sites. — Amendement à l'article 7, n° 26.
Projet de loi relatif à la subvention à allouer annuellement à l'université libre de Bruxelles, à l'université catholique de Louvain et à l'école des mines et de métallurgie de Mons. — Rapport, n° 86.
Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. — Rapport, n° 212.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15, 17. — Prête serment, p. 17.
Projet de loi modifiant l'article 29 de la loi organique de l'enseignement primaire. Rapport, n° 228.
Budget des dotations pour 1930. A l'occasion de son abstention sur l'ensemble du budget, M. Van Dieren ayant protesté contre le crédit accordé pour la célébration du centenaire de l'indépendance belge et affirmé que plusieurs membres de la droite flamande partageaient sa manière de voir, donne un démenti formel à ces paroles et déclare, par motion d'ordre, que, après la déclaration faite la veille par le gouvernement, l'affirmation de M. Van Dieren n'a plus de fondement, p. 50.
Projet de loi relatif à la conservation des monuments et des sites. Discussion générale. Discours : Demande que l'on mette à l'étude sans tarder les moyens pratiques de sauver ce qui reste des dunes belges, puis traite la question de l'indemnité et combat la thèse du rapporteur, p. 51. — Observations, p. 53. — Discussion, tant au sujet du renvoi en commissions qu'au sujet du fond du débat et des amendements de M. Lebon. Observations, p. 59. — Reprise de la discussion des articles. Art. 6 et 7. Discours : Traite la question de l'indemnité et propose un amendement, p. 62, 64. — Observations, p. 63, 67. — Nouvelle discussion des articles. Art. 7, 7*bis* et 7*ter*. Déclare retirer l'amendement qu'il avait présenté avec M. Meyers, cet amendement étant incorporé dans le texte de la commission, p. 482.
Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 80, 94.
Projet de loi relatif aux baux à loyer. Texte amendé par la Chambre. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 182.
Interpellation de M. Van Berckelaer relative au chômage dans l'industrie diamantaire. Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 237.
Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Discours : Insiste sur la nécessité, pour la Belgique, de posséder un grand laboratoire entomologique nécessaire aux problèmes à résoudre au Congo; insiste également pour que l'on appose des explications bilingues au Musée d'histoire naturelle et parle de l'insuffisance des traitements des conservateurs des musées ainsi que du personnel de ces services; termine en parlant des bibliothèques scientifiques de l'Etat, de l'insuffisance des crédits pour encourager les beaux-arts et demande que le Sénat se fasse représenter officiellement aux fêtes qui auront lieu à Bruges pour commémorer le poète Guido Gezelle, p. 371 à 373. — Observations, p. 391. — Discours : Réfute le discours prononcé par M. Mousty en ce qui concerne l'enseignement libre, p. 407, 408. — Discussion des articles. Art. 125. Observations, p. 416.
Au cours de la discussion du budget des sciences et des arts, demande au bureau du Sénat s'il ne serait pas possible que le Sénat soit officiellement représenté aux fêtes organisées à l'occasion du centenaire du poète flamand Guido Gezelle, p. 373. — Pendant la discussion du budget de la justice, renouvelle sa demande, p. 976.
Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée à l'université libre de Bruxelles, à l'université catholique de Louvain et à l'école des mines et métallurgie de Mons. — Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 407.
Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels il convie le Sénat à adopter unanimement le projet en discussion et estime en outre que l'amendement de MM. Leyniers et Golenvaux est justifié, p. 491, 492. — Observations, p. 492.
Projet de loi relatif à la radio-diffusion. Discussion générale. Observations, p. 511. — Discussion des articles du projet de loi relatif à la fondation de l'Institut national belge de radio-diffusion. Art. 1er. Discussion de l'amendement présenté par M. Van Dieren, p. 513. — S'abstient au vote sur l'ensemble des trois projets de loi, p. 534.
Proposition de loi relative à l'expropriation par zones. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 534.
Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Observations, p. 618, 619, 620, 632, 635. — Discours : En sa qualité de membre de la commission linguistique, ne veut pas se dérober aux questions posées par MM. de Kerchove de Denterghem et Digneffe; rappelle que les libéraux ont déclaré faire crédit au premier ministre, parce qu'ils ont foi en sa parole et estime qu'il peut, en parlant ainsi, également être l'interprète de ses collègues flamands; rappelle les engagements pris au sein de la commission linguistique en ce qui concerne l'enseignement du français en pays flamand; parle ensuite de la question de l'enseignement moyen et primaire; termine en souhaitant que l'on écoute de moins

Rutten (R. P.) (*suite*)

en moins ceux qui prétendent que les Wallons doivent s'occuper exclusivement de la Wallonie et les Flamands exclusivement des provinces flamandes, car, s'il en était autrement, le patrimoine sacré des Belges serait compromis, p. 656 à 658. — Observations, p. 667. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 669. — Art. 2. Pose une question au comte de Kerchove de Denterghem en ce qui concerne l'un des effets du transfert des écoles spéciales à Liége, p. 671. — Observations, p. 672. — Art. 4. Observations, p. 673.
Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 680. — Reprise de la discussion générale de ce budget et du projet de loi relatif à l'allocation complémentaire à accorder aux bénéficiaires de pensions de vieillesse. Observations, p. 699, 704, 709, 745. — Discours : Traite la question du logement des ouvriers étrangers au point de vue de l'hygiène et de la moralité; parle ensuite de la question du poids du pain, p. 753. — Observations, p. 754, 758, 780, 783, 785 à 788. — Discussion des articles du budget. S'abstient au vote sur l'article 38*bis* proposé par amendement par M. Damas, p. 795. — Fait encore des observations, p. 795. — Art. 111. Observations, p. 797, 799.
Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 848.
Budget des affaires étrangères pour 1930. Discussion générale. Discours : Saisit cette occasion pour joindre sa voix à celles qui s'élèvent dans tous les pays afin de protester contre le régime d'oppression qui sévit en Russie, ou l'athéisme est imposé par les autorités soviétiques; cite principalement des faits et des chiffres empruntés à des publications officielles, p. 906 à 908. — Observations, p. 909. — Observations sur le point de savoir si la discussion sera continuée et si les votes seront remis, p. 918. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 920, 922.
Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 913.
Budget de la justice pour 1930. Discussion générale. Discours : Fait quelques observations au sujet de la question soulevée par M. Crokaert, en ce qui concerne la simplification de la législation sociale belge; fait remarquer qu'il faudrait surtout reviser la loi archaïque sur les unions professionnelles et termine en insistant pour que le Sénat se fasse représenter à l'inauguration du monument de Guido Gezelle, p. 976. — Observations, p. 979.
Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, insiste pour que ce projet soit examiné sans plus de retard, p. 1020. — Discussion générale. Discours : Estime que M. Henricot exagère l'importance du projet, puis déclare que, personnellement, il eût préféré que la loi ne visât que les employés participant au travail industriel, p. 1081. — Observations, p. 1084. — Discussion des articles. Art. 1er : art. 5 : alinéa 2. Discours : Convie le Sénat à rejeter en bloc tous les amendements qui viennent de lui être soumis et motive sa demande, p. 1087.
Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion des articles. Art. 2 : art. 1762*ter*. Observations au sujet de la discussion qui s'est déroulée quant aux questions d'interprétation, p. 1033.
Projets fiscaux. Discussion générale. Observations, p. 1170.
Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Déclare qu'il déposera, dès le lendemain de l'examen en commission, le rapport sur ce projet de loi, p. 1279. — Discussion générale. Discours : Estime que les amendements présentés par M. Vancoillie et par M. Henricot bouleversent la base même du projet en discussion et constituent plutôt un contre-projet; développe les motifs pour lesquels il prie le Sénat de rejeter ces amendements, p. 1288. — Observations, p. 1292, 1295. — Discours : Estime qu'il ne faut examiner, dans le projet en discussion, qu'une réforme sur le principe de laquelle tous les partis sont d'accord, p. 1304. — Observations, p. 1309, 1312. — Observations au sujet de la fixation de la discussion des articles, p. 1312. — Discussion des articles. Art. 5. Combat un amendement présenté par M. Waucquez, cet amendement tendant à bouleverser complètement le système prévu par la loi, p. 1323, 1324. — Art. 18. Discussion au sujet de l'extension des allocations, p. 1328 à 1330. — Art. 48. Fait remarquer, certains industriels ayant été effrayés d'un amendement qui avait été présenté à la Chambre, que l'amendement en question a été retiré en seconde lecture à la Chambre, qu'il ne figure donc pas dans le texte du projet, p. 1335. — Art. 50. Observations, p. 1336. — Avant qu'il ne soit procédé au vote sur le projet, répond à certaines observations faites par M. Digneffe au sujet de la manière dont le Sénat a délibéré sur une loi aussi importante; déclare que si M. Digneffe veut déposer une proposition quelconque disposant que, dorénavant, le Sénat n'acceptera plus de discuter un projet de loi lorsque, la Chambre étant séparée, le droit d'amendement devient illusoire, il est en droit de le faire, mais estime qu'il eût été inopportun de le faire au moment où une loi que l'opinion publique réclamait depuis longtemps allait être votée; termine en conviant le Sénat à voter la loi à l'unanimité, p. 1341.

Rutten (R. P.) (*suite*)

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session : M. de Brouckere insistant pour que le projet relatif aux assurances sociales soit examiné avant que le Sénat ne se sépare, s'engage à déposer son rapport sur ce projet dès le lendemain des délibérations de la commission, p. 1279, 1280.

Ruzette (baron), sénateur de Bruges.

Ann. — Annonce de son décès, p. 1, 19.

Ryckmans, sénateur d'Anvers, 3e vice-président du Sénat.

Doc. — Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. — Rapport, n° 126.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4. — Prête serment, p. 5. Proclamé, par acclamations, troisième vice-président du Sénat, p. 18.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 162. — Avant le vote, avec l'autorisation de M. le président, répond quelques mots au discours prononcé par M. Volckaert, vice-président des familles nombreuses, en ce qui concerne les observations qu'il a présentées quant au préjudice que l'impôt indiciaire porterait aux familles nombreuses; déclare que le président de cette ligue, M. Van Overbergh, ainsi que les membres de la ligue sont là pour ne pas laisser passer des dispositions nuisibles à ces familles, p. 177.

Projet de loi apportant des modifications à l'organisation judiciaire. Appuie la proposition de M. Du Bost, rapp., tendant au renvoi à la commission, p. 224.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion des articles. Art. 125. Observations au sujet de la répartition du crédit proposé, p. 437, 438.

Projet de loi concernant la protection des monuments et des sites. Nouvelle discussion des articles. Art. 21*bis* proposé par amendement par M. Lebon. Estime que l'amendement de M. Lebon doit être maintenu afin que le parlement montre que la loi de 1921 n'est pas appliquée comme elle doit l'être; que ceci est le moyen d'arriver à l'apaisement en matière linguistique, p. 486. — Observations, p. 486.

Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Observations, p. 493, 495.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Observations, p. 619. — Discours : Déclare ne pas aborder l'examen même du projet, mais essaie de démontrer brièvement à ses collègues wallons et à quelques collègues flamands, qui n'acceptent la loi qu'avec résignation, qu'ils n'ont rien à en redouter; rencontre les objections : 1° disant que le projet menace non pas l'unité du pays dans le sens absolu, mais l'unité qui doit exister entre tous les citoyens d'une même patrie; 2° que les Flamands veulent éteindre en Belgique un foyer de culture; 3° affirmant que les Flamands méditent un complot contre la partie wallonne du pays et veulent faire de ce projet la première étape d'une longue route où ils entendent semer des germes destructifs de la culture française; termine en demandant à ceux qui sont les porte-parole de l'opinion publique qu'ils cessent une lutte qui ne peut être qu'une lutte fratricide, p. 631 à 633.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 741.

Projets fiscaux. Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Observations au sujet de la procédure à suivre pour les votes, p. 1208.

Projet de loi relatif aux allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1289.

Interpellation de M. Van Dieren concernant la flamandisation et relative à l'amnistie. Observations à l'occasion de la proposition d'ajournement, p. 1401.

S

Salaires des réquisitionnés (Paiement des). — V. Guerre : Réquisitionnés.

Salaires du travail à domicile. — V. Industrie, commerce et travail : Travail à domicile.

Sasserath (Léon), séanteur suppléant de Namur.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9.

Sasserath (Simon), sénateur suppléant de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Schaerbeek. — V. Communes : Limites séparatives.

Scheys, sénateur suppléant de Nivelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Schotmans, sénateur provincial du Limbourg.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8. — Prête serment, p. 8.

Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Discours : Déclare que son groupe estime que, aussi longtemps qu'une armée reste nécessaire, il faut évidemment le matériel, les contingents nécessaires et que les crédits sont indispensables; mais que, aussi longtemps que l'on n'aura pas obtenu l'égalité de traitement en droit et en fait, son groupe s'abstiendra au vote sur le budget de la défense nationale, p. 325, 326. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 398.

Schlusmans, sénateur suppléant de Huy-Waremme.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3.

Sciences, arts et lettres.

MONUMENTS ET SITES : CONSERVATION.

Projet de loi relatif à la conservation des monuments et des sites.

V. les n°s 52 et 137 (session 1928-1929) du Sénat.

Doc. — Amendement proposé à l'article 7 par MM. Rutten et le baron Meyers, n° 26.

Rapport complémentaire fait par M. Legrand, n° 82. — Amendements présentés par les commissions réunies, n° 82.

Ann. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. le président déclare que, M. Vinck, président de la commission chargée de l'examen de ce projet, ayant été gravement indisposé, il est impossible de porter cet objet à l'ordre du jour à ce moment, p. 222.

M. le président annonce que cet objet vient en ordre utile; M. Janson, m. j., demande, d'accord avec M. le ministre des sciences et des arts, que la priorité soit donnée au projet de loi relatif aux anormaux et délinquants d'habitude, p. 38. — Adhésion du Sénat. — Après le vote du projet sur les anormaux, le Sénat décide de remettre la discussion au lendemain, p. 42.

Discussion générale.

Discours de M. Vauthier, m. s. a., qui rappelle la portée du projet, conseille aux membres de lire l'exposé des motifs, qui reproduit un travail attentif accompli par le conseil de législation; fait remarquer que l'objet essentiel du projet est de protéger les monuments et les sites, pour empêcher qu'ils ne soient aliénés ou que les sites les plus intéressants du pays ne disparaissent; que le point litigieux du projet est de savoir si une décision gouvernementale prise pour la préservation des sites et imposant des servitudes à certains propriétaires donne lieu à une indemnité à payer par l'Etat, puis développe cette dernière question, p. 45 à 48. — Interruptions de MM. Vinck, rapp., Volckaert, Van Fleteren, Huisman Van den Nest, de Brouckere, p. 45 à 48. — Discours du R. P. Rutten, qui demande que l'on mette à l'étude, sans tarder, les moyens pratiques de sauver ce qui reste des dunes belges, puis traite la question de l'indemnité et combat la thèse du rapporteur, p. 51. — Interruptions de M. Volckaert, p. 51. — Discours de M. Vinck, rapp., qui combat la thèse du gouvernement, en ce qui concerne les indemnités, et développe les motifs de son opposition, p. 51 à 54. — Interruptions de M. François, Lippens, m. t., de Brouckere, Moyersoen, Rutten, p. 51 à 53. — Discours de M. Lebon, qui estime que le projet donne trop de pouvoir à la commission des monuments et estime que l'on devrait laisser plus d'autorités aux bourgmestres et échevins des grandes villes; reproche, en conséquence, au projet d'être un nouveau pas dans la voie de la centralisation, p. 54. — Interruptions de MM. Laboulle, Moyersoen, p. 54. — M. le baron Meyers déclare que l'amendement qu'il voulait défendre au cours de la discussion générale se rapportant à l'article 7, il remet ses observations au moment de la discussion des articles, p. 54. — M. Vauthier, m. s. a., se déclare d'accord avec le baron Meyers; estime que les observations de M. Lebon sont intéressantes, mais que ces observations pourraient également être reportées à la discussion des articles, p. 54. — A la suite de ces observations, le Sénat décide de clore la discussion générale, p. 54.

Discussion des articles.

CHAPITRE Ier. — Des immeubles.

Section Ire. — Des monuments et des édifices.

Art. 1er. M. le président donne lecture du texte du projet et d'un amendement proposé par les commissions réunies à l'alinéa 2, p. 56. — M. Lebon propose un amendement, dont il donne lecture, p. 56. — M. Vauthier, m. s. a., déclare

Sciences, arts et lettres : MONUMENTS ET SITES : CONSERVATION. *Projet de loi relatif à la conservation des momuments et des sites (suite)*

accepter cet amendement, p. 56. — Il est fait diverses observations par MM. Vinck, rapp., et Vauthier, m. s. a., p. 56. — M. Vinck, rapp., déclare accepter l'amendement de M. Lebon, et le premier alinéa est adopté tel qu'il est amendé par M. Lebon, p. 56. — MM. Vinck, rapp., le vicomte Berryer, Vauthier, m. s. a., et le baron de Dorlodot font diverses observations au sujet du texte du projet et d'un amendement de la commission, p. 56, 57. — M. Vauthier, m. s. a., déclare qu'il ne se rallie pas à l'amendement de la commission, mais qu'il se résignera à l'accepter s'il est adopté, p. 57. — M. le président donne lecture de l'alinéa 2 du texte du gouvernement et de l'amendement des commissions réunies. M. Vinck, rapp., déclare que ce n'est pas cet amendement qu'il a défendu, mais bien l'amendement présenté à l'article 2; qu'il y a donc confusion; M. Lebon déclare à ce moment estimer que l'amendement présenté à l'alinéa 2 de l'article 1er semble superflu; M. Vinck, rapp., déclare être d'accord. L'amendement est donc retiré et M. le président déclare, s'il n'y a pas opposition, que l'article 1er est adopté, p. 57. — M. le baron de Moffarts fait opposition à cette adoption et motive son opposition à l'amendement de M. Lebon, p. 57. — M. le président, après avoir fait remarquer à M. le baron de Moffarts qu'il aurait dû demander la parole au moment où l'amendement a été mis aux voix, met aux voix l'ensemble de l'article 1er, tel qu'il a été amendé par M. Lebon, et cet article est rejeté par assis et levé, p. 57. — M. le président estime que l'article 1er étant rejeté, le Sénat ne peut guère continuer la discussion, le principe du projet lui-même étant rejeté, p. 57.

M. Segers, après avoir fait remarquer les conséquences des amendements improvisés et introduits à la dernière minute, propose le renvoi du projet aux commissions réunies, qui feraient, après examen, un nouveau rapport urgent, afin que la discussion puisse être reprise au plus tôt. M. Segers déclare qu'il devrait être unanimement entendu qu'un texte nouveau serait proposé pour remplacer le texte de l'article 1er, p. 57, 58. — Un débat surgit, tant au sujet de la proposition de M. Segers qu'au sujet du fond du débat, notamment de l'amendement de M. Lebon : MM. Vauthier, m. s. a., Vinck, rapp., le baron de Moffarts, Rutten, Van Belle (qui invoque l'article 54 du règlement, afin de mettre au point la question), Segers (qui estime que l'on doit adopter sa proposition et continuer l'examen des autres articles du projet), p. 58, 59. — Interruptions de MM. Lebon, Moyersoen, p. 59. — M. le président insiste pour que le Sénat admette la proposition qui vient d'être faite par M. Segers; fait remarquer à l'assemblée combien cet incident est regrettable, tout ayant été fait de la façon la plus régulière; estime, en outre, que l'incident est dû à l'inattention des membres du Sénat, p. 59, 60. — Observations de MM. Vinck, rapp., et Lebon, p. 60. — Le Sénat admet unanimement la proposition de M. Segers, tendant au renvoi à la commission, p. 60.

Reprise de la discussion des articles. Art. 2. M. le président donne lecture du texte du gouvernement et d'un amendement présenté par la commission à l'alinéa 1er, p. 60. — M. Vinck, rapp., défend l'amendement de la commission; M. Vauthier, m. s. a., déclare ne pas s'y rallier et rappelle qu'il a développé précédemment le motif de son opposition, p. 60. — L'amendement de la commission est adopté et l'article 2, ainsi amendé, est adopté, p. 60.

Art. 3, 4 et 5. Adoptés sans observations, p. 61.

Section II. — Des sites.

Art. 6 et 7. M. Segers estime que ces articles sont si étroitement liés qu'il serait préférable d'en joindre la discussion, et cette proposition est admise, p. 61, 62. — M. le président donne lecture du texte du projet pour ces deux articles et d'un amendement présenté par les commissions à l'alinéa 1er de l'article 6, p. 61, 62. — Discussion de ces articles. Discours de MM. Vinck, rapp. (qui motive l'amendement de la commission), Vauthier, m. s. a. (qui déclare admettre l'amendement), p. 62. — Discours de MM. Rutten (qui traite la question de l'indemnité et propose un amendement), Vinck, rapp. (qui répond au discours de M. Rutten), Vauthier, m. s. a. (qui répète qu'il est partisan absolu de l'attribution d'une indemnité réparant le préjudice causé, traite ensuite le point de savoir qui doit se prononcer sur le montant de cette indemnité), p. 62 à 65. — Interruptions de M. Segers, Vinck, rapp., Clesse, de Brouckere, Rutten, le baron Meyers, Moyersoen, p. 62 à 65. — Discours de M. Vinck, rapp., qui estime qu'il ressort des discours qui viennent d'être entendus que la majorité du Sénat est partisan d'une indemnité; déclare, en conséquence, qu'il s'abstiendra de demander à l'assemblée de se prononcer sur la proposition de la commission; souhaite pourtant que le Sénat décide qui devra se prononcer sur le montant de l'indemnité, p. 65, 66. — Interruptions de MM. le comte de Broqueville, m. d. n., le baron Meyers, Segers, p. 65. — Discours de M. le baron Meyers, qui défend l'amendement qu'il a présenté, p. 66, 67. — Interruptions de M. Vinck, rapp., p. 66. — Discours de M. de Brouckere, qui défend l'amendement de M. Vinck et prie le Sénat de le voter, p. 67. — Interruptions de MM. Rutten et Moyersoen,

Sciences, arts et lettres : MONUMENTS ET SITES : CONSERVATION. *Projet de loi relatif à la conservation des momuments et des sites (suite)*

p. 67. — Discours de M. Segers (qui fait remarquer que le projet consacre un principe juridique nouveau, dont on ne trouve aucune trace dans la législation antérieure : c'est le droit accordé aux pouvoirs publics, sur l'avis de la commission des monuments, des députations permanentes et des collèges échevinaux, de frapper les sites d'une servitude d'un caractère absolument spécial; estime que cette innovation constitue une limitation très grave au principe du droit de propriété, et développe les motifs pour lesquels il ne pourra accepter l'application de cette nouvelle servitude légale que moyennant deux correctifs : 1° le droit à l'indemnisation; 2° le droit pour les propriétaires des biens grevés de se faire exproprier, et développe les motifs de ces demandes), p. 69 à 72. — Interruptions de MM. Vinck, rapp., Vauthier, m. s. a., p. 71. — Discours de MM. le baron de Dorlodot (qui développe les motifs pour lesquels il critique le délai de deux ans inscrit dans l'article 7 et pour lesquels il estime que le propriétaire doit être autorisé à intenter une action sans fixation de délai), Dochen (qui développe les motifs pour lesquels, contrairement à la thèse soutenue par M. Vinck, rapp., il estime que l'on ne violera pas le principe du droit civil et invoque, à cet effet, l'article 650 du Code civil, puis développe également les motifs pour lesquels il repousse l'amendement présenté par MM. Rutten et le baron Meyers; estime, quant au délai, qu'il ne faut pas donner de droit immédiat, mais ne pas limiter le temps pendant lequel on pourra réclamer la réparation du préjudice subi), Vinck, rapp. (qui estime que l'on devrait, dans une matière aussi sérieuse, renvoyer aux commissions tous les amendement proposés), p. 72 à 74. — Interruptions de M. Vinck, rapp., p. 73. — MM. Volckaert, Lebon et Moyersoen appuient le renvoi à la commission, et ce renvoi est ordonné par le Sénat, avec prière de statuer le plus promptement possible, p. 74.

Dépôt, par M. Legrand, du rapport complémentaire sur ce projet de loi, p. 385 (18 février 1930).

Au moment de la reprise de la discussion des articles, M. le président fait remarquer au Sénat que les commissions ont amendé l'article 1er et ont revu la rédaction des premiers articles, en vue d'arriver à la concordance des textes. M. le président propose, en conséquence, au Sénat de revenir sur ses votes antérieurs et de reprendre l'examen de tous les articles, p. 477. — Le Sénat admet unanimement la proposition de M. le président, p. 477.

M. le président propose encore au Sénat de commencer par se prononcer sur les amendements présentés par M. le baron de Moffarts et tendant à supprimer du projet tout ce qui a rapport aux sites, et cette proposition est également admise, p. 477.

M. Vauthier, m. s. a., combat les amendements présentés par M. le baron de Moffarts, estimant que ces amendements auraient pour conséquence la destruction du projet en discussion; convie en conséquence le Sénat à rejeter ces amendements, puis exprime son regret que le baron de Moffarts, souffrant, ne puisse être présent, p. 477. — M. Dochen exprime également son regret de l'absence de M. le baron de Moffarts; estime que l'on a faussé sa proposition, qui tend simplement à la disjonction, p. 477, 478. — M. Vauthier, m. s. a., maintient les observations qu'il a faites et estime qu'il serait douloureux de voir le Sénat abandonner ce projet, auquel il a consacré tant de science juridique, p. 477, 478. — Observations de MM. Van Fleteren et François, p. 477.

M. le président met aux voix l'amendement de M. le baron de Moffarts, tendant à supprimer, dans le titre de la loi, les mots : « et des sites », p. 478. — Cet amendement est rejeté par assis et levé.

M. le président déclare que, par suite de ce vote, les autres amendements présentés par M. le baron de Moffarts viennent à disparaître, p. 478.

Nouvelle discussion des articles, avec les amendements présentés par les commissions réunies :

CHAPITRE Ier. — Des immeubles.

Section Ire. — Des monuments et édifices.

Art. 1er et 2. M. le président donne lecture du texte primitif et d'amendements proposés par les commissions réunies, p. 478. — Les articles 1er et 2, ainsi amendés, sont adoptés, p. 478.

Art. 3, 4 et 5. M. le président fait remarquer que les articles du projet du gouvernement n'ont pas été modifiés par les commissions, et ces articles sont à nouveau adoptés, p. 478.

Art. 6. M. le président donne lecture du texte du gouvernement et des amendements proposés par les commissions, p. 478, 479. — L'article 6, ainsi amendé, est adopté, p. 479.

Art. 7, 7*bis* (nouveau) et 7*ter* (nouveau). M. le président donne lecture : 1° du nouveau texte proposé par les commissions réunies; 2° d'un alinéa additionnel proposé par MM. Rutten et le baron Meyers; 3° d'une nouvelle rédaction proposée par M. Vinck pour l'ensemble de l'article 17; 4° d'une disposition complémentaire présentée par MM. Michielsen et Lebon;

Sciences, arts et lettres : MONUMENTS ET SITES : CONSERVATION. *Projet de loi relatif à la conservation des monuments et des sites (suite)*

5° d'un amendement présenté par MM. Dochen et Digneffe et proposant une disposition remplaçant la dernière phrase; 6° d'articles *7bis* et *7ter*, présentés par les commissions réunies, p. 478 à 480. — Discussion. Discours de MM. Legrand, rapp. (qui motive les propositions de la commission et déclare que les amendements de forme proposés après le dépôt du rapport, par le ministre, ne changent en rien les dispositions de la commission), Vauthier, m. s. a. (qui motive son accord avec le rapporteur), Dochen (qui fait diverses observations au sujet du délai de réclamation et défend son amendement, lequel fait revenir au droit commun), p. 480 à 482. — M. Vauthier, m. s. a., combat l'amendement de M. Dochen; M. Legrand, rapp., estime que l'intervention de M. Dochen n'a pas été inutile, et fait diverses observations quant à l'interprétation, interprétation qu'il estime devoir donner satisfaction à M. Dochen, p. 482. — M. Dochen déclare avoir obtenu satisfaction et ne pas maintenir son amendement, p. 482. — M. Rutten déclare retirer l'amendement qu'il avait présenté avec M. le baron Meyers, cet amendement étant incorporé dans le texte de la commission, p. 482. — M. le président propose, seul l'amendement de M. Vinck, rapp., devant être soumis au vote en tant qu'amendement, les autres amendements étant devenus inutiles, de voter d'abord sur le texte proposé par les commissions, estimant que, si ce texte était adopté, l'amendement de M. Vinck, rapp., viendrait à disparaître, ces amendements prescrivant des systèmes opposés, p. 482. — L'article 7, l'article *7bis* et l'article *7ter*, nouveaux, sont successivement adoptés, p. 482, 483.

Art. 8. Adopté sans observations, tel qu'il est présenté par le gouvernement, p. 483.

Art. 9. M. le président rappelle le texte présenté par le gouvernement et celui d'amendements proposés par les commissions réunies, p. 483. — L'article 9, ainsi amendé, est adopté, p. 483.

Secton III. — Dispositions communes aux monuments, édifices et sites.

Art. 10 à 13. Adoptés sans observations tels qu'ils sont présentés par le gouvernement, p. 483, 484.

CHAPITRE II. — Des objets mobiliers.

Art. 14. M. le président donne lecture du texte présenté par le gouvernement et d'un amendement de MM. Lebon et Van Hoestenberghe, tendant à modifier la finale de l'article, p. 484. — M. Legrand, rapp., déclare se rallier à l'idée qui inspire l'amendement de MM. Lebon et Van Hoestenberghe, mais y propose une modification de forme, p. 484. — M. Lebon déclare se rallier à la modification proposée par le rapporteur; M. Vauthier, m. s. a., se rallie à l'amendement de M. Lebon, tel qu'il est modifié par M. Legrand, rapp.; M. Legrand, rapp., dépose sur le bureau le texte écrit de son amendement, dont M. le président donne lecture, et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 484.

Art. 15. Adopté sans observations, p. 484.

Art. 16. M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement et d'un amendement proposé par les commissions réunies, p. 484. — L'article, ainsi amendé, est adopté, p. 484.

Art. 17. Adopté sans observations, tel qu'il est présenté par le gouvernement, p. 484.

CHAPITRE III. — Dispositions générales.

Art. 18 à 21. Adoptés sans observations, avec un amendement proposé par les commissions réunies à l'article 18, p. 485.

Art. 21*bis*, proposé par M. Lebon et relatif à l'emploi des langues. M. le président donne lecture de cette disposition, p. 485. — M. Lebon défend son amendement, p. 485. — M. Vauthier, m. s. a., tout en déclarant être d'accord avec M. Lebon sur le fond de son amendement, prie M. Lebon de ne pas insister, estimant que le projet de loi en discussion, ouvrant une voie nouvelle à la commission des monuments, celle-ci se trouvera, par le fait, soumise à la loi de 1921; M. Ryckmans estime que l'amendement de M. Lebon doit être maintenu, afin que le parlement montre que la loi de 1921 n'est pas appliquée comme elle doit l'être, que ceci est le moyen d'arriver à l'apaisement en matière linguistique, p. 486. — M. Vauthier, m. s. a., déclare ne pas attacher une grande importance à la question et ne s'oppose pas à l'adoption de l'amendement dans le cas où le Sénat jugerait cette adoption utile, p. 486. — M. Van Dieren appuie l'amendement de M. Lebon; M. Lebon insiste sur son amendement; M. Legrand, rapp., estime qu'il ne convient pas que l'on insère une disposition linguistique dans une loi relative aux sites; estime encore que le ministre a fait une déclaration qui donne satisfaction à M. Lebon et que si l'on veut absolument mettre une disposition relative à la question linguistique dans la loi, qu'il faudrait que l'on y mît que la commission est un pouvoir administratif soumis à la loi de 1921, p. 486, 487. — Interruptions de MM. Nolf, Ryckmans, Arm. Huysmans, p. 486, 487. — M. Lebon déclare que si le rapporteur voulait rédiger l'amendement qu'il propose de substituer à celui qu'il avait présenté, il s'y rallierait; M. Van Dieren demande l'adoption de l'amendement de M. Lebon et déclare que, si M. Lebon retire son amendement, il le reprendra, p. 487. — Observation de M. Van Overbergh, p. 487. — M. le président donne lecture du texte qui vient d'être présenté par M. Legrand, rapp., p. 487. — M. Moyersoen critique la rédaction de l'amendement de M. Legrand, rapp.; M. Legrand, rapp., propose une nouvelle rédaction pour son amendement; M. Moyersoen déclare se rallier à cette nouvelle rédaction et MM. Arm. Huysmans, Van Overbergh et le président Magnette font diverses observations relatives au texte définitivement proposé par M. Legrand, rapp., p. 487. — L'article 21*bis* est adopté avec la nouvelle rédaction proposée par M. Legrand, rapp., p. 487.

Art. 22. Adopté sans observations tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 487.

Le Sénat décide de passer immédiatement au second vote des articles nouveaux ou amendés et ces articles sont définitivement adoptés, p. 487.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 89 membres présents, p. 487 (11 mars 1930). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants, p. 487.

Secours aux victimes des inondations. — V. Inondations.

Secours aux victimes de l'ouragan du 1er juillet, en Flandre. — V. Interpellations : 1° aux noms de MM. Coole et Dewaele; 2° au nom de M. Lammertijn; 3° au nom de M. Mullie.

Secrétaires communaux (Traitements des). — V. Communes : Personnel : Traitements.

Segers, sénateur coopté.

Doc. — Projet de loi portant approbation des accords signés à La Haye, le 20 janvier 1930, ainsi que de certains accords connexes. Rapport, n° 88.

Budget des affaires étrangères pour 1930. Rapport, n° 117.

Projet de loi créant la régie des télégraphes et des téléphones. Rapport, n° 172.

Projet de loi approuvant la convention commerciale signée à Genève, le 24 mars 1930, par la conférence préliminaire en vue dune action économique concertée. Rapport, n° 217.

Projet de loi autorisant la Société nationale des chemins de fer belges à se substituer à l'Etat pour l'exécution de la convention du rachat de la concession du chemin de fer de Gand à la frontière des Pays-Bas dans la direction de Terneuzen. Rapport, n° 226.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15, 17. — Prête serment, p. 17.

Propose de nommer, par acclamation, M. Ryckmans, troisième vice-président du Sénat, p. 18. — Propose la candidature de M. Lebon, comme secrétaire du Sénat, en remplacement de M. Ryckmans, appelé à la vice-présidence, p. 18.

Annonce du décès de MM. les sénateurs Féron, le baron Ruzette, Genard et Lion. Discours, p. 20.

Commissions permanentes : Observations au sujet de leur réunion, p. 26.

Projets de loi relatifs à la radio-diffusion. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, appuie les observations de M. Hicguet, qui estime que ces projets devraient à nouveau être soumis à un examen rapide de la commission compétente, p. 25. — Discussion générale des trois projets. Discours : Commence par faire remarquer la grande importance des questions en discussion, parle des divers régimes réglant les rapports avec les postes de radio-diffusion et termine en déclarant qu'il votera le projet avec l'espoir que la Belgique arrivera au régime de la liberté d'émission, afin d'ouvrir les voies au progrès et de permettre à la radiodiffusion de remplir son rôle d'information, d'instruction et d'éducation, p. 505 à 510. — Observations, p. 511. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 512. — Discussion des articles du projet de loi relatif à la fondation de l'institut national belge de radio-diffusion. Art. 1er. Discussion de l'amendement présenté par M. Van Dieren, p. 513, 514.

Projet de loi concernant la protection des monuments et des sites. Discussion des articles. Art. 1er. Après avoir fait remarquer, à la suite d'un incident au sujet d'un amendement de M. Lebon, les conséquences des amendements improvisés et introduits à la dernière minute, propose le renvoi du projet aux commissions réunies, qui feraient, après examen, un nouveau rapport urgent, afin que la discussion puisse être reprise au plus tôt; déclare qu'il devrait être unanimement entendu qu'un texte nouveau serait présenté pour remplacer le texte de l'article 1er, p. 57 à 59. — Discussion : Estime que l'on doit accepter sa proposition et continuer l'examen des

Segers (*suite*)

autres articles du projet, p. 59. — Reprise de la discussion des articles. Art. 6 et 7. Estime que ces articles sont si étroitement liés qu'il serait préférable d'en joindre la discussion, p. 61, 62. — Discussion : Observations, p. 62, 63, 65. — Discours : Fait remarquer que le projet consacre un principe juridique nouveau dont on ne trouve aucune trace dans la législation antérieure : c'est le droit accordé aux pouvoirs publics, sur l'avis des commissions des monuments, des députations permanentes et des collèges échevinaux, de frapper les sites d'une servitude d'un caractère absolument spécial; estime que cette innovation constitue une limitation très grave au principe du droit de propriété et développe les motifs pour lesquels il ne pourra accepter l'application de cette nouvelle servitude légale que moyennant deux correctifs : 1° le droit à l'indemnité; 2° le droit pour les propriétaires de biens grevés de se faire exproprier et développe les motifs de ces demandes, p. 69 à 72.

Budget des voies et moyens pour 1930. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 61.

Projet de loi relatif aux baux à loyer. Appuie une proposition de M. le président tendant à fixer la discussion au surlendemain, p. 61. — Au cours de la séance du jeudi 19 décembre, M. le président ayant proposé de se réunir le lundi suivant, matin et après-midi, pour la discussion de ce projet, estime qu'il est de toute nécessité que le Sénat siège le lundi suivant, matin et après-midi, p. 89. — Discussion générale. Discours : Commence par faire remarquer que la loi sur les loyers se discute à la faveur de l'inattention générale, toute l'attention étant portée sur la déclaration du gouvernement; estime que le projet en discussion lui paraît moins bien préparé que les lois antérieures et déclare qu'il décharge sa conscience en disant combien il juge excessives les dispositions du projet et essaie d'en diminuer le mal en présentant un amendement qu'il développe, p. 98, 99. — Observations, p. 99 à 101. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 113 à 115. — Estime qu'il faut commencer par voter les §§ 1, 2 et 3, p. 116. — Demande que l'on mette son amendement aux voix en premier lieu, p. 116. — Art. 2, § 2. Engage le Sénat à voter l'amendement de la commission, p. 119. — Observations au sujet d'une demande d'appel nominal et de la remise du vote au lendemain, p. 119. — Estime qu'il serait bon de remettre les votes au lendemain, p. 119. — **La loi étant votée, s'excuse**, par motion d'ordre, de n'avoir pu prendre la parole avant le vote, mais déclare, en son nom comme au nom d'un certain nombre de ses amis, que, bien qu'adversaires, en principe du projet de loi, ils l'ont voté en raison du geste de conciliation de M. le ministre de la justice qui a accepté son amendement à à l'article 1er, p. 152.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Discours : Tient, après le discours prononcé par M. Van Dieren, à exprimer au nom de la droite tout entière la satisfaction que leur a causé l'heureux dénouement de la crise ministérielle; rend ensuite hommage à M. Jaspar, p. m., puis relève avec satisfaction que la déclaration gouvernementale n'a pas perdu de vue la politique extérieure; parle ensuite de la question des grands travaux, des dégrèvements d'impôts ainsi que de la question linguistique; réfute à cette occasion le discours de M. Van Dieren et termine en félicitant le gouvernement du grand effort qu'il a accompli en trouvant une solution qu'il pense devoir donner satisfaction au pays flamand sur la question linguistique, p. 84 à 86. — Observations, p. 92.

Projet de loi réformant le jury. Discussion des articles. Art. 7. Observations, p. 204, 205. — Estime que les conditions requises pour l'inscription des femmes sur les listes électorales sont tout à fait différentes de celles qui militeraient pour leur admission au jury; fait encore diverses observations quant à la question des diplômes, p. 205. — Discours : Combat l'admission des femmes au jury et motive son opposition, p. 211 à 214. — Observations, p. 214, 215.

Projet de loi apportant des modifications à l'organisation judiciaire. Estime que le renvoi du projet à la commission s'impose, p. 224.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 274, 294 à 296.

Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 327.

Projet de loi approuvant les acords conclus à La Haye, en juillet 1929 et en janvier 1930. Dépose le rapport sur ce projet de loi, rappelle que l'urgence avait été demandée mais que, par suite des événements politiques en France, cette urgence ne se justifie plus; propose, en conséquence, de porter le projet à l'ordre du jour jusqu'au moment où le bureau jugera apportun de lui donner un tour de faveur, p. 420. — Discussion générale. Discours : Avant la réponse du gouvernement, tient à répondre au discours du baron de Dorlodot, qu'il considère comme un discours unilatéral et, en partie, d'un pessimisme excessif; répète, en terminant, qu'il estime que l'on doit veiller à la sécurité du pays et améliorer la défense de la frontière de l'Est, mais que, sous ces réserves essentielles, on doit, à son avis, s'associer résolument à une politique qui améliore l'atmosphère de paix de l'Europe; félicite M. Hymans, m. a. ét., de la part personnelle qu'il a prise, depuis dix ans, aux travaux de la Société des nations, p. 715 à 719. — Observations, p. 725, 726.

Segers (*suite*)

Projet de loi ouvrant un nouveau crédit pour secourir les victimes des inondations de novembre 1928. Discussion générale. Observations, p. 427.

Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Observations, p. 490. — Discours : S'étonne de la tournure qu'a pris le débat, estime que le projet en discussion n'était que le couronnement d'autres projets votés précédemment en faveur d'institutions scientifiques, rend hommage à la franchise de M. Vauthier, m. s. a., et déclare que, en ce qui le concerne, il ne se refuserait pas à laisser au ministre le soin d'apprécier les motifs de fait justifiant l'amendement présenté par MM. Leyniers et Golenvaux, p. 495. — Observations, p. 498.

Budget des transports pour 1930. Demande que la discussion de ce budget ne soit pas entamée à la fin de la séance du 13 mars, M. Lippens, m. t., n'étant pas présent, p. 552. — Discussion générale. Discours : Présente diverses observations : 1° relatives à l'aviation; 2° relatives à la réfection des voies ferrées et au renouvellement du matériel à voyageurs; 3° concernant la question de la jonction Nord-Midi; termine son discours en déclarant que le nouveau cahier des charges substitue au projet de jonction présenté par tous les ministres, un nouveau projet qui rase tous les immeubles, élargit les rues; fait les plus expresses réserves sur ce projet nouveau que lui et ses amis n'ont pas envisagé, p. 530 à 532. — Observations, p. 565, 566. — Fait des observations au sujet d'une proposition de M. Vinck tendant à tenir une séance supplémentaire afin de permettre au ministre de répondre aux observations présentées; propose de maintenir la décision de terminer ce budget ce jour même, p. 568. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 578 à 580.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer qu'il ne comptait pas intervenir dans le débat, ayant récemment dit ce qu'il pensait de l'université flamande et de la question flamande en ce qui concerne l'administration centrale, la justice et l'armée; rappelle qu'il a à cœur de sauvegarder la primaire et moyen; déclare que, en présence de certaines appréhensions formulées par MM. de Brouckere et Digneffe, il estime comme un devoir de conscience de prendre la parole, puis développe la portée très haute qu'il attribue au vote que le Sénat va émettre; estime qu'il s'agit d'un vote national qui a pour but de réaliser une œuvre de réparation, de justice, une œuvre d'union patriotique dans ce que le pays a de plus cher : l'amour et l'unité mêmes de la patrie, p. 655, 656.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels il estime que le projet en discussion est contraire à la politique belge et est défavorable à l'ensemble des intérêts du peuple belge, p. 875, 876. — Observations, p. 879 à 881. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 913.

Budget des affaires étrangères pour 1930. Dépose le rapport sur ce budget, p. 695. — Discussion générale. Observations, p. 909, 915. — Discours : Se contente, après les discours de MM. Hymans, m. a. ét., et de Brouckere, de dire quelques mots au sujet des relations avec les Pays-Bas, se réservant de saisir une occasion prochaine et propice pour s'expliquer longuement à cet égard, p. 920. — Observations, p. 920, 921.

Budget de la justice pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 977.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du code civil. Discussion des articles. Art. 2 : Art. 1762*ter*, alinéa 2. Observations, p. 1037. — § 3. Discussion au sujet de l'interprétation. Observations, p. 1038, 1040. — Discours, p. 1040. — Observations, p. 1041, 1043. — Défend l'amendement qu'il présente, p. 1043. — Estime que voter l'amendement proposé par M. Tschoffen sans que ce texte soit examiné à tête reposée serait chose dangereuse, p. 1044. — Rappelle qu'il propose de substituer le mot « accord » au mot « acte », p. 1045. — Indique les motifs pour lesquels il préfère son amendement à celui présenté par M. Crokaert, p. 1045.

Projet de loi dispensant les administrations communales de reviser les listes électorales en 1930. Discussion générale. Observations, p. 1055. — Vote en seconde lecture. Déclare renoncer à la parole, p. 1063.

Projet de loi créant la régie des télégraphes et des téléphones. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1083. — Discussion des articles. Art. 9. M. De Bruyn posant une question relative à la désignation des conseillers, fait diverses observations au sujet de la question soulevée par M. De Bruyn et termine en déclarant qu'il estime que la cour des comptes tiendra compte du désir exprimé par le Sénat de la voir désigner autant que possible les membres de la Cour comme membre du conseil de surveillance, et engage le Sénat à

Segers (*suite*)

voter l'article 9 tel qu'il est libellé au projet, p. 1138. — Art. 14. Fait diverses observations au sujet de la modification proposée par le gouvernement et qui a été présentée à la prière du baron Houtart, m. f., pour des raisons d'ordre administratif, p. 1139.

Projet de loi modifiant l'article 9 de la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques en vue d'instituer une candidature en sciences préparatoire à la médecine vétérinaire. L'urgence soulevant certaines objections, propose de remettre le vote au mardi suivant, p. 1146.

Interpellation de M. Gravez au sujet des difficultés créées à certains exploitants de lignes d'autobus, par la Société nationale des chemins de fer vicinaux. Discours, p. 1148, 1149. — Observations, p. 1149.

Discussion au sujet du retrait de l'ordre du jour de trois propositions de loi de M. Gravez concernant les victimes de la guerre : Observations, p. 1150.

Projets fiscaux : Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Observations au sujet de la procédure à suivre pour les votes, p. 1208.

Interpellation de M. Gravez au sujet de l'ajournement des projets en faveur des victimes de la guerre. Observations, p. 1321.

Projet de loi autorisant la Société nationale des chemins de fer à se substituer à l'Etat pour l'exécution de la convention du rachat de la concession du chemin de fer de Gand à la frontière des Pays-Bas, dans la direction de Terneuzen. Donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 1365.

Projet de loi portant augmentation de certaines pensions et allocations prévues aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Discussion générale. Observations, p. 1393, 1394.

Interpellation de M. Van Dieren concernant la flamandisation et relative à l'amnistie. Observations à l'occasion de la proposition d'ajournement, p. 1401.

Projet de loi approuvant la convention commerciale, signée à Genève, le 24 mars 1930, par la conférence préliminaire en vue d'une action économique concertée. Donne lecture de son rapport, p. 1417. — Discussion générale. Discours : Présente brièvement à M. Hymans, m. a. ét., les félicitations de l'assemblée pour l'initiative qu'il a prise, à Genève, de proposer la trêve douanière, p. 1418.

Ajournement du Sénat : Exprime, au nom du Sénat, ses remerciements au président pour la dignité et l'autorité avec laquelle il n'a cessé de présider les travaux de la haute assemblée, p. 1421.

Sénat. — Voyez : Chambres législatives-Sénat.

Sénateurs cooptés et sénateurs suppléants. — V. Lois électorales : Vérification de pouvoirs.

Servais, sénateur suppléant de Namur et de Dinant-Philippeville.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9.

Simonis, sénateur de Verviers.

Doc. — Proposition de loi portant application des lois du 10 juin 1919 et 25 juillet 1921 aux dommages de guerre éprouvés par les ressortissants des territoires réunis à la Belgique par le traité de Versailles (cosign.). Annexe au n° 47.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3. — Prête serment, p. 15.

Projet de loi relatif aux baux à loyers. — Discussion générale. Discours : Déclare ne pouvoir se rallier à l'art. 2 et estime que dans beaucoup de communes, notamment dans l'arrondissement de Verviers, il n'y a plus de crise pour les petits ménages; que la crise n'existe plus que pour les familles nombreuses et que ce n'est pas la loi en discussion qui pourra sauver celles-ci, p. 111. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 152.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant les vacances de Pâques : Appuie la proposition de M. le président tendant à siéger la semaine suivante, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, le matin et l'après-midi, p. 728.

Projet de loi approuvant la convention internationale concernant les statistiques économiques. Discussion générale. Discours : Malgré le discours qui vient d'être prononcé par le ministre, estime qu'il vaudrait mieux ajourner le vote du projet pour pouvoir consulter les organisations compétentes, p. 1189.

Projet de loi tendant à annexer la commune de Hodimont à la ville de Verviers. Discussion générale. Motive son abstention sur l'ensemble du projet et demande des précisions quant à l'interprétation des dispositions relatives aux traitements de certains agents communaux de Hodimont, p. 1276, 1277. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1279.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales.

Simonis (*suite*)

Discussion générale, p. 1295. — Discours : Résume brièvement les critiques qu'il a faites à certains points du projet, tout en applaudissant à la généralisation des allocations familiales, puis motive l'amendement qu'il a présenté à l'art. 53 p. 1288. — Observations, p. 1288. — Discussion des articles. Art. 53. Déclare maintenir l'amendement qu'il avait présenté, tout en ne se faisant aucune illusion sur son sort, p. 1337. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1398.

Sironval, sénateur suppléant d'Arlon-Marche-Bastogne et de Neufchâteau-Virton.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8.

Sites (Conservation des) — V. Sciences, arts et lettres : Monuments et sites.

Smets, sénateur suppléant de Tongres-Maeseyck.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 476.

Société des Nations. — V. Affaires étrangères.

Sociétés mutuellistes. — V. Assurances sociales.

Solau, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Proposition de loi relative à l'assurance en vue de la maladie et de l'invalidité prématurée (cosign). Annexe au n° 11.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 7.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 175.

Projet de loi portant réglementation du travail à domicile, au point de vue des salaires et de l'hygiène. — Dépose, au nom de M. Mertens, le rapport sur ce projet de loi et demande qu'il soit examiné sans délai, p. 1062.

Projet de loi créant la régie des télégraphes et des téléphones. Discussion des articles. Art. 19. Observations, p. 1140.

Spa. — V. Communes : Annexion de territoire.

Spaak (Mme), sénateur coopté.

Doc. — Proposition de loi relative à l'assurance en vue de la maladie et de l'invalidité prématurée (cosign.). Annexe au n° 11.

Proposition de loi organique de l'enseignement technique ayant pour objet : 1° l'organisation et la réglementation de l'enseignement technique existant; 2° la fréquentation obligatoire de cours de perfectionnement technique, théoriques et pratiques, pour tous les jeunes gens et jeunes filles âgés de quatorze ans au moins et occupés dans l'industrie et le commerce; 3° la fréquentation obligatoire de cours de perfectionnement professionnel pour jeunes gens occupés dans l'agriculture; 4° la formation ménagère obligatoire pour toutes jeunes filles de plus de 14 ans (cosign.). Annexe au n° 115.

Proposition de loi complétant la loi du 14 janvier 1928 sur l'abandon de famille (cosign.), n° 135.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15, 17. — Prête serment, p. 17.

Projet de loi relatif aux baux à loyers. Discussion générale. Discours : Affirme que la loi de 1926 a eu dans les familles ouvrières des conséquences qui, à son avis, ont été profondément fâcheuses et cite des exemples à l'appui de son affirmation, puis termine en faisant deux suggestions : 1° que les familles qui sont incapables de louer des parties de maison soient, même lorsqu'elles n'ont qu'un enfant, assimilées aux familles nombreuses; 2° que l'on inscrive au budget de la justice un crédit permettant d'aider les commissions d'assistance qui créeraient un fonds de logement en faveur des familles nécessiteuses, p. 103 à 105. — Observations, p. 111.

Projet de loi réformant le jury. Discussion des articles. Art. 7. Discours : Répond au discours de M. Segers, p. 214.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Discours : Critique l'insuffisance des subsides accordés par le gouvernement aux organismes éducatifs et scientifiques; termine en demandant que le gouvernement fasse porter à l'ordre du jour de la Chambre la proposition de loi présentée par M. Devèze en y apportant certains amendements de nature à favoriser la population féminine, p. 383 à 385. — Discussion des articles. Art. 53. Défend son amendement tendant à venir en aide aux communes voulant instituer l'enseignement secondaire pour filles, et demande l'appel nominal sur son amendement, p. 414. — La discussion sur son amendement étant reprise, déclare ne pas insister et demande que l'on vote sur l'amendement tel qu'il avait été présenté, p. 438.

Spaak (Mme) (*suite*)

Budget des transports pour l'exercice 1930. — Discussion générale. Discours : Indique les conditions désavantageuses faites aux voyageurs de troisième classe, puis critique l'organisation des trains « Pullmann », p. 563, 564.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion des articles. Art. 2. S'abstient au vote sur l'amendement de MM. Digneffe et consorts, p. 693. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 695.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour l'exercice 1930. Discussion générale. Discours : Parle des œuvres de l'enfance, de la question de la manipulation du lait et termine en attirant l'attention du Sénat sur une question d'une importance toute particulière : le péril vénérien, p. 950, 951. — V. les annexes à ce discours, p. 962 à 967. — Observations, p. 959. Fait quelques observations au sujet des crèches de nuit, p. 962.

Projets fiscaux. Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 29. Amendement de M. François. Discussion. Observations, p. 1232.

Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 5. Amendement de la commission rétablissant la taxe dans les hôtels et restaurants. Discours, p. 1260.

Projet de loi portant révision des lois d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Discussion générale. Discours : Ne voulant pas retarder l'application de la loi en discussion, qui contient des dispositions très favorables à la classe ouvrière, saisit cette occasion pour déclarer qu'elle n'a pas voulu, au moment du projet sur les allocations familiales, demander certains avantages en faveur des femmes; qu'elle renonce également à le faire pour le projet en discussion, mais prie le ministre d'envisager la question d'augmenter les pensions de survie, p. 1402.

Speeckaert, sénateur suppléant de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Spillemaeckers, sénateur d'Anvers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4. — Prête serment, p. 5.

Interpellation de M. Van Berckelaer au sujet du chômage dans l'industrie diamantaire. Observations, p. 231, 233 à 236, 281.

Budget des sciences et des arts pour l'exercice 1930. Discussion générale. Discours : Signale la charge trop grande qui incombe aux communes en ce qui concerne l'enseignement moyen et demande que l'on mette fin à cette situation injuste, p. 373.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour l'exercice 1930. Discussion générale. Discours : Intervient pour la troisième fois en faveur de la construction d'un nouveau pont sur le Rupel, à Boom; fait ensuite remarquer combien le dragage des rivières a été négligé depuis de nombreuses années et termine en insistant pour la réparation des digues de l'Escaut, p. 892, 893. — Observations, p. 903.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour l'exercice 1930. Discussion générale. Discours : Commence par exprimer son regret d'avoir vu diminuer le crédit en faveur des œuvres sociales; demande que l'on augmente au contraire les subsides en faveur des œuvres pour enfants débiles, pour maternités, etc.; traite ensuite la question de la pollution des rivières, p. 953, 954.

Projet de loi relatif aux officiers de l'aéronautique et modifiant les lois sur les pensions militaires. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1082.

Statistiques économiques. — V. Affaires étrangères.

Subvention aux universités et à l'école des mines de Mons. — V. Enseignement supérieur : Universités, etc.

Succession (Droits de). — V. Finances : Impôts : Lois fiscales : Timbre, enregistrement, succession, etc.

Sucres (Droits d'accise sur les). — Finances : Impôts.

Suisse (Traité de commerce avec la). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

Sursis. — V. Armée : Milice.

Suys, sénateur suppléant de Mons et de Soignies.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

T

Tarifs de péage de l'électricité. — V. Interpellations au nom de M. Vinck.

Tchécoslovaquie (Convention avec la). — V. Affaires étrangères : Droit international.

Télégraphes et téléphones.

RÉGIE.

Projet de loi créant la régie des télégraphes et téléphones.

Doc. — Exposé des motifs, n° 170. — Projet de loi, n° 170.

Rapport fait par M. Segers, n° 172. — Annexes : Première et seconde série de questions posées par la commission et réponses du gouvernement, n° 172.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Forthomme, m. p. t. t., p. 1062 (10 juin 1930). — M. Forthomme, m. p. t. t., déclare que ce projet remplace celui qui a été déposé antérieurement sur le même objet, p. 1062. — Le projet est renvoyé à la commission.

Dépôt du rapport par M. Segers, p. 1083 (11 juin 1930).

Discussion générale.

Discours de M. De Bruyn (qui déclare que le nouveau projet présenté par M. Lippens donne, dans ses grandes lignes, satisfaction à son groupe, sans toutefois réaliser la régie conforme à leur conception, mais déclare qu'il ne fera que des observations de détail qu'il formulera au cours de la discussion des articles), p. 1136. — Observation de M. Hicguet, p. 1136.

Discussion des articles.

Art. 1er à 5. Adoptés sans observations, p. 1136, 1137.

Art. 6. M. De Bruyn pose une question au ministre au sujet de la manière dont sera calculée la part de la dette belge investie dans les télégraphes et téléphones et à qui ira le bénéfice, p. 1137. — M. Forthomme, m. p. t. t., répond à cette question, p. 1137. — L'article 6 est adopté, p. 1137.

Art. 7 et 8. Adoptés sans observations, p. 1137.

Art. 9. M. De Bruyn pose une question relative à la désignation des conseillers; M. Segers, rapp., fait diverses observations au sujet de la question soulevée par M. De Bruyn et termine en déclarant qu'il estime que la Cour des comptes tiendra compte du désir exprimé par le Sénat de la voir désigner autant que possible des membres de la Cour comme membres du conseil de surveillance, et engage le Sénat à voter l'article 9 tel qu'il est libellé au projet; M. Forthomme, m. p. t. t., fait diverses observations et prie le Sénat d'admettre l'article 9 tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 1137, 1138. — L'article 9 est adopté, p. 1138.

Art. 11 à 13. Adoptés sans observations, p. 1138, 1139.

Art. 14. M. le président rappelle que le gouvernement propose par amendement la suppression du 2e alinéa, p. 1139. — MM. Forthomme, m. p. t. t., et Segers, rapp., font diverses observations au sujet de la modification proposée par le gouvernement, modification qui a été présentée à la prière du baron Houtart, m. f., pour des raisons d'ordre administratif, p. 1139. — L'article 14 est adopté, p. 1139.

Art. 15 à 18. Adoptés sans observations avec un amendement (suppression du 2e alinéa) présenté par le gouvernement à l'article 17, p. 1139, 1140.

Art. 19. M. le président rappelle le texte d'une disposition additionnelle proposée par MM. De Bruyn et consorts, p. 1140. — M. De Bruyn défend son amendement, qui a pour but de rendre l'adjudication obligatoire pour les marchés dépassant un million; M. Forthomme, m. p. t. t., le combat, p. 1140. — Observations de MM. Hicguet et Solau, p. 1140. — M. De Bruyn déclare, en présence des explications du ministre, retirer son amendement, et l'article 19 est adopté tel qu'il figure au projet, p. 1140.

Art. 20. Adopté sans observations, p. 1140.

Art. 21. M. le président rappelle les termes de deux amendements présentés par MM. De Bruyn et consorts, p. 1140, 1141. — M. De Bruyn défend ses amendements, p. 1141. — M. Forthomme, m. p. t. t., déclare pouvoir admettre le premier amendement de MM. De Bruyn et consorts, mais estime la seconde partie superflue pour des motifs qu'il indique, p. 1141. — M. De Bruyn déclare, sous le bénéfice de la déclaration faite par le ministre, renoncer à son second amendement, p. 1141. — Le second amendement étant retiré, M. le président met aux voix le premier amendement, qui est adopté, p. 1141. — Cet amendement est adopté, et l'article 21, ainsi amendé, est adopté, p. 1141.

Art. 22. M. le président donne lecture d'une disposition additionnelle proposée par amendement par M. De Bruyn, p. 1141. — M. De Bruyn motive son amendement; M. Forthomme, m. p. t. t., déclare être d'accord sur la pensée qui inspire l'amendement, mais demande que la rédaction de cet article, qui a coûté beaucoup de peine, ne soit pas modifiée à l'improviste, p. 1141. — M. De Bruyn,

Télégraphes et téléphones : RÉGIE. *Projet de loi créant la régie des télégraphes et téléphones (suite)*

en présence de la déclaration du ministre, retire son amendement et l'article 22 est adopté tel qu'il figure au projet, p. 1141.

Art. 23 à 26. Adoptés sans observations, p. 1141, 1142.

Le Sénat décide de passer immédiatement au second vote des articles amendés, et ces articles sont définitivement adoptés, p. 1142.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 107 membres présents, p. 1146 (18 juin 1930). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

TÉLÉGRAPHIE ET TÉLÉPHONIE AVEC FIL.

Projet de loi coordonnant les différentes dispositions législatives concernant la télégraphie et la téléphonie avec fil. — V. le n° 158 (session 1928-1929) du Sénat.

Rapport fait par M. Hicguet, n° 54.

Ann. — Rapporteur : M. Hicguet.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1142 à 1145.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 107 membres présents, p. 1146 (18 juin 1930). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Téléphonie. — V. Télégraphie et téléphonie.

Temmerman, sénateur suppléant d'Anvers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4.

Territoires rédimés. — V. Guerre : Dommages de guerre.

Theux. — V. Communes : Annexion de territoire : Spa et Theux.

Thiéffry. — V. Pensions : Pension à la veuve du capitaine-aviateur Thiéffry.

Thienpont, sénateur provincial de la Flandre orientale.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8. — Prête serment, p. 8.

Tien-Tsin. — V. Affaires étrangères : Chine.

Timbre (Droits de). — V. Finances : Impôts : Lois fiscales.

Titres d'enseignement supérieur. — V. Enseignement : Enseignement supérieur.

t'Kint de Roodenbeke (comte), sénateur suppléant de Gand-Eecloo.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

Toch, sénateur provincial de la Flandre orientale.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 8. — Prête serment, p. 8.

Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 334.

Interpelle, avec M. De Bruyn, M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène au sujet de la non-approbation, par arrêté royal du 3 janvier 1930, de la décision du conseil provincial de la Flandre orientale, en date du 6 décembre 1929, par laquelle il était accordé au personnel de l'administration provinciale une augmentation de traitements de 25 p. c., au lieu de l'augmentation de 10 p. c. accordée en vertu d'une décision du conseil provincial en date du 2 août 1929. Développe son interpellation, p. 420, 421. — Prononce encore un discours afin de protester contre la réponse donnée par le ministre et estime que l'intervention de l'État dans les affaires provinciales ne peut être exagérée, que la question visée par l'interpellation soulève un point juridique et que le gouvernement doit agir avec circonspection quand il s'agit d'annuler des décisions des communes et des provinces, p. 422, 423.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Défend les intérêts de la commune de Gentbrugge, laquelle est coupée dans toute sa longueur par le chemin de fer de ceinture de Gand-Port de mer; parle de la reprise de la ligne Gand-Terneuzen et termine en faisant remarquer que la journée de huit heures n'est pas toujours respectée par le personnel des trains, p. 538, 539.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire à accorder aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. Discours : Appelle l'attention du ministre sur le bureau de législation ouvrière que la fédération des associations professionnelles a organisé dans certains grands centres; demande que le gouvernement encourage ces organisations, qui ont des frais très élevés; plaide ensuite la cause des invalides du travail et termine en parlant du fonds spécial pour infirmes et invalides, p. 687, 688.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Défend, ainsi qu'il l'a fait les années précédentes, les intérêts de la ville de Gand, et termine en demandant l'amélioration des routes Hansbeke-Deurne, Meulestede-Watervliet et Evergem-Sleydinge, et rappelle la nécessité de la construction d'un nouveau pont sur l'Escaut, à Melden, p. 838, 839.

Projets fiscaux. Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 5. Amendement de la commission rétablissant la taxe dans les hôtels et restaurants. Observations, p. 1262.

Traitements.

PÉRÉQUATION.

Cour des comptes. — Projet de loi relatif à la rétribution des membres de la Cour des comptes. V. les n°s 343 et 356 (session 1929-1930) de la Chambre.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 210. Rapport fait par M. Moyersoen, n° 215.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1284 (8 juillet 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Moyersoen, p. 1284 (8 juillet 1930).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1365, 1366.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 116 voix et une abstention, p. 1399 (10 juillet 1930). — S'est abstenu : M. De Bruyn, p. 1399. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Ordre judiciaire, conseil des mines, clergé catholique, personnel enseignant, etc. — Projet de loi relatif à la rétribution des membres de l'ordre judiciaire, du conseil des mines, des députations permanentes des conseils provinciaux, du clergé catholique et du corps enseignant des écoles primaires et gardiennes, ainsi que du personnel de l'enseignement supérieur.

Doc. — Exposé des motifs, n° 138. — Projet de loi, n° 138. Rapport fait par M. De Clercq, n° 167. — Amendement présenté par la commission (art. 11*bis* nouveau), n° 167.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Jaspar, p. m., p. 1009 (30 avril 1930). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Pas de discussion générale.

Discussion des articles.

Art. 1 à 10. Adoptés sans observations, p. 1097 à 1099.

Art. 11 nouveau proposé par la commission. M. le président donne lecture de cette disposition; M. Jaspar, p. m., déclare que le gouvernement accepte cet amendement, et l'article 11 nouveau est adopté, p. 1099.

Le Sénat décide de passer immédiatement au second vote de l'article 11 nouveau, et cet article est définitivement adopté, p. 1099.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 96 membres présents, p. 1102 (12 juin 1930). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

SECRÉTAIRES COMMUNAUX, COMMISSAIRES DE POLICE, GARDES CHAMPÊTRES, ETC. — V. Communes : Personnel.

Traitements du personnel de l'administration provinciale de la Flandre orientale. — V. Interpellations aux noms de MM. Toch et De Bruyn.

Transit. — V. Industrie, commerce et travail : *a*) Denrées alimentaires : Œufs; *b*) Licences d'exportation.

Traités et accords avec différents pays. — V. Affaires étrangères : *a*) Droit international; *b*) Industrie, commerce et travail.

Transports.

AUTOBUS. — V. Interpellations au nom de M. Gravez.

CHEMIN DE FER. — V. la rubrique spéciale.

Travail. — V. Industrie, commerce et travail.

Travail à domicile (Réglementation du). — V. Industrie, commerce et travail.

Tribunaux. — V. Organisation judiciaire.

Tribunaux de commerce (traitements des membres des tribunaux de commerce de troisième classe). — V. Organisation judiciaire : Loi de cadenas : Dérogation.

Tschoffen, sénateur coopté, ministre des colonies, dont la démission, donnée le 24 novembre 1929, n'est pas acceptée. Démissionnaire le 26 décembre 1929.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15, 17. — Prête serment, p. 17.

Projet de loi accordant, à charge du trésor public, une pension annuelle et viagère de 24,000 francs à la veuve du capitaine-aviateur de réserve Edmond Thiéffry. Discussion générale. Discours : Rend hommage à la mémoire du capitaine Thiéffry, p. 36.

Projet de loi contenant le budget des recettes et des dépenses ordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1930. Dépose ce projet de loi, p. 72.

Projet de loi réformant le jury. Discussion des articles. Art. 7. Discours : Appuie l'admission des femmes au jury et suggère une modification à l'amendement de M. Van Overbergh, p. 214. — Se rallie à l'amendement de MM. de Brouckere et consorts visant le droit de dispense, estime encore que c'est bien à l'article 8 que ce droit de dispense doit être inséré et prie en conséquence M. Van Overbergh de laisser tomber cette dernière partie de son amendement, p. 215, 216.

Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Discours : Après le discours de M. Leyniers, qu'il estime avoir suffisamment éclairé le Sénat, se contente d'appuyer l'amendement de MM. Leyniers et Golenvaux et rend hommage à l'élévation de pensée qu'a exprimé le discours de M. Vauthier, m. s. a., p. 493.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Discussion générale. Observations, p. 876. — Discours : Déclare qu'il a beaucoup hésité sur l'attitude à prendre dans le problème soumis aux délibérations du Sénat, puis développe les motifs pour lesquels lui et ses amis s'abstiendront sur l'ensemble du projet, p. 878, 879. — Observations, p. 879. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 913.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion générale. Observations, p. 1016. — Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Précise le point en discussion : de savoir s'il faut, oui ou non, faire disparaître purement et simplement de la législation la clause résolutoire expresse, et termine en estimant qu'il ne serait pas mauvais que le Sénat se ralliât au texte défendu par M. Ligy, rapp., p. 1023, 1024. — Observations, p. 1024, 1025. — Discours : Tout en déclarant qu'il comprend les sentiments qui ont inspiré l'amendement de M. Dierckx et le sous-amendement de M. Huisman Van den Nest, estime cependant qu'ils ne sont pas opportuns, p. 1026, 1027. — Art. 2. Art. 1762*ter*, § 3. Discussion au sujet de l'interprétation. Discours, p. 1039, 1040. — Reprise de la discussion. Propose un texte et motive sa proposition, p. 1043, 1044. — Déclare être d'accord avec M. Segers, qui estime que cet amendement devrait être examiné à tête reposée, p. 1044. — Alinéa 5 proposé par la commission. Observations au sujet de la procédure à suivre, p. 1046. — Art. 1762-4. Fait des observations au sujet du libellé exact d'un amendement additionnel proposé par M. Ligy au texte de la commission pour le premier alinéa, p. 1114. — Alinéa 2. Fait diverses observations au sujet de l'amendement proposé par M. Vancoillie, p. 1115. — Observations au sujet des textes en présence, p. 1115.

Projet de loi modifiant certaines dispositions des lois d'organisation judiciaire. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels, bien qu'il soit l'auteur responsable de la loi de cadenas, il émettra un vote affirmatif sur l'amendement de M. Legrand tendant à de nouvelles nominations, p. 1094, 1095.

Projet de loi relatif aux baux à long terme. Discussion générale. Discours : Rappelle que la législature est intervenue à diverses reprises depuis l'armistice pour modifier d'autorité les conventions; estime que ce qui a permis à la Chambre de voter le projet en discussion, c'est qu'il a été indiqué que l'intervention visait moins la destruction des conventions que l'assurance que la volonté des parties serait respectée; indique ensuite les deux motifs pour lesquels la loi soumise au Sénat peut être acceptée, malgré les inconvénients graves de l'application du principe de réévaluation : 1° c'est que celui qui va être frappé par la loi est encore en possession de l'objet même du contrat; 2° c'est que des abus flagrants ont été constatés; termine en déclarant que c'est sous les réserves les plus formelles, indiquées au début de son discours, qu'il émettra un vote affirmatif, p. 1104, 1105. — Observations, p. 1105, 1106.

T. S. F. — V. Radiophonie.

Tyberghein, sénateur suppléant de Verviers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3.

U

Union postale universelle. — V. Postes.

Universités. — V. Enseignement supérieur.

V

Vacances du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat.

Van Belle, sénateur de Liége, secrétaire du Sénat.

Doc. — Proposition de loi relative à l'assurance en vue de la maladie et de l'invalidité prématurée (cosign.). — Annexe au n° 11.

Projet de loi concernant le régime de retraite des ouvriers mineurs. Raport, n° 221.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3. — Prête serment, p. 4.

Elu, par acclamations, secrétaire du Sénat, p. 18.

Commissions permanentes : Propose de porter à 21 le nombre de membres à désigner pour toutes les commissions permanentes indistinctement, p. 62.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 92.

Projet de loi relatif aux baux à loyers. — Discussion générale. Observations, p. 107.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 161.

Fixation de l'ordre du jour de la rentrée de janvier : Demande que les commissions siègent dès le 7 janvier et rappelle certains projets importants et urgents dont il serait désirable de voir promptement déposer les rapports, p. 185.

Projet de loi concernant la protection des monuments et des sites. Discussion des articles. Discussion tant au sujet de la proposition de renvoi aux commissions qu'au sujet du fond du débat et de l'amendement de M. Lebon : Invoque l'article 54 du règlement, afin de mettre au point la question, p. 59.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 296, 297.

Par motion d'ordre, proteste contre le retard apporté par le gouvernement à répondre aux questions qui lui sont posées par les sénateurs; rappelle l'article 32 du règlement relatif au délai dans lequel les réponses aux questions peuvent être obtenues et demande que cette disposition soit respectée, p. 306.

Projet de loi ouvrant un nouveau crédit pour secourir les victimes des inondations de novembre 1928. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 438.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. Discours : Appuie le discours de M. Hans en ce qui concerne la nécessité d'éviter les accidents dans l'industrie du bâtiment et termine en protestant contre l'introduction de la main-d'œuvre étrangère en Belgique, p. 732 à 734.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Appuie la demande d'urgence faite par M. Mullie, p. 800. — Discussion au sujet de l'urgence : Demande la fxation au mardi suivant, p. 853. — Observations, p. 854.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Commence par appuyer les crtiques formulées par le rapporteur au sujet de certains crédits inscrits au budget; parle ensuite du casernement de la gendarmerie, du port de Zeebrugge, du canal d'Anvers-Liége et termine en défendant les intérêts du pays de Liége, estimant que cette région n'a pas été sauvegardée, notamment en ce qui concerne les précautions à prendre contre les inondations et les affaissements produits par les charbonnages, p. 843 à 846. — Observations, p. 870, 871. — Discours : Ne disposant que de cinq minutes pour réfuter les erreurs contenues dans le discours du ministre, s'en tient au problème des endiguements et à la question des travaux de démergement, p. 902, 903.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1290. — Observations à l'occasion de la proposition d'ajournement introduite par M. Digneffe, p. 1291.

Projet de loi relatif au régime de retraite des ouvriers mineurs. Dépose le rapport sur ce projet de loi et demande que l'examen en soit fixé au lendemain, après les allocations familiales, p. 1318. — Discussion générale. Discours. Estime que, bien que certains ne soient pas encore satisfaits, la loi comporte cependant des avantages nombreux, 1347.

Van Beneden, sénateur suppléant de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Van Berckelaer, sénateur d'Anvers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4. — Prête serment, p. 5.

Interpelle M. le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale au sujet des mesures à prendre en vue de venir en aide aux chômeurs atteints par la crise de l'industrie diamantaire. Développe son interpellation et termine son discours en déposant un ordre du jour dont il donne lecture, p. 226 à 231. — Observations, p. 231 à 236. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, demande à ce que l'interpellation ne soit pas close afin de pouvoir répondre au ministre, p. 237. — Reprise de la discussion. Discours : Développe les motifs pour lesquels la réponse du ministre ne lui a pas donné satisfaction, celui-ci n'ayant pas expliqué clairement pourquoi les deux groupes de travailleurs ont été l'objet d'un traitement différent; parle notamment de la question de l'industrie diamantaire dans l'Afrique du Sud, ainsi que de l'exploitation des diamants au Congo, p. 275 à 278. — Observations, p. 279 à 281. — Fait encore quelques brèves observations afin de combattre les arguments qui viennent d'être invoqués par M. Heyman, m. i. t. p. s., p. 281.

Projets de loi relatifs à la radio-diffusion. Discussion générale. Discours : Demande s'il ne serait pas possible de prendre des mesures contre les parasites, ainsi que cela a été fait en Allemagne, en Angleterre et dans les Pays-Bas, p. 511, 512. — Discussion des articles du projet de loi relatif à la fondation de l'institut national belge de radio-diffusion. Art. 1er. Discussion de l'amendement présenté par M. Van Dieren, p. 513.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire à accorder aux bénéficiaires de la pension de vieillesse. Discussion générale. Discours : Démontre combien est mauvaise la politique du ministère en fonctions; estime que depuis la disparition de M. Wauters, la politique des ministres qui se sont succédé est de reprendre les droits et de les remplacer par des faveurs, p. 705 à 709. — Observations, p. 730, 780. — Discours : Déclare que la réponse faite par le ministre au sujet des pensions de vieillesse ne le satisfait pas ; traite ensuite la question du chômage et de l'industrie diamantaire, critique l'attitude du « Boerenbond », p. 785 à 587. — Discussion des articles du budget. Art. 78. Fait une observation au sujet de la suppression de l'index-number et au sujet du prix du pain, p. 794. — Art. 111. Observations, p. 798, 799.

Van Caenegem, ministre des travaux publics.

Ann. — Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 801, 802, 839, 840, 842 à 846, 849, 851, 852, 859, 861. — Discours : Répond en ce qui le concerne, aux observations présentées, p. 863 à 871. — Observations, p. 892, 894, 900 à 903. — Discours : Répond brièvement aux observations qui lui ont été adressées et déclare que des réponses écrites pourront être adressées aux orateurs pour combler les lacunes inévitables de ses discours, p. 903 à 905.

Budget des affaires étrangères pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 909.

Interpellation de M. Gravez au sujet de difficultés créées par la Société nationale des chemins de fer vicinaux exploitants de lignes d'autobus. Observations, p. 1149.

Vancoillie, sénateur provincial de la Flandre occidentale.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10. — Prête serment, p. 10.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations au sujet de l'usage du flamand au Sénat, p. 77.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Discours : Présente quelques observations concernant les projets fiscaux et parle notamment de la taxe de luxe qu'il estime devoir frapper surtout les familles nombreuses, p. 173.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Discours : Défend les intérêts des classes moyennes; demande notamment que le service des classes moyennes soit consulté en ce qui concerne les impôts; termine en demandant que la publication du bulletin des arts et métiers soit reprise, p. 284 à 286.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires de la pension de vieillesse. Discussion générale. Discours : Traite la question de la situation industrielle belge, notamment en ce qui concerne l'industrie textile et celle du jute; proteste, en ce qui concerne cette industrie, contre l'importation de sacs et termine en parlant de la question des pensions, rappelle les demandes qu'il a formulées en 1928, p. 734 à 736.

Vancoillie (*suite*)

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Commence par demander que le service des ponts et chaussées soit rétabli à Courtrai; que des travaux soient exécutés en vue d'empêcher les inondations dans la vallée du Mandel; demande encore que le ministre s'intéresse au canal de Roulers à la Lys, p. 898, 899.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer qu'il est absolument d'accord avec le rapporteur et avec la commission qui ont écarté du projet l'idée de la propriété commerciale, estimant que deux personnes ne peuvent avoir de propriété sur le même objet; estime cependant que le parlement ne légifère pas sans objet, celui-ci désirant protéger l'intérêt des locataires commerçants dans la mesure qui est compatible avec le simple droit du propriétaire; parle ensuite de la clause résolutoire, de la durée du bail et du droit de cession et termine en annonçant le dépôt d'amendements dont il vient d'exposer l'esprit, p. 1011. — Discussion des articles. Art. 1er. Amendements de M. Van Fleteren : Demande que l'on procède au vote sur ces amendements, p. 1025. — Art. 1*bis* nouveau qu'il présente. Motive et défend son amendement, p. 1028. — Art. 2 : Art. 1762*ter*. Discussion. Discours : Fait certaines observations au sujet de l'interprétation donnée par M. Janson, m. j., p. 1030. — Soulève le point de savoir quelle est la définition du mot « commerce » en ce qui concerne les dispositions en discussion, p. 1033. — Reprise de l'ensemble de la discussion de l'article 2. Observations, p. 1036. — Alinéa 2 de l'article 1762*ter*, dont il propose la suppression; développe les motifs pour lesquels, tout en ne voyant aucun inconvénient à la suppression de cet alinéa, il propose, dans le cas où M. Janson, m. j., en demanderait le maintien, d'en modifier le texte dans un sens qu'il indique, p. 1036, 1037. — Déclare se rallier à la rédaction proposée par M. Lebon pour cet alinéa, p. 1037. — Art. 1762*quater*. Défend l'amendement qu'il présente et propose au Sénat de se rallier au principe du texte voté par la Chambre tel qu'il l'a amendé, p. 1047, 1048. — Observations, p. 1050. — Fait à ce moment remarquer que la discussion a été étendue à l'ensemble de l'article 1762*quater* et fait observer que son amendement ne porte que sur l'alinéa 1er, p. 1052. — Pose certaines questions à M. Ligy, rap., en ce qui concerne l'interprétation de l'article en discussion, p. 1058, 1059. — Observations, p. 1113. — Discours : Déclare ne pouvoir se rallier au premier alinéa du texte proposé par M. François, parle ensuite de l'interprétation de l'article 555 du titre II du Code civil, puis déclare qu'il se rallie au texte de la commission, mais que, si le texte de la Chambre était admis, il maintiendrait son amendement, p. 1113, 1114. — Alinéa 2. Défend un amendement qu'il présente, p. 1114. — Se rallie à l'amendement de forme proposé par M. Janson, m. j., en ce qui concerne la première partie, mais maintient le surplus du texte qu'il avait proposé, p. 1115. — Observations, p. 1116. — Alinéa 3. Défend un amendement qu'il présente, p. 1117. — Fait des observations au sujet des textes en présence, p. 1118. — Amendement, formant un article nouveau, qu'il présente avec M. Nolf. Défend son amendement, p. 1121. — Déclare maintenir cet amendement, malgré la demande du ministre qui le prie de le retirer, p. 1121. — Fait des observations et demande que l'on vote le lendemain sur son amendement, p. 1122.

Projets fiscaux. Discussion générale. Discours : Commence par exprimer sa satisfaction et celle de toutes les classes moyennes pour les simplifications et réductions apportées au régime fiscal; déclare notamment que, si l'on n'a pas obtenu tout ce que l'on désirait, ses amis ne désirent cependant nullement que les projets soient renvoyés à la Chambre, puis fait certaines observations en faveur des classes moyennes et de l'agriculture et termine en priant le ministre de tenir compte de ces observations, p. 1197 à 1199. — Observations, p. 1201, 1203.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Discours : Tout en rendant hommage au ministre et en exprimant sa satisfaction de voir voter un projet en faveur des familles nombreuses, déclare ne pouvoir laisser passer cette discussion sans se faire l'écho des plaintes et protestations de toute la classe moyenne au sujet de l'insuffisance du projet et présente des amendements en sa faveur, p. 1285 à 1287. — Observations, p. 1304, 1306, 1312. — Observations au sujet de la fixation de la discussion des articles, p. 1312. — Discussion des articles. Art. 4. Pose une question au sujet des employés communaux, p. 1322, 1323. — Art. 8. Observations, p. 1325. — Art. 18 : Discussion au sujet de l'extension des allocations, p. 1328, 1329. — Art. 25. Pose des questions au sujet de l'interprétation de cet article, p. 1331. — Art. 49. Maintient un amendement qu'il a présenté, p. 1336. — Art. 57. Fait des observations au sujet du contrôle, p. 1338.

Van Damme, sénateur suppléant d'Anvers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4.

Vandeile, sénateur suppléant de Furnes-Dixmude-Ostende.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10.

Vande Moortele, sénateur de Louvain.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 7.
Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 84.
Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Discours : Développe brièvement ses protestations contre l'injustice que l'on persiste à commettre envers l'industrie du tabac, p. 171, 172.
Projet de loi relatif aux baux à loyers. Texte amendé par la Chambre. Discussion générale. Discours : Déclare prendre la parole, étant donné qu'il n'y a pas de doute que le Sénat va approuver le texte transmis par la Chambre, pour dire et même prédire quelles seront les suites du vote du projet en discussion, p. 178.
Budget des finances et budget de la dette publique pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande que l'on procède de la même manière à l'exportation des cigares qu'à l'importation, en ce qui concerne la taxation, puis parle de la jurisprudence en matière d'appel de dommages de guerre, p. 596.
Projets fiscaux. Discussion générale. Discours : Demande certaines faveurs pour les tabacs, p. 1176. — Observations, p. 1198.
Interpellations réunies de MM. Coole et Dewaele, Lammertijn et Mullie au sujet des sinistres survenus par suite de l'orage du 1er juillet 1930. Observations, p. 1374. — Discours, p. 1374.

Vande Pitte, sénateur suppléant de Bruges.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10.

Vander Mersch, sénateur suppléant de Courtrai et d'Ypres.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10.

Vander Speeten, sénateur suppléant d'Audenarde et d'Alost.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

Van der Stegen, sénateur suppléant de Gand-Eecloo.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

Vandewiele, sénateur d'Audenarde et d'Alost.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 8.
Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Discours : Défend notamment les intérêts de l'industrie allumettière et celle des tissus, coton et laine, fabriqués avec un mélange de soie artificielle, p. 165, 166. — Observations, p. 171, 173, 175.
Budget des dotations pour 1930 (texte amendé par la Chambre des représentants). Par motion d'ordre fait une rectification au *Compte rendu analytique* et aux *Annales parlementaires* du 30 décembre 1929. Déclare avoir émis un vote négatif sur l'article 2, augmentant l'indemnité des sénateurs, alors qu'il a été renseigné comme ayant émis un vote affirmatif, p. 196.
Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Prie le ministre de garantir les correspondances dans les directions de Liége, Namur, Anvers, Turnhout, etc., avec Bruxelles-Nord; demande la construction d'un passage souterrain à la gare d'Audenarde, à celle de Grammont, ainsi que l'agrandissement de la gare de Renaix et signale le danger des passages à niveau; termine en demandant certaines faveurs pour les anciens combattants, p. 543 à 545. — Discussion des articles. Art. 37. Amendement qu'il présente tendant à accorder la gratuité de transport aux anciens combattants et à leur famille pour la visite des expositions d'Anvers et Liége. Le ministre lui faisant remarquer qu'un crédit de plus de 34 millions, au lieu des 2 millions prévus par l'amendement, serait nécessaire pour atteindre le but visé, déclare que l'objection est frappante, mais que son amendement avait été inspiré par le désir de faire quelque chose pour les braves qui ont combattu pendant la guerre, p. 587.
Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 695.

Vande Wiele (Modeste), sénateur suppléant de Termonde et de Saint-Nicolas.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

Van Dieren, sénateur de Malines et Turnhout.

Doc. — Proposition de loi relative aux pensions d'invalidité en faveur des anciens combattants et des réquisitionnés (cosign.). Annexe au n° 6.
Proposition de loi relative à la rente de service en faveur des anciens combattants (cosign.), n° 7.
Proposition de loi relative au paiement du salaire des réquisitionnés (cosign.), n° 8.
Proposition de loi relative à l'égalité de traitement de toutes les victimes de la guerre (cosign.), n° 9.
Proposition de modification à l'article 59 du règlement du Sénat. Développements et proposition, n° 87.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4. — Prête serment, p. 5.
Election des sénateurs provinciaux de la Flandre occidentale. Cas de M. Lammertijn, dont la commission propose l'invalidation : Déclare que si l'on réfutait les conclusions de la commission, il demanderait la parole pour répondre, p. 10. — Observations, p. 11. — Discours : Démontre brièvement au Sénat qu'il se ridiculiserait s'il votait contre les conclusions de la commission, p. 12, 13. — Fait encore des observations, p. 13.
Pendant le discours d'ouverture prononcé par M. le président Magnette, fait remarquer que c'est la première fois que le président prononce une partie de son discours en flamand, p. 18.
Annonce du décès de MM. les sénateurs Feron, le baron Ruzette, Genard et Lion. Discours, p. 21.
Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Appuie la demande de M. Lindekens tendant à ce que la déclaration soit lue également en flamand, estimant insuffisant que le texte flamand ait été communiqué aux membres, et demande, contrairement à la proposition de M. le président, qui a été admise, que le Sénat discute immédiatement la déclaration, p. 34. — Discussion de la déclaration. Observations, p. 75. — Discours : Commence, en réponse à une question de M. le vicomte Berryer, par déclarer que, si les nationalistes flamands ont pris comme règle de parler flamand, ce n'est pas dans l'intention d'être désagréables à ceux qui ne comprennent pas leur langue, mais par question de principe, question qui, d'après eux, prime toutes les autres; développe les motifs pour lesquels son parti estime que la solution de la question flamande n'est pas possible dans la Belgique telle qu'elle existe à ce moment; déclare en terminant qu'il est partisan d'une solution belge, si l'on donne à la Flandre la possibilité de vivre indépendante dans sa culture, mais que, la plaie s'envenimant tous les jours, il faut que l'on aille rapidement à une solution radicale et généreuse qui donne à la Flandre ce à quoi elle a droit, p. 77 à 81. — Observations, p. 85, 90. — S'abstient au vote sur l'ordre du jour présenté par MM. Digneffe et consorts, p. 153.
Budget des dotations pour 1930. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget et proteste à cette occasion contre le crédit pour la célébration du centenaire de l'indépendance belge, p. 50. — M. Rutten ayant protesté, par motion d'ordre, contre l'affirmation qu'il avait produite que plusieurs membres de la droite flamande partageaient sa manière de voir, estime que les paroles de M. Rutten constituent un fait personnel et non une motion d'ordre, p. 50.
Projet de loi relatif aux baux à loyer. Discussion des articles. Art. 5, 5*bis* et 5*ter*. Observations, p. 125, 126.
Motion d'ordre de M. Demets, qui attire l'attention du gouvernement sur la nécessité d'améliorer la situation des invalides anciens combattants et de leurs ayants droit. Fait observer que plusieurs propositions de loi sont déposées à cet effet, p. 185.
Projet de loi réformant le jury. Discussion générale. Observations, p. 200, 201. — Discours : Se déclare d'accord avec le ministre, estimant que la compétence joue un rôle important dans la composition du jury, puis défend la présence des femmes au jury, estimant que le jugement d'une femme ne doit pas être craint, p. 202. — Discussion des articles. Art. 7. Observations, p. 212, 215. — Fait des observations au sujet des textes en présence et de la procédure à suivre, p. 215. — Art. 8. Observations, p. 205. — Art. 10. Propose un amendement, p. 207. — Discussion. Discours : Fait remarquer que les socialistes demandent maintenant le développement des séries de capacitaires, alors qu'ils s'y étaient opposés précédemment, p. 217. — Déclare retirer un amendement qu'il avait présenté, p. 219. — Art. 13. Déclare retirer un amendement qu'il avait présenté, p. 219. — Art. 25. Observations, p. 221.
Projet de loi relatif à l'accord économique entre la Belgique et le Luxembourg. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, demande que cet objet soit inscrit à l'ordre des travaux du Sénat, p. 222.
Par motion d'ordre, proteste contre le retard apporté à la distribution des textes flamands des documents, à l'occasion du retard apporté à la distribution du rapport de M. Limage sur le budget de l'agriculture, et insiste pour que les documents flamands du Sénat paraissent en même temps que les documents français, p. 236. — Prononce encore un discours sur cette question, p. 237.

Van Dieren (*suite*)

Interpellation de M. Van Berckelaer relative au chômage dans l'industrie diamantaire. Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 237, 238.

Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 330. — Discours : Développe le point de vue antimilitariste des catholiques nationalistes flamands, p. 333 à 335. — Observations, p. 336, 341.

Budget de l'agriculture pour 1930. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 352.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 375, 376. — Discours : Développe les motifs pour lesquels il estime qu'il est impossible de résoudre le problème linguistique en présence de l'organisation de l'Etat belge et estime que cette organisation doit être entièrement modifiée; parle ensuite de l'égalité des écoles et termine en demandant que l'Opéra flamand d'Anvers jouisse des mêmes subsides que le théâtre de la Monnaie à Bruxelles, p. 376, 377. — Observations, p. 381 à 383, 390, 391, 401 à 404, 410. — Discussion des articles. Art. 38*c*. Observations, p. 413. — Art. 55. Observations, p. 415. — Art. 125. Défend l'amendement qu'il a présenté en faveur de l'Opéra flamand d'Anvers et accepte les conditions proposées par M. Vauthier, m. s. a., pour admettre cet amendement pour l'année du centenaire de l'indépendance, p. 416. — Art. 125. Observations, p. 438.

Projet de loi ouvrant un nouveau crédit pour secourir les victimes des inondations de novembre 1928. Discussion générale. Observations, p. 427 à 429.

Interpellation de MM. Toch et De Bruyn au sujet de la non-approbation, par arrêté royal du 3 janvier 1930, d'une décision du conseil provincial de la Flandre orientale, relative à l'augmentation des traitements du personnel de l'administration provinciale. Observations, p. 422. — Prononce un discours afin de protester contre la réponse donnée par le ministre et estime que l'intervention de l'Etat dans les affaires provinciales ne peut être exagérée, que la question visée par l'interpellation soulève un point juridique et que le gouvernement doit agir avec circonspection quand il s'agit d'annuler des décisions des communes et des provinces, p. 422, 423.

Projet de loi concernant la protection des monuments et des sites. Nouvelle discussion des articles. Art. 21*bis*, proposé par amendement par M. Lebon. Appuie cet amendement, p. 486. — Demande l'adoption de l'amendement de M. Lebon et déclare que si M. Lebon retire son amendement, il le reprendra, p. 487.

Projet de loi relatif aux subventions allouées aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Observations, p. 489. — Discours : Déclare que lui et ses amis voteront l'amendement proposé par M. Leyniers, prie le Sénat de l'adopter et annonce que, si l'amendement était retiré, il le reprendrait, p. 490. — Observations, p. 496. — Déclare reprendre l'amendement retiré par MM. Leyniers et Golenvaux et motive son attitude, p. 496. — Fait des observations, la recevabilité de son amendement n'étant pas admise, p. 496.

Projets de loi relatif à la radio-diffusion. Discussion générale. Observations, p. 508, 511, 512. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 512. — Discussion des articles du projet de loi relatif à la fondation de l'Institut national belge de radio-diffusion, art. 1er. Propose et motive un amendement qu'il présente, soumettant l'Institut national belge de radio-diffusion aux dispositions de la loi de 1921 concernant l'emploi des langues, p. 512, 513. — Discussion. Observations, p. 513.

Projets de loi approuvant : *a*) le traité d'amitié conclu entre la Belgique et la Perse; *b*) la convention de commerce et de navigation conclue entre l'union économique belgo-luxembourgeoise et la Perse; *c*) la convention d'établissement conclue entre la Belgique et la Perse. S'abstient au vote sur l'ensemble de ces projets de loi, p. 533.

Projet de loi approuvant le traité de commerce entre l'union économique belgo-luxembourgeoise et la Suisse. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 533.

Budget des transports pour l'exercice 1930. Discussion générale. Observations, p. 536, 538, 551, 552. — Fait certaines objections à la proposition de siéger le lendemain matin, p. 555. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 567, 573, 577.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Observations, p. 160, 611, 613, 614, 619, 620, 633, 636, 639 à 641, 657, 660, 663, 664, 667, 668. — Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Renouvelle la déclaration faite par M. Lindekens, suivant laquelle il ne votera le projet que si les amendements qu'il présente sont adoptés; rappelle ce qui s'est passé en 1918; estime que l'on sera obligé de suivre les frontistes qui veulent être maîtres chez eux comme les Wallons le sont chez eux, qui consentent à habiter sous le même toit, mais avec un mur mitoyen entre les deux, p. 669, 670. — Art. 2. Défend l'amendement qu'il a présenté avec certains de ses amis et qui tend à transférer les écoles techniques dès 1932 au lieu de 1935, p. 671. — Observations, p. 672. — Demande l'appel nominal sur son amendement, p. 693. — Art. 3., dont il propose la suppression. Fait remarquer que les observations qu'il a présentées

Van Dieren (*suite*)

au sujet de l'art. 2 s'appliquent également à l'art. 3 et qu'il se trouve donc dispensé d'en dire davantage, p. 672. — Art. 4. Défend son amendement, estimant qu'il est utile qu'il existe des cours facultatifs en d'autres langues que le français et considérant que, dans le texte transmis par la Chambre, il existe une contrainte, p. 673. — Art. 7 et 7*bis*. Motive l'amendement qu'il présente à l'alinéa 2 de l'art. 7 et l'art. 7*bis* qu'il propose, p. 674, 675. — Fait encore des observations, p. 675.

Budget des finances et budget de la dette publique pour 1930. Discussion générale. Discours : Commence par se demander si le ministre comprendra les observations qu'il développe en flamand, puis proteste contre le nombre insuffisant de fonctionnaires connaissant le flamand à l'administration des finances, p. 628 à 630.

Projet de loi approuvant les accords conclus à La Haye. Discussion générale. Observations, p. 716, 719, 720, 725, 726. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 741.

Budgets du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1930. Discussion générale de ces trois budgets. Discours : Annonce qu'il va exposer au Sénat une question, à son avis de la plus haute importance, c'est-à-dire celle de l'emploi des langues au Congo belge; annonce que lui et ses amis vont déposer un amendement demandant un crédit pour étudier l'organisation du règlement linguistiques au Congo; termine en souhaitant que le gouvernement et le Sénat admettent l'amendement afin que l'année 1930 ne se termine pas sans que justice soit rendue aux Flamands, au Congo, comme en Belgique, p. 768, 769. — Observations, 770, 772. — Discussion des articles du budget du ministère des colonies (dépenses métropolitaines). Art. 11. Demande l'appel nominal sur son amendement, p. 774. — S'abstient au vote sur l'ensemble des trois budgets, p. 776.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Discussion générale. Observations, p. 878, 879, 880. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 913.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour l'exercice 1930. Discussion générale. Observations, p. 901, 902.

Budget des affaires étrangères pour l'exercice 1930. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il interviendra très brièvement bien que les points dont M. Segers s'est occupé dans son rapport méritent une discussion approfondie; déclare que les nationalistes flamands désirent apporter leur concours à ceux qui travaillent pour le rapprochement des peuples; félicite le ministre pour l'attitude qu'il a prise à Genève, notamment en ce qui concerne une trêve douanière; parle ensuite de la question du désarmement et termine en demandant que les Belges condamnés pendant la guerre par les tribunaux français soient remis en liberté, p. 921 à 923.

Budget de la justice pour l'exercice 1930. Discussion générale. Observations, p. 973. — Discours : Se joint aux observations faites par M. Crokaert concernant la nécessité de nommer de nouveaux employés aux greffes, afin d'accélérer l'expédition des pièces; parle ensuite de la réorganisation de la justice militaire; demande que, dans la partie flamande du pays, les gendarmes qui ne connaissent que le flamand puissent s'élever au plus haut grade; proteste contre la présence des gendarmes à des manifestations paisibles de nationalistes flamands; insiste pour que les projets sur la flamandisation de de la justice soient examinés sans plus de retard et termine en parlant de la nécessité d'une amnistie totale, p. 976, 977. — Observations, p. 977. — Fait encore des observations relativement à l'amnistie, p. 979.

Projet de loi dispensant les administrations communales de reviser les listes électorales en 1930. Discussion générale. Discours : Après avoir protesté parce que son groupe n'était pas représenté à la commission de l'intérieur, indique les motifs pour lesquels lui et ses amis combattent le projet transmis par la Chambre et voteront le projet de la commission, p. 1055.

Projet de loi relatif aux officiers de l'aéronautique et modifiant les lois sur les pensions militaires. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1082.

Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Discussion générale. Observations, p. 1084, 1085. — Discussion des articles. Art. 1er : Art. 5, alinéa 2. Appuie l'amendement de M. Gravez et estime qu'il est contraire au prestige du Sénat de se voir dans l'obligation d'adopter *ne varietur* un projet transmis par la Chambre; termine en défendant le libre choix du médecin, en opposition avec M. Henricot, p. 1088.

Projets fiscaux : Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 17. Observations, p. 1217. — Art. 19. S'abstient au vote sur un amendement de MM. François et consorts relatif au minimum exonéré, p. 1256. — Art. 29. S'abstient au vote sur un amendement de MM. François et consorts, p. 1257. — Art. 30. Vote sur l'ensemble des amendements de MM. François et consorts. S'abstient au vote sur ces amendements, p. 1258.

Projet concernant les douanes et accises : Art. 5. S'abstient au vote sur l'amendement de MM. François et consorts, p. 1259.

Van Dieren (*suite*)

Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 5. Amendement de la commission rétablissant la taxe dans les hôtels et restaurants. Discours, p. 1262. — Art. 17. S'abstient au vote sur l'amendement de MM. François et consorts, p. 1267. — S'abstient au vote sur l'ensemble de ces trois projets de loi, ainsi que sur le projet relatif aux taxes assimilées aux impôts directs, p. 1270.

Interpelle M. le premier ministre, les ministres de l'intérieur et de l'hygiène, de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale et des travaux publics : 1° au sujet du non-accomplissement de l'engagement pris par le gouvernement dans sa déclaration de novembre 1929 et relative à la flamandisation; 2° au sujet de la necessité de transformer sans retard la loi de clémence de janvier 1929 en une véritable loi d'amnistie. Demande la parole, puis justifie longuement sa demande d'urgence, p. 1272, 1273. — Sa demande d'urgence étant rejetée, fait des observations à ce sujet, p. 1274. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, renouvelle sa demande d'urgence, p. 1279. — Fait des observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 1298, 1342. — M. Jaspar, p. m., proposant de remettre cette interpellation à la prochaine séance, prend place à la tribune pour répondre à M. Jaspar, p. m., p. 1400. — Proteste contre la proposition d'ajournement et s'étonne de l'attitude de l'extrême gauche, p. 1400, 1401. — Demande l'appel nominal sur la demande d'ajournement, p. 1401.

Interpellation de M. Gravez au sujet de la remise de l'examen des projets en faveur des victimes de la guerre. Proteste contre la remise de la discussion de cette interpellation et demande, dans le cas où M. Baels, m. i. h. et m. a., souffrant, ne pourrait être présent la semaine suivante qu'il délègue un membre du gouvernement pour le remplacer, p. 1272.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session : Renouvelle sa demande d'urgence pour l'interpellation qu'il a annoncée au début de la séance, p. 1279 à 1281.

Projet de loi relatif à la prorogation des mandats des magistrats consulaires. Discussion de l'article unique. Annonce que son groupe émettra un vote négatif, étant hostile à la prorogation contre le vœu des électeurs, p. 1285. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1291.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1290 1293.

Projet de loi apportant des modifications aux lois : organique de la comptabilité de l'Etat, organique de la Cour des comptes et instituant la comptabilité des dépenses engagées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi ,p. 1291.

Projet de loi portant augmentation de certaines pensions et allocations prévues aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Discussion générale. Observations, p. 1394, 1396. — Appuie les observations présentées par M. Gravez, p. 1397.

S'abstient au vote sur l'ensemble des projets de loi conférant la naturalisation, p. 1400.

Projet de loi allouant des crédits supplémentaires aux budgets ordinaires du Congo belge pour l'exercice 1928. Demande la lecture de la traduction flamande du rapport de M. Dierckx, p. 1419. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1420.

Van Eyndonck, sénateur suppléant d'Anvers.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4.

Van Fleteren, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas.

Doc. — Projet de loi prorogeant et modifiant certaines dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer. Amendements aux art. 2 et 4, n° 30.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 8.

Election des sénateurs provinciaux de la Flandre occidentale. Discussion au sujet du cas de M. Lammertijn. Observations, p. 10 à 12.

Election du président : M. Moyersoen proposant de réélire, par acclamations, M. Magnette, estime qu'il eût été plus solennel de rendre hommage à M. Magnette en procédant à un vote, p. 17.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Observations, p. 32, 33. — Observation au sujet de la discussion de cette déclaration, p. 34. — Déclare ne pas appuyer autrement la proposition de M. Van Dieren, tendant à la discussion immédiate et estime que M. Van Dieren, nouveau venu au Sénat, s'imagine qu'il va avoir le pas sur la Chambre pour renverser le gouvernement, p. 34. — Discussion de la déclaration. Observations, p. 75, 78, 90, 92 à 95. — Proteste contre la campagne menée, pendant la période électorale, contre le parti socialiste, p. 95.

Projet de loi relatif à la conservation des monuments et des sites. Discussion générale. Observations, p. 46, 48. — Observation à l'occasion de la proposition de M. le baron de Moffarts tendant à la disjonction de la partie du projet relative aux sites, p. 477.

Van Fleteren (*suite*)

Projet de loi relatif aux listes de jurés pour 1930. Fait diverses observations, tant au sujet de la fixation de la discussion du projet qu'au sujet de l'urgence qu'il y a à examiner le projet réformant le jury, p. 48. 49.

Fixation de l'ordre du jour : Proteste contre la réunion tardive du Sénat et la hâte avec laquelle il faudra examiner les projets qui doivent être votés avant le 1er janvier, p. 61.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les baux à loyer. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, proteste contre l'intention de la commission de la justice de se réunir d'urgence avant que son parti ait pu examiner le texte du projet, p. 50. — A l'occasion de la fixation de la discussion, proteste contre la discussion à une séance du matin et demande à être éventuellement autorisé à prendre la parole dans la discussion générale, au cours de la séance de l'après-midi, même si cette discussion avait été déclarée close, p. 89. — Discussion générale. Discours : Commence par protester contre le peu de membres présents, alors que le Sénat tient une séance supplémentaire pour l'examen de la question des loyers, puis présente quelques observations, et développe les amendements qu'il a présentés, au nom de son groupe, p. 97, 98. — Observations, p. 108 à 110. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 115. — Art. 2, § 1er. Demande l'appel nominal sur son amendement, p. 118. — § 2. Annonce que l'appel nominal va être demandé par son groupe, et demande que le vote soit remis au lendemain après-midi, p. 119. — Reprise de l'examen de l'article 2. Rappelle un amendement qu'il avait présenté et qui a été réservé, p. 120. — Art. 4. Observations, p. 121. — Art. 5*bis* et 5*ter*. Discussion, p. 123. — Amendements de M. Arm. Huysmans. Discussion, p. 125 à 127. — Observations au sujet de la question de l'homogolation des baux, p. 124. — M. le président ayant déclaré que l'examen en première lecture était épuisé, fait remarquer que l'article 1er a été amendé et demande si un amendement présenté par M. Bossuyt ne pourrait pas être à nouveau soumis au vote, p. 151. — A la suite des observations de M. le président, déclare qu'il aurait voulu faire reprendre l'amendement de M. Bosssuyt, mais qu'il s'incline devant l'impossibilité indiquée par M. le président, p. 152. — Texte amendé par la Chambre. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels il estime que la concession demandée par la Chambre est minime et espère que, à part M. Digneffe et quelques-uns de ses amis, le texte transmis par la Chambre sera voté à l'unanimité par le Sénat, p. 178, 179.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 161, 162.

Projet de loi réformant le jury. Discussion générale. Observations, p. 200. — Discours : Combat la proposition de renvoi à la commission faite par M. Crokaert, p. 201. — Discussion des articles. Art. 7. Estime que la question posée par M. Van Overbergh au sujet de l'admission des femmes au jury est tout à fait imprévue et demande que l'article 7 soit réservé, afin de trouver une formule d'entente, p. 204, 205. — Observations, p. 205. — Discussion de l'article 7. Observations, p. 213, 214. — Déclare que son groupe votera l'amendement admettant d'une façon générale les femmes au jury, mais déclare que, si cet amendement était rejeté, il émettrait un vote négatif sur l'amendement de M. Van Overbergh, en faveur du capacitariat, p. 216. — Art. 10. Motive un amendement qu'il a présenté et demande que le débat sur l'article 10 soit remis au lendemain, p. 207. — Demande la division pour le vote sur un amendement de MM. Pierlot, Crokaert et consorts, p. 218. — Art. 25. Appuie la proposition de renvoi au lendemain de la discussion de cet article, p. 209.

Projet de loi apportant des modifications à l'organisation judiciaire. Se rallie, en son nom et au nom de ses amis, au renvoi du projet à la commission, p. 224.

Interpellation de M. Van Berckelaer relative au chômage dans l'industrie diamantaire. Observations, p. 235, 236. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 237.

Distribution des documents : Observations au sujet d'une motion d'ordre de M. Van Dieren qui proteste contre le retard apporté dans la distribution des documents flamands, p. 236.

Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 327, 333 à 335, 337, 348.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 381, 383, 399, 407, 408. — Discussion des articles. Art. 38*b*. Observations, p. 413. — Art. 53. Combat les motifs d'opposition développés par M. Vauthier, m. s. a., à un amendement de Mme Spaak, p. 414. — Fait des observations au sujet de l'acceptation éventuelle par le gouvernement d'un amendement plus modéré, p. 434. — Déclare que son groupe décidera, pour 3 heures, de l'attitude qu'il prendra en présence du discours du ministre, p. 434. — Au moment de la reprise du vote sur cet article, demande que la parole soit accordée à Mme Spaak, p. 438. — Art. 55. Observations, p. 415. — Art. 101. Observations au moment du vote sur un amendement de M. Asou, p. 439. — Art. 125. Discours : Demande comment le crédit proposé sera réparti, p. 436, 437. — Fait encore des observations au sujet de la répartition du crédit, p. 437.

Van Fleteren (*suite*)

Projet de loi relatif à la subvention allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Observations, p. 489, 496. — Discours : Répond au discours de M. Segers et proteste contre les paroles qu'il a prononcées, p. 496. — Observations au sujet de l'amendement que MM. Leyniers et Golenvaux retirent et qui est repris par M. Van Dieren, p. 496.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 532, 560, 561. — Fait des observations au sujet de la proposition de M. Vinck tendant à tenir une séance supplémentaire afin de permettre au ministre de répondre aux observations présentées, p. 567. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 568, 578.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Observations, p. 611, 632, 637, 640, 662. — Demande combien d'orateurs sont encore inscrits et M. le président ayant déclaré qu'il en restait sept, estime que, dans ce cas, si on ne limite pas le temps de parole, le Sénat ne pourra pas maintenir sa décision de terminer le débat ce même jour, p. 664. — Fait des observations au sujet des méthodes de travail du Sénat, comme au sujet de la suite de la discussion, p. 664. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 668. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 670.

Projet de loi approuvant les accords conclus à La Haye. Discussion générale. Observations, p. 726.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. Discussion des articles. Art. 38*bis* proposé par amendement par M. Damas. Observations à l'occasion des motifs d'abstention invoqués par M. Rutten, p. 795.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Au nom de son groupe, demande que l'on procède réglementairement pour l'examen de ce projet, afin de donner le temps de prendre connaissance du rapport et de se documenter sur la question, p. 853. — Discussion sur la question d'urgence : Déclare que l'on admettrait la lecture immédiate du rapport et la discussion le mardi suivant, p. 853. — Fait encore des observations, p. 854, 855. — Discussion générale. Observations, p. 875.

Budget des affaires étrangères pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 907.

Budget de la justice pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 978. — Prie le ministre de réexaminer la situation faite aux greffiers des justices de paix, p. 979.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du code civil. Annonce le dépôt d'amendements et demande, afin que ses amendements puissent être examinés avant la discussion, que l'examen du projet soit ajourné à la rentrée du Sénat, fin mai, p. 980. — Discussion générale. Discours : Commence par déclarer que le projet, tel qu'il est présenté par la commission de la justice, constitue une véritable dérision à l'égard des revendications des commerçants; défend ses amendements, tout en priant le Sénat de les examiner, n'en demandant pas l'adoption *ne varietur* et déclare que les commerçants, plus particulièrement les détaillants, demandent simplement d'une manière raisonnable à ne pas être privés injustement de leur gagne-pain, mais sans spolier le propriétaire, p. 1009, 1010. — Observations, p. 1012. — Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Digneffe qui propose le renvoi immédiat à la commission, p. 1014. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 1014 à 1019. — Demande que le Sénat se prononce sur ses amendements avant de décider le renvoi à la commission, p. 1019. — Déclare en même temps qu'il renonce à convaincre le ministre comme aussi le ministre ne l'a pas convaincu, p. 1019. — M. le président proposant de réserver le vote sur ses amendements jusqu'au moment où l'assemblée sera plus nombreuse, déclare personnellement être d'accord, p. 1022. — Discussion des articles. Observations, p. 1024. — Art. 1er. Demande l'appel nominal sur les amendements qu'il présente, p. 1025. — L'article 1er qu'il propose étant rejeté, déclare que ce vote entraîne la disparition des autres amendements qu'il avait présentés, p. 1025. — Art. 1*bis* nouveau présenté par amendement par M. Vancoillie. Observations, p. 1028, 1029. — Art. 2 : Art. 1762*ter*. Demande une précision en ce qui concerne les droits du locataire, p. 1036. — § 3. Discussion au sujet de l'interprétation. Observations, p. 1040, 1041. — Reprise de l'ensemble de cette discussion. Suggère une précision, en ce qui concerne l'amendement de M. Segers, p. 1043.— Observations, p. 1043. — Fait remarquer que l'interprétation donnée par M. Janson, m. j., de la notification au propriétaire fait de celui-ci un censeur de l'acte de cession, p. 1044. — Observations, p. 1045. — Alinéa 5, proposé par la commission. Observations, p. 1046. — Art. 1762*quater*. Observations, p. 1047, 1051 à 1053, 1059. — Se rallie au renvoi à la commission, mais proteste au sujet du dépôt d'amendements au dernier moment, ce qui rend le travail très difficile, p. 1060. — Observations, p. 1060. — Reprise de l'examen de l'article 1762*quater*. Observations, p. 1112, 1113. — Alinéa 2. Observations au sujet des textes en présence, p. 1115. — Alinéa 3. Observations au sujet des textes en présence, p. 1118, 1119. — Art. 3. Observations, p. 1120, 1121. — A

Van Fleteren (*suite*)

l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 8 juillet, fait des observations au sujet de la reprise de l'examen de ce projet, p. 1297, 1298.

Projet de loi dispensant les administrations communales de reviser les listes électorales pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 1056.

Projet de loi relatif aux officiers de l'aéronautique et modifiant les lois sur les pensions militaires. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1082.

Projets fiscaux. Discussion générale. Observations, p. 1182.

Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 2*bis* nouveau proposé par M. Vinck. Observations, p. 1208. — M. le président proposant de procéder pendant la séance en cours à l'examen des amendements et de remettre les votes à la séance du mardi suivant, s'oppose à cette proposition, p. 1208, 1209. — Art. 17. Observations, p. 1216. — Art. 19 : Discussion au sujet de l'amendement de MM. François et consorts, concernant le minimum exonéré, Observations, p. 1221, 1222, 1224.

Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 5 : Amendement de la commission tendant à rétablir la taxe dans les hôtels et restaurants. Observations, p. 1261 à 1263.

Interpellation de M. Van Dieren concernant la flamandisation et relative à l'amnistie. Observations au sujet de la demande d'urgence faite par M. Van Dieren, p. 1273. — Observations à l'occasion de la demande d'ajournement introduite par M. Jaspar, p. m., p. 1400, 1401.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session: Fait diverses observations, notamment en ce qui concerne les propositions de modification au règlement du Sénat et les projets d'assurances sociales, p. 1276, 1279.

Projet de loi relatif à la prorogation des mandats des magistrats consulaires. Discussion de l'article unique. Demande quand on aura un statut définitif des magistrats consulaires, p. 1285.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1289, 1290, 1294 à 1296.

Interpellation de M. Gravez au sujet de l'ajournement des projets en faveur des victimés de la guerre. Observations, p. 1319.

Ajournement du Sénat : M. Segers exprimant au nom du Sénat ses remerciements au président pour la dignité et l'autorité avec laquelle il n'a cessé de présider les travaux de la haute assemblée, déclare qu'il avait demandé la parole pour exprimer les mêmes remerciements au président, p. 1421.

Van Havere, sénateur suppléant de Termonde et Saint-Nicolas.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 476.

Van Heupen, sénateur suppléant de Malines et de Turnhout.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4.

Van Hoestenberghe, sénateur de Bruges.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10. — Prête serment, p. 10.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Fait remarquer qu'il serait nécessaire que l'on prît des mesures pour éviter la contamination des eaux de l'Escaut supérieur et insiste pour que le ministre des travaux publics et le ministre des affaires étrangères agissent auprès du gouvernement français afin qu'un terme soit mis à cette situation extrêmement dommageable occasionnée par les industriels français, p. 835, 836.

Van Laerhoven, sénateur suppléant de Charleroi et de Thuin.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

Van Mierlo, sénateur provincial d'Anvers.

Doc. — Proposition de loi relative aux pensions d'invalidité en faveur des anciens combattants et des réquisitionnés (cosign.). Annexe au n° 6.

Proposition de loi relative à la rente de service en faveur des anciens combattants (cosign.), n° 7.

Proposition de loi relative au paiement du salaire des réquisitionnés (cosign.), n° 8.

Proposition de loi relative à l'égalité de traitement de toutes les victimes de la guerre (cosign.), n° 9.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5. — Prête serment, p. 5.

Budget de la gendarmerie pour 1930. Discussion générale. Discours : Annonce le vote négatif de son groupe et motive ce vote, p. 36, 37.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 410.

Projets de loi approuvant : *a*) le traité d'amitié entre la Belgique et la Perse); *b*) la convention de commerce et de navigation entre l'union économique belgo-luxembourgeoise et

Van Mierlo (*suite*)

la Perse; c) la convention d'établissement entre la Belgique et la Perse. S'abstient au vote sur l'ensemble de ces projets de loi, p. 533.

Projet de loi approuvant le traité de commerce entre l'union économique belgo-luxembourgeoise et la Suisse. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 533.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur la barrière de l'avenue de Mérode, à Turnhout, et parle ensuite des gares d'Hérenthals et de Weelde-Merxplas, p. 567.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 875.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 913.

Budget de la justice pour 1930. Discussion générale. Discours : Proteste contre le crédit destiné à réunir à Hoogstraeten les écoles pénitentiaires de Merxplas et de Gand-Central, puis développe les motifs de son opposition, p. 973 à 975.

Van Oost, sénateur suppléant de Gand-Eecloo.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

Van Overbergh, sénateur provincial du Brabant.

Doc. — Budget des finances pour 1930. Rapport, n° 92.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 7.

Fait rapport sur l'élection des sénateurs de la province de Flandre orientale et conclut à la validation des pouvoirs, sauf en ce qui concerne les suppléants, MM. Jean De Nauw et Van Havere, p. 7, 8.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 75, 76. — Observations au sujet de l'usage du flamand au Sénat, p. 77. — Discours : Estime, vu l'heure avancée, devoir renoncer au discours qu'il comptait prononcer et se borne à faire quelques déclarations pour fixer son attitude et celle de ses amis, notamment en matière fiscale et en matière linguistique, p. 89 à 91.

Projet de loi relatif aux baux à loyer. Discussion des articles. Art. 5, 5*bis* et 5*ter*. Observations, p. 126.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de 1930. Discussion générale. Discours : suggère, afin d'éviter le vote répété de crédits provisoires, de changer la date de l'année financière, p. 130.

Projet de loi augmentant de 10 p. c. les pensions de retraite à charge du trésor public et des caisses de prévoyance. Discussion générale. Observations, p. 132.

Budget des voies et moyens pour 1930. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il ne discute pas le budget des dépenses, mais ne s'occupe que des recettes; résume son discours en quatre observations d'ordre général : la première visant le caractère hypothétique de certaines bases du budget des voies et moyens de 1930; demande s'il n'aurait pas été plus conforme aux traditions et à la sagesse d'établir ce budget par continuation sur la base du plan Dawes; la seconde visant l'évaluation des plus-values d'impôts pour 1930, qui seraient versées au fonds d'amortissement pour racheter en Bourse des rentes consolidées; la troisième relative au dégrèvement des 1,600 millions; la quatrième au sujet de la situation du bloc d'impôts indirects avant et après les dégrèvements; déclare en terminant que ces observations constituent un effort pour améliorer les institutions fiscales du pays, p. 142 à 145. — Observations, p. 156, 158 à 160. — Discours : Insiste particulièrement en faveur du petit personnel, p. 172. — Observations, p. 173.

Projet de loi réformant le jury. Discussion générale. Observations, p. 201, 202. — Discussion des articles. Art. 7. Propose un amendement tendant à l'introduction des femmes au jury, p. 204. — Déclare que son amendement pose la question de principe, sous la forme qui lui paraît la plus favorable pour rallier une majorité, et afin que le Sénat se prononce sur ce principe, et estime que son amendement pourrait être modifié avant le second vote, afin de l'adapter au cadre de la loi, p. 204. — Déclare à nouveau qu'il pose la question de principe, p. 204. — Répond aux objections qui viennent d'être faites à son amendement, p. 204. — Discussion de l'article 7. Observations, p. 214. — Déclare se rallier à la suggestion faite par M. Tschoffen quant à l'extension de la dispense et donne lecture du nouveau texte de son amendement, p. 215. — Fait des observations au sujet des textes en présence et de la procédure à suivre, p. 215. — Déclare admettre la demande de M. Tschoffen, qui lui suggère de laisser tomber la dernière partie de son amendement, relative au droit de dispense, p. 216. — Fait diverses observations et déclare à nouveau qu'il est partisan de l'égalité de l'homme et de la femme vis-à-vis de toutes les fonctions publiques, p. 216. — Art. 25. Observations, p. 221.

Van Overbergh (*suite*)

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 265, 267 à 269, 282, 293, 294, 303, 304, 307, 308.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 407, 408, 411. — Discussion des articles. Art. 104. Observations, p. 435. — Appuie le discours prononcé par M. Vermeylen, p. 436. — Art. 125. Observations au sujet de la répartition du crédit proposé, p. 437.

Projet de loi concernant la protection des monuments et des sites. Nouvelle discussion des articles. Art. 21*bis* proposé par M. Lebon et relatif à l'emploi des langues. Observations, p. 487. — Fait des observations au sujet du texte définitivement proposé par M. Legrand, rapp., pour l'amendement que celui-ci propose de substituer à l'amendement de M. Lebon, p. 487.

Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Observations, p. 489, 490, 496.

Budget des finances pour 1930. — Dépose le rapport sur ce budget, p. 502. — Discussion générale de ce budget et du budget de la dette publique pour 1930. Discours : A l'occasion du centenaire, abandonne la traditionnelle critique du contrôleur du budget des finances pour examiner la politique financière qui va s'imposer après les dégrèvements; examine deux idées capitales : l'établissement du bilan de l'Etat à l'occasion du centenaire et la politique en vue de l'allégement des charges de la dette publique, p. 583 à 587. — Observations, p. 592, 621, 622, 625. — Pose une question au ministre relativement au contrat des monnaies, p. 625. — Fait encore des observations, p. 626 à 629.

Projets de loi relatifs à la radio-diffusion. Discussion générale. Observations, p. 511.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Propose de fixer la discussion au mercredi suivant ainsi que le demande la commission, p. 545. — Discussion générale. Observations, p. 609, 613. — Discours : Déclare que, comme le mouvement qui s'est manifesté en Flandre en faveur de la flamandisation de l'université de Gand défend une cause juste, lui et ses amis voteront le projet en discussion; estime ensuite que, en somme, le débat sur l'ensemble de la question linguistique est épuisé et résume les résultats auxquels il a abouti, résultats qu'il considère comme révélant une tendance certaine au rapprochement patriotique; développe ensuite les motifs pour lesquels il souhaite que le projet soit voté au Sénat par une grande majorité; termine, tout en parlant des reproches qui peuvent être faits au projet, en suppliant ses amis de ne pas déposer d'amendements, p. 615 à 618. — Observations, p. 619, 620, 632, 636, 639, 640.

Projet de loi approuvant les accords conclus à La Haye. Discussion générale. Discours : Commence par faire remarquer que, depuis le traité de Versailles, le projet en discussion est le plus important, relativement à la politique extérieure, qui ait été soumis au Sénat et développe les motifs pour lesquels il émettra un vote de résignation, sous l'empire de deux sentiments : l'aversion profonde de la guerre et la reconnaissance pour les plénipotentiaires qui, depuis dix ans, se sont voués à la tâche ingrate de défendre les intérêts de la Belgique dans les conférences internationales, p. 721, 722. — Observations, p. 724, 726, 727.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. Observations, p. 755 à 758. — Discours : Commence par parler de la nécessité pour le gouvernement de se préoccuper de la question des débouchés, en présence de la situation du marché industriel; parle ensuite de l'office des estropiés et mutilés, ainsi que de la nécessité d'achever l'appareillage national en faveur des estropiés, p. 759. — Discussion des articles du budget. Art. 111. Observations, p. 797.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 852.

Budget des affaires étrangères pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 909, 915.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 913.

Projet de loi portant création d'un fonds monétaire. Discussion générale. Observations, p. 1066.

Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Discussion générale. Observations, p. 1082.

Projet de loi modifiant l'article 9 de la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques en vue d'instituer une candidature en sciences préparatoire à la médecine vétérinaire. M. Volckaert ayant protesté contre l'urgence, qui vient d'être déclarée, fait remarquer que la commission a été unanime à demander l'urgence, p. 1146.

Projets fiscaux. Discussion générale. Observations, p. 1157, 1179, 1186, 1196.

Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 17. Observations, p. 1215 à 1217. — Art. 19. Discussion au sujet de l'amendement De Bruyn et consorts concernant le minimum exonéré, p. 1220, 1221. — Art. 30. Discussion

Van Overbergh (*suite*)

sur l'ensemble des amendements de MM. François et consorts. Observations, p. 1233. — S'abstient au vote sur ces amendements, p. 1258. — Art. 31. Observations, p. 1237.
Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1289, 1290. — Observations à l'occasion de la proposition d'ajournement introduite par M. Digneffe, p. 1292. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 1292, 1294. — M. Digneffe demandant que le Sénat se prononce sur sa proposition d'ajournement, fait des observations à ce sujet, p. 1297, 1298. — Reprise de la discussion générale. — Observations, p. 1307, 1309, 1310. — Discussion des articles. Art. 18. Discussion au sujet de l'extension des allocations, p. 1328. — Art. 36. Observations, p. 1333.
Projet de loi approuvant la convention conclue entre la Belgique et le Grand-Duché du Luxembourg établissant entre les deux pays une communauté de recettes en ce qui concerne les droits d'accise perçus sur les alcools. Motive son vote négatif, estimant que les charges résultant du projet seront trop lourdes pour la Belgique, p. 1417.

Van Remoortel, sénateur suppléant de Charleroi et de Thuin.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

Van Roosbroeck, sénateur de Malines et Turnhout, secrétaire du Sénat.

Doc. — Proposition de loi organique de l'enseignement technique ayant pour objet : 1° l'organisation et la réglementation de l'enseignement technique existant; 2° la fréquentation obligatoire de cours de perfectionnement technique, théoriques et pratiques, pour tous les jeunes gens et jeunes filles âgés de 14 ans au moins et occupés dans l'industrie et le commerce; 3° la fréquentation obligatoire de cours de perfectionnement professionnel pour jeunes gens occupés dans l'agriculture; 4° la formation ménagère obligatoire pour toutes les jeunes filles de plus de 14 ans (cosign.). Annexe au n° 115.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 4. — Prête serment, p. 5.
Election des sénateurs provinciaux de la Flandre occidentale. Discussion au sujet du cas de M. Lammertijn. Observations, p. 12.
Elu, par acclamations, secrétaire du Sénat, p. 18.
Nomination d'un membre de la commission de surveillance de la Caisse de dépôts et consignations. Déclare que le groupe socialiste présente la candidature de M. A. François, p. 60.
Projet de loi relatif aux baux à loyer. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels, tout en estimant que le retour au droit commun est impossible, il combat la loi en discussion, celle-ci aggravant les charges qui pèsent sur les épaules des salariés et des appointés, p. 102, 103. — Observations, p. 104. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 113, 115.
Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires de la pension de vieillesse. Discussion générale. Discours : Remercie M. Casterman d'avoir rappelé ses propositions de loi; insiste sur l'utilité qu'il y aurait à les reprendre; parle ensuite de la question de l'enseignement technique et termine par un point relatif à l'enseignement du quatrième degré, p. 697 à 699. — Discussion des articles du budget. Observations à l'occasion des motifs d'abstention invoqués par M. Rutten au sujet de l'amendement (art. 38*bis*) présenté par M. Damas, p. 695.
Budget de la justice pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 972.
Projet de loi modifiant l'article 9 de la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques en vue d'instituer une candidature en sciences préparatoire à la médecine vétérinaire. L'urgence étant déclarée, et M. le comte de la Barre d'Erquelinnes ayant donné lecture de son rapport, fait remarquer que, certains sénateurs ne connaissant pas le français, n'auront pu comprendre la lecture du rapport faite en français, p. 1146.

Van Schamelhout, sénateur suppléant d'Audenarde et d'Alost.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

Van Stappen, sénateur suppléant de Termonde et de Saint-Nicolas.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

Van Vlaenderen, sénateur de Furnes-Dixmude-Ostende.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10. — Prête serment, p. 10.

van Zuylen (baron), sénateur de Liége.

Doc. — Projet de loi prorogeant les lois antérieures qui autorisent le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. — Rapport, n° 29.
Projet de loi relatif à la protection de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. — Rapport, n° 194.

van Zuylen (baron) (*suite*)

Ann. — Rapport sur son élection, p. 3. — Prête serment, p. 4.
Projet de loi prorogeant les lois antérieures qui autorisent le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. — Dépose le rapport sur ce projet de loi et en fait remarquer l'urgence, p. 61. — Insiste pour que ce projet soit voté sans retard et fait remarquer les services que ce projet a rendus, p. 83.
Budget des dotations pour 1930 (texte amendé par la Chambre des représentants). Discussion des articles. Art. 2. Fait remarquer qu'il s'est abstenu sur un amendement de MM. Eylenbosch et consorts et que son abstention n'a pas été notée par le bureau, p. 183. — Motive son vote, p. 184.
Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Discours : Fait remarquer l'insuffisance du crédit inscrit au budget pour l'agrandissement du domaine forestier de l'Etat; demande que l'on crée une caisse des forêts et termine en demandant la majoration du subside destiné à la publication du bulletin de la Société centrale forestière, p. 287, 288.
Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : A l'occasion du budget extraordinaire, s'adresse au ministre afin d'obtenir l'augmentation du crédit destiné à l'agrandissement du domaine forestier de l'Etat et développe les motifs de sa demande, p. 859, 860.
Projet de loi relatif à la protection de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. Dépose le rapport complémentaire sur ce projet de loi, p. 1279.
Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 1293.

Vauthier, sénateur coopté, ministre des sciences et des arts, dont la démission, donnée le 24 novembre 1929, n'est pas acceptée.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15, 17. — Prête serment, p. 17.
Projet de loi modifiant les articles 5, 10 et 12 de la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Dépose ce projet de loi et en fait remarquer l'urgence, p. 129. — Discussion générale. Expose la portée du projet, p. 224.
Projet de loi relatif à la protection des monuments et des sites. Discussion générale. Discours : Rappelle la portée du projet; conseille aux membres de lire l'exposé des motifs qui reproduit un travail attentif accompli par le conseil de législation; fait remarquer que l'objet essentiel du projet est de protéger les monuments et les sites pour empêcher qu'ils ne soient aliénés ou que les sites les plus intéressants du pays ne disparaissent; que le point litigieux du projet est de savoir si une décision gouvernementale prise pour la préservation des sites, et imposant des servitudes à certains propriétaires, donne lieu à une indemnité à payer par l'Etat; puis développe cette dernière question, p. 45 à 48. — Se déclare d'accord avec le baron Meyers, qui reporte ses observations à la discussion de l'article 7; estime que les observations de M. Lebon sont intéressantes, mais que ces observations pourraient également être reportées à la discussion des articles, p. 54. — Discussion des articles. Art. 1er. Déclare accepter un amendement de M. Lebon, p. 56. — Observations, p. 56. — Fait encore diverses observations au sujet du texte du projet et d'un amendement de la commission, p. 56, 57. — Déclare qu'il ne se rallie pas à l'amendement de la commission, mais se résignera à l'accepter s'il est adopté, p. 57. — Discussion, tant au sujet du renvoi aux commission qu'au sujet du fond du débat et de l'amendement de M. Lebon. Observations, p. 58, 59. — Reprise de la discussion des articles. Art. 2. Déclare ne pas se rallier à l'amendement de la commission et rappelle qu'il a développé précédemment le motif de son opposition, p. 60. — Art. 6 et 7. Discussion. Discours : Déclare admettre l'amendement de la commission, p. 62. — Discours : Répète qu'il est partisan absolu de l'attribution d'une indemnité réparant le préjudice causé; traite ensuite le point de savoir qui doit se prononcer sur le montant de cette indemnité, p. 64, 65. — Observations, p. 71. — Au moment de la reprise de la discussion, combat les amendements du baron de Moffarts estimant que ces amendements auraient pour conséquence la destruction du projet en discussion et convie en conséquence le Sénat à rejeter ces amendements; puis exprime son regret que le baron de Moffarts, souffrant, ne puisse être présent, p. 477. — Maintient ses observations et estime qu'il serait douloureux de voir le Sénat abandonner ce projet auquel il a consacré tant de science juridique, p. 477, 478. — Nouvelle discussion des articles. Art. 7, 7*bis* et 7*ter*. Motive son accord avec le rapporteur au sujet des modifications proposées, p. 481. — Combat l'amendement de M. Dochen, p. 482. — Art. 14. Se rallie à l'amendement de M. Lebon tel qu'il est modifié par M. Legrand, rapp., p. 484. — Art. 21*bis* proposé par M. Lebon et relatif à l'emploi des langues. Tout en déclarant être d'accord avec M. Lebon sur le fond de son amendement, prie M. Lebon de ne pas insister, estimant que le projet de loi en discussion ouvrant une voie nouvelle à la commission des monuments, celle-ci se trouvera par le fait soumise à la loi de 1921, p. 486. — Déclare ne pas attacher une grande

Vauthier (*suite*)

importance à la question et ne s'oppose pas à l'adoption de l'amendement dans le cas où le Sénat jugerait cette adoption utile, p. 486.

Budget des dotations pour 1930 (texte amendé par la Chambre des représentants). Discussion des articles. S'abstient au vote sur l'amendement présenté par MM. Pierlot et consorts à l'article 2, p. 183.

Projet de loi apportant des modifications à l'organisation judiciaire. Demande, la commission ayant émis un avis favorable et au nom de M. Janson, m. j., indisposé, que le Sénat vote immédiatement sur ce projet, p. 224. — M. Lebon ne se ralliant pas à cette proposition et estimant la présence de M. Janson, m. j., nécessaire, déclare que, dans ces conditions, il faut nécessairement attendre la présence de M. Janson, m. j., p. 224.

Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée à l'université libre de Bruxelles, à l'université catholique de Louvain et à l'école des mines et de métallurgie de Mons. Dépose ce projet de loi, p. 287. — Discussion générale. Discours : Commence par déclarer, en son nom personnel, qu'il ne témoignera aucune malveillance à l'amendement qui vient d'être présenté par M. Leyniers en faveur de l'institut Saint-Louis et du collège Notre-Dame de la Paix, mais fait diverses observations quant à l'opportunité de l'amendement; fait appel au tact politique des auteurs de l'amendement et déclare que c'est, non une question de principe, mais une question de fait et que, s'il était démontré que les instituts visés par l'amendement avaient besoin du secours de l'Etat, il considérerait impossible de ne leur pas accorder une subvention, mais que ce point devrait être examiné avec soin, p. 489. — Discours : Déclare ne rien retirer de sa déclaration de la veille, mais estime qu'il n'est pas légitime de diminuer la part des universités au profit des facultés visées par l'amendement de MM. Leyniers et Golenvaux avant que la question ne soit étudiée; déclare qu'il est disposé à s'attacher à cette étude, p. 493.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 371, 376, 383, 393, 395. — Discours : Répond aux observations présentées en exposant les idées du gouvernement en ce qui concerne notamment ces observations, p. 395 à 404. — Observations, p. 411. — Discussion des articles. Art. 38*b*. Observation, p. 412. — Répond à M. Laboulle et espère, pour l'année suivante, réaliser la réforme qu'il a projetée, p. 413. — Art. 38*c*. Répond aux observations de M. Laboulle concernant le crédit pour encourager l'éducation physique dans les universités, p. 413. — Art. 53. Discours : S'oppose à l'amendement de Mme Spaak en faveur de l'enseignement secondaire pour filles, p. 414. — Déclare ne pas être hostile à l'amendement, mais ne pouvoir, dans la forme absolue de sa présentation, s'y rallier, p. 433. — Fait des observations au sujet de l'acceptation éventuelle, par le gouvernement, d'un amendement plus modéré, p. 434. — Art. 55. Discours : Tout en priant M. Huisman Van den Nest de ne pas insister sur son amendement tendant à une unité de vues et de direction pour l'organisation du musée scolaire, déclare cependant être d'accord avec celui-ci quant au fond de la question, p. 414, 415. — Art. 104. Déclare s'opposer à l'amendement de M. Henricot et maintenir le crédit pour participation aux fouilles d'Apamée, en Syrie, p. 435. — Art. 125. Déclare ne pouvoir se rallier à l'amendement de M. Van Dieren en faveur de l'Opéra flamand d'Anvers, mais admettre cependant cet amendement, dans certaines conditions, pour l'année du centenaire de l'indépendance, p. 416. — Indique les motifs pour lesquels il doit s'opposer à l'amendement de MM. François et consorts, amendement qui modifierait profondément l'économie du budget des beaux-arts, p. 416. — Déclare admettre l'amendement de M. Du Bost et, dans un but de conciliation, se rallier au crédit plus élevé que celui indiqué dans le sous-amendement de M. Du Bost et qui vient d'être demandé par M. François; répond affirmativement à la question de M. Van Fleteren relative à la répartition du crédit, p. 437. — Fait encore des observations à ce sujet, p. 437. — Art. 129. Déclare se rallier à un amendement de M. Vermeylen, p. 417.

Projet de loi sur la protection des titres d'enseignement supérieur. — Dépose ce projet de loi, p. 379.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels il estime que la loi en discussion est une loi d'apaisement et termine en formant le vœu que, lorsque la question linguistique aura trouvé sa solution, en donnant aux chefs de famille les garanties auxquelles ils ont droit, on obtiendra un apaisement durable, p. 658, 659. — Discussion des articles. Art. 2. Développe les motifs pour lesquels, devant la situation parlementaire existante, il prie ses collègues, quel que puisse être le bien fondé de leurs observations, de ne pas insister et conclut en priant le Sénat de rejeter les amendements présentés par MM. Digneffe et consorts, p. 671. — Demande le rejet de l'amendement de M. Van Dieren pour le même motif qu'il a opposé aux amendements de MM. Digneffe et consorts, p. 677. — Art. 4. Combat et l'amendement de M. Van Dieren et le discours qu'il a prononcé pour motiver cet amendement, p. 673, 674.

Projet de loi dispensant les administrations communales de procéder à la revision des listes électorales en 1930. Discussion des articles. Art. 1er proposé par la commission. S'abstient au vote sur cet article, p. 1056.

Projet de loi modifiant l'article 9 de la loi du 21 mars 1929 sur la collation des grades académiques en vue d'instituer une candidature en sciences préparatoire à la médecine vétérinaire. Dépose ce projet de loi, p. 1093. — Déclare adhérer à la demande d'urgence faite par M. le comte de la Barre d'Erquelinnes, rapp., p. 1145.

Verbrugge, sénateur de Bruges.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10. — Prête serment, p. 10.

Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Observations, p. 490.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. Discours : Attire notamment l'attention sur certaines décisions injustes prises en ce qui concerne l'allocation des pensions de vieillesse; traite ensuite la question des mutualités et celle des logements à bon marché, p. 759 à 761.

Vercammen, sénateur de Gand-Eecloo.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 8.

Verheyden, sénateur de Louvain.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 7.

Budget de l'agriculture pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 268. — Discours : Traite particulièrement la question des wateringues, p. 272, 273. — Observations, p. 288, 294, 298, 299, 308.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Remercie le ministre des nouveaux trains permettant aux ouvriers de la région de Tirlemont d'aller travailler aux charbonnages du Limbourg, mais demande quelques perfectionnements; signale ensuite la situation de la gare de Tirlemont, p. 569.

Budget des finances et budget de la dette publique pour 1930. Discussion générale. Discours : Commence par réfuter une interruption peu courtoise lancée des bancs socialistes au baron de Mévius, rapporteur du budget de la dette publique, puis demande que la taxe de transmission soit appliquée sur les déclarations de brassins, p. 623.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Signale l'état pitoyable des routes vicinales et prie le gouvernement de donner son adhésion à un amendement majorant le crédit pour la voirie, amendement qu'il déposera avec ses amis; termine en déclarant qu'il est persuadé que cette réforme serait bien accueillie à la Chambre à laquelle le budget devrait être renvoyé, p. 839.

Projet de loi approuvant la convention relative à une action économique concertée. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1420.

Vérification des pouvoirs. — V. Lois électorales.

Verlez, sénateur suppléant de Gand-Eecloo.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

Vermeire, sénateur suppléant de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Vermeylen, sénateur coopté.

Doc. — Proposition de loi organique de l'enseignement technique ayant pour objet : 1° l'organisation et la réglementation de l'enseignement technique existant; 2° la fréquentation obligatoire de cours de perfectionnement technique, théoriques et pratiques pour tous les jeunes gens et jeunes filles âgés de 14 ans au moins et occupés dans l'industrie et le commerce; 3° la fréquentation obligatoire de cours de perfectionnement professionnel pour jeunes gens occupés dans l'agriculture; 4° la formation ménagère obligatoire pour toutes jeunes filles de plus de 14 ans (cosign.) Annexe au n° 115.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 15. — Prête serment, p. 30.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar. Discours : Commence par faire remarquer que, au sujet de la crise économique fort grave qui est annoncée, la déclaration ne souffle mot; traite ensuite la question des impôts, puis parle de la question linguistique; estime que pour cette question il faudrait procéder par paliers, puis développe la politique qu'il considère devoir être suivie pour créer dans la Flandre comme dans la Wallonie une unité d'atmosphère dans laquelle le peuple pourrait vivre librement

Vermeylen (*suite*)

et qui délivrerait le pays de cette question des langues qui l'énerve depuis trop longtemps, p. 74 à 76. — Observations, p. 78.

Budget des sciences et des arts pour 1930. Discussion générale. Discours : Commence par appuyer les observations faites par M. Huisman Van den Nest au sujet des subsides à accorder aux grandes entreprises artistiques, puis traite la question linguistique et termine en proposant un amendement tendant à instituer l'égalité des subsides pour les lettres flamandes et françaises, p. 381 à 383. — Observations, p. 402 à 404. — Discussion des articles. Art. 104. Demande, M. Henricot n'étant pas présent, que le vote soit remis au mercredi suivant, p. 415. — Reprise de l'examen de cet article. S'oppose à l'amendement et appuie les considérations du ministre en faveur du crédit inscrit au budget, p. 436. — Art. 125. Défend l'amendement proposé par M. François et propose de réserver le vote pour le mercredi suivant, p. 416. — Fait des observations au sujet de la remise comme au sujet du droit de présenter encore des amendements, p. 416, 417.

Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il votera le projet du gouvernement, mais estime que les collèges de Saint-Louis et de Notre-Dame de la Paix n'étant pas des universités complètes, il ne pourra voter l'amendement présenté en leur faveur au dernier moment et avant qu'une enquête préalable ait pu être faite, p. 492.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Diescours : Prononce un discours qui a pour but la pacification des esprits, estimant que le projet en discussion est une base d'entente qui peut être définitive; déclare pourtant qu'une des conditions de la paix est que le gouvernement introduise sans tarder les projets qui doivent compléter celui en discussion et estime que si les libéraux continuent à prétendre ériger la liberté du père de famille en un principe absolu, il sera difficile d'aboutir à un arrangement, p. 609 à 611. — Observations, p. 611, 613, 619, 720, 640.

Projet de loi relatif aux officiers de l'aéronautique et modifiant les lois sur les pensions militaires. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1082.

Verraes, sénateur suppléant de Courtrai et d'Ypres.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 10.

Verstuyven sénateur suppléant de Termonde et de Saint-Nicolas.

Ann. — Rapport sur son élection p. 7.

Verviers. — V. Communes : Annexion de territoires.

Vétérinaires . — Voyez : Enseignement : Enseignement vétérinaire.

Veuves remariées des victimes civiles. — V. Pensions.

Victimes civiles de la guerre. — V. 1° Pensions : Veuves remariées; 2° Guerre : Dommages de guerre.

Victimes de la guerre (projets de loi en leur faveur). — V. Interpellations au nom de M. Gravez.

Vieillesse et décès des employés. — V. Assurances sociales : Employés.

Vieillesse et décès prématuré. — V. Assurances sociales.

Vieillesse (Pensions de). — V. Assurances sociales : Pensions de vieillesse.

Vilain XIII (vicomte), sénateur de Termonde et de Saint-Nicolas.

Doc. — Projet de loi tendant à mettre à la disposition du gouvernement un nouveau crédit pour secourir les victimes des inondations provoquées par les ruptures de digues, en novembre 1928. — Rapport, n° 84.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 8.

Projet de loi relatif aux baux à loyers. Sabstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 152. — Texte amendé par la Chambre. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 182.

Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande que l'on examine la possibilité de verser mensuellement aux communes les sommes qui leur reviennent sur les impôts ou sur le Fonds des communes; souhaite que l'on poursuive bientôt l'examen du projet de loi sur la fiscalité provinciale et communale, p. 239, 240.

Vilain XIIII (vicomte) (*suite*)

Projet de loi tendant à mettre à la disposition du gouvernement un nouveau crédit pour secourir les victimes des inondations provoquées par les ruptures de digues en novembre 1928. — Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 394. — Discussion générale. Discours : Saisit cette occasion, après avoir constaté que les œuvres et le gouvernement ont rempli leur devoir avec générosité pour souligner la tâche à accomplir afin de mettre les régions menacées d'inondations à l'abri d'un nouveau désastre, p. 423 à 425. — Discussion des articles. Art. 1er. Déclare que son discours n'impliquait pas, ainsi que le ministre a semblé le croire, qu'il était partisan de la reprise des digues par l'Etat, p. 430.

Budget extraordinaire et budget des travaux publics pour 1930. Discussion générale. Discours : Forme le vœu que l'innovation apportée par le transfert au budget des travaux publics des crédits en faveur de la voirie vicinale et agricole entraîne la coordination des efforts si nécessaires à la réfection du réseau routier belge et amène également le reclassement si désirable de la voirie; signale ensuite certains cas spéciaux concernant les routes, parle de la nécessités d'arriver à des facilités pour franchir la barrière de l'Escaut dans le pays de Waes; traite ensuite la question des plantations le long des routes de l'Etat et termine en parlant de celle du casernement de la gendarmerie, surtout au point de vue des communes rurales, p. 836 à 838.

Projets fiscaux. Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 29. Demande une explication au sujet de l'endroit où seront perçus les additionnels, par les communes, lorsque les personnes auront deux domiciles, p. 1233.

Projet de loi approuvant la convention en vue d'une action économique concertée. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1420.

Vinck, sénateur provincial du Brabant, questeur du Sénat.

Doc. — Projet de loi prorogeant et modifiant certaines dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer. Amendements aux articles 2 et 4 (cosign.), n° 30.

Proposition de loi modifiant l'article 21 de la loi sur la détention préventive (cosign.). Annexe au n° 72.

Proposition de loi complétant la loi du 14 janvier 1928 sur l'abandon de famille (cosign.), n° 135.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7. — Prête serment, p. 7.

Fait rapport sur l'élection des sénateurs de la province de Hainaut et conclut à la validation, sauf en ce qui concerne MM. Berger et Bolle, suppléants, p. 5, 6.

Election des sénateurs provinciaux de la Flandre occidentale. Discussion au sujet du cas de M. Lammertijn. Par motion d'ordre, estime que le Sénat doit se prononcer d'abord sur la question de la validation, ce qui ferait tomber le surplus de la controverse, et ensuite, dans le cas où l'élection serait invalidée, sur la procédure à suivre ultérieurement, p. 11, 12.

Elu, par acclamations, questeur du Sénat, p. 18.

Projet de loi de défense sociale à l'égard des anormaux et des délinquants d'habitude. Discussion des articles. Art. 25. Observation, p. 41.

Projet de loi modifiant et prorogeant certaines dispositions de la loi sur les baux à loyer. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, fait diverses observations, mais se rallie aux considérations de M. Van Fleteren en ce qui concerne l'examen du projet, p. 50, 51. — Propose que les différents groupes se réunissent le lendemain, de 2 à 3 heures, et que la commission de la justice siège à partir de 3 heures, p. 51. — Discussion générale. Observations, p. 99. Discours : Développe les motifs pour lesquels cette nouvelle loi sur les loyers est nécessaire, le déficit d'habitations pour la troisième catégorie de gens visés par les lois précédentes étant encore très considérable et déclare, en terminant, que, vu l'impossibilité de construire assez rapidement pour cette troisième catégorie, la loi devra vraisemblablement être encore partiellement renouvelée en 1932, p. 99 à 102. — Observations, p. 105, 110. — Discussion des articles. Art. 1er. Discours : appuie l'amendement de M. Bossuyt, estimant que cet amendement évitera une procédure compliquée, p. 114. — Observations, p. 115. — Art. 2. § 2. Soutient l'avis de M. Janson, m. j., et combat l'amendement de la commission, p. 118. — Observations au sujet d'une demande d'appel nominal et de la remise du vote au lendemain, p. 119. — A la suite d'une demande de M. Van Fleteren tendant à remettre aux voix un amendement rejeté au premier vote, estime qu'il appartiendra à la Chambre de reprendre cet amendement, p. 152.

Budget du Sénat. Par motion d'ordre, prie le Sénat de se constituer en comité secret pour l'examen de son budget, p. 153.

Projet de loi relatif à la protection des monuments et des sites. Discussion générale. Observations, p. 46 à 48. — Discours : Combat la thèse du gouvernement en ce qui concerne les indemnités, développe les motifs de son opposition et demande comme conclusion le renvoi éventuel à la commission, p. 51 à 54. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations au sujet de l'amendement de M. Lebon, p. 56. —

Vinck (*suite*)

Déclare accepter cet amendement, p. 56. — Fait encore diverses observations au sujet du texte du projet et d'un amendement de la commission, p. 56, 57. — M. le président ayant donné lecture de l'amendement des commissions réunies, déclare que ce n'est pas cet amendement qu'il a défendu, mais bien l'amendement présenté à l'article 2; qu'il y a donc confusion; puis déclare être d'accord avec M. Lebon, qui estime que l'amendement proposé à l'article 1er semble superflu, p. 57. — Discussion, tant au sujet du renvoi aux commissions qu'au sujet du fond du débat et de l'amendement de M. Lebon. Observations, p. 58. — Fait encore des observations, p. 59, 60. — Reprise de la discussion des articles. Art. 2. Défend l'amendement de la commission, p. 60. — Art. 6 et 7. Discours : Motive l'amendement de la commission, p. 62. — Répond au discours du P. Rutten, p. 63, 64. — Observations, p. 63, 65. — Discours : Estime qu'il ressort des discours qui viennent d'être prononcés que la majorité du Sénat est favorable à une indemnité; déclare, en conséquence, qu'il s'abstiendra de demander à l'assemblée de se prononcer sur la proposition de la commission; souhaite pourtant que le Sénat se prononce sur le point de savoir qui devra évaluer le montant de l'indemnité, p. 65, 66. — Observations, p. 66, 71, 73. — Discours : Estime que l'on devrait, dans une matière aussi sérieuse, renvoyer aux commissions tous les amendements proposés, p. 74.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande que l'on établisse dans les nouvelles gares des quais surélevés, qu'il y ait des troisièmes classes pour certains trains rapides et que l'on songe à donner un certain confort dans les gares, surtout en faveur des voyageurs étrangers, p. 551, 552. — Observations, p. 559 à 561, 565 à 567. — Par motion dordre, estime que l'on ne peut plus demander au ministre de répondre pendant la séance en cours, propose une séance supplémentaire, afin de ne pas remettre la discussion du budget des finances, et de continuer la discussion du budget en cours le mardi après-midi, étant entendu que ce budget serait terminé ce même jour, p. 557. — Se rallie à une proposition de M. Beauduin relative à la suite de la discussion, p. 568.

Débats parlementaires. Fait remarquer, par motion d'ordre, combien il est difficile d'entendre les membres qui siègent aux travées du fond et demande que les orateurs fassent usage de la tribune, p. 567.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1930 et projet de loi relatif à l'allocation complémentaire aux bénéficiaires des pensions de vieillesse. Discussion générale. Observations, p. 748. — Discours : Parle des habitations à bon marché et de la question de la construction, p. 748 à 750.

Projet de loi modifiant le tableau des droits d'entrée annexé à la loi du 8 mai 1924. Discussion générale. Demande si l'on votera le jour même sur l'ensemble du projet et fait remarquer que plusieurs membres ont déjà quitté la séance, p. 876.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 959. — Discours : Commence par traiter la question de la protection et de la tutelle des communes, puis parle de la lutte contre les taudis, p. 960 à 962. Observations, p. 962.

Budget de la justice pour 1930. Discussion générale. Discours : Demande au ministre quand il compte déposer le projet de loi qu'il avait annoncé au sujet des établissements privés; demande ensuite au ministre d'adresser une lettre aux commissions d'assistance publique, afin qu'elles comprennent mieux leur devoir social en matière d'habitations à bon marché; fait également remarquer que les défenseurs en appel souffrent des procès-verbaux incomplets; prie le ministre d'étudier la création d'un service sténographique en première instance et demande encore que l'on centralise tous les services du département de la justice en un seul local, p. 975, 976. — Observations, p. 978.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du Code civil. Discussion générale. Observations, p. 1012. — Discours : Commence par déclarer qu'il n'avait pas l'intention de prendre la parole, mais y a été entraîné par la conclusion du discours de M. Dierckx, et développe les motifs pour lesquels il demande que l'on s'en réfère à ce que la section centrale de la Chambre avait décidé tout d'abord, c'est-à-dire que le locataire ait un droit de préférence, tout en estimant qu'il ne faut pas attribuer à celui-ci le droit à une créance qui ne correspondrait pas à une plus-value due à son travail, p. 1013, 1014. — Observations, p. 1015, 1017 à 1019. — Appuie la demande de M. Van Fleteren tendant à ce que le Sénat se prononce d'abord sur les amendements de celui-ci avant de décider le renvoi à la commission, p. 1019. — Discussion des articles. Art. 2. Art. 1762*ter*. § 2. Observations, p. 1037. — § 3. Discussion au sujet de l'interprétation. Discours, p. 1038. — Observations, p. 1041. — Observations relatives au texte de la commission, p. 1042, 1043. — Estime dangereux l'amendement présenté par MM. Ligy et Segers et tendant à modifier le texte de la commission, p. 1043. — Observations, p. 1043, 1044. — Se rallie à l'amendement proposé par M. Crokaert, p. 1045. — Alinéa 4 du texte de la Chambre, repris par amendement par M. Arm. Huysmans. Observations, p. 1047. — Art. 1762*quater*. Fait des observations au sujet du libellé exact d'un amendement additionnel

Vinck (*suite*)

présenté par M. Ligy au texte de la commission, pour le premier alinéa, p. 1114. — Alinéa 2. Observations, p. 1115. — Alinéa 3. Observations au sujet des textes en présence, p. 1119. — Art. 3. Observations, p. 1121.

Projet de loi relatif aux baux à long terme. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, demande que ce projet, dont le Sénat est saisi, soit examiné le plus promptement possible, p. 1020. — Discussion générale. Observations, p. 1104. — Renonce à la parole, 1106. — Discussion des articles. Art. 12. Pose une question au ministre au sujet de la date qui doit être considérée comme point de départ du bail, lorsqu'un bail sous seing privé est passé à un certain moment sans forme authentique, p. 1109. — Déclare être d'accord avec le ministre, qui estime que le bail commence au moment où s'est réalisé l'accord entre les parties, p. 1110.

Projet de loi relatif aux officiers de l'aéronautique et modifiant les lois sur les pensions militaires. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1082.

Projet de loi modifiant l'article 9 de la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques en vue d'instituer une candidature en sciences préparatoire à la médecine vétérinaire. L'urgence soulevant certaines protestations, propose de remettre le vote au mardi suivant, p. 1146.

Projets fiscaux. Discussion générale. Discours : Traite notamment la question du cadastre et estime que l'une des questions qui devraient être mises en lumière est celle des centimes additionnels à mettre par les communes sur les tantièmes, que les provinces ne pouvaient établir, p. 1176 à 1180. — Observations, p. 1196, 1205.

Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 2*bis* nouveau, qu'il présente. Défend son amendement, p. 1206, 1208. — Observations, p. 1207, 1208. — Art. 12. Défend l'amendement qu'il propose au § 2, p. 1212. — Art. 19. Pose une question quant à l'interprétation du texte, en ce qui concerne la perception des centimes additionnels, p. 1218, 1219.

Interpelle le ministre de l'intérieur et de l'hygiène au sujet de l'application des lois des 11 octobre 1919-23 juillet 1924 sur la modification des taux de péage en matière d'électricité, et notamment sur l'application qui en a été faite par arrêté royal du 8 avril 1930, en ce qui concerne les communes de Naast et de Velereille-les-Brayeux. M. le président annonçant que, par suite d'indisposition de M. Baels, m. i. h. et m. a., l'interpellation devra être ajournée, fait remarquer l'urgence de cette interpellation et demande, dans le cas où M. Baels, m. i. h. et m. a., serait encore empêché d'assister à la séance la semaine suivante, il donne mandat à un autre membre du gouvernement pour répondre à l'interpellation, p. 1271, 1272. — Développe son interpellation, p. 1313 à 1318. — Remercie le premier ministre de l'attention qu'il voudra bien donner à son interpellation, M. Baels, m. i. h. et m. a., étant retenu loin du Sénat par la maladie, p. 1318.

Projet de loi approuvant l'accord conclu à Tientsin, entre la Belgique et la Chine, pour la rétrocession de la concession belge de Tientsin et l'arrangement intervenu entre le gouvernement belge et la Société immobilière de Tientsin. Propose de remettre le vote au mardi suivant, p. 1274.

Vindevogel, sénateur suppléant d'Audenarde et d'Alost.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 7.

Volckaert, sénateur de Mons et Soignies, questeur du Sénat.

Doc. — Proposition de modification à l'article 59 du règlement du Sénat. Rapport, n° 191.

Ann. — Fait rapport sur l'élection des sénateurs de la province de Liége, p. 3, 4.

Rapport sur son élection, p. 5. — Prête serment, p. 6.

Election des sénateurs provinciaux de la Flandre occidentale. Discussion au sujet du cas de M. Van Dieren. Observations, p. 12, 13.

Elu, par acclamations, questeur du Sénat, p. 18.

Demande, avant qu'il ne soit procédé au remplacement de M. Dupret à la commission de surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations, que le bureau examine la question de la représentation des différents groupes du Sénat dans les organismes officiels auprès desquels l'assemblée a des délégués, p. 24.

Commissions permanentes : Observations au sujet de leur réunion, p. 25.

Projet de loi relatif à la liste des jurés. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour du début de la session, prie le président d'intervenir auprès du ministre compétent pour que ce projet parvienne en temps utile au Sénat et ne doive pas être voté dans la bousculade à la veille des vacances, se demande si la liste des jurés est encore suffisante et insiste, à cette occasion, pour le vote du projet de loi réformant le jury, p. 25. — Observation au moment du dépôt du projet, p. 36. — Au moment du dépôt du rapport, fait diverses observations tant au sujet de la fixation de la discussion que de l'urgence qu'il y a à examiner le projet de loi réformant le jury, p. 48, 49.

Volckaert (*suite*)

Loi de cadenas relative à l'exploitation des bois et forêts. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, prie le président d'intervenir auprès du ministre compétent afin que ce projet parvienne en temps utile au Sénat et ne doive pas être voté dans la bousculade des dernières séances avant les vacances de Noël, p. 25. — M. Baels, m. i. h. et m. a., ayant demandé un tour de faveur pour ce projet, demande s'il ne serait pas possible d'examiner plutôt le projet réglementant définitivement la question, p. 83. — Demande l'inscription du projet définitif à l'ordre du jour de janvier, p. 83.

Déclaration du gouvernement après la reconstitution du cabinet présidé par M. Jaspar, p. m. Observations, p. 31 à 33. — Déclare être d'accord avec M. Hymans, m. a. ét., pour attendre la présence du premier ministre pour commencer la discussion, mais demande si le gouvernement a pris position au sujet de la question des loyers, p. 34. — Discussion de la déclaration. Observations, p. 74, 75, 84.

Projet de loi relatif à la conservation des monuments et des sites. Discussion générale. Observations, p. 46, 47, 51. — Discussion des articles. Art. 6 et 7. Appuie le renvoi des amendements aux commissions, p. 74. — Nouvelle discussion des articles et de l'art. 21*bis* proposé par M. Lebon et relatif à l'emploi des langues. Observations, p. 487.

Projet de loi relatif aux baux à loyers. — Discussion générale. Observations, p. 108 à 110. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 114. — Demande l'appel nominal sur les amendements de MM. Bossuyt et Duchatel, p. 116. — Art. 2, § 1er. Observations, p. 117. — § 2. Observations au sujet d'une demande d'appel nominal et de la remise du vote au lendemain, p. 119. — Art. 5*bis* et 5*ter*. Observations, p. 123. — Appuie la proposition du président tendant à modifier la numérotation des articles pour le second vote, p. 124. — Amendement de M. A. Huysmans. Discussion, p. 125 à 127. — A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Segers, qui indique les motifs pour lesquels lui et son groupe ont voté la loi, déclare que son groupe a également voté la loi, bien que n'étant pas très satisfait de toutes ses dispositions, p. 152.

Projet de loi augmentant de 10 p. c. les pensions de retraite à charge du trésor public et des caisses de prévoyance. Discussion générale. Observations, p. 132.

Budget des voies et moyens pour l'exercice 1930. Discussion générale. Observations, p. 142 à 147. — Fait remarquer à ce moment que, dans son rapport, le baron de Mévius a attaqué un parti politique, que ce procédé est inadmissible et qu'il souhaite voir le baron de Mévius à son banc l'après-midi afin de pouvoir lui répondre, p. 148. — Fait encore des observations, p. 153. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 158, 160. — Discours : Réfute le discours de M. Digneffe, fait remarquer que, si la situation financière du pays a été désespérée à un moment donné, c'est à cause de la campagne défaitiste menée par lui et ses amis et que, si cette situation fâcheuse a pu être rétablie, c'est grâce à l'intervention du gouvernement tripartite, qui a voté, en 1926, les six milliards d'impôts extraordinaires, puis critique notamment la suppression de la supertaxe et l'établissement de l'impôt indiciaire qu'il estime devoir frapper plus particulièrement les familles nombreuses dont il défend ensuite les intérêts; termine en combattant les attaques dirigées par le baron de Mévius contre le parti socialiste et le prie de s'abstenir, à l'avenir, de pareilles attaques dans un rapport officiel, p. 161 à 163. — Observations, p. 163, 164, 169, 170.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant les vacances de Noël. Observations, p. 153.

A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Demets relative à l'amélioration à apporter à la situation des invalides, anciens combattants, etc., déclare estimer que les membres de l'assemblée, qui ont voté contre l'augmentation de l'indemnité sénatoriale refuseront d'en toucher le montant, p. 185.

Projet de loi réformant le jury. Discussion générale. Observations, p. 198 à 201. — Discours : Critique la proposition qui, pour le jury, va d'élimination en élimination; déclare qu'il espérait qu'une loi démocratisant le jury aurait fait place au moins à quelques représentants de la classe populaire, de façon à faire disparaître le jury de classe, p. 202, 203. — Art. 8. Combat l'amendement de M. Crokaert, p. 205. — Art. 10. Fait une proposition quant à l'opération du tirage au sort, p. 207. — M. Janson, m. j., ayant annoncé qu'il comptait proposer de rendre cette opération publique, déclare, dans ces conditions, ne pas insister, p. 207. — Art. 25. Observations, p. 221. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 502.

Budget de l'agriculture pour l'exercice 1930. Discussion générale. Observations, p. 248, 249, 299, 300, 307, 308. — Discussion des articles. Art. 2. Observations au sujet d'un amendement que M. Leurquin aurait voulu présenter et relatif à l'augmentation de certains traitements, p. 309.

Budget de la défense nationale pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 321, 327, 336 à 338. — Discours : Proteste contre les charges militaires de tous les pays d'Europe, cite à l'appui de son discours des données puisées dans l'annuaire militaire de la Société des Nations; proteste contre le nombre d'officiers dans l'armée belge et de fonctionnaires à l'administration de la défense nationale; parle

Volckaert (*suite*)

également du musée de l'armée et demande l'amélioration de l'hôpital militaire de Bruxelles; termine en déclarant que son parti reste déterminé à obtenir le service de six mois et annonce qu'une nouvelle loi militaire sera soumise par son parti au pays, lors de la prochaine consultation électorale, puis cite un passage du discours de M. Snowden, p. 322 à 332. — Observations, p. 344, 349 à 351. — Discours : Demande que l'on relève le salaire des ouvriers de différents services dépendant du département de la défense nationale, p. 354. — Discussion des articles. Art. 10. Défend l'amendement qu'il présente tendant à l'augmentation de la solde des soldats, p. 354, 355.

Budget des sciences et des arts pour l'exercice 1930. Discussion générale. Observations, p. 391, 397, 408. — Discussion des articles. Art. 53. Prononce un discours afin de protester contre la remise du vote au mardi suivant, p. 414. — La discussion étant reprise, suggère de déposer un amendement plus modéré que celui proposé par Mme Spaak, p. 433. — Fait des observations au sujet de l'acceptation éventuelle, par le gouvernement, d'un amendement plus modéré, p. 434. — Art. 101. Fait des observations au moment du vote sur un amendement de M. Asou, p. 439. — Art. 104. Appuie l'amendement présenté par M. Henricot, p. 434, 435. — Observations, p. 435, 436.

Projet de loi subordonnant l'importation, le transit et l'exportation des œufs à un marquage. Discussion générale. Observations, p. 431. — Discussion des articles. Art. 3. Observations, p. 444.

Interpellation de MM. Mullie et Limage au sujet des mesures de protection à prendre pour défendre l'agriculture menacée par le système de primes à l'exportation instauré par des pays voisins. Observations, p. 467. — Discours : Demande que, avant la prochaine conférence de Genève, au sujet des tarifs douaniers, le gouvernement examine très attentivement la question au point de vue de l'agriculture belge, p. 468. — Observations, p. 469, 471, 472.

Projet de loi portant institution de Chambres des professions médicales. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, s'informe de ce qui a été décidé pour ce projet de loi, p. 472.

Fixation de l'ordre du jour : Le Sénat se trouvant, par suite de l'absence de M. Vauthier, m. s. a., retenu à la Chambre, dans l'impossibilité de discuter les objets portés à son ordre du jour, demande qu'une entente plus étroite s'établisse entre le gouvernement et le bureau du Sénat en vue d'une organisation régulière des travaux de l'assemblée, p. 473.

Projet de loi relatif à la subvention annuelle allouée aux universités de Bruxelles et de Louvain et à l'école des mines de Mons. Discussion générale. Observations, p. 489, 492, 493, 495.

Projets de loi relatifs à la radio-diffusion. Avant l'ouverture de la discussion générale, demande que l'on ne procède pas à des votes au cours de la séance du lendemain afin de permettre aux membres de la gauche socialiste d'assister aux funérailles de M. De Visch, p. 502.

Budget des transports pour l'exercice 1930. Discussion générale. Observations, p. 552. — Fait des observations au sujet de la suite de la discussion et demande à ne parler que le lendemain, vu l'heure avancée, p. 555. — Reprise de la discussion générale. Discours : Parle des difficultés occasionnées par les passages à niveau, notamment en ce qui concerne La Louvière, puis traite la question de la salubrité des wagons de chemin de fer et de leur éclairage; parle longuement de la propagande touristique, p. 559 à 562. — Observations, p. 564, 573, 575, 576, 581.

Par motion d'ordre félicite le vice-président baron Descamps de l'endurance dont il a fait preuve au cours de la séance particulièrement longue du jeudi 20 mars, p. 582.

Budget des finances et budget de la dette publique pour 1930. Discussion générale. Observations, p. 622. — Discours : Attire à nouveau l'attention du ministre sur la situation des douaniers, p. 622, 623.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Observations, p. 632, 633. — Discussion des articles. Art. 2. S'abstient au vote sur l'amendement de MM. Digneffe et consorts, p. 693. — Art. 4. Observations, p. 674. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 695.

Projet de loi approuvant les accords conclus à La Haye. Discussion générale. Observations, p. 711, 712, 714, 715, 717.

Budget extraordinaire pour 1930. Discussion des articles du tableau. Art. 5 du tableau I. Demande l'appel nominal sur les amendements de M. Van Belle, p. 911.

Budget des affaires étrangères pour l'exercice 1930. Discussion générale. Observations, p. 920. — Après le vote sur l'article unique, le président ayant consulté le Sénat afin de savoir s'il était sage de procéder à un appel nominal, le Sénat pouvant ne plus être en nombre, fait remarquer que le règlement est formel, p. 924.

Projet de loi apportant des modifications au titre VIII du livre III du code civil. Discussion générale. Observations, p. 1010, 1012. — Discussion des articles. Art. 2 : art. 1762*ter*. Observations, p. 1032. — Observationse relatives à la cession du droit au bail, p. 1032. — Observations au sujet de la définition du mot « commerce » en ce qui concerne les dispositions en discussion, p. 1033. — Fait des observations au

Volckaert (*suite*)

sujet de la discussion des questions d'interprétation, p. 1033. — Art. 1762*quater*. Observations, p. 1059. — Observations à l'occasion de la proposition de renvoi à la commission, p. 1060. — Art. 3. Observations, p. 1120.

Projet de loi portant création d'un fonds monétaire. Discussion générale. Observations, p. 1066.

Projet de loi relatif aux baux à long terme. Discussion générale. Observations, p. 1106.

Projet de loi modifiant l'article 9 de la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques en vue d'instituer une candidature en sciences préparatoire à la médecine vétérinaire. Proteste contre l'urgence, qui vient d'être déclarée, estimant que cette méthode de travail est fâcheuse, de nombreux membres n'ayant pas même pu lire le texte du projet, p. 1145. — Fait encore des observations, p. 1146.

Discussion au sujet du retrait de l'ordre du jour de trois propositions de loi de M. Gravez concernant les victimes de la guerre. Observations, p. 1150.

Projet de loi relatif aux officiers de l'aéronautique et modifiant les lois sur les pensions militaires. Discussion générale. Observations, p. 1070. — Discours. Fait diverses observations, puis déclare que l'on a mêlé au projet des questions de recrutement sur lesquels certains de ses collègues et lui ne sont pas d'accord, ce qui entraîne leur abstention au projet en discussion, p. 1072, 1073. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1082.

Projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Discussion générale. Observations, p. 1079.

Projets fiscaux. Discussion générale. Observations, p. 1179, 1185, 1193, 1194, 1196.

Projet relatif aux impôts directs. Discussion des articles. Art. 2*bis* nouveau proposé par M. Vinck. Observations, p. 1208. — Art. 19 : Amendement de MM. François et consorts concernant le minimum exonéré. Observations, p. 1221, 1223.

Projet concernant les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. Discussion des articles. Art. 5 : Amendement de la commission rétablissant la taxe dans les hôtels et restaurants. Observations, p. 1262.

Projet de loi approuvant la convention internationale concernant les statistiques économiques. Discussion générale. Observations, p. 1190. — Fait encore des observations au sujet de la proposition d'ajournement et de son acceptation par le gouvernement, p. 1190, 1191.

Projet de loi approuvant l'accord conclu à Tientsin entre la Belgique et la Chine pour la rétrocession de la concession belge de Tien-Tsin et l'arrangement intervenu entre le gouvernement belge et la Société immobilière de Tientsin. M. Hymans, m. a. ét., ayant demandé qu'il soit donné immédiament lecture du rapport, afin que le projet puisse être voté d'urgence, déclare ne pas s'opposer à cette procédure mais demande que le vote soit remis au mardi afin que les sénateurs flamands puissent prendre connaissance du rapport flamand, p. 1274.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session: Fait diverses observations, notamment en ce qui concerne les propositions de modification au règlement du Sénat, les projets relatifs aux assurances sociales, etc., p. 1275, 1276.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 1279. — Discussion générale. Observations, p. 1289, 1290. — Observations à l'occasion d'une proposition d'ajournement introduite par M. Digneffe, p. 1291, 1292. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 1292 à 1296, 1303 à 1309, 1312. — Discours : Développe les motifs pour lesquels le groupe socialiste émettra avec joie un vote affirmatif, p. 1309 à 1311. — Observations au sujet de la fixation de la discussion des articles, p. 1312. — Discussion des articles. Art. 18. Discussion au sujet de l'extension des allocations, p. 1328, 1329. — Art. 36. Observations, p. 1333. — Avant le vote du projet, fait des observations au sujet de l'attitude de M. Digneffe, p. 1341.

Interpellation de M. Vinck relative aux taux de péage en matière d'électricité, notamment en ce qui concerne les communes de Naast et de Vellereille-les-Brayeux. Insiste, au nom de M. Vinck, pour que cette interpellation soit discutée avant que le Sénat ne se sépare, p. 1297. — Déclare être d'accord avec le président qui suggère de développer l'interpellation le lendemain et de remettre éventuellement la suite de la discussion à une autre séance, p. 1297.

Projet de loi relatif au régime de retraite des ouvriers mineurs. En remplacement de M. Van Belle, empêché d'arriver en temps utile, donne lecture, en français, du rapport, p. 1343. — Discussion générale. Observations, p. 1345, 1346.

Observations au sujet du moment où seront discutés le projet concernant les régularisations et celui allouant des crédits supplémentaires pour 1930, p. 1366.

Projet de loi allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant à l'exercice 1930. Observations au sujet du moment où ce projet sera discuté, p. 1366. — Discussion générale. Demande des renseignements au sujet de la participation de la Belgique à l'exposition de Poznan (Pologne), p. 1366. — Observations, p. 1366. — Discussion des articles du projet. Art. 2 : art. 62 : Crédit pour les fêtes du centenaire. Déclare qu'il s'abstiendra au vote sur cette disposition, p. 1368, 1369.

Projet de loi portant augmentation de certaines pensions et allocations prévues aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Discussion générale. Observations, p. 1396.

Interpellation de M. Van Dieren concernant la flamandisation et relative à l'amnistie. M. Van Dieren demandant l'urgence, prie le Sénat, au nom d'un nombre de ses collègues, de passer à l'examen du projet de loi sur les pensions de vieillesse qui intéresse bien plus le pays que l'interpellation de M. Van Dieren, estime que les activistes se trompent lourdement s'ils pensent que des cris de haine contre la Belgique doivent prendre le pas sur des projets sociaux, p. 1400.

Volkegem. — V. Communes : Annexion de territoires : Audenarde et Volkegem.

Vounckx, sénateur suppléant de Louvain.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6.

Vuylsteke, sénateur suppléant de Courtrai et d'Ypres.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 476.

W

Wasseige, sénateur suppléant de Namur et de Dinant-Philippeville.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 9.

Wasterlain, sénateur suppléant de Charleroi et de Thuin.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 5.

Waucquez, sénateur de Bruxelles.

Ann. — Rapport sur son élection, p. 6. — Prête serment, p. 7.

Budget des transports pour 1930. Discussion générale. Discours : Traite la question de la jonction Nord-Midi, demande notamment que l'on provoque un règlement net et précis avec la ville de Bruxelles, p. 564 à 567. — Observations, p. 579, 580. — Au nom de M. Segers comme au sien, renouvelle à M. Lippens, m. t., le témoignage de confiance qu'ils placent en lui, ainsi qu'en sa parfaite loyauté, p. 581.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'université de Gand. Discussion générale. Discours : Considérant qu'il y va de l'intérêt supérieur du pays, justifie son adhésion sans réserve au projet, p. 668, 669.

Projet de loi dispensant les administrations communales de reviser les listes électorales en 1930. Discussion générale. Discours : Commence par faire remarquer que ce projet est d'initiative parlementaire et d'inspiration administrative; s'étonne, après l'admission à la quasi-unanimité à la Chambre, de l'opposition qui s'est manifestée à la commission de l'intérieur du Sénat; combat le projet substitué au projet transmis par la Chambre par la dite commission et, estimant avoir quelque expérience en la matière, reprend le projet de la Chambre et le défend, p. 1053, 1054.

Projets fiscaux. Projet concernant les douanes et accises. Discussion des articles. Art. 5. Discours : Demande que des mesures soient prises pour défendre l'industrie allumettière belge contre les attentats de l'extérieur, p. 1250, 1251.

Projet de loi portant généralisation des allocations familiales. Discussion des articles. Art. 5. Défend un amendement qu'il présente, p. 1323. — Art. 50. Déclare retirer son amendement par suite du rejet de l'amendement qu'il avait présenté à l'article 5, mais profite de l'occasion pour prier le ministre de maintenir le concours de l'initiative privée au développement des institutions sociales, p. 1336, 1337.

Projet de loi approuvant la convention en vue d'une action économique concertée. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1420.

Wigny, sénateur suppléant de Liége.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 476.

Woluwe-Saint-Lambert. — V. Communes : Limites séparatives de Schaerbeek et Woluwe-Saint-Lambert.

Y

Yougoslavie (Convention avec la). — V. Affaires étrangères : Droit international.

FIN DE LA TABLE ALPHABETIQUE DES ANNALES PARLEMENTAIRES DU SENAT.